L'assurance-hospitalisation: prix maximums établis, comité consultatif formé (p. 43)

5¢

Saint Mariu
MAXIMUM :
Ensoleillé et très

MLLE LORTIE
COMPTABILITE
1-G 1-G
ED.PROVINCIALE

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

ÉDITION PROVINCIALE

77e ANNEE — No 81 | MONTREAL, JEUDI 19 JANVIER 1961 | 4 CAHIERS — 60 PAGES

Un événement exceptionnel

La présidente de LA PRESSE demande à Québec le droit d'instituer la FONDATION Berthiaume-DuTremblay

Le gouvernement provincial a été saisi, ce matin, d'une requête d'un caractère exceptionnel ! Accueillie favorablement, cette requête sera le point de départ d'un vaste programme d'aide et d'encouragement.

Il s'agit d'une FONDATION, — la première du genre au Québec dont le produit, chaque année, sera affecté à des oeuvres philanthropiques, à l'avancement de la science et au progrès des arts et des lettres dans notre province.

Cette Fondation sera l'oeuvre de Mme P.-R. DuTremblay, fille du fondateur de LA PRESSE et veuve de feu le sénateur DuTremblay qui, durant de longues années, assura le progrès de notre journal.

La requête ou la demande d'incorporation qui a été déposée ce matin au bureau du Secrétaire provincial, est présentée conjointement par Mme Angélina Berthiaume (Mme DuTremblay), M. J.-Alexandre Prudhomme, c.r., et M. Jacques Bélanger, comptable agréé.

La requête qui s'adresse au lieutenant-gouverneur de la province précise que les personnes déjà nommées (et autres personnes qui pourront devenir membres de la corporation en voie d'institution) entendent créer un organisme qui portera officiellement le nom de FONDATION BERTHIAUME-DuTREMBLAY.

Les buts de la Fondation

Les requérants soulignent que les objets de la Fondation Berthiaume-DuTremblay sont les suivants : EMPLOYER LES REVENUS ET BIENS DE LA CORPORATION A DES FINS DE BIENFAISANCE, DE CHARITE, DE SECOURS AUX PAUVRES, INDIGENTS, PRISONNIERS, ENFANTS, VIEILLARDS, MALADES OU INFIRMES ; DES FINS D'EDUCATION, DE RECHERCHES MEDICALES OU SCIENTIFIQUES ; D'ENCOURAGEMENT AUX LETTRES ET AUX ARTS ; D'AIDE A LA JEUNESSE ; D'ORGANISATION, ASSISTANCE ET SUPPORT D'HOPITAUX, REFUGES, ASILES, CRECHES, UNIVERSITES ET AUTRES ETABLISSEMENTS D'EDUCATION OU D'ENSEIGNEMENT ET TOUTES AUTRES FINS DE MEME NATURE, LE TOUT SANS RESTRICTIONS QUANT AUX CROYANCES RELIGIEUSES DES PERSONNES QUI, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, PEUVENT BENEFICIER DE TEL EMPLOI DES REVENUS ET BIENS DE LA CORPORATION.

Puis dans le style propre à ces sortes de documents, la requête indique tous les droits qui pourront être ceux de la Fondation de même que les devoirs qu'elle devra assumer.

Est-il nécessaire d'indiquer ici que Mme Pamphile DuTremblay est présidente de la Compagnie de Publication de LA PRESSE Limitée ; que Me J.-Alexandre Prudhomme est président du conseil d'administration de cette compagnie et que M. Jacques Bélanger est directeur général adjoint.

* * *

La FONDATION BERTHIAUME-DuTREMBLAY aura bientôt pris le départ. Son action se révélera éminemment féconde et précieuse. Le but qu'elle poursuivra est à ce point vaste et généreux qu'il convient de saluer sa mise en oeuvre au titre d'un événement.

Un compromis d'Ottawa sur la question no 10 ?

OTTAWA. (DNC) — Le gouvernement Diefenbaker s'apprête-t-il à annoncer avec éclat qu'il a accepté une résolution de compromis dans l'affaire du recensement national, à propos de l'inscription de l'origine ethnique (question no 10) ?

Ou ira-t-il jusqu'à faire adopter, comme les sociétés nationales de langue française le réclament, la même formule qui avait servi en 1951 sous le gouvernement libéral St-Laurent ?

C'est ce qu'on se demande à Ottawa, à la suite du caucus des députés conservateurs tenu hier midi au Parlement, au lendemain d'un caucus "spécial" des députés conservateurs de la province de Québec.

A la réunion de mardi, les députés conservateurs québecois auraient décidé de faire front commun pour que le gouvernement Diefenbaker modifie son attitude.

Les députés conservateurs se sont montrés très réticents à propos de leurs délibérations secrètes à ces deux réunions.

Plusieurs rumeurs circulent, l'une voulant que le gouvernement nomme trois personnes pour étudier de nouveau la question. On dit aussi que la façon d'inscrire le mot "canadien" pourrait bien être modifiée.

Mais comme l'ont déclaré les organismes qui ont fait campagne auprès du gouvernement dans cette affaire, les Canadiens français ne seront satisfaits que si l'on retourne tout simplement à la formule de 1951.

A Québec

Des menaces de boycottage contre le projet de "melting pot Diefenbaker"

par Jacques MONNIER

QUEBEC. — A la Chambre basse, les soixante-quinze députés présents hier ont été unanimes à voter la motion proposée par M. Albert Morissette, le député libéral d'Arthabaska, demandant à Ottawa de conserver lors du prochain recensement, un caractère rigoureusement scientifique à la question no 10 au sujet de l'origine ethnique, ce qui signifierait la suppression des reponses "canadienne" ou "E.-U."

Au cours du débat sur ce problème d'un brûlant intérêt, et lourd de conséquences pour les francophones du pays, M. Morissette a accusé les autorités fédérales de préparer le "melting pot Diefenbaker" ; et M. Jean-Claude Plourde, député libéral de Roberval, a lancé, à ses compatriotes de langue française, un appel au "boycottage" si Ottawa ne revient pas sur sa décision.

M. Plourde a appuyé M. Morissette lors de la présentation du texte à l'Assemblée législative.

Pas du racisme

Le porte-parole de la circonscription d'Arthabaska a exposé ainsi la situation créée par l'attitude du gouvernement fédéral malgré les protestations d'organismes, tels que le Conseil de la Vie française en Amérique, les Sociétés Saint-Jean-Baptiste, les Chambres de commerce, le Jeune commerce, ainsi que bien d'autres associations et une grande partie de la presse canadienne-française :

—"Le problème qui se pose, n'est pas une affaire de sentiments ; c'est encore moins une manifestation de racisme . . .

"Nous sommes tous des Canadiens, et nous tenons à ce titre; mais il existe, au pays, entre les deux principales cultures, des différences telles qu'elles justifient le dénombrement des citoyens du Canada par groupes ethniques . . .

"Des renseignements précis sur l'origine de chaque Canadien ont rendu et sont appelés à rendre encore de grands services au commerce, à l'industrie, aux sociologues et aux historiens; ils sont également de nature à aider nos institutions à orienter leurs efforts de formation culturelle de la population . . .

"Dans le passé, depuis 1871, à chaque recensement décennal, on a toujours tenu compte de l'origine ethnique; et aujourd'hui, pour tous les groupes, c'est un droit acquis que de connaître leur effectif et leur importance au sein de la collectivité canadienne . . .

"Bref, jusqu'à présent, les citoyens étaient invités à faire valoir leur origine française, anglaise, irlandaise, écossaise, italienne, allemande ou autre...

"Or cette année, pour la première fois dans l'Histoire, on demande de mentionner origine "canadienne" ou "E.-U." . . .

Le "melting pot"

"On semble vouloir abolir définitivement, aux recensements, la question de l'origine. On veut préparer le "melting pot Diefenbaker", qui serait une réédition du "melting pot américain" . . .

"La bataille engagée autour d'un enjeu apparemment mineur présente, en réalité, un très grand intérêt au point de vue culturel et scientifique, car l'emploi de la mention "canadienne" risque de fausser complètement les résultats du dénombrement des groupes de différentes origines ethniques. Les Canadiens français ne sauraient regrouper leurs forces sans un recensement fait en tenant compte de l'origine . . . Et dans le commerce et l'industrie, pour les enquêtes sur l'état du marché, il est important d'avoir des informations précises. Sinon, comment pourrait-on connaitre le pouvoir d'achat des Canadiens français, qui est de l'ordre de cinq milliards de dollars par année . . ."

En terminant, M. Morissette conclut :

—"Je m'étonne que des Canadiens français, tels que les Dorion, Balcer, Comtois et autres tolèrent le geste inexplicable de leur chef Diefenbaker, s'y associent et le défendent. En Europe, sous l'occupation allemande, on avait trouvé un terme pour qualifier de tels hommes . . ."

Les culottes à Vautrin

Participant à la discussion, M. Plourde rappelle la promesse du parti libéral de défendre les intérêts primordiaux des Canadiens français.

"Nous ne sommes pas, dit-il, de ces partis qui ont une culotte de $7.50 comme drapeau et comme emblème distinctif . . ."

M. Gérard Thibeault, député U.N. de Mercier : "Les culottes à Vautrin".

M. Plourde : "Vous les avez enlevées pour nous faire voir votre vraie figure . . ."

Le député de Roberval admet

Voir MENACES en page 2

La session provinciale

Autres nouvelles en page 48



photo LA PRESSE

BRRRRRR ! — Comme invitation au . . . rafraîchissement, il n'y avait pas beaucoup mieux que cette enseigne lumineuse qui indiquait, à 1 heure ce matin, quatre degrés au-dessous de zéro. Et encore, ce n'était que le début. Le mercure doit toucher, aujourd'hui, les 10 sous zéro.

Accusé de meurtre

Abel Vosburgh comparaîtra à Sweetsburg mardi prochain

Une accusation de meurtre a été portée hier contre Abel Vosburgh, quelque 12 heures après qu'un jury du coroner l'eût tenu criminellement responsable de la mort de son épouse et de 11 de leurs 15 enfants.

vie dans l'incendie qui a ravagé la masure qui leur tenait lieu de domicile à Noyan, petit village situé à 3 milles au sud de Montréal.

Vosburgh, âgé de 63 ans, a été accusé de meurtre dans le bureau du shériff à Sweetsburg, où la Cour de district siège une fois la semaine.

M. Antonin Bourassa, greffier du comté et juge de paix du district de Bedford, a donné lecture de l'acte d'accusation en l'absence du juge Patrick Delaney.

Vosburgh comparaîtra, mardi prochain devant le juge Delaney à Sweetsburg.

On prévoit que le procès de Vosburgh suscitera un intérêt comparable à celui de deux célèbres procès tenus dans la province il y a quelques années.

On se souvient que J.-Albert Guay, de Québec, ainsi que deux complices ont été pendus en 1950. Ils avaient été reconnus coupables d'avoir placé une bombe à retardement à bord d'un avion et d'avoir causé la mort de l'épouse de Guay et de 22 autres personnes.

Il y a également eu l'affaire Wilbert Coffin, explorateur de la région de Gaspé, qui a été pendu en 1955 pour le meurtre de l'un des trois chasseurs américains dont le corps avait été retrouvé dans la brousse. Il avait été tué d'une balle.

Kennedy sera demain à la Maison Blanche

WASHINGTON. (PA - UPI - AFP) — Pourvu d'une redingote et de deux hauts-de-forme flambant neufs, le président-élu John F. Kennedy était déjà emporté hier soir dans un tourbillon d'événements officiels qui le portera jusqu'à la Maison Blanche demain.

Au retour d'un voyage d'une journée à New York, où il a conféré avec le gouverneur de Porto-Rico, M. Luis Munoz Marin, sur le problème des relations latino-américaines, M. Kennedy a été accueilli par une capitale qui venait de procéder à sa toilette, toute pavoisée de drapeaux américains et couverte de photos du prochain président des Etats-Unis.

Celui qui sera demain le successeur d'Eisenhower était parmi les invités hier soir à une réception spéciale en l'honneur du vice-président élu, Lyndon Johnson, et du président de la Chambre, Sam Rayburn.

Programme chargé

Son programme d'aujourd'hui est aussi très chargé. Ce matin, il aura une deuxième et dernière conférence à la Maison Blanche avec le président Eisenhower, plusieurs entretiens avec les hommes politiques, plusieurs leaders syndicaux ainsi qu'avec le général Lyman Lemnitzer, chef d'état-major interarmes.

Ce soir, le président-élu et Mme Kennedy assisteront successivement à quatre soirées, dont une en l'honneur de Mme Franklin D. Roosevelt, ainsi qu'à un gala inaugural.

Demain matin, à 11 h. 20 très exactement, le président-élu se rendra à la Maison Blanche pour y chercher le président Eisenhower avec qui il se rendra aussitôt après au Capitole pour la cérémonie de prestation du serment.

Tout le long du parcours, et notamment devant la Maison Blanche et le Capitole, où se dressent d'innombrables tribunes, des brigades d'ouvriers travaillent sans relâche à enfoncer les derniers clous, à planter les derniers mâts et à passer les ultimes couches de peinture.

Washington n'a jamais connu de tels embouteillages : des voitures arrivent sans cesse de tous les coins du pays, augmentant le flot des véhicules que les mesures de police et les échafaudages multiples contraignent déjà à circuler à une allure d'escargot.

Les hôtels regorgent de clients et de nombreux visiteurs sont actuellement contraints de chercher un logement chez les résidents ou de séjourner dans la grande banlieue des Etats avoisinants du Maryland et de la Virginie.

Mais parmi l'infinité de problèmes d'organisation qui se posent à chaque inauguration, et notamment cette fois-ci, le plus sérieux, le plus complexe, reste encore celui d'assurer la sécurité du nouveau président lors de ses déplacements demain.

A cet effet, plus de 5,000 hommes des services dits "secrets", chargés de la protection personnelle du président, ont été massés à Washington, venus pour la plupart en renfort d'autres Etats. On signale, en effet, un afflux inquiétant de lettres de menaces anonymes.

B-52 en service 24 h. par jour !

OMAHA, Nebraska. (PA) — Le "Strategic Air Command" a fait savoir hier que les bombardiers lourds des Etats-Unis étaient maintenant dans les airs 24 heures par jour.

Le général Thomas Power, commandant en chef du S.A.C., a déclaré que tous les équipages de bombardiers B-52 qui étaient prêts au combat participaient à des exercices d'entraînement aériens dans des conditions des plus réalistes.

Environ deux douzaines de bases aériennes sont comprises dans ce programme d'entraînement. Le général Power a précisé que plus de 6,000 vols effectués au cours des derniers deux ans par des bombardiers seuls ont prouvé qu'il était possible de garder dans les airs, continuellement, une partie de la flotte de bombardiers.



En page 47

Pour du français dans les magasins...

Contre la grande vague de chômage

Ottawa invité à adopter des mesures d'URGENCE

OTTAWA. (par A. G.) — Le gouvernement Diefenbaker a de nouveau été invité, hier, aux Communes, à adopter des mesures d'urgence pour faire face à la vague de chômage la plus considérable que le Canada ait connue depuis la dernière guerre mondiale.

Ceci, en marge des chiffres révélés hier par le Bureau fédéral de la Statistique, à l'effet qu'il y avait, le 10 décembre dernier, 528,000 chômeurs au pays, dont le tiers, soit 183,000, au Québec.

Les échanges ont été brefs, puisqu'ils n'ont pu se produire qu'à la période réservée aux questions, à l'ouverture de la Chambre, et que le reste de la journée a été consacré à la formation des comités parlementaires.

L'hon. Paul Martin a signalé que le nombre des chômeurs au pays a augmenté de 99,000 en décembre 1960, au regard du même mois en 1959, et il a invité le gouvernement à faire connaître les plus récents chiffres sur les personnes qui reçoivent des prestations d'assurance-chômage et sur celles qui réclament de l'emploi dans les bureaux de placement.

M. Harold Winch, député socialiste de Vancouver, a signalé que le pourcentage des travailleurs en chômage a maintenant atteint un chiffre record pour l'après-guerre, et il a demandé au premier ministre de faire connaître les mesures d'urgence qu'il se propose de prendre.

M. Diefenbaker a déclaré que plusieurs "mesures ont déjà été adoptées" avant les Fêtes et que d'autres le seront d'ici quelque temps. Il a signalé qu'étant à Washington mardi, il a pu lire là-bas des articles concernant la hausse du chômage aux Etats-Unis en novembre et décembre.

"J'ai également lu le rapport d'un comité formé par le futur président Kennedy pour étudier ce problème. On y trouve toute une série de recommandations dont la plupart ont déjà été appliquées par le gouvernement canadien".

M. Paul Martin a signalé que le pourcentage du chômage est beaucoup plus élevé au Canada qu'aux Etats-Unis (8.2 et 6.5).

M. Winch a déclaré à M. Diefenbaker qu'il était premier ministre pour régler les problèmes du Canada et non des Etats-Unis.

Ce fut la fin de l'échange.

A Ottawa, on prévoit que les chiffres concernant janvier et les autres mois d'hiver seront encore plus attristants. On note en effet que le 10 décembre dernier, beaucoup de personnes bénéficiaient d'un emploi temporaire à la veille des Fêtes; en outre, la situation économique ne s'est pas améliorée depuis.

Dans la province de Québec, le nombre des travailleurs en chômage était de 10.1 pour 100 le 10 décembre dernier, contre 8.2 pour 100 en décembre 1959.

Jean XXIII remet la barrette écarlate à 4 nouveaux cardinaux

CITE DU VATICAN (Reuters-AFP) — Aux quatre nouveaux cardinaux à qui il venait de remettre la barrette écarlate, le pape Jean XXIII a demandé, hier, de propager la charité par leur exemple personnel et d'oublier leurs propres intérêts pour ne travailler que dans l'intérêt de Dieu et de l'âme humaine.

Le pape a fait cette exhortation en répondant aux remerciements que lui avait adressés le cardinal Joseph Elmer Ritter, archevêque de St. Louis, Missouri, en son nom personnel et au nom des trois autres nouveaux membres du Sacré Collège, les cardinaux Jose Humberto Quintero, archevêque de Caracas, Venezuela ; Luis Concha Cordoba, archevêque de Bogota, Colombie, et Giuseppe Ferretto, de la Curie romaine.

Dans son allocution, le Souverain Pontife a souligné que la remise de la barrette cardinalice aux évêques des deux Amériques est un hommage rendu à la communauté des peuples qui, sans distinction d'âge ni de couleur, sont assis les uns à côté des autres dans la succession de doyenneté du Sacré Collège.

Le Saint Père a engagé les nouveaux cardinaux américains à travailler à l'assistance aux émigrés, exprimant à ce propos l'inquiétude que lui cause l'insuffisance des vocations religieuses en Amérique latine. "Les vocations, dit-il, sont toujours inférieures aux besoins de territoires si étendus et aux exigences de l'évangélisation de certains groupes ethniques."

La cérémonie de remise de la barrette écarlate aux nouveaux cardinaux — premier emblème de leur dignité — s'est déroulée dans la salle du trône du Vatican en présence de nombreuses personnalités ecclésiastiques et laïques, notamment des ambassadeurs du Venezuela et de la Colombie.

Blé vendu à crédit aux Soviétiques ?

WINNIPEG, Manitoba, (PC) — L'Union soviétique aurait acheté à crédit 5,500,000 boisseaux de blé canadien, si l'on en croit un représentant du commerce du blé.

Ce représentant d'une entreprise internationale qui n'a pas participé à cette transaction, et qui ne voulait pas que son nom soit connu, a dévoilé que la transaction a eu lieu il y a environ une semaine par l'intermédiaire d'une société dont le centre administratif est à New York et qui a un bureau à Winnipeg. Les Soviétiques, selon cet informateur, auraient de six à neuf mois pour payer.

Cependant un représentant de la société intéressée dans la transaction a déclaré à un reporter qu'il n'était pas au courant de l'affaire.

Frank Hall démissionnerait



FRANK HALL

M. Frank H. Hall, chef négociateur pour les 110,000 cheminots sédentaires du Canada depuis 1947, abandonnerait son poste parce que certains syndicats lui reprochent de n'avoir pas défié le gouvernement quand celui-ci a légiféré d'urgence pour empêcher que la grève des chemins de fer n'éclate le 3 décembre.

C'est ce qu'ont rapporté hier soir la Presse canadienne et UPI en précisant que M. Hall doit remettre sa démission au comité général des 15 syndicats de cheminots sédentaires qui se réunit à Montréal le 24 janvier. Ce comité groupe 105 dirigeants syndicaux et la réunion a été convoquée pour ratifier la décision, prise le mois passé par le comité conjoint de négociation que préside M. Hall, de déclencher la grève le 16 mai.

Invité à commenter ces rumeurs, M. Hall s'est contenté de répondre : "Tout ce que j'ai à dire sur ce sujet, je le dirai au comité général, la semaine prochaine".

Les critiques qui ont choqué M. Hall viendraient surtout de syndicats locaux de la Canadian Brotherhood of Railway, Transport and General Works qui compte 26,000 membres. (En tant que vice-président canadien de l'International Brotherhood of Railway and Steamship Clerks, Freight Handlers, Express and Station Employees, M. Hall est à la tête de quelque 20,000 cheminots sédentaires).

Ces critiques reprochent apparemment au vétéran négociateur d'avoir respecté la loi extraordinaire votée avant le 3 décembre par le gouvernement fédéral pour rendre illégale toute grève du rail avant le 16 mai.

M. Hall est d'avis qu'il faut rester dans la légalité, "même quand la loi est une ânerie", mais il serait surtout vexé de ce que toutes les critiques sont dirigées contre lui alors que la décision de reporter la grève au 16 mai a été prise par le comité conjoint de négociation, qu'il préside, mais où chacun des 15 syndicats intéressés est représenté.

SOMMAIRE

	PAGES
A travers la province	17 à 28
Comiques	32
Courrier Confidences	8
Décès, Naissances, etc.	56
Editorial	4
Finance	54 et 55
Horoscope	32
Les Tribunaux	12
Loisirs et Récréation	42
Mots croisés	32
Radio et Télévision	32
Session provinciale	43 et 48
Spectacles et Concerts	44 et 45
Sports	50 à 53
Vie féminine	6
Vie sociale	7
Votre médecin	5

Samedi prochain

"Le Canada bilingue"

un article exclusif de Maurice Duverger

Un sondage de LA PRESSE

1. -- Que pensez-vous des Canadiens anglais ?
2. -- Etes-vous séparatiste, annexionniste ou fédéraliste ?



AUTOUR DU MONDE

110,000 maisons en 1960

OTTAWA. (PC) — Il semble que le nombre des maisons mises en chantier au cours de 1960 est inférieur à celui que prévoyait M. David J. Walker, ministre fédéral des Travaux publics.

S'inspirant des statistiques préliminaires, le ministre a déclaré que plus de 100,000 maisons ont été mises en chantier au cours de 1960 dans les centres comptant 5,000 âmes et plus. On prévoit qu'à la suite de nouveaux relevés, ce nombre sera porté à près de 110,000 en incluant les centres dont la population est inférieure à 5,000 âmes.

Au début de l'an dernier, M. Walker avait prévu que 125,000 maisons seraient mises en chantier en 1960.

Eisenhower part satisfait

WASHINGTON. (PCf) — Au cours de la dernière de ses 193 conférences de presse, le président Eisenhower a déclaré hier, que sa plus grande désillusion était d'avoir à abandonner son poste sans pouvoir garantir l'établissement d'une paix permanente dans un avenir rapproché. Par ailleurs, sa plus grande satisfaction a été de pouvoir apporter sa propre contribution afin d'éviter que la guerre froide ne "s'échauffe".

A son avis, le plus grave problème qu'affronte son successeur sera "l'attitude intransigeante et déraisonnable" des communistes.

Un réacteur canado-hindou

LONDRES, (Reuters) — Lord Hailsham, ministre des Affaires scientifiques, a félicité hier "tous ceux qui ont participé à la réalisation du réacteur atomique canado-hindou".

Cette appréciation faisait partie d'un texte lu à Bombay hier par sir Roger Makins, président de la Commission de l'énergie atomique du Royaume-Uni, à l'occasion de l'inauguration du 2e réacteur atomique de l'Inde, construit en vertu du plan de Colombo, près de Bombay, par les scientifiques du Canada et de l'Inde.

"Je suis persuadé, disait lord Hailsham dans son message, que ce réacteur atomique qui est le produit des techniciens du Canada et de l'Inde ainsi que de la générosité du gouvernement et du peuple canadien, créera une base sur laquelle l'Inde pourra fonder son programme de recherches dans l'intérêt de la santé et de la prospérité de son peuple."

Le calme revient en Belgique

BRUXELLES, (Reuters-AFP) — Les grèves qui ont éclaté sur l'ensemble du territoire belge, il y a 30 jours, pour faire échec au programme d'austérité de la Loi unique, ont diminué considérablement d'ampleur.

A peu près dans toutes les régions, on a signalé un mouvement croissant de retour au travail. Le personnel des chemins de fer a repris l'ouvrage et le gouvernement a annoncé que le trafic recommencera de façon normale dès aujourd'hui.

"Libérez Lumumba", dit l'URSS

NATIONS-UNIES, N.Y. (PA) — La délégation soviétique a demandé au secrétaire général des Nations unies, M. Dag Hammarskjold, de prendre toutes les dispositions nécessaires en vue de libérer Patrice Lumumba de la prison katangaise où il a été transféré pour des raisons de sécurité.

La mission soviétique à l'ONU a fait savoir dans une déclaration que M. Hammarskjold ne pourrait dégager sa responsabilité au sujet des mauvais traitements dont l'ex-premier ministre aurait été victime et qui, selon les Russes, "auraient eu lieu en présence des représentants du haut commandement de l'ONU au Congo".

Toutefois, selon des autorités de Léopoldville qui ont ordonné le transfert de M. Lumumba de la prison de Thysville, M. Lumumba n'aurait pas été maltraité lors de son départ de la prison.

Paris répond aux rebelles

PARIS. (AFP-Reuters) — Le gouvernement français a donné hier une réponse prudemment favorable aux dernières approches de paix du gouvernement provisoire de la république algérienne.

Dans un communiqué qui constitue bel et bien une réponse à l'organisation extérieure de la rébellion, le gouvernement français, à l'issue d'un conseil des ministres hebdomadaire, fait état de la volonté du gouvernement français de prendre un nouveau contact avec les leaders de la rébellion algérienne (le premier ayant été celui de Melun qui n'a pas eu de suites). Le communiqué, qui se montre d'une extrême prudence et dont chaque terme, aux dires mêmes de M. Louis Terrenoire, ministre de l'Information, a été soigneusement pesé, ne donne aucun détail sur ce que pourrait être ce nouveau contact.

Nouvelles exécutions à Cuba

LA HAVANE. (Reuters, AFP) — Vingt tribunaux militaires sont aujourd'hui à l'oeuvre à la prison La Cabana où une cinquantaine de personnes accusées de terrorisme et d'activité antigouvernementale attendent de connaître leur sentence.

Au cours des dernières 48 heures, six hommes, dont trois dirigeants du syndicat des électriciens, ont été fusillés. Soixante-deux autres personnes ont été condamnées à de longues peines d'emprisonnement. Les dernières exécutions portent à 851 le nombre des personnes fusillées depuis l'arrivée au pouvoir du premier ministre Fidel Castro.

Armstrong-Jones trouve un emploi

LONDRES. (UPI, Reuters, AFP) — M. Antony Armstrong-Jones, mari de la princesse Margaret, va travailler, mais ses nouvelles fonctions de conseiller au "Council of Industrial Design" ne comportent aucun salaire.

Ainsi prend fin une oisiveté, sans doute princière, mais qui inquiétait un peu l'opinion publique britannique, d'autant plus que M. Armstrong-Jones n'a reçu jusqu'à présent aucun titre nobiliaire ou honorifique qui aurait pu le dispenser d'exercer une quelconque activité professionnelle.

Avant son mariage, le mari de la princesse Margaret gagnait comme photographe environ $11,000 l'an.

VENTE 1,000 MACHINES A ECRIRE STANDARD OU PORTATIF
Tous modèles et marques



GRATIS
Table de machine à écrire avec achat — pour un temps limité seulement.

MACHINES A ECRIRE silencieuses Remington et Underwood
Parfaitement remises au point. Prix régulier $238.50. Toutes les dernières caractéristiques.
Garantie de 2 ans
Maintenant pour $59.50

MACHINES A ECRIRE DE BUREAUX Royal, Remington, Smith-Corona, Underwood
Entièrement remises au point. Avec les dernières caractéristiques.
Garantie de 2 ans
A partir de $39.50

Nouveaux modèles portatifs en vente à partir de $49.50
Machines à additionner, électriques et manuelles à partir de $49.50

CROWN TYPEWRITER CO. LTD.
1011 rue Bleury (stationnement à l'arrière) UN. 1-2437
OUVERT JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 P.M.—SAMEDI TOUTE LA JOURNEE

Au Carnaval

Députés fédéraux invités à Québec

OTTAWA. (DNC) — Les organisateurs du Carnaval de Québec inviteront tous les députés fédéraux à se rendre à Québec les 10, 11 et 12 février, annonce le député de Montmorency, M. Robert Lafrenière.

Auteur d'une initiative personnelle assez semblable, il y a deux ans, M. Lafrenière avait invité une vingtaine de députés de langue anglaise à passer une fin de semaine à Québec, durant le Carnaval. Le succès de l'expérience incite cette année les organisateurs à généraliser l'invitation.

Les organisateurs verront à loger les visiteurs dans la Vieille Capitale et à rendre leur séjour intéressant. A Ottawa même, on a formé un comité de députés québecois qui renseigneront leurs collègues des autres provinces sur le Carnaval et qui serviront d'intermédiaires entre Ottawa et Québec lors des préparatifs du voyage.

M. Lafrenière préside ce comité dont les autres membres sont : M. Jacques Flynn, de Québec-Sud, vice-président des Communes ; M. Yvon Tassé, de Québec-Est, et le Dr Eugène Bissonnette, de Québec-Ouest.

Même si le comité se compose uniquement de députés conservateurs, il ne faut pas croire que seuls, les députés de ce parti sont invités à Québec. L'invitation s'adresse à tous, sans distinction de parti politique ou de langue.

Médecin du Laos visité par le cardinal Spellman

NEW YORK. (PA) — Un médecin de la brousse, le Dr Thomas Dooley, est prêt à mourir et il a "la satisfaction d'avoir servi son pays, sa profession et son Dieu", a déclaré hier le cardinal Francis Spellman, lors d'un dîner donné à l'occasion d'une campagne de souscription.

Le cardinal Spellman a en effet rendu visite mardi, au jeune médecin de 34 ans, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de ce dernier, à l'hôpital Memorial de New York, où le Dr Dooley est hospitalisé pour un cancer.

Le jeune médecin qui a fondé des hôpitaux au Laos et a travaillé dans ce pays jusqu'à ce qu'il soit terrassé par le cancer, avait demandé cette visite. On rapporte que le Dr Dooley est dans un état grave et est la plupart du temps demi-inconscient.

Conférences du professeur Pierre Demers

Sous les auspices de l'Association canadienne des physiciens, M. Pierre Demers, professeur de physique à la Faculté des sciences de l'Université de Montréal, entreprend une tournée de conférences sur le sujet suivant: "Quelques problèmes physiques relatifs aux détecteurs ionographiques en physique nucléaire".

Voici les universités qu'il visitera entre le 21 et 28 janvier: Saint-Joseph, à Memramcock, près de Moncton (N.-B.), Sacré-Coeur, à Bathurst (N.-B.), Acadia à Wolfville (N.-E.), l'Université de Fredericton (N.-B.) et l'Université Laval, à Québec. Le professeur Demers, qui a aussi été invité à prononcer la même conférence à l'Université d'Ottawa ,est un spécialiste d'une section de la Physique nucléaire appelée "Ionographie" et il a écrit un livre qui porte ce titre.

On sait que les Universités Saint-Joseph et Sacré-Coeur sont à l'avant-garde de la vie française dans cette partie du Canada. Ce sont en réalité des collèges classiques et non des "universités" au sens où on l'entend dans la province de Québec; on souhaite qu'il s'établisse des échanges plus intenses entre ces institutions et les universités de langue française du Québec.

MENACES

SUITE DE LA PAGE 1

que préparer de nouvelles formules pour le recensement coûterait $200,000, mais l'enjeu en vaut la peine.

M. Plourde suggère que les Canadiens français boycottent le recensement si Ottawa ne cède pas, et qu'ils répondent "nègre" à la question No 10.

Motion rejetée

M. Jean-Jacques Bertrand, député U.N. de Missisquoi, fait observer qu'en 1951 on a commencé à tolérer l'usage de l'indication d'origine "canadienne" ou "américaine".

L'ancien ministre du Bien-être social et de la Jeunesse accuse M. Morissette d'avoir cédé à des considérations politiques en blâmant uniquement le gouvernement conservateur d'Ottawa.

Toutefois M. Bertrand convient de la nécessité de connaître l'origine ethnique des citoyens.

Il propose d'amender la motion. Le nouveau texte qu'il soumet à la Chambre basse, rappelle le "précédent" de 1951.

Puis l'on vote. Par 44 voix contre 31, la députation rejette l'amendement Bertrand. M. Frank Hanley, représentant indépendant de Sainte-Anne, s'est rangé du côté de l'opposition.

La motion Morissette est, à son tour, mise aux voix. L'Union nationale l'approuve alors comme les libéraux.

Prince archéologue

(PC) — Le roi Gustave-Adolphe VI de Suède est un des principaux archéologues de son pays. Chaque année il dirige des fouilles approfondies.

Le chômage actuel est l'héritage des libéraux

-- M. Diefenbaker

OTTAWA. (PCf) — Le premier ministre Diefenbaker a reproché hier soir à l'ancien gouvernement libéral d'avoir laissé le Canada sans défense contre la régression économique qui était en cours lorsqu'il quitta le pouvoir.

On a reproché au gouvernement progressiste conservateur de n'avoir pas su apporter de solution au chômage au cours de ses trois années et demie au pouvoir, a déclaré le premier ministre dans une allocution transmise sur le réseau national de télévision. Mais, bien loin de constituer un problème nouveau, le chômage était un malaise chronique dont souffrait l'économie canadienne depuis une longue période de temps.

Participant au programme "The Nation's Business", émission mise gratuitement à la disposition des différents partis politiques par Radio-Canada, M. Diefenbaker a donné aux Canadiens un "bref aperçu" de ce que les conservateurs ont fait en vue de donner suite à leur promesse de doter le pays d'une politique de développement national.

Négligence coûteuse

"Ce travail aurait dû être entrepris il y a plusieurs années. Nous l'avons réclamé à plusieurs reprises lorsque nous étions dans l'opposition, mais, chaque fois, nous avons essuyé un refus de la part des ministériels.

"Parce que ces choses n'ont pas été faites lorsqu'elles auraient dû l'être, l'économie canadienne toute entière se trouva sans défense contre les effets pourtant prévisibles de la régression, qui était déjà commencée quand nous avons assumé le pouvoir en juin, 1957", a-t-il dit.

Le premier ministre avait sans doute présent à l'esprit le rapport publié plus tôt au cours de la journée par le Bureau fédéral de la statistique et dans lequel il est révélé que le nombre des personnes sans emploi au pays à la mi-décembre était de 528,000, soit une augmentation de 99,000 en l'espace d'un mois. Ce nombre, le plus élevé depuis 15 ans à cette date de l'année, représentait 8.2 pour cent de l'effectif ouvrier du pays.

Cependant, a dit M. Diefenbaker, rien ne saurait faire plus de tort au Canada et à ses citoyens que d'exagérer la gravité du chômage et de "critiquer, comme le fait l'opposition, sans offrir de solution efficace à ce problème".

"Le pessimisme ne mène nulle part. Il ne servira à rien de dénigrer le Canada.

"Que sert d'amener les Canadiens à perdre confiance en eux. Il serait encore moins recommandable d'exploiter la situation dans l'espoir d'en tirer des avantages politiques.

"Que faire alors ? Faire preuve de courage et de confiance et se mettre résolument au travail comme nous n'avons pas cessé de le faire et comme nous le faisons au cours de la présente session".

485,177 inscrits à l'ass.-chômage, le 1er décembre

OTTAWA. (DNC) — Le 1er décembre 1960, il y avait 485,177 Canadiens qui réclamaient des prestations d'assurance-chômage, a révélé aux Communes M. R. D. Thrasher, secrétaire parlementaire du ministre du Travail, en réponse à une question inscrite au feuilleton par M. H. Robichaud, libéral de Gloucester.

Voici les chiffres pour la même date, les années précédentes :

1959, 417,541 ; 1958, 419,233 ; 1957, 403,273 ; 1956, 215,378 ; 1955, 219,786.

La politique retarde l'aménagement de 2 postes de télévision

OTTAWA. (DNC) — L'hon. George Nowlan, ministre du Revenu national, a révélé hier en Chambre que des complications, "internationales" retardent l'aménagement des postes de télévision satellites de Mont-Laurier et de Mont-Tremblant.

Il a déclaré, en réponse à des questions de M. Gaston Clermont, nouveau député libéral de Labelle, que le bureau des gouverneurs de la radio-diffusion a recommandé, le 8 décembre dernier, l'émission d'un permis pour le poste de Mont-Laurier.

Toutefois, un accord international sur la question des canaux en cause pour le poste de Mont-Tremblant n'a pas encore été conclu et c'est ce qui retarde le projet.

Comme les entreprises de Mont-Tremblant et Mont-Laurier sont connexes, les deux projets sont également retardés. Mais le ministre "espère, ce qui n'est pas assuré", que les travaux débuteront sous peu et que les postes fonctionneront avant la fin de l'année.

— Le ministre peut-il nous dire si la date d'ouverture lui paraît beaucoup plus lointaine que le 31 octobre ? a demandé M. J. W. Pickersgill, faisant allusion à l'élection complémentaire de Labelle où les conservateurs, défaits, avaient fréquemment parlé, durant leur campagne, de la station de Mont-Laurier.

— Je ne crois pas, a répondu M. Nowlan, sous les rires de la Chambre.

Livres obscènes

NEW YORK. (PA) — Des policiers ont effectué une descente dans un immeuble situé juste en face de leur poste: ils y ont saisi 5,000,000 de livres jugés obscènes.

SESSION FÉDÉRALE

La semaine à Ottawa

OTTAWA (DNC) — Faisant diligence hier, les Communes ont autorisé la formation de deux comités parlementaires, soit un sur la procédure, et un sur les affaires indiennes.

Assez tôt dans l'après-midi, les députés abordaient l'étude d'un troisième projet, celui de la formation d'un comité de la radiodiffusion. Malgré l'espoir du ministre du Revenu national, M. Nowlan, l'opposition a refusé une rapide adhésion au projet,"'à cause des termes confus du projet", ont dit MM. Pickersgill et Winch, principaux porte-parole des libéraux et des socialistes.

Aujourd'hui, jour d'initiative parlementaire ou jour des députés, les Communes seront peut-être invitées à étudier une proposition du député de Saint-Boniface, M. Régnier, qui demande un référendum sur le drapeau.

Vendredi, on reprendra le débat sur le budget et on mettra aux voix le sous-amendement du PSD. Lundi sera de nouveau "jour des députés" et le débat sur le budget ne reprendra que mardi.

Etude suggérée des crédits de Radio-Canada

OTTAWA. (PC) — M. J. W. Pickersgill, député libéral de Bonavista-Twillingate, a suggéré hier qu'un comité des Communes entreprenne une étude détaillée du mode de financement de la société Radio-Canada afin que celle-ci relève davantage du Parlement que du gouvernement. M. Pickersgill a souligné que si les crédits de Radio-Canada étaient accordés pour une période un peu plus longue que la durée normale d'un Parlement — environ quatre ans — cela mettrait fin à la tendance inévitable d'aller lécher les bottes du ministre des Finances pour en obtenir de plus grandes largesses.

Coup d'épingle . . .

Le premier ministre Diefenbaker a affirmé, hier, que la plupart des recommandations qui ont été faites aux Etats-Unis pour réduire le chômage ont déjà été mises en oeuvre au Canada. M. Diefenbaker a répondu ainsi à M. Harold Winch, député du PSD de Vancouver-Est, qui lui avait demandé quelles mesures d'urgence son gouvernement songeait à prendre pour diminuer le nombre des sans travail, qui atteint 528,000 d'après les dernières statistiques. Le premier ministre a rappelé qu'au cours de sa récente visite aux Etats-Unis, il a pris connaissance de diverses suggestions faites au président-élu; M. Kennedy, et qu'il a constaté que ces suggestions, pour la plupart, avaient déjà été appliquées au Canada. Reprenant la parole, M. Winch lui a répliqué : "Votre tâche à titre de premier ministre est de vous intéresser à ce qui se passe au Canada et non à la situation aux Etats-Unis".

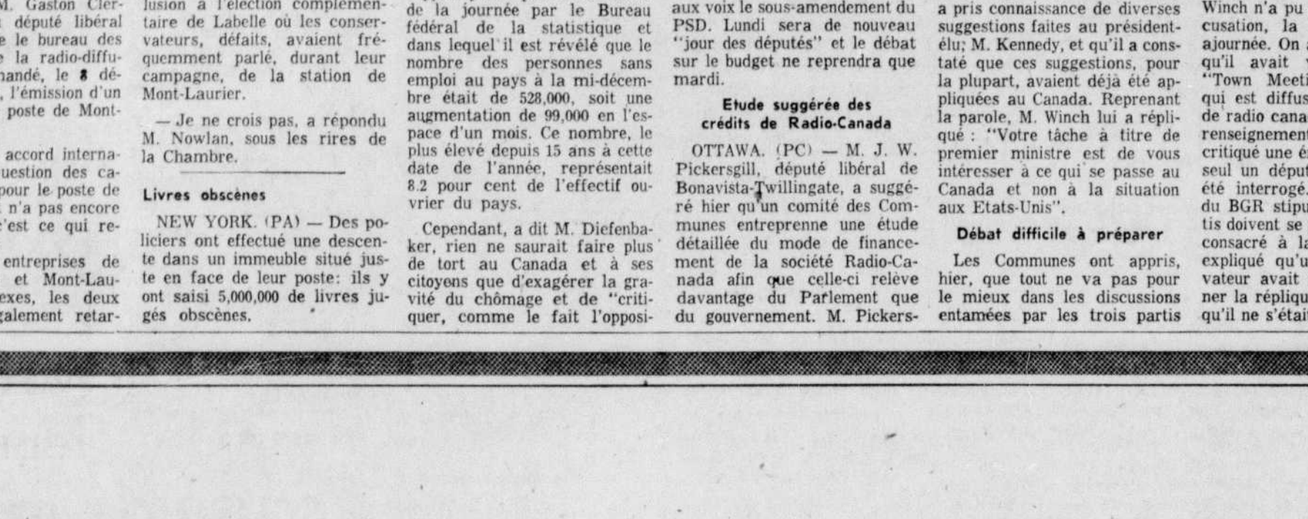
Débat difficile à préparer

Les Communes ont appris, hier, que tout ne va pas pour le mieux dans les discussions entamées par les trois partis politiques en vue de la tenue d'un débat en Chambre sur les affaires extérieures. M. Harold Winch, député du PSD de Vancouver-Est, ayant demandé au premier ministre de désigner une journée pour ce débat et de "faire tout son possible" pour que la date soit acceptée par le chef de l'opposition, M. Pearson, M. Diefenbaker a répondu que le gouvernement avait suggéré une date mais que "l'opposition officielle" n'avait pas voulu accepter. M. Pearson a bondi sur ses pieds et a affirmé que la déclaration du premier ministre était "absolument inexacte".

Le BGR est critiqué

M. Harold Winch, député du PSD de Vancouver-Est, a accusé hier aux Communes le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion d'interpréter ses propres règlements de telle sorte qu'il nuit à quelques-unes des meilleures émissions, entre autres à une émission qui a fait ses preuves depuis 17 ans, M. Winch n'a pu élaborer cette accusation, la Chambre s'étant ajournée. On a appris plus tard qu'il avait voulu parler de "Town Meeting in Canada", qui est diffusée par 22 postes de radio canadiens. D'après les renseignements, le BGR aurait critiqué une émission parce que seul un député libéral y avait été interrogé. Les règlements du BGR stipulent que les partis doivent se partager le temps consacré à la politique. On a expliqué qu'un député conservateur avait été invité à donner la réplique au libéral mais qu'il ne s'était pas présenté.

SPÉCIAUX DE VALIQUETTE



Sofa 4 places, 90" de long. Coussins du siège "POLYFOAM" reversibles, dossier capitonné. Choix de tissu de qualité dans plusieurs teintes. 139.00

Fauteuil de même style et description 59.00



Mobilier de chambre de style scandinave fini mat dur noyer tranché. Bureau double de 50", bureau simple de 32", miroir de verre repoli avec encadrement de noyer solide, et lit double à panneau. En vente 199.00

TERMES FACILES

HEURES D'AFFAIRES
Ouvert de 9 h. 30 A.M. jusqu'à 5 h. 30 P.M.
Ouvert le vendredi soir jusqu'à 9 h. 30 P.M.
Ouvert le samedi toute la journée jusqu'à 5 h. 30 P.M.

N. G. VALIQUETTE LTEE 915 Ste-Catherine Est VI. 2-8811

EDITION PROVINCIALE

77e ANNEE — No 81

LA PRESSE

MONTREAL, JEUDI 19 JANVIER 1961

PAGE 3

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711
de 1 h. a.m. à 8 h. a.m. et du samedi 1 h. 30 p.m au dimanche 6 h. p.m. : VI. 9-3113, VI.9-3325 (rédaction) — VI. 9-4432 (sports)



AUTOGRAPHE DE GOUVERNEUR GENERAL — La présence de trois gouverneurs généraux, hier, au Cercle des journalistes de Montréal, était marquée par une caricature de circonstance de M. ROBERT LAPALME (debout) de LA PRESSE. Aux trois invités de marque a été remise une copie qu'ils se sont mutuellement autographiée. Ici, Son Exc. M. GEORGES VANIER appose sa signature et lord ALEXANDER DE TUNIS, à l'arrière-plan, s'apprête à faire de même.

Fatiguée de toujours "étudier"

La C.M.M. veut des pouvoirs RÉELS

par **Jacques DELISLE**

Maintenant que la construction du boulevard Métropolitain achève, il ne reste plus à la Corporation de Montréal métropolitain, que de simples pouvoirs d'étude.

Aussi tentera-t-elle, ce mois-ci, d'obtenir de Québec des pouvoirs additionnels, (ceux-là d'exécution) qui lui permettraient de résoudre, une bonne fois, un certain nombre de problèmes communs aux municipalités de l'île de Montréal.

Dans le bill qu'elle soumettra en effet à l'approbation du Parlement provincial, la Corporation métropolitaine réclamera :

1—le pouvoir de dresser un plan directeur métropolitain qui, suivant certaines conditions, deviendra exécutoire dans toute l'île ;

2—le pouvoir de construire des routes métropolitaines, de les prolonger, détourner, élargir, fermer, d'en construire de nouvelles, de percer des tunnels et de bâtir des ponts, etc ;

3—le pouvoir de construire, pour la mise en service d'un mode de transport en commun rapide, des voies en tout ou en partie souterraines, en surface ou élevées ;

4—le pouvoir d'émettre des permis métropolitains de taxis.

Voilà les principales requêtes que le conseil de la Corporation de Montréal métropolitain a décidé hier après-midi, au cours d'une réunion de cinq heures, d'inclure dans la liste des amendements qu'il voudrait voir apporter à la charte, cette année.

Au Parlement de trancher le conflit

Les législateurs provinciaux seront appelés, au cours des prochaines semaines, à trancher le conflit qui oppose maintenant ouvertement les membres de l'administration de Montréal à ceux de la Corporation de Montréal métropolitain où la Métropole est quand même représentée.

Mais représentée, disons-le tout de suite, par huit membres sur 14 qui ne font pas partie du nouveau conseil municipal.

De fait, la Corporation de Montréal métropolitain a décidé de s'opposer, lorsque la Métropole soumettra son propre bill 214 concernant la CMM, la semaine prochaine, à la majorité des clauses du projet de loi.

Voici les principales clauses de ce bill montréalais auxquelles la Corporation métropolitaine s'objectera ou demandera des modifications :

1 — la clause qui voudrait doter Montréal, au sein du conseil métropolitain, de quatre représentants de plus que les municipalités de banlieue.

2 — elle ajoutera "A partir du 1er mai 1962" à la clause qui stipulerait que les membres du conseil métropolitain (sauf le président) soient nommés pour la durée de leur mandat respectif comme membres du conseil de Montréal ou de la ville qui les a nommés ! Cette demande de Montréal visait à mettre fin au mandat des membres de la Corporation qui ont été défaits à une élection.

3 — elle s'opposera à l'article 4 de ce bill par lequel Montréal voulait faire démettre de leurs

Voir PARLEMENT en page 9

Planification pour l'île entière

Si le Parlement provincial obtempère à l'une des demandes majeures que la Corporation de Montréal métropolitain soumettra à son approbation au cours des prochaines semaines, l'organisme qui groupe 15 des 32 municipalités de l'île sera autorisé à procéder à la planification de tout le territoire insulaire.

Et une fois ce plan nanti de toutes les approbations requises, il deviendra obligatoire pour toutes les municipalités de l'île.

La C.M.M. veut en effet être autorisée à faire l'inventaire économique, démographique et topographique de l'île et à préparer un plan d'utilisation rationnelle du territoire.

Ce plan directeur indiquerait les principales artères de circulation, prévoirait la construction de nouvelles ; délimiterait les différents secteurs résidentiels, industriels, commerciaux,

Voir PLANIFICATION en p. 9

Un vaste réseau de routes

L'organisme métropolitain a "étudié", au cours des deux dernières années, l'établissement d'un réseau de routes métropolitaines. Son pouvoir jusqu'ici ne s'étend pas plus loin.

Dans le bill qu'il soumettra maintenant à l'approbation des Chambres provinciales, il demande un pouvoir concret d'exécution.

Celui "de reconstruire les routes métropolitaines, les prolonger, les détourner, les élargir, les fermer, en construire de nouvelles, édifier des ponts, creuser des tunnels".

A cette fin, la Corporation pourra acquérir, de gré à gré ou par expropriation, les terrains et servitudes nécessaires, et des immeubles dans un rayon de 125 pieds de la ligne latérale de toute route existante ou projetée.

Pour ce qui est de l'entretien

Voir ROUTES en page 9

Règlement uniforme du taxi

Il est depuis longtemps question de permis métropolitains de taxi.

Eh bien ! la Corporation de Montréal métropolitain réclamera de Québec le pouvoir d'en émettre désormais, des permis de ce genre.

Mais elle demandera en outre d'autres pouvoirs de contrôle de l'industrie du taxi dans l'île de Montréal, soit :

1—le gel du nombre des permis de taxis à Montréal pour une année additionnelle, jusqu'au 30 avril 1962 ;

2—le pouvoir d'étudier le problème du taxi ;

3—le pouvoir de limiter le nombre des taxis dans chaque municipalité de l'île, ce nombre ne devant pas être supérieur à un par 325 de population ;

4—d'établir et de mettre en vigueur le tarif des courses ;

5—d'obliger les propriétaires de taxis à munir leurs voitures de taximètres d'un modèle approuvé par la Corporation.

6—déterminer les conditions requises pour l'octroi ou le transfert d'un permis métropolitain.

7—d'adopter toute mesure nécessaire pour assurer la sécurité des voyageurs par l'établissement de règles relatives à la qualité et au bon entretien des taxis.

Lieu hanté de la pègre

PETERBOROUGH, Ontario (PC) — Le magasin City Auto Electric semble le terrain d'exercice choisi de la pègre, puisqu'en moins de trois ans, celle-ci y a commis 24 vols par effraction. Le propriétaire, M. Harold Lumsden, estime la perte à "plusieurs milliers de dollars."

Un métro au sens large

Il en est question dans le bill que la Corporation de Montréal Métropolitain soumettra à l'approbation de l'autorité provinciale.

Et par métro, entendons ici mode de transport en commun par voies souterraines, de surface ou élevées.

De fait, la Corporation de Montréal métropolitain souhaite obtenir le pouvoir "d'ordonner, par règlement soumis à l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil, la construction de voies en tout ou en partie souterraines, en surface ou élevées, y compris les rails, débarcadères, gares, etc, pour la mise en opération d'un système de transport en commun rapide."

A cette fin, la Corporation voudrait obtenir le pouvoir d'acquérir de gré à gré ou par expropriation tous les immeubles ou parties d'immeubles nécessaires. Elle pourrait exécuter elle-même les travaux

Voir METRO en page 9

Deux bambins brûlés vifs

CHUTES-AUX-OUTARDES. (PC) — Deux frères ont péri dans un incendie qui a ravagé la demeure de leurs parents, mercredi, non loin de Chutes-aux-Outardes, petite municipalité sur le St-Laurent, à quelque 215 milles au nord-est de Québec.

Les victimes sont RENALD, 3 ans et DANIEL, un mois, enfants de M. et Mme ALFRED DESBIENS. Trois autres membres de la famille, tous âgés de moins de six ans, ont pu s'échapper à temps. L'incendie a éclaté en l'absence de la mère.

Quand M. Vanier rencontre deux anciens gouverneurs généraux...

par **Jean DAVID**

Quand un gouverneur général rencontre un autre gouverneur général, qu'est-ce qu'ils se racontent ?

Quand le gouverneur général du Canada rencontre ses deux prédécesseurs immédiats, qu'est-ce qu'ils se racontent ? Des histoires de gouverneur général, des "governor generalities"?... selon l'expression d'un des leurs, lord Tweedsmuir.

Faut croire que non. Du moins si l'on s'en rapporte aux propos que tenaient, hier soir, au Cercle des journalistes de Montréal, Son Exc. M. Georges Vanier, le très hon. Vincent Massey et lord Alexander de Tunis.

Propos dont on ne vous fera pas part, mesdames, messieurs, mais, foi de journaliste, prenez pour acquis que le Canada a été et est servi, aux hautes fonctions de gouverneur général, par des hommes qui, en plus de leurs autres hautes qualités, ont beaucoup d'humour. Propos dont on ne vous fera pas part car il faut respecter l'intimité de la petite cérémonie d'hier.

Mais, direz-vous, peut-on au moins savoir de quelle cérémonie vous parlez ? Bien sûr.

En deux mots, une page d'histoire du Canada a été écrite hier, au Cercle des journalistes de Montréal. Une page d'histoire du Canada ? Oui, sans se payer de mots.

Un gouverneur général du Canada rencontrait ses deux prédécesseurs. Une telle rencontre ne s'était jamais vue auparavant "pas même au coin d'une rue", selon le mot du premier gouverneur général d'origine canadienne, M. Massey lui-même.

L'occasion ? Le premier membre à vie de l'histoire du Cercle des journalistes, lord Alexander de Tunis, remettait aux deux Canadiens qui lui ont succédé aux fonctions vice-royales, leur carte de membre à vie du même club exclusif. Lord Alexander de Tunis, pour sa part, s'était vu conférer cet honneur il y aura 13 ans, dans quelques jours. Le Cercle des journalistes compte un seul autre membre à vie, M. Walter S. Thompson qui fut, pendant de nombreuses années, chargé des relations extérieures des chemins de fer Nationaux du Canada.

M. Thompson était là, hier. C'est dire que les quatre membres à vie du Cercle des journalistes ont fraternisé. Autre fait à noter.

Faut-il ajouter que les scribes de la métropole s'étaient rendus nombreux assister à l'événement historique et témoigner aussi de leur attachement à trois hommes qui ont bien mérité du Canada.

Le dernier gouverneur général venu d'outre-mer, lord Alexander de Tunis, le premier gouverneur général d'origine canadienne, le très hon. Vincent Massey, et le premier gouverneur général d'origine canadienne-française, Son Exc. le général Georges Vanier, étaient là, réunis. Pour un sommet, cela en était un.

M. Croteau appuie la représentation égale

"Si les villes ne veulent pas coopérer entre elles, les problèmes qui leur sont communs seront réglés par une autorité unique. Mais jusqu'ici, un bel esprit de coopération a présidé à toutes les réunions de la Corporation de Montréal métropolitain. Sans cet esprit de coopération, l'échéance est proche où la solution des problèmes se fera par la coercition et la disparition des unités autonomes.

Mais je suis d'avis que la seule solution à nos problèmes communs, c'est la coopération."

Ces paroles, le commissaire Lucien Croteau, auteur du célèbre rapport qui porte son nom et qui fut à l'origine de la formation de la nouvelle Corporation métropolitaine il y a deux ans, les a prononcées hier après-midi, à la réunion du conseil de la CMM. M. Croteau est un des 14 représentants de la ville de Montréal à l'organisme métropolitain.

"Telle que constituée aujourd'hui, dit-il, la Corporation métropolitaine a réussi à faire disparaître depuis deux ans l'esprit de méfiance entre les représentants des municipalités qui en font partie."

M. Croteau parlait de la clause du bill 214 de la ville de Montréal qui vise à donner à Montréal, au sein de la Corporation, quatre représentants de plus qu'aux villes de banlieue.

"Si l'on donne à Montréal, la plus grande ville, plus de représentants qu'aux autres villes, il va falloir appliquer ce principe dans toute sa rigueur, a-t-il dit. Verdun réclamera alors plus de représentants que les autres à cause de ses 85,000 de population.

"Il faut maintenir à tout prix la représentation égale.

"Et ce n'est pas dans l'intérêt de Montréal de lui donner plus de représentants. Un bon jour, ça pourra jouer contre elle. De fait, sa participation financière aux frais de la Corporation qui était un temps à 80%, a baissé à 69 et même 63 pour 100. Un jour, le pourcentage pourrait être inférieur, et les autres villes pourraient bien payer la grande part des frais.

"On veut aujourd'hui nous faire retourner à 20 ans en arrière. La méfiance est plus grande qu'elle ne l'a jamais été.

"Les administrateurs actuels de Montréal veulent une représentation plus grande à la Corporation pour pouvoir saboter son travail, montrer ensuite que l'oeuvre de la Corporation n'est pas bonne, pour réclamer plus aisément ensuite l'annexion des villes.

L'accaparement

"Si les problèmes métropolitains les intéressent, qu'ils viennent donc à la Corporation. Ils y ont droit (M. Croteau fait allusion au maire Drapeau).

"La seule chose qui les intéresse, c'est l'accaparement."

Le conseiller E. T. Asselin s'est également prononcé contre la domination de Montréal à la Corporation. Il est lui aussi un délégué de Montréal à l'organisme métropolitain, et par surcroît membre du conseil de la métropole.

Le commissaire Louis Roberge, représentant de Montréal lui aussi, a rappelé que "l'esprit qui a présidé à la formation de la Corporation métropolitaine

Voir CROTEAU en page 9

Un mémoire des cafetiers à Québec

Il serait bon de retarder les heures de fermeture des cafés

L'Association métropolitaine des cafés et restaurants licenciés, nouveau groupement qui réunit presque tous les détenteurs de permis de la Commissions des liqueurs dans la région de Montréal, a révélé, hier après-midi, à une conférence de presse, qu'elle avait préparé et envoyé à l'autorité provinciale un vaste mémoire traitant de la réforme de la Loi des liqueurs, avec l'urgente suggestion qu'il serait bon de retarder, pour de multiples motifs, les heures de fermeture des établissements licenciés dans la métropole.

Le mémoire a été adressé au premier ministre de la province, M. Jean Lesage, ainsi qu'au procureur général, Me Georges-Emile Lapalme, au procureur général adjoint, Me Yves Leduc, et à M. Lucien Dugas, gérant général de la Commission des liqueurs.

Les membres de l'association croient que l'expérience acquise par chacun d'eux dans l'exploitation de leurs établissements respectifs leur fournit une connaissance utile et pratique, de nature à faciliter la solution des problèmes suscités par la consommation des spiritueux.

"Sans fausse honnêteté, dit le mémoire, les membres de l'association admettent que, comme tout autre commerçant, ils sont intéressés à la prospérité de leurs établissements respectifs. Ils tiennent toutefois à préciser qu'à cause de la valeur péjorative que l'on attache en certains milieux à leur négoce, comme tout autre citoyen, ils reconnaissent comme leur premier souci le respect de la morale. Ils ont la ferme conviction de rendre à la société un service qui, sans être indispensable ou essentiel, comporte un caractère d'utilité, de nécessité même, dans le contexte de la vie quotidienne".

L'association reconnaît la nécessité d'une réforme de la loi des liqueurs et soumet respectueusement aux autorités concernées ses vues qui, croit-elle, serviront l'intérêt public. Elle commente :

"Montréal demeure toujours la deuxième ville française au monde. Sa population dépasse largement le million et se développe à un rythme sans cesse croissant. De caractère nettement cosmopolite, elle est la métropole du pays et attire chez elle, chaque jour de l'année, des touristes et congressistes de toutes les parties de l'univers.

"Cette industrie touristique constitue pour Montréal un apport essentiel à sa prospérité et à son développement. Elle a cependant ses exigences. Elle ne peut, non seulement se développer mais même se maintenir, à moins d'offrir à sa clientèle les avantages et les commodités parmi lesquels figurent aux tous premiers rangs les restaurants, cafés et cabarets qui se doivent de traiter leur clientèle avec courtoisie et hospitalité.

"On sait, et il faut l'admettre, que le touriste en général témoigne peu d'attrait pour une ville dépourvue de cabarets ou de cafés.

"Montréal, ville cosmopolite par excellence, se doit de bien recevoir ses visiteurs et supprimer la tentation pour eux de fréquenter des débits clandestins".

Le mémoire suggère que des heures d'ouverture raisonnables et plus prolongées permettraient aux cafés et aux cabarets d'opérer sur une base solide d'affaires, même en donnant des spectacles choisis et contribueraient ainsi à la fermeture des "blind-pigs".

Ceci permettrait également à des milliers d'employés de gagner adéquatement leur vie en fournissant des emplois réguliers à plusieurs milliers de chômeurs dans d'autres industries tels que taxis, restaurants, etc... L'association, pleinement consciente des réformes qui s'imposent dans le respect de la Loi des liqueurs par les détenteurs de permis, veut aider à formuler des normes que tous ses membres acceptent, approuvent et respectent.

"Les hommes d'affaires qui viennent de s'associer sont confiants que nos législateurs nous donneront une loi régissant la vente des liqueurs alcooliques qui sera vraiment efficace saine et opérante. Elle deviendrait ainsi sujette au respect de tous. Elle atteindrait le but pour lequel elle sera promulguée, le respect de la libre activité de l'homme et le respect de la loi morale".

$30,000 plus le logement pour Gaubiac et Way

Par suite de décisions prises hier par le comité exécutif au sujet des deux policiers européens dont les services ont été retenus à titre de conseillers auprès de l'administration, M. André Gaubiac, ancien directeur de la Sûreté parisienne, recevra comme honoraires $12,000 par année, et le commander A. Way, de Scotland Yard, obtiendra un maximum de $12,000 selon les comptes que la ville recevra de ce corps policier.

Le comité exécutif a aussi résolu d'allouer à chacun des deux policiers la somme de $3,000 par année comme allocations de dépenses.

Enfin, le comité a décidé que la ville paiera les frais de logement de MM. Gaubiac et Way, à l'hôtel Windsor.

Autres avocats nommés conseillers de la Reine

De notre édition finale d'hier

Me J.-Beaudoin Handfield et Me Edouard Angers, celui-ci membre du contentieux des chemins de fer nationaux, ont été nommés conseillers de la Reine par le cabinet provincial de Québec, vendredi dernier à la même session que l'a été l'hon. Jean Lesage, premier ministre.

Un second sous-ministre suppléant à la Voirie

QUEBEC (J. M.) — L'expansion prise par le ministère de la Voirie vient d'entraîner la création d'un second poste de sous-ministre suppléant; M. Bernard Pinard a annoncé hier après-midi que le gouvernement provincial venait de désigner Me Jean-P. Langevin pour remplir ces fonctions.

Me Langevin travaillera en collaboration avec le sous-ministre suppléant actuel de la Voirie, le colonel Jos. Matte, pour alléger la tâche du sous-ministre Arthur Bergeron.

Me Jean-P. Langevin fait partie du département depuis près d'un quart de siècle en qualité de publicitaire et de statisticien. Il occupera son nouveau poste dans un avenir immédiat.

Né à Montréal, M. Langevin a fait ses études primaires à l'académie Querbes et à l'école Ste-Madeleine, à Outremont, et ses études classiques au collège Ste-Marie, à Montréal, où il obtint son baccalauréat ès Arts en 1926. Il poursuivit ensuite ses études à l'Université de Montréal, qui lui décerna un baccalauréat en droit en 1929. Il fut admis au Barreau de la province de Québec la même année.

Il pratiqua sa profession d'avocat dans la métropole de 1929 à 1938. En 1937, il entra au ministère de la Voirie à titre de publicitaire. En 1942, les autorités du ministère lui confièrent la direction du service de la statistique, en plus de la publicité.

En 1940, il fut nommé lieutenant dans l'intendance de l'armée canadienne, fut dans l'active de 1940 à 1941, puis démobilisé pour cause de mauvaise santé. Demeuré dans la réserve de l'armée de terre, il fut transféré, en 1944, dans celle du corps d'aviation royal canadien. Il devint officier-pilote à la suite



Me J.-P. LANGEVIN

de sa nomination comme adjudant de l'escadrille 71 Garnier des cadets de l'air du Canada. Il occupa ce poste de 1944 à 1948, alors qu'il fut promu au grade de lieutenant d'aviation.

Membre de la Légion canadienne, M. Langevin fut successivement vice-président et président de la section no 211 "Je me souviens", au cours des années 1957-58.

FAITES VOS PROPRES BIJOUX



EMAUX SUR CUIVRE

Pièces de cuivre de toutes formes et de toutes grandeurs

SPECIAL Pour un commençant, nous offrons l'ensemble idéal comprenant le four électrique, le plat pyrex; poudre pour émailler, 15 pièces de cuivre, une spatule, une paire de pinces, un treillis et les instructions nécessaires au travail. POUR SEULEMENT 5.95

Poudre transparente et opaque. ½ oz .25 — 2 oz .90

Autres ensembles complets No 1000 13.95 — No 1300 19.50

LE COIN DU HOBBY

4146 EST, STE-CATHERINE près PIE IX — L'Oiseau Bleu — LA. 4-3626

TRANS ISLAND MOTORS

FAITES VOTRE CHOIX CONFORTABLEMENT DANS NOTRE GIGANTESQUE SALLE DE MONTRE INTERIEURE

AUTOS USAGÉES "DEPENDABLE" CAMIONS USAGÉS

'59 PLYMOUTH Transmission automatique, radio $1645
'58 CHEVROLET Sedan 2 portières, trans. auto., radio $1325
'59 DeSOTO Hardtop 2 portières, servo-direction, servo-freins, radio, fenêtres auto. $2165
'59 AUSTIN Sedan 4 portières Immaculé. $985
'57 DODGE Transmission automatique, radio. $1120
'57 METEOR Transmission automatique, radio. $1125
'56 PLYMOUTH Transmission automatique, radio. $685
'56 BUICK Hardtop 4 portières, servo-direction, radio. $980
'55 CHRYSLER Servo-direction, servo-freins, radio. $590
'55 BUICK Hardtop 2 portières, trans. autom., radio. $765
'56 METEOR Transmission automatique, radio. $670
'54 CHEVROLET Transmission automatique, radio. $335

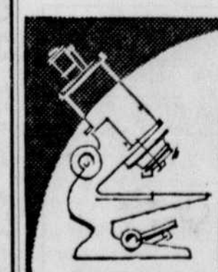
TRANS ISLAND MOTORS LTD.

"Achetez en toute confiance — Conduisez avec fierté"

VENDEUR CHRYSLER - DODGE - VALIANT - SIMCA

5400 BOUL. DECARIE

RU. 9-9171 — OUVERT JUSQU'A 10 P.M.



ANALYSES D'URINES
ANALYSES DE SANG

Analyses complètes des urines $2.00

Détermination de grossesse $5.00

Nous cueillons les spécimens à domicile sans frais additionnels

VI. 5-7251

Diverses analyses de sang à prix varies

PHARMACIE MONTRÉAL — DUQUET & DUQUETTE — PROPS

La plus grande Pharmacie de Détail au Monde



INDISPENSABLES A TOUT EMPLOYEUR !

LIVRES DE PAYE LEFEBVRE

Facilitent l'enregistrement du travail et du salaire. Un rapport détaillé et complet en conformité des règlements des lois fédérales et provinciales.

CAHIER POUR — EN VENTE A
8 employés 1.25
16 employés 2.00
24 employés 2.50
50 employés 3.60
100 employés 7.00

LIBRAIRIES PILON INC.

750, rue Beaubien CR. 4-6487* — 8559, boul. St-Laurent DU. 1-6261* — 800, rue Mont-Royal E. LA. 4-3081

851, boul. Décarie, St-Laurent — RI. 8-7961



Nous ne voulons pas nous vanter, MAIS ... il faut

LE CRIER SUR LES TOITS

Car c'est un fait, que nous sommes

LES PLUS GRANDS SPECIALISTES AU CANADA

pour la réparation des tuyaux d'échappement sur toutes les marques d'autos et camions

NORD 2535 boul. LAURENTIEN près de Canadair

OUEST 6260 ch. UPPER LACHINE

SUD CRAIG angle AMHERST

EST 1295 BELLECHASSE bureau-chef

C. DESPATIE, prés.

Ouvert le SOIR jusqu'à 9 h., SAMEDI 5 h. 30 p.m.

ESTIMES GRATUITS sur place ou par téléphone CR. 3-1561*

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Imprimé et publié au 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE Limitée
Madame P.-R. DuTremblay, présidente

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Treffié BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

77e ANNEE — **MONTREAL, JEUDI 19 JANVIER 1961** — **No 31**

Témoins de notre époque

Le Cercle des journalistes de Montréal a eu, hier, ce qu'en termes du métier on appelle un "scoop", c'est-à-dire une nouvelle sensationnelle, inédite et exclusive, un "scoop" vraiment formidable.

Pour la première fois dans l'histoire de notre pays, pour la première fois probablement dans l'histoire du Commonwealth, le gouverneur général du Canada et ses deux prédécesseurs immédiats étaient réunis sous le même toit, invités d'honneur à une même réception, accueillis comme membres d'un même cercle.

On dira peut-être que cet événement n'intéresse qu'un petit groupe de professionnels mais n'est pas de nature à émouvoir le grand public, qu'il ne mérite pas d'être signalé en premier-Montréal. Il nous paraît pourtant avoir une importance qui dépasse le cercle, pas tellement restreint, des journalistes. D'abord parce qu'il s'étend au monde plus vaste de la radio, de la télévision et de la publicité. Ensuite et surtout parce que ce cercle, s'il est numériquement limité, réunit ceux qui font métier de consigner quotidiennement, d'heure en heure, pourrait-on dire, la chronique de notre époque bouleversée, inquiète, tourmentée, menacée des pires désastres et favorisée en même temps des plus grandes découvertes scientifiques et des plus merveilleuses réalisations techniques qu'a connues l'humanité.

Or, les trois hommes que les journalistes de Montréal ont réunis hier sont, dans le sens le plus rigoureux de l'expression, des témoins-types de notre époque. Ils ne peuvent être classés ni parmi les savants qui pénètrent les secrets de la nature, ni parmi les techniciens qui explorent l'espace interplanétaire, ni parmi les politiques qui décident du sort des peuples. Mais dans leurs carrières antérieures, ils ont été, l'un comme militaire, l'autre comme diplomate, le troisième comme militaire et comme diplomate, les instruments et les exécutants des décisions les plus capitales des hommes politiques ayant à leur service des armées de savants et de techniciens. Puis, à tour de rôle, comme chef d'Etat, ils ont présidé à ces décisions dont les politiques gardent la responsabilité.

Cela ne fait-il pas d'eux les témoins par excellence de notre époque dont les journalistes sont les chroniqueurs ? Ne sont-ils pas en outre les témoins d'une transition importante de notre pays puisque lord Alexander de Tunis a été le dernier gouverneur général d'origine britannique, le très hon. Vincent Massey le premier gouverneur général canadien d'expression anglaise, et Son Excellence Georges Vanier le premier gouverneur général canadien-français ? Et comme, dans l'exercice de leur métier, les journalistes sont aussi les témoins de notre époque, n'y a-t-il pas un lien très étroit entre eux et les trois éminentes personnalités qu'ils ont faites membres honoraires à vie de leur cercle ?

Cela donne à l'événement d'hier une signification qui dépasse les cadres d'un cercle ou d'une profession et qui lui donne une portée générale dont l'intérêt, nous semble-t-il, atteint le grand public.

Cessons de verdir de peur

Rien n'est plus difficile à ouvrir qu'un esprit fermé.

Des esprits cadenassés nous n'en manquons point en notre province. Esprits chagrins, esprits tourmentés, esprits aveugles, la collection est riche de milliers d'exemplaires. Des esprits qui nous font un tort affreux parce que ces "esprits" parlent, à tort et à travers comme il se doit, A les entendre, il ne se fait rien de bien dans le Québec, nous retardons en tout et sur tout et ces tristes héros de la dernière chance ne cessent d'annoncer la déchéance toute prochaine de notre peuple. Les pôvres !

Si seulement ces esprits se donnaient la peine d'ouvrir les yeux ou encore de secouer leur crasseuse paresse lorsqu'on les invite à se rendre compte de nos progrès. Pensez-vous ! Le défaitisme fait tellement plus chic et les prophètes de la bonne humeur et de l'optimisme ont si peu d'auditeurs.

Donc nous étions peu nombreux, l'autre soir, alors que quatre documentaires, écrits, filmés, montés par une jeune équipe de cinéastes de la ville de Québec, étaient présentés à l'Institut des Arts appliqués. Ces documents en couleurs et d'une irréprochable technique ont l'éloquence d'une révélation. Nous ne sommes peut-être pas les premiers dans les grandes affaires, nos richesses naturelles appartiennent de plus en plus aux Anglo-Saxons et aux Américains, notre argent entassé dans le bas de laine, à part de nous valoir un sentiment de sécurité, ne vaut pas grand'chose, mais dans le domaine des arts appliqués nous n'avons de leçons à recevoir de personne. Au contraire, nous en donnons à tout le reste du pays.

La primauté dans cette discipline a été acquise en un quart de siècle. Au début des années '30, Jean-Marie Gauvreau, croyant de la première heure, lançait les expositions d'artisanat. Quelques ceintures fléchées, du tapis crocheté, des bois sculptés ! Le bagage était mince. Le public hochait la tête, prenait un petit air aussi sympathique qu'attendri mais s'empressait d'aller acheter ailleurs. Largement aidé par le gouvernement provincial, l'artisanat québecois sut tenir tête à l'indifférence, affina son métier, constitua ses cadres, se conforma à un code d'éthique. Savez-vous que nous comptons aujourd'hui environ 700 artisans reconnus ; que nous avons de Gander à Vancouver des comptoirs, que notre petite industrie est florissante et que lors de la récente exposition au Palais du Commerce près de 70,000 visiteurs ont laissé $51,000 dans la caisse de quelque 70 artisans, sans parler des commandes en cahier ? Nous sommes loin de la ceinture fléchée. Nos émaux, nos travaux de céramique, de fer forgé, notre traitement du bois d'ameublement portent désormais la griffe distinctive d'artistes chevronnés chez lesquels la puissance de l'imagination ne le cède qu'à la sûreté du trait d'exécution. Voilà une conquête définitive.

Si seulement nous avions la même ténacité, une identique conviction et autant de courage dans maints autres domaines, les esprits chagrins et les défaitistes en auraient le bec clos une fois pour toutes. Si nous devons utiliser des outils, que ce soit pour construire. Si nous avons pu conquérir les marchés de la petite industrie, pourquoi pas ceux de la grande ? Si nous avons pu transformer nos artisans en artistes, pourquoi ne pas aider nos industriels à devenir des chefs et des maîtres ? Nous sommes encore un peu chez nous, non ? Alors qu'on cesse donc de verdir de peur, d'avoir le cou cassé à force de le plier devant ceux qui confondent stature véritable et arrogance. Le Conseil d'Orientation économique, récemment créé et déjà à l'oeuvre, n'aurait-il pas intérêt à faire siennes les méthodes qui ont si brillamment réussi dans le secteur artisanal ? Quand on peut faire de petites et bonnes affaires, point besoin d'être un génie pour oser s'attaquer aux grandes.

Roger CHAMPOUX

Plus le Québec sera français...

Nous nous inquiétons beaucoup de notre déficit commercial, mais nous devons nous préoccuper aussi de notre déficit touristique. D'après le sous-ministre ontarien de l'Economie, les Canadiens dépensent $200,000,000 de plus en moyenne dans les pays étrangers que les voyageurs de l'extérieur ne dépensent annuellement au Canada. En effet, les Canadiens sont considérés comme de grands voyageurs. Depuis la deuxième guerre mondiale, particulièrement, ils n'hésitent pas à survoler le continent américain ou à franchir les océans. Partout, derrière eux, ils sèment leur argent. On ne circule pas à travers le monde sans qu'il en coûte.

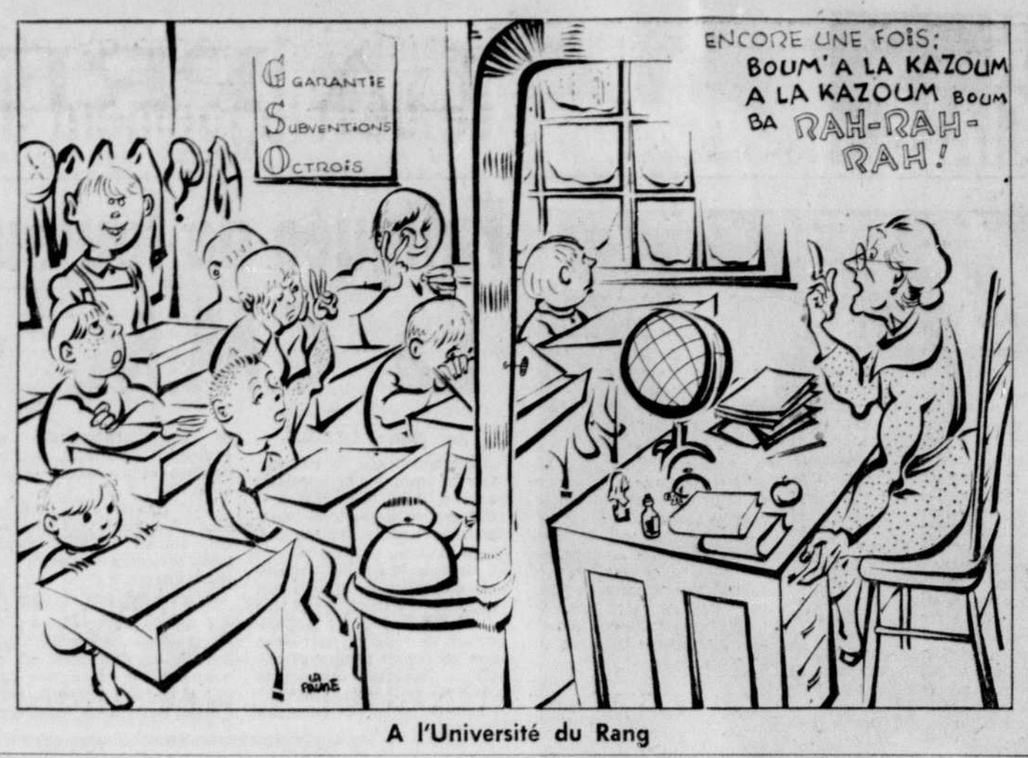
Alors, les Canadiens voyagent-ils trop ? Ont-ils tort de se rendre en Europe l'été et en Floride ou au Mexique l'hiver ? Sont-ils vraiment à blâmer ? Le voyage forme l'esprit, accroît la culture ou, du moins, apporte une distraction et assure le repos.

En réalité, le mal n'est pas tant dans le déplacement des Canadiens que dans l'improductivité de notre industrie touristique. Le Canada possède de grandes attractions, mais il ne les capitalise peut-être pas suffisamment. Laissons de côté le cas des autres provinces. Attachons-nous à celle de Québec.

Sur tous les tons et sous toutes les plumes, on a dit et écrit que le caractère français du Québec constitue un captivant attrait pour les touristes, en particulier des Etats-Unis, le plus grand réservoir de touristes du monde entier. Or, notre visage français est défiguré, balafré par nombre d'affiches anglaises, qui pourraient ou devraient être françaises, par des noms de restaurants, d'hôtels ou de magasins de consonance anglaise quand celle-ci devrait être française.

Nous sommes en pleine campagne de refrancisation. C'est précisément le temps de déployer un nouvel effort pour rendre au Québec son visage français. La saison touristique commencera dans quelques mois. Si nous voulons être prêts, si nous voulons qu'elle soit fructueuse, il faut dès maintenant nous mettre à l'oeuvre. Plus le Québec sera français, plus il recevra de touristes !

Alfred AYOTTE



A l'Université du Rang

LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

Soyons fiers de notre langue

Monsieur le Rédacteur,

Dans une lettre de cette rubrique un M. Beaudin écrit qu'il envoie ses enfants à l'école anglaise parce que tous ceux qui ont l'argent nous forcent à parler anglais. Sachez, Monsieur, que quand vos fils auront un salaire de la part d'une maison anglaise ce ne sera pas parce qu'ils parlent anglais mais parce qu'elle ne pourra trouver de remplaçants de n'importe quelle autre race. Lisez la Presse du jeudi 5 janvier 1961, lisez comment Air Canada traite les jeunes Québécoises qui parlent anglais. Lisez aussi, M. Beaudin, la Presse du 10 janvier, page 4, une lettre signée par Horace LeCompte.

Pourquoi peuvent-ils nous traiter ainsi ? C'est parce qu'ils ont l'aide de gens qui vendent leur race pour un plat de lentilles. Bien entendu il faut être réaliste, nous avons besoin de parler anglais, mais n'importe qui peut apprendre cette langue sans couleur dans une couple de mois. Bien entendu aussi, il y a des gens qui aiment mieux apprendre à jouer aux dames parce qu'ils ne seront jamais capables d'apprendre à jouer aux échecs. Est-ce que par hasard vous auriez déjà classé vos enfants comme des joueurs de dames ? Vous feriez peut-être une erreur. Vous voulez que les autres luttent pour le français et s'ils gagnent la partie vous allez revenir de leur côté ? S'il y a beaucoup de Canadiens-français comme vous, nous n'avons pas fini de ramasser les miettes.

Raymond Lanteigne,
97 Desrochers,
Laval-des-Rapides

Double record

Monsieur le Rédacteur,

Je me dois de revendiquer l'honneur qui revient à mon épouse d'avoir mis au monde le premier bébé de l'année, en plus d'être apparemment la première à donner naissance à des jumelles à cinq minutes d'intervalle, à la fin et au commencement d'une année, soit une à 11 heures 55, la nuit du 31 décembre, et l'autre à minuit exactement, tel que le prouvent les registres de l'Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal.

Hors de toute la publicité faite par les journaux au sujet de la naissance des premiers bébés nés en 1961, en toute justice pour les intéressés, il y aurait donc lieu de vérifier les registres de l'Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal et de l'Hôpital Général de Verdun afin d'établir officiellement à qui revient l'honneur de ce record des nouveau-nés de l'année.

Cette réclamation n'est pas faite pour l'obtention d'aucun gain ou bénéfice matériel mais simplement pour rendre à ma famille l'honneur que lui vaut le double record qu'elle a établi cette année.

Je vous remercie à l'avance de la bonne attention que vous voudrez bien apporter à la présente et vous prie d'agréer mes respectueuses salutations.

Paul-Emile Brouillard
10970, rue Belleville,
Montréal.

Revendiquons

Monsieur le Rédacteur,

Félicitations à LA PRESSE d'avoir éveillé l'opinion publique sur un problème très grave. Nous devons revendiquer avec plus de force que jamais du français, si nous ne voulons pas être bafoués chez nous. J'espère que ce beau geste ne restera pas sans lendemain. Je tiens aussi à féliciter votre journal pour les articles publiés sur le sort que subit la langue canadienne-française dans notre belle province de Québec. J'encourage également tous mes compatriotes canadiens-français à exiger des employeurs anglais un service bilingue. J'espère que LA PRESSE continuera son beau travail si bien commencé. Encore une fois, sincères félicitations. Mon humble avis est de peu d'importance mais c'est en travaillant la main dans la main que nous réussirons à conserver notre langue.

Asmadée Simard
2131 rue Aylwin,
Montréal.

Les lettres envoyées à la "Presse" pour publication sous cette rubrique doivent porter le nom et l'adresse de l'auteur, même si elles ne doivent paraître que sous un pseudonyme. La "Presse" se réserve le droit de ne pas publier les lettres de peu d'intérêt pour le public, injurieuses, abusant des personnalités, ainsi que d'écourter ou même de rejeter les textes trop longs.

Un apport décisif

Monsieur le Rédacteur,

Les prises de position de LA PRESSE concernant la défense des Canadiens français me réjouissent.

Cet apport décisif, malheureusement, nous a longtemps manqué; serait-ce que les Libéraux ont été trop longtemps au pouvoir? En tout cas, la situation s'est beaucoup détériorée et il est difficile de reprendre le terrain perdu.

Pour ma part, je fais grief aux ministres ou députés, de toute farine, qui se sont succédé à Ottawa et même à Québec, de n'avoir pas été d'abord des Canadiens français. Nous n'en serions pas sans cela où nous sommes et le Canada en général y aurait gagné en originalité.

Tôt ou tard, qu'on le veuille ou non, le sentiment nationaliste sera prépondérant. Après tout, nous ne sommes pas inférieurs aux nègres.

Lucien Vincent

Une richesse inexploitée

Monsieur le Rédacteur,

Avec un peu de retard, je retrouve dans la "Presse" du 15 décembre dernier un article coiffé d'un 4 colonnes parlant d'une découverte de gaz naturel à Sorel.

Certainement !

Le Québec est extrêmement riche en gaz naturel, et aussi en pétrole. L'ennui est que jusqu'ici, des intérêts financiers ont toujours voulu chercher ailleurs, alors que nous avons tout chez nous.

On connait depuis bien longtemps les richesses en gaz naturel de la veine explorée depuis 15 années, ou plus, dans diverses régions, et notamment dans l'Assomption (Point du Jour Nord) et ensuite dans Yamachiche. Cette veine que l'on retrouve à Berthier et à Sorel dénote que nous sommes beaucoup plus riches en gaz naturel que bien d'autres centres canadiens.

Dans l'Assomption, les seuls puits d'un ancien chimiste montréalais, M. Napoléon Brouillette, ont donné un rendement fantastique de 1940 à 1959. Ce n'est que par prudence que ces puits ont été bloqués en 1959. On craignait l'explosion. S'il fallait les dégager aujourd'hui, on verrait quelque chose . . .

En 1958, j'ai écrit à ce sujet au président de la Corporation du gaz naturel. Mon père, aujourd'hui décédé, à ce moment agent d'immeubles accrédité, a fait de même. Nous n'avons jamais reçu de réponse.

Il fallait apparemment favoriser l'entreprise du "pipe line" originaire de l'Alberta.

Et penser que nous avons tout sous la main . . .

Il y a de quoi faire lever le coeur !

A. Saint-Pierre
Saint-Hilaire

Les amateurs de Jardins Zoologiques

Monsieur le Rédacteur,

C'est avec grand plaisir que ceux qui aiment les animaux dans cette province, ont appris la récente formation d'une société appellée les Amateurs de Jardins Zoologiques et que tous ceux qui y étaient intéressés seraient les bienvenus comme candidats.

Comme j'aimerais beaucoup m'y joindre, il me ferait plaisir si un de ses membres voulait bien m'informer où et à qui je dois m'adresser pour le faire.

E. Robert
5172 Hutchison
Outremont

Pour joindre les deux bouts

Monsieur le Rédacteur,

L'auteur de la lettre signée "Just-ice" s'indigne de voir les gens user de subterfuges pour réduire leur impôt sur le revenu. Laissez-moi lui rappeler que la justice parfaite, il ne la trouvera qu'au ciel. Si messieurs les curés donnent des reçus pour les bonnes oeuvres, c'est pour venir en aide à leurs paroissiens. Les riches ont mille moyens, honnêtes ou pas, de réduire leurs impôts pour se procurer plus de luxe. Nous, les petits salariés, nous n'avons qu'un seul petit moyen, "ces reçus". Un père de famille qui gagne de $3,000 à $4,500 par année, avec ce que lui enlèvent l'impôt provincial, l'impôt fédéral, l'assurance-chômage, l'assurance-vie, l'assurance - santé, le plan de pension, le syndicat, a peine à joindre les deux bouts, et il s'endette parfois pour procurer à sa famille le 1/100 de bien-être que peuvent se payer tant d'autres. Ce n'est pas un petit remboursement d'impôt de $50 que nous prenons pour chausser les enfants qui va nous couvrir de péchés. Si vous voulez du nettoyage commencez par balayer les gros cigares.

Mme G. Moroni

walter LIPPMANN

Deux attitudes

Dans son dernier message sur l'état de l'Union et sur le budget, le président Eisenhower, comme il était de son devoir de le faire, a exposé ses vues personnelles sur la politique économique des Etats-Unis. Elles diffèrent grandement de celles du prochain gouvernement, non seulement si l'on se réfère aux discours électoraux de M. Kennedy, mais aussi au rapport du professeur Paul A. Samuelson, qui a été rendu public il y a dix jours.

Entre les positions d'Eisenhower et de Kennedy sur les questions de la récession, du budget et de l'état de l'économie, il y a deux points principaux de désaccord. L'un à propos de la présente récession. L'autre à propos de l'état général de l'économie américaine depuis 1955, époque vers laquelle la politique Eisenhower-Humphrey-Anderson lui imprima sa forme.

A propos de la récession, le président Eisenhower a exprimé un optimisme inconditionné en prétendant qu'elle se terminera bientôt d'elle-même et qu'en conséquence les Etats-Unis connaîtraient un léger surplus budgétaire vers la fin de juin. Le rapport de Samuelson à M. Kennedy repousse l'idée que les Etats-Unis puissent s'attendre que la récession passe bientôt d'elle-même. Le rapport propose certaines mesures modérées, mais immédiates, pour renflouer l'économie, représentant de $3 à $5 milliards de dépenses de plus que n'en projette Eisenhower. Mais ces suggestions sont accompagnées de l'avertissement que la récession peut s'aggraver encore. Le chômage, qui représente actuellement environ 6 pour cent du marché du travail, pourrait s'élever à 7½ pour cent, ce qui représente le plus haut niveau de l'après-guerre. En prévision de ce cas, il est conseillé au gouvernement Kennedy d'être prêt à prendre des mesures plus poussées de renflouage, y compris peut-être une réduction temporaire des impôts.

Pour le moment, nul ne peut dire si ces mesures seront nécessaires, mais il y a de bonnes raisons de ne pas partager l'optimisme d'Eisenhower à propos de la récession. Cette réticence peut d'ailleurs s'appuyer sur un précédent. Au début de 1958, durant la seconde récession sous Eisenhower, le président avait prédit un faible surplus budgétaire pour 1958 et un surplus plus considérable pour 1959. Mais, en fait, à cause de la récession, le budget de 1959 a souffert d'un déficit de $12 milliards, le plus fort déficit jamais connu. Après cela, il faut envisager avec prudence et scepticisme la prédiction optimiste que la situation se redressera rapidement d'elle-même et qu'il n'y faut d'autre remède que des paroles de confiance et d'espoir.

Le désaccord entre Eisenhower et Kennedy à propos de la récession n'est toutefois pas aussi important que leur divergence de vue sur l'état général de l'économie.

Le président Eisenhower a déclaré, dans le message sur l'état de l'Union, que l'économie américaine avait porté sa production nationale brute à plus d'un demi-trillion de dollars au début de 1960, la production du pays en biens et services étant de près de 25 pour cent plus élevée qu'en 1952.

Bien que les chiffres soient exacts, l'impression de croissance rapide qu'ils veulent donner est trompeuse, car ils ne tiennent pas compte du fait que depuis 1952 la population continentale des Etats-Unis a augmenté de quelque 25,000,000 d'habitants.

De 1955 à 1960, la production nationale brute aux Etats-Unis est passée de $448 billions à $503 billions (c'est le demi-trillion du président). Cela représente une augmentation de 2.6 pour cent par année, ce qui correspond au plus bas niveau de croissance chez les nations industrialisées du monde. Pire encore, si l'on tient compte de l'augmentation de la population, ces chiffres signifient que la production annuelle per capita a augmenté d'un peu moins d'un pour cent.

Cette stagnation de la production est à la racine de plusieurs des problèmes domestiques et étrangers des Etats-Unis. Le raport de Samuelson à Kennedy affirme ce qui suit: "Si notre économie avait progressé depuis 1956 — non à la vitesse spectaculaire des économies de l'Allemagne de l'Ouest et du Japon ou à la rapidité des régimes totalitaires, mais au rythme modeste qui correspond à notre marché du travail et à nos lignes de productions — nous aurions pu espérer obtenir en 1961 une production nationale d'environ 10 pour cent supérieure aux $500 milliards de croissance enregistrés.

Cela signifierait, précise le rapport, que les Etats-Unis produiraient environ pour $50 milliards de plus par année, ce qui, au taux actuel des impôts, rapporterait un surplus budgétaire de $10 milliards.

Ceux qui prétendent que sans inflation ou règlementation le taux de croissance de la production américaine ne peut être augmenté au-delà du niveau d'Eisenhower devraient réfléchir au sens de ce qu'ils disent. Cela signifie que les Etats-Unis ne peuvent dorénavant réaliser le taux de croissance qu'ils ont réalisé pendant plus d'un siècle. Cela signifie que, comparés à leurs compétiteurs économiques, sans parler de l'Union soviétique, les Etats-Unis, tout en étant encore de beaucoup les plus puissants, ont un développement lent et stagnant. Faut-il accepter ce point de vue? Ne serait-il pas préférable d'être un peu moins optimiste à propos de la récession actuelle et d'avoir un peu plus confiance dans l'avenir des Etats-Unis ?

Mais ce n'est pas tout. Le gouvernement Kennedy ne se verra pas confronté seulement avec le taux de croissance économique, mais devra déterminer le genre de cette croissance.

Les vues du président Eisenhower sur ce point ont été clairement exposées par le président de son conseil économique, M. Saulnier, qui affirma en 1949 : Tel que je comprends l'économie, son but ultime doit être de produire plus de biens de consommation. C'est le but de tout notre travail : produire des biens pour les consommateurs." Puis il ajoutait : "Si vous considérez le total de la production nationale brute, vous trouverez que sa croissance a diminué au cours des dernières années. Mais si vous considérez la production des biens de consommation, que je me crois obligé de pousser à son maximum, vous trouverez qu'elle a augmenté."

Les résultats démontrent que si c'était là le vrai but, le gouvernement Eisenhower l'aurait atteint. Entre 1955 et la première moitié de 1960, la consommation individuelle a augmenté de 3.3 pour cent par année, tandis que la croissance totale de la production n'était que de 2.6 pour cent. Ce n'est pas la caractéristique d'une société prudente et bien équilibrée que les dépenses du consommateur augmentent plus rapidement que celles des placements en vue de la production ou de la défense nationale, quand cette société doit faire face à une croissance explosive de la population et à sa concentration dans les grandes villes.

la presse étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère

Position délicate de M. Dayal

NEW YORK — Analysant la situation du Congo "qui va de mal en pis", le **NEW YORK TIMES** souligne dans un éditorial la position difficile dans laquelle se trouve M. Dayal qui représente sur place les Nations unies mais qui se trouve aux prises avec "un cas de conscience parce que le gouvernement indien supporte Lumumba alors que les Nations unies ont décidé par leur vote de reconnaître le président Kasavubu."

"En conséquence, continue l'éditorialiste, les rapports entre M. Dayal et les autorités congolaises n'ont jamais été bons. Le conseiller militaire indien a déjà été remplacé et il est évident qu'il serait indiqué de mettre à la tête de la mission de l'ONU un fonctionnaire vraiment impartial."

"En attendant, on ne peut qu'espérer que le projet du président Kasavubu d'une conférence 'de la table ronde' réussisse à améliorer la situation. Sinon, les Nations unies devront agir d'une manière plus énergique que jusqu'à présent ou assister à la débâcle de toute sa mission au Congo".

Sur la route des négociations

NEW YORK — Dans un éditorial le **NEW YORK TIME** se félicite de ce que le communiqué du F.L.N. publié à Tunis "ouvre la route aux négociations".

L'éditorialiste ne nie pas que des problèmes restent encore à résoudre, notamment celui du degré de participation du F.L.N. aux "institutions transitoires".

"Les Français — ce qui veut dire le président de Gaulle — n'accepteront pas que le F.L.N. soit le seul représentant de l'Algérie. Ils insisteront pour que d'autres éléments musulmans jouent un rôle, et, surtout, ils s'efforceront de protéger les intérêts des 1,200,000 Européens dont la situation est maintenant devenue si vulnérable. On peut dire d'une certaine manière qu'ils ont été abandonnés par les électeurs de France. Ils sont découragés et avec raison.

"Le président de Gaulle, par ailleurs, doit se sentir encouragé, conclut le grand journal newyorkais. Il va certainement poursuivre ses projets d'une Algérie algérienne, encouragé non seulement par l'appui de la grande majorité des Français et des musulmans algériens, mais par le consentement du gouvernement provisoire algérien de négocier avec lui."



Que sait-on sur le Laos?

NEW YORK — Le **NEW YORK HERALD TRIBUNE** écrit sous le titre : "Ce que nous avons besoin de savoir au Laos" :

"L'écran de rumeurs et d'ignorance qui obscurcit la véritable nature des faits au Laos n'est pas le moindre des dangers que comporte cette crise et c'est le premier qui devrait être écarté.

"Car si nous ne savons pas — comme, de toute évidence, nous ne le savons pas jusqu'à présent — ce qui se produit réellement là-bas, il sera impossible de trouver la bonne politique ou marche à suivre qui pourrait sauver ce pays de l'emprise des communistes . . .

"Personne, par exemple, ne semble savoir si sept bataillons de troupes du Nord-Vietnam ont ou non envahi le Laos et cela sept jours après que l'invasion a été annoncée par le premier ministre Boun Oum. Pourtant il est d'une importance capitale qu'on connaisse la vérité, quelle qu'elle soit.

"Il est peut-être significatif que la Thaïlande, tout aussi opposée que n'importe quel autre pays aux manoeuvres communistes au Laos, soit aujourd'hui en faveur d'une solution "politique", c'est-à-dire qui exclut toute intervention militaire de l'OTASE . . ."

SERVICE FRANCE-PRESSE

Une rupture inévitable

WASHINGTON — Voici quelques commentaires de journaux américains sur la "rupture inévitable" des relations diplomatiques entre les Etats-Unis et Cuba :

Le WALL STREET JOURNAL : Personne ne peut dire si la politique des Etats-Unis réussira, mais qu'elle réussisse ou non il vient un moment où il est ridicule de s'efforcer de sauver les apparences. Castro et ses acolytes communistes ont tendu nos relations jusqu'au point de rupture. Il est incontestablement préférable que les Etats-Unis aient fait le dernier pas avant lui . . .

NEW YORK HERALD TRIBUNE : En rompant leurs relations avec le gouvernement cubain actuel, les Etats-Unis ont agi de la seule manière possible . . . Maintenant la question est de savoir combien de temps Castro va durer. Son comportement lui a valu, au cours des deux dernières années, de puissantes inimitiés aussi bien parmi les Cubains de l'île que parmi ceux qui se sont exilés.

Il y a là un domaine où la politique américaine doit faire preuve de prudence. Toute l'Amérique latine va avoir les yeux fixés sur ce qui se passe dans les coulisses parmi ses adversaires. Si nous cédons, ou si nous semblons céder, aux tentations de l'intrigue et des expédients, nous ferons le jeu de Castro, quel que soit son sort. La victoire morale est probablement celle qui, en définitive, comptera le plus et nous devons être décidés à ne pas la laisser nous échapper.

WASHINGTON EVENING STAR : Notre principale préoccupation maintenant va être l'évacuation rapide des Américains désirant rentrer chez eux. Ce problème va vraisemblablement être résolu en coopération avec la mission diplomatique suisse à laquelle nous avons demandé de se charger de nos futures relations avec Cuba.

Tous ces événements regrettables viennent couronner la célébration par Castro du deuxième anniversaire de son succès comme dictateur révolutionnaire. Il règne aujourd'hui sur un pays où il n'existe nulle liberté et où la terreur et les actes de violence sont courants . . .

PHILADELPHIA INQUIRER: La rupture par les Etats-Unis des relations diplomatiques avec Cuba marque un tournant dans nos relations avec Fidel Castro, tournant qui pourrait être le prélude à l'isolement total du dictateur cubain au sein de l'hémisphère.

La rupture annoncée par le président Eisenhower apparaissait inévitable devant l'accentuation des vexations et des dénonciations dirigées contre les Etats-Unis par Castro et devant son alliance de plus en plus ouverte avec la Russie soviétique, la Chine communiste et le communisme international . . .

Six autres pays américains ont déjà rompu leurs relations avec Cuba et d'autres envisagent de le faire. La décision des Etats-Unis devrait polariser la politique des pays d'Amérique du Sud contre le foyer pro-communiste qui a éclaté au milieu d'eux et aboutir, peut-être, à une quarantaine concertée et effective.



La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste Canada, sauf Montréal et banlieue, un an : $6.00 ; Etats-Unis : $7.50

"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa"

Une indulgence à sens unique

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi de venir solliciter de nouveau l'hospitalité de votre journal pour répondre à Monsieur ou Madame "E. R. de Montréal" qui n'a pas prisé —il s'en faut de beaucoup—, ce que j'écrivais dans vos colonnes le 7 janvier courant.

Je m'attendais, veuillez le croire, à certain réquisitoire de ce genre, et à rencontrer certains "scandalisés" comme M. ou Mme "E. R." Chaque fois qu'un pauvre malheureux a l'audace de prendre la défense de notre clergé vilipendé, ridiculisé, calomnié, il peut s'attendre à ce qu'on invoque contre lui les principes de **charité** et **pitié**, non pas pour le clergé attaqué, mais pour les calomniateurs, les salisseurs de réputation. Paul Claudel, parlant de ces salisseurs et calomniateurs, a des paroles dures : "Entre la vérité et l'erreur on se plaît à trouver autant de passages et de nuances que sur le cou de la colombe . . . Que de précautions, que de chatteries, que de caresses... Ce n'est plus l'épée et le gourdin : c'est la plume du paon, c'est la feuille de rose, c'est le petit vent du Nord!..."

Ainsi, parce que j'ai pris le gourdin pour frapper un "salisseur" de notre clergé, parce que j'ai pris — après en avoir averti le lecteur et le "Frère Untel" — le même style gouailleur que ce "Frère Untel", Monsieur ou Madame "E. R." est tout scandalisé ! Il ne s'est pas scandalisé des sornettes débitées contre notre clergé dans ces "Insolences du Frère Untel"; mais il se scandalise de ce que l'on emploie la même manière que leur écrivain calomniateur ! On invoque la **charité** pour le voleur, mais on oublie le volé. On crie haro sur la police, mais on demande pitié pour le malfaiteur ! Le Christ, pourtant si bon et si miséricordieux pour le pécheur, et non pour le péché lui-même, a pris le fouet pour chasser avec véhémence les vendeurs du temple : il est quand même resté le Christ bon et miséricordieux tout en prenant la défense de "la maison de son Père".

A Monsieur ou Madame "E.-R.", je dirai plus particulièrement : 1.— Je n'ai pas cité un seul passage de la Sainte Ecriture ; c'est le "Frère Untel" qui a abusé en séparant de son contexte certaine parole de la Sainte Ecriture ; 2.— Je n'ai jamais entendu dire qu'on ait pleuré à la **sortie** d'un malade **guéri** qui laisse le sanatorium, mais on pleure quand il **entre**. Je sais ce dont je parle. Quand mon frère est entré à l'hôpital, j'ai pleuré, mais quand il en est sorti guéri, j'en étais heureux et pour lui et pour toute la famille. 3.— Que le "Frère Untel" ait été obligé de faire du sanatorium, c'était vraiment un malheur ; mais qu'il ait employé sa santé recouvrée à écrire les sornettes que je lui reproche avec beaucoup d'autres, c'est un autre malheur, car il aurait pu l'employer à meilleur escient. 4.— Quant à vos élucubrations sur la grandeur de la paternité, ma nombreuse famille pourrait vous répondre : un véritable père doit **défendre** ses enfants; et c'est ce que j'ai fait devant la vague d'anticléricalisme qui depuis "Les insolences du Frère Untel" déferle sur le Canada français. 5.—Enfin, il ne faudrait pas oublier qu'il s'agit du livre intitulé "Les insolences du Frère Untel" qui a connu grande publicité et qui a fait la joie des anticléricaux et la fait encore, ici au Canada français et ailleurs. Vous n'avez pas réfuté un seul de mes allégués: les faits sont là et demeurent.

Vous êtes indigné, scandalisé, dites-vous ? Tant pis. J'ai ici d'autres manifestations d'opinions qui ne le sont pas, entre autres celle-ci : "Votre mise au point est à la fois remarquable et courageuse", et c'est signé par quelqu'un de Montréal qui est remarquable par sa pondération et bien connu à la T.V.

Père Untel,
Chemin Ste-Foye,
Québec

Réforme urgente

Monsieur le Rédacteur,

D'après le Père Untel, le Frère Untel est un trouble-fête. Dans les "Insolences" le Frère décrit son genre d'apostolat et donne une violente poussée à ceux qui l'ont empêché de faire progresser les enfants. Il dit tout haut ce que pensent tout bas les parents payeurs de livres scolaires et qui se sacrifient pour faire instruire leurs enfants. C'est son courage qui l'a fait louanger.

Si le Père Untel faisait un genre d'apostolat en empêchant ses semblables de se faire mourir à boire ou simplement d'être "de dignes scieurs de bois", il s'attirerait des louanges lui aussi, même s'il bousculait les responsables.

Tout ce qui sert à la nourriture, à l'habillement est étiqueté en anglais. Aucun jeu d'enfant n'est en vente, n'est expliqué en français. La moitié de notre nouveau Grand Séminaire, à Québec, est occupée par le St. Lawrence College. Si l'on continue à traiter d'anticléricaux ceux qui crient : "Danger", bientôt les métèques seront maîtres, là comme ailleurs.

M. le premier ministre doit protéger nos droits, c'est son devoir. Il est urgent qu'il nomme un ministre de l'Instruction Publique, professeur de carrière encourageant le français, qui représentera les parents et fera l'uniformité des manuels pour aider les familles qui déménagent, et bien d'autres choses. C'est un poste vulnérable, exposé à la critique, et il ne convient pas qu'un évêque soit à la tête de ce département. Etant chef de diocèse jusqu'à sa mort, cet homme respectable a suffisamment d'occupations avec sûrement la sagesse de le comprendre. Cela n'empêche en rien les prêtres comme les laïques compétents d'être aux postes qui leur conviennent.

Ce ministère est essentiel, étant à la base de tous les autres: Agriculture, Colonisation, Commerce, Industrie, etc. progresseront d'après la génération formée dans les écoles.

Mme Unetelle,
rue St-Cyrille,
Québec.

Paix et vérité

Monsieur le Rédacteur,

C'en était fait. L'éditorial de La Presse du 24 décembre nous le laissait clairement entendre. Cette conspiration "diabolique" contre la vérité n'était pas de chez nous, mais d'outre-frontières. Allez donc ! Conspiration diabolique contre la vérité dans la "catholique" province de Québec ? Impensable ! Il fallait tourner ses regards vers des pays lointains et "bien méchants" pour y voir des gens en vue oser lutter contre la vérité.

Dieu, cependant, est aussi persévérant que le diable. Un soir, au chapelet, le Cardinal recommanda à ses fidèles de lire et méditer le discours de Noël de Jean XXIII, chef-d'oeuvre de raison et de grâce. Mais nous n'en sommes plus aux beaux jours où la Presse publiait le texte intégral du message de Noël du Souverain Pontife. Force nous était de demeurer sur notre appétit et de laisser lettres mortes l'invitation du Cardinal.

Fort privilégié, il nous a cependant été donné de pouvoir lire ce discours du Pape dans la livraison du 23 décembre de l'Osservatore Romano. Quelle révélation ! Combien de débats suscités chez nous cette année n'y voyait-on pas clairement résolus ! Jean XXIII y parle de la doctrine des deux Testaments "essence et splendeur de la vérité . . ., substance d'un enseignement vivant qui domine tous les développements de l'ordre naturel et surnaturel".

Et voici que Jean XXIII nous parle de la "conjuration diabolique contre la vérité". A propos de quoi, de qui ? Des seuls chefs d'Etat ? Non pas ! Le Pape parle des cinq commandements qui suivent le quatrième : "Honore ton père et ta mère". Et qu'en dit le Souverain Pontife ? "La vie qui se déroule sous nos yeux, dit-il, n'est-elle pas pratiquement un exercice étudié de leur contradiction : cinquième, tuer; sixième, forniquer; septième, voler; huitième, porter de faux témoignages, en vertu d'une conjuration diabolique contre la vérité" ? Et Jean XXIII dit: "Penser, honorer, dire et faire la vérité; en énonçant ces exigences de base de la vie humaine et chrétienne, une plainte monte du coeur aux lèvres : où est sur la terre le respect de la vérité ?" Et nous allons affirmer que cet oasis de vérité inconnu du Saint-Père, on le trouve chez nous ? Plus qu'un simple manque de civilité ou de modestie, il faut y voir un pharisaisme éhonté ou une tromperie malhonnête.

Vouloir "désamorcer" les mots "laïcisme", "socialisme", etc., ça paraît bien, surtout si c'est lancé sur la T.V. d'Etat. Mais quand un archevêque se donne la peine d'écrire une lettre pour mettre tous ses fidèles en garde contre le laïcisme, quand trois évêques font une déclaration publique pour que nous ne nous acheminions pas imprudemment vers une école sans Dieu, est-il à propos de dire qu'il y a un "bon laïcisme" et que dans une province comme la nôtre on ne saurait entrevoir la possibilité d'un enseignement non confessionnel ? Ou nos évêques radotent, ou nos journalistes nous leurrent. Je n'ai jamais reconnu à Castro le droit de condamner en bloc, au nom du Christ, l'Episcopat cubain, et je n'ai pas pleinement perdu confiance dans l'Episcopat du Québec.

Le journaliste peut facilement se croire roi et maître, apte à juger de tout. Chaque jour, sa plume FORME l'opinion de ses lecteurs. Et Jean XXIII n'a pas craint d'affirmer dans son message de Noël : "On voit malheureusement presque tous les jours rapporter ou discuter les questions avec une légèreté déconcertante et sous une forme qui dénote l'impréparation — c'est le moins qu'on puisse dire — de ceux qui se fixent un tel but. C'est pourquoi, . . . Nous avons invité tous ceux qui ont la volonté et les moyens d'agir sur l'opinion publique, à n'intervenir jamais que pour clarifier les idées et non pas les embrouiller, à observer la correction, le respect". Nos caricaturistes observent-ils toujours cette correction, ce respect ? Ceux qui, dans nos journaux catholiques, interprètent la pensée de nos évêques, le font-ils avec assez de sérieux, de préparation, d'objectivité, de façon à éclairer et non à embrouiller ?

La Sagesse dit : "Prêtez l'oreille, vous qui commandez aux foules, . . . Un jugement implacable s'exerce en effet sur les grands ; au petit, par pitié, l'on pardonne, mais les puissants seront châtiés puissamment . . . une enquête sévère attend les puissants". (Sag. VI) Ceux qui forment l'opinion publique ne sont-ils pas devenus, dans un monde démocratique, les puissants de ce monde ?

Gilles Poupart, m.d.

Pour les indigents

Monsieur le Rédacteur,

Pourquoi n'y aurait-il pas des médecins attitrés au service des malades indigents qui bénéficieront de l'assurance-hospitalisation ?

Puisque le gouvernement, ni aucun hôpital, pas plus qu'un grand nombre de compagnies d'assurances ne veulent s'en charger, à quel bénéfice les médecins pourront-ils s'attendre en procurant des soins assidus à des patients sans ressources ?

Ce n'est pas une telle perspective qui incitera des étudiants à choisir une profession devenue aussi peu lucrative au cours de leurs premières années de pratique.

Il est notoire que les médecins d'expérience sont retenus par des gens fortunés. C'est dire que les indigents devront servir de cobayes aux jeunes médecins, alors qu'il n'y aura que les médecins d'expérience assez philanthropes pour s'attarder au soin des indigents sans perspective de rémunération.

Qu'en dites-vous, messieurs de la hiérarchie gouvernementale ? Faut-il craindre que l'on ne crie au favoritisme si des praticiens reconnus étaient assignés aux malades indigents de chaque district ?

Y a-t-il quelqu'un qui ait jamais jeté les hauts cris quand un juge demande à un inculpé de se pourvoir d'un procureur pour sa défense ? Si l'inculpé n'a pas les moyens de s'assurer les services d'un procureur la Cour lui en assignera un parmi ceux nommés et rémunérés par les autorités. Alors pourquoi les malades indigents n'auraient-ils pas la même ressource ?

Il convient en toute justice que notre gouvernement fasse droit à des demandes aussi pressantes puisqu'il est devenu pourvoyeur et défenseur des nécessiteux et à plus forte raison si on leur impose une taxe, si minime soit-elle, en vue de leur garantir une hospitalisation inadéquate.

E.M.C.

MM. les médecins, Bonne Année ?

Monsieur le Rédacteur,

Ce n'est pas aux vrais confrères ni aux médecins sincères que s'adresse cette interrogation. Pour eux, surtout pour les praticiens, c'est une exclamation que j'aurais sûrement posée. Car je reste à leur égard plein de sympathie et décidé plus que jamais à les défendre jusqu'au bout de mon encre, dussé-je même me détacher complètement de ce que d'aucuns croient qui m'attache. Libre et indépendant de pensée (seulement !), j'ai pour eux tous les égards et je présente à chacun mes voeux de bonheur, de santé (attention à l'infarctus !) et de prospérité.

Eh oui, de prospérité. Avec ce qui nous attend, ce mot peut choquer. Mais puisque le médecin commence sa vie productive vers la trentaine, qu'il meurt en moyenne vers la cinquantaine et demie et qu'on va peut-être lui demander avant longtemps, s'il n'y prend garde, de travailler à la façon d'un égoutier ou d'un plombier, il a tout de même le droit de dire ouvertement qu'aucun métier au monde n'exige de ses membres de se créer des moyens d'existence, de fonder une famille, de l'élever, de mourir ensuite à la tâche, pauvre comme devant, sans aucune retraite assurée, en un peu moins de vingt-cinq ans.

Bonne année ? Interrogation directe sur celle qui vient de se terminer. En sommes-nous tellement satisfaits ? Et ceux qui en ont aidé l'orientation en tirent-ils de quoi être contents ? Tous ces bills créant en associations séparées le sirop de tolu comme la radiation, le bistouri comme le massage, le masque à gaz comme la passe magnétique, étaient-ils vraiment nécessaires ou utiles ? Ne nous divisent-ils pas en miettes ? Tous ces taux, dits tarifs, qui varient de l'ongle incarné à l'autopsie, de la simple auscultation au doigt dans le derrière, de la dermographie au relèvement des mamelles, du bain de siège à la douche vaginale, du ticket d'autobus au nombre de tours de roues de la 340 H.P., de l'acte médical à la dichotomie "poulée", est-ce vraiment si bien que cela ?

Et nous pourrions en dire davantage. Ainsi ce grand chirurgien d'un hôpital, aussi fermé qu'asphyxiant, ce savant clinicien qu'aucun confrère ne reconnaît tel hors ce lieu et qui, tous deux, regardent d'un oeil torve le "p'tit" praticien qu'ils considèrent tout simplement comme l'aiguilleur attitré de leur santé pécuniaire plutôt qu'autre chose — l'éthique ne les étouffant guère; — cet ignorant qui voudrait être chef de service dans un grand hôpital et qui n'a d'autre titre scientifique que ses qualités exceptionnelles de dénigreur et de fort-en-gueule; et les autres, les combinards, qui vont même jusqu'au Parlement pour essayer de dégommer leurs directeurs et prendre leur place dans l'espoir de se voter à l'abri de règlements douteux des salaires ronflants; les pseudo-spécialistes dont la clientèle est formée de 80% de malades divers et de 20% de leur spécialité (alors que c'est l'inverse qu'il faudrait), qu'on laisse ainsi rôder dangereusement et inconsciemment et dont tout le monde parle en catimini.

Et toutes ces guérillas entre camarades qui devraient s'épauler au lieu de donner l'impression d'une guerre intestine ou d'un mauvais accord. Et la lutte sournoise de certains groupements contre le Collège, seul organisme qui puisse vraiment et légalement avoir la puissance et la fermeté nécessaires pour protéger la santé du public, prendre en main nos intérêts professionnels et qui reçoit de part et d'autre des coups bas que réprouve notre éthique. Et tous ces lèche-pieds (encore suis-je poli) de la puissance, de quelque côté qu'elle se montre, de certaines administrations hospitalières qui veulent s'affranchir, sinon s'enrichir, à nos dépens. Si bien qu'on se demande en certains milieux si l'humble hôpital privé ne deviendra pas la ligne de défense de la médecine d'aujourd'hui dans son sens le plus humain du mot.

Bonne année, oui : pour 1961! Mais, en 1960, j'ai nettement l'impression que notre profession a marché dans . . . Je vous laisse imaginer ce que je pense, mais n'allez pas me répondre que cela lui a porté chance.

Roméo Boucher

Commission Tremblay et l'actualité 1961 (5)

Le développement de nouvelles universités était prévu en 1955

par **Gaston DUGAS**

En partie au moins, la Commission Tremblay sur les problèmes constitutionnels approuvait, par anticipation, le projet de la Compagnie de Jésus de doter la province de nouvelles universités, et reconnaissait aussi dans une certaine mesure les quatre dernières années du cours classique comme étant de niveau universitaire.

Au début de son étude sur les problèmes de l'enseignement, la Commission signalait en effet que "pour prendre une vue d'ensemble du problème de l'enseignement comme il se pose aujourd'hui (1955) et se posera au cours des années à venir dans la province, et en évaluer les exigences financières", il fallait considérer simultanément cinq grands facteurs, dont **"le développement** des institutions existantes et la création pour répondre aux besoins d'une économie en pleine expansion et en pleine évolution, **de nouveaux centres de spécialisation** au niveau technique et **au niveau universitaire** et des organismes de recherche sur lequel doit s'appuyer l'enseignement supérieur".

En reconnaissant, sinon en favorisant, "le développement de nouveaux centres de spécialisation au niveau universitaire", la Commission donnait certainement un bon argument aux Jésuites. La phrase peut fort bien être interprétée comme signifiant que la Commission prévoyait par là un développement de "centres provinciaux" de haute culture et non la multiplication, dans une ville donnée, de ces maisons de haut savoir. Si, en 1955, les commissaires prévoyaient que certains collèges de la province allaient bientôt être prêts à assumer ce rôle, il est douteux qu'aujourd'hui ils refuseraient aux Jésuites la requête que l'on connaît.

La Commission d'aide aux universités

La même Commission recommandait la création d'une commission d'aide aux universités et d'un fonds provincial des universités pour que soient plus sûrement atteints les divers objectifs indispensables au bon fonctionnement de ces institutions. L'automne dernier, le gouvernement a créé un comité chargé d'étudier cette question et de faire des recommandations en vue de la création éventuelle de cette organisme. Les six universités de la province font partie de ce comité de travail, de même que des représentants des collèges classiques : en agissant de la sorte, le gouvernement réalisait une recommandation du rapport Tremblay.

"La situation financière des collèges classiques étant ce qui a été indiqué dans les pages précédentes d'une part, et d'autre part **leurs relations académiques avec les universités étant ce qu'elles sont,** disait-on dans le rapport, il nous paraîtrait avantageux d'étendre aux collèges classiques, par l'intermédiaire de la Fédération et **pour la partie des études post-élémentaires qui se rattache au cycle universitaire,** les fonctions de la Commission d'aide aux universités. Cette commission pourrait, ou bien garder le même nom ou bien s'appeler Commission de l'aide à l'enseignement supérieur. Elle remplirait pour les collèges les fonctions qui lui sont assignées pour les universités.

"Cette extension est d'autant plus plausible que la commission serait l'interprète des universités franco-catholiques et des universités anglo-protestantes, et que, dans le cas de ces dernières, la deuxième partie de l'enseignement post-élémentaire est directement sous leur juridiction financière. Si son mandat ne s'étend pas aux collèges franco-catholiques, la commission se trouvera à jouer auprès du gouvernement un rôle différent selon qu'elle interprétera les besoins des institutions franco-catholiques et ceux des institutions franco-protestantes. L'extension des fonctions de la commission d'aide aux universités serait à notre avis un précieux élément de solution au problème financier des collèges."

Point de vue respecté

La dernière administration de l'Union nationale a d'ailleurs respecté ce point de vue, l'hiver dernier, dans la présentation de la "loi concernant une aide financière aux universités de la province". Cette loi accorde aux universités de la province (et à toute institution dont l'enseignement au niveau universitaire conduit à un baccalauréat en vertu de ses propres pouvoirs ou par suite d'une con-

Voir UNIVERSITES, page 9

"Nous devons prévoir de GRANDES universités"

-- M. M.G. Ross

VANCOUVER. (PC) — Le président de la nouvelle Université York de Toronto a déclaré cette semaine que les institutions canadiennes de haut savoir devront être prêtes à recevoir 350,000 étudiants dans une vingtaine d'années.

M. Murray G. Ross a déclaré que pour répondre à ces besoins le Canada devra posséder "peut-être 12 à 15 universités ayant chacune plus de 15,000 étudiants".

"Tout ce qu'on entend au sujet de la nécessité de maintenir de petites universités n'est pas réaliste, a-t-il dit. La tendance est aux grandes universités et je ne crois pas qu'on puisse rien y faire.

"Il est stupide de parler de grandes universités comme s'il s'agissait de monstruosités. Nous devrions nous efforcer de trouver les moyens de garder à nos grandes universités leurs hauts standards et leur intégrité."

M. Ross a rappelé que 10.1% de la population de 18 à 21 ans fréquentent actuellement l'université, soit 102.000 étudiants. "Dans 20 ans, la proportion du même groupe d'âge aux études sera de 20% et la population étudiante s'élèvera à 350,000."

M. Ross a signalé que l'accroissement de la fréquentation universitaire sera dû au problème social. "Le mot d'ordre en Russie est que l'éducation est la clef du progrès économique. Ce mot d'ordre aura certainement des répercussions au Canada et fera augmenter le taux de la fréquentation universitaire dans notre pays."

Votre médecin vous parle...

(Rédigé sous les auspices du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec)

Couleur d'urine

Dr Roméo Boucher, M.D.

Expression consacrée pour désigner la coloration de certains liquides plus ou moins appétissants. Couleur de pisse, de pissat de vache, qui n'a entendu cela comme terme de comparaison ? Mais avant de passer aux diverses teintes que peut prendre l'urine en certaines occasions, il faut savoir que normalement elle est jaune ambrée. Si elle devient plus foncé, c'est qu'on urine moins; plus pâle, qu'on urine davantage, ce que les médecins désignent sous le nom de polyurie, qui veut dire urine abondante, copieuse.

Comment savoir que l'urine n'a pas sa couleur normale ? C'est très simple, il faut la diluer au taux normal d'une pinte et demie par 24 heures. C'est alors qu'on voit s'il existe vraiment un changement de couleur. En général, limpide à l'émission, dès qu'elle se refroidit il se rassemble de petits nuages composés de cellules banales des muqueuses urinaires. Est-ce dangereux ? Non. Est-ce une anomalie ? Non plus. Cependant il existe des urines "chargées", comme disent les gens, et qui les inquiètent beaucoup. A quoi est-ce dû ? A des urines acides, ce qui ne préjuge en rien de la quantité d'acide urique émis. Chauffez l'urine, rendez-la un peu alcaline et tout disparaît en un rien de temps. D'autres fois, les urines sont tellement alcalines qu'on voit au fond du flacon où on les a recueillies comme un dépôt blanchâtre, assez dense qui, lui aussi, inquiète celui qui les a émises. Signe de maladie ? Pas encore, mais insuffisance d'acidité, surtout après les repas. Quelques gouttes d'acide et le liquide redevient clair. Pour l'édification de ceux que la question intéresse, n'oublions pas que plus on mange de viande, des oeufs, de poisson, plus l'acidité urinaire est grande. Par contre, le régime végétarien l'alcalinise et d'autant plus qu'il fait chaud et que l'on garde sa vessie pleine trop longtemps.

Ceci dit, revenons aux couleurs. L'urine peut-elle prendre diverses couleurs? Cela va de soi. Quelques-unes sont d'origine alimentaire, d'autres d'origine médicamenteuse, d'autres enfin d'origine pathologique.

Pour rendre ce bref exposé plus clair, soulignons qu'on divise ces couleurs en quatre groupes, division fort arbitraire parce que dans chacun d'eux toutes les nuances intermédiaires peuvent se voir avec différentes intensités.

Les urines jaunes, d'abord. Quand elles sont dues à la présence des pigments biliaires dans les cas d'insuffisance du foie, par exemple. Plus on en passe, plus la couleur varie du jaune-orange au jaune-vert, même au vert foncé. Quand il y a un autre pigment biliaire dit urobiline et que l'urine reste exposée à l'air, c'est une magnifique teinte jaune orange qui apparaît. Tout cela indique une urine pathologique et c'est au médecin de savoir si cela colle au tableau des autres symptômes qu'il trouve à son malade, comme c'est au chimiste à déceler la présence de ces pigments. Cela ne se voit pas toujours à l'oeil nu et il existe des recherches pour les mettre en évidence. Par contre, il y a des médicaments tels que la santonine (urines jaune d'or), le séné (teinte orangée), l'acide picrique (jaune franc), le pyramidon, pour n'en nommer que quelques-uns.

Les urines rouges varient du rose au rouge pourpre en passant par le brun rouge. C'est à la présence de sang qu'il faut penser dans ce cas, en se rappelant que plus il y a de sang plus la couleur est évidente et que plus l'urine est exposée à l'air, plus elle tourne vers un brunissement progressif. Absolument comme dans la coagulation. D'autre part, si l'urine est chargée d'acide urique, c'est le rouge-brique qui domine. Il faut aussi, à la constatation d'une urine rouge, se rappeler si l'on a mangé des bonbons (certains sont colorés à l'aniline), des betteraves, pris d'autres médicaments qui, dans une alcalinité urinaire, tournent au rouge. Il y a aussi une maladie, la porphynurie (je m'excuse de ce grand mot), dont les urines, à la lumière, varient du rouge porto au rouge brun foncé. Cette maladie se voit au cours d'intoxications graves par le plomb ou par les barbituriques (pilules pour dormir), dans une affection spéciale du métabolisme ou du foie.

Les urines qui vont du brun foncé au noir marquent encore la présence d'une grave intoxication par le phénol ou par le crésol entre autres (brun foncé). Noires, c'est une autre affaire. Elles se rencontrent dans certains cancers et certaines maladies congénitales.

Enfin les urines bleues, à teinte plus ou moins bleu-verte. Attention ici au bleu de méthylène qu'on rencontre dans tant de médicaments brevetés, à la quinine et à certaines infections urinaires à bacille particulier.

Voilà donc les principales colorations qui se voient dans les urines. Mais avant de penser à une maladie grave, il faut toujours se rappeler que certains aliments en sont la cause dont les choux rouges, les myrtilles (nos "bluets" du lac St-Jean ou d'ailleurs), à la rhubarbe, aux betteraves et à certains champignons pour n'en nommer que quelques-uns.

Mais en cas de "doutance", n'hésitez pas, voyez votre médecin. Il saura bien, lui . . .



HUMIDIFIEZ
cet AIR trop SEC
avec l'humidificateur HANKSCRAFT
A la maison, au bureau, dans la chambre de malade ou de bébé.
Respirez de l'air humidifié qui soulagera la congestion et l'irritation des muqueuses. Un gallon d'eau durera 8 heures. Arrêt automatique, à l'épreuve du feu.
NOUVEAU PRIX SPECIAL $7.59
PHARMACIES SARRAZIN & CHOQUETTE
Prop. LUC CHOQUETTE, Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris
921 Ste-Catherine E. VI. 2-9622 6511 St-Hubert CR. 2-8234 4497 St-Denis VI. 4-1711

Ed. Archambault INC

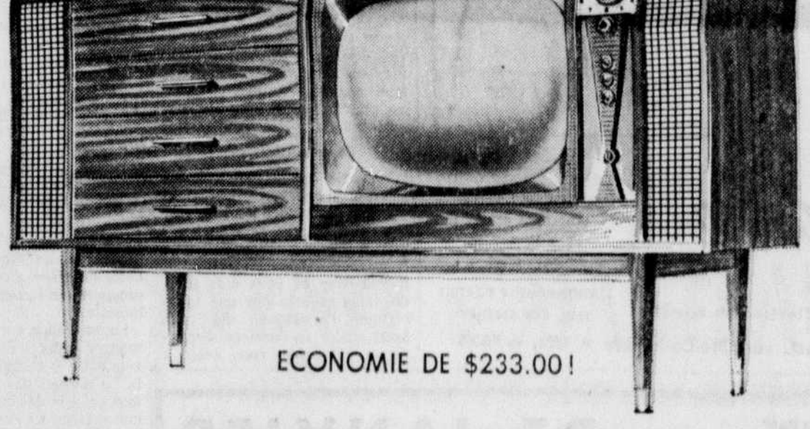
500 EST, STE-CATHERINE 2140 DE LA MONTAGNE

33⅓% DE REMISE

SUR CE SUPERBE TELEVISEUR-RADIO-PHONO STEREOPHONIQUE

ELECTROHOME

MODELE "SELKIRK"



ECONOMIE DE $233.00 !

- Bloc audio-visuel complet; téléviseur, radio et phono stéréophonique haute-fidélité.
- Téléviseur; montage nouveau donnant une image brillante et profonde, écran de 21".
- Tourne-disques Garrard, 4 vitesses avec commutateur double de mise en sourdine.
- Stéréo haute-fidélité; bloc d'accord et amplificateur stéréo intégrés et alimentés par transformateur, 8 lampes.
- 4 haut-parleurs haute-fidélité desservant le téléviseur et le reproducteur.
- Fini noyer ou noyer suédois.

PRIX REGULIER : $699.00
SPECIAL : $466.00

TERMES FACILES — LIVRAISON SUR PAIEMENT DE LA TAXE DE VENTE.
36 MOIS POUR PAYER LE SOLDE.

ECONOMISEZ $160.00 SUR CET ECRAN GEANT 24"



GRATIS !
avec ce téléviseur 24" : une antenne intérieure de $3.95
et un contrat de service de 3 mois d'une valeur de $7.95

RCA VICTOR
Modèle "BYSTANDER"
UN TELEVISEUR DE 24" A MEILLEUR COMPTE QU'UN 21"

- Nouveau châssis "Gold Seal"
- Circuits de sécurité étanches.
- Commande de netteté.
- Réglage de tonalité.
- Prise et commutateur "stéréo".
- Reproduction sonore FM équilibrée par haut-parleurs jumelés.
- Ebénisterie "Victor-craft"
- Fini noyer.

PRIX REGULIER : $439.95
SPECIAL : 279.95

LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA

Ed. Archambault INC
"LA MAISON DE CONFIANCE"



500 est, STE-CATHERINE VI. 9-6201
2140 de la MONTAGNE VI. 5-6202
STATIONNEMENT GRATUIT
STATIONNEMENT ST-DENIS 1270 St-Denis
"PIGEON HOLE PARKING" 1445 de la Montagne





Dessiné pour l'hôtesse qui aime le confort de son intérieur, un costume en soie taffetas imprimée de larges fleurs roses et bleues. La surblouse souligne une taille tout juste à la hauteur des hanches.

Dans les rues de Paris

Le touriste au marché fait preuve de sa débrouillardise

par Lyse ROSSIGNOL

Quand une Canadienne arrive à Paris, qu'elle ait vingt, quarante ou soixante ans, elle est aussi émue qu'une fillette entrant seule dans un grand magasin pour la première fois! Cette faculté d'émerveillement, cette curiosité de tout, cette réceptivité, en fait tout ce qui est jeune en enthousiaste ! Et, plus prosaïquement, cette façon de marcher du matin au soir d'un bout à l'autre de la ville sans compter ses pas, sans ressentir sa fatigue tient beaucoup plus de l'enfant avide de découvertes que de l'adulte habitué à économiser ses efforts.

Ma découverte de la Ville-Lumière, je l'ai faite à l'occasion du vol inaugural du DC-8, réacté d'Air-Canada qui a effectué en six heures le trajet Montréal-Paris.

Mes premières minutes de Parisienne ont appartenu à un autre monde que celui des horaires précis, des rendez-vous prévus et de ce qu'on appelle les contacts intéressants.

Imagination, fantaisie, rêve se sont emparés de moi, et la première caresse de Paris est un petit vent de folie qui balaye mon sérieux de touriste avertie. J'ai connu la même effervescence que la petite fille suffoquée par l'atmosphère du grand magasin où elle fait ses seconds "premiers" pas dans la vie.

Croissants et café-crème

Etre vraiment à Paris, pouvoir admirer, visiter tout ce Paris si merveilleux, quelle joie ! Evidemment je me levais tôt pour ne rien manquer mais sans aucun effort puisque j'étais récompensée, dès le saut du lit, par la bonne odeur et l'attrait du café-crème et des croissants bien chauds que m'apportait la femme de chambre, où j'allais plus démocratiquement "bouffer" au bistrot voisin. J'ai remarqué que le petit déjeuner à la française, par la douceur des mets qui le composent, dispose à la gentillesse et à la détente dont j'aurai largement besoin au cours de la matinée.

Cet article est le premier d'une série de trois, racontant quelques scènes de la vie parisienne surprises par une de nos collaboratrices rentrant d'un voyage dans la Ville-Lumière.

Je me sentais toutes les audaces; je me lançais dans les rues avec le désir de tout voir. Munie d'un plan de la ville me voilà descendue dans la rue à la découverte de Paris.

Quelle surprise ! La place du marché, immense et vide la veille est maintenant couverte d'étalages des plus variés montés sur tréteaux. On y trouve de tout : comptoirs de friandises, des fleurs, produits laitiers, viandes, légumes et même de quoi se vêtir, car tout s'achète au marché, et moins cher que dans les magasins.

Fleurs et bifteck !

Vous êtes un peu effrayée au premier abord par l'improvisation de l'éventaire : les fleurs, que vous pouvez acheter à un prix modique, voisinent avec le boeuf encore sanglant; tout le monde crie et vous êtes tirée de votre rêverie par une marchande d'artichauts qui veut vous refiler sa dernière douzaine et qui pense vous avoir à l'intimidation; avant d'avoir pu réagir, vous êtes bousculée par une dame qui désire s'approprier les fameux artichauts et qui s'imagine que vous vous opposez à son projet.

Le marché est l'endroit rêvé pour développer son sens de la propriété et son esprit bagarreur. C'est un spectacle qu'il ne faut manquer à aucun prix, il est si amusant de voir les ménagères qui vont d'un comptoir à l'autre leur panier ou leur cabas à la main, car l'usage des sacs de papier, si utiles en Amérique, n'est pas pratiqué ici. Elles n'achètent rien sans faire un brin de causette, car elles connaissent chacun des fournisseurs par leur nom, et si elles ne parlent pas de la pluie — hélas fréquente en janvier — ou du beau temps, c'est que la conversation a pris un ton plus familier.

Néanmoins, la Parisienne se fait au marché de vrais amis, c'est la crémière qui lui recommande cette femme de ménage excellente, la charcutière qui prône une nouvelle recette sensationnelle, ou une tisane "bonne femme" guérissant tous les maux, ou encore c'est le boucher qui discute politique sur un ton qui ne laisse aucune réplique.

En un mot, le marché est le théâtre du quotidien où tout est si vivant et si humain.

A demain pour le Paris féminin.

Le monde féminin

"Miss Hospitalité 1961" ancien chef cuisinier

Hier soir dans la salle de bal de l'Hôtel Mont-Royal, avait lieu l'élection de Miss Hospitalité 1961.

Un jury de cinq membres, présidé par M. Albert Frossard, président du grand Conseil de l'hôtellerie et de la Restauration de la Province de Québec, comprenait aussi MM. Pierre A. Bureau, du Château Louise à Louiseville, Jean-Louis Dufresne, de la Sapinière, à Val Morin, Philippe Desforges, de l'hôtel New Carlton de Montréal et Henry Poole, de l'hôtel Mont-Royal, également de Montréal.

Le jury s'est d'abord réuni mercredi midi, au restaurant Desjardins pour le choix de trois finalistes parmi les neuf semi-finalistes.

Ce fut donc, Mlles Marielle Godin, du restaurant Gosselin à Jonquière, Alice Perry (gagnante) du Skyway Lounge, dans l'édifice de l'Aviation Internationale, et Florence Turgeon, du restaurant Desjardin, qui se présentèrent pour le choix de Miss Hospitalité.

Le concours final consistait à faire passer les jeunes serveuses entre les tables où se trouvaient des juges et à leur servir quelques mets; les juges devaient considérer l'ensemble, en accordant des points à la personnalité, à la tenue de la jeune fille et à sa façon de servir.

Toutes nerveuses, elles déambulaient entre les tables, dans leur uniforme, avec leur petit cabaret et un sourire interrogatif. Une fois cela terminé, les juges se retirèrent quelques instants, revenant pour proclamer comme élue, la très gentille Alice Perry.

Des roses lui furent alors présentées par "Miss Hospitalité '60", ainsi qu'une coupe que Bill Spencer, président de l'association des fournisseurs d'hôtels et des restaurants, offrit lui-même.

Originaire de Gaspé, plus précisément du Cap Desrosiers, Mlle Perry est avant tout canadienne-française, car malgré son nom anglais elle avoue parler davantage le français. Très émue et surprise, Mlle Perry a dit ne pas s'attendre à cet heureux événements car "mes compagnes possédaient aussi beaucoup de qualités", a-t-elle ajouté.

Au restaurant où elle travaille, elle sert surtout des hommes d'affaires, ce qui ne lui fait pas préférer la clientèle masculine, car elle est d'avis que les femmes sont aussi aimables et enclines à donner de bons pourboires que les hommes pourvu que le service de la serveuse soit excellent. Soulignons que Mlle Perry a déjà été chef cuisinière, ce qui ajoutait une corde de plus à son arc.

Et voilà, tout le monde ne peut pas être gagnant, mais rien n'empêche de souhaiter un heureux règne à la nouvelle "Miss" et qui sait si les autres ne seront pas les "Miss" des années à venir, il n'y a jamais rien d'impossible.

Au cours de son terme, "Miss Hospitalité" sera appelée à représenter l'Association des Fournisseurs d'hôtels et restaurants à plusieurs fonctions, dont l'exposition annuelle des fournisseurs et le Grand Salon culinaire, qui auront lieu simultanément au Palais du Commerce, marquant alors le 25e anniversaire des deux associations.



Mlle Alice Perry, originaire de Gaspésie, maintenant à Montréal depuis 4 ans, célèbre au milieu des roses et des félicitations, son élection comme "Miss Hospitalité 61". Mlle Perry travaille présentement au restaurant Skyway Lounge, dans l'édifice de l'Aviation Internationale.

Les goûts du propriétaire

Faisons le point avant d'acheter une maison

Quelles sont les préférences des gens qui veulent s'acheter une maison ? On désire des maisons détachées, avec un espace de terrain séparant de la maison du voisin. On veut de larges pièces avec beaucoup d'espace pour les meubles. Une maison moyenne dispendieuse est toujours plus difficile à vendre à moins qu'il n'y ait deux salles de bain au premier étage, et un cabinet de toilette au rez-de-chaussée. La majorité des clients préfèrent un pavillon (bungalow) ou une maison à deux étages plutôt qu'une maison à un étage et demi. Cette dernière a contre elle les escaliers et l'absence de toute intimité.

La tendance est à la salle à manger séparée plutôt qu'au vivoir salle à manger disposé en L. La plupart des familles, surtout s'il y a des enfants veulent une cuisine où l'on puisse s'attabler. L'accès au garage est d'importance. Il faut en surveiller l'inclinaison et prévoir l'enlèvement de la neige : ces deux facteurs ont empêché l'achat de plus d'une maison.

Telles étaient quelques-unes des constatations émises par Mme A. Laurie Bennett, directrice des ventes domiciliaires pour une compagnie d'immeubles, de Westmount. Mme Bennett parlait hier à une assemblée du Montreal Council of Women, dans le cadre du congrès de l'Association nationale des constructeurs d'habitations, qui se déroule présentement à l'hôtel Reine Elizabeth. Prirent également la parole à cette assemblée qui se termina par une discussion : Mme Dorice C. Wallford, architecte, Mme M. C. Weisenberger, de Mont-Bruno, constructeur de maisons de banlieue; Mme Barbara Reynolds, rédactrice d'un magazine et M. Frank Emery, vice-président d'une compagnie de construction de Toronto.

Mme Wallford, qui a vécu dans plusieurs provinces, mentionne que les défauts de nos habitations sont à peu près partout semblables. Le manque d'imagination engendre la monotonie et les divisions sont uniformes. Après la guerre les maisons manquaient, il fallait construire en vitesse. Ce n'est que récemment qu'on s'est éveillé à l'urbanisme.

Ce dont on se plaint

Une enquête faite par les architectes canadiens auprès des femmes rapporte qu'on se plaint de ce que les maisons sont trop petites et que le plan initial n'a pas prévu l'addition d'une aile, ou d'une pièce. Parfois, il n'y a même pas de place pour construire un garage. Les autres critiques portent sur la disposition et la grandeur des pièces, l'orientation de la maison, la disposition des fenêtres, l'absence d'une pièce pour l'entreposage, et les sous-sol mal pensés. On conclut que toutes les maisons se ressemblent, sont ennuyeuses et taillées sur le même modèle comme les timbres-postes. Plusieurs femmes déplorent qu'on ait négligé de penser à planter des arbres, à installer des trottoirs avant de bâtir.

On recommande de considérer le voisinage des écoles, des parcs des églises sans oublier

Voir MAISON en page 8

Le festival du château de Friesach 1961

VIENNE. — En 1961, le Festival du Château de Friesach (Carinthie) se déroulera pour la 12e fois. Au programme de ces représentations interprétées par des acteurs non professionnels figurent "Le Roi Lear" de Shakespeare et "La Cruche cassée" de Heinrich Kleist.

La mode se souvient

Cotonnades pour vacances sages

Quarante ans après, la mode estivale se souvient.

Ce que nos mères portaient pour faire le ménage, on nous l'offre pour une matinée au jardin ou au parc, pour faire des courses ou passer des vacances sages. Il serait superflu d'ajouter que l'emprunt ne comporte à peu près pas d'innovation. Balai en main, elle se montre gentille cette mode, avec un goût très marqué pour la propreté.

Que porterez-vous en juillet et août pour tromper les bouffées de chaleur ? Si votre budget est modeste ou bien équilibré, si vos calculs sont intelligents, et si vous méprisez cette chasse au luxe tapageur et ruineux, vous vous en tirerez à bon compte.

Telles sont les suggestions que les spécialistes en cotonnades du Confort-Kimono nous soumettaient hier lors d'un défilé à l'hôtel Windsor. La collection d'été, composée d'une vingtaine de petites robes, fait un usage à peu près uniforme du style chemisier ou tailleur. Fraiches, sans prétention, parfois calines, elles habillent bien et sont particulièrement décentes.

Les adolescentes, les jeunes filles en fleurs et aussi les petites mamans y trouveront leur avantage. Quelques-unes ont même été conçues pour la femme de carrière, mais dans l'ensemble, elles exploitent, la mine réjouie, un air "fait maison". Sans être amidonnées, elles ont de la tenue dans un contexte domestique.

A l'exception d'une couple de tissus unis, les cotons sont traversés de carreaux ou de lignes, d'imprimés jardin et d'un croisement de l'un et l'autre. Et c'est ce qui leur confère ce maintien aimable, le type rangé et bien élevé.

Très peu de décolletés, mais des cols tailleurs, des revers prolongés de broderie, des encolures chastes. Les jupes sont taillées pour les femmes actives, plissées à plis ronds ou matelots. Droites parfois, sans être étroites, elles ne gênent pas la démarche.

Aucune préférence marquée pour la couleur, mais un dosage discret de vert bourgeon, de fleurs bleues, des rouges francs sur fond blanc, des lilas touffus et des boutons d'or. Les noirs s'amusent à trancher les blancs, le rose évite d'être mièvre. Quelques boutons s'alignent en rang double, une boucle ou un noeud lâche sous col, et voilà pour la fantaisie.



"Seal Cut" 1.25
Mise en plis 1.50
PERMANENTE "B B" Rég. $15.00 pour 7.50

Wanner's LTD. "La Maison de Beauté"
VENEZ AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS
OUVERT TOUS LES JOURS DE 9 H. A 7 H.
VENDREDI, jusqu'à 9 h.
STATIONNEMENT GRATUIT 1200, RUE STANLEY
1194 ouest, rue Ste-Catherine • UN. 6-7636

PROFITEZ DE LA GIGANTESQUE
VENTE
de vêtements de qualité pour bébés et enfants qui bat son plein
AUX 2 MAGASINS DE
Mme C. Lalongé
JEANNE LALONGÉ PROP.
MODES ENFANTINES
MAGASIN PRINCIPAL 1641 AMHERST (près De Montigny)
SUCCURSALE 7088 ST-HUBERT (près Jean-Talon)
OUVERT CE SOIR et DEMAIN SOIR



GRANDE VENTE DE JANVIER
A NOS 4 MAGASINS
TOUR EIFFEL et CLARICE



20% à 33⅓% DE REDUCTION
BRASSIERES-GAINES
Culottes, corsets, gaines-culottes
bas élastiques
Toutes les tailles. Marques les plus connues : FORM-FIT, WARNER, CORETTE, WONDER BRA, PETER PAN, NATURE-RIVAL, LADY SUZANNE, ROSE MARIE, OSS PLAYTEX, DAISY FRESH, SARONG, NU-BACK, LADY MAC, CAMP, etc.

TOUT DOIT ETRE VENDU !
Pour faire place à la nouvelle marchandise, tout notre stock actuel de gaines, corsets, etc., doit être liquidé à des rabais sensationnels. PROFITEZ-EN !

GRANDS SPECIAUX DU MOIS "SUR MESURES"
BRASSIERES
Genre TORSO, en coton blanc — Val. rég. de $15.00, pour $12.50
Genre TORSO, nylon et dentelle — Val. rég. de $18.50, pour $15.00
Modèles "strapless" dans le blanc, le rose, le bleu et le noir — Val. Rég. de $12.50, pour $10.00
2 bandeaux, dans couleurs blanc ou rose. Val. rég. de $11.25 pour $8.95
COSTUMES DE BAIN ajustés aux mesures de la cliente, TOUS A PRIX REDUITS.

AUBAINES EN LINGERIE
Jupons, pantalons, déshabillés, chandails, bas, etc. Marques renommées. Assortiment de couleurs et grandeurs.
30 A 50% DE REDUCTION

Clarice BRASSIERES ET CORSETS
Mme T. MALEPART, prop.
6991 ST-HUBERT CR. 6-4326 6976 ST-HUBERT CR. 6-0347
862 E., MT-ROYAL LA. 1-3312 1310A E., MT-ROYAL LA. 1-7106

k.e
AUBAINES EXCEPTIONNELLES DURANT NOTRE
VENTE
annuelle d'entrepôt
ENCORE UNE SEMAINE
VOYEZ
kanter-erichsen ltd.
MEUBLES DE DISTINCTION
1329 AVENUE GREENE, WESTMOUNT, P. Q.
WE. 5-7433
Ouvert vendredi soir jusqu'à 9 heures

demain! SALON JULIETTE Sacrifiera
600 ROBES de grand luxe REG. jusqu'à $39.95 $15
ROBES EN CREPE ORGANZA, PEAU DE SOIE, LAINE ET TRICOT IMPORTE, POUR APRES-MIDI ET COCKTAIL
AUTRES CATEGORIES DE ROBES
Rég. $24.95 — $89.95 $10 $25 $35 $45
MANTEAUX — COSTUMES — STROLLERS
GARNIS AVEC VISON ET CASTOR REG. $145 POUR $75
NON GARNIS REG. $85 POUR $45
★ C'EST LE TEMPS, mesdames, mesdemoiselles, de renouveler votre garde-robe ! — NOUS ECOULONS NOTRE STOCK. — Voici l'occasion rêvée d'acquérir des VALEURS SUPERIEURES à des PRIX EXCEPTIONNELLEMENT BAS. Venez constater le SENSATIONNEL de nos offres à notre magasin . . . vous ne pourrez résister à nos AUBAINES !
• FACILITES DE PAIEMENT
• STATIONNEMENT PRES DU MAGASIN
Salon Juliette
5141 ST-DENIS — CR. 9-7231
OUVERT LE VENDREDI JUSQU'A 9 P.M.



Photos D. Léonard

Mlle Marthe Comeau, B.A., B.Ps., fille de M. et de Mme Jules Comeau, et M. Jacques Beausoleil, B.A., B.Ps., fils de M. et de Mme Louis-Philippe Beausoleil, dont le mariage sera célébré, samedi prochain, à l'église Notre-Dame-de-Grâce.



Mlle Nicole Brossard, fille de M. et de Mme Roger Brossard, de Saint-Lambert, et M. Jerôme Brossard, B.Ped., fils de M. et de Mme Ulric Brossard, de ville de Brossard, dont les fiançailles ont eu lieu récemment.



Mlle Marie Bricault, fille de M. et de Mme Jean Bricault, de St-Laurent, et M. Gérald Beaudoin, fils du notaire Gaston Beaudoin, décédé, et de Mme Beaudoin, de Notre-Dame-de-Grâce, dont on annonce les fiançailles. Le mariage sera célébré dans l'intimité, le samedi, 4 février, à l'église St-Sixte.



M. et Mme ORPHEUS VOSNIADIS (Maria Maniates) dont le mariage a eu lieu récemment à l'église grecque orthodoxe de la Ste-Trinité. La mariée est la fille de M. James Maniates, décédé, et de Mme Maniates et le marié, le fils de M. et de Mme Nicholas Vosniadis.

Société d'Archéologie et de Numismatique

—La réunion mensuelle de la société d'Archéologie et de Numismatique, section féminine, aura lieu, le mercredi, 25 janvier, à 12 h. 30, au Château de Ramezay. Mme Andrée Paradis prononcera une causerie qu'elle a intitulée "Propos sur des livres d'histoire canadienne". Le déjeuner sera servi.

4e Exposition de livres au Manoir Notre-Dame de Grâce

—Un vin d'honneur soulignera la 4e Exposition annuelle de livres, organisée par la Bibliothèque du Manoir Notre-Dame-de-Grâce, et le centre éducatif et culturel inc., le samedi, 21 janvier, à 5 heures p.m., au Manoir, 5319 av. N.-D.-de-Grâce.

Parmi les invités qui ont accepté d'assister à cette réception mentionnons : Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, Son hon. le maire et Mme Jean Drapeau, le T. R. Père Thomas Rondeau, O.P., le T. R. Père Vincent Daviau, O.P., le R. Père Gay, Mgr Paul Lafleur, M. et Mme Laurent Roy, M. et Mme Bernard Benoit ,M. et Mme Laurin Lapointe, M. et Mme Maurice Gravel, M. et Mme Aimé Laplante, M. et Mme Georges Nadeau, M. et Mme Georges Cordeau, M. et Mme Claude Lalonde, Mme Claude Demers, M. et Mme Charles Frenette, M. et Mme Gilles Forget, M. le docteur et Mme G.-E. Cartier, Mme E. St-Cyr, M. et Mme François Archambault, M. et Mme René-T. Armand, M. et Mme J.-C. Asselin, M. Rolland Auger;

M. Marcel Baulu, M. et Mme Jules Bazin, Mlle Bélisle, Mme Germaine Bernier, M. et Mme Raymond Bertrand, M. et Mlle Blanchet, Mlle Annette Bleau, M. et Mme Georges Boisvert, M. et Mme Trefflé Boulanger, M. Maurice Brière, Mlle Marguerite Brosseau, M. et Mme Gaston Cadieux, M. et Mme Max. Caron, Mlles Madeleine et Hélène Cartier, Mlle Juliette Chabot, M. et Mme Robert Charbonneau, M. et Mme Pierre Chayer, M. le docteur et Mme Dagenais-Pérusse, Mme et Mlles D'Amours, M. et Mme Joseph S. Dansereau, M. et Mme F.-B. Décarie, M. et Mme Jacques Demers, M. Jean Demers, p.s.s., M. le docteur et Mme Armand Derome, Mme Jean Desprez;

M. et Mlle Dionne, M. et Mme Jean-Louis Dorais, M. et Mme Daniel Doran, M. Eugène Doucet, M. et Mme Paul Doyon, M. et Mme Carl Dubuc, Mme Martine Duguay, M. et Mme Robert Elie, Mlles Jacqueline Desjardins, Philo Arsenault, Monique, Lucie Forget et Violette Bélair, M. et Mme René Fortin, M. et Mme P.-A. Gagnon, M. et Mme Marcel-A. Gagnon, M. et Mme L.-J. Gauthier, M. et Mme Marcel Gay, Mlle Hélène Grenier, M. et Mme Maurice Hardy, M. et Mme Bernard Hogue, M. et Mme Raymond Hurtubise, Mlle Gertrude Karch, M. et Mme A.-J. Labrèche, le frère Luc Lacroix, le T. R. Père A.-M. Brunet, O.P., M. et Mme Gérard Lafleur;

M, V.-E. Lambert, M. et Mme J.-L. Launey, M. Paul Leblanc, M. et Mme Gaëtan LeBorgne, Mme Céline Legaré, M. et Mme Bernard Létourneau, M. et Mme J.-O. Linteau, M. et Mme L.-P. Lussier, Mlle Marie-Ange Madore, M. et Mme Armand Mathieu, M. François Mathieu, M. et Mme Olier Mathieu, Mlles Mercier, M. et Mme Louis Mercier, M. Dollard Morin, Mme Odette Oligny, Mlle Pierrette Champoux, M. et Mme E. Pallascio-Morin, M. et Mme Vincent Paquet, Mlle Marie-Thérèse Paquin, M. et Mme Bruno Paradis, M. et Mme Jacques Paradis, M. et Mme Henri Parizeau;

M. et Mme Paul Pelletier, M. et Mme Jean-Guy Pilon, M. et Mme Aimé Pinsonnault, Mlles Prud'homme, M. et Mme J.-T. Raymond, M. Rigault, M. et Mme D'Arcy St-Pierre, Mlle Jeanne St-Pierre, M. et Mme J.-G. Richard, M. et Mme Adrien Tassé, M. et Mme O. Tétrault, Mme Paule-R. Thomas,



Mlle Carol Lane sera la conférencière invitée au thé-causerie qui sera donné le mardi 24 janvier à 1 h. 30 p.m., aux Loisirs St-Paul du Centre Mgr Pigeon. Mlle Lane a intitulé sa causerie : "Aventure à la car".

M. et Mme Jean Vallerand, M. et Mme Christian Verdon, M. et Mme Guy Viau, M. et Mme Roger-L. Vincent, M. William Gagnon, M. Lionel Gagnon, Mlle Pierrette Lavoie, M. Jean-Jacques Ste-Marie.

Mariage Vosniadis-Maniates

—A l'église grecque orthodoxe de la Ste-Trinité, le Rév. Dean Nicholas Salamis bénissait le mariage de Mlle Maria Maniates, fille de M. James Maniates, décédé, et de Mme Maniates, avec M. Orpheus Vosniadis, fils de M. et de Mme Nicholas Vosniadis, de Montréal.

Pour la circonstance, le choeur et l'allée était décorés de pompons blancs et de fleurs saisonnières. Un programme de musique et de chant était exécuté par Mlle Pat Protonotarios et le choeur de l'église de la Ste-Trinité.

M. George Stevens, Nick et Romylos Nikiforides, agissaient comme garçons d'honneur.

Accompagnée de son oncle, M. Harry Maniates, la mariée portait une création en poult-de-soie blanche, à corsage cintré en dentelle et à jupe formant une longue traine. Son voile en tulle illusion était maintenu d'un diamème de perles. Elle tenait un bouquet d'orchidées blanches et de jacinthes.

Mlle Dina Destounis, dame d'honneur, portait également une robe en poult-de-soie, couleur chocolat, avec jupe très large et corsage cintré. Une petite cape de même tissu complétait la toilette. Son bouquet était composé de fleurs d'oranger et de jacinthes.

Mlles Hélène Dragonas et Mary Zanos étaient demoiselles d'honneur. Toutes deux portaient des créations identiques en poult-de-soie de teinte vert-émeraude, des accessoires et des fleurs de même ton.

Mlle Rika Vosniadis, nièce du marié, bouquetière, était revêtue d'une robe d'organza blanc avec une jupe très ample à laquelle s'ajoutait à la taille un énorme ruban de teinte émeraude. Elle tenait un panier de pétales roses et oranges.

Mme Maniates, mère de la mariée avait choisi une création de dentelle bleue et des accessoires de même teinte. Son bouquet de corsage était constitué de gardénias.

Mme Nicholas Vosniadis, mère du marié, portait une création de taffetas beige ornée de broderie, un chapeau brun et des accessoires de même couleur terminaient sa toilette. Son bouquet de corsage était formé de blancs gardénias.

A l'issue de la cérémonie, une réception eut lieu à la Salle Normandie de l'hôtel Mont-Royal.

Les nouveaux époux sont ensuite partis pour les Laurentides. Mme Vosniadis portait alors un costume en lainage gris, un chapeau rouge et des accessoires de même teinte. Elle avait piqué à son corsage un bouquet d'orchidées.

A leur retour les jeunes époux résideront à Montréal.





Mme Jacques Daignault, directrice au comité du bal du Gouverneur, et Mlle Louise DeBroin, publiciste du carnaval de Montréal qui se poursuivra jusqu'au 14 février. Le bal du Gouverneur aura lieu le vendredi, 10 février, à l'hôtel Ritz Carlton.



Le banquet, suivi d'un bal, organisé par le comité canadien-ukrainien, aura lieu le samedi soir 21 janvier, sous le patronage de l'hon. et Mme Michael Starr, ministre du Travail, à l'occasion de la Fête de l'Indépendance de l'Ukraine. Ci-haut, assises de gauche à droite : Mmes Zoia Ronish, J. Kowalska, présidente du comité auxiliaire, et Daria Sawka. Debout, dans le même ordre, Mmes Olha Kuczarska et Maria Logush.

OUVERT CE SOIR ET DEMAIN SOIR

VENTE

DE JANVIER DE FOURRURES PERLEY

Enfin ! vous pouvez vous procurer ces manteaux de fourrure, cette jaquette ou cette étole de fourrure que vous désiriez tant... à véritable prix d'aubaine. Voici des fourrures qui vous assureront du confort... non seulement pour cet hiver mais pour bien d'autres à venir.

RABAIS DE 20% A 50%

MANTEAUX DE MOUTON GRIS
Quelques-uns garnis de vison
Rég. $395
$299

MANTEAUX DE CASTOR RASE
Rég. $595
$389

Somptueuses fourrures qui s'enlèveront dès maintenant !

Nombreux modèles à exemplaire unique !

	REG.	VENTE
Mouton (agneau traité)	$199	$149
Dos de rat musqué teint	295	199
Manteaux de chat sauvage rasé	395	299
Manteaux de castor rasé	499	399
Manteaux de rat musqué (peaux allongées)	595	389
Mouton de Perse teint noir	495	389
Manteaux de mouton gris, garni de vison	495	389
Etoles d'écureuil teint	199	149
Mouton de Perse teint noir	795	397
Mouton de Perse teint brun	795	599
Jeune ocelot, garni castor rasé	795	599
Manteaux loutre rasée	995	699
Jaquette de vison sauvage	995	695
Etoles de vison sauvage	695	489
Jaquette de vison saphir	1095	795
Loutre canadienne rasée	1195	895
Seal d'Hudson (rat musqué teint)	495	399
Etole de vison topaze	1095	695
Seal d'Alaska teint kitovi	1395	1095
Manteau de vison sauvage, pleine longueur	3250	1995

FACILITES DE PAIEMENT SI VOUS LE DESIREZ

Stationnement gratuit au garage "Pigeon Hole"

Perley

STE-CATHERINE, ANGLE DE LA MONTAGNE UN. 6-2031



Voyez ces valeurs... ces aubaines... cette qualité !

DURANT NOTRE

SOLDE de JANVIER

SUR LES

VETEMENTS SPORT

IMPORTES ET EXCLUSIFS

50% DE RABAIS

SUR LES

JUPES

33⅓% DE RABAIS

COSTUMES en TRICOT de LAINE

2 PIECES

25% DE RABAIS

PARKAS DE SKI
PANTALONS DE SKI (extensibles)
CHANDAILS DE SKI (laine)
PANTALONS APRES-SKI

et tous les accessoires pour compléter votre costume de ski, tailles 10-18.

Artistic Wear Reg'd.

Importateurs d'articles de qualité et tailleurs exclusifs pour dames

2015, MANSFIELD VI. 4-5218

STATIONNEMENT GRATUIT D'UNE HEURE AVEC CHAQUE ACHAT AU STATIONNEMENT AUTOMATIQUE MANSFIELD

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR

VENTE de JANVIER

souliers pour dames

POINTURES 4½ à 10½

LARGEURS AAAAA à B DANS LE LOT

$6.60



VALEURS DE $13.95 à $20.00

Les clientes qui sont passées à notre magasin ont été unanimes à admettre que nous avions des valeurs extraordinaires, des souliers pointus, modèles de l'année et non des antiquités. Une vente fantastique et non un attrape-niauds.

TOUTE VENTE FINALE — PAS D'ECHANGE OU REMBOURSEMENT

J.R. Poissant & Fils

6820, rue ST-HUBERT CR. 1-5432

OUVERT JEUDI SOIR JUSQU'A 9.30 P.M.

OUVERT CE SOIR ET DEMAIN SOIR JUSQU'A 9 HEURES

OCCASION D'ECONOMIE!

VENTE de MANTEAUX

MODES DE QUALITE ET AUSSI PRIX MODIQUES !

Des centaines de manteaux d'hiver dans toutes les récentes modes de la saison et les nouvelles nuances... à prix réduits à l'occasion de cet important solde. Seulement en pleine activité saisonnière trouverez-vous cette superbe collection de manteaux unis ou garnis de fourrure... tous à ces prix extraordinaires d'économie ! Quelques-uns seulement, à titre d'exemple, sont énumérés... Venez les voir !

MANTEAUX D'HIVER	GARNIS FOURRURE	Se vendaient $119.00	$79
MANTEAUX D'HIVER	GARNIS FOURRURE	Se vendaient $149.00	$99
MANTEAUX D'HIVER	GARNIS FOURRURE	Se vendaient $189.00	$129
MANTEAUX D'HIVER	GARNIS FOURRURE	Se vendaient $199.00	$149
MANTEAUX D'HIVER	GARNIS FOURRURE	Se vendaient $325.00	$199

Vison ! Castor naturel rasé ! Mouton de Perse gris et noir ! Lynx naturel ! Renard en nuances variées ! Nombre d'autres fourrures en vogue Perley employées généreusement pour donner de l'éclat à ces manteaux dernier cri.

MANTEAUX D'HIVER	NON GARNIS	Se vendaient $ 75.00	$47
MANTEAUX D'HIVER	NON GARNIS	Se vendaient $ 89.95	$57
MANTEAUX D'HIVER	NON GARNIS	Se vendaient $ 99.95	$77
MANTEAUX D'HIVER	NON GARNIS	Se vendaient $115.00	$89
MANTEAUX D'HIVER	NON GARNIS	Se vendaient $139.00	$99

Un manteau constitue le vêtement le plus important ; c'est pourquoi vous en désirerez un de qualité. Vous le trouverez ici dans cette collection. Tissus importés de choix en tweed épais, laine de nouveauté et riche tissu Blin et Blin, manteaux reversibles en tissu pileux, toutes les plus importantes modes et teintes de la saison.

MANTEAUX DE DRAP	DOUBLES FOURRURE	Se vendaient $249.00	$149
MANTEAUX DE DRAP	DOUBLES FOURRURE	Se vendaient $279.00	$179
MANTEAUX DE DRAP	DOUBLES FOURRURE	Se vendaient $299.00	$199

Remarquable occasion d'économie qu'offrent ces chics manteaux doublés de fourrure, de facture méticuleusement soignée et doublés de luxueuses fourrures Perley. Chaque série présente du luxe, et à prix d'économie pouvant satisfaire le budget le plus exigeant.

QUALITE GARANTIE ! ECONOMIES GARANTIES !

Stationnement gratuit au garage "Pigeon Hole"

Perley

MODES ET FOURRURES

CONDITIONS BUDGETAIRES FACILES

STE-CATHERINE, ANGLE DE LA MONTAGNE UN. 6-2031

Courrier Confidences

Pauvre, pauvre petite fille !

Q.—La veille du Jour de l'An, j'ai été invitée chez mon ami pour un petit party. Nous étions quatre couples seulement, sans surveillance. Vous me direz peut-être que ce n'est pas prudent mais moi, j'ai pour mon dire que je suis assez vieille pour me conduire sans des parents sur mes talons !

Je suis âgée de dix-sept ans ; mon ami, allemand, dix-huit ans. Il a les cheveux blond pâle et les yeux bleus ; moi aussi je suis blonde et j'ai les yeux bleus. Les trois autres couples étaient âgés de dix-sept à vingt et un ans. Je vous assure que je n'ai rien à me reprocher. Je me suis conduite comme une bonne fille de dix-sept ans se conduirait. Les autres couples aussi se sont très bien conduits.

Trois jours après, j'ai été invitée pour souper chez ma grand'mère ; j'ai si bien mangé que j'en ai eu une grosse indigestion. Comme je ne vais ni à l'école ni ne travaille (car mes parents sont assez en moyens) j'ai dormi jusqu'à quatre heures de l'après-midi. J'étais très fatiguée car j'étais allée à plusieurs "parties" depuis Noël.

Ma mère m'a dit que j'étais peut-être enceinte, ce qui m'a insultée. Elle n'avait pas raison de me dire cela parce que je me suis toujours bien conduite avec qui que ce soit. Les parents s'amusent à dire des sottises pareilles aux adolescentes et ensuite, ils viennent pleurer. C'est ainsi que nos jeunes se détournent et deviennent des délinquants.

Ma mère est chanceuse d'avoir une fille comme moi; j'en connais beaucoup, de mon âge, qui se seraient détournées de leurs parents parce que ceux-ci les ont pris pour des vauriens et s'en seraient allées faire une vie de débauche ailleurs.

Une chance qu'il existe des chansons enivrantes et du "rock'n roll" pour faire oublier aux "teenages" leurs ennuis de coeur.

Je vous prie de publier ceci dans "La Presse" même s'il y a des mots que vous n'aimez pas ; ça fera peut-être ouvrir les yeux aux parents aveugles et aux adolescents aveugles. — Teenage Girl, 17, Elvis's Teddy Bear.

R.—Votre outrecuidance n'a d'égale que votre futilité, Non pas que je doute de votre honnêteté mais je suis moins convaincue de votre sérieux.

Pourquoi, ayant les moyens de continuer vos études, avez-vous quitté l'école alors que vous ne savez même pas écrire votre français correctement ? Et vous ne travaillez pas, vous n'apprenez pas de métier. Si le destin vous vouait au célibat (forcé, sans doute, mais ce sont-là des choses qui arrivent !) comment gagneriez-vous votre vie ? A quoi passez-vous donc vos journées ? A écouter les "chansons enivrantes et les rock'n roll" ? Cela vous console de l'incompréhension de vos parents ; vos consolations sont à votre mesure.

En voilà assez, je crois, pour démontrer que vous n'êtes pas vraiment assez vieille pour vous conduire sans vos parents sur vos talons ! Votre mère n'est pas aussi chanceuse que vous le croyez.

Lorsque vous la blâmez de sa vaine suspicion, lorsque vous lui reprochez d'employer des expressions qui dépassent sa pensée et de vous adresser des reproches outrés, vous avez raison. La chose est hélas trop fréquente. De là, pour les adolescentes, à s'en créer des raisons de se mal conduire, c'est pousser les choses un peu loin. C'est même chercher un prétexte pour se dévergonder . . . à croire qu'il existe chez ceux-là et celles-là des penchants préalables.

Si on devait adresser des reproches à vos parents, ce serait pour la liberté qu'ils vous laissent — et dont vous abusez — la mollesse avec laquelle ils vous élèvent, vous laissant, à dix-sept ans, paresser sans vous préparer à vivre. Mai je doute que vous ayez l'intelligence et l'énergie de sortir de cette fainéantise.

Au fond, vous êtes à plaindre d'être ainsi laissée à vous-même ; vous regretterez amèrement, un jour, le vide de votre cervelle et de votre âme. Mais votre éducation ne vous a pas prédisposée à goûter ce qui est beau et noble. Alors, écoutez vos chansons et dansez le Rock'nroll . . . jusqu'à ce que vous pleuriez ! Je ne vous le souhaite pas mais je crains fort que ce soit là le destin que vous vous préparez.

Nicole

P.S.—J'ai été dure pour vous. Mais j'aurai peut-être été la seule à vous dire la vérité . . . C'est souvent une façon d'aimer . . .

Prière d'adresser toute correspondance à:
COURRIER-CONFIDENCES,
La Presse, 7 rue St-Jacques ouest, Montréal

Q.—J'ai quinze ans et j'ai déjà beaucoup d'ennuis. Moi, j'aime un garçon de seize ans. Je suis sortie avec lui pendant deux mois et il y a eu des bavardages faux. Depuis ce temps, nous ne nous parlons plus.

Je désire le fréquenter encore mais lui ne m'aime pas. Je l'aime beaucoup; ma mère est au courant de mes randonnées avec lui. Tous les soirs, je vais à la patinoire avec l'espérance de le voir mais il n'y est jamais. Je désire sortir avec lui, pas avec d'autres. Je l'aime et jamais je n'ai manqué quelque chose qu'il m'a dit. Que me conseillez-vous de faire à ce sujet ?

Ma mère me laisse sortir jusqu'à neuf heures et demie, le soir. Moi, j'aimerais rester plus longtemps mais elle dit que je suis trop jeune. Est-ce vrai ou faux ? — D'une qui est sincère.

R.—Sincère . . . et déterminée, à ce que je vois ! Puisque ce garçon ne vous aime pas, puisqu'il vous fuit ostensiblement, et puisque, enfin, vous ne voulez pas y renoncer, il ne reste qu'une solution : tendez-lui un guet-apens et enlevez-le ! Il n'y a sûrement que la force pour régler votre problème sentimental.

Vous auriez peut-être l'âge de rentrer à dix heures mais votre mère vous connaît bien et elle est sage de restreindre un peu votre liberté. Puisque, cette liberté, vous l'employez à courir après les garçons . . . jusqu'à essoufflement !

Vous êtes sans doute une bonne enfant mais vous donnez peut-être prise aux bavardages . . . Soyez un peu plus sérieuse . . . pas au point de vous prendre vous-même au sérieux ! Autrement, vous n'en avez pas fini avec les ennuis...

Q.—J'ai une amie de mon âge, quatorze ans. Le tour des yeux noirs, la figure pleine de fard, les sourcils en accent, noircis, les lèvres blêmes, telle est mon amie. Franchement, j'ai honte d'aller sur la rue avec elle. Beaucoup de garçons courent après elle et rient d'elle. Elle croit que c'est sérieux mais, au fond, ils se moquent d'elle. J'aimerais lui dire ne pas s'arranger comme cela mais c'est assez délicat, je ne voudrais pas la blesser. Suis-je mieux de rien dire ? Si je dois lui en toucher un mot, voudriez-vous me dire comment ? — Blonde aux yeux bleus.

R.—En effet, c'est très délicat. Si jamais l'occasion s'en présente, vous pourriez lui dire, par exemple : "La forme naturelle de tes sourcils est très jolie; n'aurais-tu pas avantage à ne pas la changer?" Si elle se rebiffe, laissez-la faire et ne dites plus rien. Surtout, quelle que soit sa réaction, n'insistez pas. L'idée fera peut-être son chemin dans son esprit, même si elle ne met pas votre suggestion immédiatement à profit. Si vous notez un changement, vous pourrez y aller, toujours sans insister, d'une autre suggestion. Sinon, rien à faire. Vous la blesseriez cruellement si vous lui appreniez qu'on rie d'elle.

Elle finira peut-être un jour par se rendre compte qu'elle prend des vessies pour des lanternes. C'est bien dommage; elle en souffrira, un jour.

Q. — J'ai treize ans. Mais je suis très vieille de caractère. Je suis fort jolie à ce que l'on dit. Il y a quatre mois, j'ai fait la connaissance d'un garçon âgé de dix-sept ans. Il a les mêmes goûts que moi. Au bout de trois mois, il a dit à son copain qu'il m'aimait. Dites-moi, est-il trop âgé pour moi ? Devrais-je fréquenter ce garçon ? Certaines gens disent "On n'est jamais trop jeunes pour aimer . . ." Vrai ou faux?

— Une future amoureuse désespérée.

R. — Faux. A treize ans, on croit aimer. "Future amoureuse" . . . alors pourquoi jouez-vous à l'adulte, à un jeu dont vous ne connaissez pas les règles ? Si, à votre âge, vous commencez déjà à "désespérer", vous n'avez pas fini !

J'ignore ce que pensent vos parents de vos "fréquentations" mais moi, je vous trouve trop jeune pour sortir de cette façon avec un garçon. Ce dernier devrait être pour vous un camarade, pas davantage.

Vous auriez avantage aussi à étudier aussi sérieusement que vous croyez aimer . . . Bref, vous n'avez pas l'âge de l'amour, pas l'âge des fréquentations; ne comptez pas sur moi pour vous encourager dans cette voie.

R. — A "Mme E" — Puisque cette timidité date déjà de dix ans et que, par ailleurs, avant votre arrivée au Canada, vous étiez sans complexe, vous seriez peut-être sage de consulter un psychiatre. J'ai trop peu de détails sur vous pour pouvoir vous aider. Pour guérir cette timidité pathologique, qui tient peut-être à une inadaptation au pays, il ne suffirait certainement pas que je vous adjure à faire montre de volonté. Vous avez dû, j'imagine, tenter de surmonter votre gêne et votre mari, que votre attitude chagrine, a dû soutenir vos efforts.

Ne désespérez pas : aller voir un spécialiste, comme vous en avez l'intention et ayez confiance.

Une carrière ouverte aux femmes de plus de 30 ans

OTTAWA. (DNC) — Pourquoi les femmes de plus de 30 ans embrassent-elles une nouvelle carrière ? Une brochure intitulée "Une nouvelle carrière après 30 ans ?" qui vient tout juste d'être publiée, répond partiellement à cette question et réunit des renseignements sur les motifs, les réalisations et les besoins des femmes qui se présentent de nouveau sur le marché du travail.

Préparée par le bureau de la main-d'oeuvre féminine, ministère du Travail, la publication est le compte rendu d'une enquête sur l'expérience des femmes qui ont entrepris de suivre des cours de formation en service social à l'âge de 30 ans ou plus. Le groupe comprenait 88 femmes célibataires, 37 femmes mariées, 22 veuves, divorcées ou séparées de leur conjoint et 5 membres d'ordres religieux. Il s'y trouvait 39 mères de famille dont la plupart des enfants étaient d'âge scolaire.

Le rapport renseigne notamment sur le nombre de femmes qui ont complété leur formation en service social, ce qu'elles sont devenues après avoir reçu leur formation, les raisons pour lesquelles elles ont choisi le service social et les avantages et les inconvénients qu'elles ont trouvé à suivre ces cours par rapport à des questions telles que la vie familiale et la capacité nécessaire pour apprendre.

Les motifs qui ont poussé les répondantes à entreprendre ces études variaient sensiblement mais, dans la majorité des cas, ces femmes alliaient un véritable intérêt envers les gens à un désir ou un besoin de participer plus activement au travail social de leur milieu.

L'enquête a révélé en outre que les femmes d'âge mûr éprouvaient une certaine répugnance à rivaliser avec les jeunes et craignaient quelque peu que l'âge n'ait amoindri leurs capacités intellectuelles et leur aptitude à apprendre. Les femmes mariées, tout spécialement les mères de famille, trouvent difficile de venir à bout d'un programme d'étude chargé tout en satisfaisant aux exigences du foyer et de la famille. A cause de leur expérience de la vie, ces femmes constatent qu'elles sont capables d'assimiler de nouvelles connaissances plus facilement que lorsqu'elles étaient plus jeunes.

Le rapport déclare que l'enquête révèle les capacités et les possibilités d'un groupe de femmes de plus de 30 ans qui ont entrepris de se préparer pour un travail plus productif dans la profession de leur choix. Quoique cette étude se rapporte aux femmes dans le service social, les conclusions qui en découlent ne se limitent aucunement à une occupation ou à un niveau d'éducation en particulier.

Un rapport sur cette publication apparaît dans le numéro de janvier de la Gazette du Travail.

(Disponible chez l'Imprimeur de la Reine, Ottawa, à 25 cents l'exemplaire).

MAISON

SUITE DE LA PAGE 6

les lois de zonage, tout ceci avant de devenir propriétaire.

En banlieue

Le pour et le contre de la vie de banlieue : Tel était le sujet traité par Mme Weisenberger. "On répète" dit-elle, que Dieu créa la campagne, l'homme la banlieue et le diable se chargea des villes." Avouant ensuite ses préférences pour la banlieue : "Vous y bénéficiez de tous les avantages des citadins et vous jouissez en plus du privilège de l'air pur. Les enfants peuvent plus facilement y prendre leurs ébats que les enfants dans les villes qui n'ont souvent que le trottoir en partage. Le problème des terrains de jeux n'existe pas en banlieue" dit-elle. Les maisons distancées permettent aux enfants d'âge préscolaire de jouer sous le regard de la mère. Le défaut de la cuirasse, c'est l'éducation des enfants qui en sont au cours secondaire et seul le temps pourra nous renseigner sur la popularité des banlieues auprès des familles ayant des adolescents aux études avancées.

"Comment trouver la maison de nos rêves ? Savons-nous d'abord ce que nous voulons," demande Mme Reynolds. "Combien de femmes critiquent la maison qu'elles habitent, et s'emballent pour une maison nouvelle, quitte à le regretter, quand la transaction est conclue. Faisons d'abord le point. Pensons aux placards, aux courants d'air, aux portes mal placées, et achetons selon nos moyens," conseille-t-elle.

On est plus éveillé au fonctionnalisme de nos maisons, déclare M. Frank Emery. L'engouement pour "la cuisine d'Hollywood", le "ranch californien" est passé. On exige plus d'harmonie dans la construction. On tient compte des couleurs, du décor, du voisinage des hauts édifices. Les constructeurs engagés dans les projets d'habitation doivent se tenir en alerte et tenir compte des goûts des futures propriétaires.



9153—A tailler en coton imprimé avec col pour une robe plus habillée, sans col pour une fin de semaine avec des amis. Grandeurs: 12, 14, 16, 18, 20 et 40. Prix : 53 cents, taxe incluse.

Adresser comme suit : Travaux de fantaisie, "La Presse", Montréal. Mentionner la grandeur (s'il y a lieu) et le numéro du patron, **inclure 43¢ par patron,** taxe comprise, soit par bon postal ou mandat d'express. Ne pas faire de réclamations avant 15 jours. "La Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner son nom et son adresse. TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMERO DU DISTRICT POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Ils se sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer non plus ni catalogue ni cahier de modes.

$1,500. pour la meilleure tarte aux pommes

Les organisateurs du salon de l'agriculture qui se tiendra au Palais du Commerce, du 17 au 26 février prochain ont annoncé, ces jours derniers, un concours pour la meilleure recette de tarte aux pommes.

Le premier prix de ce concours est de $1,500 et on accordera de plus 5 autres prix de $300 chacun. Les organisateurs de ce concours ont déclaré que plus de 625,000 formules d'inscription seront distribuées à travers le pays.

Un menu par jour

Crème de tomates
Hors-d'oeuvre variés
Thon et pommes de terre au gratin
Purée de panais
Ananas au kirsch
Thé — Café

Thon et pommes de terre au gratin

3 pommes de terre, moyennes, pelées ou purée instant
1 boite (7 onces) de thon, égoutté et émietté
1 oignon moyen, tranché
1 boite (10 onces) de soupe à la purée de champignons
½ tasse de lait
1 pincée de poivre
2 c. à thé de beurre

Emincer les pommes de terre ou servez-vous de pommes de terre en purée instant, et les disposer avec le thon émietté et l'oignon tranché par couches alternées dans une cocotte graissée d'une pinte et demie, en commençant et en finissant par un rang de pommes de terre. Mêler ensemble la soupe, le lait et le poivre qu'on versera sur le contenu de la cocotte. Parsemer de noisettes de beurre et cuire à four modéré, 375°F durant une heure ou jusqu'à ce que les pommes de terre soient tendres. Quatre portions.

L. P. Lazare AND COMPANY

ACHETEZ en TOUTE CONFIANCE chez les plus grands maîtres-fourreurs de Montréal

VENTE DE FOURRURES de JANVIER



Les plus sensationnelles aubaines !

Toute notre collection REDUITE de

20% À 50%

	REG.	PRIX DE VENTE		REG.	PRIX DE VENTE
Mouton rasé teint MANTEAUX	$189	$89	Mouton de Perse gris naturel MANTEAUX	$575	$349
Pattes de mouton DE PERSE teint MANTEAUX	$255	$149	Mouton de Perse noir teint, qualité supérieure, garni de vison MANTEAUX	$525	$379
Ecureuil russe gris naturel ou teint ETOLES	$280	$179	Castor naturel MANTEAUX	$550	$389
Rat musqué teint rose-beige JAQUETTES	$385	$219	Vison sauvage et D'ELEVAGE à peaux allongées ETOLES	$575	$429
Rat musqué "dos du nord" teint MANTEAUX	$329	$229	Mouton de Perse gris naturel, garni de vison qualité supérieure MANTEAUX	$850	$629
Mouton de Perse noir teint, garni de vison JAQUETTES	$395	$269	Seal du Cap teint par fouke MANTEAUX	$950	$679
Mouton de Perse gris naturel, uni ou garni de vison JAQUETTES	$375	$279	Loutre naturel rasée MANTEAUX	$1375	$849
Mouton de Perse noir teint 'CREATION', MANTEAUX	$395	$285	Seal d'Alaska Safari teint par fouke MANTEAUX	$1450	$949
Vison sauvage ETOLES	$399	$289	Pattes de vison (pastel) MANTEAUX	$875	$689
Castor rasé teint rose-beige JAQUETTES	$525	$329	Castor du Labrador MANTEAU	$1395	$995

TOUS A 1/2 PRIX !

MANTEAUX

	Rég.	Prix de Vente
DOS RAT MUSQUE du Nord	$379	$189
CASTOR naturel rasé	$719	$359
CHAT SAUVAGE rasé	$600	$299
MOUTON DE PERSE GRIS	$699	$349
MOUTON DE PERSE NOIR	$779	$389

CONDITIONS SPECIALES 10% COMPTANT PRENEZ UN AN POUR PAYER SELON NOTRE PROPRE FINANCE

OUVERT VENDREDI JUSQU'A 9 P.M.
Tous les jours : 9 a.m. à 6 p.m.

1454 RUE PEEL
FACE A L'HOTEL MT-ROYAL

L. P. Lazare AND COMPANY

SOLDES DE VETEMENTS DE MATERNITE
EPARGNEZ JUSQU'A 50%



Robes-Manteaux
Vêtements sport
POUR L'HIVER

My Maternity Shops

• 1022, SHERBROOKE OUEST
• CENTRE D'ACHATS MAISONNEUVE

Si vous aimez payer moins cher sans sacrifier la Qualité essayez le NOUVEAU



VENDU SEULEMENT CHEZ Steinberg's LIMITÉE

Doux pour les mains!

Le détersif PANTRY KING est doux pour les mains mais dur pour les graisses et la saleté !

Idéal pour les tissus délicats!

Vous pouvez confier votre lingerie la plus délicate à l'action douce mais radicale de PANTRY KING !

Idéal pour les casseroles!

PANTRY KING fera étinceler votre verrerie et votre vaisselle, et toute votre batterie de cuisine, même sans rinçage !

Des plus économique aussi!

Comparez les prix ! PANTRY KING est le détersif de qualité qui se vend moins cher. Il vous épargne du temps, de l'effort et de l'argent !

Nous vous invitons à essayer "Pantry King" avec cette offre-boni

25 TIMBRES 'Pinky' ADDITIONNELS
AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : UNE BOITE 12 OZ., 24 OZ. OU 32 OZ DE DETERSIF PANTRY KING TOUT USAGE, A BAS PRIX !
Nul après le 24 jan.

CROTEAU

SUITE DE LA PAGE 3

serait changé. Si les autres villes avaient su que Montréal un jour aurait la prédominance, elles auraient hésité avant de faire partie de la Corporation."

Le commissaire Guy Vanier, représentant de la métropole également à la Corporation, s'oppose à ce que Montréal ait le contrôle de la Corporation. Il rappelle que l'organisme métropolitain se caractérise par "un esprit dépouillé de tout esprit local."

"Nous avons, dit-il, collaboré ensemble en oubliant d'où nous venions."

METRO

SUITE DE LA PAGE 3

ou les donner à l'entreprise privée, après avoir demandé des soumissions. Lorsque les travaux de construction seraient terminés, toutes les constructions demeureraient la propriété de la Corporation, mais devraient être mises à la disposition de la Commission de transport de Montréal pour que cette dernière procède à l'installation de son matériel roulant et assume l'administration, l'entretien et l'opération du mode de transport ainsi établi.

UNIVERSITES

SUITE DE LA PAGE 5

vention avec les universités : c'est le cas pour les quatre dernières années du cours classique) une subvention globale équivalant à un dollar et soixante-quinze cents par tête de sa population, telle que constatée dans la plus récente publication de l'Annuaire statistique de la province. Ce qui signifie cette année environ $260 par tête d'étudiant.

(En plus de cette aide, les collèges classiques bénéficient cette année d'une autre loi qui leur accorde $2,000 par degré et $75 par élève à tous les niveaux du cours.)

Les universités et les collèges comptent beaucoup sur cette Commission d'aide aux universités pour régler les problèmes financiers qui, cette année, se sont déjà passablement adoucis grâce aux lois mentionnées plus haut. Une telle commission aurait pour but de faire une étude approfondie du problème universitaire, examiner chaque année l'état financier des institutions membres, faire connaître les besoins au gouvernement et, de façon générale, établir avec les institutions universitaires des relations étroites et continues. L'organisme remplirait un peu dans la province de Québec le rôle que le University Grants Committee joue en Angleterre et finirait probablement par devenir un organisme d'accréditation.

Une telle commission assurerait des revenus suffisants aux collèges classiques privés qui sont, d'après la Commission Tremblay, "dans l'état actuel des choses, absolument indispensables. Il s'écoulera des dizaines d'années avant que les écoles publiques puissent, les autorités le voulussent-elles, accueillir tous les candidats aux études post-élémentaires ; et il faudrait dépenser des millions pour construire les écoles nécessaires à cette fin. En pratique, l'hypothèse n'est même pas imaginable. Il en coûterait beaucoup moins cher de mettre, pour les quatre premières années des études post-élémentaires, les institutions privées sur le même pied que les écoles publiques". Et, en mettant les quatre dernières années sur le même pied que les universités, la situation serait fort améliorée.

Les dépenses prévues ... et réelles

La commission est également une nécessité pour les universités, à cause de la demande d'enseignement universitaire de plus en plus grande. "A moins que les problèmes financiers soulevés par l'expansion nécessaire et urgente de leurs cadres matériels et pédagogiques ne soient résolus, elles se verront forcées de refuser des étudiants dans les facultés scientifiques, comme elles en refusent déjà dans les facultés de médecine, et elles ne pourront même pas remplir leur rôle de centres de formation professionnelle supérieure", disait à ce sujet la Commission Tremblay. Et le problème aujourd'hui est encore plus grand que ce que prévoyaient les commissaires. Ceux-ci signalaient, il y a six ans, que le total des frais d'opération des universités québecoises s'élèverait à plus de $21 millions en 1960-61. Or, la seule part du gouvernement provincial aux revenus des universités, cette année, s'élève à $15,800,000, selon des informations obtenues à Québec. L'an dernier, la province avait fourni environ la moitié des revenus des maisons de haut savoir. Et la Commission Tremblay prévoyait que Québec verserait seulement $7,350,000 aux universités cette année.

ICI
New York!
2000 chambres modernes
Tarif raisonable comprenant TV et air-conditionné.
Le célèbre HOTEL TAFT
7th AVE. at 50th St. NEW YORK
ON TIMES SQUARE AT RADIO CITY
Consultez votre agent de voyage ou telephonez: UNiversity 1-3308
A ZECKENDORF HOTEL

La clémence à un voleur de pommes de terre

De notre édition finale d'hier

Coupable d'avoir volé pour $10 de pommes de terres dans un wagon des Chemins de fer nationaux et de possession d'outils volés, un homme de 50 ans, Louis Major, a obtenu la clémence du tribunal, mardi après-midi en cour des Sessions de la paix.

Le juge Redmond Roche, après avoir entendu un appel à la clémence que Me Maurice-S. Hébert venait de lui présenter, n'a imposé qu'une amende de $10 dans le premier cas et de $15 dans le second.

Les outils recelés avaient une valeur de $26.

Le tribunal a condamné de plus, le quinquagénaire au temps passé en prison. Me Hébert lui ayant soumis que son client avait déjà purgé sept jours de prison préventive dans les deux cas avant de reconnaître sa culpabilité.

ROUTES

SUITE DE LA PAGE 3

de ces routes métropolitaines, il sera à la charge des municipalités dont le territoire est traversé par ces routes (si Québec agrée aux demandes de la Corporation). Cette dernière pourra cependant conclure avec ces municipalités des ententes en vue du partage du coût des travaux entre elle et ces municipalités.

La répartition pour la partie du coût des travaux que la Corporation assumerait en vertu d'une telle entente se ferait, en tout ou en partie, sur les autres municipalités de l'île de Montréal qu'elle désignerait, et la Corporation pourrait déterminer la part contributoire de chacune. La Corporation pourrait enfin, en certains cas, ce dont elle serait le seul juge, se charger de l'entretien et en répartir les frais, en tout ou en partie, sur les municipalités qu'elle désigne et déterminer la part contributoire de chacune.

PLANIFICATION

SUITE DE LA PAGE 1

sportifs ou récréatifs ; prévoirait les besoins futurs, indiquerait les sources d'approvisionnement d'eau, les usines de filtration et le réseau actuel de distribution ; indiquerait le réseau d'égouts, etc.

Le plan devrait être terminé dans deux ans. Et alors il devrait être soumis à l'étude du conseil de la Corporation, du conseil de chaque municipalité, et après six mois, de nouveau au conseil de la Corporation. Une fois adopté par ce dernier, il serait soumis au ministre des Affaires municipales, et finalement au cabinet provincial. Une fois publié dans la Gazette officielle, le plan directeur métropolitain deviendrait "obligatoire" pour toutes les municipalités.

Cela signifie que les règlements d'urbanisme en vigueur dans chacune d'elles devraient être amendés par elles pour devenir conformes au plan. En outre, toute municipalité devrait avant d'émettre un permis de construction et avant d'exécuter des travaux d'utilité publique, s'assurer que ces travaux ne viennent pas en conflit avec le plan directeur métropolitain.

L'organisme métropolitain (s'il en obtient le pouvoir) pourrait enfin constituer un comité formé de personnes qu'il désignerait et qui pourraient être ou non des membres du conseil de la Corporation. Ce comité aurait la responsabilité de l'exécution du plan.

PARLEMENT

SUITE DE LA PAGE 3

fonctions les membres de la Corporation en fonction lors de l'entrée en vigueur du projet de loi.

4 — pour ce qui est de la baisse du traitement des membres de la corporation de $3,000 annuellement à $1,500, la Corporation fera valoir son point de vue devant les législateurs.

5 — elle réclamera le maintien de la loi actuelle relative à l'autorité de la Corporation sur la circulation sur les voies rapides du boul. Métropolitain.

6 — elle s'opposera à ce que la confection du plan directeur soit confiée aux services d'urbanisme et des travaux publics de Montréal.

Sentence exemplaire pour un seul vol

25 ans de prison au "roi des HOLD-UP"

Déclaré coupable d'un seul vol à main armée, mais un vol commis sous la cagoule et à la mitraillette, un jeune récidiviste de 27 ans, Claude Pitre, a été condamné à vingt-cinq années de pénitencier, au début de l'après-midi, par le juge Armand Cloutier.

De notre édition finale d'hier

Le prévenu avait été quelques minutes plus tôt qualifié de "roi des hold-up" par le procureur de la Couronne, Me Claude Wagner. Sa réflexion avait toutefois provoqué les protestations les plus véhémentes de l'avocat de la défense et il n'avait pas alors expliqué pourquoi il avait appliqué ce qualificatif à l'inculpé.

On sait par ailleurs que les deux compagnons de crime avec lesquels il avait été appréhendé, il y a plusieurs mois, sont tombés tous deux sous les coups de la pègre. Frank Ouellette et Marc Mongeau, le prévenu l'a déclaré lui-même au cours de son procès, ont été tués de balles à la même intersection du quartier interlope, à quelques semaines seulement d'intervalle.

Un exemple

Pourquoi 25 années de détention à Pitre ? se demanderait-on par ailleurs.

Le juge Cloutier, pour sa part, a expliqué, après avoir pris connaissance et du dossier antérieur du prévenu et de toutes les circonstances de son crime :

"C'est apparemment la seule façon de mettre fin à la vague de vols de ce genre qui sont commis quotidiennement dans la métropole.

"Si nous ne faisons pas cela, il sera bientôt impossible de vivre dans notre ville et, pour ma part, je me demande comment les banques peuvent continuer à opérer alors qu'elles sont quotidiennement à la merci des gunmen."

Quant au procureur de la poursuite, Me Wagner, il avait lui-même suggéré que la peine de Pitre soit de vingt-cinq années.

Et il avait dit faire cette suggestion après mûre réflexion.

Coup de scalpel

"C'est peut-être malheureux pour le prévenu à la barre, avait-il dit, mais nous devons procéder à la façon du chirurgien qui doit débarrasser un patient d'un organe malade. Il faut jouer du scalpel et débarrasser la société de ceux qui ne veulent pas vivre dans le cadre de ses lois".

"Si on veut mettre fin aux vols à main armée, avait-il encore déclaré, il faut éloigner, et pour aussi longtemps que possible ceux qui mesurent leur intelligence au nombre de balles qu'ils peuvent sertir dans leur mitraillette.

Quant au rapport qu'on pouvait faire avec les 30 années décernées 24 heures plus tôt à un tout jeune homme pour 21 hold-up, Me Wagner a souligné que celui-ci avait immédiatement reconnu sa culpabilité et n'avait pas eu l'effronterie de présenter à la cour une défense qui n'était pas vraisemblable et qui avait d'ailleurs été rejetée par le tribunal.

"De plus, dit-il, il s'agit là d'un chef de bande, et d'une bande bien organisée qui prenait tous les moyens possibles pour ne pas être retracée."

En se rendant à la requête de la Couronne, le juge Cloutier ajouta, pour sa part :

"Sans m'être même concerté avec qui que ce soit, j'avais déjà inscrit, dans le dossier du prévenu, le même chiffre qui vient d'être suggéré. Ce sera donc . . . 25 ans.

La preuve principale apportée contre le prévenu, au cours de son procès, avait par ailleurs été la possession, moins de trois jours après le hold-up, de quatre billets de différentes dénominations qui avaient été identifiés par des employés de la banque comme ayant fait partie du lot volé.

Le tribunal avait souligné, pour sa part, qu'il n'était pas plausible que ces quatre billets se soient tous retrouvés dans les goussets de l'inculpé, sitôt après le vol. Et en dépit des explications qu'il avait fournies à la cour.

Moi, je préfère TOASTMASTER

... un vrai bon pain
24 VARIETES EXQUISES

Steinberg's
VENTE à un DOLLAR
DÉLICIEUX ALIMENTS CONGELÉS
un progrès marqué dans la préparation de vos menus



BROCOLI HACHE 6 PQTS 10 OZ 1.00
De fantaisie, marque Southland

HARICOTS VERTS 4 PQTS 10 OZ 1.00
Entiers, de fantaisie, Southland

FRAISES TRANCHEES
QUALITE FANTAISIE 3 PAQUETS 15 OZ $1.00
MARQUE AYLMER

POTATO PUFFS DE FANTAISIE
EPARGNENT TEMPS ET ARGENT ! 5 PAQUETS 8 OZ $1.00
MARQUE SNOWFLAKE

PATATES FRITES
GAUFREES, McCAIN 4 PAQUETS 16 OZ $1.00
DE PLUS DELICIEUSES !

Pâtés Morton POUR UN REPAS DELICIEUX !
UN VRAI REGAL ! 4 PAQUETS 8 OZ $1.00
BOEUF, POULET OU DINDE

OUVERT LE SOIR !
La plupart de nos magasins sur l'île de Montréal ET LES REGIONS AVOISINANTES SONT
OUVERTS LE JEUDI ET LE VENDREDI
JUSQU'A 9 H. 00 OU 9 H. 30 P.M.
Adressez-vous au gérant de notre magasin.

CAROTTES EN DES
QUALITE FANTAISIE 6 SACS POLY. 10 OZ $1.00
SEABROOK FARMS

BLE D'INDE COUPE
QUALITE FANTAISIE 6 SACS POLY. 12 OZ $1.00
SEABROOK FARMS

HARICOTS VERTS
COUPES, DE FANTAISIE 6 SACS POLY. 10 OZ $1.00
SEABROOK FARMS

MACEDOINE de LEGUMES
QUALITE FANTAISIE 6 SACS POLY. 11 OZ $1.00
SEABROOK FARMS

POIS VERTS TENDRES
QUALITE FANTAISIE 6 SACS POLY. 12 OZ $1.00
SEABROOK FARMS

POIS ET CAROTTES
QUALITE FANTAISIE 6 SACS POLY. 11 OZ $1.00
SEABROOK FARMS

ACHETEZ EN QUANTITE ET EPARGNEZ !

Les aliments congelés vous offrent tous les jours de l'année le goût de légumes savoureux frais cueillis du jardin !

Les aliments congelés se préparent facilement et rapidement et ... sont économiques ! Obtenez davantage pour votre dollar chez STEINBERG DURANT SA VENTE D'ALIMENTS CONGELES



Steinberg's LIMITEE

Morgan
LE MAGASIN A RAYONS DE HAUTE QUALITE AU CANADA

Ecrivez
téléphonez
Vl. 2-6261



VENTE ANNUELLE MORGAN!

Worsteds anglais importés

Complets faits sur mesures pour messieurs

69.50

Complets faits sur mesures . . . Les hommes soucieux de leur apparence et qui désirent une attention minutieuse à chaque détail seront bien servis et satisfaits de la main-d'oeuvre des tailleurs expérimentés chez Morgan. Vous trouverez un choix infini de lainages worsted anglais . . . tissus d'une valeur exceptionnelle qui se vendent normalement à prix plus élevés.

Motifs et coloris de haute distinction . . . pour tous les goûts.

Les tailleurs de chez Morgan sont prêts à vous aider dans votre choix et à porter une attention toute particulière à vos exigences.

Venez voir et examiner ces tissus de qualité supérieure . . . faites votre choix . . . et vous serez heureux de porter un complet fait sur mesures et venant de chez Morgan.

Conditions budgétaires si désiré

COMPLETS FAITS SUR MESURES POUR MESSIEURS . . . AU REZ-DE-CHAUSSEE

SELECTION BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Nouveau motif "Mitoga"

Chemises blanches Arrow Col populaire "Arden"

ch. **5.00**

Les nouvelles chemises blanches en fin broadcloth Arrow, style "Arden", sont taillées selon la nouvelle coupe "Mitoga" donnant entière liberté de mouvements. Broadcloth de coton blanc Sanforized et facile d'entretien. Populaire col à apprêt permanent indéformable, pointes courtes, boutons de grande résistance, poignets simples ou français. Blanc. Grandeurs: 14, 14½ (manches 32, 33, 34); du 15 ou 16½ (manches 32, 33, 34, 35); 17, 17½ (manches 33, 34, 35.

Procédé antimites Mitin!

Chandails laine d'agneau Deux modèles populaires

Sans manches **6.95**

Manches longues **9.95**

Voici des pullovers de coupe impeccable pour hommes élégants et soucieux de l'apparence de leurs tricots. Souple et chaude laine d'agneau, manches longues ou sans manches, procédé anti-mites Mitin. Fabrication canadienne, **exclusivité MORGAN.** Choix de nouvelles teintes mode masculine: beige, gris, bleu, olive ou or. Tailles: P.M.G.

Coton "Sanforized"!

Pyjamas en broadcloth de teintes unies messieurs

L'ens. **5.95**

Pyjamas de coupe impeccable en broadcloth de coton Sanforized . . ., lavable "wash-and-wear" demandant très peu ou pas de repassage. Choix d'attrayantes couleurs unies: bleu pâle, gris, tan ou aqua . . . liséré contrastant. Confection exclusive pour Morgan . . . marque canadienne renommée. Taille boxeur, siège "ballon". Tailles: A à E.

Ecrivez ou téléphonez (Vl. 2-6261)

MERCERIE POUR MESSIEURS . . . AU REZ-DE-CHAUSSEE

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Solde!

Bottes d'hiver de "haute qualité"

Pour dames — Rég. 9.95
Prix de solde — la paire

7.95

• Les clients matinales auront le choix de la collection! • Plusieurs modèles, tous réduits de notre stock régulier • En nylon, cuir ou caoutchouc avec talons bas, moyens ou hauts • Doublures en toison ou molleton • Revers tempête, hauts élasticisés, bouts pointus • Semelles caoutchouc anti-dérapantes • Noir et brun • Pointures 5 à 10 dans le groupe.

Pas de commandes postales ou téléphoniques

SOULIERS POUR DAMES, ETAGE-MODE . . . AU DEUXIEME



En primeur, chez Morgan . . . à Montréal!

Voiturette de bébé compacte "Lloyd 61" avec empattement pliant amovible

39.98

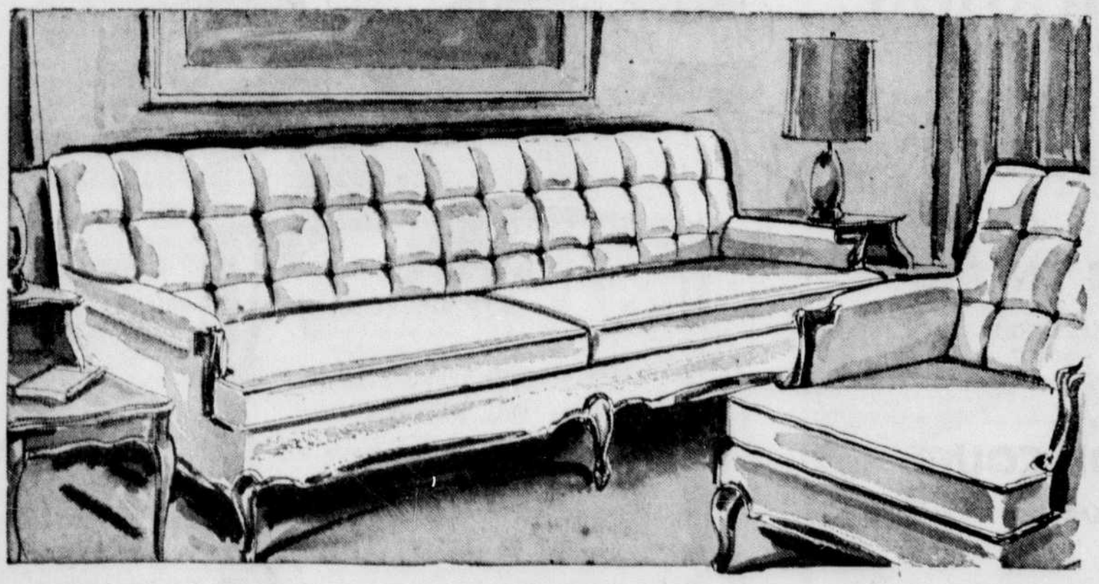
Voici la nouvelle voiturette de bébé Lloyd, modèle compact 1961. Les plus récentes caractéristiques vous plairont ainsi que le bas prix surprenant:

• Empattement amovible, se pliant à seulement 9 po. de profondeur; se transporte facilement dans la valise d'une auto compacte. • Caisse amovible ou cadre, formant un petit lit confortable pour le voyage. • Rembourrage caoutchouc polyester, revêtement, garde-boue et pare-chocs, guidon plastique. • Doublure plastique hygiénique à motif Starlight dans un choix de couleurs combinées: saphir avec cache-soleil et tablier saphir; blanc avec marine ou couleur bronze avec ton cuivre. • **Sac à provision si désiré à 5.98 en sus.**

Ecrivez ou téléphonez (Vl. 2-6261)

JOUETS . . . AU SIXIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Économisez 100.00!

Canapé et chaise style Provincial Français Revêtement à votre goût!

Il faut voir ces pièces de mobilier revêtues de coton blanc . . . choisissez le tissu désiré et nous nous chargerons de les revêtir sur commande! Voilà une chance merveilleuse pour vous de posséder un mobilier de vivoir tout à fait à votre goût . . . tout en faisant des économies. Ces deux meubles de construction supérieure viennent d'un manufacturier bien connu; rembourrés de caoutchouc-mousse pour votre confort, forme rétention. Vous trouverez un grand assortiment de beaux tissus à votre choix dans les coloris et textures variés. Ne manquez pas cette opportunité idéale de donner à votre foyer un nouvel éclat!

Norm. 399.00
Prix de vente d'ameublement

$299

Pas de paiement initial — 24 mensualités de 14.25
La taxe de vente payable à l'achat.
Pas de commandes postales ou téléphoniques.

MEUBLES DE VIVOIR . . . AU CINQUIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Chocolats Bridge Lowney

Un mélange favori pour les réceptions! Centres assortis enrobés de chocolat foncé et pâle. la livre **.59**



Assortiments de croquettes

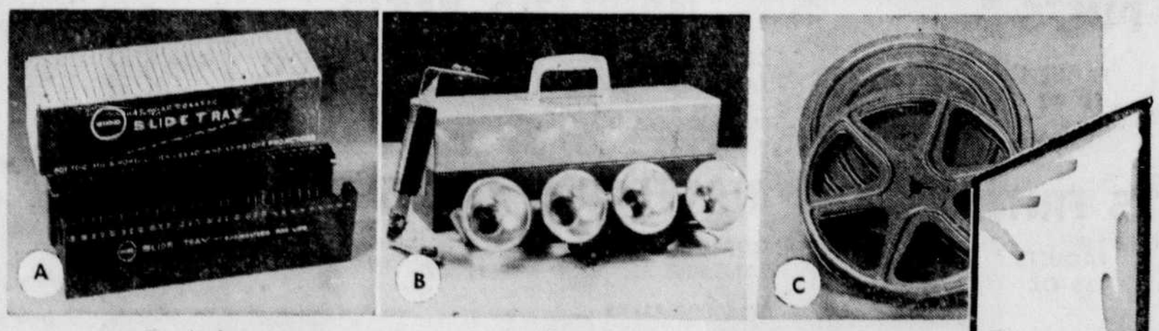
Venant d'Angleterre, ces bonbons durs à essences variées. la livre **.59**

Pastilles de menthe Milady

Importées d'Angleterre! Un bonbon populaire qui satisfait tous les goûts. la livre **.59**

Livraison sur commande de 1.00 ou plus
Ecrivez ou téléphonez Vl. 2-6261

COMPTOIR DES BONBONS . . . REZ-DE-CHAUSSEE



Spéciaux sur accessoires de photographie

A. Casier "Mico" pour diapositives Caster projecteur pour diapositives 2 po. par 2 po. Excellente valeur pour ce bas prix. S'adapte aux projecteurs TDC Bell & Howell et Keystone. Excellente valeur, chacun **.59**

B. Barre 4 lampes avec étui Poignée solide en plastique. Nouveau commutateur à l'arrière, contrôle deux ou quatre lampes lumières (of and on) . . . Complet avec quatre lampes; étui en métal. L'Ensemble **15.95**

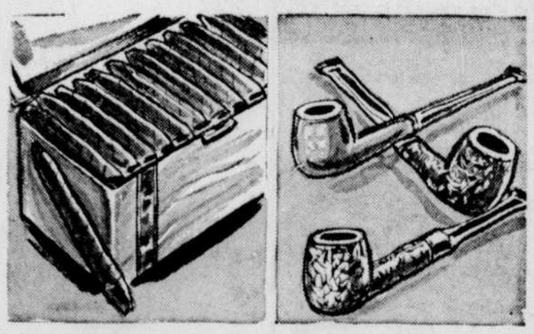
C. Boîte et bobine 8 mm. Epargnez sur cet ensemble pratique. Construction solide en métal et de grande efficacité. L'Ensemble **.85**

D. Ecran de projection "Dalite" Une véritable aubaine! Ecran, surface vitrifiée pour diapositives et prises de vues. Se plie facilement, piètement triple pour projection de vues et caster métal. 30 po. x 40 po. **9.95**

Ecrivez! Téléphonez (Vl. 2-6261) sur commandes de 1.00 et plus

ARTICLES DE PHOTOGRAPHIES . . . REZ-DE-CHAUSSEE

AUSSI AU BOULEVARD ET ROCKLAND



Pour les fumeurs de cigares et pipes!

Cigares "Felita Queens"

Boîte de 50 **2.50**
(Toutes taxes comprises)

Cigares doux à fumer, frais de la manufacture. Filasses courtes, bouts percés, enveloppe pâle. Contenant en plastique.

Pipes en bruyère

Chacune **1.00**

Pipes de bruyère importées et fabriquées à Londres, finis rugueux ou vernis, filtres amovibles.

Ecrivez ou téléphonez Vl. 2-6261

COMPTOIR DES TABACS . . . REZ-DE-CHAUSSEE

BOULEVARD ET ROCKLAND

Ecrivez à notre service de commandes, téléphonez Vl. 2-6261.

A NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE S.V.P. consulter votre annuaire pour appels interurbains sans frais

Morgan
LE MAGASIN À RAYONS DE HAUTE QUALITÉ AU CANADA

Ecrivez au Service des Commandes ou téléphonez VI. 2-6261

CENTRE DE LA VILLE	SNOWDON	BOULEVARD	DORVAL	ROCKLAND
VI. 2-6261	VI. 4-2811	RA. 8-4571	ME. 1-6741	RE. 9-5521
9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m.	9 h. 30 a.m. à 6 h. p.m.	10 h. a.m. à 6 h. p.m.	10 h. 15 a.m. à 6 h. p.m.	10 h. a.m. à 6 h. p.m.
Ouvert les vendredis jusqu'à 9 h. p.m.	Ouvert les vendredis jusqu'à 9 h. p.m.	Les mardis, jeudis et vendredis jusqu'à 9 h. 30 p.m.	Les mardis, jeudis et vendredis jusqu'à 9 h. 30 p.m.	Les jeudis et vendredis : 9 h. 30 a.m. à 9 h. 30 p.m.
Ouvert les samedis de 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m.	Ouvert les samedis de 9 h. 30 a.m. à 6 h. p.m.	Les samedis : 9 h. 30 a.m. à 6 h. p.m.	Les samedis : 9 h. 30 a.m. à 6 h. p.m.	Les samedis : 9 h. 30 a.m. à 6 h. p.m.



½ et moins du prix normal !

Robes échantillons du printemps, exemplaire unique pour tailles junior

CH. **14.95**

Vous êtes chanceuse si vous vêtez les tailles 7 ou 9... Nous avons acheté une superbe collection de robes d'un dessinateur renommé, nouveaux échantillons du printemps... Styles très populaires chez les dames et jeunes filles de petites tailles.

• Fourreaux, bouffants et ensembles • Teintes unies ou imprimées, soies, cotonnades, mélanges et toiles • Teintes mode 1961, en plus de beige, marine, rouge, vert • Tailles 7 et 9 seulement • Haute Mode... à bas prix... Venez dès 9 h. demain matin.

Pas de commandes postales ou téléphoniques
A LA JEUNE CANADIENNE... AU TROISIEME
SELECTION A SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

½ PRIX !

Prix de vente de janvier de fourrures

Solde d'un dessinateur célèbre!

20 manteaux fourrure longs

	PRIX DE VENTE DE JANVIER DE FOURRURES		PRIX DE VENTE DE JANVIER DE FOURRURES
1 Manteau de vison gunmetal, taille 12 ..... Norm. : $6,000	$3,000	2 Manteaux de vison, Pastel Dawn tailles : un de 16, un de 14. Norm. : $6,500	$3,250
1 Manteau de vison gunmetal, taille 18 ..... Norm. : $5,500	$2,750	6 Manteaux de vison sauvage tailles : 2 de 14, 2 de 16, 2 de 18 .... Norm. : $4,000	$2,000
1 Manteau de vison River MacKenzie, taille 12. Norm. : $5,000	$2,500	5 Manteaux de loutre canadienne rasée, tailles : deux de 14, deux de 16, un de 18. Norm. : $1,500	$750
1 Manteau de vison River MacKenzie, taille 16. Norm. : $6,500	$3,250	3 Manteaux d'ocelot naturel tailles : 2 de 14, 1 de 16. Norm. : $2,600	$1,300

EN PLUS : Un grand choix de jaquettes de vison, Black Diamond, Tourmaline, Emba*, Autumn Haze. **$750 à $1,500**

**Marque déposée de l'Association des Eleveurs de vison de mutation*

Conditions budgétaires si désirés

SALON DES FOURRURES, ETAGE-MODE... AU DEUXIEME



35 à 50% de rabais!

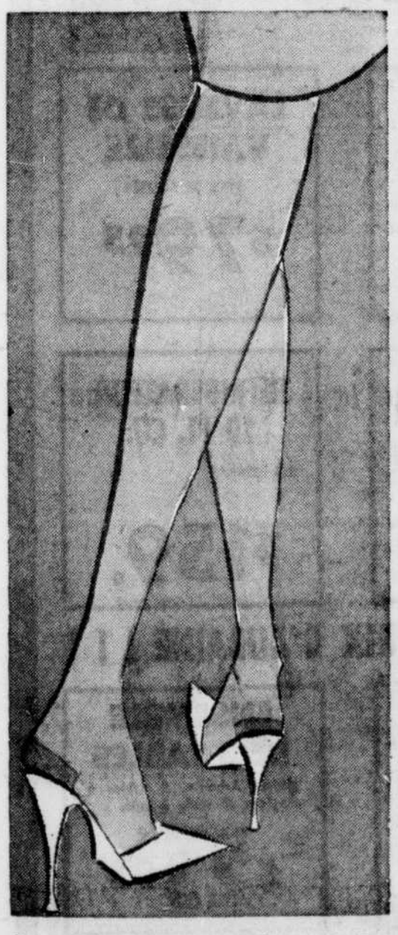
Grand solde vêtements de ski du deuxième

PANTALONS ETIRABLES DE SKI — Rég. 39.95 —	19.98
PANTALONS ETIRABLES DE SKI — Rég. 50.00 —	24.98
JAQUETTES DE SKI — Rég. 39.95	22.95
PULLOVERS ORLON* — Rég. 8.95 à 10.95 —	5.50
CHANDAILS DE LAINE POUR LE SKI — Rég. 35.00 à 40.00 —	19.98

Il reste encore plus de deux mois de belle saison pour le ski... profitez de cette vente pour épargnez des dollars et des dollars sur vêtements de ski.

• Assortiment incomplet de tailles et couleurs.
• Modes importées et canadiennes.
*Marque déposée

Pas de commandes postales ou téléphoniques
LA SPORTIVE, ETAGE-MODE... AU DEUXIEME



Pour deux jours seulement !

Bas nylon "Jeunesse" sans couture, 1ère qualité

exclusifs à Morgan

Prix spécial, la paire .79

Merveilleuse opportunité de faire provision des bas sans coutures "Jeunesse" marque favorite de Morgan, à prix spécial ! Pour deux jours seulement, alors venez maintenant... De première qualité, marchandise régulière, avec talon et bout de pied renforcés, revers confortables ; dans les nouvelles couleurs mode, café brazil, cacao, beige ou vison ; pointures 8½ à 11.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)
sur commandes de deux paires ou plus
BAS, ETAGE-BUDGET... AU TROISIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Gagnante de la mode printanière!

Amie de toujours... la petite robe fourreau quadrillée

25.00

Jolie à croquer... fraîche comme le printemps... la petite robe toujours pratique pour toutes les circonstances! Ligne fourreau, décolleté ras du cou, manches ¾, large ceinture cuir verni, parement même tissu, longue glissière au dos. Tissu acétate, doublure entière, quadrillé "pied-de-poule" en noir ou brun avec blanc. Tailles 10 à 18.

Ecrivez ou téléphonez VI. 2-6261
ROBES POUR DAMES, ETAGE-MODE... AU DEUXIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Économies substantielles!

Solde de vêtements sport d'hiver pour fillettes et jeunes adolescentes

Tous réduits de notre stock régulier !

Jusqu'à 45% de rabais!

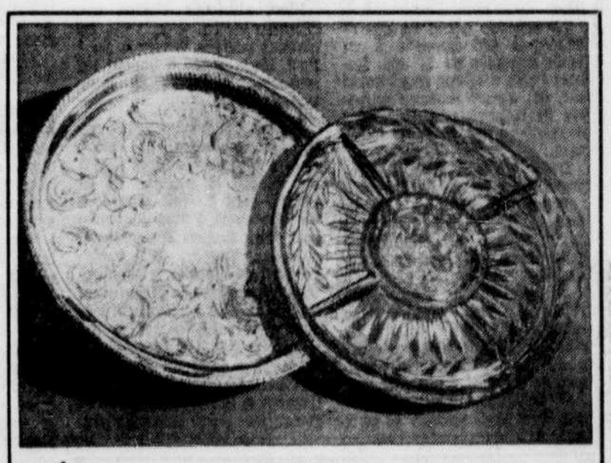
En pleine saison, au temps ou ils sont le plus utiles !

Profitez de ce solde. Assortiment incomplet de costumes de neige pour vêtir chaudement vos fillettes avant qu'il fasse de grands froids !

Dans l'assortiment :
• Manteaux-auto
• Pantalons de ski
• Pantalons de neige
• Costumes de neige

Dans le groupe : Tailles pour fillettes et jeunes adolescentes.

Pas de commandes postales ou téléphoniques
VETEMENTS DES FILLETTES... AU TROISIEME
SELECTION A SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



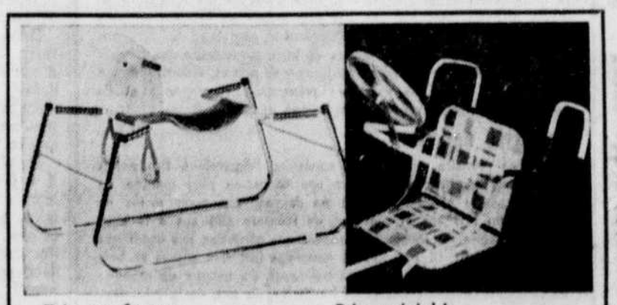
Économisez 6.55 !

Plateau en argent plaqué avec assiette en verre divisée en compartiments

Norm. : 17.50 **10.95**

Quantité limitée ! Pesant plateau en argent plaqué de 15 po. article parfait pour les soirées ou l'on sert un buffet. Peuvent être employés ensemble ou séparément, l'assiette servant aux hors-d'oeuvres, le plateau pour les apéritifs, très joliment décoré avec centre en relief, pourtour perforé et bordure godron. Emballage cellophane protégeant de la ternissure. Un très joli cadeau pour la mariée du printemps.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)
ARGENTERIE... AU QUATRIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Très en faveur...
Cheval basculant style "Western"

6.98

Merveilleuse façon de faire de l'équitation ! Tête et selle en plastique moulé de grande durabilité, métal sous le siège assurant plus de solidité. Etriers plastique. Cadre plaqué chrome, embouts et pare-chocs en caoutchouc préservant le parquet. 12½" du plancher, gaies couleurs... selle rouge, tête jaune.

Prix spécial !
Siège - auto "Sit'n'stand"

5.98

Modèle de luxe. Volant plastique, klaxon, levier de vitesses. Rembourrage ultra-épais, support cadre acier plaqué, barre de sûreté revêtue plastique. Siège de toute sécurité permettant au bébé de se tenir debout également.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261) *JOUETS... AU SIXIEME*
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Ecrivez ou téléphonez au Service des Commandes, téléphonez VI. 2-6261

A NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE
S.V.P. consulter votre annuaire pour appels interurbains sans frais

LES TRIBUNAUX

Un des voleurs de vaccin Salk avoue (une deuxième fois) ce crime révoltant

Un jeune homme de 23 ans, habitué des goofballs, selon son propre aveu, a avoué pour la deuxième fois, hier, sinon pour la troisième, le vol révoltant de 6,500 ampoules de vaccin Salk commis au pire de l'épidémie de poliomyélite qui s'était abattue sur la métropole, à l'été de 1959.

Après avoir été recherché pendant plusieurs mois, sans succès, le prévenu s'était présenté de lui-même dans un poste de police du centre de Montréal et avait tout simplement dit au gendarme de garde :

"Je suis le voleur du vaccin Salk."

La première réaction du policier en avait évidemment été une . . . d'incrédulité.

On avait toutefois remis le prisonnier volontaire à la police provinciale, et, presque aussitôt, le jeune Gilles Hébert avait fait une "confession" complète.

Et le lendemain matin, en cour, il avait reconnu sa culpabilité de façon officielle, si l'on peut dire.

Mais, quelques jours plus tard, au moment même où le juge John O'Meara était sur le point de prononcer sa sentence, un premier avocat s'était présenté devant la cour, avait dit être retenu par les parents du jeune accusé, et avait réclamé l'annulation de son aveu.

Ce qui avait été accordé, comme on le fait généralement dans tous les cas du genre.

Depuis, quelques mois ont passé, au cours desquels le prévenu a subi son enquête préliminaire, enquête au cours de laquelle sa déclaration a été intégralement mise en preuve.

Puis, hier, date fixée pour son procès, un nouvel avocat, Me Gérard Beaudry, était inscrit au dossier.

Au juge T.-A. Fontaine, Me Beaudry déclara alors :

"Après avoir étudié fort attentivement le dossier, au cours des dernières journées, j'en suis venu à la conclusion non équivoque que la seule solution plausible, pour le prévenu, est un . . . aveu de culpalibité.

On relut alors une autre fois, et de façon formelle, l'accusation au prévenu, et c'est lui-même qui, encore une fois déclara avoir commis le vol de $50,000, en août 1959, dans les laboratoires de l'Institut de Microbiologie de l'Université de Montréal, à Laval-des-Rapides.

Me Beaudry demanda alors au tribunal de fixer une date ultérieure pour le prononcé de la sentence, en soulignant qu'à ce moment-là il aurait évidemment de sérieuses représentations à faire à la cour.

Et le juge Fontaine de fixer le 16 février prochain comme date de cette sentence.

Un péager se défend seul; témoins déclarés hostiles

Quatrième des ex-péagers du pont Jacques-Cartier à subir son procès sous l'accusation d'avoir perçu moins que le péage requis, ou de n'en pas avoir perçu du tout, André Décary, 33 ans, a "balancé" son procureur, au dernier moment, et s'est défendu lui-même, devant le juge Armand Chevrette.

Il a tout d'abord eu, au commencement de l'audience, un succès de rire.

Le procureur de la poursuite, Me Dollard Dansereau C.R., prenant une lampée d'eau, avant d'interroger le premier témoin, il a voulu partager ce privilège qu'ont les membres du Barreau d'avoir un pot d'eau glacée à leur disposition.

On lui a permis ce "partage".

Son contre-interrogatoire des témoins devait mettre en relief le fait qu'il ne possédait évidemment pas, malgré plusieurs apparitions en cour, tout le jargon légal.

Sur quoi il remarqua :

"Je voudrais que la cour m'excuse, car, vous savez, moi, je ne suis pas le Frère Untel".

Et il y eut, comme on le devine, des esclaffements conditionnés dans l'audience.

La cour devait toutefois ramener le prévenu-procureur à l'ordre à maintes reprises, en lui faisant obligeamment remarquer :

"Vous savez, M. Décary, vous êtes en cour, ici. Non sur le pont".

Le débat devait toutefois devenir définitivement sérieux, en fin d'après-midi, alors que le juge Chevrette déclarait trois des quatre camionneurs interrogés par Me Dansereau de témoins hostiles et menaçait même de les confiner aux cellules.

Il semble par ailleurs qu'une plainte de parjure sera peut-être portée contre l'un d'eux, qui s'était montré particulièrement réticent au cours de son témoignage, en dépit d'une déclaration préalablement faite à des agents de la Gendarmerie Royale.

En résumé, les camionneurs, après avoir identifié Décary comme l'un des péagers qui les auraient laissé passer à rabais, sur le pont, ont déclaré, en cour, qu'ils ne reconnaissaient le prévenu que comme un péager . . . tout court.

L'instruction du procès continuera le 14 février prochain.

Quatre ans à un homme-chat et idem à un spécialiste des vols dans les monastères

Deux peines de quatre années de pénitencier ont été imposées, hier après-midi, par le juge-en-chef Edouard Archambault, à deux types de voleurs bien caractérisés.

La première peine a été imposée à un homme-chat, l'un de ces cambrioleurs que les étages et toutes les distances en hauteur ne rebutent pas, lorsqu'ils savent que quelque chose peut être volé sur le faite d'une corniche ou l'arête d'un toit.

Albert Paquette, 36 ans, 6652 rue Drolet, avait même réussi à commettre l'un de ces vols caractéristiques, ces dernières semaines, alors que tous les occupants ordinaires d'une maison du centre de la ville étaient endormis. Il ne les avait pas éveillés, mais avait emporté tout ce qu'il avait pu.

Le prévenu déclarant qu'il était ivre, au cours de la plupart de ses larcins, le juge *Archambault rétorqua* :

"C'est là une défense qui ne m'impressionne pas du tout. Car bien des gens parfaitement sobres ne pourraient réussir à entrer dans une maison de la façon dont vous l'avez fait.

La seconde peine de quatre années a été imposée à un jeune cuisinier de 23 ans, Robert Pagé, 1116 rue Mont-Royal est, qui s'était reconnu coupable de cambriolage dans trois monastères différents de Montréal.

Dans son cas, son habileté particulière consistait surtout à repérer très rapidement l'endroit où les religieux pouvaient avoir caché les ressources financières de leur communauté.

Au total, le prévenu avait réussi à prendre la fuite avec quelque dix mille dollars au cours de trois expéditions diurnes dans trois institutions religieuses du nord de la ville.

Au tribunal, le prévenu expliqua qu'il était malade et qu'il ne pouvait se procurer les soins requis.

Le tribunal s'étonna alors en déclarant :

"Mais ne savez-vous pas que les citoyens du Québec peuvent se faire soigner gratuitement, depuis le 1er janvier, grâce à l'assurance-hospitalisation ?

Le juge Archambault devait toutefois décider, en dernier ressort, qu'au cours d'un séjour de quatre années à Saint-Vincent de Paul le prévenu aurait tout le loisir de recevoir des médecins fédéraux tous les soins que son état peut requérir.

Amendes de $2,950 à de faux chômeurs

Les inspecteurs de l'assurance-chômage continuent de faire la guerre aux faux chômeurs et à tous ceux qui reçoivent indûment des prestations de cette commission.

Hier, plusieurs d'entre eux comparaissaient à la suite de plaintes portées devant le juge Paul Hurteau qui a imposé les sentences suivantes au montant de $2,950.

Roland Chadronnet, 2516 rue Des Manufactures, qui avait obtenu $150 de bénéfices disant "qu'il était le soutien" de sa femme dont il était séparé, a été condamné à $100 d'amende pour trois fausses déclarations.

Gérard Tessier, 494B boulevard Marie-Victorin, à Boucherville, a reçu $486 de prestations, tout en travaillant comme vendeur d'automobiles. Il a été condamné à $275 d'amende pour 10 fausses déclarations.

Franz Fritzche, 2900 rue Granby, a fait cinq fausses déclarations pour recevoir des prestations. Il devra payer $150 en amendes.

Gérard Vallières, 105 St-André, à Croydon, retira des prestations de chômage pendant 13 semaines tout en opérant un taxi à son propre compte. Il a été condamné par le même juge à une amende totale de $350.

Yvon Lussier, 54 Varennes, Boucherville, devint, après avoir perdu son emploi, co-propriétaire d'une imprimerie à Montréal, opérant lui-même cet établissement. Il s'était quand même "rapporté en chômage" pendant 12 semaines. Le juge Hurteau lui a imposé une amende globale de $325.00.

Lucien Thibodeau, 1089 Lasalle, à ville Jacques-Cartier, qui s'était dit en chômage durant deux semaines, alors qu'il était bel et bien employé, a écopé pour sa part d'une amende de $50.

Jean-Paul Paré, 2759 Préfontaine, ville Jacques-Cartier, avait retiré quatre semaines de prestations alors qu'il était employé par le service de la voirie provinciale. Il a été condamné à $125 d'amende.

Normand Gauthier, de St-Philippe de Laprairie, avait pour sa part travaillé durant deux semaines tout en se déclarant en chômage. Il a été condamné à $75 d'amende.

Denis Levreault, de St-Hubert, été Chambly, avait opéré un taxi à son propre compte durant une période de 11 semaines tout en recevant des prestations de chômage. Il devra payer une amende de $300.

Mathias Gauthier, 4235A est, Ontario, Montréal, avait lui aussi cru pouvoir retirer des prestations tout en travaillant. Il travailla durant 18 semaines. Il devra payer une amende de $475.00.

René Plourde, 2104 Delorimier, a été condamné à $375.00 d'amende, plus les frais, ou à défaut à un mois de prison, pour avoir déclaré que sa femme ne travaillait pas alors qu'elle travaillait depuis 4 ans.

De plus, durant 13 semaines, il a déclaré être en chômage alors qu'il travaillait à un salaire hebdomadaire de $60.00 et plus. Il a touché des prestations auxquelles il n'avait pas droit pour un montant de $384 lequel montant il doit rembourser.

Adrien Morrisette, 49 Mainville, Ste-Thérèse, a commis 13 infractions à la loi de l'assurance-chômage en se déclarant en chômage alors qu'il travaillait. Une amende de $350 lui a été imposée.

Jean-Pierre Methot, 5257A St-Laurent, a reçu des prestations tout en travaillant durant deux semaines. Il a été condamné à $75 d'amende.

Jules Côté, 2064 McGill-College, a commis cinq infractions. Il devra payer une amende de $175.

Tous ces faux chômeurs devront en plus rembourser à la Commission d'assurance-chômage toutes les sommes d'argent reçues frauduleusement.

Il est aussi entendu qu'à défaut de payer l'amende et les frais les coupables devront purger une peine de prison.

Les enquêtes dans ces causes avaient été complétées par l'inspecteur J.-A. Bélec.

Pour un alambic clandestin

Lourde peine d'emprisonnement et amendes élevées

par **Maurice Morin**

Le juge Redmond Roche, de la Cour des sessions de la paix, a imposé hier après-midi, la prison aux deux frères Lamothe, de Repentigny, qui avaient été reconnus coupables, vendredi dernier, d'avoir opéré un alambic clandestin à Duvernay.

De plus, vu qu'il s'agissait de cas de récidive, les deux inculpés ont écopé d'une amende globale de $1,500 chacun, plus les frais.

C'est la première fois depuis dix ans que des amendes aussi élevées sont imposées pour des délits de ce genre.

C'est Me François Wilhelmy, avocat spécial de la Gendarmerie royale dans cette affaire, qui avait fait la preuve de la récidive.

Il avait, en effet, fait établir par des agents de la R.C.M.P., que les frères Lamothe avaient été condamnés pour des délits identiques, dans la ville de Québec, en 1955 et en 1956.

Léo-Paul Lamothe, du 113, rue Nicolet, Repentigny, a écopé de six mois de prison et d'une amende de $1,000 pour avoir "opéré un alambic sans avoir obtenu un permis à cet effet".

De plus, il s'est vu imposer une autre peine de six mois et une amende additionnelle de $500 pour la possession illégale de 42 gallons d'alcool frelaté trouvée dans le sous-sol de la maison sise au 1160, de la rue Brébeuf, Duvernay, le 26 mai 1960.

Quant à Roger Lamothe, 1, rue Charlemagne, Repentigny, il purgera six mois de prison et paiera une amende de $1,000 "pour sa part active dans l'opération de l'alambic.

Et pour la possession de l'alcool illégalement fabriqué, il a été condamné à une amende de $500.

Les peines ont été imposées à compter de l'incarcération des deux frères, le 13 janvier.

Lorsque les policiers sont arrivés "sur les lieux de l'alambic", celui-ci ne fonctionnait pas mais une forte odeur de moût se dégageait du sous-sol. Mais cet alambic très moderne était en état d'opérer, ont-ils ajouté à une question de Me Wilhelmy, lors du procès.

Le procureur spécial a aussi mis en preuve la découverte de 2,400 gallons de moût et des 42 gallons d'alcool récemment fabriqués.

EXAMEN DE LA VUE
LUNETTES
VERRES OPHTALMIQUES
ALBANY PHILIE, O.D.
Assisté de
R. L'ABBE, O.D.
Optométristes et opticiens diplômés
BUREAUX
Chez dupuis Frères
3e étage — Victor 2-5151 — local 338

COMMISSION DU SERVICE CIVIL
Province de Québec
Concours No 61-102
INSPECTEUR DE COLONISATION
Cl. I $2400.00 à $3000.00
Cl. II $2700.00 à $3500.00
de traitement initial, selon qualifications et expérience.
(Pour emplois dans différentes régions de la Province de Québec)

FONCTION :
Sous la direction d'un chef de district, représenter le ministère de la Colonisation auprès des colons. Faire observer les lois et règlements établis ; inspection des lots sous billets de location ou sous la juridiction du Ministère de la Colonisation, mesurage des améliorations agricoles, contrôle des coupes de bois, surveillance des travaux subventionnés par le ministère, distribution de primes, recommandation d'octrois ou de crédits spéciaux ; préparation de rapports et de formules ; maintien d'un bureau approprié et bien ordonné.

QUALITES REQUISES :
Instruction primaire minimum 8e année ou l'équivalent. Des points additionnels seront accordés pour une formation plus avancée ou spécialisée. Les candidats choisis ne devront pas avoir moins de vingt et un (21) ans et pas plus de soixante (60) ans à la date de la fermeture du concours. Connaissances générales des conditions de vie et du travail agricole, de mesurage (surfaces planes et bois de commerce), de construction de bâtiments, de travaux de chemin ; les candidats devront posséder de l'initiative, du tact, de la courtoisie, un bon jugement et autres qualités personnelles appropriées ; état physique satisfaisant.

NOTE :
Une préférence sera accordée aux candidats qualifiés qui résident dans la région où il existe un poste vacant.

Les candidats qui désirent prendre part à l'un de ces concours peuvent se procurer une formule de "DEMANDE D'EMPLOI" en s'adressant à la Commission du Service Civil à l'une des adresses suivantes :

Commission du Service Civil, Hotel du Gouvernement, Québec, P.Q. 895 est, rue St-Jean. Tél.: LA. 4-8411 — Poste 2754

Commission du Service Civil, Palais du Commerce, Ch. 3091, 1600, rue Berri, Montréal, P.Q. Tél.: VI. 4-1571 — Poste 245

Les candidats qui auront soumis leur demande seront avisés de la date et de l'endroit de la tenue des examens.

Ne pas omettre de bien inscrire sur la formule de "DEMANDE D'EMPLOI" le numéro du concours auquel vous désirez participer.

Aucune inscription ne sera considérée si elle est postée après minuit, le 4 février 1961.

ST. HUBERT FURNITURE & STOVE CO.
Vente de Liquidation
Tout doit être VENDU!
Hâtez-vous d'en PROFITER!
AUCUN DÉPÔT!
EN BAS DU PRIX COUTANT!
Il faut liquider afin de ménager de l'espace pour la marchandise récemment arrivée.
4 étages de meubles
Marchandise TOUT neuve!
La chance de votre vie!
Venez ÉCONOMISER!
Plusieurs autres valeurs exceptionnelles à votre choix. Ci-dessous, une énumération de quelques-unes de ces épargnes exclusives.

STEREO CLAIRTONE
Modèle 1005. Rég. $680.
PRIX DE SOLDE $379.

MOBILIERS DE CUISINE
5 art. Variété de couleurs. Rég. $99.50.
PRIX DE SOLDE $49.95

PRIX DE LIQUIDATION
SUR TOUS
LITERIE
RADIOS
STEREOS
APPAREILS DE TV
etc.

TABLE EXPANDOMATIC
Fini noyer. Rég. $289.95.
PRIX DE SOLDE $85.

LAVEUSE DE VAISSELLE
PRIX DE SOLDE $79.95

TV PORTATIF RCA VICTOR SLIMLINE
avec antenne télescopique. Rég. $269.95.
PRIX DE SOLDE $174.95

TV CONSOLE 21" 'WESTINGHOUSE'
PRIX DE SOLDE $99.

LIT "FOLD-A-WAY"
Matelas à ressorts. Choix de couleurs. Rég. $199.
PRIX DE SOLDE $89.95

MOBILIER SALLE A MANGER
Moderne, 7 art. Marque réputée "Kaufman". Fini noyer. Rég. $675.
PRIX DE SOLDE $359.

REFRIGERATEUR 10 PI. CU.
Rég. $289.95
$159.

QUELQUES-UNES DES CENTAINES DE VALEURS ST-HUBERT FURNITURE A PRIX D'AUBAINE ! ! !

LIT PLIANT AVEC MATELAS
Caoutchouc-mousse. Rég. $39.95
PRIX DE SOLDE $21.95

POELE ELECTRIQUE MOFFAT 30"
Minuteur automatique. Lucarne. Horloge. "Bar-B-Que". Rég. $309.95 PRIX DE SOLDE $174.95

FOURNAISE COLEMAN
à l'huile. Rég. $69.95
PRIX DE SOLDE $52.95

ENSEMBLE DE BAR
4 art. Peau de léopard, dessus arborite. Bar 46" de longueur. 3 tabourets. Rég. $209.95
PRIX DE SOLDE $114.95

ENSEMBLE DE 3 TABLES
Noyer. Arborite. 2 tables à étagères .1 table à café.
PRIX DE SOLDE $23.95

FAUTEUIL "EASY BOY"
A dossier oreiller. Détentez-vous confortablement. Rég. $139.95
PRIX DE SOLDE $69.95

MATELAS A RESSORTS "SIMMONS"
PRIX DE SOLDE $21.95

MACHINE A COUDRE "REMINGTON"
PRIX DE SOLDE $49.95

Economisez sur ces marques renommées
ARTICLES REMBOURRES : Biltmore, Kreehler, Singer, United Bedding, Union Upholstering, Lorenz, Durable Upholstering, Simmons, Cimon
MOBILIERS DE CUISINE CHROMES : Samton, Modern Steelworks, Liberty, Mobilier, Moderne, Regal, Windsor, Majestic
APPAREILS : General Electric, Westinghouse, Admiral, Frigidaire, McClary, Tappan-Gurney, Moffat, Philco, Roy, Maytag, Beach, Findlay, Bélanger, RCA Victor, Vernois, Kitchen-Aid
MEUBLES : Kaufman, VicArt, Peppler, Gibbard, Vis Cot, Princeville, Lafontaine, Gelco, Andrew, South Shore, Batez, Andrew Malcolm, American of, Martinsville, Gettysburg, H. Briten, Kent-Coffey, Broyhill, Glen Desk, Hoke Wood, Basic Witz

Vous ne donnez aucun dépôt ! ! !
UNE SEULE ADRESSE 6330 ST-HUBERT NE CONFONDEZ PAS
ST. HUBERT FURNITURE & STOVE CO. LTD
6330 ST-HUBERT CR. 4-3644
UNE SEULE ADRESSE 6330 ST-HUBERT NE CONFONDEZ PAS

Vente DOUBLE REDUCTION

Nos Entrepôts de Montréal sont ouverts les jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9 P.M.

Notre Entrepôt de Longueuil est ouvert tous les soirs jusqu'à 9 P.M.

(EXCEPTE SAMEDI JUSQU'A 5 P.M.)

MANUFACTURES LTEE
LaSalle
FACTORIES LTD.

Voici une vente qui fait sensation! Déjà des milliers de clients ont envahi nos Salles de Vente à travers la province et dans la Métropole -- il est vrai que les aubaines y sont sensationnelles et que les acheteurs avisés profitent de l'occasion pour acheter vêtements, appareils électriques et fourrures, meubles, couvre-planchers à des prix qui feront époque dans l'histoire de notre commerce. Il y a encore de magnifiques aubaines pour vous mais ne tardez plus car à ce rythme nous aurons bientôt fait réellement maison nette!

Satisfaction garantie ou argent remis

CHANDAILS et CARDIGANS
LAINE et MOHAIR pour dames





Le plus beau choix de modèles que vous ayez jamais vus. Un fin tricot de laine et mohair, styles à manches longues ou courtes, collets Peter Pan et de fantaisie, nuances de bleu pâle, gros bleu, brun, beige et gris. Tailles: P.M.G. Vous obtenez là une qualité exceptionnelle et les plus nouveaux modèles que vos puissiez désirer — à une fraction de leur valeur.

REG. $6.95 Prix USUEL LaSalle $5.70 — DOUBLE REDUCTION **$4.27**

REG. $7.95 Prix USUEL LaSalle $6.47 — DOUBLE REDUCTION **$4.99**

REG. $8.95 Prix USUEL LaSalle $7.25 — DOUBLE REDUCTION **$5.99**

DRAPS et TAIES "WABASSO"

Le nom "WABASSO" est, pour les ménagères canadiennes, un synonyme de qualité et de satisfaction. La qualité "ANNIVERSARY" porte un certificat de Garantie de 7 ans.



	DOUBLE REDUCTION
ANNIVERSARY — REG. $3.59 — 72" x 100" — Prix USUEL LaSalle $2.95 ch.	$2.55
ANNIVERSARY — REG. $3.98 — 81" x 100" — Prix USUEL LaSalle $3.29 ch.	$2.77
DEPENDABLE — REG. $4.99 — 63" x 100" — Prix USUEL LaSalle $4.29 paire	$3.61
DEPENDABLE — REG. $5.29 — 72" x 100" — Prix USUEL LaSalle $4.66 paire	$4.00
DEPENDABLE — REG. $6.19 — 81" x 100" — Prix USUEL LaSalle $5.19 paire	$4.41
FAMILY — REG. $5.89 — 63" x 100" — Prix USUEL LaSalle $4.88 paire	$4.00
FAMILY — REG. $6.39 — 72" x 100" — Prix USUEL LaSalle $5.33 paire	$4.41
FAMILY — REG. $6.89 — 81" x 100" — Prix USUEL LaSalle $5.77 paire	$4.77
PERCALE — REG. $7.79 — 72" x 100" — Prix USUEL LaSalle $6.44 paire	$5.22
PERCALE — REG. $9.19 — 81" x 100" — Prix USUEL LaSalle $7.11 paire	$5.90

TAIES D'OREILLERS 42"

DEPENDABLE. Rég. $1.39. Prix USUEL LaSalle $1.09. DOUBLE REDUCTION **92¢** paire

FAMILY Rég. $1.59 Prix USUEL LaSalle $1.22. — DOUBLE REDUCTION **$1.03** paire

ANNIVERSARY — Rég. $1.79 — Prix USUEL LaSalle $1.39. — DOUBLE REDUCTION **$1.15** paire

PERCALE — Rég. $1.89. Prix USUEL LaSalle $1.49. DOUBLE REDUCTION **$1.33** paire

Une occasion à ne pas manquer!

COMPLETS 2 PANTALONS
TOUT LAINE, POUR HOMMES



Rég. $59.95 Prix USUEL LaSalle $39.95 DOUBLE REDUCTION **$34.95**

Achetez un complet de qualité à DOUBLE REDUCTION. Ces complets sont magnifiques! Ils sont confectionnés de beaux Worsted anglais, 100% laine, un tissu qui conserve sa forme et vous offre le plus beau choix des toutes dernières nuances en vogue. La coupe, le fini et le style sont d'une qualité insurpassable. Tailles: 36 à 44. En l'achetant directement du manufacturier, vous épargnez doublement au cours de cette vente et vous obtenez un pantalon supplémentaire.

COUPE-VENT SUEDE
POUR HOMMES



Rég. $18.95

Prix USUEL LaSalle $13.44 DOUBLE REDUCTION **$10.88**

Suède de première qualité, nettoyable à sec. Tricot de laine, au col, aux poignets et à la taille. Fermeture-éclair. En brun, cuivre ou bleu. Tailles: 36 à 44.

JUPES MOHAIR tout laine
pour dames et demoiselles



Ces ravissantes jupes vous plairont sûrement car elles possèdent une coupe et un fini irréprochables. Belle qualité de mohair 100% laine, chacune doublée de soie, modèle droit ou modèle ample à larges plis. Motifs de carreaux nouveauté dans les nuances de brun pâle, vert loden et prune avec teinte contrastante. Tailles de 8 à 18.

Rég. 6.95 SPECIAL DOUBLE REDUCTION **$3.88**

TABLES A REPASSER



Construction tout métal

Rég. $8.95 Prix USUEL LaSalle $6.99 DOUBLE REDUCTION **$4.99**

Housse pour cette table. **$1.16**

La table la plus pratique et la plus solide qui soit. Entièrement faite de métal, dessus perforé anti-glissement, positions ajustables, pattes emboutées de caoutchouc, modèle pliant, facile à remiser. Très légère. Ne manquez pas ce spécial — il en vaut la peine.

SOUS-VETEMENTS "PENMAN'S"

PENMAN'S "95" — La meilleure qualité et une marque de renommée mondiale — à double réduction.

CAMISOLE: 32-44 — Rég. $4.49 Prix USUEL LaSalle $3.39 DOUBLE REDUCTION **$3.11**

CALEÇON: 32-44 — Rég. $4.49 Prix USUEL LaSalle $3.39 DOUBLE REDUCTION **$3.11**

COMBINAISON: 34-44 — Rég. $6.95 Prix USUEL LaSalle $6.29 DOUBLE REDUCTION **$5.88**

PENMAN'S "71" — Certainement la ligne la plus populaire, la plus en demande, qualité économique.

CALEÇON: 32-44 — Rég. $2.95 Prix USUEL LaSalle $2.19 DOUBLE REDUCTION **$1.77**

CAMISOLE: 32-44 — Rég. $2.95 Prix USUEL LaSalle $2.29 DOUBLE REDUCTION **$1.88**

COMBINAISON: 34-44 — Rég. $4.79 Prix USUEL LaSalle $3.39 DOUBLE REDUCTION **$3.11**



PANTALONS
FLANELLE VISCOSE
POUR HOMMES

Rég. $5.95

Prix USUEL LaSalle $3.39

DOUBLE REDUCTION **$2.88**

Une flanelle mixte à texture serrée, très résistante et qui conserve bien son pli original. Excellente coupe, une variété de belles nuances, telles que charcoal, marron, bleu, etc. Tailles de 28 à 44. C'est un pantalon qui se porte en toute occasion et que vous obtenez à un prix avantageux au cours de cette vente.

CULOTTES pour DAMES



Un délicat et vaporeux tissu Celanese, un choix des plus ravissantes nuances pastelles, certains modèles avec de jolies garnitures contrastantes, élastique à la taille. Un prix sensationnel qui vous permettra d'en acheter plusieurs paires. Tailles: P.M.G., tant qu'il y en aura.

Rég. 39¢ Prix USUEL LaSalle 29¢ DOUBLE REDUCTION **.19**

NYLONS PREMIERE QUALITE



Ces magnifiques nylons micro-maille sont de toute première qualité, sans coutures, 15 deniers, 400 aiguilles. Choix des plus récentes nuances-mode. Pointures: 8½ à 11. Profitez-en pour vous faire une réserve puisque vous pouvez les acheter à si bon compte.

Rég. 98¢ Prix USUEL LaSalle 68¢ DOUBLE REDUCTION **.47**

Achetez vos

TUILES A PRIX REDUITS
durant cette Vente Double Réduction

TUILES VINYLE

9" x 9" — Epaisseur .080" — 1ère qualité — 42 couleurs

Rég. 18¢ — Prix USUEL LaSalle 16¢ DOUBLE REDUCTION **14¢**

TUILES CAOUTCHOUC EPAIS

9" x 9" — 1ère qualité — Couleurs variées Pour cuisine ou salle de bain

Rég. 21¢ — Prix USUEL LaSalle 18¢ DOUBLE REDUCTION **15¢**

TUILES VINYLE PUR

9" x 9" — Epaisseur .080" — Plusieurs teintes au choix. Ne requièrent aucun cirage

Rég. 28¢ — Prix USUEL LaSalle 23¢ DOUBLE REDUCTION **18¢**

A toutes nos Salles de Vente — sauf Douville

COMPLETS 2 PANTALONS
TISSUS MIXTES
POUR GARÇONS



Rég. $19.95 SPECIAL DOUBLE REDUCTION **$13.95**

Votre garçon sera bien vêtu et vous épargnerez considérablement si vous lui achetez l'un de ces complets. Excellent tissu mixte de qualité durable, tissage à motifs de fantaisie dans les nuances de gris, brun, charcoal et bleu. Bonne coupe et confection soignée. C'est une aubaine sans pareille si vous considérez que ce complet comporte une paire de pantalons supplémentaire qui en double la durée. Tailles: 29 à 34. C'est un grand spécial de la Vente Double Réduction!

CHEMISES SPORT
FLANELLETTE POUR GARÇONS



Rég. $1.49

Prix USUEL LaSalle 89¢ DOUBLE REDUCTION **79¢**

D'excellentes chemises de flanellette dans un choix de motifs et nuances attrayants, confection soignée, modèles à manches longues. Tailles de 8 à 16 ans. C'est un Super-Spécial!

7 ENTREPOTS POUR MIEUX VOUS SERVIR

MONTREAL	MONTREAL	MONTREAL	LONGUEUIL	HULL	DOUVILLE	DRUMMONDVILLE
7755, boul. St-Laurent	5680, rue Iberville	3735, ouest Notre-Dame	210, rue St-Jean	123, rue Eddy	4435 Sir Wilfrid Laurier	28 boul. Bernard
HEURES D'AFFAIRES: Jeudi et Vendredi de 9 a.m. à 9 p.m. — Tous les autres jours de 9 a.m. à 6 p.m.	HEURES D'AFFAIRES: Jeudi et Vendredi de 9 a.m. à 9 p.m. — Tous les autres jours de 9 a.m. à 6 p.m.	HEURES D'AFFAIRES: Jeudi et Vendredi de 9 a.m. à 9 p.m. — Tous les autres jours de 9 a.m. à 6 p.m.	HEURES D'AFFAIRES: Tous les jours de 9 a.m. à 9 p.m. Samedi: de 9 a.m. à 5 p.m.	HEURES D'AFFAIRES: 9 a.m. à 6.30 p.m. tous les jours Vendredi: 9 a.m. à 9 p.m.	HEURES D'AFFAIRES: de MIDI à 9 p.m. tous les jours Samedi: de 9 a.m. à 6 p.m.	HEURES D'AFFAIRES: 9 a.m. à 6 p.m. tous les jours Vendredi: 9 a.m. à 9 p.m.

MANUFACTURES LTEE
LaSalle
FACTORIES LTD.

EATON OUVERT VENDREDI SOIR JUSQU'À 9 h.

SPECIAUX DE L'HEURE A ½ PRIX VENDREDI SOIR

Listes disponibles à toutes les entrées du Magasin EATON, donnant les détails, les prix et l'emplacement de tous les articles. Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

A 6 HEURES
- Assiettes à marinades
- Jumpers pour jeunes filles
- Jupes pour adolescentes et préadolescentes
- Fauteuils droits et fauteuils berçants

A 6 H. 30
- Tailleurs pour dames
- Sous-vêtements pour hommes
- Ustensiles d'aluminium
- Sableuses électriques à la main

A 7 HEURES
- Chocolats "Pot of Gold"
- Nappes et serviettes
- Coton glacé
- Rideaux variés

A 7 H. 30
- Bottes d'hiver pour dames et fillettes
- Corbeilles de nourriture "Moorhouse"
- Balais "Electro-Maid"
- "Airfresh", 16 onces

MAGASIN DU SOUS-SOL

A 6 HEURES
- Pullovers pour dames

A 6 H. 30
- Bottillons pour dames

A 7 HEURES
- Gants de laine pour enfants

A 7 H. 30
- Jupons-combinaisons de nylon pour dames

LES RESTAURANTS SUIVANTS SONT OUVERTS : • Restaurant du neuvième, jusqu'à 7 hres • Luncheonette du Sous-Sol, jusqu'à 8 h. 30 • Automate du cinquième, jusqu'à 9 hres

SALON ELYSEE ouvert jusqu'à 7 heures

PARC DE STATIONNEMENT ouvert jusqu'à 9 heures



EATON
BOUTIQUE "SOUS LE SOLEIL" POUR HOMMES

au deuxième étage...

Vêtements de plage aux vêtements de soirée légers

Veste de soirée blanche en tissu "lavez-et-portez"	49.50
Ensemble Cabana. Veste et maillot genre culotte.	15.95
Chemise Polo en "Ban Lon", par Jay-Berma	8.95
Sandales italiennes en cuir	13.95
Socquettes en doux nylon 100%	1.50
Maillot de bain "Surf King"	4.95
Peignoir avec babouches assorties	14.95
Chemise de golf avec soufflet sous le bras (non illustrée)	5.00
Culotte Bermudes par Daks d'Angleterre (non illustrée)	16.95
Complets légers en "tropical" (non illustrés)	59.50 75.00
Vestons sport légers en "tropical" (non illustrés)	39.95
Pantalon et veston sport assortis (non illustrés)	59.50

Visitez la Boutique "Sous le Soleil" et examinez notre excellente sélection de "quoi porter sous le soleil".



Souliers Rég. 16.95 à 18.95

à rabais de notre stock...

autres provenant

d'un solde de fabricant!

VENTE DE SOULIERS

En voyant ces souliers, vous pourrez vous rendre compte tout de suite des deux marques bien connues qu'ils représentent. Cette Vente-pré-printanière se compose de deux groupes importants : 1. des souliers de notre stock, de marque connue, à prix réduit vu les modèles discontinués et les pointures désassorties; 2. un solde provenant d'un fabricant réputé. Talons effilés, hauts et mi-hauts.

Nombreux modèles disponibles, dont seulement quatre illustrés ci-dessus

CUIRS	COULEURS	POINTURES
• Veau	• Noir	5 à 10½
• Chevreau	• Beige	AAAA à B
• Suède	• Havane	dans le groupe
• Cuir verni	• Brun	mais pas dans
	• Gris	chaque modèle.
	• Vert mousse	
	• Marine	

Spécial vendredi **9.95**

COMPOSEZ VI. 2-9211

Commandes téléphoniques acceptées sur les 4 modèles illustrés, sous réserve des quantités en stock

CHAUSSURES QUALITE SUPERIEURE POUR DAMES (RAYON 338), AU DEUXIEME, CHEZ EATON

ACHAT SPECIAL BLOUSES "MINICARE"

SPECIAL VENDREDI **3.99**



Coquettes blouses de coton blanc "Minicare" type suisse. Ornés de fine broderie, d'un blanc immaculé! Deux modèles: à col Johnny ou à encolure châle. Tailles 12 à 20.

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 203, AU REZ-DE-CHAUSSEE

MOUCHOIRS ½ PRIX

Spécial vendredi **.12 à 1.00**

Mouchoirs unis et fantaisie, pour hommes et femmes. Légèrement défraîchis. Rég. .25 à 2.00.

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

FLEURS DE CORSAGE

Spécial vendredi **.59**

Grand choix de fleurs en tissu: bousquets, roses, marguerites et autres. Achat spécial.

RAYON 203, AU REZ-DE-CHAUSSEE

CHANDAILS SKI A ½ PRIX !

REG. 29.95 A 45.00

SPECIAL VENDREDI **14.97 à 22.50**

Importé d'ECOSSE, de SUISSE, d'ITALIE, d'ALLEMAGNE, de SUEDE et de certains autres pays, ce sont les chandails qui ont remporté tous les honneurs, cette année, dans le domaine du ski. A prix réduits parce qu'il ne nous en reste que quelques-uns. BLANC et grand choix de COULEURS PALES et FONCEES. Tailles 36 à 40 dans le groupe.

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

RAYON 246, AU TROISIEME



A NOUVEAU BAS PRIX CHEZ EATON LE RASOIR "CUSTOMATIC" SCHICK

EATON est la première maison à vous l'offrir à ce prix économique !

Le rasoir "Customatic" Schick comporte la célèbre tête rasante réglable à 3 positions, pour convenir à votre épiderme et à votre barbe. Il est de forme bien masculine, facile à manipuler, avec commutateur. Moteur super puissant fonctionnant sur CA-CC. Etui de cuirette pour le voyage. Une merveilleuse aubaine à ce nouveau bas prix !

12.95

COMPOSEZ VI. 2-9211 — Service des commandes téléphoniques

RASOIRS ELECTRIQUES (RAYON 515), AU REZ-DE-CHAUSSEE, CHEZ EATON



BOTTES NYLON A SOLDER !

REG. 7.95

Spécial vendredi **4.99**

Solde de fin de saison ! Grande variété de modèles, lacés, à fermeture éclair et autres. En nylon noir ou brun quelques paires en velours. Talons variés. Pointures 5 à 9 dans le groupe.

Pas de commandes téléphoniques ni postales, S.V.P.

RAYON 238, AU DEUXIEME

MAGASIN DU SOUS-SOL EATON

Faites vos emplettes vendredi soir jusqu'à 9 heures chez Eaton!



MANTEAUX D'ADOLESCENTES

SPECIAL VENDREDI **15.00**

8-10-12-14-14x dans le groupe ! Très chauds pour fillettes en tissus tout laine. Textures fantaisie et unis, style ample. Cols fourrure mouton (agneau traité teint et rasé) et doublure chaude, avec du chamois au dos. Teintes d'hiver. Quantité limitée. Pas de commandes téléphoniques ni postales, s'il vous plaît.

(911)



POUR HOMMES A BAS PRIX

SPECIAL VENDREDI LA PAIRE **4.99**

Couvre-chaussures de nylon. Style populaire de fabrication canadienne. Style hauteur des chevilles, empeignes nylon, épaisse doublure de ouate de rayonne. Semelles robustes de caoutchouc. Glissière devant. Largeurs étroite et moyenne. 6 à 12, pas de ½ pointures. Noir seulement.

COMPOSEZ VI.2-9211

(937)



COSTUMES DE NEIGE A ½PRIX!

SPECIAL VENDREDI **5.99**

REG. 11.98 — A SOLDER. Tailles 3-4-5-6 ans dans le groupe. Style 2 pièces, laine et rayonne. Capuchons fourrure synthétique peluche de rayonne. Quelques-uns à capuchon détachable. Vestes à doublure rayonne matelassée. Pantalons doublés coton brossé. Vert, royal, brun vison dans le lot.

COMPOSEZ VI. 2-9211

Commandes téléphoniques acceptées jusqu'à épuisement du stock

(910)

The T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

PERRUCHES ET CANARIS REELS



Ordinairement 5.98 chacun

Spécial vendredi chacun **3.99**

Un achat spécial Eaton rend possible cette offre remarquable ! Canaris mâles et perruches en une variété de jolis plumages. Emmenez les enfants vendredi se choisir un bel oiseau.

Voyez le choix de cages chez Eaton. De 4.50 à 19.98

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

COIN DES OISEAUX (RAYON 234), AU QUATRIEME

De partout, les gens viennent admirer

LA CAVALCADE DE VOITURES SPORT 1961 chez EATON

Ne la manquez pas... vous vous devez de voir ces magnifiques voitures sport dans une grande exposition au 5e. Vous y admirerez également les vêtements sport et accessoires qui les accompagnent, choisis de nos rayons sport, rayons de vêtements pour hommes et femmes, ainsi qu'au rayon des bagages.

AU 5e CHEZ EATON

EATON — AUBAINES OPPORTUNES POUR HOMMES ET GARÇONS



Faites vos emplettes vendredi soir jusqu'à 9 h. avec toute la famille



SPECIAL VENDREDI **10.60**

SPECIAL VENDREDI **15.95**

⅓ DE RABAIS SUR VAREUSES!

REG. 15.95 *pour garçons*

Choix de tissus nylon ou laine; solde de fin de saison! **LAINE :** doublure épaisse en rayonne matelassée, capuchon fendu doublé tissu fourrure, boutons sur glissière. Quadrillé gris ou anthracite uni. Tailles 26 à 34. Pas chaque couleur dans chaque taille.

NYLON : Partie supérieure doublée de peluche et bas en nylon matelassé. Capuchon amovible doublé d'épaisse peluche. Boutons sur glissière. Marine, anthracite, vert. Tailles 26-34. Pas chaque couleur dans chaque taille.

PAS DE COMMANDES TELEPHONIQUES NI POSTALES, S.V.P.

RAYON 232, AU DEUXIEME

RABAIS DE 20% SUR VESTES "MOUNTIE"

Velours côtelé, **REG. 19.95**

- Modèle à capuchon amovible divisé et doublé de peluche d'"Orlon"
- Corps semi-doublé de peluche d'"Orlon"
- Doublure de rayonne satinée matelassée
- Faux-poignets tempête en tricot
- Coloris vert Loden et brun
- Tailles 26 à 34 pour garçons; mais pas chaque couleur dans chaque taille

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

RAYON 232, AU DEUXIEME

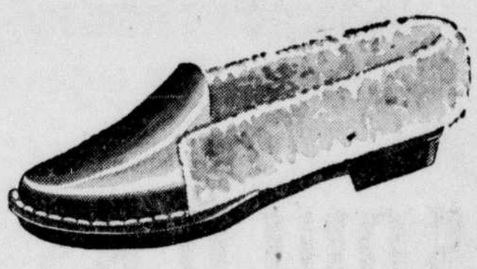


PANTOUFLES D'HOMMES SEMELLES SOUPLES

Deux modèles en vogue en cuir confortable avec semelles souples et talons coussinés. Modèle Opéra ou Mule... les deux à un même bas prix! Pointures 6 à 12. Rouge vin seulement.

3.99

RAYON 237, AU DEUXIEME



PANTOUFLES doublées DE LAINE D'AGNEAU

Elégant modèle masculin en cuir souple moulé. Col et intérieur doublés de chaude laine d'agneau (shearling). Pointures 6 à 12. Ton cerise ou havane. Modèle à pointe mi-pointue et pointue.

4.98

RAYON 237, AU DEUXIEME



A bien AU-DESSOUS du prix habituel!

COMPLETS FAITS SUR MESURES

LUXUEUX LAINAGES CANADIENS ET ANGLAIS!

SPECIAL VENDREDI Complet deux pièces **52.95**

Pantalon supplémentaire, chacun 17.95

Soldés par un fabricant canadien réputé. Un choix impressionnant de worsteds à texture riche, worsteds flanelle et worsteds tweed torsadés. Votre complet sera confectionné d'après vos mesures... à grandes économies pour vous. Vaste choix de motifs et de couleurs.

VESTONS SPORT FAITS SUR MESURE en tweed de laine ou **BLAZER** flanelle de laine, avec pantalons contrastants en flanelle worsted laine.

Spécial vendredi, veston et pantalon 52.95

RAYON 230, AU DEUXIEME

Il est encore temps de vous procurer pour l'hiver un chaud

PARDESSUS A ⅓ de RABAIS

SUR LE PRIX HABITUEL!

ELYSEENS OU VELOURS

Tissus Elyséens et velours tout laine habillés en coloris unis ou écossais estompés et petits quadrillés estompés. Confection élégante, poches à rabat ou appliques.

REG. 59.95

SPECIAL VENDREDI **39.95**

RAYON 329, AU DEUXIEME

TISSUS IMPORTES A RABAIS SUBSTANTIEL

Cachemire et laine de bonne mise, tweeds écossais tout laine, velours écossais dans un vaste choix de petits et motifs unis. Tailles 36 à 44 pour la plupart.

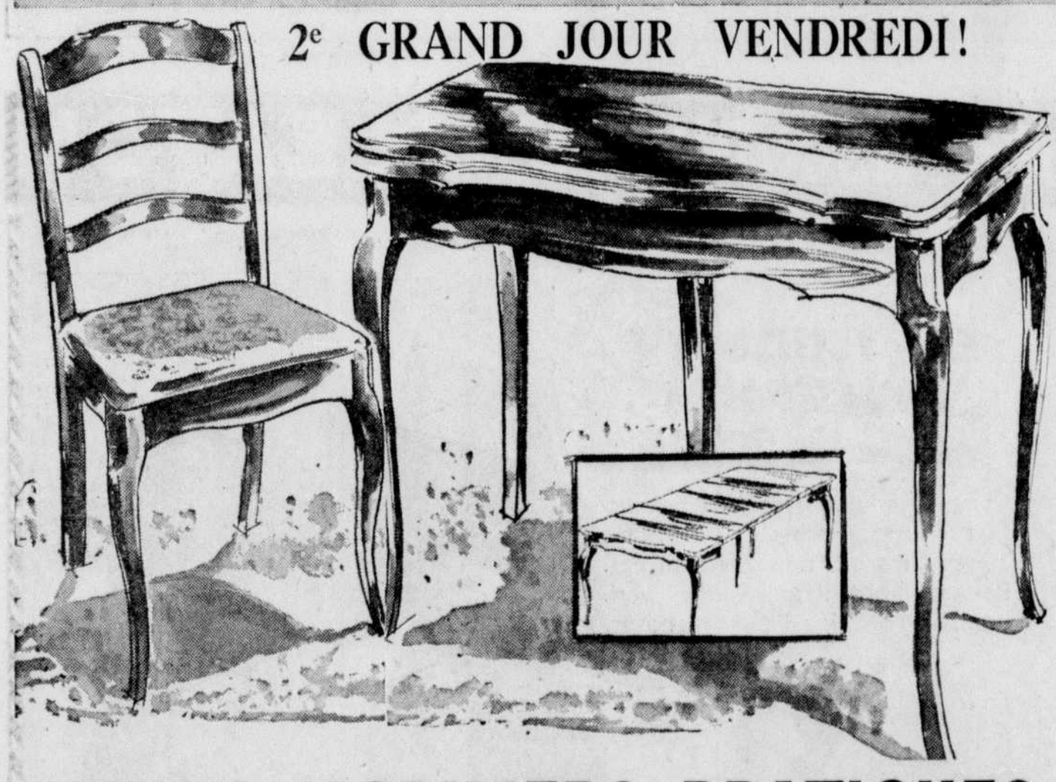
REG. 89.50 et 95.00

SPECIAL VENDREDI LE PARDESSUS **69.50**

RAYON 329, AU DEUXIEME

VENTE SEMESTRIELLE EATON — MEUBLES et ARTICLES D'AMEUBLEMENT

2e GRAND JOUR VENDREDI!



PETITS MOBILIERS PRATIQUES EN STYLE PROVINCIAL FRANÇAIS

Disponibles en 3 finis élégants

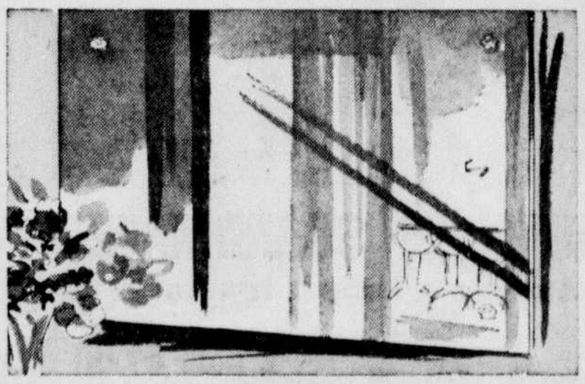
Mobilier dont les dimensions conviennent si bien aux petits appartements modernes. Style provincial français toujours favori, belle fabrication en placages de cerisier, noyer ou acajou. Table environ 38" x 20" fermée; avec rallonge 76". Chaises assorties capitonnées d'un reps de coton/rayonne nouveauté, ton or.

PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE TABLE CONSOLE **89.50**

CHAISES ASSORTIES **22.50**

MEUBLES DE SALLE A MANGER (RAYON 270), AU SEPTIEME, CHEZ EATON

GRANDES DIMENSIONS! BAS PRIX!



MIROIRS *de verre ordinaire*

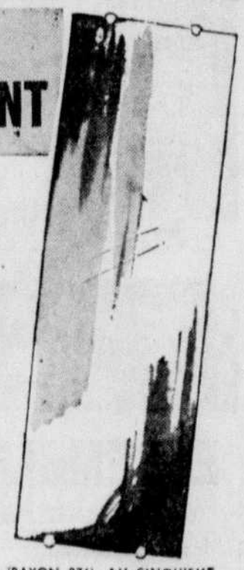
PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE **3.95**

Environ 20" x 30" à bords lisses. 4 rosaces métal. Se suspendent verticalement ou horizontalement. Crochets compris.

PLAIN-PIED

PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE **14.95**

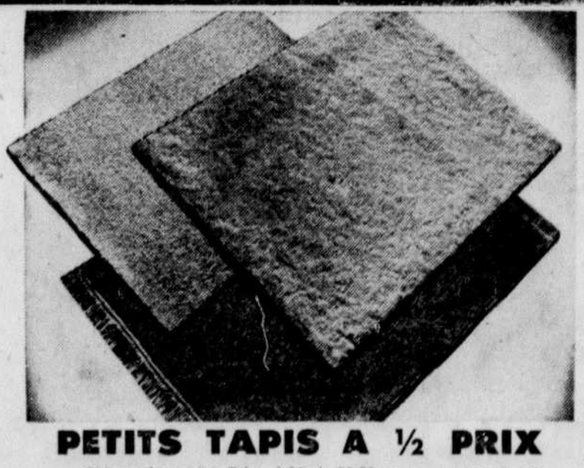
Miroirs de glace polie, dimensions de plain-pied 16" x 56" environ. Marges polies. 4 pinces plastique et vis fournies.



TABLEAUX ET MIROIRS (RAYON 276), AU CINQUIEME

COMPOSEZ VI. 2-9211

EN VEDETTE VENDREDI



PETITS TAPIS A ½ PRIX

700 seulement! Rég. 3.50 à 28.50

EN VEDETTE VENDREDI **1.75 à 14.25**

Petits tapis faits avec des fins de pièces de broadloom. Diverses fabrications à fibres tout laine, laine/nylon, "Triacétate", Viscose (rayonne). Certains frangés. Dimensions variant de 27" à 36" jusqu'à 3' x6' (toutes dimensions approximatives).

TAPIS ET CARPETTES (RAYON 272), AU SIXIEME

300 SEULEMENT!

TAPIS VARIES

tels que décrits ci-dessus réservés aux clients de 6 heures.

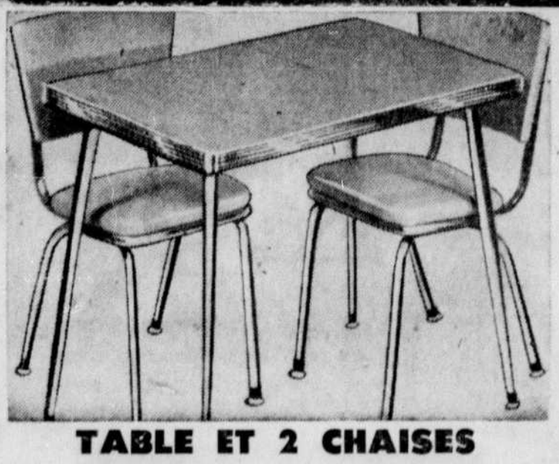


TABLE ET 2 CHAISES

85 seulement! Bien en dessous du prix habituel!

Mobiliers de cuisine variés de petite dimension, tous à cadres chromés. Dessus de plastique. Env. 24" x 36" façon bois ou à motifs. Deux chaises bien capitonnées en plastique.

EN VEDETTE VENDREDI l'ensemble **3** pièces **29.95**

RAYON 370, AU SEPTIEME

25 SEULEMENT!

MOBILIERS DE CUISINE

tels que décrits ci-dessus réservés pour les clients de 6 heures.

CONDITIONS DU PLAN BUDGETAIRE SI DESIRE

PAS DE VERSEMENT COMPTANT

Conditions sur 89.50 : 18 mensualités de 5.65

TAXE DE VENTE PAYABLE A L'ACHAT

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

RAPPELEZ-VOUS L'IMMUABLE GARANTIE EATON: "Argent remis si la marchandise ne satisfait pas"

VENDREDI JUSQU'A 9 H.!
DEUXIEME GRAND JOUR

Le Programme d'ouverture de la Vente Eaton présente 115 offres exceptionnelles! Cette page illustre d'autres articles en vente dans les rayons d'ameublement chez Eaton . . . tous à prix de remarquable économie!

EATON VENTE SEMESTRIELLE

DE MEUBLES ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT

MOBILIERS DE VIVOIR DE 2 PIÈCES

TRES BEAU STYLE MODERNE A QUATRE PLACES

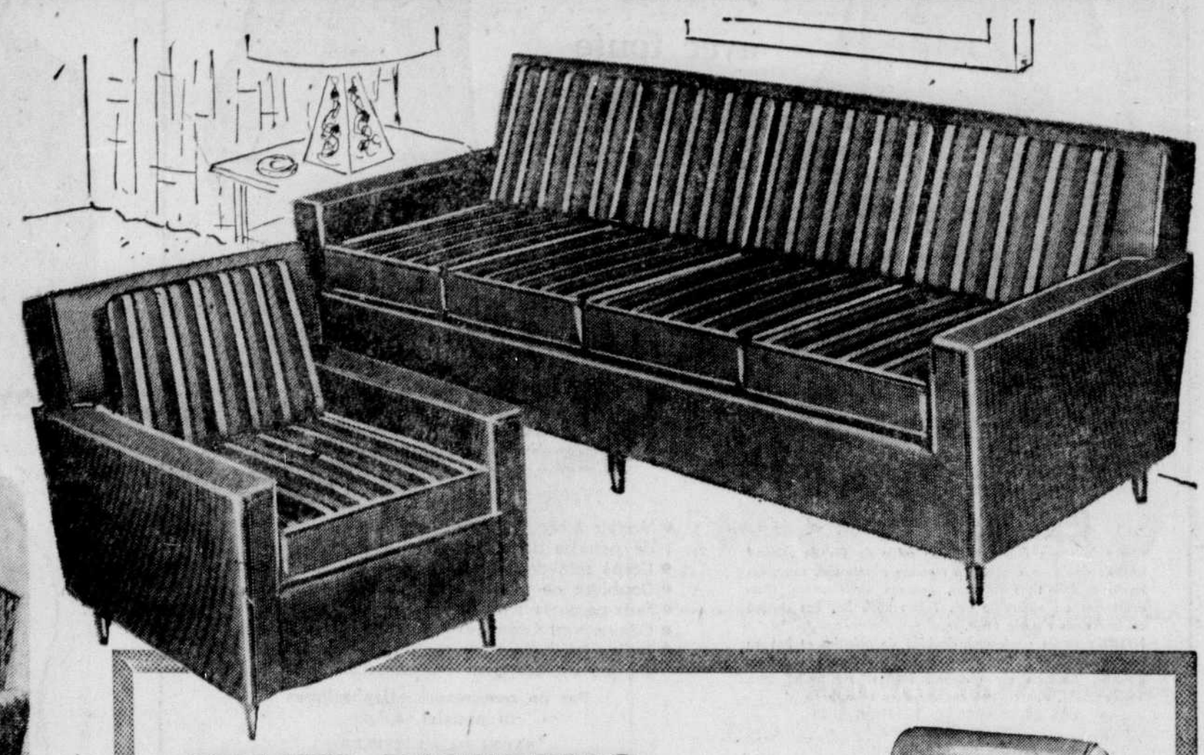
Coussins de dossier amovibles. Recouvrements en tissu moderne de coton et viscose. Coussins mousse de sièges réversibles. Un mobilier de très b[illegible] apparence dont la construction a été minutieusement étudiée dans le but de réaliser un ensemble élégant, solide et moderne à la fois. Toute une variété de coloris.

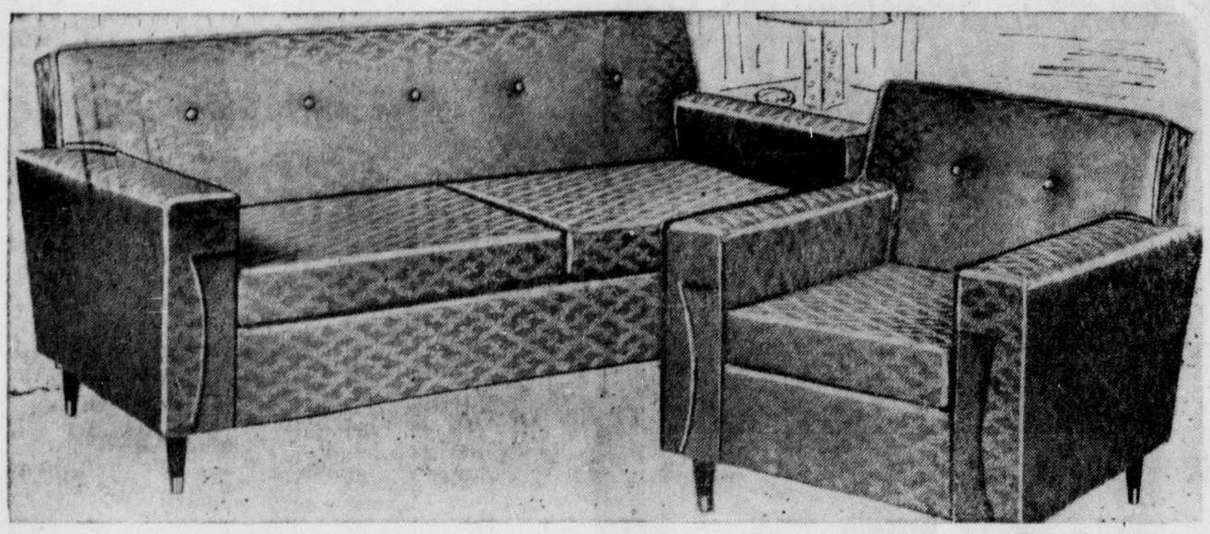
RAYON 470 AU SEPTIEME

PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE LE MOBILIER 2 PIECES

149.00

PAS DE VERSEMENT COMPTANT sur achats par plan budgétaire. Taxe payable à l'achat.





BEAUX MOBILIERS DE VIVOIR DE 2 PIÈCES

DE STYLE MODERNE ATTRAYANT, CONSTRUCTION A RESSORTS

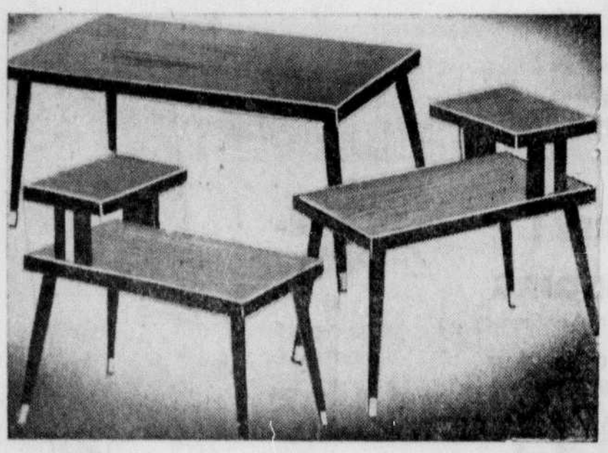
De style moderne attrayant. Coussins mousse, réversibles, cadres de bois franc robustes. Sièges et dossiers à construction à ressorts. Recouvrements en tissus nouveautés de rayonne de coton ou viscose. Rouge, vert, brun, beige et bleu. Profitez de cette grande vente semestrielle pour remeubler votre vivoir élégamment et à très bas prix.

CONDITIONS DU PLAN BUDGETAIRE SI DESIRE **PAS DE VERSEMENT COMPTANT** Taxe de vente payable à l'achat

RAYON 470, AU SEPTIEME

PRIX DE LA VETE SEMESTRIELLE LE MOBILIER

115.00

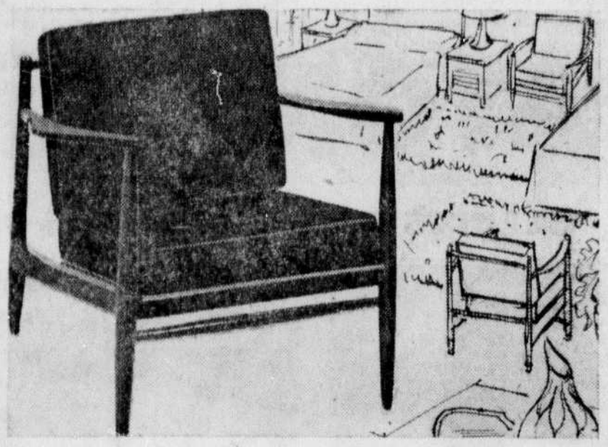


ENSEMBLES DE TABLES

A BAS PRIX INTERESSANT!

Tables à dessus Arborite, résistant à la chaleur, aux taches et aux égratignures. Finis noyer ou acajou.
Table à café env. 36"x18"x15" haut
Table de côté env. 25" x 16" x 22" haut
Table étagée, env. 18"x18"x22½" haut

l'ensemble de 3 tables **27.95**



FAUTEUILS SCANDINAVES

FAUTEUILS MODERNES FINI NOYER

Construction robuste. Dossier et siège à coussins mousse amovibles. Bandes entrelacées doubles pour plus de confort et de solidité.

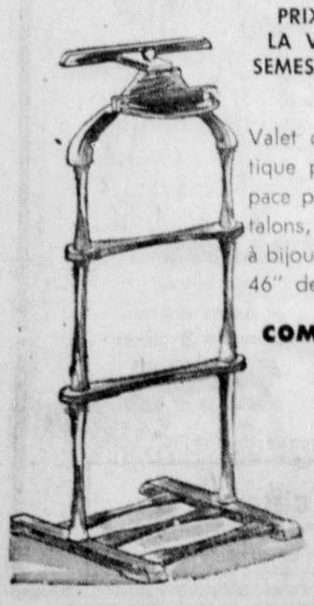
2 pour 69.00

Conditions du Plan Budgétaire si désiré. PAS DE VERSEMENT COMPTANT. Taxe de vente payable à l'achat.

36.50 CHACUN

VALET DE NUIT

BOIS FRANC FINI NOYER

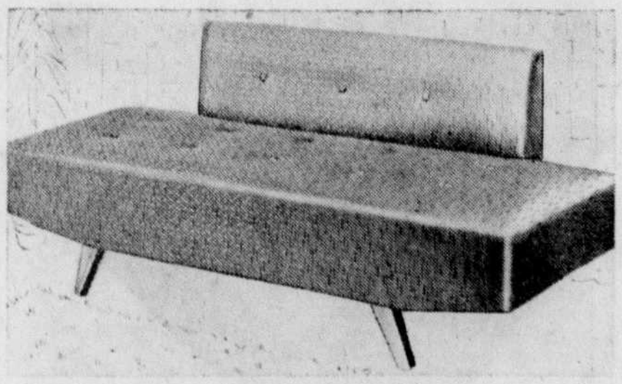


PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE **9.95**

Valet de nuit extrêmement pratique pour tous. Beaucoup d'espace pour accrocher vestes, pantalons, chaussettes, avec sections à bijoux. Environ 18" de largeur, 46" de hauteur.

COMPOSEZ VI. 2-9211





DIVANS-LITS CONFORTABLES

CADRE DE BOIS FRANC ROBUSTE

Divans transformables en lit. Construction à ressorts ne s'affaissant pas. Recouvrements en tissus nouveautés de rayonne, coton ou viscose. Vert, bleu, rouge, brun et beige. Dimension environ 72" x 27".

PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE **29.95**

RAYON 470, AU SEPTIEME

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

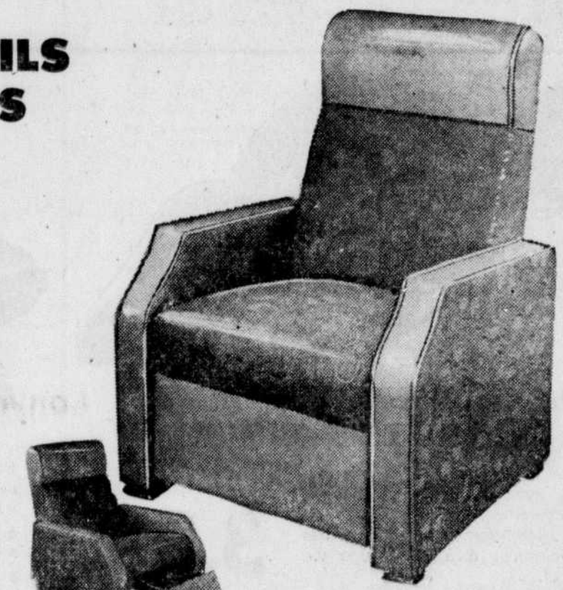
BEAUX FAUTEUILS CONFORTABLES

PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE **59.95**

Un fauteuil des plus confortables pour la lecture et la détente. Inclinable à plusieurs positions. Sièges à ressorts. Dossiers en divèrses couleurs. Appuie-pieds, bras et repose-tête en cuirette.

Conditions du Plan budgétaire si désiré

PAS DE VERSEMENT COMPTANT
Taxe de vente payable à l'achat





FAUTEUILS KROEHLER!

PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE **39.95**

Type plate-forme, berçant, sièges et dossiers à ressorts. Bras en bois apparent fini noyer. Fauteuil confortable qui assure une détente agréable.



FAUTEUILS TV PIVOTANTS

PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE **27.95**

Commodes et attrayants. Construction robuste à cadres de bois franc. Sièges à ressorts ne s'affaissant pas. Recouvrement tissu. Rouge, vert, brun, bleu et beige. Pieds finis noyer.

Composez VI. 2-9211



FAUTEUILS BERÇANTS

PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE **42.95**

Fauteuil pivotant et berçant. Construction à ressorts. Cadres de bois franc. Recouvrement cuirette. Vert, rouge, brun, beige, turquoise.

RAYON 470, AU SEPTIEME

Conditions du Plan Budgétaire si désiré **PAS DE VERSEMENT COMPTANT** Taxe de vente payable à l'achat

RAPPELEZ-VOUS L'IMMUABLE GARANTIE EATON: "Argent remis si la marchandise ne satisfait pas"

CAHIER No 2 — 77e ANNEE — No 81

QUEBEC SAGUENAY–LAC-ST-JEAN

LA PRESSE

MONTREAL, JEUDI 19 JANVIER 1961

MAURICIE CANTONS DE L'EST

PAGES 17-30

Selon un témoin au procès de la Gaspé Copper

La production normale n'a repris que 4 mois après la fin de la grève

QUEBEC, (M. F.) — M. William Brissenden, gérant de Gaspé Copper Mines a déclaré, hier, que la production normale de la mine n'avait repris que quatre mois après la fin de la grève, de Murdochville soit au mois de février 1958. Celà, ajouta-t-il, en dépit du fait que la mine ait repris ses opérations le 30 avril 1957.

M. Brissenden, dont le témoignage se poursuivait pour la troisième journée consécutive, soulignait ainsi les dommages subis par Gaspé Cooper. On sait que cette dernière est actuellement à faire la preuve des pertes qu'elle a subies à la suite de la grève qui a duré sept mois de mars à octobre 1957. La compagnie réclame en effet $5,200,000 des Métallos unis d'Amérique.

A la fin de l'interrogatoire de M. Brissenden, Me Jean Martineau a aussi demandé au témoin de détailler les dommages subis par la compagnie et qui seraient le résultat direct de l'arrêt de travail.

En contre-interrogatoire, Me Ls-Philippe Pigeon qui agit comme procureur des Métallos a questionné M. Brissenden sur les employés qui ont été engagés par la compagnie lorsque la grève a été terminée. Ce dernier a admis qu'un nombre important d'anciens employés qui avaient participé à la grève n'ont pas été réengagés, bien qu'il n'ait pas été capable de donner des précisions à ce sujet. A la demande de la défense, le témoin apportera des chiffres précis sur la façon dont a été constitué le personnel de la compagnie en octobre 1957.

M. John Hall qui est en charge des opérations de techniques de la mine a ensuite été appelé par la demanderesse. Il a parlé des projets de développement qui étaient faits dès 1953 à son arrivée pour la mise en opération de la mine. Il a souligné les difficultés auxquelles la compagnie avait eu à faire face par suite de système de creusage non-approprié dans le début des opérations.



GARAGES ET AUTOMOBILES INCENDIES — D'origine inconnue, un feu dont l'ampleur a nécessité trois alertes, hier soir, dans le quartier Limoilou, a complètement détruit plusieurs garages privés et des véhicules qui y étaient remisés pour l'hiver. Les sapeurs ont lutté contre les flammes pendant plus de deux heures, sous un froid piquant de deux degrés sous zéro, avant de maîtriser la situation. Adjacents à des édifices à logements, situés au 142 de la rue Hamilton, les garages appartenaient à M. E. Maloin. Personne n'a été blessé dans cet incendie ponctué de légères explosions. Les dommages se confinent aux garages et aux quelque dix véhicules qui s'y trouvaient.

Québec

Filtration de l'eau à Ste-Foy

La nouvelle usine traitera 4,500,000 gallons par jour

QUEBEC, (G. P.) — La nouvelle usine de filtration de Ste-Foy pourra traiter quatre millions et demi de gallons d'eau par jour. Mais, toute la tuyauterie et les installations permanentes ont été faites pour 18 millions de gallons par jour, alors que la consommation moyenne actuelle est d'un peu plus de deux millions de gallons par jour.

Ces chiffres ont été donnés hier soir aux membres de la Chambre de commerce, par M. Jean Robitaille, ingénieur municipal de Ste-Foy, à l'occasion d'un souper au restaurant Grand Boulevard.

L'eau proviendra exclusivement des puits de Pont-Rouge et alimentera tout Ste-Foy y compris les quartiers Notre-Dame et St-Tnomas d'Aquin. Les puits, ne fournissant maintenant qu'environ 400,000 gallons par jour, seront éliminés du système et gardés comme secours.

Un programme bien défini est tracé pour l'avenir. Dans environ quatre ans, il y aura dédoublement du plan actuel pour en arriver à neuf millions, avec la construction d'une prise d'eau au fleuve.

Dans 15 ans, la complétion de l'usine à 18 millions de gallons par jour devrait aussi servir à l'alimentation des municipalités voisines. "C'est ainsi que nous envisageons l'aqueduc métropolitain avec trois ou quatre stations de traitement d'eau aux endroits propices", disait M. Robitaille. L'usine

Voir USINE en page 18

Pour solutionner l'affaire de l'aqueduc métropolitain

Il faut former une commission avec des pouvoirs déterminés

QUEBEC, (G.P.) — Même si Ste-Foy croit qu'il est encore possible de grouper les efforts pour l'établissement d'un aqueduc métropolitain s'approvisionnant au lac Jacques-Cartier, on a facilement senti qu'il était impossible de résoudre le problème de cette façon. Si on veut arriver à une solution avec ce projet d'aqueduc métropolitain, on devra former une commission avec pouvoirs bien déterminés.

Cette prise de position a été établie, hier soir, par l'ingénieur municipal de Ste-Foy, M. Jean Robitaille, qui s'adressait aux membres de la Cham-

Voir AQUEDUC en page 18

L'Helga Dan attendu, ce soir, à Québec

QUEBEC, (G.P.) — L' "Helga Dan", navire danois de 5,050 tonnes de la ligne Lauritzen, qui décrochait, en 1959, la canne à pommeau d'or pour son capitaine, arrivera à Québec ce soir vers 6 heures, chargé de "cargo général", comme on dit dans le milieu.

Il a quitté ce matin le poste de pilotage des Escoumins, avec à son bord, deux pilotes canadiens, deux freres par surcroît, MM. Jos-H. et Robert Cloutier.

Jusqu'à date, son voyage s'est effectué sans embûches ni embâcles, Il n'a même pas besoin d'être escorté par les brise-glaces. Un officier du ministère du Transport, lançait même avec un sourire, hier : "C'est plutôt lui qui pourrait aider les brise-glaces".

Les Dan sont particulièrement en faveur, l'hiver à Québec. Encore cette année, c'est le Thora Dan qui a remporté la canne à bec d'or. Tous ces Dan sont sans doute des Judokas aguerris.

La clef du succès du carnaval

Québec veut obtenir $125,000 avec la vente des bougies, samedi

QUEBEC. — Le Bonhomme Carnaval arrive samedi après-midi, et le sort du carnaval se joue samedi soir.

La vente de la bougie: c'est la clef du succès du carnaval, succès financier, va sans dire. Succès qui libérera les organisateurs actuels d'un cauchemar, celui de ne pas boucler, et aiguillonnera les préposés du prochain carnaval à réaliser mieux, plus grand encore.

$9,000 en prix, mais tout doit se vendre en trois heures, samedi soir, entre 6 hres et 9 hres. Les noms des gagnants seront connus le soir même et présentés au poste local de télévision à 11 h. 45.

5,000 solliciteurs, répartis dans les sept duchés, visiteront tous les foyers. Ce qui signifie un effort considérable de l'organisation qui devrait recevoir une réponse très favorable de la part des Québecois, en définitive les seuls responsables du succès de leur carnaval.

Si, vers 8 h. du soir, vous n'avez pas reçu, à votre foyer, la visite des solliciteurs, vous communiquez avec le bureau central, LA 2-7041, à l'hôtel de ville.

Pour savoir si votre bougie vous mérite un prix, vous l'allumez immédiatement. Après une ou deux minutes, si la cire qui coule se colore, cassez votre bougie, elle contient le billet qui vous assurera votre prix.

En achetant trois bougies et plus, vous obtenez une boite dans laquelle se trouvent les bougies ; cette boite vous vaut un reçu officiel qui triplera le montant qui vous revient si vous gagnez.

Les prix : 1 de $1,000 ; 1 de $300 ; 1 de $100 et 32 de $50.

Il y a 150,000 bougies à vendre, ce qui représente une recette possible de $150,000. M. Léon Lyonnais, en charge du comité d'organisation, a déclaré qu'il espère atteindre $125,000 si tout marche rondement et, surtout, si le temps se montre clément.

Une nouvelle constitution pour l'AGEL ?

QUEBEC. — Le conseil de l'Association générale des étudiants de Laval discutait mardi soir, en première lecture, le projet d'une nouvelle constitution pour l'association. Ce prodifications à la structure acjet, présenté par M. Gilles Blais, prévoit d'importantes motuelle du conseil, telles une variation dans la représentation des diverses facultés et une répartition différente dans le partage des pouvoirs entre le Grand conseil et l'exécutif.

La nouvelle constitution tenterait d'introduire une certaine continuité dans l'AGEL, chan-

Voir L'AGEL en page 18

Convocations

Jeune commerce de Québec. —8 h. à la Cour du recorder, hôtel de ville, reprise des séances du conseil de ville-modèle.

Les Belges nés en 1942 ou assimilés, appelés sous les drapeaux

QUEBEC. (G. P.) — Le gouvernement belge appellera sous les drapeaux en 1961, les jeunes gens nés en 1942, ainsi que ceux ayant été versés dans la levée de 1961 après avoir obtenu un ou plusieurs sursis.

Les jeunes Belges de cette levée demeurant au Canada depuis deux ans au moins pourront obtenir un billet de transport gratuit jusqu'en Belgique; leur retour au Canada leur sera également payé.

Me Guy Pouliot, consul de Belgique à Québec, précisait hier que pour jouir de cette faveur, ils devront présenter une demande au consulat belge dont ils dépendent et passer un exament d'aptitudes physiques devant un médecin qui leur sera désigné.

Les sujets belges nés en 1943, habitant le Canada d'une façon permanente, ont droit à un sursis d'appel renouvelable chaque année; après leur cinquième sursis; ils pourront être dispensés du service militaire en temps de paix, à condition qu'ils aient eu leur résidence effective et habituelle au Canada depuis l'âge de 18 ans.

Leur demande de sursis doit parvenir avant le 31 janvier 1961, sous pli recommandé, à l'administration communale où ils sont inscrits pour la milice, et être accompagnée d'un certificat de résidence délivré par le consulat belge dont ils dépendent.

Les jeunes gens se trouvant dans les conditions voulues et qui ont droit à un nouveau sursis ou à la dispense du service militaire, sont également tenus de présenter leur demande avant la fin du mois de janvier prochain.



CANDIDATES AU TITRE DE REINE DES ETUDIANTS — La reine des étudiants de Laval pour 1960, Mlle Louise Giroux, a rencontré, hier soir, les huit candidates à la succession de son trône. La nouvelle souveraine sera couronnée le vendredi 3 février au Colisée. De gauche à droite : S. M. la reine 1960, Mlle Commerce, Michelle Goulet; Mlle Droit, Danielle Nadeau; Mlle Lettres, Awilda Morales; Mlle Médecine, Lina Leblanc; Mlle Pédagogie et Orientation, Ghyslaine Gaudette; Mlle Collège Universitaire, Hélène Giroux; Mlle Arpentage et Génie forestier, Louise Morel, et Mlle Sciences, Charlotte Dionne.



FETE DE LA CHARITE — C'est ainsi que le premier ministre, l'hon. Jean Lesage, a qualifié dans une brève allocution, la magnifique réception offerte hier soir au Château Frontenac par les Clubs Optimiste de la région de Québec au profit de leurs oeuvres. Le Dr Robert Powers, président de l'organisation de cet événement mondain de grande classe, a particulièrement remercié de leur présence les membres du cabinet provincial et leurs épouses ainsi que le représentant du chef de l'opposition, M. Daniel Johnson. Une superbe pièce murale originale, oeuvre de l'émailliste Thérèse Brassard-Tanguay, a été offerte à l'hon. et Mme Jean Lesage. Ci-dessus, de gauche à droite : le Dr Robert Powers, président du Club Optimiste de Lévis; M. Roland Houle, président du Club St-Laurent; Mme Lesage, à qui on venait d'offrir une gerbe de roses rouges, et M. Lesage; M. Maurice Bilodeau, président du Club Optimiste de Ste-Foy, et M. Roland Guertin, président du Club de Québec.

Les silos à grain pourront alimenter le marché de l'Est

QUEBEC, (G.P.) — Les silos à grain du port de Québec pourront facilement alimenter le marché de l'Est de la province jusqu'au 15 avril, date d'ouverture de la navigation d'été.

Aucun chargement de grain n'a été reçu depuis le 28 décembre; les prochains, destinés à l'exportation arriveront de l'Ouest du pays, entre le 20 et le 30 mars.

Nouvel essor du festival de musique du QUEBEC

QUEBEC, (par L. A.) — Le festival de musique du Québec prend un essor nouveau cette année. Il sera tenu dans notre ville du 17 au 23 avril prochain. Les juges siégeront aussi dans différentes villes de la province, soit Thetford-Mines, Rimouski et Chicoutimi, permettant ainsi à tous les jeunes de participer à ce grand concours visant à découvrir des talents.

Des épreuves semi-finales seront tenues à Québec pour les artistes de la capitale provinciale et des trois villes ci-haut mentionnées. Comme l'an dernier, des bourses d'une valeur moyenne de $100 seront octroyées aux élèves les plus méritants. Les gagnants seront éligibles aux grandes finales tenues à Montréal.

On apprenait, hier après-midi, à une réunion du comité féminin du festival de musique du Québec, sous la présidence de Mme Léon Des Rivières, que les concurrents doivent s'inscrire avant le 11 février pour avoir droit de passer en audition au mois d'avril prochain.

Au moins 2,000 inscriptions pour 7,000 à 8,000 participants sont attendues par les organisateurs du festival, dans toute la province. Les chorales et les ensembles d'instrumentistes forment la différence entre les deux chiffres. L'an dernier, 1,400 inscriptions avaient été reçues pour 4,500 participants.

Exception faite des classes libres, toutes les épreuves sont réservées aux amateurs exclusivement, c'est-à-dire toute personne dont le principal moyen de subsistance est autre que la profession ou la pratique musicale, même si à l'occasion, ses services sont rémunérés. Les règlements sont sensiblement les mêmes que l'an dernier. Sauf indication contraire dans le prospectus, les limites d'âge sont les suivantes: primaire, moins de 13 ans; junior moins de 15 ans; intermédiaire moins de 17 ans et senior moins de 19 ans.

Les juges ont été nommés et ils viennent tous de l'extérieur de la province de Québec.

Ce sont : pour le chant, M. Charles Panzera, du Conservatoire national de Paris ; pour

Voir FESTIVAL en page 18

VENTE SEMI-ANNUELLE À RABAIS

VIVOIR

		VENTE
Sofa 96"	Rég. $495.00	$395.00
Sofa 96"	Rég. $695.00	$525.00
Sofa 96"	Rég. $725.00	$479.00
Fauteuil	Rég. $269.00	$179.00
Fauteuil	Rég. $249.00	$179.00
Fauteuil	Rég. $149.00	$79.00
Sofa	Rég. $399.00	$199.00
Sofa	Rég. $549.00	$329.00
Meubles en coin	Rég. $695.00	$374.00
PROVINCIAL FRANÇAIS Sofa et Fauteuil	Rég. $439.00	$329.00
Sofa	Rég. $359.00	$269.00
Sofa Scandinave	Rég. $199.00	$159.00

SALLE A DINER

Directoire Italien	Rég. $1095.00	$865.00
Drexel Moderne	Rég. $975.00	$825.00
Moderne	Rég. $739.00	$439.00
Dinette Directoire	Rég. $725.00	$495.00
ITALIEN Directoire Italien	Rég. $1725.00	$1385.00

Accessoires, Lampes

		VENTE
Plante 60"	Rég. $40.00	$29.50
Bibelots	REDUCTION de 50%	$14.95
Cadres	Rég. $18.95	$32.00
Cadre	Rég. $39.00	$14.95
Lampe	Rég. $49.00	$59.50
Lampe	Rég. $87.50	$49.95
Lampe	Rég. $85.00	$22.95
Lampe	Rég. $49.00	$114.00
Divider	Rég. $132.00	$14.00
Lampe	Rég. $29.00	$39.95
Table de bout	Rég. $59.95	$34.95
Table à café	Rég. $69.00	$59.00
Table à café	Rég. $99.00	$159.00
Bahut	Rég. $199.00	$64.00
Bahut	Rég. $89.00	$2.95
Coussins	Rég. $3.95	

CHAMBRES

Directoire Italien	Rég. $1100.00	$695.00
Moderne	Rég. $550.00	$398.00
Widdicomb	Rég. $995.00	$695.00
Moderne	Rég. $345.00	$289.00
Moderne	Rég. $549.00	$469.00
Directoire	Rég. $875.00	$695.00
Bureau simple		$39.00
Chiffonnier	Rég. $119.00	$84.00
Bureau double	Rég. $169.00	$119.00
Directoire Italien	Rég. $945.00	$785.00
Moderne	Rég. $660.00	$449.00
Moderne	Rég. $624.00	$499.00
Moderne	Rég. $499.00	$299.00

DRAPERIES

Balance de pièces		$1.00
Tissu	Rég. $4.25	$2.50
Tissu	Rég. $4.95	$2.95
Terylene imprimé	Rég. $3.49	$2.95
Tissu	Rég. $3.50	$1.95
Tissu	Rég. $4.95	$2.95
Tissu	Rég. $3.50	$2.95

Impossible d'énumérer tous les articles en vente

4689 AVE VAN HORNE (près Victoria) RE. 3-7131

A Y L Anthony Yacovelli Limitée

BANDES HERNIAIRES
BAS pour VARICES, etc.



APPAREILS cervicaux colostomie.
BANDES ombilicales et herniaires.
BAS ELASTIQUES pour varices
BRASSIERES médicales.
BRETELLES à redressement.
CANNES, BEQUILLES.
COLLETS plastique, feutre.
CORSETS maternité, ptose-rénale ou stomacale, post-opératoire.
SUPPORTS sacro-iliaques ou lombaires, dorso-lombaires, pelviens.
URINOIRS portatifs, etc., etc.
Tout faits ou sur mesures — SERVICE à DOMICILE SUR DEMANDE
Les Pharmacies Professionnelles
PHARMACIES SARRAZIN & CHOQUETTE
Prop. LUC CHOQUETTE, Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris
PRESCRIPTIONS, ANALYSES, ORTHOPEDIE, OPTIQUE
Succs 921 Ste-Catherine E. — VI. 2-9622 et 6511 St-Hubert — CR. 2-8234

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

REDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 522-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 529-8487



ENTRE GENS DE L'OPPOSITION ... — Les membres de l'opposition du parlement-école des étudiants en droit de l'université de Montréal ont rendu visite, hier après-midi, au chef de l'opposition à l'assemblée législative, M. Antonio Talbot. De gauche à droite : M. Marcel Prud'homme, président de la faculté, M. Pierre Asselin, qui dirigeait la délégation, M. Talbot, et M. Guy Gervais, organisateur général du parlement-école. Les membres du gouvernement doivent rendre visite au premier ministre, M. Jean Lesage, la semaine prochaine.

La conduite des hommes exige de grandes qualités de chef

-- M. Antonio Talbot

QUEBEC. (J.-L. L.) — Le chef de l'opposition, M. Antonio Talbot, a demandé hier à un groupe d'étudiants de l'université de Montréal de se bien préparer à la vie politique s'ils veulent s'y lancer plus tard, parce que la conduite des hommes demande de grandes qualités de chef.

M. Talbot s'adressait aux membres de l'opposition du parlement-école de la faculté de Droit venus lui rendre visite pour s'initier à la procédure parlementaire. Ce parlement, le plus important dans l'histoire universitaire canadienne, siégera à l'hôtel de ville de Montréal les 26, 27 et 28 janvier prochains.

"Nous espérons que nous ne vous donnerons pas trop le mauvais exemple au cours de la séance à laquelle vous allez assister, a déclaré en souriant le chef de l'opposition. Nous voulons que vous appreniez le vrai parlementarisme."

Soit dit en passant, le groupe d'étudiants a été servi à souhait, car la séance d'hier après-midi a été l'une des plus animées et des plus fertiles en événements qu'il nous ait été donné de voir depuis le début de la session.

Le parlement-école sera présidé par le professeur Maurice Olivier, Docteur en droit constitutionnel, conseiller juridique auprès du gouvernement fédéral. Le premier ministre et chef du parti libéral sera M. Michel Robert, tandis que les forces de l'opposition seront dirigées par M. Pierre Blain.

Le 26 janvier, les 125 membres du parlement seront reçus par les autorités municipales de Montréal, tandis que le 27, le premier ministre, M. Jean Lesage, sera l'hôte d'un dîner officiel de la province au Reine Elizabeth. Le lendemain, ce sera au tour de M. Talbot de recevoir les étudiants à dîner au même hôtel.

Protestation au conseil de Ste-Foy contre le projet de la ville de Québec

QUEBEC. — Le conseil de ville de Ste-Foy s'est élevé, mardi soir, contre le projet de la ville de Québec relatif à la réglementation des heures d'affaires des magasins situés dans la zone de vente du district de Québec.

L'article du bill, que présentera la ville de Québec à la Législature provinciale, a soulevé des protestations, tant de la part de l'Association des marchands du centre d'achat Ste-Foy, que du conseil municipal.

L'on a qualifié "d'ingérence" l'intention du conseil de ville de Québec d'obtenir le droit de voter des règlements devant régir les heures d'affaires des magasins qui "sont compris dans le territoire assujetti à la taxe de vente imposée par la loi 4 George VI".

Dans une résolution, adoptée à l'unanimité, après que des représentations furent faites par M. Gilles Olivier, président de l'Association des marchands du centre d'achat Ste-Foy, le conseil s'objecte à une telle législation et incite fortement toutes les autres municipalités, comprises dans la périphérie du Québec métropolitain, à imiter son geste et à loger des protestations énergiques auprès des autorités gouvernementales.

Commentant cette prise de position du conseil, S. H. le maire Noël Carter dit trouver ce principe antidémocratique et qu'il aurait été plus normal de consulter les municipalités concernées avant de présenter le projet dans un bill.

Il a ajouté que la ville de Ste-Foy est consciente de ses responsabilités et qu'elle est apte à réglementer les heures de fermeture de ses commerces.

AQUEDUC

SUITE DE LA PAGE 17

bre de commerce de l'endroit, réunis au restaurant Grand Boulevard.

"Quelques ingénieurs ayant étudié le problème de loin nous informèrent qu'une prise d'eau au lac Jacques-Cartier ne pouvait donner le rendement qu'on y attendait, parce que le bassin de drainage de ce lac est trop petit, disait M. Robitaille.

"En effet, même si un lac est immensément grand, il faut qu'il ait une capacité de récupération provenant de la pluie pour assurer un débit constant.

Certaines municipalités disaient qu'elles n'étaient pas intéressées au projet parce qu'elles-mêmes avaient des réserves d'eau qu'elles croyaient suffisantes et d'autres prévoyaient leur accession à ce groupe dans cinq ans environ."

L'AGEL

SUITE DE LA PAGE 17

geante par définition, par la création d'un "conseil des anciens", formé d'anciens membres du grand conseil, et doué de pouvoirs consultatifs.

Plusieurs délégués ont exprimé le désir que cette nouvelle constitution ne soit que temporaire, et qu'un comité soit immédiatement formé pour étudier les possibilités de faire voter par le parlement provincial un bill spécial définissant le statut légal des associations étudiantes.

Au cours des discussions, des questions de routine, précédant la présentation du projet, l'ex-président de l'AGEL, M. Doyle, s'est enquis des travaux du comité de discussions qui avait été créé pour étudier les relations étudiants-autorités à la suite des expulsions de journalistes étudiants en octobre dernier. M. Doyle a fait remarquer que si les rapports entre l'administration et l'association n'étaient pas clarifiés avant la fin de l'année académique l'élection d'un nouveau conseil serait inutile, car ce conseil ne pourrait avoir de pouvoir réel, et ne saurait garantir la marche normale des activités de l'association.

Contrat de travail signé à Québec par les boulangers

QUEBEC. (G.P.) — Le Syndicat de l'industrie de la boulangerie de Québec vient de signer une convention collective de travail de deux ans avec une vingtaine d'établissements de la Vieille Capitale.

Cette nouvelle entente assure aux employés du secteur une augmentation hebdomadaire de $3 pour sept fonctions majeures et de $2.50 pour les autres fonctions, cela avec réduction de la semaine de travail de deux heures, avec pleine compensation. Une prime de nuit de $3 a également été instituée. Les conditions de ce contrat de travail sont rétroactives au premier juillet 1960.

Exposition "Le livre médical français au Canada", le 21

QUEBEC, (A.S.) — L'exposition "Le livre médical français au Canada" qui va être inaugurée le 21 janvier à 5 h. 30 p.m. par Son Exc. M. Lacoste, ambassadeur de France, en présence du recteur de l'université Laval, Mgr Louis-A. Vachon, de M. le doyen J.-B. Jobin, de M. le vice-doyen Rosaire Gingras et de l'élite médicale de la région de Québec se tiendra dans les vastes locaux de la faculté de médecine, à la cité universitaire de l'université Laval.

Cette manifestation organisée par le comité permanent des expositions du livre et des arts graphiques français et le groupe des éditeurs de médecine, avec le concours de l'Association des médecins de langue française du Canada et la collaboration active de la faculté de médecine de l'université Laval, fait suite à l'exposition scientifique et technique française qui a connu un grand succès l'année dernière à Québec.

Du 21 au 29 janvier inclus, de 1 h. 30 à 9 h. 30, professeurs et étudiants en médecine, le corps médical et tout le grand public de la région de Québec pourront consulter les quelque 900 livres médicaux qui ont été réunis à leur intention.

Un catalogue, spécialement édité à cette occasion, sera remis à chaque visiteur et lui servira de guide dans l'exposition. Il constituera ensuite une documentation lui présentant un tableau d'ensemble de la très récente production médicale française.

Cette exposition ne présente qu'une sélection de manuels d'enseignements, ouvrages de pratique médicale, monographies de recherches et grands traits publiés ces dernières années par les principaux éditeurs de médecine française : Masson, Doin, Flammarion, Maloine, l'Expansion scientifique, Baillère, Vigot ... Quant aux publications périodiques, les visiteurs pourront aussi feuilleter des spécimens des principales revues médicales françaises, parmi lesquels la Presse médicale éditée par la librairie Masson, La Semaine des hôpitaux, la Revue du praticien et le Concours médical, etc.

L'importance de cette manifestation n'échappera à aucun de ceux qui souhaitent que les liens culturels qui unissent le Canada et la France soient toujours plus étroits. Ceux-ci auront de nouveau l'occasion de se resserrer, puisque l'association des médecins de langue française du Canada a décidé de tenir ses prochaines assises à Paris, en 1961, en même temps que le XXXIIIe congrès français de médecine, rendant ainsi la visite que les médecins de l'association de France leur avait faite en 1934.

Deux morts tragiques

QUEBEC. (M.F.) — Deux personnes ont perdu la vie, hier à Québec, dans des circonstances tragiques. M. Alexandre Trépanier, demeurant au 100 rue Racine, à Boischatel, a trouvé la mort instantanée par suite de l'explosion d'un compresseur sur les chantiers de construction où il travaillait. L'autre victime est un jeune enfant de 8 ans, André Béland, fils de M. et Mme Rémi Béland, du 2560 de La Falaise, qui s'est noyé dans le St-Laurent.

L'explosion qui a causé la mort de M. Trépanier est survenue hier matin vers midi sur les chantiers d'agrandissement du couvent de Courville. M. Trépanier était à l'emploi de la compagnie Lionel Bélanger et Fils. Son corps fut complètement déchiqueté par suite de l'éclatement des morceaux du compresseur. La dépouille mortelle a été transportée à la morgue provinciale où une enquête sera tenue.

La tragédie qui a coûté la vie au jeune André Béland est survenue dans le courant de l'après-midi, alors que l'enfant s'amusait sur les glaces qui se trouvaient sur la grève, près de la plage Victoria. La victime, qui jouait avec deux compagnes, aurait fait un faux pas, selon toute apparence, et serait tombée à l'eau. Son corps n'a pas encore été retrouvé, les recherches ayant dû être interrompues par suite de l'obscurité et de la marée montante. Elles reprendront dès ce matin.

M. L. Lachance est réélu président des marchands de fruits

QUEBEC. (G.P.) — M. Laurent Lachance a été réélu président de la section des marchands de fruits et légumes de l'Association patronale du commerce de Québec, pour un troisième mandat.

M. André Turcotte a été élu vice-président et délégué auprès de l'association patronale.

CFCM — TV (4)

AUJOURD'HUI

12:00—Mire et musique
1:00—Horaire commenté
1:05—Vie de l'Eglise
1:10—Les nouvelles
1:25—Parlons sport
1:30—Siège réservé
3:00—La Jardinière
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Le Grand Duc
5:30—Le dernier des mahicans
6:00—Les manchettes int.
6:05—Musique en dinant
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Panorama
7:30—Le Revers de la médaille
7:45—La science et la vie
8:00—Clé de sol
8:30—Filles d'Eve
9:00—Rendez-vous Michelle
9:31—Téléthéâtre "Yerma"
11:00—Téléjournal
11:13—La météo
11:18—Bulletin sportif
11:22—Commentaire
11:29—Fin des émissions

DEMAIN

12:00—Mire et musique
1:00—Horaire commenté
1:05—Vie de l'Eglise
1:10—Les nouvelles
1:25—Parlons sport
1:30—Siège réservé
3:00—La Jardinière
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Sir Lancelot
5:30—Le capitaine Tombalo
6:00—Les manchettes int.
6:05—Musique en dinant
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Panorama
7:30—Québec appelle
7:45—Pour elle
8:00—Sur demande
8:30—Jeunes visages
10:00—Cinéma international
10:45—Entrevue du Carnaval
11:00—Téléjournal
11:13—La météo
11:18—Bulletin sportif
11:22—Commentaire
11:30—La boîte aux images
1:00—Fin des émissions.

CKMI — TV (5)

AUJOURD'HUI

1:15—Opening
2:00—Chez Helene
2:15—Nursery school
2:30—Time out
3:00—Music in miniature
3:30—The verdict is yours
4:00—At home
4:31—Junior roundup
4:46—Junior roundup
5:30—Roy Rogers
6:30—Dateline Quebec
6:45—News & sports
7:01—7 0 1
7:30—Corliss Archer
8:00—Live a borrowed life
8:30—Klondike
9:00—Background
9:30—Tennessee Ernie Ford
10:00—All star golf
11:00—CBC-TV news
11:14—Viewpoint
11:20—Sign off

DEMAIN

1:55—Opening
2:00—Chez Helene
2:15—Nursery School
2:30—Presidential inauguration
3:30—The verdict is yours
4:00—Kartoon Korner
4:31—Junior roundup
4:46—Junior roundup
5:30—Fury
6:00—Radar Patrol vs Sky King
6:30—Dateline Quebec
6:45—News & Sports
7:01—7 0 1
7:30—Doctor Christian
8:00—Country Hoedown
8:30—Perry Mason
9:30—Danger Man
10:00—Have gun will travel
10:30—The Gale Storm show
11:00—CBC-TV News
11:14—Late show : "Adventures in Silverado"
12:29—Sign off.



Une importante exposition consacrée au livre médical français au Canada sera inaugurée le 21 janvier prochain par S. E. Francis Lacoste, ambassadeur de France au Canada dans les locaux de la faculté de médecine de l'université Laval. A la conférence de presse donnée, hier, pour annoncer cet important événement universitaire, se trouvaient le consul de France à Québec, M. Georges Denizeau; M. Jean-Claude Bonhomme, de la librairie française Masson, représentant des éditeurs français de volumes de médecine; ainsi que M. Ralph Hogdson, des Presses universitaires, l'un des principaux responsables de cette exposition.

2e concert du festival Beethoven

Expérience merveilleuse grâce au grand artiste qu'est Wilhelm Kempff

QUEBEC. (par Marthe Lesage) — L'audition des cinq concertos de Beethoven en l'espace de trois jours, qui pouvait paraître à l'avance un peu indigeste à certains, s'est révélée une expérience inoubliable et merveilleuse, grâce au grand artiste qu'est Wilhelm Kempff.

La constance des qualités que nous avons déjà signalées ne s'est pas démentie au cours du 2e concert du festival Beethoven donné hier soir. Nous aimerions souligner la candeur presque enfantine de l'expression du visage de M. Kempff, signe d'un renouvellement continuel; le rayonnement qui émane de sa personnalité animée d'une vie intérieure intense. Cette personnalité a certainement beaucoup influencé nos musiciens qui se sont surpassés à son contact: le regard circulaire du pianiste à qui rien n'échappait, semblait les hypnotiser. Si l'on a pu remarquer quelques faiblesses, notamment l'attaque du 3e mouvement du 4e concerto, il faut admettre que le rendement donné par l'Orchestre symphonique a été très satisfaisant, et nous sommes convaincue qu'il n'aurait pu atteindre un degré de souplesse aussi élevé par les années passées. Rendons aussi hommage à M. Wilfrid Pelletier qui a sans doute fourni une grosse somme de travail pour préparer nos musiciens.

Les deux concertos entendus hier soir nous ont fait passer des moments délicieux, mais c'est le 5e, surnommé "L'Empereur", que l'auditoire a semblé le plus apprécier. Même si Wilhelm Kempff a dû le jouer des centaines de fois, il n'y a aucune lassitude dans son interprétation, rien de machinal dans l'exécution des traits les plus ordinaires; nous avons remarqué dans le dernier mouvement, une suite de 7 notes, bien simple, à laquelle il a donné un sens insoupçonné. Nous n'en finirions plus si nous voulions souligner tous les exemples de ce genre; disons seulement que tout l'oeuvre de Beethoven joué par Wilhelm Kempff est un exemple de sincérité et de ferveur musicale.

Le concert avait débuté par l'ouverture "Coriolan" qui manquait certainement de relief et de précision: il est évident qu'on ne l'avait pas travaillée autant que les concertos.

L'auditoire insatiable a réclamé des rappels du pianiste, qui, très aimablement, en a donné deux: une transcription d'un choral de Bach écrit pour orgue:. "Chrétiens, réveillez-vous", et un "Carillon" d'un auteur dont nous n'avons pas compris le nom, mais qui est sans doute français. C'étaient deux choses sans envergure qui ont cependant pris sous les doigts de l'artiste allure de petits bijoux. Nous soupçonnons M. Kempff d'aimer à se reposer de jouer du Beethoven dans ses rappels, mais nous pouvons l'assurer que ses auditeurs ne sont jamais fatigués d'entendre les oeuvres de ce grand maître interprétées par lui.

FESTIVAL

SUITE DE LA PAGE 17

le piano, MM. Pierre Souvairan et Boris Roubakine, tous deux du Conservatoire royal de Toronto ; pour les cordes et les vents, M. Clifford Evens, de Vancouver ; pour les choeurs, M. Robert Zimmerman, de Portland, Oregon ; et pour les fanfares, M. William D. Revelli, de Michigan.

De nouvelles classes ont été créées, portant à 329 contre 194 l'an dernier, le nombre de sections auxquelles les intéressés peuvent s'inscrire. Les classes de chant et de cordes comportent plus de subdivisions, une classe Beethoven, une classe Chopin ont été instituées de même qu'une section spéciale pour les fanfares. On a aussi facilité l'accessibilité des chorales au concours.

Le programme comprend plusieurs pièces imposées et aussi des pièces dont le choix est laissé au concurrent. Dans le cas des pièces obligatoires, elles sont annoncées longtemps à l'avance pour permettre au professeur de voir à ce que l'élève prenne contact avec la pièce et son auteur. Il serait cependant regrettable que l'élève se limite à l'étude de ce morceau en vue du concours. Il est à conseiller fortement que les enfants travaillent d'autres pièces et d'autres auteurs dans le cours de l'année.

Les nouveaux règlements stipulent qu'un concurrent n'est éligible pour les bourses que s'il a atteint un minimum de 83 points. De plus, tout concurrent doit s'inscrire dans une classe de lecture à vue et il est demandé, mais non exigé, que les pièces d'épreuves soient jouées de mémoire.

Le festival de musique du Québec est un mouvement jeune et progressif. Il n'existe que depuis deux ans et déjà la très grande majorité des écoles de musique de la province s'y intéressent et s'occupent d'inscrire leurs élèves les plus brillants.

M. François Bernier, vice-président du festival, et M. Claude Deschamps, de Montréal, administrateurs, assistaient à la réunion d'hier après-midi, ainsi que Mmes S. L. Pollack, Léo Gauvreau, Paul Galibois, Pierre Letarte, Maurice Lagacé, Paul-Emile Charlebois et Mlle Marie Fleury.

Nécrologie

M. Noël Laroche, assistant officier de l'Aide médicale à la Commission des accidents de travail de Québec et époux de dame Bernadette Lefebvre, est décédé à l'hôpital St-Sacrement, lundi, à l'âge de 54 ans. Il demeurait au no 39 rue Moreau, Ste-Foy.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses filles Mme Raymond Drapeau, née Monique de Charny, Mlle Lise Laroche de Ste-Foy, son frère M. Anatole Laroche de St-Romuald, ses soeurs Mme Charles Belleau née Irène de St-Romuald, Mme Arthur Chamberland née Gilberte de Noranda.

Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures 30 en l'église de St-Romuald et l'inhumation se fera au cimetière paroissial.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Claude Marcoux Enr., 96 de la Fabrique, St-Romuald.

M. Paul Gauvin élu président

QUEBEC. (G.P.) — M. Paul Gauvin vient d'être élu président du local (Anglo Pulp), des United Papermakers and Paperworkers, en remplacement de M. Anicet Boucher. M. Gauvin est aussi vice-président du conseil des unions des moulins à papier du Québec et de l'Est du Canada.

Les autres membres de l'exécutif sont : MM. Albert Barthe, et Michel Potvin, premier et deuxième vice-présidents ; Robert Carange, secrétaire-archiviste ; Guy Flageol, secrétaire-correspondant ; Joe Hicks, secrétaire-financier ; Keith Remand, trésorier ; W. Penney, G. Bolduc, L.-P. Larose, syndics.

USINE

SUITE DE LA PAGE 17

actuelle, comprenant un réservoir de trois millions de gallons d'eau, coûtera $982,000; la porter à neuf millions, environ $800,000 et à 18 millions, $1,000,000.

Le remboursement annuel pour l'entretien et la manutention de cette station est estimé à $100,000, environ $16 par logement ou $4 par personne par année.

"Si on considère ce qu'il en coûte pour traiter l'eau dans les maisons privées, je crois qu'il y aura économie sensible pour toute la population", affirme l'ingénieur. Le problème de l'eau à Ste-Foy est accru par la qualité exceptionnelle de l'eau de Québec; la comparaison peut vraiment paraître choquante. Dans la vieille capitale, la dureté de l'eau n'est que de 20 p.p.m., alors qu'à Ste-Foy, elle est de 250 à 300 p.p.m.

Il arrive d'autre part que la "douceur" de l'eau de Québec amène des complications, parce que dans ce cas l'eau penche plutôt vers l'acidité et cause de sérieux inconvénients, par la corrosion des conduites. Un avantage de l'eau des puits sur l'eau de surface est que la première ne se contamine presque jamais de virus, tandis que les risques sont beaucoup plus grands pour l'autre.

Il s'avoue coupable

QUEBEC. (M.F.) — Gérard Falardeau, de l'Ancienne-Lorette, qui était accusé de deux chefs de vols d'une valeur de $300 environ, s'est avoué coupable hier, devant le juge Alphonse Garon, des Sessions de la paix. Sa sentence a été ajournée au 3 février 1961

Le prévenu qui avait choisi lors de sa comparution d'être jugé devant les assises criminelles a fait option hier, et a demandé d'être jugé par un juge seul. Il était accusé de s'être introduit par effraction chez deux marchands de l'Ancienne Lorette et d'y avoir volé des marchandises diverses ainsi que des outils. Les deux délits auraient été perpétrés dans la nuit du 29 au 30 août dernier.

Carnet mondain

Le monde officiel

Le Lt-Gouverneur et Mme Onésime Gagnon ont reçu à dîner hier soir, à Bois de Coulonge, les représentants des forces armées et le corps consulaire de Québec.

Bal des contingents universitaires

Sous la présidence d'honneur du commodore Paul-W. Earl, C.B.E., C.D., M.A.L., ministre des Mines dans le Cabinet provincial, et de Mme Earl, le bal des contingents universitaires de Laval aura lieu samedi, le vingt et un janvier, dans la grande salle de bal du Château Frontenac. Parmi les invités d'honneur, on remarque : lt-comdt Maurice Jacques, commandant de la division universitaire d'instruction navale et Mme Jacques; lt-colonel Gérard Venne, commandant du contingent Laval C.E.O.C., et Mme Venne; comdt d'escadre Gabriel Filteau, commandant de l'escadrille universitaire Laval, et Mme Filteau; le sénateur P.-H. Bouffard, colonel honoraire du C.E.O.C., et Mme Bouffard; le major-général J.-M. Rockingham, commandant de la région militaire de Québec, et Mme Rockingham; le commodore de l'Air J.-B. Harvey, A.F.C., C.D., officier supérieur de l'état-major du commendement de la Défense aérienne, et Mme Harvey; le brigadier Dollard Ménard, D.S.O., C.D., CM, commandant du secteur de l'Est du Québec, et Mme Ménard; le comdt L. Neveu, C.D., commandant du H.M.C.S. D'Iberville, et Mme Neveu; le major J.-C. Bouffard, directeur des étudiants, et Mme Bouffard; le major Jacques Vézina et Mlle Renée L'Espérance; le lt-colonel Cyrille Falardeau, commandant de la Citadelle, et Mme Falardeau; l'inspecteur R. Allard, de la Gendarmerie royale canadienne, et Mme Allard; le major P.-E. Roy et Mme Roy; le capitaine J.-A.-W. Deshaies et Mme Deshaies; le capt R. Michaud et Mme Michaud.

Réceptions

En l'honneur de sir Saville Garner, haut-commissaire du Royaume-Uni au Canada, et de Mme Garner, actuellement de passage dans notre ville, l'hon. Richard Hope, directeur du service d'information du Royaume-Uni à Québec, et Mme Hope offrent une réception ce soir, à six heures, au Club de la Garnison.

En l'honneur de Mme René Lévesque, de Montréal, épouse du ministre des Travaux publics, à l'occasion de son bref séjour dans notre ville, Mme Paul Chartrain et Mme Jean-Paul Hardy reçoivent à l'heure du thé, cet après-midi, au salon rose du Château Frontenac.

Fiançailles

Samedi le 14 janvier, le R.P. Arthur Smith, O.M.I., a béni les fiançailles de Mlle France-V. Rioux, fille du Dr et de Mme J.-Emile Rioux, de Québec, à M. Yves Marquis, fils du juge et de Mme Eugène Marquis, de Québec également.

Société St-Jean-Baptiste

Les membres du comité féminin diocésain de la Société St-Jean-Baptiste sont cordialement invités à assister à la réunion spéciale qui aura lieu au chalet des employés civils, près de la porte St-Louis, samedi prochain, le vingt et un, à deux heures.

Cette rencontre a pour but de prendre contact avec les divers groupes, à savoir, conseils féminins et mixtes. Un programme élaboré a été préparé pour cette occasion, comportant une partie musicale à l'heure du thé. Bienvenue à tous les membres.

Déplacements

Son Exc. l'ambassadeur de France au Canada, M. Francis Lacoste, est de passage à Québec et assistera à la séance académique qui aura lieu demain en fin d'après-midi à la salle des promotions de l'université, à l'occasion de la remise d'un doctorat d'honneur à M. Jean Lesage, premier ministre de la province de Québec.

M. J.-A. Brillant, Conseiller législatif, de Rimouski, est présentement inscrit au Château Frontenac.

Le Dr et Mme Philippe Gendron, de Trois-Rivières, font un bref séjour dans notre ville et assistaient, hier soir, au concert "festival Beethoven" au Palais Montcalm.

M. Georges Cova, de Québec, était de passage à Montréal au début de la semaine.

Mlles Louise Morin et Thérèse Couture sont de retour d'un voyage de deux semaines dans le Sud des Etats-Unis.

M. et Mme Gérard Plante ont quitté Québec hier à destination de la Floride où ils passeront quelque tmps.

M. C.D. Edsforth, de Montréal, fait présentement un séjour dans la vieille capitale.

Mme Lucien Côté est partie pour Miami où elle passera plusieurs semaines.

M. Alphonse Goulet, de notre ville, était de passage à Montréal ces jours derniers.

NAISSANCES

M. et Mme Adrien Ruel annoncent la naissance d'un fils, Bernard. Parrain et marraine: M. et Mme Henri Ruel. Porteuse, Mme Albert Roy.

M. et Mme Philippe Bretón annoncent la naissance d'une fille, Lucie. Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Labonté, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Léo Blais, née Laura Lavallée, annoncent la naissance d'un fils Nicolas. Parrain et marraine : M. et Mme Robert Blais, oncle et tante de l'enfant. Porteuse : Mme Fernandos Turgeon, amie de la famille.

M. et Mme Odias Morin de St-Léon de Stadown, annoncent la naissance d'une fille, Louise. Parrain et marraine : M. et Mme Alphonse Pelchat, de St-Nazaire, oncle et tante de l'enfant. Porteuse : Mlle Aline Pelchat cousine de l'enfant.

M. et Mme Paul-Henri Thivierge annoncent la naissance d'un fils, Bernard. Parrain: M. Georges-Henri Ferland, cousin de l'enfant. Marraine: Mme Roger Ferland, tante de l'enfant. Porteuse: Mme Siméon Emond, grand-mère de l'enfant.

M. et Mme Jacques Leclerc, de l'Ile-aux-Coudres, annoncent la naissance d'une fille, Catherine. Parrain et marraine: Mlle Claudette Dufour et M. René Desgagné. Porteuse: Mme Eucharistе Dufour, grand-mère de l'enfant.

M. et Mme Gaston Maheux, née Carmen Verreault, annoncent la naissance d'une fille, Odette. Parrain et marraine: M. et Mme Claude Verreault, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Fleurette Verreault.

Cinéma

BIENVILLE — "Tout près de Satan" ; 6.30, 9.50 h. Nouvelles : 8 h. "Le bébé de mademoiselle" (Technicolor) : 8.15 h. Fin : 11.20
CAPITOL — Représentation continue de 1 h. à 11 h. ; "Secrets of the Purple Reef", (80 min.) : 1.05, 4.30, 7.50 h. "Murder Inc", (103 min.) : 2.30, 5.50, 9.15 h. Dernier spectacle complet à 7 h. 35.
CARTIER — "Maigret et l'affaire St-Fiacre" (A), 1.00, 4.25, 7.50 h. "Comment qu'elle est" (A), 2.45, 6.05, 9.35 h. Nouvelles : 4.15, 7.40 h. Fin : 11.10 h.
CINEMA DE PARIS — "Les copains du dimanche" ; 12.30, 4.25, 8.25 h. "Le maître de forge" : 1.50, 3.45, 9.45 h. Actualités : 3.50, 8.15 h.
CINEMA DE LEVIS — "La vallée de la terreur" : 6.15, 9.35 h. Actualités : 7.45 h. "Pilote de haut vol", (CinémaScope) : 8 h.
CLASSIC — "Manuela" : 1.15, 4.30, 8 h. "Amour frénétique" : 2.50, 6.10, 9.25 h. Fin : 11.10 h.
EMPIRE — Nouvelles : 7.35 h. "The Purple Gang" : 12.45, 4.10, 7.45 h. Previews : 9 h. "From Hell To Eternity" : 2 h., 5.25, 8 h. Continuel de 12.45 à 11.15 h.
ETCHEMIN — "Colorado Saloon", (couleurs) : 7.30 h. "French Can-Can", (couleurs) : 9 h. 10.
LAIRET — "Maigret et l'affaire St-Fiacre" (A), 1.00, 4.25, 7.50 h. "Comment qu'elle est" (A) 2.45, 6.05, 9.35 h. Nouvelles : 4.15, 7.40 h. Fin : 11.10 h.
IMPERIAL — Sujet : 1 h., 4.23, 7.46 h. "Cowboy" : 1.03, 4.26, 7.49 h. "Epopée dans l'ombre" : 2.34, 5.57, 9.20 h.
LAURIER — "La main qui venge", (Technicolor) : 12.45, 4.25, 7.40 h. Nouvelles : 2.20, 9.15 h. "Massacre dans les docks" : 2.45, 6 h., 9.40 h. Fin : 11.20 h.
PIGALLE — Actualités : 12.35, 3.46, 8.21 h. "Toute la ville accuse" : 12.43, 3.56, 6.44, 9.55 h. "Les amoureux" : 2.09, 5.20, 8.31 h.
PRINCESSE — Sujet : 1 h., 4.23, 7.46 h. "Le révolté" : 1.03, 4.26, 7.49 h. "Un trou dans la tête", (Panavision) : 2.24, 5.47, 9.10 h.
RIALTO — Nouvelles : 8 h. "Escapade" : 2.15, 5.10, 8.10 h. "Les lâches meurent aussi" : 12.50, 3.45, 6.35, 9.40 h. Fin : 11.10 h.
SILLERY — "Dieu seul le sait", (CinémaScope, couleurs) : 6 h., 9.50 h. "Elle et lui", (CinémaScope, couleurs) : 7.55 h. Fin : 11.35 h.
VICTORIA — "Manuela" : 1.15, 4.30, 7.55 h. "Amour frénétique" : (Vista-Vision, couleurs) : 2.50, 6.05, 9.25 h. Continuel de 1.15 à 11.10 h.

Contrat de travail signé à Québec par les boulangers

QUEBEC. (G.P.) — Le Syndicat de l'industrie de la boulangerie de Québec vient de signer une convention collective de travail de deux ans avec une vingtaine d'établissements de la Vieille Capitale.

Cette nouvelle entente assure aux employés du secteur une augmentation hebdomadaire de $3 pour sept fonctions majeures et de $2.50 pour les autres fonctions, cela avec réduction de la semaine de travail de deux heures, avec pleine compensation. Une prime de nuit de $3 a également été instituée. Les conditions de ce contrat de travail sont rétroactives au premier juillet 1960.

AVIS

CONCERNANT LES MANTEAUX DE FOURRURE

C'est au cours de janvier qu'est offerte la dernière chance pour profiter de véritables aubaines en fourrure ... le manteau, la jaquette ou l'étole dont vous rêvez madame, au prix que vous désirez payer, le plus bas PRIX DE JANVIER des ateliers REID FOURRURES, rue Amherst. REID FOURRURES demeure un des plus grands marchés de fourrures à Montréal et le solde de janvier REID est l'événement de liquidation de l'année où vous obtenez tout ... apparence, qualité et durée à un prix de réelle économie. Le public trouvera même un avantage réel à se rendre sur la rue Amherst pour visiter sans obligation d'achat une des plus grandes manufactures de vêtements de fourrure à Montréal.

Voici un exemple parmi des centaines:

MANTEAUX DE VISON PASTEL

AUX BAS PRIX INCROYABLES DE

PRIX BUDGET (vison sauvage) $1590
PRIX VEDETTE $1850
GROUPE INTERMEDIAIRE $2250
QUALITE DE CHOIX $2450
QUALITE SURCHOIX $2750
QUALITE DE LUXE $2950

REID FOURRURES Inc.

1473 RUE AMHERST

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

REDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 522-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 529-8487

SPORTS

Ce que j'en pense

par Jean POULIOT

COMMENT LIRE CES STATISTIQUES

Les dernières statistiques de la ligue Junior provinciale laissent croire que deux joueurs des Reds de Trois-Rivières sont d'un calibre à part et vont se sauver facilement dans la course aux compteurs. Si cela est vrai dans le cas de Claude Boucher, il faut bien se garder de généraliser cette situation aux autres joueurs des Reds et des Cataractes qui auront joué 8 parties de plus que leurs adversaires des quatre autres équipes quand prendra fin la saison. En effet, en vertu de certaines joutes de quatre points, les As, les Citadelles, Montréal-Nord et St-Hyacinthe ne joueront que 32 parties cette saison, en comparaison de 40 pour Trois-Rivières et Shawinigan. Pour avoir une bonne idée de la valeur réelle des compteurs à la fin de la saison, il faudra donc multiplier le rendement des joueurs des quatre clubs mentionnés par 40-32èmes ou si l'on aime mieux 5-quarts.

Par exemple, le dernier rapport de Jean-Marc Paradis donnait les résultats suivants :

1—Claude Boucher	T-R	67		6—Régent Richer	As	41
2—Guy Bolduc	T-R	54		7—Robert Doddridge	Cits	41
3—André Sarrazin	As	43		8—André Chamberland	Shaw.	41
4—Michel Scalzo	Shaw.	42		9—Jean-Pierre Lafond	Mtl.	40
5—Jacques Dubé	Cits.	42		10—Jean-Claude Joncas	Shaw.	36

Nous ne diviserons pas les points par le nombre de parties qu'un joueur a jouées, parce que nous ne voulons pas que le championnat des compteurs aille à un joueur qui est demeuré inactif la moitié de la saison ou qui a été suspendu. Nous nous servirons comme diviseur du nombre de parties jouées par son club à ce moment-là. D'ailleurs il est impossible de savoir le nombre de parties jouées par un joueur, car certains pilotes mettent toujours tous les noms sur leur liste par sécurité. C'est ainsi, par exemple, que Sarrazin et Richer des As, sont inscrits au maximum de leur club, soit 24 parties, alors que tout le monde sait qu'ils ont manqué la joute du 2 janvier. En divisant les joueurs des Reds par 29 parties, Shawinigan par 26, les As par 24, les Citadelles par 23, St-Hyacinthe par 22 et Montréal-Nord par 21, on obtient les moyennes suivantes :

1—C. Boucher	2.31	6—Richer	1.71
2—Lafond	1.90	7—Doddridge	1.61
3—Bolduc	1.86	8—Scalzo	1.61
4—Dubé	1.83	9—Chamberland	1.57
5—Sarrazin	1.79	10—Joncas	1.46

Ce tableau confirme évidemment la supériorité de Claude Boucher, mais il donne une lutte autrement plus intéressante pour le second rang, occupé ici par Jean-Pierre Lafond qui fait un bond de la neuvième position. Dans le classement officiel, ce deuxième rang est une affaire classée : ici neuf joueurs peuvent y aspirer sérieusement.

Pour les francs-buts, Claude Boucher a une avance confortable de huit sur son plus proche rival, Régent Richer, mais les moyennes effectuées de la même façon le mettent à portée du joueur des As et de Bob Doddridge. Voici une étude comparée des deux systèmes pour déterminer le meilleur franc-tireur :

Buts comptés

7—Roy	.18	1—C. Boucher	.33
8—Bolduc	.17	2—Richer	.25
9—Dufour	.17	3—Doddridge	.23
10—Joncas	.17	4—A. Boucher	.20
11—Régis	.17	5—Scalzo	.20
12—Sarrazin	.17	6—Dubé	.19

Moyenne

1—C. Boucher	1.14	6—Scalzo	0.77
2—Richer	1.05	7—Roy	0.75
3—Doddridge	1.00	8—Régis	0.71
4—Dubé	0.83	9—Sarrazin	0.71
5—A. Boucher	0.77	10—Joncas	0.65

Evidemment, ce système ne vaut que pour déterminer le championnat des compteurs et des franc-tireurs du circuit. Un bon éclaireur des ligues majeures tiendra compte davantage d'un joueur comme Marc Dufour, des Reds, qui a commencé la saison en retard, mais qui a tenu depuis là une moyenne d'un but par joute. Nous y reviendrons d'ailleurs au moment de choisir nos équipes d'étoiles.

ICI ET LA

Floyd Smith a hésité longuement avant de se rapporter aux Rangers. L'équipe new-yorkaise devra lui payer tous les bonus que les autres joueurs du Springfield accumuleront durant les éliminatoires ... La cité a voté $75 à la ligue de quilles des employés civiques pour un match contre des quilleurs montréalais ... Le Stadacona Sled Dog Club ne tiendra sa prochaine course que le 5 février, mais d'ici là le président Alfred Abel invite tous ses mushers à prendre part au grand Dog-Derby international les 27, 28 et 29 février ... Lors de la finale de la coupe Davis, il y avait 5,000 bancs vides à Sydney et souvent les amateurs présents délaissaient le court central pour aller voir pratiquer les Gonzales, Olmero, Hoad et Rosewall à l'arrière ... Les Yankees qui ont échangé 67 joueurs avec Kansas City en 5 ans devront se trouver un autre club-ferme avec l'arrivée de Frank Lane dans cette ville du Missouri ... Après huit défaites consécutives sur la route, Frank Eddolls a imposé un couvre-feu à 11 heures aux joueurs des Bisons de Buffalo ... Bob Bailey était le représentant des As aux funérailles de Jim Hendy. Bob reviendra sûrement au jeu lors du prochain voyage sur la route, peut-être même contre Providence ... Jean-Marie Lafleur est bel et bien suspendu et il ne fait que pratiquer avec le St-Jérôme, nous rapporte Marcellin Cardinal qui a vu la joute Alouettes-Lachine dimanche dernier ... Johnny Bower n'a-t-il que 36 ans ? "J'ai 40 ans, de dire Stafford Smythe, et Bower était dans la marine depuis deux ans quand j'y suis entré."

Participation nombreuse au tournoi de badminton

QUEBEC. — L'association du badminton, organisatrice du tournoi ouvert qui se déroulera samedi et dimanche au Québec Winter Club, annonce que les entrées continuent à parvenir en très grand nombre au comité du tournoi. Plus de 125 joueurs, tant masculins que féminins, seront dans la mêlée dans les simples et dans les doubles.

Parmi les inscriptions de Montréal, relevons les noms de Bernard Papineau, finaliste de Montréal en 1959 dans les simples, et Jean-Claude Angel, un autre Montréalais qu'il faudra surveiller. De Trois-Rivières, Pierre Martin viendra ici avec plusieurs adeptes, de même que Maurice Lafrenière, de Shawinigan. Des inscriptions de Victoriaville, Sherbrooke, La Tuque, Chicoutimi sont attendues d'ici la fermeture des entrées ce soir.

Parmi les autres joueurs de la Vieille Capitale qui se sont inscrits, hier soir, mentionnons Louisette Clavet, Dinah Dupéré, des loisirs Limoilou et André Boucher. Loretteville enverra ses meilleures raquettes avec Denise, Francine et Julien Fournier. Les meilleurs joueurs juniors qui ont pris la vedette au cours de la dernière fin de semaine seront tous sur les rangs, et ils pourront causer plusieurs ennuis à certains joueurs seniors : Nicole Morin, Fernand Grenier, Nicole Lemieux, Noëlla Bouchard, Jean-Pierre Hardy, Raymond Dion et Michel Laprise. Raymond Corbin, finaliste du simple et du double l'an passé, ne pourra pas être présent. Les amateurs sont déjà assurés que l'on assistera à une forte émulation.

L'entrée sera gratuite pour toutes les rencontres, même les finales.

La formation d'un tribunal d'arbitrage EST DEMANDEE

QUEBEC. (G.P.) — Le syndicat des industries de la pâtisserie et biscuiterie vient de demander la formation d'un tribunal d'arbitrage devant étudier le différend l'opposant à la compagnie Jos. Vaillancourt.

Les 175 employés de cette entreprise sont, au dire de M. Jacques Tardif, organisateur du Conseil central de Québec, très intéressés aux augmentations de salaires intéressantes qui viennent d'être accordées dans l'industrie de la boulangerie.

M. Tardif précisait, hier, que les salaires de l'industrie de la pâtisserie sont nettement inférieurs à ceux de l'industrie de la boulangerie. La demande initiale présentée à la compagnie Jos Vaillancourt, était pour une augmentation de salaire de 16 pour cent, variant entre dix et 20 cents l'heure. Le salaire actuel dans cette industrie varie entre 64 cents et $1.26 l'heure.

Gain des Citadelles contre les Reds, 8-3

Les Citadelles ont remporté une victoire facile sur les Reds de Trois-Rivières dans une joute régulière de la ligue de hockey Junior provincial en l'emportant par 8 à 3. Les compteurs furent Drolet et Larose avec chacun deux. Dubé, Doddridge, Dubois et Juneau furent les autres compteurs. Pour Trois-Rivières, Bolduc, Dufour et Harvey étaient les compteurs. Yvan Plourde, le gardien de buts des Citadelles, fut solide dans ses filets au cours de la joute. Onze punitions furent décernées, dont quatre majeures.

Voici le sommaire de la joute.

Première période

1—Trois-Rivières, Bolduc (Dolbec, Boucher) 0.28
2—Trois-Rivières : Dufour (Descormiers, Baril) 2.24
3—Citadelles : Drolet (Frédette, Juneau) 9.59
4—Citadelles : Larose (Dubé, Doddridge) 11.31
Punition : Black 7.39.

Deuxième période

5—Trois-Rivières, Harvey (Descormiers, Dufour) 1.48
6—Citadelles : Dubé (Dubois, Doddridge) 6:57
7—Citadelles : Larose 7.04
8—Citadelles : Drolet (Doddridge, Dubois) 13.52
9—Citadelles : Doddridge (Blais, Dubois) 15.51
Punitions : Désilets 6.47, Black et Juneau 10.02, Bolduc (majeure) 11.30, Renaud, Maj. et min. 11.50.

Troisième période

10—Citadelles : Dubois (Laforest, Juneau) 14.59
11—Citadelles : Juneau (Laforest) 15.32
Punitions : Bilodeau 1.06, Black 6.05, Bilodeau et Boucher (majeure) 10.30.

Le 1er février : date limite pour s'inscrire à la course en canots

QUEBEC. — Au cours d'une assemblée du comité de la course en canots, il a été définitivement décidé que les inscriptions à la grande classique du 12 février seront reçues au bureau du président, M. Jacques-J. Gravel, jusqu'au 1er février prochain. L'on a décidé de fixer cette date ultime afin de permettre aux organisateurs de choisir les rameurs de chaque groupe au cours d'une réunion qui aura lieu le 6 février prochain et qui réunira les chefs d'équipes et les membres du comité.

Le trajet de la course en canots 1961 a également été arrêté, lors de cette assemblée. Les départs et les arrivées auront lieu à l'intérieur du bassin; les canots suivront le trajet qui suit: sortie du bassin, virage en direction ouest jusqu'au quai de la Reine, traverse du fleuve en biais jusqu'au quai de charbon à Lévis et retour à l'entrée du bassin extérieur où sera situé le fil d'arrivée.

L'on s'attend encore à ce que ces deux courses soient des plus excitantes et les effets de la marée qui sera à son plein montant, entre deux et trois heures, le dimanche 12 février, compliquera davantage le travail des rameurs des différentes équipes.

Environ 25 inscriptions sont attendues des organisateurs et l'on nous rapporte que plusieurs ont commencé leur entraînement en vue de ce spectacle unique.

Nouveau poste confié à M. Cl. Mérineau

QUEBEC. (G. P.) — M. Claude Mérineau vient d'être appointé comme organisateur et agent d'affaires de l'Union internationale des commis de détail. Il s'agit d'un nouveau poste. M. Mérineau était auparavant organisateur de l'Union internationale des camionneurs.

Une plainte a été rédigée hier par M. Mérineau en rapport avec le congédiement de M. Camille Gagné, boucher au magasin Dominion. Le local 484 de l'Union internationale des commis de détail présente cette plainte à la Commission des relations ouvrières, estimant que M. Gagné a été congédié pour activité syndicale.

Défaite du Victoria et du Jacques-Cartier

QUEBEC. — La troisième ronde du tournoi régional de curling, en vue de choisir le représentant du district dans le championnat provincial, n'a vu aucune élimination hier. Bob Monast, du Winter Club, pour qui une défaite aurait signifié l'élimination, a triomphé du Jacques-Cartier, que dirige Gaston Amyot, par 9 à 8 après un bout extra. L'autre joute a été remportée par Gerry Jobin, du Québec, qui a infligé à Jim Coughlin, du Victoria, sa première défaite au compte de 16 à 9.

Ce soir au Victoria, les deux perdants d'hier feront face à l'élimination, qui suit toute deuxième défaite. Le Jacques-Cartier sera en effet opposé au Québec, et le vaincu de la joute Victoria vs Fleur-de-Lys sera éliminé automatiquement.

Tournoi d'abats CONSECUTIFS

QUEBEC. — Le centre des loisirs Saint-Sacrement lance, à l'occasion du carnaval de Québec, un tournoi de quilles nouveau genre, à Québec, celui des abats consécutifs.

Il sera possible de participer à ce tournoi tous les soirs de la semaine, les samedis et les dimanches tant dans l'après-midi que dans la soirée.

L'enjeu du tournoi est l'argent ramassé dans la banque et qui s'accumulera jusqu'à ce qu'il y ait un vainqueur. Ensuite, le tout recommence.

Le joueur participant doit réussir 6 abats consécutifs pour remporter la banque. S'il réussit 5 abats consécutifs, il a droit à trois reprises gratuites; il se gagne une erprise gratuite s'il réussit 4 abats consécutifs.

Le tournoi des abats consécutifs débute samedi le 21 janvier. Il se poursuivra sans arrêt, durant toûte la période du carnaval. Le bonhomme Carnaval, lui-même, viendra tenter sa chance au cours du tournoi.

Pour toute information concernant ce tournoi, on voudra bien communiquer avec les organisateurs, MM. Raymond Vachon et Guy Roy, LA 7-9518, ou avec le secrétaire du centre des loisirs Saint-Sacrement.

Baie St-Paul veut garder la route 15

BAIE-ST-PAUL. (Spécial) — La Chambre de commerce des jeunes de cette localité du comté de Charlevoix, forte de l'appui de la plupart des municipalités environnantes, fera incessamment des représentations au gouvernement du Québec pour garder dans le village de Baie-St-Paul la route no 15, dont la réfection serait présentement à l'étude par les ingénieurs du ministère de la Voirie.

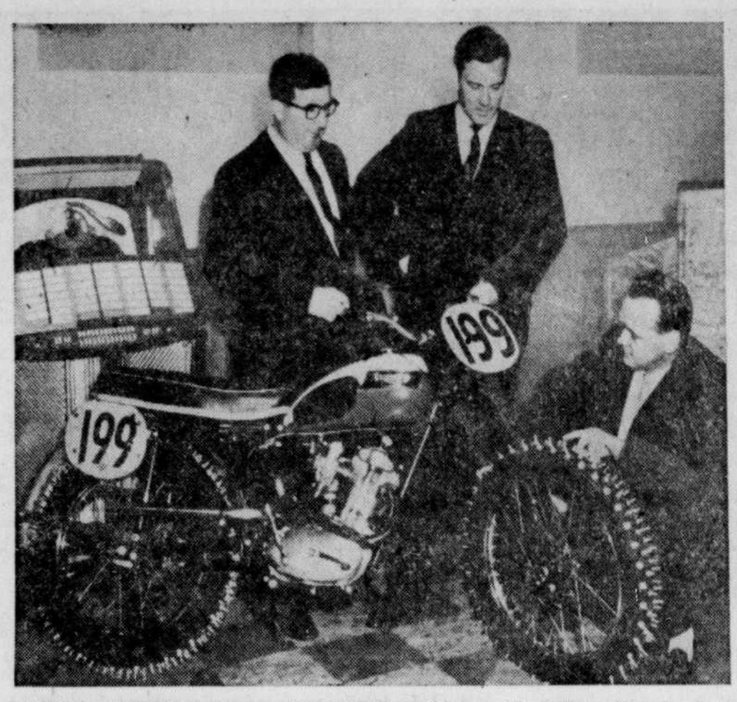
La jeune Chambre a décidé, hier soir, au cours d'une réunion à laquelle était présent le Dr Arthur Leclerc, député du comté, de préparer un mémoire sur la question à l'intention de l'hon. Bernard Pinard, titulaire du ministère de la Voirie.

Selon M. Raymond Simard, président du mouvement, les projets à l'étude favoriseraient la construction éventuelle de cette route à l'extérieur de Baie St-Paul, à environ un mille, ce qui détournerait la circulation de cette localité pour la faire converger vers La Malbaie.

La majorité des associations du comté ainsi que les conseils municipaux de Baie St-Paul, de village du Gouffre et autres, voient, dans cette intention, un danger pour l'avenir économique et touristique de la région. Ils opinent que ce serait léser les marchands et autres commerces de leur seule source de revenus que d'éloigner les touristes de ces centres pittoresques et accueillants.

Dans une résolution adoptée à l'unanimité, la Chambre de commerce des Jeunes préconise plutôt la réparation de la route actuelle dans la ville de Baie St-Paul. L'entrée de la municipalité, son élargissement à l'entrée du pont qui devrait aussi être élargi, ainsi que la réfection de l'approche des côtes de Matou.

La jeune Chambre fera part de ses revendications aux autorités concernées, lors de l'entrevue qu'elle a sollicitée.



QUEBEC, CAPITALE DE LA MOTO SUR GLACE — C'est l'intention des organisateurs de la course en motos sur glace qui se tiendra dimanche prochain à 1 heure à la piste de l'Exposition pour le championnat canadien de faire de Québec la capitale mondiale de la moto sur glace. Le secrétaire du Québec-Moto Club, Paul Lamontagne, donne ici quelques explications sur la préparation spéciale que doit recevoir cette moto légère, au président du comité de la course, Théo Genest, et au vice-président du Carnaval, Charles Blais.

51 concurrents inscrits au championnat national de motos sur glace, le 22

Il y avait 52 inscriptions au championnat national de motos sur glace qui se déroulera dimanche après-midi à compter d'une heure à la piste de l'exposition, mais un des concurrents d'Ottawa s'est cassé une jambe en pratiquant en fin de semaine et il ne pourra évidemment être de la partie. Cette attraction organisée par le Québec-Moto Club en collaboration avec le carnaval d'hiver de Québec est la seule du genre en Amérique du Nord. Les seules compétitions au monde dans ce carnaval de vitesse se situent en Scandinavie, en Angleterre et en Tchécoslovaquie. C'est d'ailleurs l'intention du comité d'organisation de faire de Québec la capitale mondiale de la moto sur glace.

L'an dernier, 10,000 personnes avaient assisté à une première expérience, mais il y avait eu mécontentement quant au service d'ordre. Cette année, prévoyant une assistance plus considérable, le comité d'organisation a pris des mesures pour que l'entrée se fasse sans encombre. Les coureurs sont divisés en classes d'experts, seniors et juniors et il y a course spéciale pour les motos légères. Il y aura éliminations dans la classe junior, vu le grand nombre d'inscriptions. Tous les conducteurs sont licenciés de la Canadian Motorcycle Association et les spectateurs pourront assister à des vitesses de 70 milles à l'heure.

Le secrétaire Paul Lamontagne a précisé : "Alors qu'on fait des campagnes d'emploi d'hiver, de navigation d'hiver, les motocyclistes du Québec peuvent se vanter de se servir à l'année longue de leur instrument de sport grâce aux courses de motos sur glace.

Le Québec-Moto Club aura une solide équipe pour faire face aux meilleurs coureurs du Canada et des Etats-Unis. L'équipe québécoise sera composée de : Dominique Pouliot, Freddy Ray, Jean-Guy Pouliot, Roger Rouillard, Jean-Marc Houde, Jacques Déry, Jean-Guy Savard, Charles White et André Plamondon.

Ordre numérique des coureurs inscrits au championnat national.

6—Don Mchugh, Brampton, Ont.
9—John Hollywell, Toronto, Ont.
12—Allan Golley, Syracuse
22—Hank Christensen, Burlington, Ont.
24—Dominique Pouliot, Québec-O.
31—Keith Stewart, Cornwall, Ont.
38—Mike Tams, Toronto, Ont.
42—Steve Kowalyk, Montréal, Qué.
52—Pete Dowden, Dorval, Qué.
75—James L. Sehl, Waterdown, Ont.
77—James E. Kelly, Hamilton, Ont.
81—Larry Bastedo, Hamilton, Ont.
94—Ron Watkins, Dorval, Qué.
95—Ronald G. Wheatley, Rosemont, Montréal
112—Paul Noiseux, Laval-des-Rapides
136—Claude Beauchamps, Montréal, Qué.
156—Marcel Laramée, Sorel, Qué.
162—Gérard Cuerrüier, Verdun, Qué.
163—Edgar Davis, Verdun, Qué.
187—Arnold Whittington, Lauzon, Qué.
199—Freddy Ray, Québec, Qué.
218—Yvon Généreux, Scarboro, Ont.
229—Donald Plouffe, Rosemont, Qué.
248—Horace Roskell, Beaconsfield, Qué.
272—Edward Buddy Ford, T.-Rivières
281—Jean-Paul Reed, Montréal, Qué.
282—Jean-Guy Pouliot, Québec, Qué.
299—Karl F. Abbott, Lakeside, Qué.
304—Roger Beaumont, Longueuil, Qué.
314—Robert Duchesneau, T.-Rivières, Qué.
324—Roger O'Grady, Verdun, Qué.
342—Claude Ferland, Québec, Qué.
343—Dollard Vaillancourt, Chicoutimi, Qué.
345—Gérard Fournier, Chicoutimi, Qué.
351—Freddy Hope, Montréal, Qué.
365—René Brisson, Montréal, Qué.
367—Bruce Dent, Longueuil, Qué.
370—Roger Rouillard, Les Saules, Qué.
377—Jean-Marc Houde, Québec, Qué.
382—Gerry Marshall, Montréal, Qué.
383—James D. Storer, Arvida, Qué.
405—Jacques Déry, Québec, Qué.
406—Jean-Guy Savard, Québec, Qué.
409—Charles White, Québec, Qué.
410—Don Dunsmore, Toronto, Ont.
412—André Plamondon, Québec, Qué.
428—Tony Farinacci, Montréal, Qué.
468—Herbert Eckersley, New London, Conn.
485—Yvon Duhamel, Montréal, Qué. Denton Craig, Ottawa, Ont. Roger Deguise, Québec, Qué.

M. Raoul Guérette est élu président

QUEBEC. (J. M.) — M. Raoul Guérette a été élu président du conseil d'administration de l'Association des industries forestières du Québec. La vice-présidence a été confiée à MM. A.-C. Price, F.-A. Harrison et W.-E. Soles, M. P.-M. Fox étant, ex-officio, également vice-président.

A la disposition des parents

Le Bottin 61 des camps de vacances

QUEBEC, (par A.S.) — L'Association des camps du Québec vient de publier pour la deuxième année consécutive son bottin annuel. Le "Bottin 61" contient les noms, les adresses et les détails concernant les camps de vacances recommandés par l'Association des camps du Québec. Ainsi, les parents pourront y trouver rapidement tous les renseignements nécessaires pour envoyer leurs enfants dans des camps de vacances.

4 minutes avant la fin. Lanoue

L'Institut Denys et l'Armée, vainqueurs, dans l'Intermédiaire

La marge qui séparait les deux premiers clubs de la ligue Intermédiaire des deux derniers a été élargie à quatre points hier, mais ce n'est pas sans que les parties ne soient chaudement disputées.

Dans la première rencontre, le Royal 22e Régiment a triomphé du Red Cap par 2 à 1 sur un but de Landriault moins de avait donné l'avance aux militaires mais Poiré égalisa pour l'équipe d'Armand-Louis Leclerc.

Dans la deuxième joute, un but de Gaston Gagnon au début de la troisième période a assuré une victoire de 3-2 à l'Institut Denys sur le Pierre-Tardif. Thivierge a donné une avance de 2 à 0 aux étudiants au premier vingt, mais Poiré se chargea d'égaliser avec deux buts sans aide à la deuxième reprise.

Voici les sommaires :

PREMIERE PARTIE

Première période

Aucun point
Punition : Lanoue, 13:33.

Deuxième période

1—Royal 22e : Lanoue, (Homier) 4:42
2—Red Cap : Poiré, (seul) 16:04
Punitions : Pageau, 3:44 ; Homier, 11:39.

Troisième période

3—Royal 22e : Landriault, (Couturier) 16:08
Punitions : R. Bouchard, 5:36.

DEUXIEME PARTIE

Première période

1—Inst. Denys : Thivierge, (seul) 9:10
2—Inst. Denys : Thivierge, (Farrell) 18:35
Punitions : Samson, 8:10 ; Doré, (mauv. cond.) 14:20.

Deuxième période

3—P. Tardif : Poirier, (seul) 5:31
4—P. Tardif : Poirier, (seul) 13:42
Punitions : Dubois, 6:20 ; R. St-Hilaire, 19:00

Troisième période

5—Inst. Denys : Gagnon, (Doré, Savard) 1:20
Punitions : R. St-Hilaire, 7:52 ; Farrell, (min. et mauv. cond.), 10:45 ; Noël, 10:45 ; G. St-Hilaire, 13:09.

Résultats de la boxe chez les frères Drouin

QUEBEC. — Voici le résultat du programme de boxe amateur disputé hier au gymnase des frères Drouin, où l'attraction spéciale était une rencontre hors-concours entre Fernand Drouin et Eddie Beaudin et un combat entre Gilles Boulay et Michel Belleau.

1er combat, 105 livres : Yvon Lortie, décision sur Marcel Sanschagrin.

2e combat, 125 livres : Rénald Cassista remporte à la 2e un hors de combat technique sur Camille Gagnon.

3e combat, 138 livres : Raymond Johnson, décision sur Yvon Samson.

4e combat, 60 livres, 11 ans : Reynald Boulay, décision sur Gaétan Langlois.

5e combat, 130 livres : Michel Leblanc, décision sur Montana Junior.

6e combat, 132 livres : Claude Doire, décision sur Michel Pagé.

7e combat, 148 livres : Claude Samson gagne à la 1ère sur Yvon Martin un hors de combat technique.

Résultats de la boxe amateur à Saint-Malo

QUEBEC. — Voici le résultat du programme de boxe amateur, présenté hier à St-Malo, dont l'attraction supplémentaire consistait en une rencontre hors-concours de huit rondes entre Fernand Simard et Bruce Watkins ; Simard eut un avantage marqué.

1er combat, 3 rondes, 120 livres : Jacques Lachance, décision sur Raymond Bouchard.

2ème combat, 3 rondes, 130 livres : Bob Barrette met Yvon Robitaille hors de combat à la 2e.

3ème combat, 3 rondes, 125 livres : Moe Gauthier, décision sur Jean-Paul Couturier.

4ème combat, 3 rondes, 130 livres : Gerry Barrette met Marcel Rouchy hors de combat à la 1ère.

5ème combat : 3 rondes, 147 livres : Noël Desrosiers, décision sur Léo Houde.

6ème combat, 4 rondes, 160 livres : J.-P. Bélanger abandonne à la fin de la 1ère contre Noël Dallaire.

Précieux apport des compagnies d'assurances

QUEBEC. (Par A.S.) — Analysant les effets éventuels d'une campagne faite depuis 25 ou 30 ans pour attirer notre attention sur le rôle économique dans la communauté canadienne-française, M. Alfred Rouleau, de la compagnie d'assurance-vie Desjardins, a souligné hier soir l'apport important que représentent pour le Québec métropolitain les diverses compagnies d'assurances qui se sont installées ici depuis.

A la suite de l'établissement de ces compagnies d'assurances dans Québec et la région, 926 personnes ont trouvé un emploi et de nombreux artistes et ouvriers ont été encouragés lors de la construction des édifices de ces compagnies.

"Si nous exercions notre pouvoir d'achat en fonction des services qui existent déjà nous n'aurions pas de chômage" a-t-il aussi déclaré au cours de la causerie qu'il prononçait devant le Jeune commerce de Québec.

RÉDUCTIONS FORMIDABLES

SUR CES SURPLUS DE MANUFACTURE DURANT NOTRE GRANDE

Vente DE JANVIER

Pour écouler, à prix dérisoire
FAMEUSE MARQUE de BRASSIERES
Valeur jusqu'à $4.00
EN VENTE 66¢ CH.



NAPPES en plastique, 54" x 54". Val. de 69¢ EN VENTE 22¢

PANTOUFLES POUR DAMES EN POIL DE NYLON Rég. $1.89 EN VENTE $1.49

Ne manquez pas ces spéciaux

BROADCLOTH IMPRIME Garanti lavable. Rég. .49 EN VENTE, la verge .29 DURANT CETTE FIN DE SEMAINE SEULEMENT

CHANDAILS "JUMEAUX" pour dames Ensemble de chandails par LEON de PARIS. Rég. $10.98 IL FAUT SOLDER $4.44

MOUCHOIRS POUR HOMMES .06 CH.

TOUTES NOS ROBES de FEMMES REDUITES Val. rég. $5.55 à $16.98 MOINS 33 1/3%

ROBES D'ENFANTS Prix marqués MOINS 33 1/3%

REDUCTIONS DE 33 1/3%

Nos magasins regorgent d'aubaines. Choix complet d'articles trop nombreux pour être mentionnés dans cette annonce. Premier arrivé, premier servi.

ST. JOSEPH Palmarès

OUVERT VENDREDI SOIR jusqu'à 10 P.M.

1271 ONTARIO EST LA. 2-7835
4035 ONTARIO EST LA. 2-2329
4715 STE-CATHERINE EST CL. 5-1896
2496 NOTRE-DAME OUEST WE. 3-0585

Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155 rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

ROBERVAL : Tél. : 928 PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-2278 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-1157 DOLBEAU : Tél. : 1288 ST-FELICIEN : Tél. : 1143



1,300 DESSINS — La direction et le personnel enseignant de l'école secondaire Sacré-Coeur ont inauguré officiellement l'exposition de dessins-peintures exécutés par les élèves de l'école. Cet événement a connu un succès inattendu. De gauche à droite on reconnaît : MM. J.-J. Jolois, professeur de dessin; Liguori Larochelle, professeur; le R. F. Jean-Berchmans, directeur; M. Bernard Wilshire, professeur; le R. F.-Jean-Roméo, et M. Alfred Domey, professeurs.

L'homme de la rue s'interroge sur l'Université de Chicoutimi

par **Albert TREMBLAY**

CHICOUTIMI. — La nouvelle que le journal LA PRESSE publiait le 13 janvier quant au projet de la création d'une université saguenéenne à Chicoutimi, a eu un double effet : celui, d'abord, d'occasionner une curiosité difficilement contenue chez l'homme de la rue, celui aussi, moins intéressant, de pratiquement "couper la parole" à nos autorités civiles et religieuses. Celles-ci ont en effet refusé de se prononcer sur l'éventualité, plus que probable maintenant, de voir le gouvernement de la province suspendre indéfiniment la fondation de nouvelles universités, politique qui s'est plus clairement définie après la demande logée par un groupe de Trois-Rivières.

Le journaliste qui s'est aventuré à questionner l'homme de la rue sur ce projet d'université a vu ses plans déjoués. D'interrogateur, il est devenu interrogé . . .

"Bien oui. On a vu ça sur les journaux. Il y a longtemps qu'on en parle", a-t-on entendu le plus fréquemment. La raison en est très simple. L'article de LA PRESSE était un des premiers sur ce sujet paraissant dans un journal publié dans la région.

Certaines personnes ont dit avoir pressenti qu'il se passait quelque chose, mais ce quelque chose demeurait indéfinissable. Et pour cause on demeure coi. On sait que plusieurs personnes sont directement liées à ce sujet, mais pas plus.

L'opinion de la masse peut se résumer dans l'opinion qu'ont émise deux Chicoutimiens un peu plus avertis, MM. Raymond Gauthier et Réal Blackburn.

M. Gauthier a dit ignorer le projet avant sa publication, mais que le nombre des étudiants universitaires de la région obligés de s'expatrier pour poursuivre leurs études était trop considérable et que, du fait, la création d'une université saguenéenne serait une excellente solution au problème.

D'autre part, M. Blackburn a soulevé le problème que cause le coût considérable des études faites à l'étranger, pour se prononcer également en faveur de l'établissement d'une telle université.

Le maire de Chicoutimi

Du côté des autorités, il fut absolument impossible d'obtenir le moindre commentaire. Poliment, on s'est excusé de ne pouvoir rien dire comme si un mot d'ordre eut circulé.

Le maire de Chicoutimi, M. Rosaire Gauthier, a commencé par faire de même avant de préciser qu'il a toujours été en faveur d'une université saguenéenne, "lorsque le moment opportun sera venu".

Il a dit que des déclarations antérieures laissaient facilement à penser quelle est son idée sur ce sujet. Il a insisté sur ce "moment opportun", sans qu'il ait été possible de savoir s'il croyait le moment présent justement inopportun.

M. Gauthier a déclaré par la suite que le gouvernement sera beaucoup mieux placé une fois que l'enquête décrétée sur l'enseignement supérieur au Québec sera terminée. "Il n'est toutefois pas défendu de faire des démarches entretemps", a conclu le maire de Chicoutimi.

A Québec tout de même

Selon ce qu'il nous a été possible d'apprendre jusqu'à maintenant, les dirigeants de la Société St-Thomas, qui se sont fait les promoteurs de ce projet d'université saguenéenne, n'auraient pas l'intention de retarder les démarches officielles qui doivent être entreprises d'ici peu auprès des autorités de l'Université Laval, à Québec, même si le gouvernement décide de suspendre la création de nouvelles universités jusqu'à la fin de l'enquête sur l'enseignement supérieur.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

Ecole visitée par des maraudeurs

JONQUIERE. (M.T.) — L'école St-Charles à Jonquière a été visitée par des maraudeurs, dans la nuit de lundi à mardi. Les visiteurs ont pénétré dans l'édifice en brisant une fenêtre.

Toutes les classes ont été vivitées mais rien n'a été dérobé. A l'exception de la fenêtre par où sont entrés les maraudeurs, on n'a constaté aucun autre dommage. Les investigateurs poursuivent leur enquête. On croit savoir que ce serait les mêmes jeunes qui ont pénétré au couvent des Sts-Anges dernièrement.

Le maire félicite les brigadiers de Bagotville

BAGOTVILLE. (C.W.) — Depuis l'automne dernier, la ville de Bagotville possède deux brigades scolaires, une chez les filles et l'autre chez les garçons. Elles font du bon travail au domaine de la sécurité routière. Voilà pourquoi le maire Joseph-C. Lévesque vient d'émettre un communiqué élogieux à leur endroit. Il y est dit, entre autres choses :

"Cette magnifique initiative fut prise par notre chef de police, qui l'a mené à bien en collaboration avec M. Martin, du Club automobile Québec et de nos constables municipaux.

"Nous avons aussi trouvé chez les commissaires d'écoles, les instituteurs et les institutrices, toute la coopération à laquelle nous nous attendions. Je les remercie donc bien sincèrement, en mon nom personnel et en celui de nos nombreux enfants, de leur haut civisme, en comprenant l'intérêt qu'ils doivent porter à la sécurité des jeunes qui leur sont confiés.

Puis il poursuit : "Je tiens à féliciter aussi le ou les propriétaires de l'autobus qui fait la cueillette des élèves tout le long du parcours de ce chemin public, situé dans le nouveau quartier de notre ville. Cet autobus arrête en maints endroits : mais notons que jamais l'un des jeunes passagers qu'il transporte ne traversera la voie publique avant que le brigadier en ait donné l'autorisation.

"Je ne peux que féliciter chaleureusement tous les jeunes qui en font partie."

Enfin, le premier magistrat conclut : "Notre gouvernement municipal verra d'un bon oeil toute suggestion qui pourra être faite, soit à nous-mêmes ou aux responsables, pour une coopération encore plus efficace et, si possible, avec nos brigadiers et brigadières.

"A tous et chacun je redis félicitations et merci."

J.-C. Lévesque, maire.

L'Hôtel-Dieu de Roberval exigera lui aussi le dépôt anticipé de 5 jours de frais supplémentaires

ROBERVAL. (L. L.) — Tel que prévu, l'avènement du plan d'assurance-hospitalisation a amené dans les hôpitaux une augmentation considérable des demandes d'admissions.

En conséquence, l'Hôtel-Dieu St-Michel de Roberval se voit dans l'obligation de modifier quelques-uns de ses règlements, afin de donner satisfaction le plus possible à ceux qui désirent être hospitalisés. Pour ce faire, les autorités de l'Hôtel-Dieu demandent à la population un effort de collaboration dans le but d'améliorer le "roulement" de l'hospitalisation. Il devient en effet absolument nécessaire de procéder avec ordre et méthode pour assurer un juste traitement à tous ceux qui en ont besoin.

Voici en conséquence ce que déclarent les autorités de l'hôpital à ce propos :

Réservations :

A l'avenir, il faudra réserver son lit à l'avance si on ne veut pas s'exposer à un voyage inutile. Il y a déjà des listes assez longues de malades qui attendent pour être hospitalisés, et il faut respecter ces listes.

Les urgences font exception, mais dans tous les autres cas, il faudra avoir fait sa réservation, puis se présenter avec un billet où le médecin traitant aura inscrit son diagnostic provisoire ou raison d'entrée.

Chambres privées ou semi-privées

L'assurance-hospitalisation défraie le coût de l'hospitalisation en salle publique. Les patients désireux de se faire hospitaliser en chambre privée ou semi-privée auront donc à débourser des frais supplémentaires pour ces services. Ces frais supplémentaires, pour l'hôpital de Roberval, s'établissent comme suit :

chambre privée : $8 de supplément par jour;

chambre semi-privée : $5 de supplément.

Ces frais supplémentaires sont exigibles au comptant puisque l'hôpital doit les remettre au gouvernement dans une proportion de 60 p.c. En d'autres termes, le gouvernement exige qu'il lui soit retourné $4.80 pour une chambre privée et $3 pour une chambre semi-privée, et ce, à la fin de chaque mois. Il est donc absolument nécessaire que l'hôpital perçoive ces suppléments au comptant pour pouvoir s'acquitter de ses redevances envers le gouvernement. C'est pourquoi un dépôt représentant le "supplément" de 5 jours sera exigé à l'admission.

Les patients porteurs d'une police d'assurance-maladie devront, s'ils désirent être exemptés du dépôt à l'admission, se présenter avec la formule de "réclamation" de leur assurance.

Entrées-sorties

Les patients ayant réservé une chambre devront entrer avant 5 h. le jour fixé, sinon, ils risquent fort d'être refusés à l'admission. Les admissions après 5 h. ne seront faites que pour les urgences ou les cas très spéciaux.

Pour ce qui est de la sortie, elle devra s'effectuer le jour même que le médecin aura indiqué, et ce, avant 3 h. p.m. Si le patient ne quitte pas avant 3 h., il sera considéré comme patient qui garde son lit par décision personnelle, i.e. à taire de pensionnaire, et alors, tous les frais pour ces jours supplémentaires seront à sa charge.

Service externes

Les services externes, c'est-à-dire, les soins donnés par un service de l'hôpital — soit laboratoire, rayon-X et chirurgie — à des personnes non hospitalisées, ne sont pas couverts par l'assurance-hospitalisation. Ils sont donc payables par le patient lui-même, et comme 60 p.c. de ces sommes doivent être retournées au gouvernement à la fin du mois, l'on comprendra que ces services externes devront être payés "au comptant".

Pharmacie

La loi stipule que, lorsqu'il quitte l'hôpital, le patient ne peut emporter aucune médication gratuite, même si c'est la continuation de son traitement. Il lui faut alors acheter à "sa pharmacie", i.e. hors de l'hôpital, les médicaments qui lui seront prescrits au départ.

Bébés pensionnaires

Lorsqu'un nouveau-né demeure à l'hôpital après le départ de sa mère et sans raison médicale, il devient un pensionnaire non couvert par l'assurance-hospitalisation.

Les parents devront alors s'engager à payer au comptant $5 par jour. Et même dans ces conditions, il peut toujours arriver que l'hôpital soit dans l'impossibilité de garder le poupon, à cause du besoin de lits.

Règlements des visiteurs

Il n'y a rien de changer à ce sujet. Cependant, vu la grande affluence de malades, le public comprendra que nous devrons faire observer à la lettre le règlement des visiteurs. En voici d'ailleurs les principaux points :

Chez les adultes : visites de 6 h. 30 à 8 h. 30, 7 jours par semaine, et de 2 h. à 3 h. le dimanche.

Chez les enfants : visites 2 fois par semaine seulement, soit le mercredi et le dimanche, de 2 h. à 3 h. p.m.

N.B. — Aucun enfant en bas de 12 ans n'est admis dans l'hôpital comme visiteur. L'hôpital remercie le public de la bonne collaboration qu'il voudra bien lui accorder pour le plus grand bien de tous.

L'expo de dessins se termine ce soir

JONQUIERE. (MT) — Une exposition de dessins-peintures se tient jusqu'à ce soir, à l'école secondaire de Jonquière, 350 de la Fabrique. Environ 1,300 dessins des élèves de cette institution sont exposés, plus quelques-uns d'élèves de l'école normale.

Organisée par le professeur de dessin de l'école secondaire Sacré-Coeur, M. Jean-Jacques Jolois, ce genre d'exposition a lieu pour la première fois à cet endroit. Hier, des centaines d'élèves de Jonquière et quantité d'adultes, la plupart des parents des exposants, ont pu admirer des dessins de toutes sortes et pour tous les goûts.

En plus de démontrer de l'initiative chez plusieurs, ces dessins dénotent par contre des talents prometteurs chez d'autres. Il convient ici de féliciter la direction et le personnel enseignant de cette institution pour cette initiative intéressante, qui prouve que les jeunes font souvent quelque chose de bien.

Le carnaval d'Isle-Maligne aura lieu du 5 au 12 février

ISLE-MALIGNE. (G.P.) — La ville d'Isle-Maligne aura encore cette année son carnaval d'hiver, grâce à l'initiative des dames fermières de l'endroit. C'est ce que nous faisait savoir hier Mme Patrick Lalancette, secrétaire du comité d'organisation. En nous communiquant la nouvelle, Mme Lalancette nous a précisé que le carnaval se déroulera en 2 phases, cette année. Les manifestations débuteront le 5 février et se continueront par la suite, les 10, 11 et 12 février.

Dimanche, le 5 février, un grand souper canadien groupera à 6 heures la population dans la grande salle de l'hôtel de ville d'Isle-Maligne. Après le banquet il y aura soirée récréative avec la troupe des "Variétés populaires", de même que l'orchestre "Rythm Masters."

Les manifestations reprendront ensuite le vendredi 10 février, à 9 heures, avec l'ouverture officielle du carnaval. Pour la circonstance, on a inscrit au programme des danses en plein air, en face du manoir du Rocher. A 10 heures, retour à l'hôtel de ville, où il y aura des amusements variés.

Le lendemain, ce sera la journée de l'O.T.J. Toutes les manifestations de la matinée seront assurées par les jeunes, et les démonstrations débuteront à 9 heures du matin, pour se poursuivre jusqu'à 5 heures de l'après-midi. Il y aura glissade, dans la côte du "pouvoir", et immédiatement après retour à l'hôtel de ville, pour applaudir les prouesses de la troupe de folklore invitée à cette occasion.

Une grande parade est organisée pour dimanche, avec la reine et les duchesses en tête. A une heure, se tiendra le grand festival étudiant, et le soir à 9 heures, la cérémonie du couronnement de la reine. Cette dernière manifestation sera suivie d'un grand bal dont les frais de la musique seront assurés par le populaire orchestre des "Ryth Masters".

Toute la population d'Isle-Maligne et des villes environnantes est invitée à prendre une part active au carnaval. C'est la deuxième tentative du genre, et on anticipe une réussite formidable en 1961. On se souviendra que l'an dernier, l'initiative lancée par les dames fermières de l'endroit avait remporté un vif succès.

Le procès de J.-C. Lelièvre se continue

CHICOUTIMI. (A.F.) — Le procès de Jean-Claude Lelièvre s'est poursuivi hier, en Cour des sessions de la paix, au Palais de justice de Chicoutimi. Quatre témoins ont été entendus au cours de la journée.

Rien de sensationnel n'est venu s'ajouter aux témoignages précédents, si ce n'est la déposition d'un témoin qui n'avait pas été entendu à l'enquête préliminaire, M. Ghislain Lavoie. Celui-ci a déclaré avoir rencontré Lelièvre le soir où le vol à main armée a été perpétré chez les Jobin, au rang Saint-Pierre, à Chicoutimi. On sait que le prévenu est accusé d'avoir participé à ce forfait avec deux complices, André Gagnon et Jean-Marc Barrette.

Puis ce fut le tour de M. Aimé Simard, celui-ci a identifié l'inculpé. Ce dernier, le soir du vol, ou plutôt, la nuit, se serait rendu au poste émetteur de CBJ, au rang Saint-Pierre, pour appeler un taxi. M. Simard, le technicien, l'a reconnu. La police est venue cueillir Lelièvre à cet endroit. Est-ce que ce fait est relié au crime ? La suite du procès le dira.

Les autres témoins entendus sont MM. Gilles Dion et Flavien Gauvreau. Celui-ci est constable de la police d'Arvida.

A mesure que les débats avancent, l'atmosphère s'échauffe. Hier après-midi, le président du tribunal, le juge Jean-Charles Simard, a menacé de faire évacuer la salle d'audience. Quelques rires se sont fait entendre dans l'assistance, à un moment donné, à la suite de la déclaration d'un témoin, et le magistrat a proféré des menaces d'exclusion en affirmant que ce n'est pas une "farce".

L'audience s'est poursuivie aujourd'hui. Une douzaine de témoins ont été entendus depuis le début. Il en reste une quinzaine à entendre, surtout ceux de la défense.

Boulevard St-Joseph, à Roberval

Deux maisons de commerce rasées par le feu : $400,000 de dommages

ROBERVAL. (L.L.) — Un incendie qui a pris naissance vers 1.45 h. mercredi après-midi à Roberval a fait pour environ $400,000 de dommages. Deux édifices commerciaux situés sur le boulevard St-Joseph, en face du couvent des Dames Ursulines ont été détruits.

N'eut été l'excellent travail des pompiers volontaires de Roberval, sous la direction du chef Jean-Paul Lavergne et de ceux de St-Félicien, dirigés par le chef G. A. Cossette; l'incendie aurait pu se transformer en conflagration; un vent soufflait de 25 milles à l'heure du nord-ouest. Plusieurs résidences voisines ont également subi de lourds dommages par la fumée et l'eau.

Le feu a pris naissance dans la remise située à l'arrière du magasin J.-Léon Roy et Fils, comprenant au rez-de-chaussée une épicerie et une boucherie et au premier étage une quincaillerie, qui sont une perte complète. Le feu s'est ensuite propagé, par l'arrière à la librairie J.-Donat Leclerc, presque adjacente au magasin Roy. Deux logements occupaient le premier plancher de l'établissement Leclerc.

Le feu était sous contrôle vers 7 h., soit six heures après le début de l'incendie. Cependant, plusieurs pompiers sont demeurés sur les lieux, une bonne partie de la nuit, pour éteindre les nids d'incendie qui se rallumaient sous la violence du vent.

Le carnaval de Chicoutimi, joie du peuple, pour et par le peuple

CHICOUTIMI. (A.T.) — Le programme général du carnaval-souvenir de Chicoutimi nous est déjà connu, même si une foule de détails restent à communiquer. Nous savons cependant que la période des activités du carnaval s'étendra du 9 au 15 février prochain, soit six jours.

Ce qui distingue le carnaval-souvenir de Chicoutimi des autres manifestations du genre organisées un peu partout, c'est que, justement, il veut avoir une couleur locale, une sorte de distinction qui en feront un événement différent. C'est peut-être ce qui lui vaudra d'atteindre au succès.

On devra se rappeler, tout au long du carnaval, que le personnage central des festivités ne sera pas un quelconque bonhomme mais un personnage officiel qui a bel et bien pris place dans l'histoire de Chicoutimi. Ce personnage sera nul autre que le premier maire de Chicoutimi, M. David McLaren, un monsieur qui avait vraiment une belle personnalité.

Pourquoi choisir la personne du maire comme personnage central? Tout simplement parce que c'est le rôle du maire de s'assurer non seulement de la gouverne de ses commettants mais aussi, il doit voir à leur récréation, à leur bel esprit, etc. Que le personnage du maire McLaren soit personnifié et joué par le maire actuel de Chicoutimi, monsieur Rosaire Gauthier, ne peut que nous réjouir tous et, aussi, témoigner du côté sérieux et du caractère de dignité du carnaval.

Le maire David McLaren, au cours des six jours du carnaval, se mêlera à chacune des activités. Il sera présent partout, visitant les divers endroits où son peuple se réjouira. Lui-même donnera le ton et offrira même une grande soirée aux principaux notables de Chicoutimi.

Fait à signaler, cette soirée ne sera pas une quelconque réception. On y dégustera des mets canadiens et l'on offrira le traditionnel petit verre de "caribou". Mieux encore, les personnes de Chicoutimi qui seront invitées à cette soirée chez David McLaren représenteront chacune un personnage de l'époque de David McLaren, et l'on devra se vêtir en personnage du temps.

On sait que c'est par un immense feu de joie que s'ouvrira le carnaval-souvenir, le soir du 9 février, un jeudi. Ce feu de joie aura lieu sur la glace du bassin de la rivière Saguenay, le long de l'avenue Montcalm. Il donnera lieu à une grande parade à travers les rues de la ville, dans laquelle prendront place des voitures tirées par des chevaux et transportant les principaux notables de la ville, y compris le maire McLaren et ses échevins, les organisateurs et nombre d'autres. Ce soir-là, il y aura danse du bon vieux temps, en face de l'hôtel de ville, et des chants interprétés par "les Amis de la Mélodie."

Le vendredi 10 février, il y aura grande soirée canadienne et, le lendemain, manifestations des étudiants, l'après-midi et le soir, qui devraient enthousiasmer tous les citoyens de Chicoutimi, celle de la grande promenade en traineaux montés de ridelles à foin. Plus de 50 de ces traineaux, tirés par des chevaux pourront promener quelques 1500 personnes qui, sous la direction des "Amis de la Mélodie" chanteront des airs canadiens, tout au long de l'itinéraire choisi.

Une autre manifestation qui ne manquera pas d'évoquer de beaux souvenirs, chez les plus âgés, sera sans aucun doute la grande course de chevaux qui aura lieu le dimanche après-midi et qui rappellera les courses du genre qui étaient organisées par les ancêtres et qui donnaient lieu, non seulement à de belles manifestations mais aussi à des paris de toutes sortes. C'est ce même dimanche soir que la population sera invitée à faire revivre une vieille coutume et qui consistait à se visiter entre amis. Cette dernière manifestation devrait donner lieu à l'une des belles pages du carnaval, surtout à l'intérieur de chacune des paroisses du grand Chicoutimi.

On prendra l'apéritif chez l'un, la soupe chez l'autre, le ragout de pattes de cochon chez un autre, etc., pour enfin terminer la soirée entre amis. Bref, dimanche sera la soirée des amis et des parents.

D'ici le 9 février prochain, on aura encore l'occasion de parler à profusion du carnaval-souvenir. On soulignera encore bien d'autres événements tels que la séance du conseil municipal, qui fera revivre la première séance du premier conseil municipal de Chicoutimi, la promenade aux flambeaux des raquetteurs et skieurs et la grande glissade dans une ou deux côtes de la ville comme la chose se pratiquait autrefois.

En somme, un programme qui déjà suscite beaucoup d'intérêt, non pas tellement par l'ampleur des manifestations, mais surtout, par son caractère et les nombreux souvenirs qu'il fera revivre.

Le carnaval-souvenir, on se le rappellera encore, est beaucoup plus un état d'esprit, une série de manifestations populaires auxquelles on veut intéresser la masse des citoyens, qu'un ensemble de faits divers auxquels ne serait mêlé qu'un petit groupe de figurants.

A Chicoutimi, le carnaval-souvenir aura comme figurants tous les citoyens et les spectateurs seront ceux qui nous visiteront en cette occasion et qui voudront, en plus de nous témoigner leur amitié, être les témoins de nos réjouissances.

Le club Hobby Shop organise des cours d'anglais à Kénogami

KENOGAMI. (R. H.) Le club Hobby Shop du Memorial Hall de Kénogami organise des cours d'anglais, à l'intention de la population en général. Ces cours d'une durée de 15 semaines débuteront mercredi, le 25 janvier, au Memorial Hall, à compter de 7 h. 30 p.m.

M. John Ward sera le titulaire de ces cours. Les intéressés peuvent assister au premier cours gratuitement, afin de constater la marche de la série. Par la suite un prix d'entrée minime sera exigé pour chacun des élèves. Pour de plus amples détails, on peut communiquer avec la direction du Hobby Shop, au Memorial Hal.

Au cours du grand feu de 1870, au Saguenay, d'après un rapport officiel présenté au ministère de l'Agriculture et des Travaux Publics, par le délégué Dr Pierre Boucher de la Bruère, 555 familles furent alors complètement ruinées.

Six concurrents au trophée A. Tremblay

DESBIENS. (P.T.) — Pour la première fois dans l'histoire régionale du Jeune commerce, six concurrents se disputeront le trophée "André Tremblay", au cours du prochain débat oratoire qui aura lieu à Desbiens samedi le 8 avril. Ce trophée est remis chaque année au gagnant du débat oratoire pour les chambres de commerce des jeunes du Lac-St-Jean.

L'administrateur régional, M. Raymond Tremblay, de Dolbeau, a annoncé la date et le lieu du débat oratoire régional, à la suite d'une assemblée du conseil régional tenue à St-Félicien. L'administrateur régional a également annoncé que les chambres qui présenteront des concurrents sont celles de Notre-Dame-d'Hébertville, Alma, Roberval, St-Félicien, Dolbeau et Mistassini.

Avant de présenter les six concurrents qui prendront part au débat régional, il y aura des éliminatoires locales afin de choisir les représentants de chaque membre.

La Chambre de commerce de Desbiens, qui a l'honneur d'avoir été choisie comme lieu du débat régional, attend plusieurs centaines de membres du Jeune commerce pour cet événement qui promet d'être très intéressant et des plus contestés.

Toute la population est également invitée à suivre ce débat régional qui est de nature à démontrer le magnifique travail de formation des jeunes par l'art oratoire dans les Chambres de commerce des jeunes de notre région.



LE SOURIRE SERAIT-IL UN ART ? — Le Comité des Arts d'Alma a terminé les préparatifs de la première exposition de peintures qu'il présentera à Alma, du 26 au 30 janvier, alors que l'on présentera Hugh Barrett, de Chicoutimi et natif de Toronto. Cette exposition aura lieu à l'hôtel de ville d'Alma et sera ouverte tous les soirs. Le vernissage aura lieu le 26 janvier. On voit ici les membres du Comité des Arts : assis, Mlle Diane Tremblay, secrétaire, et M. Claude Matteau, professeur des Beaux-Arts à Alma et Arvida, président du Comité; debout, dans l'ordre habituel, M. Délano Boily, publiciste; Mlle Angeline Lemieux, directrice; M. Léopold Tremblay, vice-président, et Mmes Denise Hébert et Emile Hudon, directrices.



Passant par Chambly
Racontant merveilles
Un de mes amis
Me dit à l'oreille . . .

BOLS! BOLS! BOLS!*



Depuis 1575, le BOLS fait les délices des amateurs de bon gin. Fabriqué d'après une recette hollandaise exclusive, le Bols est légèrement ambré. C'est un produit supérieur composé des meilleurs grains canadiens.

LUCAS BOLS
A° 1575

*prononcez "bôlze"

HOLLANDAIS DE NAISSANCE — CANADIEN PURE LAINE

Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155 rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

ROBERVAL : Tél. : 928 PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-2278 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-1157 DOLBEAU : Tél. : 1288 ST-FELICIEN : Tél. : 1143

Fer, molybdène, cuivre et nickel dans Roberval

QUEBEC. (par J.-L. L.) — Un rapport géologique préliminaire sur la région d'Antoine, district électoral de Roberval, vient d'être publié par le ministère des Mines de la province de Québec.

La cartographie de cette région, assurée par M. J.-P. Berrange, révèle qu'on peut y trouver quelques minéralisations de fer, de molybdène, de cuivre et de nickel.

Le ministère annonce également la publication d'un autre rapport préliminaire sur la région de Rimouski-Matapédia, dont le Dr Jacques Béland a dressé la carte géologique. Cette région couvre une superficie d'environ 2,000 milles carrés dans les districts électoraux de Rirouski, Matapédia, Matane et Bonaventure.

La région comprend, en plus de ses possibilités en huile, des minéralisations d'amiante, de chromite, de talc et de cuivre, de même que des dépôts exploitables de calcaire de quartzite et de marne.

L'hôpital Général du Saguenay, année 1960

ARVIDA. (J. P.) — L'hôpital Général du Saguenay a fourni 14,894 jours d'hospitalisation à ses patients, au cours de l'année qui vient de se terminer, à Arvida.

Un autre fait intéressant à remarquer est que 502 naissances ont été enregistrées dans cet hôpital en 1960. Voici les statistiques pour l'année écoulée :

Malades traités	2,716
Malades hospitalisés	2,277
Naissances	502
Jours d'hospitalisation	14,894
Interventions chirurgicales	656
Travaux de laboratoire	11,341
Service de radiologie	2,933
Films	4,182
Electrocardiogrammes	197
Métabolismes	68
Unité d'urgence : patients traités	3,139
Donneurs de sang	223

M. Roger Caron est élu président du district de Roberval

ROBERVAL. (L. L.) — L'Association de chasse et pêche, local de Roberval, tenait mardi soir à l'hôtel de ville, une réunion au cours de laquelle eurent lieu les élections annuelles. Le résultat est le suivant:

M. Roger Caron, président local sortant, fut élu président de district. Il remplace à ce poste M. Normand Gagnon. M. Gagnon représentera l'association de Roberval auprès de toutes les autres locales régionales.

Les autres directeurs élus, lesquels se choisiront un président et un vice-président lundi prochain, sont, de Roberval, MM. Claude Lizotte, Gilles Guertin, André Germain, Marcel Chabot, Clermont Dion, Pitre Gagnon, Adrien Lajoie, Raymond Fortin, Gérard Dubois, Roland Brosseau et Gérard Potvin. Des localités environnantes, on remarque les noms de MM. Aurélien Gill, Pointe-Bleu ; Antoine Perron et Gilles Roy, St-Prime ; Arthur Drolet, Lac-Bouchette ; Henri Riel, St-François-de-Sales Ludger Bouchard, Chambord ; Ls-Ph. Martel, Val-Jalbert; Ghislain Doré, Ste-Hedwidge, et André Paradis, La Lièvre.

Cinéma

CHICOUTIMI

CAPITOLE : (du 14 au 20 janv incl) Vengeance de l'aigle noir. Au nom de la loi... Passion sauvage.
CARTIER : (les 18-19-20-21 incl.) : Un pigeon qui pige, Je reviens de l'enfer.
IMPERIAL : (du 14 au 20 janv) : Sous le signe de Rome, Les yeux noirs.

BAGOTVILLE

SAGUENAY : (les 17-18-19-20 janv.) Que les hommes sont bêtes, La belle de Moscou

JONQUIERE

CENTRE : Sous le signe de Rome; Les yeux noirs. (14 au 20 janv.).
BELLEVUE : Robinson et le triporteur; Le kid en kimono (14 au 20 janv.)

KENOGAMI

PRINCESS : L'or et l'amour; La dernière fois que j'ai vu Paris (18, 19, 20, 21 janv.

ARVIDA

PALACE : Helen Morgan Story; The Deep Six (16 au 20 janv.).

ALMA

ALMA : Le vent ne sait pas lire; Sois belle et tais-toi (16 au 20).
CANADIEN : Les bijoutiers du clair de lune, Chef de réseau (19, 20, 21, 22, 23, 24, 25)

ROBERVAL

DIANA : Masque de fer ; Violette et agent secret (19, 20, 21).

CKRS — TV (12)

AUJOURD'HUI

11:30—Mire et 1000 cycles
12:00—Fancy free
12:30—Long métrage: "Sahara"
2:00—Le mot de la faim
2:30—Ciné-feuilleton
2:45—Film
3:00—La jardinière
3:30—Bonjour madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Le grand duc
5:30—Le dernier des Mohicans
6:00—Vidéo Sacré-Coeur
6:15—Popeye
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Casey Jones
7:30—Variété
8:00—Clé de sol
8:30—Filler d'Eve
9:00—Rendez-vous avec Michelle
9:30—Téléthéâtre: "Yerma"
11:00—Téléjournal
11:14—Résultats sportifs
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Commentaire
11:30—Nouvelles anglaises
11:40—Fin des émissions

DEMAIN

1:00—Mire et 1000 cycles
1:30—Country hoedown
2:00—Le mot de la faim
2:30—Ciné-feuilleton
3:00—La jardinière
3:30—Bonjour madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Sir Lancelot
5:30—Au bout du monde
6:00—Aigle Noir
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Liberace
7:30—Pro-musica
7:45—Pour elle
8:00—Sur demande
8:30—Jeunes visages
9:00—Cinéma international
10:45—Abat de rigueur
11:00—Téléjournal
11:14—Résultats sportifs
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Commentaire
11:30—Silence on tourne : "Deux de l'escadrille"
1:00—Nouvelles anglaises
1:10—Fin des émissions.

Convocations

A Bagotville, ce soir, à 6 h., à l'hôtel Commercial, soupercauserie du comité permanent d'emplois du district de Port-Alfred. Conférencier: M. Roland Deslauriers, du Service national de placement de Montréal.

Le premier indigène de quelque notoriété à faire véritable connaissance avec Champlain fut Anadabijou, grand chef montagnais. Il fut, notamment, le négociateur en chef de l'entente qui se conclut, à la Pointe aux Alouettes, le 27 mai 1603, entre les Français, les Montagnais, les Algonquins et les Etchemins assemblés en ce lieu.

M. J.-Omer Désaulniers désire une correction

Autobus scolaire et non pas "school bus"

ALMA. (P.T.) — La grande campagne de refrancisation entreprise dans toute la province, à la suite des commentaires qui ont été faits depuis la parution du volume du Frère Untel : "Les insolences du Frère Untel", s'intensifie particulièrement à Alma où demeure le R. F. Pierre Jérôme. C'est surtout dans les écoles que l'on trouve un regain d'activités pour un parler plus français et chaque jour, on trouve de nouvelles initiatives des jeunes pour tuer le "joual".

C'est ainsi qu'un groupe d'étudiants de l'extérieur, qui voyagent dans un autobus scolaire, ont réussi à faire changer l'inscription "school bus" sur le véhicule pour "écoliers", après avoir pris connaissance d'une lettre du surintendant de l'Instruction publique, M. J.-Omer Désaulniers, qui a été lue cette semaine devant les commissaires d'écoles. Voici la lettre de M. Désaulniers :

"Récemment, l'on a attiré mon attention sur le fait que de nombreux autobus qui servent au transport d'écoliers portent la seule inscription "school bus". Dans la presque totalité des cas, ces véhicules sont la propriété d'entrepreneurs qui exploitent un service de transport d'écoliers, en vertu d'un contrat avec une commission scolaire.

"Tout de même, la commission scolaire concernée devrait exiger une inscripiton française, soit le mot "écoliers" d'abord, même s'il faut conserver la mention "school bus" dans les localités à caractère bilingue.

"Alors qu'une campagne de refrancisation est en cours dans toutes les écoles, il est difficile de concevoir que le premier exemple que nous ayons à offrir à nos enfants soit une inscription anglaise sur les véhicules qui les transportent.

"J'invite donc votre commission scolaire à insister davantage auprès des entrepreneurs en vue d'obtenir un changement immédiat dans ce domaine, afin que cesse une situation que je considère franchement anormale, surtout dans la seule province française au pays."

Les commissaires d'écoles d'Alma ont abondé dans le même sens que le surintendant de l'Instruction publique et à l'avenir les autobus qui transportent les élèves porteront l'inscription "écoliers".

On a toutefois ajouté qu'il n'y avait pas eu mauvaise volonté de la part de l'entrepreneur mais qu'il avait acheté son véhicule d'une compagnie anglaise et l'inscription "chool bus" était déjà installée. Toutefois, le mouvement concerté et déterminé d'un groupe d'étudiants a vite corrigé la situation.

Une résolution des marchands détaillants de Chicoutimi

Les maires seront invités à discuter de la taxe de vente

CHICOUTIMI (AJ) — L'Association professionnelle des marchands détaillants de Chicoutimi vient de tenir une importante assemblée générale

M. André Maziade, président de l'association, a dirigé les délibérations.

On a discuté surtout du problème de la taxe de vente soulevé par l'article 10 du bill que la ville de Chicoutimi veut présenter au parlement provincial. Dans l'unique but d'en arriver à la solution la meilleure de cette épineuse question, on en vint à la conclusion qu'il faudrait une rencontre des maires intéressés.

Une résolution fut votée en ce sens et l'association doit voir sans délai à ce qu'elle soit mise en oeuvre. Un comité de trois membres a été formé sur le champ, avec mission d'entreprendre les démarches nécessaires, afin d'arriver à ce résultat le plus tôt possible.

Clémence du juge devant une chance de réhabilitation

CHICOUTIMI. (A. F.) — Robert Compartineau, 26 ans de Chicoutimi, s'est vu accorder la clémence de la Cour mais devra tout de même séjourner un mois en prison.

Le prévenu a comparu hier, en Cour des sessions de la paix, présidée par le juge Jean-Charles Simard. Compartineau répondait à deux accusations d'utilisation de faux chèques. Les offenses ont été commises le 5 et le 8 août 1960.

Il a d'abord forgé et utilisé un faux document au montant de $72 et au détriment de M. Lucien Voucher, pour obtenir illégalement de l'argent de M. Théo Belleay ; puis, choisissant encore M. Boucher, linculpé a forgé et utilisé un faux chèque, cette fois au montant de $212 pour obtenir finalement ce montant d'argent de la Caisse populaire.

Le faussaire avait tout d'abord choisi d'être jugé devant un juge et douze jurés. Mais hier, il a choisi un juge seul et a admis sa culpabilité. Le prévenu avait déjà été impliqué dans une affaire de fausses déclarations d'impôts. La défense, représentée par Me Edmond Savard, plaida avec emphase "la possibilité de réhabilitation de son client." C'est un bon travailleur, mais sans emploi : il est marié ; il y a beaucoup de possibilité chez lui, mais il n'a malheureusement pas pu rembourser l'argent obtenu faussement.

Le président du Tribunal a tenu compte de toutes ces remarques mais il "n'en reste pas moins, dit-il, que c'est un crime très grave. Je tiens compte de votre jeune âge et des possibilités de réhabilitation . . . Ça certainement été fait par erreur . . ."

Il imposa un mois de prison pour chacun des chefs d'accusation, à être subi concurremment.

Bons résultats aux cours du SPM

NAUDVILLE. (P. T.) — Les responsables des cours de préparation au mariage se sont déclaré enchantés des résultats obtenus pour l'enregistrement des jeunes qui veulent suivre les cours qui se donnent à Alma et à Naudville. En effet, plus d'une centaine de garçons et filles ont adhéré à ces cours et l'on pourra encore ce soir, s'enregistrer à Alma.

Une soixantaine de personnes se sont enregistrées aux cours donnés à Alma, à l'hôtel de ville, pour les résidants d'Alma, Hébertville-Station, N.-D. d'Hébertville, St-Bruno, St-Jérôme, Ste-Croix et Desbiens.

Les cours qui sont donnés à la salle St-Sacrement de Naudville, grouperont les personnes de N.-D. du Rosaire, St-Léon, St-Nazaire, Coeur-de-Marie, L'Ascension, Ste-Monique, Isle-Maligne et Naudville.

Gagnants de la vente de petits pains

CHICOUTIMI. (A.J.) — La garde Saint-François-Xavier, de la paroisse de la cathédrale, est heureuse de faire connaître au public, les noms de gagnants de sa vente annuelle des petits pains traditionnels.

Ce sont les suivants: 1—M. Bruno Demers, propriétaire du "Castel", dont la famille reçoit un malaxeur de cuisine; 2—M. Léon-Maurice Morin, qui gagne un grille-pain automatique; 3—M. Raoul Bradette, à qui le sort a attribué un fer à repasser moderne.

Les chefs et membres de la garde profitent de l'occasion pour remercier vivement les personne qui lui ont aidé, de quelque façon, à faire un nouveau succès de cette entreprise bien connue.



AU CLUB SUCCES DE CHICOUTIMI — Le club Succès de Chicoutimi a fêté, récemment, son président-fondateur, à l'occasion d'un banquet et d'une soirée récréative. Sur la photo, on voit Mme Gaston Duchêne; M. Lucien Potvin, président actuel, et M. Fernand Nicolas, le président-fondateur.

Le congrès des épiciers aura lieu à Chicoutimi, en septembre

CHICOUTIMI. (A. F.) — Le congrès provincial des épiciers aura lieu a Chicoutimi, les 17 et 18 septembre 1961.

C'est ce qui a été décidé par les membres de l'A. D. A. Provincial professionnel, lors d'une réunion des directeurs régionaux de l'A.D.A., qui s'est tenue la semaine dernière, à l'hôtel Jonquière, sous la présidence de M. Ghislain Fortin, de Port-Alfred.

Déjà une vaste organisation a été mise sur pied, en vue de faire de ce congrès un véritable succès, qui, dit-on, attirera de mille à douze cents épiciers, de toutes les parties de la province.

Différents comités ont été mis sur pied à cette fin, dont voici les principaux, avec leurs responsables.

Comité des réservations ou des salles ; responsable, M. Bertrand Chaperon, de Chicoutimi ; comité de réception, M. Camille Gagné, de Port-Alfred; responsable du programme, M. Marcel Pelletier, de Jonquière ; M. Raymond Dubé, d'Alma, s'est vu confier le comité des dames ; tandis que le comité des finances sera administré par M. Philippe d'Amours, de Chicoutimi, trésorier de la régionale.

La publicité du congrès a été confiée au secrétaire régional, M. Jérémie Desgagné, de Station d'Hébertville.

Le président, M. Ghislain Fortin, verra au bon fonctionnement de tous ces comités et de l'organisation générale du congrès, avec les autres directeurs, MM. Adrien Saulnier, de Chicoutimi et Edgard Normandeau, de Jonquière.

D'autres comités seront formés d'ici peu. Entre temps, tous les responsables des comités déjà formés devront s'adjoindre des aides et faire un premier rapport lors de la prochaine réunion, qui se tiendra à Chicoutimi, le 29. D'importants communiqués concernant la préparation de ce congrès d'envergure paraîtront sous peu.

Colère d'une mère de famille contre un investigateur

CHICOUTIMI. (A.F.) — Une mère de famille de Chicoutimi qui accompagnait un de ses fils au palais de justice a démontré qu'elle n'a pas l'investigateur municipal en "odeur de sainteté".

"Celui-là, dit-elle, regardant M. Marcel Vaillancourt, serait bien mieux au pic et à la pelle que de faire ce qu'il fait là . . ., écoeurant." Le policier encaissa impassible. Il s'y attendait. Mais sans s'inquiéter. Son devoir était accompli.

Cette scène se passait à la chambre du juge Jean-Charles Simard. Celui-ci rappela la mère de famille à l'ordre, en la menaçant de la faire expulser. Son fils était accusé du vol de 25 caisses de bouteilles vides, à la brasserie Dow, et d'une bicyclette, propriétée de Gilles Fortin. Quatre comparses ont participé au vol du bicycle. Ils ont tous comparu et tous nié leur culpabilité.

Ces jeunes gens reviendront le 25 janvier, pour connaître la date de leur enquête.

L'alliance conclue par les Montagnais, sous Anadabijou, avec Champlain, en 1603, ne fit jamais défaut.

Suite à l'affaire de Rivière-Eternité

Accusations de jaunisme lancées contre un organisateur syndical

ALMA. (P. T.) — L'agent d'affaires du Syndicat national des camionneurs de la région du Saguenay-Lac-St-Jean vient de nous faire parvenir une mise au point au sujet de certains faits se rapportant à la grève des camionneurs sur les chantiers de la Rivière-Eternité. Voici le texte de sa déclaration :

"Le Syndicat national des camionneurs de la région Saguenay-Lac-St-Jean Inc., organisme syndical groupant la majorité de tous les camionneurs des 4 comtés, a décidé de mettre fin au syndicalisme jaune qui existe depuis plusieurs années dans cette profession, en faisant connaitre aux camionneurs et à toute la population les agissements d'un certain technicien, soi-disant professionnel.

"Le cas de Rivière-Eternité nous parait un exemple frappant de ce type de syndicalisme jaune si vertement dénoncé par toutes les centrales groupant des syndicats libres.

"Voici les faits: Lors d'une rencontre avec M. Laurier Simard, entrepreneur forestier, celui-ci demanda à l'agent d'affaires du syndicat, M. Claude Girard, de lui envoyer un projet de convention de travail avec le Syndicat national des camionneurs de la région Saguenay-Lac-St-Jean. Une nouvelle entrevue fut fixée dès l'envoi du projet de contrat, avec M. Simard, aux fins de négociations de cette convention. Quelle ne fut pas la surprise de l'agent d'affaires du syndicat d'apprendre par les journaux, quelques jours plus tard, que M. Augustin Tremblay, représentant de l'Association des camionneurs du Saguenay, avait signé à l'insu des camionneurs, un contrat de travail avec M. Laurier Simard, comportant des taux inférieurs à 75 cents la corde pour le transport du bois de pulpe sur la Rivière-Eternité et obligeant les camionneurs à adhérer à ce syndicat de boutique pour travailler à cet endroit.

"Devant cet acte inspiré par le plus pur jaunisme syndical, les camionneurs ont décidé qu'ils en avaient assez de la tutelle de M. Tremblay et ils ont arrêté le transport.

"Comme toute grève de camionneurs est légale, car elle ne vient en contravention avec aucune loi ouvrière pour la simple raison que les camionneurs ne sont pas couverts par ces lois, ceux-ci qui effectuaient un piquetage paisible et légal ne s'attendraient guère à ce que l'axe Simard-Tremblay aurait assez d'influence politique pour faire venir la police provinciale afin de casser la ligne de piquetage et faire travailler des "scabs".

"Alors que dans le syndicalisme libre on dénonce la venue de la police provinciale, M. Augustin Tremblay, agent d'affaires d'une association indépendante, se vante dans les journaux d'avoir fait venir la police provinciale lui-même. Cela prouve hors de tout doute de quel bois il se chauffe. Il se dénonce lui-même par cet acte de vantardise.

"Toutes les faussetés étalées dans les journaux et à la radio par M. Augustin Tremblay, ne changent rien aux faits, mais nous font plutôt penser à une phrase de Voltaire : "Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose". Devant ces faits, tous les membres de l'association de M. Tremblay, à l'exception de deux, ont adhéré au Syndicat national des camionneurs de la région Saguenay-Lac St-Jean car tous ont compris que la profession des camionneurs ne pourrait être améliorée à un niveau normal que par un syndicalisme libre et pur".

Signé : Claude Girard,
agent d'affaires.

Fixation des frais de représentation

JONQUIERE. (M.T.) — La question de fixer le montant des frais de représentation des échevins et des dirigeants municipaux a fini d'être discutée au conseil. En effet, les échevins viennent de passer une résolution fixant à $30 par jour ces mêmes frais de représentation.

Cette somme sera allouée à un membre du conseil municipal ou à tout dirigeant municipal, lorsqu'il sera délégué, soit en voyage d'affaires ou qu'il représentera la ville de Jonquière à un congrès. En plus, la ville défraiera le coût du passage en chemin de fer, ou suivant le cas une allocation de .15 le mille sera versée

COMPAREZ! Vous ÉPARGNEZ toujours chez JEAN GERVAIS

Tous ces appareils sont neufs, garantis et seront livrés tels qu'empaquetés par le manufacturier.

	REG.	VENTE
TELEVISEURS		
ADMIRAL portatif 17", contrôle à distance	359.95	189.95
ADMIRAL T24L1X 23 pouces 1961	279.95	209.95
EMERSON 7T2102 21 pouces	268.00	159.00
GENERAL ELECTRIC CC308 console 23" 1961	399.95	279.00
MARCONI 13K21 console 21" 1961	339.95	219.95
MARCONI 101K23 console 23" 1961	359.95	269.00
PHILCO 4800, console 21", 1961	319.95	199.95
PHILCO portatif, 17 pouces	269.95	174.95
RCA VICTOR 17PT910 17" portatif	249.95	169.95
RCA VICTOR 23TC418 console 23"	389.95	249.95
WESTINGHOUSE K3810 console 23"	389.95	249.95
STEREOS-HAUTE FIDELITE		
CLAIRTONE S250 Countess AM/FM	389.95	299.95
CLAIRTONE S400 Princess AM/FM	499.95	389.95
CLAIRTONE S600 Empress AM/FM	699.95	519.95
ELECTROHOME Kalmar AM/FM	629.50	469.95
ELECTROHOME Pavanne AM/FM	529.50	389.95
MARCONI 4303 AM/FM	429.95	299.95
RCA VICTOR SHC660 Carioca AM/FM	349.95	239.95
RCA VICTOR SHC661 Coppelia AM/FM	495.95	359.95
REFRIGERATEURS		
ADMIRAL 10R20S 10 pi. cu. de luxe	299.95	179.95
ADMIRAL RTN 149 autom. 13', 2 portes, zone zéro, sans givre	499.95	369.95
WESTINGHOUSE RGA 13-1960 13' autom. zone zéro	479.95	299.95
WESTINGHOUSE BHA 12-1960, 12' autom. zone zéro	399.95	269.95
GENERAL ELECTRIC SLM130, 13' autom. zone zéro	489.00	299.95
McCLARY ZD1306 autom. 13' zone zéro	489.95	299.95
DEFROST-O-MATIC, 6 pi. cu., 1960	199.95	144.95
MOFFAT-NORGE MCTSF-13-1960, 2 portes, 13' autom. zone zéro	589.95	339.95
KELVINATOR K77MR 2 portes, zone zéro	499.95	289.95
ROY Canadiana 14' autom. zone zéro	553.95	299.95
FRIGIDAIRE FI-13C 1960 13' auto. zone 0	479.95	329.95
FRIGIDAIRE FI-13TC 1960 13' autom. zone zéro, 2 portes	509.95	359.95
LESSIVEUSES		
KELVINATOR KW30M, 1960, automatique	319.95	249.95
INGLIS "Royal", 1960	489.50	299.95
EASY A-18-11 automatique, de luxe 1960	429.95	274.95
GENERAL ELECTRIC TWA-960 1960	499.00	345.95
GENERAL ELECTRIC TWA953 1960	449.00	299.95
GENERAL ELECTRIC TWA-750 1960	379.00	249.95
MAYTAG, 142, automatique, 1960	479.95	359.95
WESTINGHOUSE L127 automatique	299.95	199.95
PHILCO, combinée, laveuse-sécheuse, CE704	649.95	479.95
GENERAL ELECTRIC SPG 200, avec pompe	179.00	99.00
INGLIS "Custom" avec pompe	189.95	99.00
BEATTY, 224713, avec pompe	194.50	99.00
SECHEUSES AUTOMATIQUES		
KELVINATOR DE50M, 1960	239.95	184.95
KELVINATOR DE20M, 1960	209.95	153.95
INGLIS "Royal", 1960	369.50	234.95
BEATTY, 283901, 1960	249.50	149.50
EASY E-18-11 automatique, de luxe 1960	299.95	184.95
GENERAL ELECTRIC TDA-930 1960	349.00	248.95
GENERAL ELECTRIC TDA-923 1960	329.00	217.95
GENERAL ELECTRIC TDA-720 1960	259.00	184.95
WESTINGHOUSE D-127, automatique, 1960	199.95	144.95
MAYTAG 641, 1960	334.95	259.95
POELES		
L'ISLET Capri 700 autom. 30"	359.95	169.95
L'ISLET Regent 700, 24" automatique	289.95	159.95
KELVINATOR KRM 30Z, autom., 30"	299.95	189.95
McCLARY CE 30-85 autom. 30"	349.95	174.95
FRIGIDAIRE RDAG-38C60 autom. 30"	309.95	214.95
ADMIRAL RG304, de luxe, 30", autom., B.B.Q.	379.95	189.95
FAIRBANKS-MORSE K44 1960, autom. 22"	209.50	149.95
MOFFAT 30E60W automatique 30"	299.95	214.95
MOFFAT 30E35, 30" auto., rôtissoire	319.95	189.95
MOFFAT 30B60 autom. 30"	329.95	179.95
GENERAL ELECTRIC TJC348 autom. 30"	289.95	209.95
TAPPAN-GURNEY com., gaz-gaz, 40"	459.95	299.95
TAPPAN-GURNEY EWKCVR autom. 30"	429.95	204.95
GURNEY EJX230 30 pouces	199.95	104.95
GURNEY 30", automatique	339.95	194.95
BELANGER Montclair II 1960, gaz-gaz	494.95	334.95
BELANGER Chatelet 3x, 30" autom.	379.95	224.95

PLUS DE 300 MOBILIERS de toutes les meilleures marques EN VENTE A PRIX DE DEFI

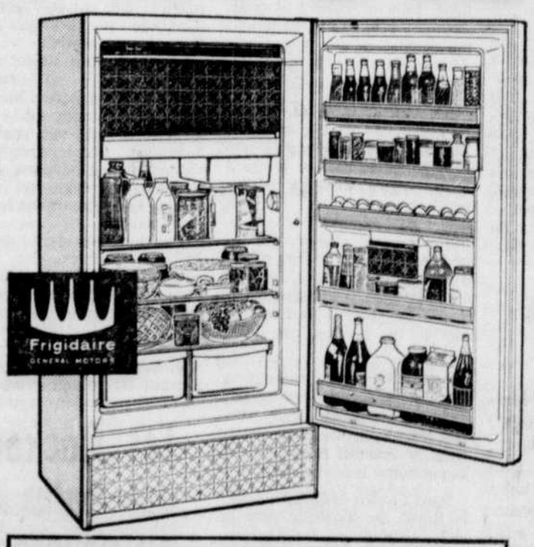
Pas de dépôt • Entreposage gratuit

LES AMEUBLEMENTS JEAN GERVAIS

5270, rue Henri-Julien — CR. 7-4103
1145 est, Mont-Royal — LA. 4-6817

ÉCONOMISEZ
PENDANT LA VENTE DE JANVIER
AUX 2 MAGASINS JEAN GERVAIS

REFRIGERATEUR 13 pi. cu. De LUXE
FRIGIDAIRE



MODELE D-13C-60

• Grand congélateur • 2 tiroirs à glace • Bac à viande et tiroir de refroidissement combinés • Hydrateurs jumeaux à glissières • 5 tablettes dans la porte avec compartiment pour beurre et pour 21 oeufs.

Rég. $389.00
$259

OUVERT LE SOIR
jeudi jusqu'à 9 h. • vendredi jusqu'à 10 h. et le samedi jusqu'à 5 h.

Les Ameublements
JEAN GERVAIS

5270, rue HENRI-JULIEN — CR. 7-4103 1145 est, rue MT-ROYAL — LA. 4-6817
PAS DE DEPOT • TERMES FACILES • ENTREPOSAGE GRATUIT

Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155 rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

ROBERVAL : Tél. : 928 PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-2278 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-1157 DOLBEAU : Tél. : 1288 ST-FELICIEN : Tél. : 1143

SAGUENAY LAC ST-JEAN

SPORTS

A bâtons rompus

Trois motocyclistes émérites du Saguenay seront le point de mire de la population de la région, dimanche prochain, alors qu'ils participeront au premier championnat national de courses de moto sur glace. Cette spectaculaire compétition se tiendra à la piste de courses sous harnais de Québec et sera sanctionnée par la Canadian Motorcycle Association.

Les représentants du Saguenay Moto Club sont Dollard Vaillancourt, Gérard Fournier et James Storer.

Une compétition de ce genre avait été organisée l'an dernier, en marge du Carnaval de Québec, mais ce sera la première fois que le titre national sera en jeu.

Vaillancourt, Fournier et Storer auront une dure lutte à livrer aux quelque 75 autres concurrents. Parmi ceux-ci, il y a Ali Golley, de Syracuse, New York ; Steve Kawalik, de Montréal ; Doug McHugh, de Brampton, Ontario ; Mike Tamps, de Toronto ; Larry Bastedo, de Hamilton, et Hank Christensen, de Burlington, Ontario.

Ces noms sont du chinois et du yougoslave pour les profanes, mais pour les motocyclistes, ils représentent ce qu'il y a de plus habile en motocyclette . . .

Raymond Gref, président du SMC, et Ben Côté accompagneront les trois Saguenéens. Ceux-ci sauront sans doute se distinguer.

• • •

Le tournoi de quilles, organisé par le Palais des quilles d'Alma bat son plein. Il a débuté le 16 janvier et se poursuivra jusqu'au 14 février. C'est une compétition de trois parties, avec reprises facultatives. Plusieurs quilleurs de la ville de Chicoutimi y ont déjà participé et d'autres le feront bientôt.

• • •

Le petit Guy Nepton occupe toujours la première position des joueurs de la Ligue junior "B" de Chicoutimi. Il devrait conserver ce rang jusqu'à la fin de la saison. Yvon-Robert Morissette, du Saint-Nom-de-Jésus, qui était un des premiers compteurs de la forte Ligue junior "A" de l'an dernier, éprouve de la difficulté à produire, dans le circuit Jean-Baptiste-Tremblay.

• • •

Les inscriptions continuent d'affluer, en vue du tournoi de badminton intercité. Les organisateurs atteindront, semble-t-il, le nombre de 300 inscriptions. Le tournoi aura lieu au Centre d'apprentissage, les 18 et 19 février.

• • •

Les hommes de campements et les bons portageurs pourront se faire valoir, lors d'un concours de portage, dimanche le 22 janvier. La direction du Carnaval de Jonquière invite tous les athlètes de ce style à s'inscrire à 2-2445 ou case postale 176. John Le Barby sera présent. Qui est John Le Barry ?

• • •

Dan Walker a annoncé que le directeur médical de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier, le docteur Marcel Lapointe, a accepté d'être un des juges, lors du concours M. Canada, présenté à Chicoutimi, le 30 avril. Walker prévoit recevoir une centaine d'inscriptions. Il atteindra sans doute ce nombre, en ayant déjà accepté plus d'une trentaine. C'est la première fois qu'un événement de ce genre dans le monde des culturistes se produit à Chicoutimi.

• • •

Les cours de ski du Club de la place d'Armes débuteront ce soir, à 8 h. Tous les membres du club pourront les suivre, tout à fait gratuitement. D'autre part, Gerry Desbiens, le président du club a annoncé que des cours spéciaux, à l'intention des skieurs âgés de plus de 35 ans, seront donnés à compter de mardi soir le 24 janvier.

• • •

Le Club de la Place d'Armes organise sa première excursion de la saison. Elle aura lieu au lac Beauport, le dimanche 15 février. Le départ s'effectuera à 7 h., le matin. Le prix est de six dollars et cinquante, aller-retour.

• • •

Les directeurs du Club de raquetteurs Le Saguenay ont été déçus du "piètre esprit sportif" manifesté par les organisateurs de la course qui devait être disputée à Arvida, au début de la semaine. Sous prétexte qu'ils considéraient les concurrents du club Le Saguenay comme trop "expérimentés" dans les compétitions, les autres concurrents se sont retirés avant la course. Celle-ci fut contremandée . . . Carnaval très sportif . . .

Gérard Simard, chef de file des ligues de quilles de Port-Alfred

PORT-ALFRED. (W.G.) — Gérard Simard, qui mène les deux ligues de quilles du palais municipal, reçoit cependant une forte opposition dans le circuit simple. En effet, Aurélien Gagnon n'est plus qu'à un point de Simard, qui possède toujours une belle avance de neuf points, en mixte.

A l'Heure des Quilles, Marcel Defoy n'a pas réussi à briser le record de deux victoires depuis l'ouverture de cet événement, l'automne dernier. Il dut s'avouer vaincu par Richard Janelle, qui fera face à Léopold Marquis, la semaine prochaine.

LIGUE SIMPLE

	Moy.
Gérard Simard	149
Aurélien Gagnon	148
Richard Imbeault	144

CLASSEMENT

	Pts
Hôtel Port-Alfred	50
Chez Maurice	49
Hôtel Godmaire	42
Tabagie Ouellet	39
Indépendants	32
Laboratoire C.P.C.	30
Légion Canadienne	29
Au Martinet	28
Chevaliers de Colomb	23
Domrémy	22
Palais Municipal	21
Tigres	18
Garde St-Edouard	10
Frontiersmen	5

LIGUE MIXTE

	Moy.
Gérard Simard	151
Réginald Verreault	142
Roger Gaudreault	138
Pauline Vergeron	135
Annette Brouillard	110
Madeleine Defoy	109

POSITION DES EQUIPES

	Pts
Café Central	48
J. E. Larouche	48
Simpsons Sears	34
Fanfare	27
Fonct. Municipaux	20
Club de Golf	15
Domrémy	14
Frontiersmen	3

Salle de tir à Port-Alfred

PORT-ALFRED. (C.W.) — Les conseillers Pierre-Maurice Laberge et Jean-Paul Tremblay ont proposé une résolution permettant l'établissement d'une salle de tir au bénéfice des cadets de l'air et qui sera aménagée au palais municipal de Port-Alfred. La demande avait été formulée par M. J.-M. Taillefer, président de l'escadre 316, ARC.

M. Taillefer, a expliqué que les plans et devis de cette salle ont été préparés par des experts en armement et sont conformes aux exigences de la "Dominion of Canada Rifle Association". Le coût des travaux sera défrayé par l'escadre 316, qui se chargera de se procurer les fonds nécessaires. Le but de cette salle de tir est de faire bénéficier nos jeunes cadets du plaisir du tir, tout en les instruisant sur les règles de sécurité du maniement d'une carabine, a déclaré le président de l'escadre 316.

Le conseil a toutefois posé deux conditions pour accorder cette permission. Premièrement, les travaux devront être conformes aux plans soumis et, deuxièmement, la ville pourra faire évacuer les lieux en cas de besoin. La ville s'informera également auprès des assurances dans quelle mesure elle pourrait être responsable s'il survenait un accident.

Convention collective signée à Chicoutimi

CHICOUTIMI. (A.T.) — Les dirigeants du Syndicat des employés manuels de la Commission des écoles catholiques de Chicoutimi, les présidents et le secrétaire de la Commission scolaire, ont signé, hier soir, la première convention collective à intervenir entre les deux organismes. Pour le syndicat, MM. Adélard Dufour, secrétaire, et Paul-Emile Tremblay, président, ont apposé leur signature au document, tandis que pour la commission scolaire, MM. Jacques Riverin et Joseph Bonneau en ont fait autant.

Selon les explications fournies par Me Robert Auclair, conseiller juridique des syndicats, la première convention de travail prévoit des augmentations de salaire assez considérables, la répartition exacte des tâches, de même qu'une clause d'ancienneté.

28 raquetteurs inscrits pour la marche de Port-Alfred à Jonquière

CHICOUTIMI. (R.L.) — Un total de 28 participants se sont inscrits en vue de la course de 21 milles en raquettes qui sera disputée dimanche. Cette course est organisée par le club de raquetteurs Le Saguenay, et soulignera son second anniversaire de fondation.

Les marcheurs partiront de l'hôtel de ville de Port-Alfred à 11 h. dimanche matin. Ils emprunteront le boulevard St-Jean-Baptiste, traverseront Chicoutimi, Arvida, Kénogami, pour finalement atteindre Jonquière. On prévoit qu'ils prendront, en moyenne, quatre heures et demie pour effectuer cette distance de 21.2 milles.

Cette compétition de marche forcée est organisée par le Club Le Saguenay, en marge du carnaval de Jonquière. L'an dernier, le même club avait présenté la course Bagotville-Chicoutimi. On prévoit que la course Port-Alfred - Jonquière sera présentée tous les ans et deviendra une classique très populaire.

La direction du club Le Saguenay a édicté des règlements sévères que chacun des concurrents devra suivre à la lettre, sous peine de disqualification. Voici les principales exigences de cette compétition.

Cette course consiste en une marche forcée de 21.2 milles. Elle est ouverte à tous les marcheurs, membres ou non d'un club de raquetteurs. Le trajet, en circuit direct, débutera à l'hôtel de ville de Port-Alfred et se terminera à Jonquière.

Le départ sera donné à 11 h. dimanche matin. La raquette de marche sera obligatoire. Les raquettes devront avoir les dimensions suivantes : pas plus de 12 x 42 pouces et pas moins de 10½ x 40 pouces.

Les coureurs devront être chaussés de mocassins.

Tout participant devra courir avec ses raquettes aux pieds. Les coureurs auront la permission de s'arrêter pour réparer leurs attelages, mais ne pourront être aidés de qui que ce soit pour le faire. L'instructeur d'un coureur ne pourra s'approcher à moins de 10 pieds de son protégé pendant la course. Chaque athlète pourra se faire accompagner d'un entraîneur sous réserves expliquées plus haut.

Si un concurrent délaisse la marche pour la course, il sera automatiquement disqualifié. Les juges porteront des insignes.

Le parcours est exactement de 21.2 milles, tel que mesuré à trois occasions devant témoins dont les dépositions ont été remises au directeur du programme des sports du club Le Saguenay, René Damours.

Le comité des sports du club se réserve le droit de rejeter ou accepter toute inscription, en vue de cette course. Les inscriptions devront être faites avant vendredi, à 6 h. du soir.

Ouverture officielle du palais de glace ce soir

JONQUIERE. (R.H.) — Le bonhomme Carnaval qui préside aux activités festivales de Jonquière-Kénogami et Arvida ouvrira officiellement son palais de glace à la population ce soir, à l'occasion d'une grande danse populaire en plein air, aux abords de son domaine, à l'angle des rues St-Paul et Ste-Famille, à Kénogami. Les quatre duchesses, Mlles Violette Bourget, Monique Desbiens, Estelle Lalancette et Ruth Juneau seront présentes.

Au début de la soirée, un défilé quittera l'hôtel de ville de Kénogami vers 8 h. 30, à destination du palais de glace. Outre le bonhomme et les duchesses, le défilé comprendra les membres des comités administratif et consultatif du carnaval. Toute la population est donc cordialement invitée à participer à cette autre activité carnavalesque.

Bougies chanceuses

Les bougies chanceuses donnant droit à l'obtention de prix de $200 ont été acquises par un résidant de chacune des villes du carnaval. Il s'agit de Mme Albert Voyer, du 247 rue Bergeron à Arvida, M. Jean-Georges Gagnon, 66 Bergeron, Kénogami et M. François Rondeau, 82 du Cap, Jonquière. Le nombre total des bougies n'ayant pas été épuisé, les deux autres prix en jeu n'ont pu être décernés. Selon le comité central du carnaval, la vente de ces bougies a remporté un succès appréciable, puisqu'on a récolté une somme approximative de $2,500. Les organisateurs en remercient la population pour la belle collaboration apportée.

Au tournoi régional de quilles

Rémi Fortin compte le résultat le plus élevé

ALMA. (G.P.) — On a rendu publics, hier, quelques résultats du tournoi régional de petites quilles Raoul Harvey, inauguré lundi, au palais des quilles d'Alma. Ce tournoi comporte trois joutes avec autant de possibilités de reprises que le joueur peut le désirer. Il durera jusqu'au 4 février inclusivement.

Pour l'instant, les plus hautes joutes, sur les allées de 2 à 7, sont détenues dans l'ordre, par Rémi Fortin, Lucien Tremblay, Henri Gauthier, Paul Auprix, Rodrigue Tremblay et Jean Cloutier. Ces derniers ont réussi respectivement des joutes de 213, 188, 200, 208, 185 et 207.

Les 8 plus hauts triples appartiennent à Henri Gauthier, 565; Paul Auprix, 547; Jean Gauthier, 502; Bertrand Gervais, 486; Rémi Fortin, 485; Régis Simard, 480; Sunny Scullion, 479 et Fernand Pelletier, 472.

Il ne fait pas de doute que ces statistiques devront vite être reconsidérées, parce qu'à date, le tournoi est suivi par un bon nombre de quilleurs, et il faut prévoir que les prochains jours seront particulièrement achalandés.

Rappelons que le tournoi se joue tous les après-midis, entre une heure et quatre heures, excepté le samedi, où le tournoi peut se jouer entre une heure de l'après-midi et minuit le soir. Des prix pour une valeur de $135 sont à l'enjeu dans ce tournoi.

Le Jean-Marie Belley mène aux quilles

ALMA. (G.P.) — Grâce à une éclatante victoire de 4 à 0, le Jean-Marie Belley Assurances est monté seul, dimanche après-midi, en première position de la Ligue de petites quilles Lac-St-Jean - Roberval. Les porte-couleurs du Jean-Marie-Belley n'ont fait qu'une bouchée des représentants du Centre récréatif de Roberval, et ce précieux triomphe, combiné au match nul livré par les équipiers du garage Simard Ltée d'Alma, leur assure l'exclusivité de la première position, 2 points en avant des hommes d'Elie Rossignol.

Marius Beaumont a établi un nouveau record dans la ligue, avec le plus haut simple réussi à date, une partie de 267. Il a aussi décroché, dimanche après-midi, les honneurs du plus haut triple, 521.

Par ailleurs, le garage Simard Ltée qui partageait la première position avec le Jean-Marie Belley, avant les rencontres de dimanche après-midi, a dû se contenter d'un match nul, à St-Félicien, et ce résultat les relègue au deuxième rang. Léon Genest a été le meilleur pour les porte-couleurs d'Alma, avec un simple de 181 et un triple de 472.

L'école de métiers compte deux équipes

PORT-ALFRED. (W.G.) — L'école d'art et métiers de PortéAlfred encourage notre sport national. Deux équipes, bien organisées en tous points, sont sous les directives des professeurs Robert Cliche et Andréa Bouchard.

Yvon Gigault, l'ancien cerbère du National, agit à titre de capitaine des Alouettes. Il se tire bien d'affaires puisque ses équipiers possèdent actuellement la meilleure moyenne.

La seconde composition, celle de Camil Dahl, travaille d'arrache-pied pour détrôner celle d'Yvon Gigault. Elle y parviendra certainement si tous les joueurs continuent à batailler de la manière présente.

Chez les compteurs, Louis Tremblay mène le bal avec un total de 34 points. Le hockey est peut-être un sport rude, mais à l'école des métiers, c'est un jeu qui forge des volontés comme il en faut au jeune technicien qui veut réussir plus tard dans la vie.

La Ligue de hockey de salon prend le départ

CHICOUTIMI. (R.L.) — La Ligue de hockey de salon de Chicoutimi a démarré pour de bon sa deuxième saison. Des retards, dans l'installation du système d'éclairage de la nouvelle patinoire de l'école Dominique-Racine avaient également retardé les activités de la Ligue de hockey de salon.

Mais le président-fondateur, André Langevin, a révélé que tout est maintenant revenu en parfait équilibre et que la ligue connaîtra, malgré tout, une bonne saison. Un calendrier de 16 parties sera complété par les 5 équipes. Un quart de ces parties ont été jouées déjà.

Voici quelle est la composition officielle des équipes de la Ligue de hockey de salon.

Ecole de commerce

Roger Brisson, cap.; Camil Gagnon, asst-cap.; Dominique Blais, Raymond Simard, Réjean Côté, Gaston Bergeron, Jean-Paul Lachance, Benoit Rousseau, Donald Girard, Yves Létourneau, Serge Bélanger, Martin Gaudreault, Jean Ruelland, Pierre Ruelland, Rodrigue Perron, Hughes Dion, Claude Emond.

Braves de l'Amicale mariste

Gérard Savard, cap.; Adhémard Gagné, asst-cap.; Marcel Gaudreault, Paul Bélanger, Joseph Gingras, Antoni Savard, Gaston Hamel, Philippe Pedneault, Gilles Martin, André Langevin, sub., Marcel Boucher sub., Marcel Blackburn, sub., Eugène Langevin, sub.

Panthères

Gérard Desmeules, cap.; Rémi Asselin, asst-cap.; Bertrand Salesse, René Martin, Gilles Simard. Claude Gaudreault, Réal Morin, Yvon Caron, Julien Gaudreault.

Chicoutimi Business College

Jocelyn Gagnon, cap.; Denis Tremblay, asst-cap.; J.-B. Harvey, Vincent Vaillancourt, Pierre Tremblay, Richard Blackburn, Lucien Tremblay, Ghislain Simard, L.-P. Gauthier, Clarence Green, Johnny Beaudette, Pierre Carrier, Réal Truchon, J. Rock Gervais.

Garde St-Luc

Charles-Edouard Tremblay, cap.; Louis-Marie Vaillancourt, Guy Taché, P.-Paul Villeneuve, Bertrand Tremblay, A. Gauthier, Marc Blouin, J. Gaudreault, J.-Guy Murdock, Aimé Tremblay, Guy Moreau.

L'ARC et le Coop sont victorieux

JONQUIERE. — (R. H.) — L'ARC, de Bagotville, et le Coop, de Jonquière, ont remporté la victoire, dimanche dernier, lors d'un programme double de la ligue régionale de ballon-panier féminine, qui était présenté à Kénogami.

Dans la première rencontre, l'ARC a difficilement défait les Elks, de Kénogami, au compte de 18 à 15. Mlle Noble a dirigé l'attaque des gagnantes, tandis que Mme Mustakis se distinguait chez les perdantes. Les jonquiéroises ont remporté les honneurs de la seconde joute en défaisant le Mont-Apica par 49 à 22. L'équipe de Jonquière remportait ainsi sa 5e victoire consécutive.

A la suite de ces joutes, le Coop détient la tête du classement avec 10 points. Bagotville vient ensuite avec 8 points, suivi des Elks, de Kénogami, 4 points, Mont-Apica, 2 points et Alma, qui n'a pas encore connu la victoire, ferme le classement.

Les prochaines rencontres seront disputées à Bagotville, dimanche. A cette occasion, Bagotville se mesurera au Mont-Apica, et Jonquière sera opposé à Alma.



GAGNANTS DES TROPHEES D'ILLUMINATION — On vient de distribuer les trophées décernés à l'occasion du concours d'illumination et de décoration, organisé par le Jeune commerce de Chicoutimi, à l'occasion des fêtes. A gauche, M. Roland Delisle reçoit le trophée du domaine commercial, des mains de M. Paul Fortin, donateur. Au centre, M. Jean-Eudes Boudreault, représentant du Jeune commerce; à droite, M. Rodrigue Bégin, section résidentielle, reçoit sa récompense des mains de M. Arthur Tremblay.

Le 4e carnaval d'hiver de Port-Alfred et Bagotville débutera le 1er février

PORT-ALFRED. (W. G.) — Le quatrième carnaval d'hiver de Port-Alfred et Bagotville débutera le 1er février, pour se poursuivre jusqu'au 14 du même mois. Cette période sera marquée de réjouissances et de manifestations de toutes sortes. Les sports seront à l'honneur puisque le thème de ce carnaval est: "Encourageons les sports".

Le Mont-Mars, les Frontiersment et la fanfare St-Edouard présenteront respectivement une candidate au titre de reine du carnaval; mais aucun billet ne sera vendu. Chacune de ces associations organise une grande soirée au palais municipal, et le total des présences délimitera le nombre de votes de chacune des candidates. Un nom sera tiré ensuite au hasard pour désigner celle qui devra remplir les devoirs de reine.

Un programme spécial a été élaboré afin de permettre à la population de profiter de cette quinzaine de gaieté, qui se terminera par le couronnement de la reine. Voici le programme détaillé des événements qui seront présentés:

1er février: Ouverture du carnaval par une course en raquettes. Le départ s'effectuera du Mont-Mars. Le Bonhomme carnaval avec les 3 duchesses, signera le livre d'or, à l'hôtel de ville, et se rendra ensuite au carré de glace pour l'arrivée des raquetteurs.

2 février: Bingo monstre à la salle du palais municipal, et ouverture du tournoi de billard.

3 février: Rencontre régulière de la ligue junior. Alma vs National. Mise au jeu par le Bonhomme carnaval et les duchesses. L'harmonie Saint-Edouard rehaussera le spectacle par sa présence.

4 février: Dans l'après-midi, glissade en toboganne dans le champ de golf. Bonspiel du club des journalistes. Danse à l'auditorium du palais municipal, à une soirée organisée par le Mont-Mars.

5 février: Grand marathon de hockey ouvert à toutes les équipes de notre région. Concours de sauts régionaux au Mont-Mars. Début du tournoi de quilles pour hommes. Trophée en jeu.

6 février: Tournoi de ping-pong, avec trophée. Le soir, danse au carré de glace, à Saint-Alexis. Tournoi régional de ballon-balai.

7 février: Promenade en traîneaux et réception aux fèves au lard, ensuite, danse au carré de glace, du palais municipal.

9 février: Un autre grand bingo.

10 février : Music-hall avec artistes renommés. Il se tiendra dans l'Auditorium.

11 février : Grande danse au Palais municipal, sous la responsabilité de la fanfare. Partie de hockey Alma vs Port-Alfred, dans l'après-midi.

12 février : Début du tournoi de quilles, en mixtes. La soirée se complétera par un concert de l'Harmonie St-Edouard sous la direction de Fernand Simard.

13 février : Au Mont-Mars, descente et sauts aux flambeaux, feu d'artifice.

14 février : Grand bal travesti, couronnement de la reine du carnaval et adieux du bonhomme légendaire. Cet événement aura lieu à l'auditorium du Palais municipal.

Tous ceux qui sont intéressés à participer aux divers tournois ainsi qu'aux autres événements de tous genres sont priés de donner leur nom au bureau du gérant Paul Dufour le plus tôt possible. En plus des trophées, la majorité décernés par MM. Léo et Paul Quenneville, d'autres prix seront attribués aux gagnants.

Du 23 au 28 janvier prochain

160 curlers au tournoi mixte tenu à Arvida et Port-Alfred

JONQUIERE. — (R. H.) — Un grand total de 160 curlers prendront part au tournoi mixte qui se déroulera du 23 au 28 janvier prochain sur les glaces d'Arvida et Port-Alfred.

Ce bonspiel, déjà présenté dans plusieurs autres provinces, notamment les Maritimes, constitue une initiative nouvelle au Saguenay-Lac-St-Jean. Le tournoi provincial sera tenu à Québec du 28 au 4 mars prochain. A cette occasion, notre région aura son représentant ; plus précisément l'équipe qui remportera le tournoi régional.

M. Bob Wyber, qui a la responsabilité de ce bonspiel, nous informe que 40 équipes sont inscrites. Ces formations, selon M. Wyber, nous donneront l'occasion de voir à l'oeuvre les meilleurs curlers de nos deux régions. Arvida sera représenté par 17 équipes, Port-Alfred 10, Riverbend 7, Dolbeau 3, Mont-Apica 1, Bagotville 2, totalisant ainsi le nombre maximum de clubs pouvant s'affronter. La date limite pour les inscriptions était le 17 janvier, à minuit. Le président du tournoi, le plus important dans l'histoire du curling mixte, a demandé aux dirigeants de chaque club de déléguer ses meilleurs compétiteurs, afin de rendre le tournoi intéressant davantage. Ceci permettra à chacune des 40 équipes en lice de lutter plus efficacement et par conséquent de déterminer la formation championne qui nous représentera sur le plan provincial.

Le vainqueur du tournoi régional se verra décerner un magnifique trophée. Une réplique de ce trophée sera décernée à chaque membre de l'équipe championne. D'autres prix au montant global de $600 seront attribués aux six équipes qui atteindront la finale.

Chez les juvéniles

Le Kénogami conserve la tête du classement

JONQUIERE. (R.H.) — Le Kénogami occupe toujours la première place du classement, dans la ligue juvénile de Jonquière-Kénogami. L'équipe patronnée par l'association sportive de Kénogami n'a pas encore été délogée de cette position depuis le début de l'activité. Les jeunes protégés de l'instructeur Gilles Deschênes ont affiché une tenue supérieure aux autres équipes du circuit "Boudreault", ne subissant la défaite qu'à deux reprises, aux mains de la Police juvénile. Actuellement, Kénogami possède une fiche de 11 victoires en 15 joutes, avec deux défaites et deux joutes nulles, totalisant ainsi 24 points de classement.

La Police juvénile vient au second rang, avec 18 points en 13 rencontres. Le collège classique vient ensuite, possédant 16 points en 13 joutes également. L'école secondaire a rapporté deux victoires et a annulé à deux reprises pour six points. Les équipiers du Patro St-Vincent-de-Paul ferment la marche, n'ayant remporté qu'une seule joute en 12 essais.

Chez les meilleurs compteurs, Bernard Goyetche, de la Police, et Claude Cyr, du Kénogami, se livrent une lutte serrée pour la détention de la suprématie.

A la suite de la rencontre de lundi soir, Cyr possède une avance de deux points sur Bernie Goyetche, mais cependant, le porte-couleurs des jeunes policiers possède l'avantage d'avoir deux joutes de plus à jouer que son adversaire du Kénogami. Goyetche affiche actuellement un total de 23 francs buts et 16 assistances, comparativement à 22 buts et à 19 aides pour Cyr.

Voici un résumé des plus récentes statistiques du circuit, en date du 17 janvier, telles que compilées par Jean-Joseph Larouche.

Classement

	J	PG	PP	PN	PP	PC	Tot.
Kénogami	15	11	2	2	83	35	24
Police	13	8	3	2	66	39	18
Classique	13	8	5	0	53	40	16
Ecole sec.	13	2	9	2	38	59	6
Patro	12	1	11	0	29	89	2

Compteurs

	J	B	A	Tot.
C. Cyr, Kénogami	15	22	19	41
B. Goyetch, Police	13	23	16	39
R. Hudon, Kénogami	15	13	18	31
R. Gagnon, Kénogami	15	13	14	27
C.-E. Wagner, Class.	12	13	12	25
B. Dallaire, Police	12	15	9	24
M. Fillion, Second.	13	12	10	22
G. Grisson, Police	13	5	15	20
J. Berubé, Classique	12	9	9	18
G. Bouchard, Class.	12	6	12	18

Moyenne des gardiens

	J	PC	MOY.
M. Boily, Kénogami	13½	28	2.10
G. Gagnon, Police	10	29	2.09
J. Gagnon, Classique	12	39	3.25
L. Larouche, Second.	9	39	4.33
D. Larouche, Patro	8	51	6.37

Un programme double, ce soir, dans l'Intermédiaire Lac-St-Jean-Est

ST-BRUNO. (G. P.) — La ligue Intermédiaire Lac-Saint-Jean-Est présente un programme double, ce soir. Les joutes seront disputées à Ste-Monique et sur la patinoire locale.

Les Atomiques seront, ce soir, les hôtes des As d'Hébertville-Village, et les amateurs se demandent si le club de Bernard Fortin jouera sa 11e partie consécutive sans défaite. En tous cas, l'instructeur est très optimiste sur les chances de ses protégés. Les représentants d'Hébertville-Village n'ont que 4 points dans le classement, et le fait de jouer à St-Bruno ce soir ne les favorise pas outre mesure.

Quoiqu'il en soit, la joute ne devrait pas manquer d'intérêt, et les amateurs de hockey, surtout les supporteurs eds Atomiques, se donnent rendez-vous à la patinoire locale pour 8 h.

Dans l'autre joute à l'affiche, le Royal de Naudville sera le club visiteur à Ste-Monique. Les hommes d'Arthur Fitzpatrick voudront sans doute profiter de l'occasion pour consolider leur emprise sur la deuxième position. Par contre, les porte-couleurs de Ste-Monique lutteront avec l'énergie du désespoir, afin de laisser la cave du classement. Ils y parviendraient ce soir, en remportant la victoire, combinée à une défaite des As.

Le Royal a aussi un autre objectif maintenant. Après avoir remporté 4 gains d'affilée, les gars de Naudville ambitionnent de prolonger encore cette poussée victorieuse. Tout comme c'est le cas à St-Bruno, la joute débutera à 8 h. ce soir, à la patinoire de Ste-Monique.

Hier soir

Le Royal de Naudville a écrasé, hier soir, les Vaillants de l'Ascension, par le compte de 10 à 1, dans une joute régulière de la ligue Intermédiaire Lac - St - Jean - Est disputée à Naudville. Grâce à cette victoire, les protégés de Arthur Fitspatrick sont montés seuls en deuxième position du circuit Gérard Gagnon.

Les deux clubs étaient sur un pied d'égalité, au deuxième rang, avant la joute d'hier soir. Le Royal a maintenant 15 points au classement, soit seulement 3 de moins que les meneurs du circuit, les Atomiques de St-Bruno, qui n'ont pas encore connu la défaite, depuis le début de la saison.

Toutefois en dépit de leur brillante victoire, les porte-couleurs de Naudville n'ont pas réussi à paralyser complètement le prolifique ailier gauche Claude Guay. Le "gros canon" des Vaillants a été le seul à tromper la vigilance du gardien du Royal, évitant ainsi le blanchissage à son club. Ce but porte son total de points à 29, ce qui lui donne maintenant une avance de 7 points en tête des compteurs du circuit.

Pour le Royal, Benoit Gauthier a pris la part du gâteau sur le plan de la production, hier soir, marquant 4 francs buts en plus de récolter autant d'assistances. Pour sa part, Jean-Eudes Fortin a également enregistré 4 buts et fourni 2 aides. Serge Guy a réussi les 2 autres buts des vainqueurs, et il s'est également permis 3 assistances pour grimper en 3e position chez les compteurs. Il a maintenant 21 points au total, seulement un de moins que Bruno Girard, des Atomiques de St-Bruno.

Les Rockets et les Flyers ont battu leurs adversaires au programme double d'hier

PORT-ALFRED. (W. Gagnon) — Les Flyers ont causé une désagréable surprise aux détenteurs du premier rang de la ligue de l'ARC de Bagotville en écrasant les Comets par 10 à 3, dans la première rencontre d'un programme double, hier.

A la période initiale, les perdants tinrent bien le coup mais les Flyers dominèrent la situation par la suite. Arseneault fut le meilleur pointeur avec deux buts. Les autres ont été enregistrés par Parker, Gallant, Lacroix, Cossette, Klancy, Kritch, Delong et Roberts. Michel, Jean-Paul Guy et Normand Léger comptèrent pour les Comets.

Dans la seconde partie, les Rockets ont eux aussi surpris l'adversaire en les battant difficilement par 5 à 4. Les Rockets, qui sont enlisés dans la cave du circuit, ont été renforcés par l'acquisition de trois civils, dont deux anciens porte-couleurs du National, Réjean Asselin et Cyrille Bouchard. L'autre est G. Talbot, de Chicoutimi.

A la fin des deux reprises initiales, le pointage était égal 4 à 4 et c'est Johnson qui brisa l'égalité, 35 secondes avant la fin de la joute. Lalonde et Ray Ouellette ont compté les autres points.

Première période

1—Jet. Hébert (sans aide) 6.05
2—Rockets, Talbot (sans aide) 18.00
Punitions : McCraw, McCallum.

Deuxième période

3—Jets, J. Johnston (sans aide) 0.20
4—Rockets, Asselin (sans aide) 3.30
5—Jets, Lalonde (Johnston) 8.40
6—Jets, Lalonde (sans aide) 9.35
7—Rockets, R. Ouellette (Asselin) 14.01
8—Rockets, Ouellette (Talbot) 16.01
Punitions : Lalonde, McGraw.

Troisième période

9—Rockets, Johnson (sans aide) 19.25
Punitions : Asselin, Daley, Gaudreault.

Activité du club de ski de Chicoutimi

CHICOUTIMI. (A.J.) — Le club de ski de Chicoutimi annonce diverses manifestations que ses membres sont présentement à organiser pour le reste de la saison.

Il y aura d'abord, dimanche prochain, à 10 h. de la matinée, un exercice de compétition destiné aux adhérants seulement. Il se fera sous la direction des anciens champions régionaux du club.

L'ouverture des cours de ski se fera mardi, le 24. Ces cours se donneront sur les pentes du manoir Clairval, six mardis consécutifs. Pour y être admis, il faudra s'inscrire d'ici dimanche prochain. S'adresser à M. Rodrigue Bégin: LI. 9-2589, ou bien à Mlle Jacqueline Jalbert, LI. 3-5119.

En plus, des autobus seront dorénavant à la disposition des skieurs le jeudi soir, à 7 h. 30, pour revenir vers 10 h. 30. Le dimanche, il y aura deux départs, soit à 10 h. du matin et à 1 h. 30 de l'après-midi. Le retour s'effectuera vers 4 h. 30.

"Mgr Victor-Alph. Huard demeure l'ancêtre incontestable des écrivains saguenéens, tant par l'ampleur et la variété de l'oeuvre qu'il a écrite que par l'influence qu'il a exercée." (Abbé Raymond Desgagné).

Tous les délégués apostoliques au Canada ont fait un séjour plus ou moins rapide au Saguenay. C'est Mgr Ildebrando Antoniutti qui nous a visités le plus fréquemment — de 1938 à 1953 — une fois solennellement et quelques autres fois à titre privé.

Le Kénogami gagne sa onzième victoire

JONQUIERE. (R.H.) — Le Kénogami a remporté sa 11e victoire dans le circuit juvénile présidé par M. Dave Goyetche, hier soir alors qu'il a triomphé difficilement du Collège classique, au compte de 6 à 4. L'équipe dirigée par Gilles Deschênes a ainsi porté son avance en tête du classement, à six points sur ses plus proches rivaux, la Police juvénile.

Claude Cyr a dirigé l'attaque des vainqueurs, en enregistrant trois buts. Roger Hudon et Richard Gagnon ont réussi les autres. Maurice Tremblay et Camil Volant ont marqué chacun deux buts pour le Collège classique.

Les trois étoiles de la joute ont été décernées comme suit : 1ère, Claude Cyr, Kénogami; 2ème, Maurice Tremblay, Collège classique; 3ème, ex-aequo, Richard Gagnon, Kénogami, et Camil Volant, Collège classique. Les prochaines rencontres du circuit juvénile de Jonquière-Kénogami seront présentées vendredi soir, alors que le Collège classique visitera le Patro, et que l'Ecole secondaire sera opposée à la Police juvénile, dans un autre programme double hebdomadaire.

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES : REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

Située dans l'axe probable de retombées radio-actives

Trois-Rivières aura son système d'alerte, équipé de cinq sirènes

TROIS-RIVIERES. (D. M.) — La Défense civile ne veut pas être prise au dépourvu si jamais des attaques nucléaires sont dirigées sur le territoire de la province de Québec. Comme l'on conçoit que Montréal serait la cible numéro un d'une attaque nucléaire, l'Armée élabore tout un système de défense pour protéger les citoyens de cette ville de la région, et de régions directement concernées par une attaque sur Montréal.

Dans un communiqué adressé au maire de Trois-Rivières, le général commandant la region militaire du Québec précise qu'en raison des vents et des conditions atmosphériques générales, la région de Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine serait en effet très probablement affectée par les retombées radio-actives que causerait la chute d'une bombe nucléaire sur Montréal. Le major-général J.-M. Rockingham recommande en conséquence l'installation d'un système d'alerte dont la complétion ne saurait être terminé qu'au printemps de 1962.

Un relevé technique de la portée du son a déjà été fait afin d'établir l'ampleur du travail et aussi la location approximative et le nombre des sirènes requises.

Neuf sirènes

Le relevé technique effectué à Trois-Rivières et au Cap-de-la-Madeleine a indiqué la nécessité d'installer neuf sirènes aux endroits approximatifs suivants: (dont 5 à Trois-Rivières)

Une sirène de 10 c.v. à l'intersection du boulevard des Forges et de la rue Laflèche, avec location possible sur le toit du garage municipal ; une sirène de 10 c.v. à l'intersection du boulevard des Forges et de la rue Père Marquette, probablement sur poteau d'acier ; une sirène de 10 c.v. à l'intersection de la rue Ste-Catherine et de la rue Le Caron, avec location sur le toit d'une école à proximité ; une sirène de 5 c.v. à l'intersection du boulevard des Forges et de la 4ème avenue, sur poteau ; une sirène de 5 c.v. à l'intersection de la rue des Plaines et de la rue des Erables, sur poteau.

Au Cap-de-la-Madeleine, les sirènes pourraient être installées comme suit : une sirène de 10 c.v. à l'intersection de la rue St-Laurent et de la rue Fusey, probablement sur poteau d'acier ; une sirène de 10 c.v. à l'intersection des rues Thibeault et Vaillancourt, sur poteau d'acier ; une sirène de 5 c.v. à l'intersection des rues Toupin et Célina, possiblement sur le toit de l'hôpital Cloutier ; enfin une sirène de 5 c.v. à l'intersection des rues Ste-Madeleine et Ste-Julienne, sur poteau.

Les sirènes sont reliées les unes aux autres et contrôlées centralement.

La première phase de l'aménagement de ce système d'avertissement dans la province comprend l'installation de sirènes dans les districts de Montréal et de Québec et aussi dans les agglomérations comptant plus de 30,000 âmes.

Le processus d'installation des sirènes comprend trois stages bien définis, à savoir la détermination de la location et du type de sirènes au moyen d'un relevé technique de la portée du son ; la négociation de conventions avec les propriétaires des immeubles ou terrains choisis pour l'installation des sirènes ; enfin l'installation proprement dite des sirènes au moyen de contrats normalement négociés par le ministère de la Défense nationale.

Le ministère de la Défense nationale assume toutes les responsabilités et le coût entier de l'installation.

A Trois-Rivières, les pourparlers ont été entamés entre le maire J.-A. Mongrain et le major G. Coulombe au nom du major-général Rockingham. Le premier magistrat s'est empressé d'assurer le commandant de la région militaire du Québec que le conseil municipal sera toujours heureux de coopérer avec l'armée dans toutes ses entreprises de défense passive.

On sait que le gouvernement fédéral a assigné à l'armée du pays la tâche d'installer et d'opérer un système national d'alerte en cas d'attaque par engins nucléaires.

L'échevin André Dumas a été chargé par le maire de faciliter la tâche de l'armée en ce qui concerne ce système d'alerte à Trois-Rivières.



ALLONS, ENTRONS DANS LA DANSE — L'Ordre de Bon Temps de Trois-Rivières est plus vivant que jamais. Le groupe prendra part au congrès des folkloristes du Québec qui se déroulera à Trois-Rivières en fin de semaine. On sait qu'une soirée folklorique est notamment organisée à l'intention du public samedi soir, à la bâtisse C-9 du terrain de l'exposition. Des troupes folkloriques réputées comme les Lutins du Rocher de Grand'Mère y donneront des spectacles. La photo ci-dessus a été prise lors d'une réunion régulière de l'Ordre de Bon Temps de Trois-Rivières, au kiosque du parc Lemire. Les jeunes gens y apprennent les danses du folklore étranger comme de celui du Canada.

Au lancement de la campagne des emplois d'hiver

Les travaux d'hiver, source de PROFITS pour Ottawa

-- Le maire de Shawinigan

SHAWINIGAN. — Le maire J.-Armand Foucher a dénoncé "l'attitude réellement négligente des pouvoirs qui ont en mains ce qu'il faut et qui ne nous lancent que des beurrées mal garnies", hier, à l'ouverture de la deuxième partie de la campagne des emplois d'hiver.

S'en prenant au gouvernement fédéral, le maire Foucher a démontré que "la contribution fédérale pour travaux d'hiver ne coûte pas un sou au gouvernement fédéral. Plus que cela, je vous prouverai que c'est payant pour le fédéral."

Il a donné comme exemple la conduite d'adduction d'eau du Lac-à-la-Pêche que la ville de Shawinigan a entrepris de reconstruire à un coût de $2 millions.

"La contribution fédérale sera de $100,000 environ. La construction permettra la manufacture et la vente de tuyaux qui sans l'exécution de nos travaux ne se feraient pas. La taxe de vente fédérale de 11 pour cent rapportera au gouvernement fédéral la somme de $80,000 (car les matériaux se montent à près de $800,000). L'emploi de chômeurs pour l'exécution des travaux dispensera la Commission d'assurance-chômage de prestations pour $60,000 environ."

De plus, ajoutait le maire, "la fabrication du tuyau donnera du travail à partir de la matière première jusqu'à la finition et exemptera la Commission d'assurance-chômage du paiement d'une autre somme de $60,000. Il n'y a aucun doute que la construction de notre aqueduc à tous les stages apportera au moins $10,000 de plus d'impôt sur le revenu."

"La contribution du fédéral qui lui coûtera $100,000 lui rapportera au moins $210,000 soit un profit net de $110,000. Je crois bien que chacun de nous qui pourrait trouver une "patente" semblable n'hésiterait pas à se montrer généreux en faisant des cadeaux alors que chaque $10 de cadeau lui rapporterait $21 !"

M. Foucher ajoutait : "Nous avons besoin d'un aqueduc et nous profiterons de l'aide fédérale-provinciale sur la main-d'oeuvre. Mais j'affirme qu'il nous serait financièrement impossible d'exécuter des travaux non-urgents, simplement pour bénéficier du plan actuel".

Parlant plus particulièrement des emplois d'hiver, M. Foucher avait dit plus tôt que "les travaux que nous exécuterons ne feront que déplacer les périodes de chômage. Nous ferons ce déplacement afin de profiter de l'aide fédérale-provinciale pour l'emploi des chômeurs."

D'après lui, les gouvernements devraient payer des matériaux et l'usage de la machinerie pour rendre l'aide vraiment efficace. "Je prétends que l'aide actuelle, quoique paraissant bien, ne peut permettre aux municipalités d'exécuter beaucoup plus de travaux qu'elles ne pourraient le faire sans cette aide.

"L'aide fédérale-provinciale est appréciable pourvu qu'on l'applique sur des travaux que nous exécuterons quand même. Sur chaque million de dollars dépensés par les municipalités en travaux d'hiver, la contribution fédérale-provinciale est d'environ $180,000 ce qui représente le salaire annuel de 40 hommes.

"Ainsi si nous décidions de donner du travail à 200 hommes, pendant deux hivers de six mois, nous devrions emprunter, ici à Shawinigan, $5,000,000 ce qui représenterait une taxe additionnelle de .55¢ par $100 d'évaluation pendant 20 années. Et le chômage ne serait pas réglé par l'emploi de 200 hommes pendant deux hivers de six mois."

Les maires de Shawinigan-Sud (Ph. Demers) de Grand'Mère, (J.-A. Therrien) et de St-Tite (Jos Goulet) ont aussi adressé la parole.

Le comité d'emplois d'hiver est présidé par M. Wilfrid Trahan, de Grand'Mère. Plusieurs personnalités de la région étaient invitées hier à l'hôtel de ville de Shawinigan pour souligner le lancement de la deuxième partie de la campagne en vue de stimuler l'emploi. Parmi les personnes qui ont adressé la parole, outre celles déjà nommées., il y avait M. Joseph Bélanger, gérant à la Société centrale d'hypothèques et de logement qui a parlé des récents amendements à la loi nationale de l'habitation et M. J. Marcotte, gérant de la Banque de Commerce.

Les fanfares en deuil de deux membres dévoués

SHAWINIGAN. — L'Union musicale de Shawinigan a fait parvenir hier des messages de condoléances à l'adresse des familles de deux disparus du monde paramilitaire de la province.

En premier lieu, ces offres de sympathie ont été transmises à la famille de M. Richard Gill. M. Gill, qui vient de mourir, avait été membre de l'Union musicale locale pendant 20 années. Il avait de plus présidé les destinées du groupe durant cinq années.

M. Maurice Coutu, secrétaire-trésorier de l'U.M. locale, annonçait qu'une délégation représenterait le groupe auprès de la famille du lieutenant Gérald Gagnier, directeur de la fanfare militaire de Pointe-aux-Trembles. M. Gagnier s'était dévoué remarquablement pour les fanfares de la province. Il était originaire de Trois-Rivières.

Au ministère de la Voirie

La Chambre de commerce demande d'éliminer la courbe du Rocher

SHAWINIGAN. — La Chambre de commerce locale vient de demander au gouvernement provincial de redresser la courbe près du Rocher, sur la route no 19, non loin du pont reliant la municipalité de Shawinigan-Sud à l'île Melville.

La résolution demande au ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, de profiter des travaux d'approche qu'on fera au pont de Shawinigan, présentement en construction, pour redresser cette courbe dangereuse. Cette courbe a en effet occasionné plusieurs accidents mortels depuis quelques années, et souvent aussi, des accidents où les dommages matériels se sont élevés à des sommes assez considérables.

Les directeurs de la Chambre souhaitent même plus qu'une amélioration : ils désirent la disparition complète de cette courbe.

Une copie de cette résolution a également été transmise à M. René Hamel, député de St-Maurice et ministre du Travail et des Affaires municipales à la Législature québecoise.

Premier contrat de travail pour les employés extérieurs de la ville du Cap

CAP-DE-LA-MADELEINE. (M.L.) — Malgré les conflits antérieurs, c'est dans la plus parfaite harmonie que les autorités municipales du Cap-de-la-Madeleine ont signé, hier après-midi, la première convention collective avec leurs employés des services extérieurs dont la clause principale prévoit une augmentation générale de trente cents l'heure à compter du premier janvier.

Immédiatement après la signature par le maire et les échevins présents de même que par l'agent d'affaires de l'Association internationale des machinistes, local 2220, et les représentants des employés municipaux concernés, le premier magistrat de la ville devait souligner que cette signature marquait une page d'histoire importante puisque c'était la première fois qu'une telle convention se signait, convention qui devrait être profitable pour les employeurs, les employés et même les administrés.

Outre l'augmentation générale de salaire de .30 cents l'heure qui portera les salaires de $1.35 à $1.65 l'heure au lieu de $1.05 à $1.45, le contrat prévoit aussi le temps et demi après 48 heures en hiver et après 44 heures en été ainsi que la pleine séniorité.



PREMIER CONTRAT DE TRAVAIL — Le maire Réal Desrosiers et l'agent d'affaires de l'Association internationale des machinistes, local 2220, ont été les premiers, hier après-midi, à apposer leur signature au bas de la première convention collective pour les employés extérieurs de la ville du Cap-de-la-Madeleine et les autorités municipales. Sur cette photo, nous reconnaissons, de gauche à droite, au premier plan, M. Henri Parizeau et le maire et à l'arrière, les échevins R. Lepage et Jacques Lachapelle, MM. H. Trépanier, J. Richard et G. Dessaints, représentants des employés, l'échevin L. Rheault, le gérant M. Lupien et l'échevin A. Lemire.

La question 10 controversée

Les citoyens de Grand'Mère s'apprêtent à protester

GRAND'MERE — La ville de Grand'Mère ne rester pas étrangère à la campagne de protestation, qui s'est élevée dans toute la province, contre la fameuse question 10 du prochain recensement fédéral. En conséquence, l'Association culturelle Mauricienne, de concert avec la Société St-Jean-Baptiste, de Grand'Mère, fera imprimer et distribuer par toute la ville un modèle de lettre de protestation.

Cette lettre sera ainsi libellée:
Honorable premier ministre
du Canada,
Hôtel du gouvernement,
Ottawa, Canada.
Cher Monsieur,

Je demande instamment que soient biffées les mentions d'origine "canadienne" et "américaine" dans la question 10 du recensement 1961.

Le promoteur de ce projet, Me Raymond Boulet, souligne qu'il est essentiel au Canada français de connaître le nombre exact de Canadiens de race et d'expression françaises.

Plusieurs citoyens de cette localité ont déjà fait parvenir leurs protestations à l'hon. Diefenbaker. Les autres auront l'occasion de le faire, car la lettre-modèle sera distribuée dans plusieurs endroits publics. On n'aura qu'à prendre un feuillet, le signer et le déposer à la poste.

La parole est à nos lecteurs

Monsieur le rédacteur,

Samedi le 14 janvier, messieurs les commissaires de Shawinigan-Sud se servaient de votre journal pour apporter leurs commentaires sur le problème concernant le local des Cadets de Shawinigan à l'école St-Georges. A notre tour nous aimerions exprimer notre point de vue si vous nous le permettez.

Nous voulons par la présente, appuyer la déclaration de messieurs les commissaires à l'effet qu'il n'existe aucune animosité entre le corps de cadets et la commission scolaire de Shawinigan-Sud. De plus, nous voulons rendre hommage à la commission scolaire, comme d'ailleurs nous l'avons fait à maintes reprises dans le passé, pour les services qu'elle a rendus à des centaines de jeunes de ses écoles en permettant aux cadets de l'armée, aux Bambinos et aux Cadets de Shawinigan de se servir d'un local de 14 pieds par 27 pieds de longueur et d'une salle de récréation. De plus, la commission scolaire a prêté 6 trompettes, quelques clairons et du matériel de gymnastique.

Le petit local de 14 pieds par 27 pieds est utilisé pour les fins suivantes: 1 — Pour y entreposer les uniformes, le matériel d'entrainement pour les 125 cadets de l'armée, les 42 bambinos et les 42 cadets de Shawinigan. 2 — Pour y donner ces cours en musique.

La salle de récréation est utilisée aux fins suivantes: 1— Pour l'entrainement musical. 2 — Pour la drill, 3 — Pour la gymnastique, 4—Pour des cours théoriques en musique, en sciences militaires et pour certaines matières académiques.

Nous avons toujours collaboré avec la direction de l'école pour l'usage de la salle de récréation et nous avons toujours cédé la place à la demande de la direction de l'école. De plus, l'horaire de nos pratiques est soumis à la direction de l'école et à la commission scolaire au début de l'année scolaire.

Il est aussi vrai, comme le disent messieurs les commissaires, qu'on nous a demandé amicalement de céder notre local pour septembre prochain. Il est vrai également que depuis deux années les commissaires ont été l'objet de pressions pour que le local que nous occupons présentement nous soit enlevé.

Comme preuve de ce dernier fait, il nous suffit de lire une partie du communiqué de la commission scolaire pour bien se rendre compte que messieurs les commissaires sont forcés de nous enlever notre petit local, qui est certainement trop petit pour y aménager une classe ou une bibliothèque. Voici ce que nous pouvions lire dans le journal: "Les commissaires d'écoles ont bien réfléchi au problème actuel. S'ils reconnaissent la nécessité d'organisations de loisirs pour les jeunes ils sont cependant obligés de constater que la commission scolaire existe primordialement pour la diffusion de l'enseignement et qu'il est impératif de conserver à la gouverne de ladite école un corps religieux enseignant de préférence à un corps de cadets dont elle n'a pas la responsabilité."

De toute façon, le problème est plu aigu que jamais et il faut trouver une solution . . . car il est inconcevable que le plus fameux et populaire corps de cadets de la province de Québec, aussi le plus merveilleux atout publicitaire du grand Shawinigan . . . soit sans local en septembre prochain.

Signé : Jacques Thomassin,
directeur.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à [illegible]er le public que personne n'est au[illegible] faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

DEMAIN
à 5h.45 P.M.
TOURNEZ LE BOUTON DE TV AU
CANAL
12

5h.45 pm — CARTE BLANCHE — La première émission aura pour thème le canal 12, son activité, son personnel. La distribution comprend: Jimmy Tapp, M.C.; Art Leonard, nouvelles; Brian McFarlane, sports; Marj Anthony, météo.

7h.00 pm — SPECIAL Project One — (Une émission spéciale sur l'ouverture du canal 12).

7h.30 pm — SUNSET THEATRE — (Long métrage) Jack Curran sera votre hôte. "Connecticut Yankee in King Arthur's Court", avec Bing Crosby, Rhonda Fleming et William Bendix.

9h.30 pm — ANDY GRIFFITH — Un mariage est rudement interrompu par les parents des futurs époux.

10h.00 pm — LOCK-UP — Dans le rôle de Herbert L. Maris, MacDonald Carey défend un ami accusé d'avoir volontairement provoqué un incendie.

10h.30 pm — PULSE — Une émission du plus haut intérêt qui vous présente des nouvelles, du sport, la météo, des faits divers et des éditoriaux. En direct, des studios du canal 12.

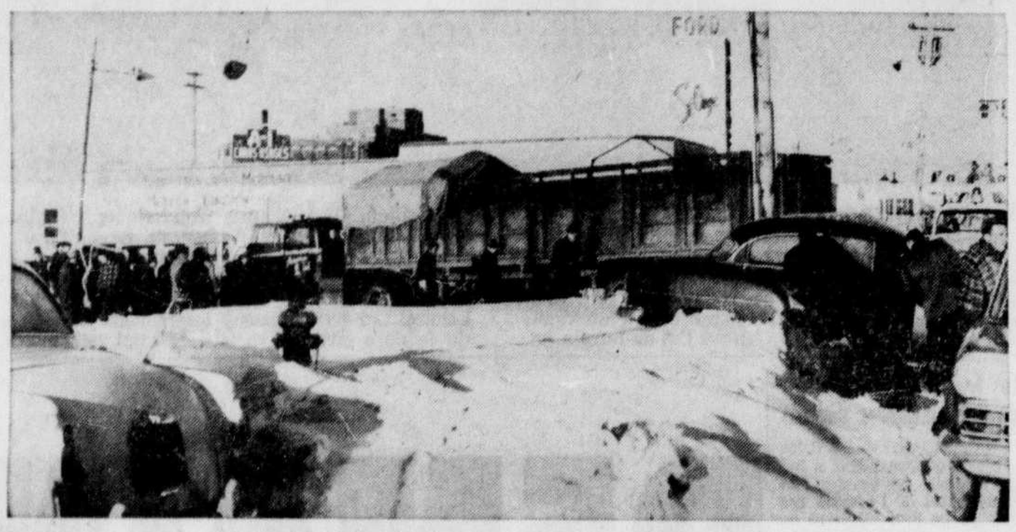
11h.00 pm — PAJAMA PLAYHOUSE — (Long métrage). Votre hôtesse sera Pajama Pattie. "The Unconquered", avec Gary Cooper, Paulette Goddard, Boris Karloff.

CFCF-TV
CANAL 12 MONTREAL
UNE DIVISION DE LA CANADIAN MARCONI COMPANY

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES : REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411





Bilan de trois collisions dans la région de Shawinigan

Douze voyageurs blessés: treize véhicules avariés

par LUCIEN RIVARD

SHAWINIGAN. — Trois accidents survenus dans la région de Shawinigan ont fait douze blessés et ont endommagé un nombre total de treize véhicules, dont trois camions, un petit autobus et neuf automobiles.

Le premier accident de la série est survenu un peu avant midi hier sur le boulevard St-Maurice à proximité de la rue Tamarac, alors que le camion, conduit par Robert Boulay, 20 ans, fils de M. Rosaire Boulay, demeurant au 5863 du boulevard des Hêtres, à Shawinigan, a semblé glisser dans la courbe que forme le boulevard St-Maurice à cet endroit pour aller frapper avec l'arrière de sa boîte, l'automobile de M. Abondus Désaulniers qui était conduite par son fils, l'abbé Gilles Désaulniers, 25 ans, professeur au séminaire Ste-Marie, de Shawinigan, qui venait en sens inverse.

Les constables Jean-Marie Grenier et Emile Gélinas se sont immédiatement rendus sur les lieux de la tragédie et, à leur arrivée, aucun des cinq occupants de l'automobile n'avait réussi à sortir de la voiture.

A la suite du choc, la voiture se trouvait adossée à un immense rempart de neige et, du côté où le choc s'est produit, les deux portes étaient impraticables. Les constables réussirent de peine et de misère à ouvrir l'une des portières arrière et l'ont sortit les blessés un à un. Dans le cas de l'abbé Désaulniers, ce fut assez difficile parce que ce dernier se trouvait coincé sur le siège avant et de plus il était inconscient.

Les ambulanciers de la maison Carbonneau, de Shawinigan, qui s'étaient rendus sur les lieux quelques minutes à peine après les constables, ont pris soin de l'abbé Désaulniers qui avait une entaille de près de quatre pouces au front droit et qui souffrait de contusions multiples au visage.

Les deux constables, pour leur part, chargèrent dans l'auto-patrouille les quatre autres blessés et l'on s'achemina, ambulance devant et auto-patrouille derrière, sur le chemin de l'hôpital Ste-Thérèse.

Les deux véhicules fonçaient à toute vitesse et sirène au bout sur le boulevard St-Maurice, pour ensuite emprunter la rue des Cèdres, où la deuxième collision devait se produire.

A l'intersection de la rue des Hêtres et de la 5e rue, il y a un système de feu de circulation et quand les véhicules arrivèrent à cet endroit, le feu était rouge. Une automobile qui venait sur cette rue et qui avait entendu le son de sirène, ralentit et après le passage de l'ambulance, démarra puisqu'elle était sur le feu vert. Cependant, comme elle repartait, l'auto-patrouille arrivait à son tour et une deuxième collision se produisit, impliquant 6 automobiles.

Après avoir été happé sur le coin par l'automobile qui venait sur la 5e rue, l'auto-patrouille dérapa pour aller frapper un autre véhicule qui venait en sens inverse et finalement aller s'arrêter sur une autre automobile stationnée en bordure de la rue. Sous la violence du choc, cette dernière automobile alla causer des dommages à deux autres stationnées derrière.

Heureusement, personne ne fut blessé dans ce deuxième tamponnement. Les blessées qui avaient pris place dans l'auto-patrouille ont été de nouveau ébranlées sous l'effet de ce deuxième choc, mais aucune blessure supplémentaire ne vint s'ajouter à celles déjà existantes.

Les 4 blessés qui étaient dans la patrouille sont: Mme Abondus Désaulniers, mère de l'abbé Gilles Desaulniers; Mme Omer Carpentier, Mme Edgard Beaulieu et Mlle Lucille Bergeron.

Arrivé à l'hôpital, l'abbé Désaulniers a reçu les soins d'urgence du Dr René Tremblay. Il a repris connaissance peu après son admission à l'hôpital et il appert qu'il serait dans un état satisfaisant. On avait craint à un certain moment qu'il n'ait une fracture du crâne, mais il n'en était rien. Les quatre autres blessés de cette collision ont pu réintégrer leur domicile après avoir été pansés.

Le troisième accident est survenu à Grand'Mère vers 3 h. 30 de l'après-midi, à l'intersection de la 6e Avenue et de la route de Ste-Flore. Cette dernière collision, qui impliquait cinq véhicules, a fait sept blessés.

Le tout a commencé alors qu'un petit autobus qui servait de taxi et qui est la propriété de Langlois Taxi, de Grand'Mère, venait de sortir de la Wabasso Cotton avec plusieurs personnes à son bord et s'apprêtait à tourner pour prendre la route de Ste-Flore.

Un lourd camion-remorque, propriété de Champlain Express, qui suivait derrière, n'a pu freiner à temps pour éviter le véhicule qui avait ralenti sa vitesse pour tourner. Le camion frappa le petit autobus et les deux véhicules collés l'un à l'autre ont entrepris le voyage suivant : ils ont happé au passage une automobile conduite par André Lacombe et qui filait en direction de Shawinigan, ils ont ensuite franchi une plate-bande, évitant de six pouces seulement un poteau de la Shawinigan Water and Power pour emporter sur le passage le poteau de direction et les pancartes indiquant la route de Ste-Flore, pour finalement aller s'arrêter contre un camion et une automobile sur le terrain du garage St-Onge Auto Body.

La liste des sept blessés de cette collision se lit comme suit : Réal Bergeron, conducteur du petit autobus-taxi ; trois occupants de ce taxi, Mlles Nicole et Huguette Reneault, de Ste-Flore, et Mme Amédée Fortin, de Ste-Flore également. Les autres blessés, qui se trouvaient dans l'automobile qui fut happée alors qu'elle venait en sens inverse, sont M. Dominique Lacombe de même que son fils, André, et sa fille Carmen.

Ces sept blessés ont été transportés à l'hôpital Laflèche par les ambulanciers de la maison Pellerin et Frère de même que par des automobiles de particuliers qui se trouvaient sur les lieux. A leur arrivée à l'hôpital les blessés ont reçu les premiers soins des Drs Lupien et Thibeault. On n'a pas encore reçu de détails sur la nature et la gravité des blessures.



TROIS ACCIDENTS IMPLIQUENT TREIZE VEHICULES — Trois accidents survenus dans la région de Shawinigan hier ont impliqué treize véhicules dont trois camions, un autobus et neuf automobiles. La photo de haut à droite, montre l'état dans lequel se trouvait l'automobile de M. Abondus Désaulniers, conduite par l'abbé Gilles Désaulniers, après avoir été heurtée par l'arrière d'un camion servant au transport de la neige. Cinq personnes ont été blessées plus ou moins grièvement dans cet accident. L'auto patrouille qui conduisait quatre des cinq personnes blessées, (photo de gauche en haut) a ensuite été impliquée dans un autre accident en se rendant à l'hôpital. La photo du bas montre le fouilli général à la suite d'un accident survenu à Grand'Mère en fin d'après-midi et impliquant deux camions, un autobus et deux automobiles. Cinq ou six personnes ont subi des blessures dans ce dernier accident.

Lors de leur voyage en Europe

Les Cadets de Shawinigan pourraient être reçus par l'armée canadienne

SHAWINIGAN-SUD. — La direction du corps des Cadets de Shawinigan vient de demander aux autorités militaires de séjourner dans les camps des forces armées en Europe et particulièrement en Allemagne, au cours du voyage de l'été prochain.

Le général Rockingham commandant de la région militaire du Québec, a chargé le major Pierre Loranger, commandant en charge de tous les corps de cadets de l'armée du Québec, de bien vouloir rencontrer la direction des Cadets de Shawinigan pour obtenir les renseignements d'usage afin de soumettre une demande officielle aux autorités militaires à Ottawa.

On sait que le corps des cadets de Shawinigan est affilié à l'armée canadienne, par l'entremise au 62e régiment d'artillerie anti-avion maintenant commandé par le major R. R. Grondin.

D'autres démarches sont en cours auprès des autorités de l'aviation canadienne qui dirigent quelques camps en France. Les autorités militaires françaises recevront des demandes identiques d'ici quelques jours.

Les autorités civiles sont reçues au club Richelieu de Grand'Mère

GRAND'MERE. — Le club Richelieu de Grand'Mère recevait les autorités civiles lors de son dîner hebdomadaire qui se tenait mardi soir au Laurentide Inn de cette municipalité.

Au cours de ce dîner, le club s'est enrichi de deux nouveaux membres, situant maintenant son effectif à 44 membres. Les 2 nouveaux membres sont des citoyens bien en vue de la région. Il s'agit de MM. Louis Lizotte, maire de St-Jean-des-Piles et Jean-Claude Veillette, nouvel ingénieur municipal de la ville de Grand'Mère.

M. Yvanhoe Crête, propriétaire de la Crèmerie Crête, était le conférencier-éclair de la semaine. Sa conférence portait sur les produits laitiers qui, au dire du conférencier, sont une source d'énergie indispensable. M. Crête affirma également que l'industrie laitière est l'une des plus importantes au Canada puisqu'elle emploi au-delà de 2,000,000 de personnes. Un des membres, qui ne semblait pas porter foi à cette affirmation, demanda ironiquement à M. Crête de nommer ces 2,000,000 de personnes qui travaillent dans l'industrie laitière.

Le maire Therrien

A l'issue du repas, le maire J.-Alfred Therrien fut invité à prendre la parole. Il remercia les membres du club pour la courtoisie invitation qui avait été faite aux représentants des autorités civiles d'assister à ce repas en soulignant que ces représentants avaient droit au respect aussi longtemps qu'ils en demeurent dignes.

Il ajouta que le club Richelieu poursuit un but merveilleux en tentant de soulager l'enfance malheureuse, parce qu'ils sont nombreux ces enfants dans notre ville.

Le maire a déclaré ensuite: "On dit souvent que la vie politique donne plus de peine que de joie, plus de critique que de louange, mais ce soir je suis heureux d'être parmi vous, parce que vous constituez le plus beau mouvement de la ville".

M. Therrien remercia le club pour la collaboration qu'il apporte aux autorités civiles et il assura les membres de son dévouement le plus entier dans l'avenir.

L'échevin Martial Millette fut chargé de remercier le maire Therrien.

M. Jacques Lafontaine, président de la commission scolaire de Grand'Mère, fut ensuite invité à dire quelques mots à son tour. M. Lafontaine parla du problème de finance de la commission scolaire, mais il a ajouté: "Ce serait du temps perdu que de s'apitoyer sur un état financier difficile et passager, mais dont la fin sera certainement heureuse. D'après la visite faite en haut lieu, on croit que les déficits de la commission scolaire seront comblés sous peu".

M. Lafontaine attribue ces difficultés dans les finances au fait que le département de l'Instruction publique en demande de trop aux commissions scolaires sans leur apporter une aide adéquate.

M. Lafontaine fut remercié par M. Roger Robert.

La semaine prochaine, le dîner-causerie hebdomadiare sera remplacé par un dîner mixte avec comme conférencier invité M. Jean Pellerin, de Radio-Canada, qui vient de terminer une tournée autour du monde et qui viendra parler de son voyage.

La causerie de M. Pellerin sera enregistrée et rediffusée sur les ondes du poste CKSM le dimanche suivant à 2 heures de l'après-midi.

Résultats des Ligues mineures de Grand'Mère

GRAND'MERE. — Plusieurs joutes ont été jouées dans les ligues mineures de Grand'Mère, soit dans les ligues Juvénile, Midget, Bantam et Pee Wee.

Dans la Ligue Juvénile, les Citadelles ont augmenté leur avance en première position en remportant une victoire de 4-1 sur les Lions. Les deux premières périodes se sont terminées par un pointage nul de 1-1, à la suite des buts de Venne, des Citadelles et de Lord, des Lions. Les Citadelles ont cependant enregistré trois buts dans la dernière période pour s'assurer la victoire, soit ceux de Caron, Massicotte et Park. Ducharme s'est mérité une punition de match, tandis que Lord a reçu une punition de mauvaise conduite.

Dans la ligue Midget, les Lions ont eu raison des As 9-3. Lemay a été la grande étoile des Lions avec quatre buts. Bourassa a également brillé avec trois buts, tandis que Marchand et Flageole ont été les autres compteurs des Lions. Pour les As, Cloutier s'est distingué avec deux buts et Ménard avec un.

Chez les Bantam, deux joutes ont été disputées. Dans la première, le Victoria a vaincu le Royal 4-1, à la suite des buts de Boivin, Bellerive, Gauthier et Béland. Ce dernier a de plus fourni deux assistances. Lacourse a compté l'unique but des perdants. Dans la seconde joute, les Alouettes et le Royal ont fait partie nulle 3-3. Gagnon a brillé pour les Alouettes avec deux buts et Garceau avec un. Pour le Royal, les buts ont été réussis par Branchaud, Plamondon et Drouin.

Dans la ligue Pee Wee, une seule joute a été disputée, joute que le Detroit a gagné 6-2 Vennes s'est distingué pour le Detroit avec trois buts, tandis que les autres buts ont été marqués par Hamelin, Gélinas et Godin. Pour les perdants, Lord a réussi les deux buts de son club.

Partie de cartes à Ste-Croix le 26

SHAWINIGAN. — La partie de cartes annuelle du Cercle d'économie domestique de la paroisse Ste-Croix aura lieu jeudi, le 26 janvier, au sous-bassement de l'église, à 8 h.

Cette partie de cartes sera sous la présidence de Mme Eddy Parent, présidente du cercle. Les profits serviront à l'achat de l'équipement nécessaire pour le travail artisanal.

Dans la ligue des Ecoles spécialisées de la Mauricie

TROIS-RIVIERES. — La ligue de hockey des Ecoles après un repos de plusieurs semaines, soit durant la période des Fêtes et d'un long congé aux étudiants, reprendra ses activités la semaine prochaine.

A la demande des joueurs de cette ligue, voici le calendrier des joutes qui sera à l'affiche au cours de la semaine du 23 janvier.

Section Juvénile

24 janvier : Métiers T.-R. vs Métiers Grand'Mère ;
25 janvier : Métiers Louiseville vs Métiers T.-R. ;
27 janvier : Métiers Grand'Mère vs Métiers du Cap.

Section Intermédiaire

25 janvier : Institut T.-R. vs Inst. Papeterie T.-R. ;
26 janvier : Institut T.-R. vs Institut Shawinigan.

QUEBEC. (PC) — M. C. R. Fontaine, directeur des services municipaux, arrive de Suisse où il est allé signer 20,000 obligations lancées en bourse suisse par la ville de Québec. Cette besogne lui a pris six jours.

Un "voyant" mystifie même les journalistes

TROIS-RIVIERES. (M.L.) — Même en mettant la main à la pâte, les journalistes de Trois-Rivières qui avaient accepté l'invitation de l'ami Louis Foteas, propriétaire d'un cabaret de la rue Des Forges, sont revenus mystifiés d'une entrevue avec Kuda Bux, un Pakistanais des plus mystérieux.

A vrai dire, c'est à n'y rien comprendre puisque l'artiste de cabaret se bouche les yeux — et les journalistes lui ont même aidé — avec une couche de pâte à pain sur laquelle il ajoute trois rangée d'ouate, une bande élastique et cinq bandes de coton à quatre plis.

La vue bien obstruée avec tout cela — un seul item servirait à rendre n'importe quel individu aveugle — Kuda Bux n'en devine pas moins ce qu'on écrit au tableau noir en n'importe quelle langue puisqu'il corrige les fautes et recopie ce qui a été écrit; de plus, il éteint des chandelles à l'aide d'une carabine de calibre 22, puis fait tomber uniquement des chandelles qui sont demeurées debout et il peut même aller jusqu'à jouer au cartes — et c'est lui qui gagne.

Vendredi soir, alors que la circulation sera des plus denses, Kuda Bux se baladera dans les rues de Trois-Rivières, les yeux complètement bandés et il empruntera avec une automobile les rues Des Forges, Notre-Dame, Royale et St-Maurice, pour ne nommer que celles-là.

Cette façon de voir de Kuda Bux est plutôt difficile à expliquer mais comme Thomas les journalistes trifluviens ont vu et ont cru.

Shawinigan et le projet des Pères Jésuites

Le Conseil central demande lui aussi qu'on attende l'enquête sur l'éducation

SHAWINIGAN — Le Conseil central des syndicats nationaux de Shawinigan a adopté lundi soir, lors d'une réunion mensuelle, une résolution pour s'objecter à l'octroi de toute charte universitaire avant la conclusion de la commission d'enquête sur l'éducation que doit former le gouvernement provincial.

Le Conseil central suit en cela l'attitude de la Confédération des Syndicats nationaux qui s'était prononcé contre l'établissement d'autres universités avant que ne soient connus les résultats de l'enquête sur l'éducation. La fédération des travailleurs du Québec (CTC) a également pris la même position.

Cette résolution du conseil central de Shawinigan, a surpris, plus que celle des organismes supérieurs du mouvement ouvrier. Avant le déluge de protestations contre le projet des Pères jésuites, la Mauricie paraissait en effet unanime ou presque pour réclamer une université, si l'on en juge par les résolutions déjà parvenues à la société St-Jean-Baptiste à cet effet.

Programme double de la Kokominan de Grand'Mère

GRAND'MERE. — La ligue Kokominan de Grand'Mère reprendra ses activités ce soir à l'aréna. Un programme double sera alors présenté. Ce circuit avait suspendu ses activités, la semaine dernière. Ce sera l'avant-dernier programme double de la saison.

Dans la première partie, les Ambassadeurs rencontreront les Capris. Ces derniers, qui sont à quatre points de la première position, ont encore une chance mathématique de terminer sur un pied d'égalité avec les Pasteurs, s'ils remportent la victoire dans les deux dernières joutes. La tâche ne sera pas facile, car les Ambassadeurs avec les Maurice Maurais, R. Vanasse, M. Gervais, J.-G. Pronovost et autres jouent très bien en ce moment. De leur côté, les Capris enverront dans la mêlée leurs meilleurs compteurs : Guy Gervais, Gilles Hould, M. Lemay et Richard Beaulieu.

Dans la deuxième partie, les Ko-ko visiteront les pasteurs. Ces derniers n'ont qu'à remporter une seule victoire pour s'assurer le championnat de la ligue Kokominan.

Assemblée annuelle du club de golf de Shawinigan, ce soir

SHAWINIGAN. — L'assemblée annuelle du club de golf Shawinigan aura lieu ce soir, à 8 h. au Club de Curling Shawinigan. Cette assemblée sera sous la présidence de M. Gabriel Buisson, président sortant de charge.

On profitera de cette assemblée pour élire un bureau de direction pour l'année 1961. De nombreux points importants seront discutés. Il y va donc de l'intérêt de tous les membres d'être présents à cette assemblée.

Programme double, samedi, dans la ligue Commerciale

TROIS-RIVIERES. — Un autre intéressant programme double sera présenté samedi soir au Colisée, dans la ligue Commerciale de hockey.

A 8 heures, le Garage Bédard de Ste-Marguerite jouera contre l'Auberge du Coin du Rang Ste-Marguerite puis vers 9 h. 15 le Centre-de-la-Paix affrontera le Castel des Prés de Ste-Catherine-de-Sienne.

Ce circuit présente du hockey dénué de rudesse et d'ailleurs les joueurs ne veulent pas attraper de punitions majeures qui signifient une suspension automatique d'une partie.

Le Wabasso a écrasé le Wayagamack par 5 à 1

TROIS-RIVIERES. — La combative équipe du Wabasso a causé une grande surprise, hier soir au colisée, en infligeant une défaite de 5-1 au Wayagamack, dans la première joute de la série finale trois de cinq pour le championnat de la Ligue industrielle de hockey.

La joute a été rapide et dénuée de rudesse. En effet, les arbitres Clément Bédard et Claude Fournier n'ont décerné que cinq punitions dont une de mauvaise conduite à Guy Plourde du Wabasso.

R. Baillargeon et R. Olivier ont brillé pour l'équipe de Claude Landry avec chacun deux buts pendant que Guy Plourde a enregistré l'autre.

André Hénaire a sauvé le Wayagamack d'un humiliant blanchissage en prenant en défaut le cerbère Larose du Wabasso au milieu de la dernière période sur une passe de Richard Tremblay.

Le gardien de buts Maurice Mongrain du Wayagamack n'a pas connu une soirée trop brillante, se faisant déjouer facilement sur au moins deux buts.

De l'autre côté, Larose a brillé en quelques occasions.

Prochaine joute

La série finale se continuera le 31 janvier seulement du fait que le colisée sera occupé mardi prochain par les Lions qui joueront une partie de la ligue intermédiaire des Cantons de l'Est.

Voici le sommaire de la joute :

Première période

Aucun but.
Punition : aucune.

Deuxième période

1—Wabasso : Baillargeon (Quickley, Landry) 2.40
2—Wabasso : Olivier (Baribeau) 19.40
Punition : Hénaire 4.30.

Troisième période

3—Wabasso : G. Plourde 10.00
4—Wayagamack : Hénaire (R. Tremblay) 13.05
5—Wabasso : Baillargeon (Quickley) 14.00
Punitions : Poulin 6.08; Quickley 10.45; Plourde (mineure et mauvaise conduite) 17.00.

CKTM — TV (13)

AUJOURD'HUI

1:15—Ciné-matinée
2:45—Pour vous, madame...
3:30—Bonjour madame...
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Le grand duc
5:30—Rin-Tin-Tin
6:00—Caméra 13...
7:15—CKTM-TV salue...
7:45—Caméra 13...
8:00—Clé de sol
8:30—Filles d'Eve
9:00—Rendez-vous avec Michelle
9:30—Téléthéâtre : "Yerma"
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—Météo
11:25—Le 13 vous informe
11:30—Scotland Yard
12:00—CBC TV News
12:10—Fin des émissions

DEMAIN

1:15—Ciné-matinée
2:45—Pour vous, madame
3:30—Bonjour madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Sir Lancelot
5:30—Au bout du monde
6:00—Caméra 13
7:45—Pour elle
8:00—Sur demande
8:30—Jeunes visages
9:00—Cinéma international
10:45—Abat de rigueur
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—Météo
11:25—Le 13 vous informe
11:30—CBC TV News
11:40—Ciné-soir
1:30—Fin des émissions



PROMOTION AU 62e REGIMENT — Trois membres du 62e régiment d'artillerie de Shawinigan ont été promus sergents, à l'issue de la première revue de l'année 1961, que présidait le lieutenant-colonel Robert Grondin, officier commandant de l'unité. De gauche à droite, ce sont MM. Grondin, A. Déry, G. Charest et R. Massicotte, les nouveaux promus.



M. RENE HAMEL



MME R. HAMEL

BAL DU REGIMENT. — L'hon. René Hamel, ministre provincial du Travail et des Affaires municipales et député du comté de St-Maurice, et Mme René Hamel seront les patrons d'honneur du bal annuel du 62e Régiment de Shawinigan. Le bal aura lieu le 4 février, au manège militaire, rue Royale. Il sera précédé d'un coquetel au mess des officiers. Il y aura également la présentation de débutantes. La musique sera sous la direction du capitaine Philippe Filion.

A Trois-Rivières

Une exposition permanente des produits de l'industrie

TROIS-RIVIERES. (D.M.) — La Chambre de commerce locale nourrit le projet d'une exposition industrielle permanente. Selon le projet des cases vitrées exposées dans le hall de l'hôtel de ville montreraient les produits manufacturés par les industries établies à Trois-Rivières.

Le comité de l'industrie à la Chambre de commerce a mis au point de projet et vient de s'adresser à l'administration pour voir aux possibilités d'installer ces cases à l'hôtel de ville. Le conseil s'est montré favorable au projet en principe, mais il est possible que des travaux de rénovation intérieure à entreprendre bientôt au premier étage de l'hôtel de ville y empêchent l'exposition de ces montres amovibles. Le tout a été soumis dernièrement à l'architecte Jean-Louis Caron, chargé déjà des plans de réaménagement de l'hôtel de ville. Il doit maintenant décider de la possibilité d'exposer ces blocs vitrés.

Chaque case aura six pieds de hauteur et une profondeur de dix-huit pouces. De chaque côté, on pourra y insérer des photographies en couleurs, translucides et éclairées par l'intérieur, pour mettre en relief les procédés particuliers à l'usine, les produits ou machines, selon que l'entreprise concernée le désirera. Chaque montre doit coûter environ $400. Le déboursé doit être fait par l'entreprise, mise en valeur par ce procédé de promotion. Aucune entreprise n'a encore été sollicitée à ce sujet, mais on a pressenti la Canada Iron Foundries, la Canadian Westinghouse, la Canadian International Paper, la Consolidated Paper, la Reynolds Aluminium, la St-Lawrence Corporation, la Shawinigan Water and Power et la Wabasso Cotton.

La production de ces entreprises est sans doute familière aux Trifluviens, mais beaucoup d'étrangers seraient intéressés d'avoir en un coup d'oeil un panorama de l'industrie locale et le comité croit que ce serait là une excellente promotion pour le nom de Trois-Rivières à l'étranger.

Les échevins chez George-G. Clair

TROIS-RIVIERES. — Des membres du conseil municipal se sont rendus visiter le garage George-G. Clair hier matin en vue de se rendre compte des possibilités de convertir cet immeuble en bâtisse municipale. L'administration sachant que cet immeuble allait être mis en vente, a songé qu'elle pourrait sant doute l'acquérir pour en faire un garage municipal ou encore un troisième poste de policiers et pompiers.

Les remarques des échevins à ce sujet tomberont à une prochaine séance du conseil.

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES : REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

MAURICIE SPORTS

MARTEL en tête

avec Kid Martel



Dans quelques mois vont débuter les activités concernant les sports d'été. En effet, dès février, les promoteurs de baseball, balle molle, tennis, tiendront des réunions afin de réorganiser divers événements qui ne manqueront pas d'intéresser tous les citoyens. Au football, nous ne craignons pas de voir nos Braves évoluer à nouveau dans la Conférence intermédiaire du fait qu'ils ont des joueurs de chez nous qui sont de taille. De plus, la demande de franchise d'un groupe de Québec devrait redonner à ce circuit l'aplomb qui lui manquait, une plus forte opposition des clubs en dehors de la Métropole.

Les Phillies, eux, font face à des problèmes beaucoup plus épineux. Il serait difficile et peut-être osé de prétendre que tout marche bien et que la finance est bonne. Mais après les faux pas de l'été dernier alors qu'on a préféré récupérer un peu d'argent, au détriment d'un losange quasi-parfait, la cause des Phillies est moins prospère. On se souvient qu'on a présenté des courses de tacots à l'intérieur du stade, sur la pelouse du losange de baseball et que par la suite, le terrain n'a jamais été en excellente condition. Il appert que cet état de chose aurait été l'une des causes de la débâcle de notre équipe dans les éliminatoires.

Une chose est certaine, il ne faut plus chercher à évoluer dans une ligue trop dispendieuse. Pourquoi ne pas tenter l'expérience avec des équipes du Coeur du Québec. Il serait assez facile de réorganiser la ligue Sénior de la Mauricie avec des clubs de La Tuque, Shawinigan, Cap-de-la-Madeleine, Trois-Rivières, en y ajoutant peut-être des clubs à Joliette, Louiseville, Sorel et Nicolet. Ce n'est, en tout cas qu'une simple suggestion pour parer à des dépenses trop onéreuses qui découragent tous ceux qui se dévouent pour la survivance du baseball dans la région. Rien ne sert de se leurrer, les gens ne sont plus intéressés comme avant à se déplacer pour assister à un spectacle qui manque de décorum et de vie.

La ligue Intermédiaire des Cantons de l'Est perd beaucoup de sa popularité depuis que les clubs se fichent pas mal des règlements et que les retards aux joutes se font régulièrement. Mais ici nous tenons à souligner l'effort des Castors de Sherbrooke qui sont les plus loins et pourtant sont les premiers à arriver au Colisée de Trois-Rivières. Le dénommé Delaney, un gros gaillard des Castors, qui doit avoir appris son hockey dans les camps de bûcherons, ne devrait pas être toléré dans ce circuit où les vétérans forment une imposante association. Il causera sans aucun doute des blessures sérieuses aux adversaires et même si les dirigeants de clubs goûtent beaucoup ce genre de rudesse, afin d'attirer davantage les spectateurs aux joutes, cela pourrait bien leur tomber sur la tête l'un de ces jours.

Près d'une centaine de coursiers de tout âge ont commencé depuis quelques semaines leur entrainement du printemps à la piste locale. Les chasse-neige de la voirie municipale entretiennent parfaitement la piste et ainsi les conducteurs font diligence pour redonner à leurs chevaux leur forme. On sait que la saison de courses sous harnais s'ouvrira en avril prochain au parc Richelieu de Montréal et vers le 7 mai à la piste du parc de l'Exposition de Trois-Rivières. D'ailleurs, M. Charles-H. Coté qui doit séjourner quelques semaines dans le Sud des Etats-Unis, commencera son travail de réorganisation dès son retour, au début de mars.

Le tremplin de la Mauricie sera inauguré par un grand tournoi

MONT-CARMEL. — C'est dimanche que la Mauricie fera sa rentrée sur la scène des compétitions de sauts en skis. Presque ignorée depuis plusieurs années à cause de l'absence d'un tremplin adéquat, cette région devait se reposer sur la renommée de ses champions qui continuaient à porter son nom sur les pentes du monde entier. Mais l'impossibilité pour ces derniers de s'entraîner dans leur patelin menaçait de faire pâlir leur auréole.

La construction récente d'une rampe de lancement, sur les pentes de Mont-Carmel, a engendré un regain d'espoir, et depuis quelques semaines des athlètes dont on commençait à oublier les noms ont gravi à nouveau l'échelle de la renommée.

Fiers comme jamais, les Charland, Laferté, Thibeault et plusieurs autres feront les honneurs du propriétaire à quelque 35 sauteurs étrangers, dimanche après-midi. Heureux de faire voir qu'on peut réaliser des oeuvres, en Mauricie, ils n'en donneront tout de même pas moins leur mesure pour sauvegarder leur auréole.

On s'attend à la présence de sauteurs de Montréal, de Québec, des Laurentides, du Saguenay et de la Mauricie. Les premiers sauts auront lieu à 2 heures et la compétition est prévue pour durer deux heures.

On ne saurait encore préciser davantage le programme de la journée et on ignore si les cinq juges de la compétition permettront des sauts d'essai. Mais on sait que plusieurs centaines de personnes se rendront assister au spectacle. Même le curé de Mont-Carmel verra probablement des athlètes s'élancer sur des spatules, puisqu'il aura procédé, quelques minutes auparavant, à une cérémonie de bénédiction.

Pour la levée de rideau, on a commandé un tournoi provincial, dit d'inauguration, pour l'obtention du trophée du comité du tremplin, affilié au club de ski de Mont-Carmel.

Nous serons en mesure, demain, de préciser le programme et même de fournir des noms célèbres de sauteurs internationaux qui prendront part au concours.

St-Georges reçoit St-Tite, ce soir

ST-TITE. — Les éliminatoires de la ligue de hockey Intermédiaire, présidée par Camille Trottier, se continueront ce soir à Saint-Georges-de-Champlain.

En effet le club de l'endroit recevra la visite du St-Tite dans la deuxième joute de la série semi-finale de trois sur cinq. St-Tite a gagné la joute d'ouverture au compte de 3-2 sur sa patinoire.

Que feront les J.-Claude Bordeleau, Jacques L'Heureux, Guy Mercure contre la surprenante équipe de St-Georges?

Festival sportif des Loisirs de St-Stanislas, du 20 au 22 janvier

ST-STANISLAS. — L'Association des Loisirs de St-Stanislas tiendra son festival sportif annuel, du 20 au 22 janvier, soit en fin de semaine.

Des activités inédites seront au programme, au cours de ces trois jours, afin de satisfaire tous ceux qui se rendront dans la municipalité suivre de près ces agapes.

Voici en résumé, le programme de ce gala sportif :

Vendredi

8 heures du soir : Sleigh Ride avec départ du terrain des Loisirs — patinage de fantaisie.

Samedi

1 hr 30 : Jeux et courses.
7 heures : Hockey (Collège de St-Adelphe contre le Collège de St-Stanislas).
8 heures : Ballon-balai (Equipes de filles de Ste-Geneviève-de-Batiscan contre celles de St-Stanislas).
8 h. 30 : Ballon-balai (Les Tigres de Ste-Geneviève-de-Batiscan contre le Laurentide de St-Stanislas).
Une soirée récréative terminera cette journée.

Dimanche

2 heures : Hockey (Joute de la ligue Inter-Comtés, section Sud entre les équipes de Ste-Anne-de-la-Pérade et St-Stanislas).
3 heures : Hockey (Hommes âgés contre les bambins du Collège).
7 heures : Hockey (Filles de St-Stanislas contre les bambins du Collège).
8 heures : Ballon-balai (Lac-à-la-Tortue contre St-Stanislas).
9 h. 30 : Mascarade, nombreux prix. Invitation à tous les concurrents de la paroisse et de l'extérieur. On peut communiquer à ce sujet avec M. Gilbert, Dupont à Tél : 24.
10 heures : Danses folkloriques sur la glace puis feux de camp.

Ne pas oublier qu'en cas de mauvais temps, les activités seront reprises le dimanche suivant, soit les 27, 28 et 29 janvier.

Jean-Guy Gagnon s'avère un excellent compteur

GRAND'MERE. — Jean-Guy Gagnon, qui évolue dans la ligue bantam de l'OTJ de Grand'Mère, s'avère présentement la surprise de l'année à cet endroit. Les autres meilleurs compteurs sont Robert Bourassa chez les midgets, Robert Lord et Gaétan Massicotte chez les juvéniles.

MEILLEURS COMPTEURS DE CHAQUE LIGUE

Ligue Juvénile

	B	A	Pts
R. Lord (Lions)	10	8	18
G. Massicotte (Citadelles)	10	8	18
J. Houde (Reds)	6	6	12
Y. Milot (Reds)	6	5	12
P. Jourdain (Citadelles)	5	6	11
A. Carrier (Citadelles)	6	3	9

Ligue Midget

	B	A	Pts
R. Bourassa (Lions)	10	14	24
M. Lemay (Lions)	16	7	23
D. Lafontaine (Lions)	8	9	17
J. Héroux (Lions)	5	4	9
M. Bourque (Laflèche)	7	1	8
J. Robichaud (Laflèche)	4	4	8

Ligue Bantam

	B	A	Pts
J.-G. Gagnon (Alouettes)	29	6	35
A. Béland (Victoria)	12	10	22
P. Plamondon (Royal)	17	4	21
J. Lacourse (Royal)	10	3	13
A. Roberge (Alouettes)	8	3	11
A. Fafard (Royal)	4	5	9
J. Roberge (Alouettes)	7	2	9

Tribune libre

TROIS-RIVIERES — Le secrétaire du Syndicat des employés municipaux de Trois-Rivières, M. Yvon Lafrance, nous remet une déclaration écrite en marge du conflit opposant l'administration et les employés des services extérieurs qui, comme on le sait, s'adresseront à l'arbitrage pour l'adoption de leur nouvelle convention collective.

On trouvera ci-après le texte de cette lettre :

"Au cours des dernières semaines, en deux occasions différentes, le maire a fait des déclarations plutôt tapageuses en ce qui a trait aux négociations collectives entre la ville et le syndicat.

"Le syndicat n'entend pas à ce stade-ci des procédures entrer en polémique avec l'autorité municipale et son premier magistrat.

"Le syndicat a soumis un projet aux mandataires du Conseil municipal le 15 novembre 1960. Ce projet était accompagné d'un mémoire qu'il a voulu le plus sérieux possible.

"Des pourparlers ont eu lieu, les parties s'étant rencontrées à cinq reprises. Ces pourparlers n'ont pas permis d'en arriver à une entente. Le syndicat, comme c'était son droit strict, a décidé de soumettre le différend à l'arbitrage. Il n'y a pas à se chagriner ni à se scandaliser de cette décision. Des vingtaines de tribunaux d'arbitrage étudient à l'année longue de tels différends.

"Il nous semble que la meilleure attitude à prendre dans les circonstances, c'est de se tenir tranquille, d'attendre la décision du tribunal qui disposera de la question en tenant compte de la preuve qui sera faite de part et d'autre. Les interventions inopportunes dans la presse et à la radio ne peuvent qu'induire les contribuables en erreur et rendre plus difficile la tâche du tribunal d'arbitrage dont la décision est finale, parce que les employés n'ont pas droit à la grève.

"Notre syndicat a choisi librement ses représentants d'une façon absolument démocratique. Il compte bien que ceux-ci feront entièrement leur devoir devant le tribunal, qu'ils s'efforceront de faire valoir avec rigueur et intelligence les droits et les intérêts de ses membres. Après avoir accompli sa tâche, il acceptera la décision du tribunal. C'est dans cet esprit qu'il comprend pour sa part la négociation collective.

"Le syndicat, pour sa part, n'entend pas poursuivre une polémique inutile à présent qu'il a décidé de référer le problème de la convention collective au tribunal d'arbitrage. La raison en est simple : c'est qu'il veut se garder de faire quoi que ce soit qui puisse donner l'impression de chercher à influencer le tribunal d'arbitrage dont il acceptera la décision."

Le Syndicat national catholique des employés municipaux de Trois-Rivières,
par Yvon Lafrance,
secrétaire.

Pour la troisième fois

Visite des As de Québec aux Cataractes, ce soir

SHAWINIGAN. (J. M. H.) — Pour la troisième fois, cette saison, les détenteurs de la première position de la Ligue Provinciale Junior, les As de Québec rendront visite aux Cataractes à l'aréna local.

Lors des deux premières visites des As, cette saison, ses joueurs ont remporté des victoires de 5-4 et de 8-3. Les Cataractes se doivent donc de venger ces deux défaites locales et leur honneur en présentant à leurs nombreux partisans, un magnifique triomphe. L'équipe locale, qui a entrepris, une série de victoires, compte bien la continuer, ce soir. Les Cataractes ont très bien joué depuis jeudi dernier, alors qu'ils ont disputé trois joutes en quatre jours. Ils ont affiché une excellente tenue, malgré la fatigue, ayant remporté deux victoires en trois joutes, dont une défaite de 8-4 aux mains des Citadelles, de Québec, en cette ville.

La léthargie, qui paralysait les Cataractes depuis un certain temps, semble être enrayée. Les protégés de Jacques St-Onge jouent avec plus d'ensemble, plus d'enthousiasme et d'intérêt. Si le même entrain et le même esprit d'équipe continuent, les Cats pourraient préparer à leurs partisans une excellente fin de saison.

Les Cataractes ont bénéficié de quelques jours de repos, qui leur seront profitables pour la joute de ce soir. L'instructeur Jacques St-Onge a confiance que ses protégés prennent la mesure d'un adversaire qui les a bafoués depuis le début de la saison. Si les Cats n'ont pas été chanceux contre les As sur leur propre patinoire, ils ne l'ont guère plus été à Québec.

Les As dirigés par Conrad Parent, viennent à Shawinigan avec une puissante équipe, même s'ils ont subi deux défaites consécutives aux mains des Citadelles. Les jeunes protégés de Conrad Parent sont rapides et excellents dans leur jeu de passes. Les Régis, Ruelland, Sarrazin, Noël, Labrecque forment une offensive efficace et difficile à arrêter. Le cerbère André Grenier est bien protégé par les Gagnon, une des meilleures défenses de la ligue, Grenier, Cadorette et Robidoux.

Avec un tel adversaire, les Cataractes se doivent d'être agressifs et de pratiquer une dure mise en échec pour ralentir les avants adversaires. Il est probable que Claude Denoncourt sera dans les filets des Cataractes, ce soir. La défensive du club sera la même, les Jean-Claude Pronovost, Claude Pagé, Gilles Poisson, Normand Carrier et Lampron comme substituts. A l'attaque, il n'y aura pas de changement. L'alignement sera le même que dimanche dernier. Sur le premier trio, on reverra André Boucher, André Chamberland et André Bourassa, tandis que le deuxième sera formé de Scalzo, Claude Joncas et Marcel Mongrain. Ces deux derniers jouent de l'excellent hockey présentement, spécialement Claude Joncas qui connaît une très bonne saison. Le dernier trio sera composé de Pierre Lord, Gilles Lamy et Cloutier. Gélinas et Argouin agiront comme substituts. Mentionnons que Pierre Lord s'avère le meilleur joueur à la défensive des Cataractes. Son premier but de la saison enregistré lors de la joute contre les Reds, jeudi dernier, l'a encouragé fortement.

Une forte assistance est prévue pour ce soir car la venue des As pose un certain intérêt pour les partisans des Cataractes. Une victoire des nôtres ce soir aurait pour effet d'augmenter leur prestige et réjouirait les amateurs de hockey locaux.



CLAUDE JONCAS
ailier gauche des Cats

Le conseil municipal se réunira une dernière fois avant les élections municipales, lundi, le 23, à 8 heures p.m. Peut-on souhaiter une réélection complète le 6 février, c'est là le secret des 1,143 contribuables qui auront accès aux urnes.

Vendredi, le 20 courant, les lecteurs de LA PRESSE trouveront tous les détails du carnaval d'hiver à Louiseville, lequel se tiendra du 22 au 28 janvier. Tous se doivent de se réserver une copie du numéro de vendredi. Cette page complète est une gracieuseté de LA PRESSE, Louiseville, sans aucun commanditaire.

Les propriétaires sont passés de 3,659 à 5,633

1761 maisons nouvelles construites à Trois-Rivières depuis dix ans

TROIS-RIVIERES. (D.M.) — Au cours des dix dernières années, 1761 nouvelles maisons ont été construites à Trois-Rivières. Par contre, 133 maisons ont dû être démolies durant la même période de temps, ce qui laisse globalement 1,628 maisons de plus qu'en 1951. Au total, on trouve dans les limites de la ville 6,297 maisons. Mais le nombre des logements y est de 12,599. La dernière décennie a vu s'aménager 2,624 nouveaux logements.

Ces chiffres sont tirés d'un intéressant rapport annuel déposé au conseil municipal et préparé sous la direction de M. J.-Arthur Dubé, secrétaire-archiviste-évaluateur de la ville.

M. Dubé fixe à 57,132 la population de Trois-Rivières. C'est une augmentation de 3,895 sur le nombre des Trifluviens en 1951. Le nombre des propriétaires est de 5,633. Il est intéressant de constater que depuis 1951, 1,574 chefs de famille sont devenus propriétaires, soit une augmentation de plus de 25 p. 100 en dix ans.

Extension de la Paix

Deux secteurs sont actuellement livrés à la construction active. Le rapport donne des renseignements sur ces deux secteurs, l'extension de Notre-Dame-de-la-Paix et St-Jean-Baptiste-de-la-Salle.

En 1960, dix-neuf propriétés de deux logements et six propriétés de un logement ont été construites dans le secteur en extension de Notre-Dame-de-la-Paix. Le nombre des terrains disponibles immédiatement dans ce secteur est de 54, à savoir 16 lots rue Maurice-Poulain, 18 lots rue Jacques-de-Labadie, 10 lots rue de la Bruère et 10 lots boulevard Chanoine-Moreau.

St-Jean-Baptiste-de-la-Salle

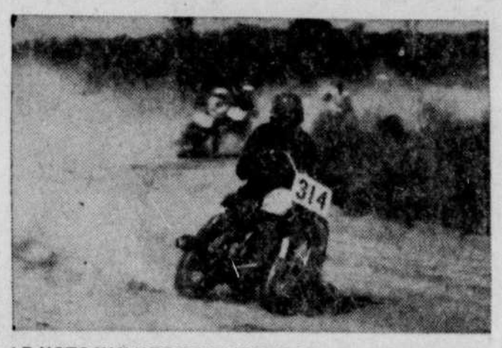
Dans le quartier à contrôle architectural de St-Jean-Baptiste-de-la-Salle, il reste 104 lots disponibles à la construction immédiate. Mais le plan en entier prévoit la construction sur 493 lots encore. En 1959, 56 propriétés à un logement ont été construites dans ce secteur tandis qu'en 1960, 62 permis de construction à un logement y ont été émis, dont 35 en novembre et décembre seulement grâce à l'assouplissement de la loi nationale sur l'habitation.

Comme on le sait, la valeur déclarée des permis de construction a atteint un sommet en 1960 en se chiffrant à $10,209,800. Ces montants sont en constante augmentation depuis 1958.

Les mutations immobilières se sont chiffrées à 703 en 1960.

En 1960, les inspecteurs ont surveillé avec plus d'attention les nouvelles places d'affaires, ce qui a permis d'émettre 95 certificats pour une valeur de $51,080 rapportant à la ville $3,064 en intérêts à 6 p. 100. On trouve 1,710 places d'affaires au rôle d'évaluation.

A Québec dimanche



LE MOTOCYCLISTE TRIFLUVIEN bien connu Robert Duchesneau se rendra dans la vieille capitale en fin de semaine afin de participer à des courses de motos sur glace. A cette occasion, il représentera le "Trois-Rivières Motorcycle Club".

Calendrier des joutes de la ligue inter-paroissiale du Cap

TROIS-RIVIERES — M. Laurent Monfette, secrétaire-publiciste de la ligue de hockey Inter-paroissiale du Cap-de-la-Madeleine, nous a fait parvenir le calendrier des joutes à disputer d'ici la fin de la saison.

JANVIER

22—Ste-Famille vs St-Eugène
Ste-Madeleine vs St-Odilon
25—St-Eugène vs Ste-Famille
St-Odilon vs Ste-Madeleine
29—Ste-Madeleine vs Ste-Famille
St-Odilon vs St-Eugène

FEVRIER

1—Ste-Famille vs St-Odilon
St-Eugène vs Ste-Madeleine
5—Ste-Famille vs St-Eugène
Ste-Madeleine vs St-Odilon
12—Ste-Famille vs Ste-Madeleine
St-Eugène vs St-Odilon
15—St-Eugène vs Ste-Famille
St-Odilon vs Ste-Madeleine

Les joutes du dimanche après-midi ont lieu à 2 heures. Sur semaine, les parties sont disputées à 8 heures à Ste-Madeleine, St-Eugène et St-Odilon et à 7 h. 30 à Ste-Famille.

Les éliminatoires débuteront le 19 février alors que les dirigeants du circuit décideront du nombre d'équipes qui prendront part aux semi-finales.

ENTRE LES DEUX ARCHES

En marge des élections de février, les avis publics ont été affichés en vue de la mise en nomination qui aura lieu, mercredi le 25, tandis que l'élection est prévue pour le 6 février. Actuellement, une seule candidature est officielle, celle de M. Philias Beaudoin, lequel a déposé son bulletin et remis son dépôt. D'autre part, huit bulletins sont présentement en circulation, et on s'attend à de nombreuses candidatures.

C'est dimanche prochain, le 22, à 7 heures p.m. que l'abbé Josaphat Baril, notre curé, sera élevé au canonicat par Son Excellence Mgr G.-E. Pelletier, en la cathédrale des Trois-Rivières. Tous les paroissiens sont cordialement invités à cette cérémonie. Le nouveau chanoine est également vicaire forain.

En fin de semaine, les Loups de la Rivière, se rendront participer au grand "folkmoot" régional aux Trois-Rivières. Ce congrès des folkloristes marquera le 15ième anniversaire de fondation de "l'Ordre de Bon Temps", affilié à la Fédération folklorique du Québec.

Les scouts poursuivent actuellement leur grande campagne de recrutement. Tous les intéressés sont priés de communiquer avec M. Jean-Jacques Plante, au numéro de téléphone CAP 8-4487.

Le club des As tiendra une deuxième rencontre, mercredi prochain, le 25, au local de la JOCF. Le thème de cette rencontre sera : "Je suis libre". Pour tous renseignements, communiquer avec Mlle Christiane Lesage, responsable, à CAP. 8-4128.

Besoins urgents : C'est avec grande reconnaissance que nous recevrions les articles ci-après, pour le profit de gens moins fortunés.

Lit double avec matelas — meubles pour chambre et cuisine — vaisselle et ustensiles de table — chaudrons et ustensiles de cuisine — machine à coudre — lessiveuse — réfrigérateur — chaussures et couvre-chaussures, pour homme et garçonnet — sous-vêtements d'hiver, pour homme et garçonnet.

Pour renseignements, veuillez communiquer avec la religieuse intéressée : Soeur Louis-Octave, responsable, Service d'assistance "Emmélie-Gamelin", Hospice de la Providence, Louiseville.

Aux sessions de la paix, hier matin, devant le juge Maurice Langlois des Trois-Rivières, 3 des 4 causes entendues ont été remises au 1er février. La 4e : procureur général et Guy Girard, Cap-de-la-Madeleine, accusé d'avoir conduit son véhicule à une vitesse excessive sur la route no 2 dans la paroisse St-Antoine de la Rivière-du-Loup, s'est avoué coupable et a reçu une sentence de $20 plus les frais, ou 8 jours, avec obligation de remettre son permis au greffier pour notation de l'infraction.

Joute au profit de l'OTJ

Roger Léger accompagnera le "Rocket" à Grand'Mère

GRAND'MERE. — Le Jeune commerce de Grand'Mère, par l'entremise du président du comité de la ligue Kokominam, Marcel Lemay, annonce que Maurice "Rocket" Richard ainsi que Roger Léger, ancien instructeur des Cataractes de Shawinigan, seront à Grand'Mère le 12 février pour une joute d'exhibition qui mettra aux prises les joueurs étoiles de la ligue Dépression de Montréal et les joueurs étoiles de la ligue du Jeune commerce de Grand'Mère.

Maurice Richard agira comme arbitre tandis que Roger Léger s'alignera avec l'équipe de Grand'Mère à la ligne bleue. Les profits de cette joute étant versés à l'O.T.J., on s'attend à une foule record à l'aréna de Grand'Mère pour la circonstance. Parmi les joueurs de la ligue Dépression, on remarquera des noms bien connus tels que les Bisaillon, Jacques Préfontaine, Jacques Day, Lalonde, Pete Morin et autres.

Dans l'équipe du Jeune commerce, on verra évoluer les frères Gervais, Gilles Hould, Raymond Boucher, Gilles Matteau, Bourassa, Hayes, Héroux, Gagné, Mailloux et autres. La joute débutera à 2 heures de l'après-midi et, comme il est certain qu'il y aura foule, il serait prudent de se procurer son billet d'avance aux différents dépôts qui seront mentionnés d'ici quelques jours.

Comme les profits de cette joute iront, comme mentionné plus haut, à l'O.T.J., il serait bon de savoir que cette magnifique organisation s'occupe chaque année de promouvoir le sport chez les jeunes ; de plus, avec l'aide des moniteurs, les jeunes peuvent bénéficier durant l'été des différents jeux, excursions, friandises de toutes sortes et cela, sous la surveillance de personnes responsables.

De plus, dernièrement, on apprenait que si les finances le permettaient, il y aurait à Grand'Mère l'hiver prochain une magnifique glissoire qui servirait aux jeunes comme aux adultes. Tout cela pourra être rendu possible grâce à l'initiative de l'O.T.J.

Se rendant compte de cet état de choses, le Jeune commerce de Grand'Mère démontre une fois de plus un bel esprit de civisme et de dévouement en organisant cette joute d'exhibition. Il appartient maintenant à la population de comprendre ce but en les encourageant dans leur désir d'aider une cause aussi noble que celle de l'O.T.J.

Après tout, en plus de voir la joute, un dollar versé à cette fin permettra aux enfants de Grand'Mère de bénéficier davantage des opportunités que peut offrir une organisation telle que l'Oeuvre des terrains de jeux. Voilà aussi l'occasion unique fournie à la gent sportive de voir une bonne joute de hockey qui en plus de fournir un très bon calibre de jeu sera sous la surveillance de l'idole de tous les fervents du hockey, Maurice "Rocket" Richard.

Elimination régionale à La Tuque pour le bonspiel mixte provincial

LA TUQUE, (Gor) — Vendredi et samedi de cette semaine se déroulera à La Tuque une élimination régionale pour trouver une équipe qui représentera la vallée du St-Maurice, lors du bonspiel mixte pour le championnat provincial, et cédulé pour Québec du 28 février au 4 mars.

Six équipes de la région prendront part à cette élimination et tenteront de se mériter l'honneur de représenter la Mauricie lors du tournoi provincial. Les curlers des clubs suivants seront en lice : Trois-Rivières, Laviolette, Cap, Grand'Mère, Rapide-Blanc et La Tuque. Les parties sont cédulées comme suit :

Vendredi, 20 janvier

6 h. 30 — Rapide-Blanc vs La Tuque, Cap vs Trois-Rivières, Grand'Mère vs Laviolette.
9 heures — Cap vs La Tuque, Rapide-Blanc vs Grand'Mère, Trois-Rivières vs Laviolette.

Samedi, 21 janvier

11 heures — Trois-Rivières vs La Tuque, Rapide-Blanc vs Laviolette, Cap vs Grand'Mère.
3 heures — Grand'Mère vs La Tuque, Rapide-Blanc vs Trois-Rivières, Cap vs Laviolette.
7 heures — Laviolette vs La Tuque, Rapide-Blanc vs Cap, Trois-Rivières vs Grand'Mère.

Toutes les parties seront de huit bouts et seront sous la surveillance du Dr Maurice Campbell, représentant de la R.C.C.A.

Les clubs Louiseville, Shawinigan, Shawinigan-Est, Sorel et Wabasso ne seront pas représentés. Plusieurs se demandent pourquoi. Ces clubs ne manquent pourtant pas de bons curlers.

Le maire J.-O. Dallaire, lancera la première pierre. Il sera accompagné de MM. J. F. Keenan, président de La Tuque Curling and Golf Club; Lucien Filion, président de la section curling; Robert Braithwaite, président du comité des rencontres; le Dr Maurice Campbell, arbitre; P.-A. Gilbert, commanditaire de ce tournoi; J.-C. Houle, organisateur et quelques officiers de la brasserie qui commandite l'événement.

Après la remise des prix et trophées, samedi soir, il y aura soirée récréative avec orchestre pour tous les membres et les visiteurs. L'entrée sera libre. On sait qu'en plus du magnifique trophée O'Keefe, l'équipe gagnante de cette élimination, recevra la somme de $300, pour l'aider à défrayer ses dépenses lors du tournoi provincial de fin de février, à Québec.

Dans la ligue de quilles féminine

TROIS-RIVIERES. — Dans la ligue de petites quilles féminine du Cap-de-la-Madeleine, des rencontres ont eu lieu mardi soir dernier, à la salle Montambo.

Dans la section "A", Mme Thérèse Brousseau a roulé un simple de 196 et Mme Yolande Pelletier un triple de 482.

Dans la section "B", Mlle Huguette Champagne a réussi un simple de 187 et un triple de 485.

Voici le classement des équipes :

SECTION "A"

Toupin Cont.	33,258
Salon Jeannot	33,005
Harnois Peint	32,696
Milette Huile	32,337
Vaugeois Auto	30,960
Thibeault Peint	30,602
Cord. Laviolette	27,468
CDN Molson	26,762

Le hockey pee wee à Saint-Philippe

TROIS-RIVIERES.—Dans des joutes de la ligue de hockey pee wee de la paroisse St-Philippe, samedi dernier au parc Guilmour, les clubs Royal et Laurier ont annulé 4-4 et le Guilmour a blanchi Lavérendrye 6-0.

Pierre Robichaud, Louis Julien et Denis Jacques, avec deux buts, ont compté pour le Royal.

Jean Lord a dirigé l'offensive du Laurier avec trois buts pour obtenir le tour du chapeau. Michel Thibeault a été l'autre compteur.

Prochaines joutes

Deux autres joutes auront lieu au Guilmour samedi prochain. Lavérendrye jouera contre le Royal, puis Laurier affrontera Guilmour.



La suscription des lettres et des colis doit indiquer :

- Le nom et le prénom du destinataire.
- L'adresse exacte ; numéro civique, nom de la rue et numéro d'appartement, ou bien le numéro de la route rurale ou de la case postale.
- La cité, la ville ou le village, et s'il y a lieu le numéro de la zone postale.
- Dans le coin gauche supérieur de l'enveloppe, le nom et l'adresse de l'envoyeur.

Adresser le courrier correctement, en accélère sa livraison.

PO-60-10F

POSTES CANADIENNES

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

Même si c'est défendu

"Qui n'a pas acheté un jour de ces billets de 'pools'"?

SHERBROOKE. — Qui n'a pas acheté un jour ou l'autre dans sa vie des billets de "pools"? Même des fonctionnaires du Palais de justice de Sherbrooke en vendent et la police en achète.

C'est ce que Me Paul-Emile Brazeau, c.r., a déclaré hier, en Cour des Sessions de la paix, à Sherbrooke, à la comparution de son client Jean-Guy Saucier, âgé de 20 ans et demeurant à Coaticook.

Saucier, qui a comparu devant le juge W. Redmond Hayes, a reconnu sa culpabilité à l'accusation d'avoir vendu depuis un an de ces billets dont les gagnants étaient déterminés par les résultats des joutes de hockey et de baseball.

Me Brazeau a appuyé sur le fait que cette accusation constituait une question technique, parce que tout le monde achète de ces billets. Il a réclamé une sentence suspendue pour son client.

Le procureur de la Couronne, Me Benoit Turmel, a expliqué à la Cour que lors du dernier tirage d'un montant de $180, le gagnant avait été Saucier lui-même et il était ensuite allé faire un voyage en Floride.

Me Turmel a souligné que l'accusé de Coaticook avait déjà été condamné à trois mois de prison pour vol par effraction.

La Couronne a ensuite insinué que le procédé de Saucier était pratiquement du vol et il a demandé à la Cour de condamner l'accusé à la prison, mais Me Brazeau a répliqué que son client n'était pas accusé de vol.

Le procureur de la Défense a ajouté: "On portera des plaintes contre ceux qui ont vendu de tels billets à la police".

Saucier a été finalement condamné à $100 d'amende et aux frais.

Le jeune inculpé a déclaré au juge qu'il était difficile de se trouver du travail avec un dossier judiciaire, mais le magistrat lui a mentionné que des personnes étaient prêtes à l'aider et qu'il pouvait se réhabiliter.

Il avait le choix

Aimé Baily, âgé de 18 ans et demeurant à Magog, a décidé hier de devenir un citoyen honnête et ce choix marquera un tournant décisif dans sa vie.

Le juge Hayes avait sommé le jeune homme de choisir entre une vie honnête ou une vie de bandit.

Baily, qui s'était reconnu coupable d'un vol d'automobile, s'en est tiré avec une sentence suspendue, après avoir passé plusieurs jours en prison.

Le président du tribunal a déclaré au prévenu que ses comparutions en cour du Bien-Etre social étaient beaucoup moins graves que celle d'hier, en Cour des Sessions de la Paix.

"Si vous ne persistez pas dans la bonne voie, la Cour ne persistera pas dans sa clémence", a ajouté le juge Hayes à l'intention de Baily.

Même si plusieurs personnes ne croient plus que l'inculpé puisse se réhabiliter, le magistrat a souligné avoir encore confiance en lui.

Parlant devant les membres de la famille de Baily, le président du tribunal a demandé au prévenu de ne pas faire honte à celle-ci s'il avait encore un peu de cœur et de sauver le nom et la réputation des siens.

Baily a eu une chance de s'instruire au Mont-St-Antoine, mais il n'en a pas profité et selon le juge, s'il est orphelin de père, ce n'est pas une raison pour se conduire mal.

Parlant aux membres de la famille de l'accusé, le juge Hayes a mentionné que c'était leur devoir d'aider Aimé Baily en lui trouvant un emploi.

"C'est assez difficile de se trouver du travail sans avoir un dossier judiciaire," a conclu le juge.



ENFIN! — Des ouvriers sont à parachever l'érection de la structure d'acier de l'édifice à bureaux de la Commission des écoles catholiques de Sherbrooke, rue Bowen. On avait cru à un moment donné être dans l'obligation de fermer ce chantier, à la suite du retard de la compagnie en question à entreprendre ces travaux. Les employés de la Commission scolaire travailleront désormais dans un décor serein, ce qui fera contraste avec l'intersection King-Wellington.

A l'Université de Sherbrooke

Le "Campus" proteste contre le renvoi de son directeur

SHERBROOKE. — A la une, encadrée de noir, le "Campus estrien" annonce le départ de son directeur, expulsé de l'Université de Sherbrooke en raison d'un troisième échec subi à un examen au cours de la présente année académique.

Le journal des étudiants ne voit cependant là qu'un prétexte à une décision survenue dans un contexte fort ambigu, si l'on prend en considération les activités journalistiques du directeur expulsé sur ce qui concerne particulièrement la faculté de droit, et le site futur de cette faculté.

Dans le milieu universitaire, d'après le "Campus', le renvoi de Maurice Giroux, étudiant en troisième année de droit, remet en question trois importants problèmes: la mentalité de certaines autorités vis-à-vis les étudiants qui s'occupent d'organisations extra-scolaires, la liberté de presse et le rôle du conseil étudiant dans les matières qui sont de sa juridiction exclusive.

L'article conclut sur une note pessimiste, dans un appel à l'Association générale des étudiants (AGEUS), dont il ne veut néanmoins pas entraver la liberté. "Pour la première fois, y lit-on, l'AGEUS aura à se prononcer sur une question qui est à la base même de son existence. Les membres de l'exécutif, les présidents de facultés et les directeurs de comités doivent comprendre que le même sort peut leur arriver, que ce soit dans un mois, dans un an ou dans deux ans". On pouvait lire un peu plus haut l'affirmation que "refuser un droit raisonnable à l'échec à un étudiant en charge d'une fonction, c'est nier l'existence même du droit d'association et d'organisation".

Rares commentaires

Interrogé sur ses projets d'avenir, Maurice Giroux a parlé d'une carrière dans le journalisme et d'études en ce sens à l'étranger, l'an prochain.

Le directeur expulsé est d'ailleurs la seule personne dont le "Campus" ait pu recueillir les commentaires sur cette affaire. Interrogé sur la décision unanime prise le 5 janvier par le conseil de la faculté de Droit, le doyen, Me Albert Leblanc, C.R., a répondu qu'il valait mieux s'adresser à l'intéressé lui-même et que, de toute façon, il n'avait pas l'habitude de répondre à de telles questions posées par les journalistes.

Le journal étudiant en est donc quitte pour un exposé de faits avant d'entrer dans l'analyse de contexte.

Maurice Giroux a donc été averti, le 22 novembre dernier, par le conseil de la faculté, qu'il ne pourrait se présenter à l'examen de licence, à la fin de l'année, s'il échouait un troisième examen.

Le "Campus" s'étonne de l'expulsion de Giroux en raison de sa moyenne générale de 77 pour cent et des 6.3 pour cent de l'ensemble des points représentés par les échecs. De ces trois échecs, deux, dont le dernier, ne figurent même pas à l'examen de licence.

Toujours selon le "Campus", la décision du conseil ne fait aucune mention d'absence aux cours et il n'en a pas été question à la réunion du 22 novembre, au cours de laquelle un membre du conseil avait noté que tout allait bien de ce côté.

La SSJB de Sherbrooke s'attaque aux questions 7, 8 et 11 du recensement

SHERBROOKE. — La Société St-Jean-Baptiste du diocèse de Sherbrooke, qui compte 180 sections réunissant un total de 20,000 membres, vient d'entreprendre une campagne de protestations contre les questions 7, 8 et 11, en plus de la question 10, qui seront posées lors du recensement fédéral.

Des modèles de lettres de protestations, qui pourront être envoyées au premier ministre du Canada, aux députés fédéraux et provinciaux, ont en effet été envoyés aux différents groupements et sections de la SSJB du diocèse. Ces deux corps sont invités à se prononcer sur la question, en plus de leurs membres.

Raisons invoquées

La SSJB s'élève contre les questions 7 et 8, touchant le pays de citoyenneté et le pays de naissance, parce qu'elles n'indiquent pas la France. "Au Canada, note le communiqué, on compte près de 70,000 Français, immigrés en ces dernières années. Pourtant, on n'a pas oublié la Suède, la Finlande, la Norvège, etc., pays qui comptent très peu de ressortissants au Canada."

Le mouvement diocésain affirme par ailleurs que la question 11, au sujet de la religion, "est une insulte à tous ceux qui pratiquent sincèrement leur foi". Il rappelle que cette question demande "quelle est votre religion préférée ou professée", comme si préférée ou professée étaient la même chose.

La SSJB mentionne que la question 10, au sujet de l'origine ethnique, "est la plus controversée, celle qui soulève des protestations de gens de toutes les classes de la société, de députés, de ministres même du gouvernement Diefenbaker".

"En effet, note-t-on, en tête de la liste des pays d'origine ethnique, on lit "canadienne", et, au bas de la liste, "E.-U.". On voit tout de suite qu'on embrouille, volontairement et à dessein, origine et citoyenneté".

Le communiqué met aussi en évidence que l'origine ethnique correspond à l'ascendance. "Ainsi, précise-t-on, si nos ancêtres sont venus de France, nous sommes d'origine française. S'ils viennent d'Irlande, notre origine est irlandaise, et ainsi de suite".

La SSJB fait enfin remarquer que la citoyenneté a trait au pays auquel une personne doit allégeance. "Ainsi, explique-t-on, celui qui est de citoyenneté canadienne doit fidélité et obéissance aux lois du Canada, et, en retour, doit jouir de la protection du Canada partout où il se trouve. Alors les citoyens canadiens sont donc d'origine diverse: française, anglaise, allemande, irlandaise, etc".

Un "soulèvement"

En posant elle-même la question "pourquoi un tel soulèvement", la SSJB souligne que c'est qu'il y a là un enjeu vital pour les Canadiens français, les Juifs, les Néo-Canadiens, etc. "Pour nous du Québec, il n'y aurait rien de grave à se déclarer d'origine canadienne, car nous formons de 75 à 80 pour 100 de la population québécoise", précise le communiqué.

"Mais, ajoute-t-on, ce serait une tragédie, une catastrophe terrible pour les Canadiens français et les Acadiens des neuf autres provinces du Canada. En effet, les relevés statistiques touchant l'origine ethnique constituent l'un des plus puissants atouts des réclamations et des attitudes des Canadiens français en dehors du Québec.

"Nos adversaires le savent amèrement, souligne-t-on, et désirent nous enlever cette arme puissante que constituent les relevés statistiques touchant l'origine ethnique. Si le mot "canadienne" demeure, le recensement sera faussé, nos minorités ne pourront plus s'appuyer sur le recensement pour connaître leur nombre et appuyer leurs réclamations".

La SSJB explique que les Canadiens français non Québécois utilisent le recensement pour les revendications concernant une paroisse française, une école bilingue ou française, un conseiller municipal, un commissaire d'écoles, un vicaire, un curé, un évêque d'expression française, un juge, un fonctionnaire du gouvernement, un député de leur langue, une coopérative, une Chambre de commerce, un club social, etc.

Qui protestera?

En encourageant à "bombarder le premier ministre du Canada de télégrammes, de lettres, de résolutions, de requêtes, jusqu'à la victoire", la SSJB affirme que "l'heure a sonné pour que tous et chacun de nous se lance à fond dans cette campagne extrêmement importante, qui est une question de vie ou de mort pour les minorités des autres provinces".

Le mouvement s'engage à fournir gratuitement des copies de lettres ou de télégrammes à tous les citoyens.

Son appel est aussi lancé aux corps publics, aux associations religieuses, nationales, sociales, professionnelles, culturelles, économiques, etc., tant au niveau local que régional, provincial et national.

Parmi ces mouvements à qui elle suggère d'envoyer des résolutions, la SSJB cite les conseils municipaux, les commissions scolaires, les Chambres de commerce, les sections de la SSJB, les Chevaliers de Colomb, les Caisses populaires, les syndicats, l'UCC, l'UCCF, la LOC, les Cercles Lacordaire et Jeanne-d'Arc, les Ligues du Sacré-Coeur, etc.

Retards dans l'envoi des formules d'impôt

SHERBROOKE. (J. LAGUE) — L'adoption de la loi d'assurance-hospitalisation n'aura pas seulement eu pour effet d'augmenter quelque peu l'impôt provincial, mais encore de faire attendre les citoyens désireux d'acquitter dès maintenant leur dû envers le trésor provincial.

Les discussions qui ont reporté jusqu'au 22 décembre la sanction du bill 17 ont en effet entraîné certains retards dans les réquisitions de formules TP-Q et TP-1 abrégée.

Habituellement disponibles en novembre, ces formules ne le seront cette année qu'en fin de janvier. Les services gouvernementaux de Québec apporteront à leur distribution toute la diligence possible, a-t-on appris hier de source autorisée. On est présentement dans l'impossibilité de répondre aux demandes qui s'accumulent, mais dès que les conditions le permettront, la distribution sera faite comme par les années passées aux divers bureaux du gouvernement dans la province.

Des contribuables de Sherbrooke s'étaient inquiétés ces derniers jours de l'absence des formules aux endroits où ils avaient coutume de s'en procurer. Au palais de justice comme au bureau provincial du revenu, on ignorait si Québec enverrait cette année les formules ou si les contribuables devraient en faire eux-mêmes la demande.

Duchesse des Sciences

Colette Létourneau se prépare une vie riche et bien remplie

par
Gisèle RICHARD-CHAUVEUR

SHERBROOKE. — Une délégation de neuf universités du Conseil de la faculté des Sciences et du comité du carnaval de l'Université de Sherbrooke se réunissaient en novembre dernier dans le grand salon des Sciences domestiques pour choisir la duchesse de leur faculté.

Deux candidates subissaient le questionnaire des juges, et à peine une demi-heure plus tard, Colette Létourneau était élue reine de la faculté des Sciences. C'est donc à titre de duchesse de cette faculté qu'elle participera au carnaval qui se tiendra à Sherbrooke du 7 au 11 février.

Issue d'une famille de sept enfants, Colette Létourneau est une jolie brune de 18 ans. Elle possède de magnifiques yeux bruns, très doux et bons.

"Nous sommes encore tous aux études chez moi dit-elle. "J'ai un frère inscrit en Génie à l'université de Sherbrooke et un autre qui est étudiant chez les Pères de la Société de St-Paul. Les autres font actuellement leurs études à Victoriaville."

Après des études chez les religieuses de la Congrégation Notre-Dame de Victoriaville, Colette se sentait attirée vers le cours d'infirmière.

"Mais il fallait attendre encore deux ans, car je n'avais à l'époque que 16 ans, explique-t-elle. C'est alors que j'ai décidé de m'inscrire à l'école de Sciences domestiques. Le travail scientifique et social du cours m'attirait tout particulièrement. C'est curieux à dire, mais depuis que je suis ici, mes goûts ont passablement évolué. En première année j'aimais beaucoup les mathématiques et le dessin. Cette année, je préfère les cours de coupe et de couture".

Le grand rêve de sa vie serait d'ouvrir un salon de haute couture à Victoriaville ou Québec. "Je ne ferais rien de tellement clinquant, précise-t-elle. Je m'en tiendrais à la ligne classique qui est à la fois très simple et très féminine. Les créations du grand couturier français Dior me fascinent beaucoup... J'espère un jour avoir la chance de me balader d'une boutique à l'autre sur l'avenue Matignon. Mais Paris c'est encore bien loin. Avant, il faut obtenir mon bac, faire un an d'internat et après, quand mon porte-monnaie sera bien garni, je ferai le grand voyage vers la ville-lumière."

D'un caractère assez tranquille, Colette aime cependant la vie de groupe et s'adapte très facilement à un nouveau milieu.

A l'âge de 14 ans elle est envoyée comme chef de JEC au Fort St-François pour un camp de deux semaines d'études. La rencontre de compagnes de villes différentes, cette vie champêtre remplie d'imprévus, voilà un événement qui la marque beaucoup.

Colette est une jeune demoiselle très rangée. Chez elle, tout doit être fait à la perfection, mais en vacances, elle aime la vie de bohème. A un voyage organisé, elle préfère tout simplement une belle randonnée en automobile qui la conduira Dieu sait où. L'imprévu, l'aventure ont toujours eu un grand attrait sur la duchesse des Sciences.

Durant les dernières vacances d'été, Colette Létourneau a travaillé à la salle de couture à l'hôpital d'Arthabaska, elle a aidé à la confection de la lingerie; il y a de tout dans un hôpital: des robes de nuit pour les patients, des couches pour les bébés de la pouponnière. Mais Colette aime le travail qu'elle fait. Ne dit-elle pas elle-même que pour réussir dans quelque chose, il faut s'y donner entièrement.

Elle aimerait beaucoup que sa demande d'emploi soit acceptée pour l'été prochain à l'Hôpital Général de Montréal, où elle compte faire son internat à la fin de son cours.

Cette jeune fille très réservée et gentille aime durant ses moments de loisir faire un peu

Voir DUCHESSE en page 28

Surprise et regrets à l'annonce du retrait définitif du maire Théroux

ASBESTOS. — L'annonce de la décision du maire actuel d'Asbestos, M. Gaston-H. Théroux, de se retirer de la politique municipale a causé à la population une réaction de surprise mêlée de regret.

En dépit du peu d'espoir que le maire sortant avait laissé subsister lors de la réunion des contribuables dimanche dernier, la population s'était prise à espérer encore qu'à la dernière minute il reviendrait sur sa décision et accepterait de solliciter un nouveau mandat.

A la suite de la soirée de mardi soir, alors que le maire Théroux n'a pu revenir à temps pour assister à la réunion du conseil municipal, beaucoup de commentaires se sont fait entendre, surtout parmi les quelque 250 contribuables qui s'étaient rassemblés dans la salle de l'hôtel de ville dans l'attente de la décision du maire.

Il a donné comme raison de sa retraite politique l'exigence de ses nouvelles fonctions qui lui demanderont, semble-t-il, un minimum de quatre jours et demi par semaine à l'extérieur de la ville. Dans ces conditions, M. Théroux ne voit pas comment il pourrait continuer à diriger la ville d'Asbestos et dit se trouver dans l'obligation de prendre cette décision.

L'administration Théroux a vu la naissance de nombreux projets et même la réalisation de plusieurs. M. Théroux a révélé que malgré ses regrets à ce sujet, la décision du conseil de ne pas engager un ingénieur à plein temps n'avait pas pesé plus que de raison sur sa décision de ne pas revenir sur les rangs.

M. Théroux a mentionné qu'il se retire heureux du devoir accompli et il a ajouté qu'en aucune façon, il ne prendra part à la prochaine campagne municipale et ne favorisera aucun candidat. Il appartient, selon lui, à la population de se choisir des hommes compétents et il n'a pas à intervenir dans un domaine qui désormais ne sera plus le sien. Il s'est cependant empressé de se déclarer à l'entière disposition des nouveaux élus pour tout renseignement qu'ils pourraient désirer de lui en raison de démarches qu'il aurait entreprises ou de l'expérience qu'il a su acquérir au conseil.

Autres candidats à la mairie?

A la suite de la décision de M. Théroux, les yeux de la population cherchent fébrilement des candidats à la mairie. Il ne serait, en fait, pas surprenant qu'une avalanche de candidatures suivent le retrait de la politique de M. Théroux.

Pour l'instant les rumeurs les plus accréditées par le public veulent que de fortes pressions aient été exercées par différents groupements afin de présenter la candidature de M. Osias Poirier, directeur de l'hebdomadaire "Le Citoyen" et à M. Léopold Fréchette, employé à la CJM et conseiller municipal depuis huit ans.

Si ce dernier se présentait à la mairie, on ne voit pas, pour l'instant de candidats au siège no 1, les deux autres échevins sortant, MM. Godbout et Dussault, ayant manifesté leur intention de se présenter à leur siège respectif. On ne leur connaît d'ailleurs aucune opposition sérieuse.

Le Syndicat de l'amiante d'Asbestos veut une enquête

Protestation contre la hausse des tarifs des chambres semi-privées

ASBESTOS. — A la suite de plusieurs plaintes formulées par ses membres, le syndicat national de l'amiante d'Asbestos a fait parvenir deux lettres de protestations au gouvernement provincial, la première adressée à l'hon. Jean Lesage, la seconde au ministre de la Santé l'hon. Alphonse Couturier, concernant l'assurance-hospitalisation.

Dans la première lettre, adressée à M. Lesage, le syndicat proteste contre l'augmentation des tarifs des chambres semi-privées à la suite de l'application de l'assurance-hospitalisation. Le syndicat demande aussi au gouvernement d'étudier la possibilité de déterminer les taux de ces chambres semi-privées afin de prévenir les abus qui pourraient s'y produire et accorder ainsi une plus grande protection à la classe ouvrière.

La lettre traite d'inconcevable le fait qu'il en coûte plus cher aux travailleurs pour un service que le gouvernement a institué que ce qu'ils payaient avant la mise en vigueur de l'assurance-hospitalisation. La lettre mentionne aussi que le travailleur voit ses impôts augmentés, et que de plus, il doit payer le coût de la prime d'assurance ainsi qu'un déboursé personnel s'il désire s'accorder les bénéfices d'une chambre semi-privée.

Enfin, on demande au gouvernement de prendre les mesures qui s'imposent "afin de redonner à la loi de l'assurance-hospitalisation le prestige qu'elle mérite".

Enquête réclamée

La seconde lettre adressée au ministre de la Santé se fait plus explicite et demande au ministère d'instituer une enquête sur la façon dont les hôpitaux procèdent aux fins de se rembourser des sommes non comptées dans la fixation des taux, et ici, il est mentionné le soixante pour cent que l'hôpital est censé rembourser au gouvernement pour les frais supplémentaires exigés à l'égard du logement fourni, cette année, ailleurs qu'en salle ordinaire.

De plus, la lettre demande au ministère d'enquêter sur l'obligation imposée aux patients par l'hôpital à l'effet de déposer le paiement d'une semaine anticipée d'hospitalisation et ce, même si le patient est détenteur d'une assurance couvrant l'excédent du coût.

La lettre souligne que dans certains hôpitaux, on refuse l'hospitalisation dans une salle ordinaire au patient qui détient une assurance prévoyant l'utilisation d'une chambre semi-privée.

La lettre termine en mentionnant que le problème de l'argent ne devrait pas être un obstacle lorsque des soins hospitaliers sont requis.

La Ligue des propriétaires ne veut ni neige ni taxes

SHERBROOKE. — Bien que la question du soufflage de la neige n'ait pas fait l'objet d'une résolution, lors de la réunion d'hier soir de l'exécutif de la Ligue des propriétaires, elle n'en a pas moins occupé quelque temps l'attention pour donner lieu à une expression d'opinion assez générale.

Communiquée par le président Joseph-A. Fortier, cette opinion est à l'effet que la ville pourrait s'abstenir de souffler la neige sur les propriétés privées sans pour cela exiger des contribuables l'équivalent d'un million, soit $100,000, pour les dépenses additionnelles de transport. Sans préciser leur base de calcul, les propriétaires trouvent fort exagéré l'estimé du directeur des services Charles Langlois.

M. Fortier a aussi révélé que la Ligue attendait des nouvelles de Québec. Elle espère être admise à présenter un bill demandant l'instauration du système d'élection en bloc à Sherbrooke pour donner suite au référendum de septembre sur cette question. L'administration municipale avait refusé d'y donner suite, considérant trop faible la proportion de 11 pour cent des électeurs qui y avait participé. L'élément favorable au scrutin en bloc ne l'avait d'ailleurs emporté que par une marge de un pour cent.

Sur le soufflage de la neige sur la propriété privée, le procureur Albert Rivard a donné au conseil municipal une opinion légale qu'une telle pratique ne peut être suivie sans autorisation très claire au moins verbale de tout propriétaire. Depuis lundi, le comité des travaux publics s'est mis à la recherche d'une solution pour l'an prochain, solution qui concilierait les droits particuliers des propriétaires et les intérêts économiques de tous.

L'éducation en Angleterre décrite par Sir S. Garner

SHERBROOKE. — Les obligations crées par l'éducation au sein du Commonwealth britannique ont été exposées par le haut commissaire du Royaume-Uni au Canada devant quelque 300 membres du Canadian Women's Club et leurs maris, réunis hier soir pour leur dînercauserie mensuel tenu à l'hôtel Sherbrooke.

Après avoir rapidement brossé un tableau de l'histoire de l'éducation en Grande-Bretagne, sir Saville Garner a donné un aperçu général sur l'éducation actuelle, tant en Amérique qu'en Europe, soulignant en même temps le très grand progrès apporté un peu partout dans ce domaine. Il a précisé que les Etats-Unis et l'Afrique étaient les pays qui avaient vu leur système éducationnel réellement monter en flèche depuis quelques années.

D'autre part, le conférencier a précisé qu'actuellement, l'éducation n'est plus un problème et qu'elle est devenue accessible aux hommes de tous les continents grâce aux nouveaux système d'éducation.

L'objectif principal, selon Sir Garner, n'est pas de produire un intellectuel ou simplement un technicien, mais de développer à la fois chez l'homme les deux éléments. L'homme est un "univers". Il faut donc s'occuper à la fois de son intelligence, de son physique et de son psychique. Dans le siècle actuel où nous vivons il faut une génération qui croit et qui soit prête à agir.

S'étendant plus particulièrement sur le système qui existe présentement en Angleterre, Sir Garner en a exposé et expliqué tous les avantages. "Chez nous, dit-il, nous cherchons à former l'élite de la société tout en donnant à l'élève ce dont il a besoin. Notre système d'éducation au niveau universitaire est cosmopolite, accueillant à chaque année de nombreux élèves de l'Inde, d'Afrique et du Canada. Le diplômé d'une de nos universités d'Oxford ou Cambridge accède à une forte éducation politico-sociale. Il est à même de se créer une image exacte à tout point de vue sur la civilisation actuelle et de retour dans son pays, il peut facilement prendre les guides du pouvoir, ou représenter son pays dans les différentes ambassades mondiales".

Aux Trois-Lacs

La compagnie n'était pas responsable de l'ensablement du lac

ASBESTOS. — Une lettre de l'hon. Paul Earl, ministre provincial des Mines, laisse entendre au conseil municipal d'Asbestos que, selon un rapport de l'inspecteur Cloutier, la Nicolet-Asbestos Mines Ltd. ne serait pas responsable du fait que le deuxième des trois lacs se remplisse graduellement de terre et menace de disparaître.

La ville d'Asbestos avait appuyé une résolution du conseil municipal de Larochelle, visant à faire intervenir le ministère des Mines dans l'affaire des Trois-Lacs. Aux termes de cette résolution, la compagnie était responsable du fait que chaque année des quantités considérables de terre sont drainées dans la rivière et sont, à la longue, susceptibles de faire beaucoup de dommages.

La lettre, lue à l'assemblée du conseil municipal d'Asbestos, laisse entendre que l'inspecteur Cloutier a noté que de petites quantités de terre venant de la Nicolet Asbestos Mines Ltd. peuvent avoir été drainées mais que cette quantité de terre est négligeable par rapport aux alluvions formées par l'écoulement naturel des eaux du Ruisseau à la Truite.

En l'absence du maire Théroux, l'assemblée était sous la direction du pro-maire Léopold Fréchette. Plusieurs questions ont été remises pour étude étant donné l'absence du maire qui, dans certains cas, possédait les informations nécessaires à la solution de ces questions.

$100 d'amende pour avoir vendu des billets de tirage

SHERBROOKE. — Qui n'a pas acheté un jour ou l'autre dans sa vie des billets de tirage (pools)? Même des fonctionnaires du palais de justice de Sherbrooke en vendent et la police en achète.

C'est ce que Me Paul-Emile Brazeau a déclaré en Cour des sessions de la paix, à Sherbrooke, à la comparution de son client Jean-Guy Saucier, âgé de 20 ans et demeurant à Coaticook.

Saucier, qui a comparu devant le juge W. Redmond Hayes, a reconnu sa culpabilité à l'accusation d'avoir vendu depuis un an des billets de tirage dont les gagnants étaient déterminés par les résultats des parties de hockey et de baseball.

Me Brazeau a appuyé sur le fait que cette accusation constituait une question technique, parce que tout le monde achète de ces billets. Il a réclamé une sentence suspendue pour son client.

Le procureur de la Couronne, Me Benoit Turmel, a expliqué à la Cour que, lors du dernier tirage d'un montant de $180, le gagnant avait été Saucier lui-même et qu'il était ensuite allé faire un voyage en Floride.

Me Turmel a souligné que l'accusé avait déjà été condamné à trois ans de prison pour vol avec effraction.

La Couronne a ensuite insinué que le procédé de Saucier était pratiquement du vol et elle a demandé à la Cour de condamner l'accusé à la prison, mais Me Brazeau a répliqué que son client n'était pas accusé de vol.

Le procureur de la défense a ajouté: "On portera des plaintes contre ceux qui ont vendu de tels billets à la police".

Saucier a été finalement condamné à $100 d'amende et aux frais.

Le jeune inculpé a déclaré au juge qu'il était difficile de se trouver du travail avec un dossier judiciaire, mais le juge lui a mentionné que des personnes étaient prêtes à l'aider et qu'il pouvait se réhabiliter.

Il avait le choix

Aimé Baily, 18 ans, de Magog, a décidé de devenir un citoyen honnête et ce choix marque un tournant décisif dans sa vie.

Le juge Hayes avait sommé le jeune homme de choisir entre une vie honnête ou une vie de bandit.

Baily, qui s'était reconnu coupable d'un vol d'automobile, s'en est tiré avec une sentence suspendue, après avoir passé

Voir AMENDE en page 28

A Rubaga, en Afrique

Mgr L.-Joseph Cabana démissionne et est remplacé par un évêque noir

SHERBROOKE.—Mgr Louis-Joseph Cabana, archevêque de Rubaga en Afrique, a remis sa démission au Saint-Siège, et sera remplacé par un prélat noir, Mgr Joseph Kiwanuka.

La nouvelle est annoncée dans l'édition d'aujourd'hui du "Messager St-Michel". Le journal du diocèse de Sherbrooke explique que Mgr Louis-Joseph Cabana a annoncé sa démission dans une lettre à son frère, Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke.

Les changements devaient être dévoilés dans l'édition du 15 janvier de l'Osservatore Romano.

Le pape Jean XXIII a demandé à Mgr Louis-Joseph Cabana de demeurer administrateur de la province de Rubaga jusqu'à ce que son successeur prenne la relève et lui a assigné le siège titulaire de Carallia.

D'après sa lettre à l'archevêque de Sherbrooke, Mgr Louis-Joseph Cabana ignore encore quand il quittera l'Uganda et reviendra au Canada.

Mgr Louis-Joseph Cabana est né à Saint-Hyacinthe, le 16 septembre 1896. Il fut ordonné prêtre dans la société des Pères Blancs le 24 juillet 1924. Il fut pendant de longues années missionnaire en Afrique (Uganda) avant d'être élu évêque titulaire de Sufetula, le 9 janvier 1947. Il était consacré évêque par son frère, Mgr Georges Cabana, alors archevêque de Saint-Boniface, le 19 mars 1947. Il fut promu archevêque résidentiel de Rubaga, lorsque ce siège fut élevé à la dignité métropolitaine, le 25 mars 1953.

A cette même dernière date, Mgr Joseph Kiwanuka, son successeur, était promu évêque résidentiel de Masaka, siège créé le jour même par le Vatican. Il avait été consacré évêque le 29 octobre 1939.

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

CANTONS DE L'EST SPORTS

Cookshire ira jouer sa joute locale à Windsor

par Jacques DUMONT

COOKSHIRE. — Le Commercial de Cookshire jouera ce soir sa joute locale à Windsor grâce à la bonne entente qui existe entre la direction des clubs mentionnés. A moins de développements inattendus, on ne se servirait pas d'autobus pour s'y rendre.

On comprendra facilement la raison de cette décision en raison des huées dirigées contre le club à la joute de mardi. Si le spectateur achète ce droit avec son billet d'entrée, il n'en reste pas moins dommage, même si le jeu fut peu mouvementé par moments, que les directeurs, après tant d'efforts et de temps donnés bénévolement pour doter Cookshire d'un club de hockey, se voient récompensés de la sorte. Etant donné que nous avons la plus petite population du circuit, la responsabilité de toute activité sportive retombe toujours sur les épaules de ces quelques bons directeurs.

Plusieurs spectateurs ont demandé certains changements sur l'équipe et les ont ensuite critiqués. Il est vrai qu'on ne peut plaire à tout le monde, mais il devrait exister une certaine reconnaissance du travail des directeurs, de l'instructeur et des joueurs qui forment la seule équipe non rémunérée de la ligue intermédiaire "C" de la vallée du St-François.

Les spectateurs qui réclament ces changements vont être servis à souhait, car il y en aura jusqu'à ce qu'une formule victorieuse en découle, chose certaine avec le potentiel dont dispose l'équipe.

Le St-François bat le Château

WINDSOR. — Le St-François a triomphé du Château au compte de 7-5 dans une joute régulière, à l'ouverture de la ligue commerciale de Windsor.

Malgré le jeu rapide et assez rude seulement 6 punitions ont été décernées, dont 3 au St-François.

Première période

1—St-François, A. Caron (N. Labbé et A. Labbé) 3.22
2—Château, J.-M. Houle (Boisvert et P. Doucet) 12.02
3—St-François, A. Labbé A. Caron et N. Labbé) 12.42
4—St-François, R. Kandall 19.27
Punitions: J.-M. Houle, 3.10; Y. Boisvert, 15.55.

Deuxième période

5—Château, J.-M. Houde (J. Bolduc et A. Boisvert) 2.33
6—Château, P. Doucet (A. Boisvert et J. Houle) 2.40
7—St-François, J.-C. Labbé (N. Labbé) 8.54
8—Château, C. Fontaine A. Boisvert et F. Talbot) 10.32
Punitions: Millette, 11.17, Leclerc, 11.32, Murray, 13.47.

Troisième période

9—St-François, G. Millette (G. Leclerc et F. Talbot) 10.32
10—St-François, G. Leclerc (G. Millette et R. Kendall) 14.40
11—Château, G. Fontaine (P. Doucet) 18.30
12—St-François, R. Kandall 19.37
Punitions: J.-C. Labbé 18.30.

A East Angus

Les mandats de 2 conseillers expirent le 25

EAST ANGUS — Deux membres sortiront de charge à la fin du mois au conseil municipal d'East Angus. Il s'agit de MM. Edgar Cormier, qui occupe le siège no 1, quartier Nord, et Paul Marcoux, qui détient le siège no 3, quartier Centre.

L'assemblée des citoyens pour la présentation des candidats à ces deux sièges aura lieu mercredi, le 25 courant, entre midi et 2 h. de l'après-midi.

Au cas où des élections deviendraient nécessaires, elles auront lieu, selon les statuts de la ville, le premier lundi juridique de février, soit le 6, de 9 h. de la matinée à 6 h. de la soirée.

Le conseiller Paul Marcoux, qui occupe le siège no 3 depuis 7 ans, a déclaré être prêt à assumer un quatrième mandat, si la population en manifeste le désir. M. Marcoux est président de la Commission des parcs et loisirs, et est gérant de la manufacture Angus Paper Products.

Quant au conseiller Edgar Cormier qui occupe le siège no 1 depuis 3 ans, il n'a pas encore décidé s'il doit se présenter pour un second mandat. Une certaine rumeur voudrait toutefois qu'il se retire de l'arène municipale.

M. Cormier, président de la Commission d'assistance publique, est propriétaire de l'imprimerie Cormier.

Nécrologie

M. MICHEL FARRELL

SHERBROOKE. — M. Michel Farrell, époux d'Adrienne Guay, demeurant à Pawtucket, Rhode-Island, est décédé subitement à l'âge de 57 ans.

Outre son épouse, il laisse ses frères et soeurs: Michael, de Sherbrooke, Florence, de Boucherville, Georgianna, de l'Ontario, Yvonne, de l'Ohio, Alberta, de Californie, Hormisdas, de London, Ontario.

Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui à l'église St-Patrice.

L'inhumation a suivi au cimetière St-Michel.

Premier grand tournoi de ski au club Hillcrest de North Hatley

SHERBROOKE. — Le premier tournoi de ski d'importance du club de ski Hillcrest aura lieu dimanche prochain, le 22 janvier, alors que le trophée Southern Canada Power sera l'enjeu de ce concours ouvert à tous les membres du club et les skieurs de la région. C'est un concours d'équipe et chacune doit être composée de deux dames, deux juniors et trois seniors.

Les juniors du club Hillcrest ont suivi un entraînement plus intensif que n'importe quelle autre catégorie en vue de ce tournoi et les possibilités de ravir ce trophée qui est actuellement entre les mains de l'équipe du Mont-Orford, de Magog, reposent beaucoup sur leurs jeunes épaules.

A date, quelque 50 concurrents ont manifesté le désir de prendre part à ce concours qui comprendra deux descentes dans l'avant-midi et un slalom dans l'après-midi.

A l'issue de ces épreuves, un buffet sera suivi par la direction du club Domaine-Montjoye suivi de la distribution des prix.

Club de 1000 membres

La direction du club de ski Hillcrest de North Hatley a annoncé d'autre part que le nombre de ses membres atteint maintenant le chiffre de 1,000. C'est une augmentation de 400 sur l'an dernier.

Il est évident que les nombreux privilèges et, en particulier, les cours gratuits aux membres sont les causes de cette formidable augmentation.

Quelque 350 membres suivent ces cours et afin de donner satisfaction à tous, les quatorze instructeurs sont maintenant obligés d'en donner deux fois dans la même soirée. soit de 7 h. 30 à 8 h. 45 et de 8 h. 45 à 10 h.

Les enfants suivent des cours spéciaux le samedi et une centaine y prennent part. Il est intéressant de noter que 35 de ces enfants ont suivi les cours d'entraînement en décembre dernier, et que ces cours étaient subventionnés par les fonds olympiques du club Hillcrest.

Les patrouilles

Les patrouilleurs du mont "Green Timber" font un travail admirable. Le nombre minime des accidents en est une preuve. Une autre cause à ce petit nombre d'accidents est le standard du skieur est plus élevé au club Hillcrest que dans les autres clubs de la région.

Huit patrouilleurs sont en devoir chaque jour de fin de semaine et passent dans chacune des pentes chaque cinq ou six minutes, y effectuant une étroite surveillance. Le fait que les pistes sont toutes bien entretenues contribue également à éliminer les causes d'accidents. Cela est dû en grande partie au travail inlassable d'Eric Schiller qui voit à cet entretien à la moindre chute de neige. Ce travail est souvent fait durant la nuit.

Les pentes du Hillcrest sont illuminées de 7 h. 30 à 10 h., les mardi, mercredi et jeudi soirs. Le ski du soir a un cachet particulier et une musique appropriée ajoute encore à l'intérêt, d'autant plus que l'attente, le soir, pour la montée en "Pomalift", est beaucoup moins longue.

Dynamos et Turbos lutteront pour la seconde position

SHERBROOKE. — Les Dynamos et les Turbos en viendront aux prises, ce soir, jeudi dans une joute régulière de la ligue Dépression de Sherbrooke, et le résultat de celle-ci décidera de la possession exclusive de la deuxième position du circuit du président Eugène Lalonde.

Ces deux équipes, en effet, ne sont séparées que par un seul point. Les Dynamos sont en deuxième, avec sept points, et les Turbos, en troisième, avec six points. Les Dynamos ont prouvé leur puissance, mardi dernier, en blanchissant les Jets 3-0, tandis que les Turbos ont essuyé un revers de 8-3 des mains des Comets. Les Turbos tenteront donc de venger cet échec, tandis que les Dynamos mettront tout en branle pour s'emparer de cette deuxième position.

Les Jets éprouvent des difficultés à gagner, et malgré l'aide qu'on leur a donnée, il ne remportent que de rares victoires. Ils sont actuellement dans la cave du classement avec trois points seulement, résultat d'une victoire et d'une joute nulle.

Si les Jets désirent commencer une série de victoires, ce soir, ils auront fort à faire car ils doivent rencontrer les puissants Comets dans la première joute de ce programme double.

Les Comets semblent s'acheminer vers le championnat de la saison régulière et d'une façon certaine. Fiers de leur avance de cinq points en tête, ils tenteront même de l'augmenter aux dépens des infortunés Jets. Comme ils ont écrasé les Turbos mardi dernier, ils le feront sans pitié, ne serait-ce que pour montrer leur puissance et leur ferme intention de demeurer en tête du circuit. Mais Ovide Gaudette, le pilote des Jets, a décidé de chausser les patins. Cette ancienne étoile peut être la différence entre la défaite et la victoire. Les meneurs du circuit devront être sur leurs gardes.

Le journal diocésain s'élève contre la publicité des films

SHERBROOKE — Le journal du diocèse de Sherbrooke affirme dans son édition d'aujourd'hui que "si l'on en juge par la publicité faite aux films dans les cinémas de Sherbrooke pendant la semaine commençant le 15, on a vraiment l'impression que les clients des cinémas sont tous des sadiques et des vicieux".

Le "Messager St-Michel" met en évidence qu'on ne cesse de promettre aux cinéphiles des passions, des violences, des frémissements, des scandales, des horreurs, desf emmes capiteuses, etc.

Selon le journal du diocèse, on peut ergoter sur ces formules, prétendre qu'elles sont littéralement correctes et honnêtes.

"Personne toutefois, précise-t-on, ne se trompe sur l'impression qu'elles laissent et sur les instincts auxquels elles font appel. Inutile d'ajouter que tous ces films sont beaucoup moins "osés et scandaleux" qu'on le prétend et qu'ils sont d'autant décevants qu'il leur faut une telle publicité pour passer . . .

"Le Messager" note qu'il demeure une impression d'ensemble: les clients des cinémas sont traités par la publicité des films comme une troupe puisqu'on les convie à de tels étalages de passions, de meurtres, d'abominations, de scandales, etc.

"Nous n'aurons pas la naïveté, aoute l'article, de nous astreindre à donner des directives aux responsables d'une telle publicité: ces gens-là savent très bien ce qui dépasse la mesure, puisque tout l'art de leur réclame consiste précisément à la dépasser".

"De qui dépend cette publicité proprement écoeurante? demande cependant le journal. Du producteur de films, de la chaîne de cinémas, du cinéma local? Bien malin qui réussirait à le dire: chacun s'applique à renvoyer la balle à un autre . . . et finalement au public, dont le goût, paraît-il, réclame de telles annonces pour accepter un film".

Selon "Le Messager", si les amateurs de cinéma continuent de tolérer qu'on les traite comme des sadiques et des vicieux, ils seront bientôt en effet les premiers responsables de cette grotesque publicité qui, en plus d'être laide et disgracieuse, est sans scrupule dans l'usage des formules et des photos.

Auparavant, le journal du diocèse cite une longue série d'exemples tirés à même la publicité des différentes salles de cinéma de Sherbrooke. Aucune n'y échappe, même si l'on note un peu de sobriété pour le Canada.

Deux familles sur le pavé

LAC-MEGANTIC. — Un feu violent, alimenté par un fort vent du sud ouest, a détruit une maison de deux logements, occupée par les familles de M. Grégoire Beaudoin et Elwood Rolleston, à Lac-Mégantic, vers 6 h. du matin, jetant les occupants sur le pavé.

Apparemment, le feu aurait originé dans la cave de la maison. Un tuyau surchauffé en aurait été la cause.

Au nombre d'une dizaine, les pompiers de la ville, sous la direction du chef Raoul Perron, assisté du constable Jean-Paul Boulanger, ont dû combattre cet incendie pendant tout près de quatre heures, afin d'épargner les immeubles avoisinants.

L'immeuble appartenant à M. Clément Lessard est une perte totale, couverte seulement par $6,000 d'assurance.

Les deux familles ainsi chassées de leur logement n'ont pu rien sauver de leurs effets mobiliers. Heureusement aucune personne n'a été blessée.

Les sinistrés sont actuellement hébergés chez des amis, en attendant de se trouver d'autres logements.

Objectif dépassé au Sherbrooke Hospital

SHERBROOKE. — Un communiqué de MM. Harry Grundy, C.R., président du Sherbrooke Hospital, et Eric Webster, président général de la campagne, révèle que la souscription en faveur de cette institution a dépassé par une légère marge son objectif de $65,000.

MM. Grundy et Webster ont, à la même occasion, exprimé leurs remerciements à tous les souscripteurs de la campagne de 1960, ainsi qu'aux solliciteurs et autres travailleurs bénévoles qui ont contribué à son succès.

A Windsor

M. J.-E. Lemieux, président de la Chambre de commerce

WINDSOR. — M. J.-E. Lemieux, industriel de Windsor, a été élu à la présidence de la Chambre de commerce de Windsor, au cours de la première assemblée officielle de cet organisme, tenue à l'hôtel Frontenac.

La vice-présidence a été confiée à M. Jos. Bolduc. Les fonctions de secrétaire-trésorier sont toujours remplies temporairement par le Dr Gérard Plourde, en attendant que le conseil nomme définitivement un secrétaire et un trésorier permanents.

Les quelque 35 membres de cette nouvelle chambre ont également procédé à l'élection de quatre directeurs. Il s'agit de MM. Lionel Morin, Raymond Murphy, René Godbout et André Bernier.

Après avoir donné son approbation au projet d'affiliation de la Chambre locale aux chambres régionale et provinciale, l'assemblée a proposé que les sujets sur lesquels porteront les premiers travaux de la Chambre seraient la formation d'un comité de promotion industrielle et d'un comité dont le travail consistera à étudier les possibilités d'aménager aux environs immédiats de Windsor une piste de ski.

Dès la prochaine assemblée, le 7 février, qui prendra la forme d'un souper mixte, l'exécutif doit terminer la formation des différents comités et préparer un plan d'ensemble pour les activités de l'année.

Piste de ski

Le projet de la Chambre de commerce d'étudier les possibilités d'aménagement d'une piste de ski à proximité de Windsor soulève déjà beaucoup d'intérêt parmi la population et surtout parmi les amateurs de ce sport.

Depuis au moins deux ans, certaines velléités en ce sens soulevaient déjà des rumeurs. Il y eut même, l'an dernier, certains travaux d'effectués ainsi que des lumières d'installées sur le terrain de golf de la Canada Paper pour permettre aux amateurs de ski de pratiquer leur sport le soir. Mais l'intérêt que porte la Chambre de commerce à ce sujet soulève beaucoup d'enthousiasme, et les suggestions vont bon train.

Comme site probable des pentes situées près de Greenlay ou encore les versants de ce qu'on appelle "la montagne du 12" sont considérés.

Les suggestions et la collaboration des amateurs ne feront pas défaut à la Chambre de commerce et les amateurs de même que toute la population, attendent avec intérêt les résultats de cette étude.

A l'université

Une vente de billets boycottée

SHERBROOKE. — Un étudiant en troisième année de l'école normale de l'Université de Sherbrooke, M. Julien Richard, président de la SSJB à cette institution, a décidé de boycotter la vente des billets en faveur du festival des étudiants, en les retirant le plus possible de la circulation.

Deux raisons ont motivé ce geste. Une faute de français glissé dans le texte — "bonds" au lieu de bons — et le nom anglais d'une firme canadienne-française, qui a commandité l'impression.

Le président du comité d'organisation du carnaval, M. Roger Coulombe, s'est refusé à tout commentaire "pour le moment" mais il a tenu à préciser que la vente des billets se poursuivrait à l'école normale en dépit du fait que 131 livrets ont été retirés de la circulation jusqu'ici par M. Julien Richard.



AU DEPART D'UNE MARCHE DE 182 MILLES — Le conseiller Gérard Bérard, maire suppléant de Sherbrooke, a remis hier matin à Charles Délorme l'itinéraire qu'il vient d'examiner et que suivront quatre intrépides marcheurs de Sherbrooke, quatre membres du Club de raquettes "Audacieux", de cette ville, qui doivent se rendre, à pied, à Lewiston, où se tiendra le prochain congrès international des raquetteurs, les 27, 28 et 29 courant. La distance à parcourir est de 182 milles. Ces quatre marcheurs sont MM. Charles Délorme, Gilles Laliberté, Robert Vachon et Roger Gendron. De gauche à droite: MM. Paul Denault, président du comité des sports du club Audacieux, Gilles Laliberté, Robert Vachon, Gérard Bérard, Thomas Lambert, capitaine de l'équipe, Roger Gendron et J.-A. Marier, président du club Audacieux.

Service de bien-être organisé à East Angus

EAST ANGUS. — Le conseil municipal d'East Angus a reçu du ministère du Bien-Etre social la confirmation à l'effet que la ville est reconnue depuis le 1er courant comme organisme d'assistance publique.

A la suite de cette confirmation, les conseillers ont décidé de solliciter par la voix des journaux des postulants à la fonction de directeur du service de bien-être social de la municipalité. Les offres de service devront parvenir au bureau du secrétaire-trésorier pour le 31 du mois. De plus, les candidats éventuels doivent être des résidents actuels d'East Angus.

Le conseil a formulé le désir que l'organisme en question entre en activité à partir du 1er février prochain afin que les nécessiteux puissent bénéficier d'une aide plus substantielle, le plus tôt possible.

Aqueduc

Au début de l'assemblée, tenue hier soir, l'ingénieur de la municipalité, M. Louis-Georges Carignan, a soumis son rapport concernant le système d'aqueduc.

Selon le rapport, le rendement de la vieille conduite du Big Hallow est le tiers du rendement d'une conduite neuve. Le coefficient de friction dans cette conduite, qui fournit 170 gallons d'eau à la minute par gravité et 175 gallons par pompage, varie entre 50 et 70. De plus, quand la pompe fonctionne, la succion devient négative à moins de 120 pieds. Pour tenir un débit de 360 gallons à la minute, il est nécessaire d'utiliser deux conduites de six pouces.

Pour le système du ruisseau Willard, l'ingénieur suggère d'abandonner le projet initial, qui consistait à changer une partie de la tuyauterie et à construire un poste de pompage, un petit bassin de compensation et un barrage d'amagasinement.

Le projet modifié prévoit le remplacement de l'entière conduite existante par une conduite neuve en amiante, ce qui dispenserait de la nécessité de construire un poste de pompage.

Ce dernier projet serait de l'ordre de $46,000, contre $32,000 pour le premier. Toutefois, son prix total de revient annuel serait nettement inférieur à celui du projet initial.

Le conseil a opté pour les suggestions de l'ingénieur et il l'a autorisé à soumettre les changements proposés au ministère de la Santé ainsi que de demander aux propriétaires intéressés des estimés du coût d'une voie de passage pour la pose de la nouvelle conduite d'alimentation.

Un vote de remerciement a été accordé à l'Union régionale de Sherbrooke des caisses populaires Desjardins et à son gérant, M. René Dupont, pour sa collaboration financière lors de la dernière émission d'obligations de la ville. L'union régionale a acheté pour $72,000 d'obligations.

Enfin, la date des élections pour les sièges échevinaux no 1, quartier Nord, et No 3, quartier Centre, a été fixée le cas échéant au lundi, 6 février. La mise en nomination aura lieu le 25 courant. Les conseillers Edgar Cormier et Paul Marcoux occupent actuellement ces sièges.

Convocations

Sherbrooke

Club de France: réunion hebdomadaire, à l'hôtel Sherbrooke, à 6 h. 30.

L'Association canadienne des manufacturiers et le Canadian Industrial Traffic League des Cantons de l'Est; réunion au club St-George. Conférencier, M. John Mitchell. Sujet: la circulation.

L'urgence-neige sera vite mise sur pied

SHERBROOKE. — Le directeur des services municipaux a laissé savoir qu'il tiendrait le plus rapidement une conférence conjointe avec le chef de police Edouard Moreau et le surintendant adjoint Raymond Jeanson, du service de la voirie, afin d'assurer une parfaite coordination de ces deux services en vue d'une efficacité maximum dans le déblaiement et le déneigement des rues, surtout pour l'application du système d'urgence-neige adopté de justesse la veille par le conseil municipal.

M. Charles Langlois, ing. p., n'a pas hésité à qualifier "d'historique" cette décision instituant l'urgence-neige. Il doit aussi prendre incessamment les dispositions nécessaires avec la radio et la télévision locales en vue des avertissements à signifier au public lorsque est décrété l'état d'urgence-neige.

Le directeur des services a encore expliqué que la police donnera le temps aux automobilistes d'évacuer les rues après les avertissements. Un délai d'environ une heure lui paraît raisonnable avant que la police ne procède au remorquage de tout véhicule stationnaire dans toute rue de la ville durant l'urgence-neige.

Il ne s'agirait pas pour autant d'une évacuation générale simultanée, mais la police suivrait, avec l'avance nécessaire, le même itinéraire que les équipes de déblaiement.

"D'ailleurs, de préciser M. Langlois, l'urgence-neige ne sera décrétée que durant une tempête suffisante. Il neigera assez longtemps pour que les automobilistes puissent prévoir une urgence-neige. Quant au déneigement, les affiches posées sur les rues concernées, quelques heures à l'avance, avertiront les automobilistes de prendre leurs précautions."

Efficacité

La veille, M. Langlois avait informé le conseil qu'il avait rencontré l'après-midi même l'ingénieur responsable et le surintendant adjoint de la voirie et qu'on s'était entendu sur la méthode à suivre.

Les critiques qui ont couru sur le manque d'organisation à la voirie résulterait, selon M. Langlois, d'un malentendu.

A l'arrivée à Sherbrooke du directeur des services, on enlevait la neige dans l'optique d'une très stricte économie. Tant que personne ne demandait rien d'autre, il a laissé continuer ainsi. Forts d'une habitude remontant à cinq ou dix ans, les contremaîtres auraient mis quelque temps à comprendre les nouvelles instructions de MM. Langlois et Mascolo.

"Nous savions ce que nous voulions, de résumer M. Langlois, mais eux, ils ne le savaient pas".

Maintenant qu'on se comprend et qu'on dispose de l'urgence-neige, tout devrait marcher rondement et M. Langlois était allé, lundi soir, jusqu'à souhaiter une autre tempête, "rien que pour voir".

Dans le rapport soumis au conseil, le directeur des services ne cachait toutefois pas qu'un enlèvement rapide de la neige devait se payer et que les variations de la température pouvaient elles aussi exercer leur influence sur les déboursés municipaux. Ainsi, au 10 janvier 1961, le déneigement des rues coûte $42,952 sur un budget de $212,000 alors qu'en 1960, à la même date, les dépenses se chiffraient à seulement $22,954.

Diocèse de Sherbrooke

Directives précisées, en matière de reçus d'impôt

SHERBROOKE. — "Le Messager St-Michel" rend publiques dans son édition d'aujourd'hui les directives adressées par S. E. Mgr Georges Cabana à tous les curés du diocèse de Sherbrooke dans une lettre circulaire en date du mois de décembre, avant son départ pour le Brésil.

Ces directives, note l'hebdomadaire diocésain, mettent en vigueur de nouvelles dispositions relatives aux reçus pour oeuvres ou dons de charité ("reçus d'impôts").

Ces nouveaux règlements sont adoptés dans la plupart des diocèses de la province de Québec et LA PRESSE avait communiqué, en même temps que les dispositions édictées par le diocèse de St-Hyacinthe, que des directives analogues seraient probablement promulguées vers l'époque du retour de l'archevêque.

En vertu de ces nouveaux règlements:

1—La déclaration du paroissien qui désire un reçu doit être véridique et ne pas excéder ce qui a été effectivement donné à la paroisse;

2—La déclaration doit être présentée par la poste et ne pas être accompagnée d'argent ou de toute autre gratification destinée à faire accepter une déclaration "gonflée";

3—Les curés ne donneront de reçu que pour les dons réellement faits à la paroisse, et les déclarations ne devront pas comprendre les dons faits à des oeuvres qui émettent déjà des reçus ni les dons faits à d'autres paroisses ou oeuvres non paroissiales;

4—Les reçus seront expédiés aux paroissiens par la poste;

5—En expédiant leur déclaration par la poste à leur paroisse, les paroissiens y incluront une enveloppe adressée, avec timbre pour le retour;

6—Les curés retourneront aux paroissiens avec leur reçu, l'argent ou les gratifications que les paroissiens auraient pu joindre à leur déclaration . . .

"Toutes ces dispositions, précise le "Messager", ont été adoptées pour éviter d'abord les fraudes trop faciles en ce domaine, ensuite pour éviter que les paroisses prennent la responsabilité des reçus qui exagéreraient de beaucoup le revenu réel qu'elles reçoivent de leurs paroissiens. Il va sans dire également que le fait de passer par la poste évitera au personnel ecclésiastique des paroisses de longues heures de discussion avec le grand nombre des paroissiens qui venaient réclamer leur "reçu d'impôt" au bureau de la cure."

"Notre diocèse conservera ses missions au Brésil..."

--Mgr G. Cabana

SHERBROOKE. — L'archevêque de Sherbrooke a nié la rumeur publiée dans un autre journal à l'effet que la Société des prêtres des Missions étrangères assumerait prochainement la direction des missions ouvertes par son diocèse au Brésil.

Le "Messager St-Michel", journal du diocèse de Sherbrooke, ajoute que dans sa lettre au chanoine Henri-Louis Bellefleur, curé de la basilique St-Michel de cette ville, Mgr Georges Cabana a réaffirmé l'indépendance des missions diocésaines en Amérique latine.

Les missions en question relèvent directement des évêques canadiens qui députent des missionnaires et des évêques d'Amérique latine auprès desquels ces missionnaires vont exercer leur ministère.

"Les missions de Saint-Hyacinthe, Nicolet et Sherbrooke, fait remarquer Mgr Georges Cabana, ont profité de l'expérience des Pères du Sacré-Coeur et de leur évêque, Mgr Ungarelli, qui missionnent ici depuis au moins quinze ans".

L'archevêque de Sherbrooke visite actuellement les missions du diocèse de Sherbrooke au Brésil. En fin de semaine dernière, il devait partir pour Lima, au Pérou, où il devait y visiter les Soeurs missionnaires de Notre-Dame-des-Anges, de Sherbrooke.

Eclatant succès de Félix Leclerc au Sacré-Coeur

tance en délire a accueilli hier soir, au collège du Sacré-Coeur, le grand chansonnier canadien-français Félix Leclerc.

En effet, plus de 625 personnes, hommes, femmes, étudiants et enfants groupés en cercle autour du compositeur ont goûté avec un silence quasi sacré les 39 compositions exécutées par Félix Leclerc.

Les chansons tantôt tristes, tantôt très humoristiques s'enroulaient les unes aux autres dans un style des plus mélodieux. La riche versatilité des poèmes, et leur fraîcheur, interprétées par une voix chaude et prenante ont vite séduit toute l'assistance. Sherbrooke, qui d'ordinaire, lors d'un concert, demeure passablement froid et réticent, ménageant ses applaudissements, a été déchaîné. Un lien très intime unissait le musicien et les personnes venues écouter sa magnifique interprétation.

Les pièces les plus goûtées ont été "Attends-moi p'tit gars", "Moi, mes souliers", "Le p'tit train du Nord" et "La drave".

Interrogé sur l'assistance de Sherbrooke, Félix Leclerc a déclaré se sentir en France, "c'est tellement chaud et enthousiaste, cela me rappelle le public français. Les 15 premières minutes du concert, avant que ma voix soit posée, que j'aie pris contact avec le public, me demandant si elle portait jusqu'au fond de la salle, je ressentais, comme à chaque concert, une certaine inquiétude; mais j'ai vite été renseigné sur mon auditoire, je l'ai trouvé des plus communicatifs, et réceptif, et alors je m'y suis donné avec beaucoup d'âme et d'amour".

En invitant Félix Leclerc pour donner un concert au collège du Sacré-Coeur, les amicalistes du collège prenaient très peu de risque et s'assuraient en même temps d'une salle comble et d'un succès monstre. Les profits de ce concert serviront à créer des bourses d'études pour les jeunes collégiennes.

Cinéma

ASBESTOS

Cinéma d'Asbestos: Pour elle un seul homme; Le shérif aux mains rouges.

COATICOOK

Théâtre Opéra: Ice Palace; Twelve Hours to Kill

LAC-MEGANTIC

Théâtre Bilou: Une grande folie; Tarzan the Magnificent.

MAGOG

Théâtre Centre: Permission jusqu'à l'aube; Je mourrai pour toi.
Théâtre Magog: John Paul Jones; Gigantis.

RICHMOND

Théâtre Myra: The hypnotic Eye; Naked in the Sun.

WINDSOR

Théâtre Loma: Frou-frou; Les mystères de Paris.

SHERBROOKE

Cinéma de Paris: Légion étrangère; En Bordée.
Théâtre Premier: Action of the Tiger; Girls on the Loose; Fighting Fools.
Théâtre Rex: Rendez-vous sur l'Amazone; Ressac des passions; Le signe des renégats.
Théâtre Capitol: Une femme en enfer; L'Aventure fantastique.
Théâtre Granada: Let's Make Love; Sons and Lovers.

Dans la ligue commerciale

Le Sherbrooke Express et le Blanchette sont victorieux

SHERBROOKE — Les As de l'Est ont perdu une belle occasion de rejoindre le Manoir de L'Estrie en tête de la ligue commerciale de Sherbrooke et même de le dépasser, alors qu'ils ont subi une défaite de 5-2 aux mains du Blanchette, lors d'une joute régulière, disputée, hier soir, à l'aréna local. Dans la première joute de ce programme double, le Sherbrooke Express a défait le St-Charles-Garnier, empêchant également cette dernière équipe de monter en première position.

Nault a conduit l'attaque du Sherbrooke Express avec deux buts et une assistance, tandis que Ruel et Lacasse ont été les compteurs du Garnier. Cette première joute a été passablement rude et les arbitres ont imposé quatorze punitions, dont deux majeures et deux de mauvaise conduite.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1—Sherbrooke Express, Nault (Larochelle et Lacasse) 5.20
2—Sherbrooke Express, Aurey (Poliquin) 8.42
3—St-Charles Garnier, Ruel (Ruel) 9.49
4—Sherbrooke Express, Poliquin (Trudeau et Nault) 15.08
Punitions: Lavigeur 4.50, Cayer 14.10, Lavigeur 15.20.

DEUXIEME PERIODE

5—Sherbrooke Express, Nault (Desbiens et Lemay) 5.20
Punitions: Lacroix 5.41, Lacasse 7.30, Bergeron 8.51, Bergeron 11.45, Lacroix 18.20.

TROISIEME PERIODE

6—Sherbrooke Express, Lemay (Desbiens et Lacasse) 5.18
7—St-Charles-Garnier, Lacasse (Lacroix) 12.30
Punitions: Lapierre et Deslauriers 12.20, Ruel et Aurey (majeure) 14.17, Denoncourt et Larochelle 16.22, Desbiens et Doyon (pour mauvaise conduite à 16.22.

Blanchette 3 — As de l'Est 2

Un but compté à 8.05 du troisième engagement par Hurtibise, assisté de Fontaine et de Blanchette, a brisé une égalité de 2-2, qui durait depuis 6.10 de la deuxième période et a permis au Blanchette de remporter une belle victoire de 3-2 aux dépens des As de l'Est: par ce gain, les vainqueurs sont montés à un point de la troisième position, détenue par le St-Charles-Garnier.

Bien que les mises en échec aient été solides, cette deuxième joute n'a pas été aussi rude dans son ensemble que la première. Les arbitres n'ont imposé que cinq punitions, toutes mineures.

Le Blanchette avait ouvert le compte et a même pris une avance de deux points dans le premier engagement. Les As ont répliqué avec deux points dans la deuxième période, égalisant ainsi les chances. C'est alors que Hurtibise s'est révélé l'étoile de cette joute en comptant le but de la victoire pour le Blanchette, but qui devait sceller l'issue de la joute, dans la troisième période. C'était le deuxième but pour Hurtibise.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1—Blanchette, Blanchette (Bourbonnais) 8.35
2—Blanchette: Hurtibise (Fontaine) 14.45
Punitions: Audet, 2.35; Arcouette, 2.50; Poulin, 18.50.

DEUXIEME PERIODE

3—As de l'Est, Desruisseaux (Jutras) 15.10
4—As de l'Est, Dumas (Jutras, St-Martin) 16.10
Punition: Arcouette, 18.50.

TROISIEME PERIODE

5—Blanchette, Hurtibise (Fontaine, Blanchette) 8.05
Punition: Duquette, 19.50.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

DRUMMONDVILLE BOIS-FRANCS THETFORD MINES

BUREAU DE DRUMMONDVILLE : 316A, RUE HERIOT — TEL. : GR. 8-2589
BUREAU DE VICTORIAVILLE : 68 OUEST, RUE NOTRE-DAME — TEL. : PL. 2-4579
BUREAU DE THETFORD MINES : 335 OUEST, 7e RUE — TEL. : FE. 5-2345

Les Rockets ont 100 buts à leur crédit cette année

DRUMMONDVILLE (A. B.) — Lors de la joute contre Granby, dimanche dernier, les Rockets de Drummondville sont devenus le premier club de la ligue Intermédiaire à compter 100 buts cette saison.

Le club de Poliquin a en effet déjoué 101 fois les cerbères ennemis en 25 joutes. Six de nos porte-couleurs ont enregistré 8 buts et plus cette année et nous possédons les deux meilleurs francs-tireurs du circuit O'Donnell avec L. Michelin et R. Pépin. Le centre K. Biggs, pour la 11e semaine consécutive, détient la première place des compteurs du club local avec un total de 37 points, répartis en 7 buts et 30 assistances. Il bénéficie d'une avance de 8 points sur son plus sérieux rival, Bob Pépin qui a compilé 29 points. Le capitaine des Rockets a compté 16 buts et obtenu 13 assists. Maurice St-Jean a rejoint Léon Michelin en troisième position. Les deux joueurs ont 24 points à leur actif. Léon a un record de 18 buts et 6 assistances comparativement à 8 buts et 16 aides pour Maurice. Maurice Boivin, qui a récolté 2 points dimanche, occupe le quatrième rang avec 23 points, divisés en 10 buts et 13 assistances. C'est Gérard Paquin qui a réalisé le plus de progrès à la faveur de sa remarquable tenue contre Granby. Il vient maintenant en cinquième position avec 22 points, soit 6 buts et 16 assistances. Jos Lacoursière s'approche graduellement de Payette du Granby. Seulement 4 points le séparent du meneur en ce moment. Jos possède une moyenne de 2.80 buts par partie, ayant alloué 70 buts en 25 joutes. De plus, il a repoussé 675 des 745 rondelles venant dans sa direction pour maintenir un pourcentage de .906.

Rodrigue Gaudreau est resté le joueur le plus puni de l'équipe cette semaine avec ses 59 minutes passées au cachot. G. Paquin se classe en 2e dans ce domaine avec 37 minutes, suivi de très près par J. Morin qui en écope 36. Pour leur part, Don Rogers et Kenny Biggs ont reçu 34 minutes au cachot. Le club s'est mérité seulement trois punitions de mauvaise conduite depuis le début de la saison et Jacques Morin, Rodrigue Gaudreau et Bantam Paquin les ont méritées. Les officiels ont infligé six majeures à nos favoris. Les Rockets ont compté le plus grand nombre de buts contre Trois-Rivières avec 37. Ils ont aussi été efficaces contre Sherbrooke avec 35 et enfin Andy Payette du Granby a accordé 29 buts aux joueurs du Drummondville.

La tribune sportive de Drummondville continue ses démarches pour organiser la fête du joueur de défense Bob Houde. La soirée Bob Houde sera présentée à l'aréna locale le 24 janvier prochain lors de la visite des Castors de Sherbrooke. Le journaliste Jean-Paul Levasseur et les sportifs Georges Lamothe et Paul-Henri Allard, accompagnés de joueurs des Rockets visitent présentement les établissements commerciaux pour amasser des cadeaux qui seront offerts au vétéran de douze saisons dans l'uniforme du Drummondville. Bob Houde porte les couleurs des Rockets depuis la fondation du club en automne 1957.

Les Rockets du coach Lou Poliquin sont à un seul et unique point de leur troisième championnat consécutif de la ligue intermédiaire "A" des Cantons de l'Est. C'est leur quatrième saison dans le circuit Len O'Donnell. Drummondville rencontre les Vics à Granby ce soir. Une victoire du Drummondville serait suffisante pour lui mériter définitivement le titre. Il reste cinq parties à jouer pour les Rockets : trois à l'étranger et deux devant leurs propres partisans.

Les quilles à Sherbrooke

SHERBROOKE. — Les équipes Bergeron et Dow ont remporté des victoires respectives de 4-0 et 3-1 aux dépens du Pour Vous Messieurs et du Molson, lors des dernières rencontres régulières de la ligue de petites quilles de la cité, section masculine, causant ainsi la première égalité en tête de ce circuit depuis le début de la saison. Ces deux clubs ont tous deux 40 points, mais le Bergeron a un total de quilles tombées de 32,056 contre 31,888 pour le Dow.

Dans les autres rencontres au programme, les équipes L.-O. Noël et Fabi et Fils ont blanchi les clubs Lévesque et Elans au compte de 4-0, tandis que le Bloc Vibré et le Manoir de l'Estrie ont disposé de l'hôtel Albert et du O'Keefe 3-1. Le Molson est donc en troisième place avec 39 points, tandis que les équipes hôtel Albert, Bloc Vibré et O'Keefe suivent avec respectivement 34, 33 et 32 points.

Une mention spéciale doit aller à Léo Ouellette, du L.-O. Noël, qui a grandement contribué à la victoire que son équipe a remportée sur le Lévesque en jouant un formidable triple de 598 dont une partie de 218. Léo "Lucky" Ouellette a ainsi monté de plusieurs rangs dans le classement des moyennes individuelles.

Position des équipes

Bergeron	42	30	12	32,056	40
Dow	42	29	13	31,888	40
Molson	42	28	14	31,989	39
Hôtel Albert	42	23	19	31,730	34
Bloc Vibré	42	24	18	31,084	33
O'Keefe	42	24	18	30,299	32
L.-O. Noël	42	21	21	30,487	25
P.V. Messieurs	42	18	24	29,328	22
Lévesque	42	16	26	29,751	21
Fabi et Fils	42	15	27	28,838	19
M. de l'Estrie	42	14	28	28,712	19
Elans	42	10	32	28,154	12

Les cinq premières moyennes

Henri Fortier	42	7190	171.8
Lionel Rhéaume	41	6643	162.01
André Carrier	42	6635	157.41
Normand Ainslie	42	6592	156.40
Alphonse Dubé	42	6548	155.38

Le plus haut simple de la semaine : Léo Ouellette	218
Le plus haut triple de la semaine : Léo Ouellette	598
Le plus haut simple à date : Lionel Rhéaume	277
Le plus haut triple à date : Lionel Rhéaume	610
Le plus haut simple d'équipe à date : Hôtel Albert	938
Le plus haut triple d'équipe à date : Bergeron	2,478

Le Jeune commerce de Lac-Mégantic et le recensement

LAC-MEGANTIC. — Une pétition du Jeune commerce de Lac-Mégantic sera adressée à M. John Diefenbaker en vue de l'élimination du questionnaire du prochain recensement de la question no 10, qui a acquis quelque notorité avec la mention "origine canadienne".

Au cours de la même assemblée, on a décidé d'une soirée récréative pour le 28 courant, à la Base des Sables et d'inviter les marchands de la ville à décorer leurs vitrines dans le but de souligner le 25e anniversaire de la fédération du Jeune commerce provincial. Ces festivités se dérouleront dans la semaine du 12 au 18 mars prochain et le 15 a été choisi comme journée du Jeune commerce à Lac-Mégantic.

M. Luc Boulanger a été nommé président du comité de sécurité routière et s'est vu confier la préparation du prochain Road-E-O, pour le mois de mai.

L'assemblée a créé un comité chargé de faire connaitre la teneur de sa résolution aux autres corps publics de la ville afin de rallier leur approbatoin ou de les inciter à adopter des résolutions de même nature. Le comité présidé par M. Marcel Garon, approchera principalement le Conseil municipal et la St-Jean-Baptiste.

La résolution du Jeune commerce signale entre autres au premier ministre du pays l'opportunité que le questionnaire du recensement comporte tous les détails nécessaires pour établir l'origine réelle de chaque individu.

Des élections à la Société du cancer de Lennoxville

LENNOXVILLE — Mme J. W. Klick a été élue présidente du comité éducationnel de la Société canadienne du cancer de Lennoxville pour 1961, lors des élections qui se sont tenues hier à Lennoxville.

Mlle Marjorie Waldron a été élue secrétaire de la société, tandis que Mme J. Johnson a accepté le poste de responsable des cinq sous-comités de réception, d'organisation, d'école, d'industrie et d'éducation.

Ces sous-comités sont dirigés par Mme Gordon Earing, Mme R. Wells, Mlle Marjorie Waldron, Mme R. Boisvert et Mme W. J. Klinck.

DUCHESSE

SUITE DE LA PAGE 26

de peinture ou écouter un beau disque, classique ou fantaisiste. En peinture, ses préférences vont surtout à l'école impressionniste: Renoir, Van Gogh, voilà les vrais peintres de la vie, de la lumière. Dans le domaine de la musique, elle aime tout particulièrement Beethoven et aussi beaucoup Jac Brel, Guy Béart et Félix Leclerc.

Grande fervente de natation et de patinage, Colette Létourneau est secrétaire du comité des sports à l'AGEUS et elle représente l'école des Sciences domestiques à ce comité.

AMENDE

SUITE DE LA PAGE 26

plusieurs jours en prison.

Le président du tribunal a déclaré au prévenu que ses comparutions en Cour du bien-être social étaient beaucoup moins graves que celle d'hier, en Cour des sessions de la paix.

"Si vous ne persistez pas dans la bonne voie, la Cour ne persistera pas dans sa clémence", a ajouté le juge.

Même si plusieurs personnes ne croient plus que l'inculpé puisse se réhabiliter, le juge a souligné avoir encore confiance en lui.

Parlant devant les membres de la famille de Baily, le juge a demandé au prévenu de ne pas faire honte à celle-ci, s'il avait encore un peu de coeur, et de sauver le nom et la réputation des siens.

Baily a eu une chance de s'instruire au Mont St-Antoine, mais il n'en a pas profité et, selon le juge, s'il est orphelin de père, ce n'est pas une raison pour se conduire mal.

Parlant aux membres de la famille de l'accusé, le juge Hayes a mentionné que c'était leur devoir d'aider Aimé Baily en lui trouvant un emploi.

"C'est assez difficile de se trouver du travail sans avoir un dossier judiciaire", conclut le juge.



De notre édition finale d'hier

A L'ARRIVEE DU GOUVERNEUR GENERAL DU CANADA, le général GEORGES VANIER, et de Mme Vanier, dans la métropole, ce matin, le maire, Me JEAN DRAPEAU, s'est rendu à la gare Windsor leur souhaiter la bienvenue dans leur wagon vice-royal qui les avait amenés d'Ottawa à Montréal. Son Excellence le Gouverneur Général, de même que deux anciens gouverneurs généraux du pays, lord Alexander de Tunis, et le très hon. Vincent Massey, seront ce soir les invités du Cercle des Journalistes de Montréal, en l'hôtel Mont-Royal.

Maîtres-électriciens des Bois-Francs à l'honneur

ARTHABASKA. — Près d'une centaine de maitres-électriciens venant de Plessisville, Warwick, Princeville, Danville, Asbestos, Tingwick, Kingsey Falls, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Daveluyville, St-Léonard et Victoriaville, ont assisté, mardi soir, à la réunion annuelle organisée par la Shawinigan Water and Power, à Arthabaska, pour le district no 47.

M. J.-Roméo Reny, gérant de la promotion des ventes pour la division sud, exposa un plan de financement pour la filerie, tout en commentant les procédures à suivre pour en tirer avantage et recommanda le travail d'équipe, en rappelant l'importance de la semaine nationale de l'électricité. M. Omer Vachon, agent de liaison, brossa une rétrospective sur le travail accompli par les maitres-électriciens, en 1960, et exposa les succès qu'ils avaient obtenus. Il donna un rapport du dernier concours de vente et promulgua les noms de 2 gagnants dans la région, soit MM. Jean-Louis Morasse, de Victoriaville, et Louis-Philippe Houle, de Kingsey Falls, qui se méritèrent des enseignes lumineuses les recommandant comme des spécialistes en installations électriques. Il accorda ensuite trois mentions honorables à MM. Lionel Henri, de Plessisville, Jules Massé, de Daveluyville, et Yvon Roy, de Princeville. Faisant allusion à un autre concours, il soumit que le gagnant était encore M. Louis-Philippe Houle, de Kingsey Falls. Son dernier mot fut pour lancer un nouveau concours de promotion et expliquer les formules à remplir pour y participer.

M. Adrien Anctil, surintendant du district no 47, définit le service que la Shawinigan peut donner aux clients, et M. Georges-Emile Mercier, de Sorel, venta les avantages d'une maison pourvue d'une filerie adéquate, agrémentant sa causerie par la projection de diapositives. L'appariteur était M. André Vaillancourt.

Parmi la nombreuse assistance, on remarquait Mlles Mariette Lapointe, Claudette Lebel et Hélène Lacoursière, économistes en sciences ménagères, Huguette Girard et Marie-Paule Rouleau, ainsi que M. Normand Fréchette, président du comité de l'habitation, section des Bois-Francs. La soirée fut clôturée par un coquetel et un buffet froid. Le prix de présence, un sac à souliers de toilette, fut gagné par Mme Fernand Boissé, d'Asbestos. Une autre assemblée du genre pour les vendeurs d'appareils électriques doit avoir lieu le 31 janvier.

Jacques Labrecque à Victoriaville

VICTORIAVILLE. (N. F.) — A l'occasion de la célébration du centenaire de Victoriaville, le Club Personnalité local recevra vendredi, dans l'après-midi et la soirée, le folkloriste canadien Jacques Labrecque. Le club a préparé le programme suivant : 3 h. 30 : formation du défilé avec Mlle Centenaire (Marie Roux), Me Raymond Beaudet, le président général des fêtes, et les autorités; 3 h. 45 : départ du palais de glace; 4 h. 30 : rencontre de Jacques Labrecque au bas de la côte de l'église d'Arthabaska; 5 h. : retour à l'hôtel de ville de Victoriaville, réception civique et signature du livre d'or; 6 h. : souper canadien servi au centre catholique; 8 h. 30 : veillée du bon vieux temps, au même endroit.

Le Frontenac vainc les As d'Asbestos

ASBESTOS. — Le Frontenac, de Tingwick, a causé une certaine surprise en disposant des As, d'Asbestos, au compte de 10-5, dans une joute régulière de la ligue indépendante d'Asbestos.

Le jeu a été rapide et dénué de rudesse, puisque seulement neuf punitions furent infligées dont cinq au Tingwick.

B. Charland et R. Ménard ont dirigé l'attaque des vainqueurs en enregistrant trois buts chacun, les autres étant réussis par Levasseur avec deux, Carignan et Sinotte ; pour Abestos, cinq joueurs différents ont compté. Ce sont Gendron, Gaumond, Leroux, Roy et Goupil.

Sommaire

Première période

1—Asbestos : Gendron	3.27
2—Asbestos : Gaumond (Girard)	5:18
3—Tingwick : Levasseur	5:31
4—Tingwick : Levasseur (Ménard)	6:25
5—Asbestos : Leroux (Gaumond)	10:18
6—Asbestos : Roy (Goupil)	16:00
7—Tingwick : Carignan (Levasseur)	16:50

Punition : Charland.

Deuxième période

8—Tingwick : Sinotte	7:49
9—Tingwick : Charland (Carignan)	8:00
10—Tingwick : Charland (Levasseur)	8:20
11—Tingwick : Ménard (Levasseur-Roy)	9:57
12—Tingwick : Charland	19:40

Punitions : Leroux, Roy, Sinotte, Gendron, Levasseur, Hinse et Sinotte.

Troisième période

13—Asbestos : Goupil (Leroux)	5:05
14—Tingwick : Ménard (Levasseur-Rousseau)	12:06

Punitions : Charland, Gendron et Charland.

L'Heure des quilles à Coaticook

COATICOOK. — Un groupe de quilleurs se sont réunis à l'hôtel Child, de Coaticook, afin de faire la remise des prix aux gagnants de la première partie du fournoi de "L'Heure des quilles", à Coaticook.

On a profité de la circonstance pour fêter Luigi Massariol à l'occasion de sa partie parfaite. Le groupe d'amis lui a remis une bourse, en plus des prix que le tournoi faisait gagner.

La seconde partie de ce tournoi débutera dimanche prochain, à 8 h. du soir. Les deux premiers quilleurs à se mesurer seront D. Bissonnette et Maurice Salois. Le gagnant de la rencontre reviendra le dimanche suivant avec un autre joueur dont le nom sera tiré au sort. Et ce sera ainsi jusqu'à la fin du tournoi, qui doit durer dix semaines. Voici les joueurs qui doivent y participer dans l'ordre de leur moyenne à la fin de la première partie du tournoi : Gérard Fournier, Luigi Massariol, Rénald Fournier, Réal Boutin, Gratien Simard, Daniel Bissonnette, Donald Audet, Didace Villeneuve, René Champagne, Guy-Gill Saucier et Maurice Salois.

M. B. Boudreau est élu maire du Canton de Shipton

ASBESTOS. — M. Bertrand Boudreau a été élu hier maire de la municipalité du Canton de Shipton avec une majorité de 132 voix sur son adversaire, M. Gaston Pépin.

A l'échevinage, M. Roy Carson l'a emporté sur M. Lucien Tremblay par une marge de 288 voix.

On a enregistré une très forte proportion d'électeurs aux urnes.

Aux deux autres sièges, les échevins Gabriel Couture et Roy Monahan avaient été élus par acclamation lors de la mise en nomination.

Prochain dîner de la SSJB à Christ-Roi

SHERBROOKE — Le prochain dîner-causerie mensuel de la Société St-Jean-Baptiste du diocèse de Sherbrooke aura lieu le lundi 23 janvier, à 6 h. 30, à la salle de la paroisse du Christ-Roi.

Les membres seront alors les hôtes des sections masculine et féminine du Christ-Roi qui sont respectivement présidées par M. Clément Pichette et Mme Arthur Lefebvre. L'abbé Eustache Brault, curé, assistera également au souper.

La conférencière sera Mme Françoise Gaudet-Smet, qui parlera de la vie familiale en Afrique du Nord et son influence dans les troubles d'Algérie.

L'agenda comporte plusieurs autres item importants, dont la campagne de recrutement qui aura lieu du 1er février au 5 mars; la semaine de la SSJB, du 26 février au 5 mars; le concours annuel d'histoire du Canada organisé à l'intention des écoliers.

Réunion de la Ch. de com. de Victoriaville

VICTORIAVILLE. (N.F.) — La réunion de la Chambre de Commerce de Victoriaville, qui devait avoir lieu dimanche dernier, mais qui a été remise pour favoriser l'organisation de l'ouverture du carnaval du centenaire, se déroulera selon le programme prévu par l'exécutif, dimanche matin, à 9 h. 30, sous la présidence de M. Roméo Reny. Un déjeuner sera d'abord servi et les délibérations, qui suivront permettront à l'assemblée d'étudier plusieurs problèmes connexes à la célébration du centenaire, comme le stationnement, les décorations, et autres sujets.

Course de Go-Karts à Victoriaville

VICTORIAVILLE. (N.F.) — La deuxième activité officielle du carnaval du centenaire de Victoriaville offrira au public de la région des Bois-Francs et même des Cantons de l'Est une attraction unique dans les annales sportives de la province de Québec. En effet, le comité du carnaval présentera une course de "go-karts" dimanche prochain, au centre de la ville, soit autour du rond-point, place Olivier Perreault.

Cette réalisation aura un caractère provincial, puisqu'une quarantaine de concurrents venant de Québec, Trois-Rivières, St-Hyacinthe, et ailleurs, se disputeront, à l'allure approximative de 70 milles à l'heure, trois magnifiques trophées. La course sera précédée d'un défilé qui partira du collège Sacré-Coeur, à 1 h. 30 de l'après-midi, pour se rendre au palais de glace, situé près de l'hôtel de ville, en bordure de la voie ferrée. Les quatre duchesses du carnaval feront partie du cortège, ainsi que plusieurs personnalités de la région.

Cinéma

VICTORIAVILLE

Laurier — Aujourd'hui et demain : September Storm; La révolte est pour minuit.
Victoria — Aujourd'hui et demain : La nuit des suspectes; Le voleur de Bagdad.

PRINCEVILLE

Princess — Aujourd'hui : Sur la piste des Commanches; Actualités françaises.

PLESSISVILLE

Piessis — Aujourd'hui et demain : Maria la honte; Coup de l'escalier.
Colonial — Aujourd'hui et demain : Le destin d'une enfant perdue; Suzanne découche.

La SSJB de Sherbrooke répond à M. J. Labrecque

SHERBROOKE. — M. Richard Bergeron, président du comité de refrancisation de la Société St-Jean-Baptiste du diocèse de Sherbrooke, a remis à "LA PRESSE" un communiqué en réponse aux propos attribués par un journal local au chanteur Jacques Labrecque contre la compagne d'amélioration de la langue parlée.

Le communiqué, dont le texte suit a été remis par M. Bergeron "sous toute réserve" de l'objectivité des propos prêtés au chanteur de folklore :

"1— M. Jacques Labrecque est un excellent interprète de notre folklore et tout le monde s'en réjouit. Mais cela ne le crée expert ni en linguistique ni en éducation. En restant dans son domaine, il ne courrait pas le risque de se fourvoyer comme il vient de le faire à Sherbrooke.

"2— Quand on est reçu en visite quelque part, si on est de bonne compagnie, on cherche à dire des amabilités à ses hôtes. On s'abstient de débiter des bêtises désobligeantes pour au moins toute la partie de la population représentée par la St-Jean-Baptiste.

"3— Nous croirons au sérieux des propos de M. Labrecque que sur la "parlure" canadienne quand il se mettra lui-même à se servir, dans son langage courant, de cette "parlure" dont il prend la défense".

Le comité présidé par M. Bergeron avait commencé son offensive en décembre en demandant aux quelques 20,000 membres de la SSJB diocésaine de s'abstenir de l'écoute de quatre télémissions et de boycotter les commanditaires à moins d'efofrts de leur part d'améliorer la langue parlée à ces émissions. Les programmes visées étaient "Les belles histoires des pays d'en-haut" et "En haut de la pente douce", deux productions de Radio-Canada, ainsi que "Jamboree" et "Cent farces" réalisées à Sherbrooke par CHLT-TV.

Cette offensive a depuis donné lieu à une passe d'armes entre l'auteur Claude-Henri Grignon et M. Bergeron. Elle a aussi provoqué une division au club Richelieu de Sherbrooke sur le choix du prochain conférencier. Approché en ce sens par le service des relations extérieures de Radio-Canada, M. Bergeron, qui est membre du Richelieu, avait proposé d'y faire entendre un conférencier de Radio-Canada qui viendrait traiter de la question, mais sa suggestion, communiquée par le président Marcel Bourque, avait rencontré l'opposition d'un autre membre, J.-W. Stebenne, qui est aussi administrateur-adjoint de "La Tribune Limitée", propriétaire de CHLT-TV.

Félicitations du chef Giguère au public de Victoriaville

VICTORIAVILLE. (N.F.) — "Il me fait particulièrement plaisir d'informer la population que la période des Fêtes s'est écoulée à Victoriaville sans un incendie quelconque causé par des arbres de Noël et je profite de l'occasion pour féliciter le grand public d'avoir pris en considération les conseils donnés à cet effet à la fin de décembre. Cette constatation d'ailleurs ne s'avère pas exacte juste pour cette année, mais pour 4 ou 5 ans. Il aurait été regrettable que ce record, en voie de se solidifier, prenne déjà fin par une tragédie, et je formule le voeu qu'il demeure dans le statu quo pour plusieurs années encore et ce, pour la protection de toutes nos familles."

Récupération

Cette affirmation des plus heureuses a été faite hier après-midi par le chef des pompiers, M. Fernand Giguère, à notre représentant au cours d'une conversation téléphonique. Concernant les sapins, il a précisé que, comme par les années passées, les arbres des résidences avaient été déposés en bordure des trottoirs, immédiatement après la fête des Rois, avec la collaboration appréciable des propriétaires et locataires, et ramassés aussitôt par le département de la voirie municipale, sous la direction de M. Oscar Nolet, surintendant, de concert avec le services des incendies, "la récupération des rebuts, dit-il, a été faite dans un but préventif, mesure qui est observée depuis près de 4 ans".

Appel à la prudence

Après avoir adressé des mots de gratitude à l'endroit des journaux pour leur précieuse coopération durant le temps des Fêtes, il termina en recommandant que la prudence doit continuer à être observée surtout à ce temps de l'année où les cheminées commencent à être obstruées par les dépôts de suie et prôna l'importance, pour certains cas, de faire faire un ramonage le plut tôt possible afin de réduire à la plus simple expression les dangers de feu.

Tous les jeunes Néo-canadiens s'adaptent bien

SHERBROOKE. — Le Dr Alice Scott, de Montréal, a exprimé l'espoir que les enfants de la deuxième vague d'immigrants s'intègrent aussi bien à la vie canadienne que ceux de la vague de l'entre-deux-guerres.

Conférencière au club Rotary de Sherbrooke, réuni hier soir en la salle Mayfair de l'hôtel Sherbrooke pour son souper hebdomadaire, le Dr Scott a établi la principale différence entre ces deux vagues en ce que la première fuyait surtout la pauvreté tandis que la seconde cherchait surtout à se soustraire à la tyrannie.

Avec les quelque deux millions d'immigrants accueillis depuis la deuxième guerre mondiale, le Canada, prévoit le Dr Scott, comptera dans une dizaine d'années environ 25 p. 100 de sa population en Néo-Canadiens, soit de première ou deuxième génération. D'où la nécessité de prévoir les conditions idéales d'intégration.

Présentée par le professeur Erol Duval, de l'université Bishop, la conférencière a été remerciée par M. Lewis Rosenbloimm, vice-président du club.

Bureau de placement ouvert, à Asbestos

ASBESTOS. — Les citoyens de Danville et des environs bénéficieront d'un nouveau service depuis qu'un bureau provincial de placement a été ouvert.

Pour l'instant et provisoirement, le bureau occupe un local du bureau de l'hon. Emilien Lafrance, à Danville, mais on prévoit que d'autres locaux seront mis à la disposition du bureau de placement d'ici quelque temps.

M. Louis-Georges Charland, secrétaire de la Commission scolaire de Danville, a été nommé en charge de ce nouveau bureau d'embauchage.

Les heures d'ouverture du Bureau provincial de placement de Danville seront de 9 h. 30 à midi et de 1 h. 30 à 5 h. 30 de l'après-midi.

M. Charland a expliqué, que ce bureau était ouvert afin de donner un maximum de chances aux gens qui se cherchent actuellement un emploi.

Une vague de vols dans le comté de Drummond

DRUMMONDVILLE. (A.B.)— Une véritable vague de vols a déferlé sur la région au cours des dernières heures. Le signal d'attaque des filous a été donné mardi midi quand une somme de $130,000 est disparue d'une institution bancaire de St-Hyacinthe. Quelques heures plus tard, des malandrins envahissaient la région du comté de Drummond.

Voici le palmarès de la nuit de mardi à mercredi : vol d'automobile à Wickham, localité située à douze milles de Drummondville; disparition d'un camion à Ste-Jeanne d'Arc, à dix milles de la ville, et cambriolage dans une voiture en stationnement à St-Nicéphore, à six milles de notre ville.

Vers 5 h. hier matin, des cambrioleurs s'introduisaient dans deux magasins différents à L'Avenir, à 13 milles d'ici, pour faire main basse sur des articles et des monnaies au montant de $300. Les établissements de MM. Roméo Côté et Léo Côté ont été visités à quelques minutes d'intervalle. Les deux magasins d'épicerie sont distants de trois arpents. Sur le plan local, on apprenait hier midi que le local des Chevaliers de Colomb, conseil 2174, avait aussi été visité au cours de la nuit. Selon la police municipale, les cambrioleurs ont fait voler en éclats un soupirail pour entrer dans l'édifice de la rue Brock. Une somme de $75 est disparue de la caisse du restaurant des Chevaliers. On a appris qu'au cours de la journée d'hier, deux individus ont été arrêtés par la police et devaient répondre à un interrogatoire en marge de cette série de vols.

Changement du plan de pension, à Asbestos

ASBESTOS. — Le Syndicat national de l'amiante d'Asbestos a approuvé le transfert du plan de pension actuel des employés de Canadian Johns Manville, la United Accumulative Funds Ltd.

Après une étude faite par le syndicat, il a été établi que le nouveau plan de pension adopté s'avère beaucoup plus avantageux que l'ancien parce que les employés toucheront un revenu de 15 pour cent au lieu de six pour cent.

C'est la première fois au Canada qu'une compagnie à fonds mutuel transige directement avec des employés plutôt que des consortiums financiers.

Ce nouveau plan de pension qui, apparemment est mis en fonction pour la première fois dans la province de Québec, existe depuis longtemps aux Etats-Unis et dans d'autres provinces canadiennes, notamment en Colombie. Avec ce nouveau revenu les employés pourront en peu de temps s'assurer d'une pension assez substantielle.

Pour pouvoir accorder un tel taux, la United Accumulative Fund Ltd. place son argent dans différentes entreprises et la diversité de ces placement lui assure la sécurité nécessaire.

Une clause oblige la compagnie United Accumulative Funds Ltd. à ne pas investir plus de cinq pour cent de son capital dans une même entreprise à condition que ce cinq pour cent ne dépasse pas les 10 pour cent du capital investi dans l'entreprise.

Avant que le nouveau plan de pension entre en vigueur le syndicat devra négocier avec la compagnie Canadian Johns Manville.

Convocations

AUJOURD'HUI

Victoriaville — Club Lions : Dîner bi-mensuel au motel Boifran, à Arthabaska, à 6 h. 30.
Quilles : soirée de la ligue Dépression, à la salle centrale, à 7 h. 30.
Princeville — Quilles : soirée de la "partie chanceuse", à la salle Poirier, de 7 h. à 9 h.

VENDREDI

Victoriaville — Club de personnalité : réception officielle à Jacques Labrecque, folkloriste, au centre catholique, à 6 h.

Pour une charte du métier

Action concertée des garagistes et détaillants auprès du gouvernement

DRUMMONDVILLE. (A. B.) — La section locale de l'Association des garagistes et détaillants d'essence du Québec tenait, le 17 janvier, une deuxième réunion dans le but de grouper les membres du commerce de détail de l'automobile en vue d'obtenir de l'autorité gouvernementale la reconnaissance officielle d'une "charte du métier" qui régira l'activité économique de cet important secteur du commerce. Ce groupement provincial avait déjà présenté un mémoire dans le même sens au gouvernement de l'Union nationale, en 1957, mais cette fois-ci les garagistes et détaillants d'essence se proposent de faire front commun afin d'obtenir justice à leurs revendications, au nombre desquelles on note la classification des permis de garage, d'ateliers et de stations-service, l'uniformisation à $25 du coût du permis de camion de touage, la description de la compétence et de l'outillage, les heures de commerce sur semaine, et plus particulièrement le dimanche, une ristourne sur la taxe perçue de la vente de la gazoline, etc. M. Maurice Sigouin, conseiller municipal et président d'honneur de la section Drummondville de l'association provinciale, a invité tous ses confrères de la région à resserrer leurs rangs et à adhérer à leur association patronale, "la seule voie qui débouche à l'obtention de la "charte du métier" pour le plus grand bien des garagistes et détaillants d'essence, celui de leurs employés et de la population en général". Avant l'assemblée proprement dite à laquelle assistaient des garagistes et détaillants d'essence qui habitent des centres éloignés du comté de Drummond, M. Roger Ménard, conseiller technique de Cusson Frères Ltée, prononça une conférence illustrée d'exemples pratiques sur l'entretien et les applications des servofreins. Au cours de la même réunion, M. Jacques Veilleux, un spécialiste en assurance qui réside à Drummondville, donna des précisions sur les avantages que comportent les assurances-groupe telles qu'offertent aux membres de l'association des garagistes et détaillants d'essence par l'entremise de la fédération du détail et des services du Québec. C'est M. Gilles N. Rivet, directeur de l'organe officiel auto-service, qui lança le mot d'ordre en priant les garagistes et détaillants d'essence de composer un groupe majoritaire, tout au moins dans la région de Drummondville, avant de porter leurs demandes devant le premier ministre de la province de Québec, M. Jean Lesage, et les membres du cabinet provincial. MM. Roger Caron, recruteur propagandiste et Gaétan Laroche, secrétaire de la section de Drummondville, assistaient à l'importante réunion d'hier. Une autre réunion a été prévue vers la mi-février et la date sera communiquée aux membres de l'association et à la presse en temps et lieu.

A Jonquière

La chanson-thème du carnaval est lancée

JONQUIERE. (R. H.) — Le grand concours lancé dans le but de trouver une chanson-thème au premier carnaval d'hiver de Jonquière-Kénogami-Arvida a pris fin dernièrement. La composiiton choisie est due à la plume d'un Jonquiérois qui signe du pseudo de Louis Denis. La musique est l'oeuvre de M. Robert H. Singfield, directeur de la fanfare de Jonquière, et musicien avantageusement connu de toute la population.

L'enregistrement original a été fait par Mlle Lucille Vigneault, talentueuse artiste de la télévision régionale. La chanson a été officiellement lancée parmi la population lors d'une entrevue radiophonique, réunissant quelques-uns des dirigeants du carnaval.

Voici d'ailleurs pour le bénéfice de nos lecteurs, le texte de cette chanson.

Chanson-thème du carnaval d'hiver J.-K.-A.
Musique: Robert H. Singfield.
Paroles: Louis Denis.

— 1 —

Du pep tout l'monde, viv' le carnaval
Réjouissons-nous, la fête est partout
Le château d'glace et la grande parade
Ouvrira la danse le Bonhomme carnaval
Du rire d'la gaieté
Dans toutes les cités
C'est le temps de chanter
Et de danser les sets carrés
Faut continuer nos chères traditions
Main dans la main à l'unisson

— 2 —

Quatre jeunes beautés charmantes demoiselles
Se font la lutte pour le grand gala
Encourageons-les. Le sourire aux lèvres
Elles sont de chez nous, et c'est gentil comm'tout
Il faut une reine
En choisissant nous-mêmes
C'est embêtant ma foi
Brunes ou blondes sont de jolis minois
Ah! Ah! Ah! Il faut les aider
Nous saluerons sa majesté.

— 3 —

Yiv' Ohé le Bonhomme carnaval
Quel tralala dans ce festival
Ouvrira les portes de son paradis
Pourra recevoir tous ses nombreux amis
Les enfants l'suivront
En chantant sa chanson
Nous répéterons en choeur
Avec ardeur tout notre bonheur
Oui nous somm's tous des bons camarades
Vive viv' le carnaval.

Ordre à un patron de réembaucher un ouvrier congédié

La Commission de relations ouvrières vient d'ordonner à un employeur de Pointe-Claire de réembaucher un employé congédié au mois de juin dernier et de lui payer le salaire perdu, soit environ $2,000.

C'est ce qu'a annoncé hier matin un porte-parole du Syndicat des ouvriers de l'automobile.

M. Normand Bissonnette, employé de Frank-P. Lalonde, à Pointe-Claire, avait été congédié le 19 juin dernier, alors que le Syndicat des ouvriers de l'automobile tentait d'obtenir l'adhésion de ces employés en vue de la négociation d'une convention collective de travail.

L'employeur avait donné comme raison qu'il n'avait plus besoin des services de M. Bissonnette, mais après avoir entendu la cause, la Commission de relations ouvrières décida que l'employeur n'avait pas réussi à prouver que le congédiement avait été effectué pour une autre cause que l'activité syndicale.

Les déchets radioactifs

MONACO. (PA) — La conférence d'océanographie qui a réuni ici 150 savants de dix pays recommande que les déchets radioactifs soient profondément enterrés, non plus jetés à la mer. "C'est le seul moyen d'isoler ces déchets du monde vivant."

OUVERT CE SOIR ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 h.

Simpson MONTRÉAL

VENTE D'AUBAINES JANVIER



Chevrolet 1961, modèle 1119
Sedan 4-portes



Cadillac 1961
Modèle No 6237
Coupé 2-portes

VOUS POURRIEZ GAGNER UNE SUPERBE CADILLAC OU UNE ELEGANTE CHEVROLET 1961

SIMPSON SE SURPASSE ENCORE! SOLDE-FOURRURES!

Un prix de solde incroyable ! Une fourrure légère, satinée, offerte dans une surprenante diversité de modèles ! Tailles 8 à 20.

MANTEAUX CASTOR CANADIEN NATUREL $350

Soyez une des premières à venir essayer le manteau dont vous rêvez !



- Manteau Mouton de Perse teint noir... col vison teint noir, modèle Jacques Heim, exclusif à Simpson $900
- Manteau Mouton de Perse Gris naturel... col vison teint noir, modèle exclusif de notre collection Jacques Heim. $1000
- Manteaux de Vison naturel sauvage (pleine longueur) $1250
- Manteaux Phoque d'Alaska teint "Kitovi" par Fouke, modèle Jacques Heim, exclusif à Simpson $1250
- Manteaux Vison Emba Autumn Haze, modèle exclusif de notre collection Jacques Heim $1600

AUCUN VERSEMENT COMPTANT
Pas de commandes postales ou téléphoniques, s.v.p.
SIMPSON — SALON DE LA FOURRURE, AU TROISIEME. Rayon 740

MANTEAUX LOUTRE CANADIENNE NATURELLE RASEE

- Inspiration des modèles Jacques Heim !
- Superbe fourrure à prix exceptionnel !
- Modèles classiques avec détails "Couture" !

Prix vente-janvier **$750**

MANTEAUX PHOQUE D'ALASKA teint par "FOUKE"

- Luxueuse fourrure à un prix inférieur à son prix de vente habituel !
- Chaque manteau est une adaptation d'un modèle exclusif de Jacques Heim !

Prix vente-janvier **$1200**

MANTEAUX VISON SAUVAGE
de la Rivière Mackenzie

- Une valeur incroyable !
- Peaux choisies pour leur beauté.
- Superbe collection

Prix vente-janvier **$1800**

MANTEAUX de VISON NATUREL PASTEL

- Somptueux manteaux à prix dérisoire !
- Vous ne pouvez ignorer une telle aubaine !
- Soyez une des premières à en profiter !

Prix vente-janvier **$1900**

AU SOUS-SOL D'AUBAINES SIMPSON

SOLDE DE TOUT NOTRE STOCK!

RABAIS 20% à 50% SUR PRIX D'ORIGINE!

Manteaux d'hiver!

Avec ou sans fourrure! Aussi simili-fourrure! Tous à solder!

ELEGANTS MANTEAUX GARNIS FOURRURE

Orig. 69.98 à 79.98

Tissu : Superbe mélange laine-et-mohair.
Garnitures en castor ou vison chinois.
Coloris : Les tons les plus en vogue : noir, brun, vert, taupe ou beige hiver.
Tailles : 10 à 20 et 18½ à 24½.

Ch. **$55**
Mensualités $6

MANTEAUX AVEC OU SANS GARNITURES

Orig. 49.98 à 59.98

- Manteaux réalisés en mélange laine-et-mohair, garnis de castor, vison chinois, renard noir ou mouton (teint et apprêté). **Tailles : 10 à 18**
- Manteaux non garnis, réalisés en "sealskin", laine-et-cachemire ou tissus importés. **Tailles : 8 à 18.**
- Tous sont disponibles dans les coloris : brun, gris, noir ou beige.

39.88 Ch.
Mensualités $5

MANTEAUX AVEC GARNITURES MOUTON
(rasé et apprêté)

Orig. 39.98

- **Tissu :** Très élégant "sealskin"
- **Coloris :** noir, brun, vert, taupe, beige hiver.
- **Tailles :** 10 à 18

29.88 Ch.
Mensualités $4

CHAUDS MANTEAUX D'HIVER

Orig. 39.98 à 49.98

Tissus : Plaids laine-et-mohair ou tweeds attrayants.
Coloris : Tons d'automne et d'hiver : noir, gris ou beige.
Tailles : 10 à 18 dans le groupe.

29.88 Ch.
Mensualités $4

MANTEAUX LIGNES ELEGANTES

Tissus : Plaids laine et mohair, tweeds ou poils-de-chameau et laine.
Coloris : Très jolis tons de gris, beige, noir ou chameau.
Tailles : 10 à 18.

19.88 Ch.
Orig. 29.98 à 39.98

MANTEAUX SIMILI-FOURRURE "BLUMING"

Orig. 59.98

Légers mais très chauds !

Coloris : imitant à la perfection les tons riches des fourrures; brun ou gris.

39.88
Mensualités $5

AUCUN VERSEMENT COMPTANT

selon les Conditions Faciles de Paiement Simpson — Taxe payable à l'achat
Pas de commandes postales ou téléphoniques, s.v.p.

SIMPSON — MANTEAUX, AU SOUS-SOL, RAYON 778

CHICS COSTUMES

Orig. 12.98 à 39.98 Ch.

$6 à $25
Mens. $3

50 seulement ! Modèles charmants et très en vogue ! Beaucoup sont garnis de vison chinois.
Coloris : noir, brun, beige ou vert dans le groupe.
Tailles : 10 à 18.

MANTEAUX SPORT ! BAS PRIX !

Rég. 19.98 **14.98** Ch.

50 seulement ! Manteaux confectionnés en tissu suédé. Longueur ¾ ! Doublés peluche nylon.
Coloris : vert ou ton or.
Tailles : 10 à 18 dans le groupe.

HEURES D'AFFAIRES : 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. — OUVERT SAMEDI 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. LE SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT A 8 H. A.M. — COMPOSEZ VICTOR 2-7221

OUVERT CE SOIR ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 h.

ET SAMEDI TOUTE LA JOURNEE 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M.

Simpson MONTRÉAL

VENTE D'AUBAINES JANVIER



Chevrolet 1961, modèle 1119, Sedan 4 portes



Cadillac modèle no 6237 coupé 2 portes

VOUS POURRIEZ GAGNER UNE SUPERBE CADILLAC 1961 OU UNE ELEGANTE CHEVROLET 1961



Grand choix de manteaux et costumes! Certains garnis fourrure! Luxueux tissus! Prix d'aubaines!

SOLDE EXTRAORDINAIRE DE MANTEAUX



SALON VENDOME!

SUPERBES COSTUMES

Modèles : Avec ceinture . . . Veste "couture"
Tissus : Tweeds discrets, doux lainages, worsted côtelé.
Coloris : beige, brun, vert, gris, noir ou bleu
Tailles : Régulière et petite dans le groupe.

Orig. 89.98 à $95

$69

Mensualités $6.

MANTEAUX GARNIS DE FOURRURE

Rég. 319.98

199.98

Mensualités $10

Modèles : Classiques, silhouettes élancées ou ovales.
Tissus : Importés d'Europe : Blin-blin, sealskin . . .
Garnitures : Castor, vison au col et manches.
Coloris : noir, brun, beige, vert ou gris.
Tailles : 10 à 16.

ETAGE DES MODES !

ELEGANTS COSTUMES

Modèles : Pour l'automne ou l'hiver ! Plusieurs 3-pièces dans le groupe.
Tissus : Tricot ou worsted
Coloris : Beige, noir, brun, taupe ou gris.
Tailles : ½, régulière ou petite dans le groupe.

Rég. $55 à 69.98

$34 à $44

Mensualités $4 à $5

MANTEAUX COL FOURRURE

Rég. $99 à $129

$79

Mensualités $7

Modèles : Classiques. Lignes élancées ou enveloppantes. Garnis castor ou vison. Boutonnage au cou. Cols généreux.
Tissus : Sealskin, laine et angora, mohair, velours ou velours de laine.
Coloris : très en vogue cette saison.
Tailles : ½, régulière ou petite dans le groupe

Pas de commandes postales ou téléphoniques, s.v.p.
SIMPSON — ETAGE DES MODES, AU TROISIEME. Rayon 734

SPÉCIAUX DE 7h. P.M. SIMPSON

En vente vendredi soir à 7h. jusqu'à épuisement du stock
Pas de commandes postales ou téléphoniques, s.v.p.

POUR ENFANTS

COUVRE-CHAUSSURES PLASTIQUE — Empeigne robuste. Semelles et talons durables. Revers fourrure. Boucle à la cheville. Coloris blanc ou rouge. Pointures 8 à 12 dans le groupe. Rég. 2.99 Pai. **1.99**
AU DEUXIEME, RAYON 722

COLLANTS EXTENSIBLES — Nylon — Entièrement diminués. Coloris rouge, blanc, aqua, bleu-roy, rose. Une taille pour 2 à 4 ans. Rég. 1.98 Ch. **$1**
AU DEUXIEME, RAYON 744

CHOIX DE SOCQUETTES pour enfants et adolescentes. Coton robuste et doux. Coloris blanc seulement. Pointures 8½ à 11. 30 paires seulement. — Rég. .79 à .89 Pai. **.50**
AU SOUS-SOL, RAYON 776

COSTUMES DE NEIGE 1 PIECE. Tissures variées. Modèles entièrement doublés. Glissière toute longueur. Capuchon fixe. Poignets et chevilles tricot. Coloris brun ou marine. Ages 2, 2, 3x. Orig. 12.98 Ch. **6.49**
AU SOUS-SOL, RAYON 786

POUR GARÇONS

PANTALONS COTON BEDFORD doublés. Lavables. Long usage. Revers. Coloris noir ou fusain. Ages : 6-10-12 dans le groupe. Rég. 2.99 Ch. **1.99**
AU DEUXIEME, RAYON 714

CHEMISES SPORT COTON "SANFORIZED" — Manches longues. Lavables, coloris grand teint. Une poche plaquée. Col 2-façons. Motifs classiques et fantaisie. Coloris bleu, vin, gris ou brun dans le groupe. Ages : 6 à 16. Rég. 1.59 Ch. **.79**
AU DEUXIEME, RAYON 715

PANTALONS VISCOCE et ACETATE — Lavables, prérétrécis. Ceinture courante ou ½ boxeur. Coloris gris, bleu dans le groupe. Ages : 6 à 16. — Rég. 2.99 Ch. **1.99**
AU SOUS-SOL, RAYON 788

VESTES POUR LE SKI. 100% nylon ou nylon mixte. Capuchon fixe. Non doublées. Coloris grand teint. Tons marine, rouge, bleu poudre. Pour 6 à 16 ans. Rég. 7.99 Ch. **2.99**
AU SOUS-SOL, RAYON 788

POUR FILLETTES

JUPES TOUT LAINE — 100 seulement — Tons unis ou plaids. Modèles droits ou plissés. Quelques-unes en velours côtelé. Choix de coloris dans le groupe. Ages : 7, 8, 10, 12. Rég. 6.98 à 8.98 Ch. **1.99**
AU DEUXIEME, RAYON 745

CHANDAILS ORLON* — Modèles fantaisie. Coloris blanc, rouge, vert, bleu-roy. Ages : 8 à 14 dans le groupe. Rég. 2.98 à 3.98 Ch. **1.98 à 2.98**
AU SOUS-SOL, RAYON 782

POUR LE FOYER

HACHOIR pour légumes, soupes, salades . . . Robuste cadre bois. 2 lames très coupantes. Rég. 2.19 Ch. **1.49**
AU CINQUIEME, RAYON 755

CORBEILLE A PAPIER tout métal. Fond noir avec insignes des collèges et universités. Bordées ton or . . . Hauteur 11½ pouces. Rég. 1.29 Ch. **99¢**
AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 710

CARPETTES BROADLOOM 9 seulement. Rabais ⅓ !

1 coloris	rose 9 x 12	Rég. 71.75	Ch.	$47
1 "	vert 9 x 12	Rég. 71.75	Ch.	$47
1 "	vert 9 x 11'9"	Rég. 70.25	Ch.	$47
2 "	gris 9 x 12	Rég. 143.75	Ch.	$95
1 "	or 9 x 12	Rég. 189.95	Ch.	$126
2 "	cannelle 9 x 12	Rég. 172.95	Ch.	$115
1 "	aqua 9 x 12	Rég. 138.95	Ch.	$92

AU QUATRIEME, RAYON 750

CHOIX DE TENTURES. Modèles et coloris variés. Prêtes à être posées. Longueur 90". Orig 9.98 à 37.90 Ch. **2.99 à 19.98**
AU QUATRIEME, RAYON 751

COUVERTURES VISCOSE ET NYLON. Choix de coloris. Bande satin pour plus de solidité. Pour lits doubles seulement. Rég. 4.98 Ch. **2.99**
AU QUATRIEME, RAYON 751

CADRES METAL POUR TABLEAU. Solde ! Choix de plusieurs styles. Fini tons or ou argent. Rég. 1.98 à $18. Ch. **1.29 à $9**
AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 704

COUPONS DE TENTURES. Plusieurs dimensions. Choix de coloris. Nombreux motifs au choix. Ch. **29¢ à 6.63**
AU SOUS-SOL, RAYON 792

POUR DAMES

PARFUMS — Bar de 3 flacons. Parfums : Chypre, Bouquet, Gardenia. Coffret laiton avec serrure. Rég. 1.69 Ch. **.69**
AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 701

SACS A MAIN CUIR — Modèles avec poignées dans un grand choix de teintes. Orig. 13.98 Ch. **4.99**
AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 702

ELEGANTS BAS NYLON entièrement diminués. Jauge 51. 15 deniers. Coloris beige mode. Pointures 8½ à 11. Rég. 50¢ **2 paires pour 88¢**

CHOIX DE BLOUSES. 50 seulement. Terylene, coton, minicare. Modèles classiques ou fantaisie à porter dans ou hors de la jupe. Coloris blanc ou impressions pastelles. Rég. $3 à $6 **1.50 à $3**
AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 709

SOLDE ! BRASSELETTE. Marques fameuses. Coloris blanc seulement. Avec jarretelles. Bonnets A 32-34, B 32-34-36, C 34-36-38. Rég. $9 Ch. **6.95**
AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 710

SOULIERS TOUT-ALLER. Talons plats ou écrasés. Pointures 5 à 9 dans le groupe. 79 paires seulement. Rég. 6.99 à 10.98 Pai. **3.99**
AU DEUXIEME, RAYON 720

COUVRE-CHAUSSURES CAOUTCHOUC. Pour la plupart des talons. Glissière sur le dessus. Pointures 4 à 11. Rég. 3.49 Pai. **2.99**
AU DEUXIEME, RAYON 721

IMPRIME COTON. Importé. Motif floral 1961. Lavable et "Sanforized". Idéal pour robes et vêtements d'enfants. Largeur 36 pouces. Ver. **49¢**
AU QUATRIEME, RAYON 727

GANTS NYLON DOUBLE TISSAGE. Choix de modèles, longueurs et coloris dans le groupe. Coussus main ou piqués. Pointures 6 à 7½ dans le groupe. Rég. 1.69 à $3 Pai. **99¢**
AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 708

ROBES JERSEY LAINE. Coloris lilas bleu ou noir. Tailles 10 à 18 dans le groupe. Orig. 6.98 Ch. **3.98**
AU TROISIEME, RAYON 734

JUPES TOUT LAINE. Solde ! Choix de modèles, motifs et coloris. Tailles 10 à 18 dans le groupe . . . Rég. 9.98 à 15.98 Ch. **6.98 à 9.98**
AU TROISIEME, RAYON 736

BLOUSES. Echantillons ou fins de série. Choix de teintes unies ou imprimées. Tailles 12 à 18 dans le groupe. Rég. 2.99 à 3.99 Ch. **1.99**
AU SOUS-SOL, RAYON 781

CHEMISES DE NUIT FLANELLETTE. Col garni dentelle. Ample empiècement. Longues manches. Coloris rose, bleu sur fond blanc. Tailles : petite, moyenne, grande. Rég. 3.99 Ch. **2.99**
AU QUATRIEME, RAYON 742

PANTOUFLES. Choix de modèles : mules, mocassins, talons plats . . . Quelques-unes défraîchies. Coloris bleu ou rose. Pointures 4 à 9. Rég. 2.99 à 3.99 Pai. **$1**
AU SOUS-SOL, RAYON 787

POUR MESSIEURS

CHEMISES SPORT TWILL COTON. Très belle qualité. Coloris beige, blanc, bleu et marine. Pour grandes tailles seulement. Rég. 3.95 Ch. **1.97**
AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 713

COMBINAISONS COTON — Jambes longues — Manches courtes. Tout coton pré-rétréci. Coloris crème seulement. Tailles : 44 à 50 dans le groupe. Rég. 1.99 Ch. **$1**
AU SOUS-SOL, RAYON 789

CHOIX DE PANTALONS — Gabardine robuste, coton chino lavable ou twill coton pratique. Coloris gris, bleu, brun, vert. Tailles : 29 à 42. Rég. 3.75 à 6.99 Ch. **$3**
AU SOUS-SOL, RAYON 790

FAMEUX CIGARES "ELITE". — Marque réputée Simons. **25 pour 99¢**
AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 705

3ème VENTE ANNUELLE

Notre vente se poursuit . . . !

MACHINES À COUDRE WHITE

RABAIS 40% A 56%

Toutes ces machines sont les plus récents modèles 1960 ! TOUTES PORTENT la GARANTIE SIMPSON et WHITE ! 20 ANS sur la MACHINE, 1 AN sur le MOTEUR et le MECANISME.



"CONSOLE AUTOMATIQUE"

Sans accessoires . . . elle effectue automatiquement les points fantaisie, fait les boutonnières, coud les boutons. Coutures à aiguilles simple ou double. Eclairage encastré. — Poussoir marche arrière. Fini noyer ou chêne clair.

Supplément de $3 pour chêne clair. Ch. 164.95

Commandes postales et téléphoniques exécutées, VI. 2-7221

MODELE PORTATIF

Machine à coudre possédant les mêmes caractéristiques que le modèle ci-dessus! Présentée dans une élégante mallette ton cuivre. Vous pourrez acheter plus tard un meuble pour cette machine. **Rég. 319.95, ch. 139.95**

Commandes postales et téléphoniques exécutées, VI. 2-7221

MODELE "ZIG-ZAG" DE LUXE

Couture à aiguilles simple ou double. Pied-de-biche passant sur épingles. Eclairage encastré, griffes escamotables. Marche avant et arrière. Réglage de la longueur du point. **Fini noyer. Ch. 119.95 — Chêne clair ($3 de plus).**



MODELE "ZIG-ZAG" PORTATIF

Vous retrouverez dans cette machine à coudre toutes les caractéristiques du modèle ci-contre. Présentée dans une jolie mallette ton cuivre. Vous pourrez acheter plus tard un meuble pour l'y adapter. **Ch. 94.95**

S.V.P., pas de commandes postales ou téléphoniques sur modèles "zig-zag" ci-dessus !



MODELE CONSOLE DE LUXE

Canette ronde. Coud en avant et en arrière. Pied-de-biche articulé glissant sur épingles. Régulateur de point encastré. Bobineur automatique. Dévidoir escamotable. Modèle piqûre droite. Fini noyer ou chêne clair. Ch. 79.95

Supplément $3 pour chêne clair



SUPERBE MODELE PORTATIF

Si vous préférez un modèle plus facile à transporter, cette machine vous donnera satisfaction. Mêmes qualités que le modèle ci-contre. Présentée dans une élégante mallette ton cuivre. **Ch. 54.95**

SIMPSON GARANTIT SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

AUCUN VERSEMENT COMPTANT selon les conditions faciles de paiement Simpson — Taxe payable à l'achat.
Commandes postales et téléphoniques exécutées sauf sur modèles "Zig-Zag" — VI. 2-7221
SIMPSON — VENTE "WHITE", AU CINQUIEME. Rayon 728



ATTENTION !

L'achat de votre machine à coudre pourrait vous faire gagner :

***Une superbe* CADILLAC 1961**

ou

***une élégante* CHEVROLET 1961**

En participant, avec votre facture, à notre grand concours de la Vente-Janvier d'Aubaines Simpson

Ouvrez un compte courant renouvelable dès maintenant

Vous pouvez acheter jusqu'à 12 fois votre mensualité !

Voici comment fontionne votre compte courant renouvelable !

VOUS PAYEZ CHAQUE MOIS (frais de service compris)	$5	$10	$15	$20	$25
VOUS POUVEZ ACHETER POUR	$60	$120	$180	$240	$300

Pour renseignements composer : **VI. 2-3241 - Local 884**

SIMPSON — BUREAU DU CREDIT, AU SEPTIEME



Le gagnant d'un certificat-cadeau de $100 !

M. Arthur Dunn, concierge de la maison d'appartements située au 5820, rue Souard, à Montréal, recevant le Certificat-Cadeau Simpson d'une valeur de $100.
M. Dunn devint lundi cet heureux gagnant, simplement pour s'être assuré que M. M.L. Zimmerman, gagnant de la 1ère Chevrolet 1961, un de ses locataires, avait bien reçu la circulaire "Vente-Janvier d'Aubaines 1961" de Simpson.

HEURES D'AFFAIRES : 9 HRS A.M. A 5 HRS 30 P.M. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 HRS — OUVERT SAMEDI 9 HRS A.M. A 5 HRS 30 P.M. — SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT A 8 HRS A.M. — COMPOSEZ VICTOR 2-7221

CAHIER No 3 — SPECTACLES ET CONCERTS — LA PRESSE — COMIQUES — PAGES 31-46
77e ANNEE — No 81 — MONTREAL, JEUDI 19 JANVIER 1961

Formation recommandée d'un institut d'études sur les centres urbains

Demande des constructeurs d'habitations

par Laurent LAUZIER

La création d'un institut canadien d'études sur le développement des centres urbains serait d'une grande valeur non seulement pour l'industrie de la construction mais encore pour toute l'économie canadienne. La formation d'un tel organisme s'impose plus que jamais pour mettre un frein à la spéculation sur les terrains et apporter un ordre nécessaire dans les nombreux projets de développement domiciliaire qui seront réalisés au cours des prochaines années.

Telle es la principale recommandation formulée par trois experts qui ont participé au troisième forum organisé par l'Association nationale des constructeurs d'habitations au cours de son 18e congrès annuel qui se tient présentement dans la métropole.

Forte évolution

D'ici dix à quinze ans, selon M. John Parkin, de Toronto, la plupart des villes canadiennes enregistreront une augmentation de 100 pour cent de leur population.

Une telle croissance, a-t-il souligné, signifie que les problèmes soulevés par le développement des centres urbains seront de plus en plus nombreux et de plus en plus difficiles si on ne se préoccupe pas maintenant de diriger cette croissance selon des plans bien définis reposant sur des recherches intensives dans tous les secteurs qui ont trait à l'industrie de la construction et à l'urbanisme.

M. Parkin est d'avis qu'il n'est pas normal que l'une des plus grandes industries du pays, celle de la construction, n'ait pas encore formé son centre de recherches. Se basant sur un récent rapport préparé par l'Institut des architectes du Canada, M. Parkin a tracé dans ses grandes lignes quel pourrait être le travail d'un tel organisme. Il devrait d'abord guider l'industrie de la construction à travers le pays et lui indiquer quel genre d'habitations il faut construire pour satisfaire aux exigences de la population canadienne. Il verrait ensuite à la classification des terrains et à leur mise en valeur. Il poursuivrait enfin des études économiques des régions et des centres urbains qui sont en voie de développement afin d'en ordonner le progrès.

M. Parkin est aussi d'avis que l'industrie canadienne de la construction devrait accorder une plus grande importance à la qualité et à la diversité et il croit que les autorités provinciales et municipales devraient élaborer longtemps à l'avance des programmes de mise en valeur des terrains afin de mettre plus d'ordre et d'harmonie dans le développement des centres urbains. Il croit enfin que le plus grand problème que suscite actuellement l'industrie de la construction est celui de la spéculation sur les terrains. Il reconnait que ce problème est difficile mais il reste d'avis que des mesures devraient être prises pour arrêter cette pratique.

Problème complexe

Selon M. Alan Scott, également de Toronto, l'industrie de la construction est influencée par une foule considérable de facteurs qui rendent plus difficile la solution des problèmes qu'ils engendrent. Il a souligné que cette industrie intéresse les gouvernements à tous les paliers même si dans ses principales réglementations, elle relève des autorités provinciales et municipales.

Quant à M. Bert Katz, d'Ot-
Il croit que les municipalités devraient préparer avec plus de soin leurs projets de développement précisément pour éviter la spéculation sur les terrains et surtout mieux répartir au cours des années leurs dépenses aussi bien que leurs revenus.

Une mine d'or

nadiens de ne pas se fier unitawa, il a soutenu que la spé-culation sur les terrains était une véritable mine d'or pour ceux qui la pratiquent précisément parce qu'elle n'exige pas de travaux coûteux et qu'elle n'est pas frappé par le fisc. Il a souligné qu'elle se pratique sur une haute échelle à travers le pays et qu'elle est en forte partie responsable des nombreux problèmes que suscitent une foule de développement domiciliaires. Il a expliqué qu'à cause de cette spéculation, plusieurs villes connaissent actuellement un essor anormal et fort coûteux. Il reste d'avis que cette situation peut et doit être changée en adoptant certaines méthodes de taxation.

Le forum auquel ont participé les experts que nous venons de mentionner était dirigé par le président de la Société centrale d'hypothèques et de logement M. Stewart Bates, qui a insisté dans ses remarques préliminaires sur la nécessité de construire à travers le pays des habitations de plus haute qualité. Il a également souligné que le problème de la spéculation sur les terrains était fort difficile et nécessitait des mesures d'envergure.

Le deuxième forum organisé par l'Association nationale des constructeurs d'habitations portait sur l'administration des entreprises. Le conférencier invité au déjeuner d'hier était M. Andrew S. Place, qui dirige une importante entreprise américaine de construction. Il a conseillé aux constructeurs canadiens de ne pas se fier uniquement au prix d'un terrain pour en établir la valeur. Il leur a aussi recommandé de ne psa trop compter sur eux-mêmes pour solutionner les problèmes qui relèvent de spécialistes, particulièrement dans le domaine du génie.

Nouvelle charte pour le Cercle universitaire

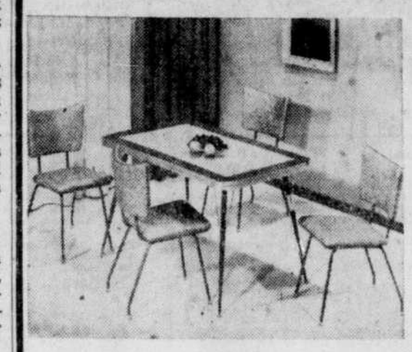
Le comité des bills privés de l'Assemblée législative a adopté ce matin, après amendement, le projet de loi 135 modifiant la charte du Cercle universitaire de Montréal Inc.

En vertu de cette nouvelle charte, le cercle sera dorénavant régi par la deuxième partie de la Loi des compagnies de Québec, c'est-à-dire qu'il deviendra une société à capital-actions n'excédant pas 1,000 actions ordinaires sans valeur au pair. Le Cercle universitaire est également autorisé à devenir propriétaire d'immeubles pour une valeur n'excédant pas $3,500,000.

Le Cercle universitaire veut entreprendre osus peu la construction d'un immeuble de 14, 15 ou 16 étages, rue Sherbrooke, dont il n'occupera qu'une partie seulement au début. Il a été autorisé à détenir le contrôle des actions dans la compagnie qui sera propriétaire de cet édifice.

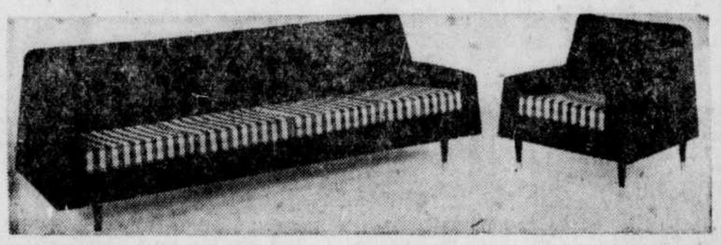
Le Cercle était représenté devant le comité par son président, M. Paul Lambert, et par son procureur, Me Henri-Paul Lemay.

Ogilvy's OUVERT *Jeudi* et VENDREDI jusqu'à 9 h. p.m.



MOBILIER DE DÎNETTE 5 PIÈCES
Rég. 79.95
59.95
- Dimension de la table 30" x 38" x 48"; dessus 2 tons arborite fini bois grainé avec incrustés bruns; épaisse bordure laiton.
- Chaises rembourrées caoutchouc-mousse, ton or; pattes fini bronze.

Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711
OGILVY'S — *Articles ménagers, au sous-sol*
JAS. A. OGILVY'S LIMITED



MOBILIER DE VIVOIR 2 PIÈCES
(STYLE CONTEMPORAIN)
Recouvrement aux tons et texture unis; ou tons unis combinés avec damier (tel qu'illustré) ou avec rayures.
- Canapé 91" (siège 80")
- Coussins "Restonair" réversibles en caoutchouc-mousse
- Recouvrement des coussins passepoilé et à glissière
- Base ne s'affaissant pas isolées au caoutchouc

PRIX SPECIAL
$189
AUCUN VERSEMENT COMPTANT. Taxe payable à l'achat.
Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711
Canapé 129.50
Fauteuil 59.50
OGILVY'S — *Meubles, au cinquième*
JAS. A. OGILVY'S LIMITED



ÉLÉGANTS CHANDAILS LAINE FOURRURE
Vente — marque connue
Laine d'agneau qui a la douceur et le velouté du cachemire. Tailles: 14, 16, 18, 20.
A) Pullover: manches longueur bracelet, col transformable. Mauve pâle, vert pin, taupe.
B) Cardigan: manches longueur bracelet, petit col allé. Mauve pâle, vert pin, taupe.
(Non-illustré) Pullover manches longueur bracelet, petit col à bouton. Mauve pâle, vert, taupe, fusain.
Rég. 7.95 et 8.95
4.95
Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711
jusqu'à épuisement du stock
OGILVY'S — *Vêtements sport junior, au deuxième*
JAS. A. OGILVY'S LIMITED

STATIONNEMENT
pour les clients d'Ogilvy's.
1 heure .25
Au terrain de stationnement Safeway rue de la Montagne, au Garage Pigeon Hole même rue, et au garage de la rue Drummond.

Désirez-vous un BUDGET P-L-U-S E-L-A-S-T-I-Q-U-E
PRENEZ 12 MOIS POUR PAYER SELON NOTRE C.B.P.
(Compte budgétaire permanent)
PAR EXEMPLE: Vous voulez acheter pour $60, vous ne payez que $5 par mois, vous déterminez votre propre montant.
OGILVY'S — *Bureau du crédit, au quatrième*

PANTALON FLANELLE DE LAINE
Rég. 19.95
13.95
Souple flanelle de laine worsted; coupe et finition impeccables.
- Modèle continental uni fusain, gris moyen ou foncé, brun; tailles: 28 à 34.
- Modèle régulier à plis gris moyen ou foncé, brun; tailles: 31 à 44, stature régulière ou haute.

BLAZERS FLANELLE BLEU MARINE
Rég. $40
$20
Modèle croisé, taillé par des experts dans une souple flanelle de laine importée. Tailles 35 à 46 (stature régulière ou haute).
S.V.P. pas de commandes postales ou téléphoniques
OGILVY'S — *Vêtements pour hommes au rez-de-chaussée*



JAS. A. OGILVY'S LIMITED

500 SEULEMENT! RABAIS $10
LITS PLIANTS ALUMINIUM
(coussins mousse) Rég. 39.95
29.95




Si léger un enfant peut le transporter


Pratique pour les invités


Se prête aux bains de soleil


Se place aisément dans les coffres d'autos


Se glisse aisément sous les lits

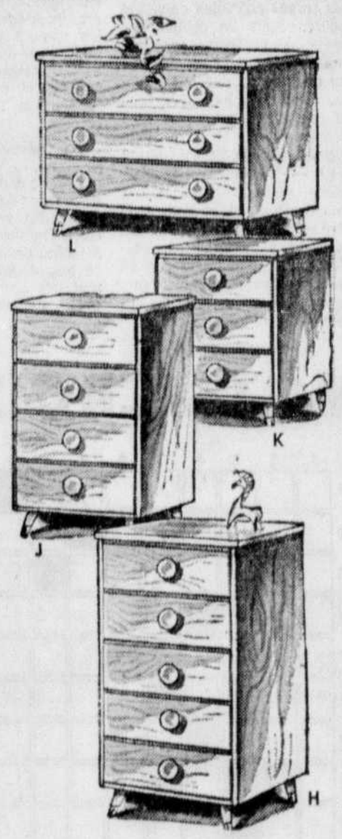
Automatique — rien de plus facile à fermer ou ouvrir
Luxueux — vous reposerez sur un coussin mousse de 2" d'épaisseur
Utile pour les invités inattendus, à la ville comme à la campagne
Merveilleux coloris du recouvrement à rayures
Il mesure 29" x 75" ouvert et 12" x 48" fermé
Ne pèse pas plus que 13 livres; d'une légèreté exceptionnelle
Il se range docilement dans placards, coffres ou sous les lits
Un meuble dont on ne saurait se passer surtout à ce bas prix
Monté sur un robuste cadre en aluminium poli avec solides sangles de saran.

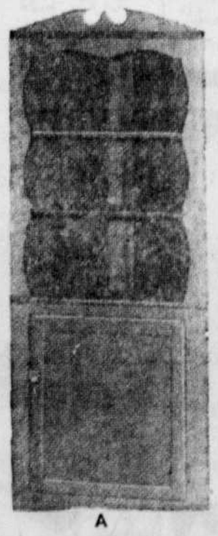
Ecrive ou composez OGILVY'S VI. 2-7711
OGILVY'S — *Literie, au quatrième*
JAS. A. OGILVY'S LIMITED

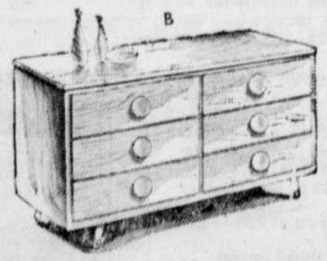
FINI GRATUIT sur MEUBLES NON PEINTS
Vendredi et samedi seulement
Votre choix parmi 12 teintures; 6 émaux; 3 couleurs Roxatone

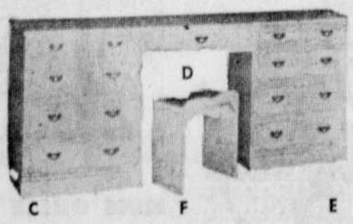
A) Encoignure 30" x 16" x 66"	39.95
B) Commode double 48" x 16" x 30"	47.50
C) Commode 5 tiroirs 28" x 16" x 32"	41.95
D) Coiffeuse 1 tiroir 28" x 16" x 6¼"	15.95
E) Commode 5 tiroirs 28" x 16" x 32"	41.95
F) Banc de coiffeuse 18" x 11" x 17"	10.95
G) Huche 2 pièces 42" x 16" x 66"	59.95
H) Commode 5 tiroirs 25½" x 16" x 45"	32.50
J) Commode 4 tiroirs 25½" x 16" x 30"	29.50
K) Commode 3 tiroirs 25½" x 16" x 30"	25.50
L) Commode simple 36" x 16" x 30"	36.95

Vous pouvez choisir parmi toutes les pièces sur le plancher.
Termes budgétaires, si désiré
S.V.P., pas de commandes postales, téléphoniques ou C.O.D.




A


B


C D F E


G

OGILVY'S — *Meubles non peints, au quatrième*
JAS. A. OGILVY'S LIMITED

OGILVY'S EST OUVERT LES JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'À 9H.

TÉLÉCRITIQUE

Plusieurs lecteurs m'écrivent pour que j'ajoute aux injures que reçoit de partout monsieur Roger Lemelin. L'auteur de "En haut de la pente douce" n'a jamais été ma victime et, même si cette victime est coupable, mon rôle n'est pas de l'achever. Au contraire : rien ne me fera crier haro sur le baudet, même s'il y a baudet. Car enfin, de quoi monsieur Lemelin est-il accusé ? De décevoir ses admirateurs d'hier, qui restaient bouche bée devant les Plouffe ? Mais son émission d'aujourd'hui est brodée sur le canevas d'hier ! Ce sont les mêmes personnages (ou presque), le même père Gédéon. D'où vient ce revirement de l'opinion publique à l'endroit de son scripteur favori ? Lassitude, fatigue, ennui ? Il est vrai que trop est toujours trop. Le talent de monsieur Lemelin lui serait même un grief de plus. Mais l'ateur concède que ce talent est indiscipliné. Pourquoi subitement l'accabler parce qu'il a su faire carrière dans la vulgarité ? Même ses outrances de langage, qu'aucune autre télévision au monde n'eût permise, — vous êtes un c... se fait dire le père Gédéon — mais que Radio-Canada permettait à monsieur Lemelin lui étaient si naturelles et si naturellement acceptées, que s'en indigner, comme on s'en indigne, témoigne d'un "extremis" bien inconscient. L'auteur, plus sérieux que ses flatteurs, n'a jamais pris au sérieux ses émissions même s'il en prenait la rente. Il a vite compris que le téléroman est tout, excepté de la littérature. C'est surtout à la télévision que les affaires sont les affaires. Quant à l'art, la langue, on en parle. Il le faut bien. C'est de l'actualité.

Paul TOUPIN

VOTRE HOROSCOPE

à partir de minuit ce soir

LES PERSONNES NEES LE 20 JANVIER : Les enfants nés ce jour possèdent une nature optimiste qui les incite à agir ou à réagir avec vigueur; et leur confiance en eux-mêmes les rend souvent capables de tout entreprendre. Ce sont aussi des êtres sociables, disposés à plaire non par coquetterie, mais parce qu'ils y trouvent une joie tonifiante. Ils ont un goût très vif des plaisirs de l'existence.

Le Bélier (du 21 mars au 19 avril) — Dans le domaine sentimental, vous serez enclin à l'optimisme. Mais il sera prudent de réfléchir avant de céder aux tentations du coeur ou des sens. D'autre part, si l'on participe à une réunion, on fera bien de prendre garde à la malveillance d'une personne âgée.

Le Taureau (du 20 avril au 20 mai) — Vous êtes prédisposé à des bavardages ou à des extravagances qui pourraient avoir des répercussions néfastes. Cette journée sera également défavorable aux écrits concernant les affaires de coeur, ainsi qu'aux initiatives sentimentales pour la réalisation desquelles on aura recours à l'intermédiaire d'autrui.

Les Gémeaux (du 21 mai au 21 juin) — Vous prendrez conscience de l'efficacité de votre action et cela vous donnera envie de changer de voie; ne vous engagez pas à la légère. La gentillesse d'une personne amie vous touchera, d'autant plus que l'amour semble naître entre vous.

Le Cancer (du 22 juin au 21 juillet — Bonne marche de vos affaires, possibilités matérielles nouvelles. Par contre, un relâchement est à craindre dans les affections si vous ne faites pas plus de concessions. Santé, fragile, surtout s'il y a surmenage.

Le Lion (du 22 juillet au 21 août) — Des recommencements vous seront possibles dans vos amours. Mais ne confiez vos secrets à personne pour le moment ; le mystère vous protège de l'envie, des mesquineries, des coups bas. Ne vous liez pas à des personnes trop orgueilleuses.

La Vierge (du 22 août au 22 sept.) — Votre situation matérielle reste soumise à des circonstances indépendantes de votre volonté. Abstenez-vous de spéculations hasardeuses. Toutefois, pour vous assurer la pleine confiance de l'être aimé, exposez-lui votre situation financière telle qu'elle est.

La Balance (du 23 sept. au 22 oct.) — Atténuez les ombres qui pourront se dessiner aujourd'hui dans vos amours. N'hésitez pas à faire les premiers pas. Bonne humeur et conciliation seront vos atouts. Des lectures distrayantes pourront satisfaire le besoin d'évasion que vous éprouverez.

Le Scorpion (du 23 oct. au 21 nov.) — Vous serez en proie à l'indécision ou au doute. Cependant, vous auriez intérêt à agir selon vos pressentiments, surtout dans le domaine du coeur, car votre intuition naturelle est aujourd'hui décuplée. Cupidon a pour vous tous les sourires.

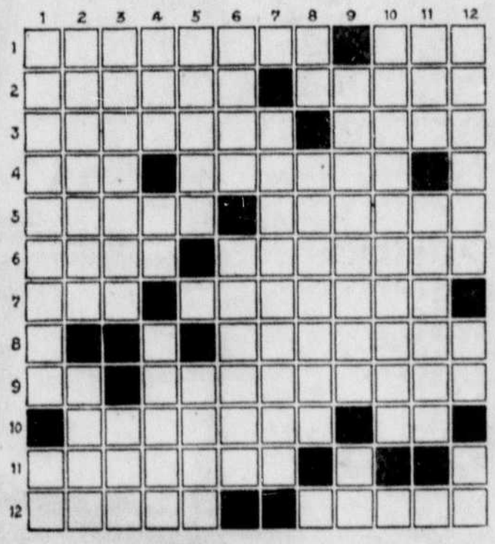
Le Sagittaire (du 22 nov. au 21 déc.) — Il est possible qu'un voyage comble vos désirs secrets. Vous êtes dans une période où l'amour a le plus de chances de s'éveiller. On vous demandera votre avis sur l'orientation d'un enfant, et ce sera l'occasion de faire valoir vos qualités de jugement,

Le Capricorne (du 22 déc. au 20 janv.) — Ne sous-estimez pas des personnes qui, sans être d'une envergure exceptionnelle, sauront vous rendre service par leurs qualités de coeur. D'autre part, mettez bon ordre dans vos affaires sentimentales et évitez de courir deux lièvres à la fois.

Le Verseau (du 21 janv. au 19 fév.) — Le ciel de votre amour apparaît d'un joli bleu autorisant tous les espoirs. Vous pourrez poursuivre heureusement les amours commencées. Vos initiatives dans votre travail seront approuvées par vos supérieurs et cela vous donnera le courage nécessaire à une réussite.

Les Poissons (du 20 fév. au 20 mars) — Vous serez tracassé par les caprices et les sautes d'humeur de l'élu de votre coeur. Ne vous inquiétez pas outre mesure, cela passera. Attachez davantage d'importance aux divergences qui se feront jour dans votre milieu familial; ne laissez pas les choses s'envenimer.

MOTS CROISÉS



Horizontalement

1.—Echantillon, modèle — Circonstance, conjoncture.
2.—Grande flotte — Teinte unie, dans le langage des peintres.
3.—Compte rendu — Clairsemé.
4.—Atmosphère — Personne la plus en vue d'un parti politique.
5.—Petit vent frais et doux — Nuisible (fém.).
6.—Etat agréable — Détacher le grain de l'épi.
7.—Venue au monde — Escalader.
8.—Amas de choses abattues.
9.—Article espagnol — Cachot souterrain et obscur.
10.—Chacun des épis secondaires dont la réunion forme un épi — Voyelle doublée.
11.—Affaiblis, amollis.
12.—Fermée avec un lacet — Corps céleste.

Verticalement

1.—Danse noble en vogue aux 17e et 18e siècles — Article espagnol.
2.—Etendue de terrain qui produit de l'herbe et du foin — Fleuve de Sibérie.
3.—Influence, ascendant — Fraîchement salé, en parlant du hareng.
4.—Pointe de terre élevée — Pronom personnel — Qui offre les reflets de la moire.
5.—Statue exposée à l'adoration — Algue verte marine.
6.—Petite étendue d'eau dormante — Arbre des forêts tempérées.
7.—Que l'on peut toucher (pl.).
8.—Symbole du sodium — Reposait.
9.—Règle, enseignement — Champion.
10.—Instrument à vent.
11.—Rivière de Suisse — Qualité de ce qui est vrai.
12.—Mesurer au stère — Pronom personnel — Note.

Solution demain

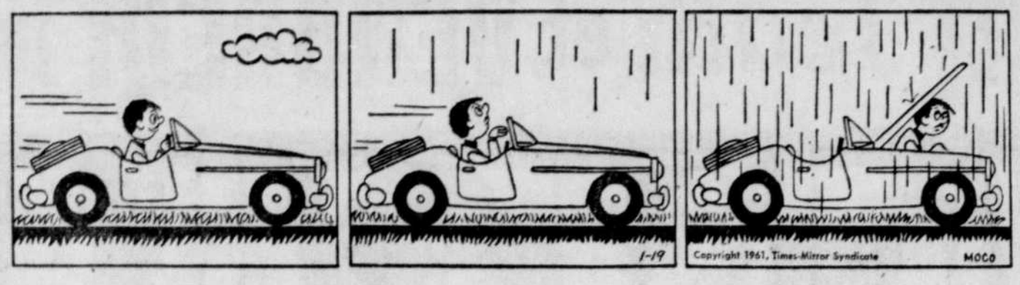
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	S	C	A	P	A	D	E	■	M	A	I	N
2	N	A	I	V	E	■	S	P	A	S	M	E
3	V	I	G	I	L	E	■	A	G	A	P	E
4	A	N	O	D	I	N	■	L	I	■	O	S
5	H	E	G	E	M	O	N	I	E	■	S	■
6	I	■	N	■	I	R	E	■	■	E	T	C
7	R	U	E	■	T	N	■	D	I	N	E	R
8	■	L	■	B	E	E	■	R	O	G	U	E
9	C	U	R	E	R	■	E	U	■	A	R	T
10	I	L	O	T	■	I	S	L	A	M	■	E
11	M	E	T	O	N	■	T	A	P	E	R	■
12	G	A	I	N	E	■	E	T	I	R	E	R

Solution du dernier problème

TARZAN



MOCO



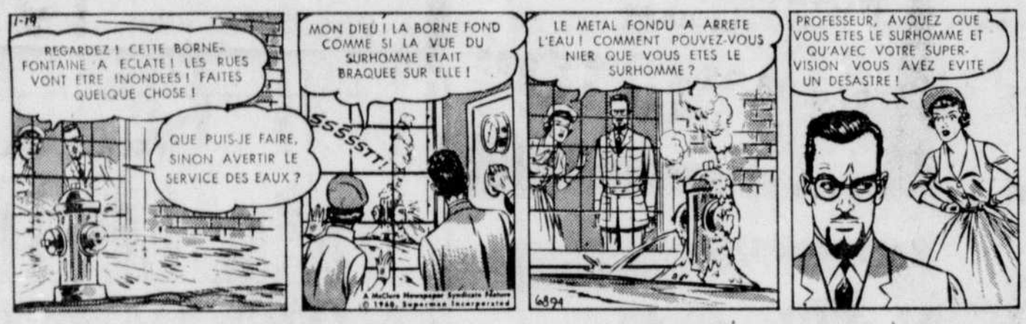
PHILOMENE



PILOTE TEMPETE



LE SURHOMME



LE FANTOME



LE PAPA DE LILI



LARRY BRANNON



MON ONCLE



À LA TV

2—CBFT : Montréal
3—WCAX : Burlington
4—CFCM : Québec
5—WPTZ : Plattsburgh
6—CBMT : Montréal
7—CHLT : Sherbrooke
8—CJSS : Cornwall
12—CFCF : Montréal

JEUDI

4:00 P.M.
2, 4: Bobino
3: Brighter Day
5: Make Room For Daddy
6, 8: Cartoons
7: Cinéfeuilleton
4:15 P.M.
3: Secret Storm
7: Actualité féminine
4:30 P.M.
2, 4, 7: La Boîte à surprises
3: The Edge of Night
5: American Bandstand
5, 8: Junior Roundup
5:00 P.M.
2, 4, 7: Le Grand Duc
3: Chuckwagon Tales
5: Rocky and His Friends
5:30 P.M.
2: L'Enfant du cirque
4: Le dernier des Mohicans
5: Cartoon Carnival
6,7: Roy Rogers
8: Debut
5:45 P.M.
3: Music Country Style
6:00 P.M.
2: Edition métropolitaine
3: Headlines
4 : Musique en dinant
5, 8: News, Sports
6: Bachelor Father
7: Ti-Blanc Richard
6:15 P.M.
2: Nouvelles sportives
3: World of Sports
8: Dateline Seaway Valley
6:25 P.M.
2: Ce soir
6:30 P.M.
2: Histoire à suivre
3: News
4, 7: Nouvelles
5: Cartoon Carnival
6: Metro
8: Movie
6:45 P.M.
2: Téléjournal
3: Doug Edwards
4: Cinéfeuilleton
5: Huntley, Brinkley
6: News, Sports
7: Météo, Sports
7:00 P.M.
2: Carrefour
3: Jim Backus Show
4: Nouvelles sportives
5: Ski Trails
6: Seven-O-One
7: Les 3 Notes
7:15 P.M.
4: Panorama
7:30 P.M.
2: Cinéfeuilleton
3: Ann Sothern Show
4: Revers de la médaille
5 : The Third Man
6: Tightrope
7: Faites-le vous-même
7:45 P.M.
2: Vu
4: La science et la vie
7: Téléphone sonne
8:00 P.M.
2, 4, 7: Clé de sol
3: Angel
5: Donna Reed Show
6, 8: Live A Borrowed Life
8:30 P.M.
2, 4, 7: Filles d'Eve
3: Zane Grey Theater
5: Bat Masterson
6, 8: Klondike
9:00 P.M.
2, 4, 7: Rendez-vous avec Michelle
3: Witness
5: Bachelor Father
6, 8: Background
9:30 P.M.
2,4,7: Téléthéâtre
5, 6: Ernie Ford Show
8: Feature Film
10:00 P.M.
3: CBS Reports
5: You Bet your Life
6: Let's Face It
10:30 P.M.
3: T.B.A.
6: Sea Hunt
11:00 P.M.
2, 4, 7: Téléjournal
3, 5, 6, 8: News
11:15 P.M.
2, 4 : Nouvelles sportives
3 : Laurentian Ski Guide
5: Jack Paar Show
6: Viewpoint
7: News Round-up
11:22 P.M.
2, 4: Commentaire
6: Final Edition
11:30 P.M.
2: Petit théâtre
3 : Movie
6: Feature Film
7: Mystery Night
8: Award Theater

VENDREDI

CBFT — Canal 2
P.M.
12:55—Téléjournal
1:00—Long métrage : "Le Diamant noir"
2:30—Assermentation du président des E.-U.
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La Boîte à surprises
5:00—Sir Lancelot
5:30—Au bout du monde
6:00—Edition métropolitaine
6:15—Nouvelles sportives
6:25—Ce soir
6:30—Histoire à suivre
6:45—Téléjournal
7:00—Carrefour
7:30—Cinéfeuilleton
7:45—Pour elle
8:00—Sur demande
8:30—Jeunes visages
9:00—Cinéma international "Le Triporteur"
10:45—Abat de rigueur
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Commentaires
11:30—Lutte
12:30—Cinéma : "Le Fil du rasoir"

WCAX — Canal 3
A.M.
8:00—CBS News
8:15—Captain Kangaroo
9:00—Star Performance
9:30—TV School
10:00—December Bride
10:30—Video Village
11:00—U.S. President Inauguration
P.M.
2:00—Full Circle
2:30—House Party
3:00—The Millionaire
3:30—Verdict is Yours
4:00—Brighter Day
4:15—Secret Storm
4:30—Edge of Night
5:00—Chuckwagon Tales
5:45—Music Country Style
6:00—Ski Report
6:10—Sports — Weather
6:30—News D. Edwards
7:00—You Can Quote Me
7:30—Family Classics
8:30—Route 66
9:30—You're in the Picture
10:00—Twilight Zone
10:30—Eyewitness
11:00—News
11:15—Inaugural Ball
12:00—Movie : "Hitler's Children"

CFCM — Canal 4
P.M.
1:05—Vie de l'Eglise
1:10—Nouvelles
1:25—Parlons sport
1:30—Siège réservé
3:00—La jardinière
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La Boîte à surprises
5:00—Sir Lancelot
5:30—Capitaine Tombola
6:00—Musique en dinant
6:30—Nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:15—Panorama
7:30—Québec appelle
7:45—Pour elle
8:00—Sur demande
8:30—Jeunes visages
9:00—Cinéma international
10:45—Entrevue du Carnaval
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles Sportives
11:22—Commentaires
11:30—La Boîte aux images

WPTZ — Canal 5
A.M.
6:30—Continental classroom
7:00—News
9:00—Highway Holidays
9:30—TV School Time
10:00—Say When
10:30—Play Your Hunch
11:00—U.S. President Inauguration
P.M.
4:00—Make Room For Daddy
4:30—American Bandstand
5:00—Rin Tin Tin
5:30—Cartoon Carnival
6:00—News—Sports
6:30—Cartoon Carnival
6:45—Huntley, Brinkley
7:00—Leave It To Beaver
7:30—Wilbur and Mr. Ed.
8:00—The Untouchables
9:00—Bell Telephone Hour
10:00—Michael Shayne
11:00—News—Sports
11:15—Inaugural Ball
12:00—Jack Paar Show

CBMT — Canal 6
P.M.
1:15—Montreal Matinee
2:00—Chez Helene
2:15—Nursery School Time
2:30—U.S. President Inauguration
3:30—The Verdict is Yours
4:00—Trouble with Father
4:30—Junior Roundup
5:30—Fury
6:00—Rendez-vous
6:30—Métro
6:45—News — Sports
7:00—Seven-O-One
7:30—Wyatt Earp
8:00—Country Hoedown
8:30—Perry Mason
9:30—Danger Man
10:00—Have Gun, Will Travel
10:30—Peter Gunn
11:00—CBC TV News
11:14—Viewpoint
11:22—Final Edition
11:33—Gunsmoke
12:03—Feature Film "Topper Takes a Trip"

CHLT — Canal 7
A.M.
11:00—L'Heure de Pierrot
P.M.
12:00—L'Anglais télévisé
12:30—CBC News
12:45—Première édition
1:00—Pot-pourri feminin
2:00—Long métrage "Courageous Dr. Christian"
3:30—Bonjour madame
4:00—Cinéfeuilleton
CJMS—C. Dumont
CJAD—Sam Ross, News
CKVL—Ce soir à Ottawa
CFCF—Television Progress
9:00 P.M.
CKVL—Bonsoir mes amis
CKVL-FM—Ce soir à l'opéra
CJMS—Nouv. — Les Echos de ma ville
CJAD—Adventure in Music
CKGM—News — Editorial
CBM—Variety Showcase
CFCF—Late Show
9:10 P.M.
CJAD—Denny Vaughan
9:30 P.M.
CJMS—Nouv., Yvan Leclerc
CKGM—News — Feature
CJAD—Adventure in Music
10:00 P.M.
CBF—Radio-journal
CKVL—Bonsoir mes amis
CJMS—Nouv. — Les Echos de ma ville
CJAD—News, Sports, Starlight Concert
CFCF—Late Show
CKGM—Dave Boxer
CBM-FM—Clavier
CBM—National News
10:15 P.M.
CBF—Commentaires
CKGM—Golden Music
10:30 P.M.
CBF—Revue des arts et des lettres
CKVL—Prière du soir — Bonsoir mes amis
CBM—Eventide
CKGM—Opera Mind
CBM-FM—Revue des arts et des lettres
CJMS—Echo — Opinion des auditeurs. — Nouv.
10:45 P.M.
CBF—Nouvelles sportives
CJMS—Sportorama — Echos Question par les auditeurs
11:00 P.M.
CBF—Les plus beaux disques
CKVL-FM—Concert d'Israël
CJMS—Nouv. — Dame de coeur
CBM-FM—Nouv. — Concert
CBM—Nocturne
CKGM—News
CJAD—News — Sports
CFCF—News, Sports
Late Show
11:15 P.M.
CKVL—Sur la scène de l'Actualité
CKGM—Golden Music
CJAD—Peter Barry
CFCF—Late Show
11:30 P.M.
CKVL—Bonsoir mes amis
CKVL-FM—Le carillon
CKGM—News — Golden Music
CBM—Music Diary
CJAD—All Thru the Night
12:00 MINUIT
CBF—Nouv. — Concert
CJMS—Nouv., Bonsoir Jusqu'à l'aube
CBM—News — Concert
CKVL-FM—Concert de minuit
CKVL—Mr. Midnight
CJAD—News, Vance Randolph
CFCF—Bridge To Dreamland
CKGM—Dick Varney — Feature
CBM-FM—Fermeture
1:00 A.M.
CBF—Fermeture
CBM—Fermeture
CKVL-FM—Musique de chambre

RADIO

AU CADRAN FM : CKVL-FM 96.9 mc. ; CBF-FM 95.1 mc. ; CBM-FM 100.7 mc. ; CFCF-FM 106.2 mc.
AU CADRAN AM : CKAC 730 ; CBF 690 ; CBM 940 ; CFCF 600 ; CJAD 800 ; CKVL 850 ; CKGM 980 ; CJMS 1280.

JEUDI — CKAC —

5:00 P.M.—**Nouv.** — Jeu de dames
6:00 P.M.—**Nouv.** — Musique
6:15 P.M.—Dans l'creux de l'oreille
6:20 P.M.—Forum des sports
6:30 P.M.—Le monde ce soir
6:40 P.M.—Commentaires
6:45 P.M.—On veut savoir
7:00 P.M.—Rosaire
7:15 P.M.—Noces d'or
7:20 P.M.—Variétés
7:30 P.M.—Bella musica
8:00 P.M.—**Nouv.** — Evénements
8:10 P.M.—Club sportif
8:30 P.M.—Gordon Fleming et son Trio
8:55 P.M.—**Nouv.** -Le Bel de nuit
10:00 P.M.—**Nouv.**-Le Bel de nuit
10:45 P.M.—Revue des **Nouv.**
11:00 P.M.—Bonsoir les sportifs
11:10 P.M.—Le Bel de nuit
12:00 A.M.—**Nouvelles** — Le Bel de nuit
1:00 A.M.—**Nouv.** — La pensée du soir, Fermeture.

5:00 P.M.
CBF—Métro-magazine
CKVL— Hit Parade
CKVL-FM—Opéra
CJMS—Nouv., Léo Lebel
CBM—News, Tempo
CFCF—Gerry Herbert
CJAD—News—M. Stephens
CKGM—News, Pops
5:15 P.M.
CFCF—Man's World
5:30 P.M.
CKVL-FM—Musique italienne
CKGM—News
CJAD—News-Mike Stephens
5:45 P.M.
CBF—Sur nos ondes
CJMS—Serge Bélair
CFCF—Doug Smith
6:00 P.M.
CBF—Radio-journal
CKVL-FM—Tour de Valse
CJMS—Angélus. Nouv. Serge Bélair
CFCF—Dean Kaye News
CBM—News — Byline
CJAD—News and Stock Quotations — L. Roberts
6:15 P.M.
CJMS—Editorial
CJAD—Sports — Al Cauley
CFCF—Entertainment Guide
CBM—Roving Reporter
6:30 P.M.
CKVL-FM—Joue Tzigane
CBF—Présence missionnaire
CJAD—Mike Stephens
CJMS—Serge Bélair
CFCF—Sportsreel
CKGM—News
CBM—Rawhide
6:45 P.M.
CJMS—Gagnante club ménagères
CKVL—Nouv., Hit Parade
CKGM—Feature
CBM—Journals of Jeremy
CFCF—Ross Crain Show
7:00 P.M.
CBF—Psychologie
CKVL-FM—Radio-Concert
CBM-FM—Résumé — News
CJMS—Nouv. Hi-Fi Club
CKGM—News, Pops
CBM—Accent on Quebec
CJAD—News-M. Stephens
CFCF—Ross Crain
7:15 P.M.
CBF—Tour de chant de...
CBM-FM—Jazz
7:30 P.M.
CBF—Place publique
CKVL—Hit Parade
CKVL-FM—Concerto
CJMS—Nouv. — C. Dumont
CBM—Little Symphonies
CBM-FM—Symphonies
CKGM—News, Feature
CJAD—Hi-Fi Club
7:45 P.M.
CJMS—Nouvelles sportives
8:00 P.M.
CBF—Festivals européens
CKVL-FM—Arthur Fiedler
CJMS—Nouv. — Montreal ce soir
CFCF—Assignment
CKGM—News — Feature
CJAD—Italian Festival
CBM-FM—Festivals européens
CBM—Soundings
8:30 P.M.
CKVL—Succès du jour
CKVL-FM—Voix connues
CBM—Citizen's Forum
CJAD—The World Tonight
CKGM—News
CFCF—Parliament Hill
8:45 P.M.
CKGM—GM-PM
CJMS—Sportorama — Echos Question par les auditeurs
11:00 P.M.
CBF—Les plus beaux disques
CKVL-FM—Concert d'Israël
CJMS—Nouv. — Dame de coeur
CBM-FM—Nouv. — Concert
CBM—Nocturne
CKGM—News
CJAD—News — Sports
CFCF—News, Sports
Late Show
11:15 P.M.
CKVL—Sur la scène de l'Actualité
CKGM—Golden Music
CJAD—Peter Barry
CFCF—Late Show
11:30 P.M.
CKVL—Bonsoir mes amis
CKVL-FM—Le carillon
CKGM—News — Golden Music
CBM—Music Diary
CJAD—All Thru the Night
12:00 MINUIT
CBF—Nouv. — Concert
CJMS—Nouv., Bonsoir Jusqu'à l'aube
CBM—News — Concert
CKVL-FM—Concert de minuit
CKVL—Mr. Midnight
CJAD—News, Vance Randolph
CFCF—Bridge To Dreamland
CKGM—Dick Varney — Feature
CBM-FM—Fermeture
1:00 A.M.
CBF—Fermeture
CBM—Fermeture
CKVL-FM—Musique de chambre

VENDREDI — CKAC —

5:55 A.M. — **Nouv.** — Messe
6:30 A.M. — **Nouv.**—Bon matin avec Gaby Drouin
7:00 A.M. — **Nouv.**—Bon matin avec Gaby Drouin
7:30 A.M. — **Nouv.** — G. Drouin
7:45 A.M. — Oratoire
8:00 A.M. — **Nouv.**—Bon matin avec P. Chouinard
8:30 A.M. — **Nouv.**—Bon matin avec P. Chouinard
9:00 A.M. — **Nouv.**—Du "Pep" avec Jean Duceppe
10:00 A.M. — **Nouvelles** — Un "Beu" de tout
11:00 A.M. — **Nouv.** — La revue de Michel Noël
11:30 A.M. — Le grand argentier
11:45 A.M. — Michel Noël
11:55 A.M. — Devinette
12:00 MIDI — Angélus — **Nouv.**
12:05 P.M.—Club '93
12:15 P.M.—Ici P. Chouinard
12:30 P.M. — Coeur à coeur
12:45 P.M. — Pierre Chouinard
1:00 P.M. — **Nouv.**—$50 par jour
1:20 P.M. — Du "Pep" avec Jean Duceppe
2:00 P.M. — **Nouv.** — A. & P. vous appelle
2:35 P.M. — Chansons d'amour
3:00 P.M. — **Nouv.** — R.S.V.P.
3:30 P.M. — Bonne Chance — R.S.V.P.
4:00 P.M. — **Nouv.** — Evénements sociaux
4:30 P.M. — Radio Sacré-Coeur
4:45 P.M. — Une vedette chante

5:30 A.M.
CKVL, Radio-journal des agriculteurs
CKVL-FM, Les Orgues mélodieuses
CJMS, R. Lemay
CFCF, Morning Show
CJAD, Bill Roberts
6:00 A.M.
CBF, Nouv., CBF Métropolitain
CKVL, Nouv., Parade des vedettes
CJMS, Nouv.—Sports — R. Lemay
CKVL-FM, Musique d'Hawaii
CBM, News, Concert
CKGM, Dan Tyler
CJAD, News — B. Roberts
6:15 A.M.
CKVL, Prière
CJAD, Sacred Heart
CKGM, Editorial
CJMS, Prière
6:30 A.M.
CKVL, Vive le matin
CKVL-FM, Concerto
CJAD, Bill Roberts
CKGM, News
CJMS, Nouvelles
6:45 A.M.
CKVL, Nouvelles
CJMS, Editorial
CKGM, Jamieson
7:00 A.M.
CBF, Nouv., CBF Métropolitain
CKVL-FM, Symphonie
CJMS, Nouvelles R. Lemay
CKVL, Vive le matin
CBM, News, Concert
CKGM, News
CJAD, News — B. Roberts
CFCF, Morning Show
7:15 A.M.
CJMS, Message spirituel — Sportorama
7:30 A.M.
CBF, Nouv. CBF Métropolitain
CJMS, R. Lemay
CKVL, En route
CBM, News, Concert
CJAD, News — B. Roberts
7:45 A.M.
CKVL, Nouvelles
CJMS, Edit —Sport
CBM, Plain Talk
CKGM, Dan Tyler
8:00 A.M.
CBF, Prière
CKVL-FM, Concert
CKVL, Bonjour Messieurs-Dames
CJMS, Nouv. — R. Lemay
CBM, News, Reports
CKGM, News
CFCF, Morning Show
CJAD, News — B. Roberts
8:15 A.M.
CBF, Radio-Journal
CJMS, Sports, Prière
CBM, Concert
8:30 A.M.
CBF, Chez Miville
CJMS, Nouvelles
CJAD, News — B. Roberts
CBM, Time Out
8:45 A.M.
CJMS, R. Lemay
CBM, Concert
9:00 A.M.
CKVL, Les amoureux du matin
CJMS, Nouv., G. Hérard, Club des ménagères
CKVL-FM, Musique de fanfare
CJAD, News — B. Roberts
CKGM, News
CBM, News, Concert
9:30 A.M.
CBF, Partage du matin
CKVL-FM, Sonates
CJMS, Nouvelles
CKGM, Bob Washington
CBM, Town Talk
CFCF, House Party
CJAD, Rod Dewar
9:45 A.M.
CKVL, Nouvelles
CJMS, G. Hérard Club des ménagères
CKGM, Editorial
CBM, Court of Opinion
10:00 A.M.
CBF, Femina
CKVL, Vive la vie
CKVL-FM, Musique de Vienne
CFCF, Bob Dell
CKGM, News
CJMS, Nouv., G. Hérard, Club des ménagères
CJAD, News. — R. Dewar
10:15 A.M.
CBF, Psychologie
CBM, Kindergarten
10:30 A.M.
CBF, Coquelicot
CKVL-FM, Musique
CJMS, Nouvelles G. Hérard
CBM, News, M. McCormick
CFCF, Bob Dell
CKGM, News
10:45 A.M.
CJMS, Petite clinique
CKVL, Nouvelles
CBM, For Consumers
CKGM, Open Mike
11:00 A.M.
CBF, Un homme et son péché
CKVL-FM, Virtuosité
CKVL, Chansonnettes
CJAD, News, A & P Calling
CJMS, Léo Lebel, voisine idéale
CKGM, News
CBM, National School
11:15 A.M.
CBF, Vies de femmes
CKGM, Problems
CJMS, Léo Lebel
11:30 A.M.
CBF, Joyeux Troubadours
CKVL-FM, Chef d'orchestre invité
CKVL, Le Calvaire d'une veuve
CBM, Dominic Andrews
CJAD, Rod Dewar
CKGM, News
CJMS, Nouv., Léo Lebel
11:45 A.M.
CKVL, Chansonnettes
CJAD, Money Man
CBM, The Archers
CFCF, Lyon Heppner
MIDI
CBF, Jeunesse dorée
CKVL-FM, Tour de Valse
CJMS, Nouvelles
CKVL, Margot
CJAD, News — R. Dewar
CFCF, Merry Go Round
CBM—RBC News
CKGM, News
12:15 P.M.
CBF, Les visages de l'amour
CJMS, Nouvelles S. Bélair
CKVL, Edition spéciale
CBM, Don Messer
CJAD, News Quiz
CKGM, Doc Stone
12:30 P.M.
CBF, Réveil rural
CKVL-FM, Jouez tzigane
CKVL, Dr Claudine
CJAD, Gene Kirby
CBM, Market Quotations
CKGM, News
12:45 P.M.
CKVL, Chansonnettes
1:00 P.M.
CBF, Nouv., L'heure du dessert
CKVL-FM, Musique d'Espagne
CKVL, Rufi sur l'onde
CJMS, Nouvelles S. Bélair
CFCF, Dean Kaye, News
CBM, News
CKGM, Favorites
CJAD, News, G. Kirby
1:15 P.M.
CBF, CBAF présente
CKVL, Hit Parade
CBM, Tommy Hunter
CKGM, Editorial
1:30 P.M.
CKVL-FM, Accordéon
CJMS, Nouvelles, S. Bélair
CJAD, Gene Kirby
CKGM, News
1:45 P.M.
CBF, Arc-en-ciel
CBM, John Drainie
CFCF, G. Herbert
CKGM, Feature
2:00 P.M.
CBF, Chefs-d'oeuvre
CKVL-FM, Les chefs-d'oeuvre de la musique
CJMS, Nouvelles Gilbert Hérard
CJMS—Sportorama — Echos Question par les auditeurs
11:00 P.M.
CBF—Les plus beaux disques
CKVL-FM—Concert d'Israël
CJMS—Nouv. — Dame de coeur
CBM-FM—Nouv. — Concert
CBM—Nocturne
CKGM—News
CJAD—News — Sports
CFCF—News, Sports
Late Show
11:15 P.M.
CKVL—Sur la scène de l'Actualité
CKGM—Golden Music
CJAD—Peter Barry
CFCF—Late Show
11:30 P.M.
CKVL—Bonsoir mes amis
CKVL-FM—Le carillon
CKGM—News — Golden Music
CBM—Music Diary
CJAD—All Thru the Night
12:00 MINUIT
CBF—Nouv. — Concert
CJMS—Nouv., Bonsoir Jusqu'à l'aube
CBM—News — Concert
CKVL-FM—Concert de minuit
CKVL—Mr. Midnight
CJAD—News, Vance Randolph
CFCF—Bridge To Dreamland
CKGM—Dick Varney — Feature
CBM-FM—Fermeture
1:00 A.M.
CBF—Fermeture
CBM—Fermeture
CKVL-FM—Musique de chambre
2:30 P.M.
CKVL, Variétés
CKVL-FM, Tour du monde en musique
CKGM, News
2:45 P.M.
CKGM, Trading Post
3:00 P.M.
CBF, Variétés
CKVL-FM, Symphonie
CJMS, Nouv., G. Hérard, club des ménageres
CKVL, Willie Lamothe
CJAD, News, G. Kirby
CBM, Prairie Playhouse
CKGM, News Golden Music
CFCF, Bob Dell
3:30 P.M.
CBF, A votre choix
CJMS, Nouv. Dame de coeur
CKVL-FM, Musique italienne
CKVL, Nouvelles Willie Lamothe
CBM, Now and Then
CKGM, News
4:00 P.M.
CBF, Nouv. Demi-heure avec...
CKVL-FM, La Fanfare du Parc
CJMS, Nouv. Dame de coeur
CKVL, Hit Parade
CFCF, Bob Dell
CBM, N's Encores
CJAD, News — M. Steph

TERMES FACILES, SI DESIRE

Vente DE INVENTAIRE

À LA DEMANDE GÉNÉRALE... NOUS CONTINUONS NOTRE GIGANTESQUE VENTE D'INVENTAIRE

au magasin à rayons situé à

235 E., rue BEAUBIEN

VENEZ EN FOULE VENDREDI MATIN, DES 9 H. A.M.

Plus de mille nouveaux spéciaux ont été ajoutés pour cette grande vente ! HATEZ-VOUS ! ! !

ÉPARGNEZ JUSQU'A 60%

SUR TOUS NOS SPECIAUX D'OUVERTURE !

BAS
pour hommes

70% laine d'agneau — 30% nylon. Choix de couleurs: brun, gris et bleu.

Rég. 1.50 la paire. EN VENTE **59¢**

CHEMISES
de toilette

pour hommes. Couleurs: blanc seulement. Encolures: 14 à 17½.

Rég. 4.95 EN VENTE **1.99**

PANTALONS
de ski

pour hommes. Extensibles. Choix de couleurs: noir, bleu et vert.

Rég. 14.95 EN VENTE **8.95**

MANTEAUX D'AUTO
pour dames

Chaudement doublés. — Idéals pour le ski.

Rég. 10.95 EN VENTE **$3.99**

SOULIERS
pour dames

Magnifiques souliers à lignes italiennes, talons hauts. Choix des plus nouvelles teintes.

Rég. 9.95 EN VENTE **4.79**

PANTALONS
pour dames

Velours côtelé (corduroy) et laine carrelée.

Rég. 3.95 EN VENTE **3.99**

ROBES
de fillettes

Couleur: bleu marin. Tailles: 7 à 14x.

EN GRAND SPECIAL À **1.00**

ENSEMBLES
3 morceaux

Chapeau, manteau et pantalons chaudement doublés. Ensembles disponibles dans les plus nouvelles teintes.

Rég. 14.95 EN VENTE **3.99**

TUNIQUES
JUMPERS pour fillettes

Confectionnés dans de jolis tissus écossais. Tailles: 7 à 14x.

Rég. 3.95 EN VENTE A **1.29**

475 PALETOTS
pour HOMMES



Tous confectionnés dans les plus nouveaux tissus importés d'Angleterre et vendus

EN BAS DU PRIX COUTANT

1er GROUPE
Rég. 35.00 EN VENTE **7.99**

2e GROUPE
Rég. 49.50 EN VENTE **17.77**

3e GROUPE
Rég. 59.50 EN VENTE **19.95**

564 MANTEAUX
pour DAMES



Dans les plus nouveaux tissus et les plus récentes créations en fait de style. Avec ou sans garnitures de fourrure. Trois groupes.

1er groupe	2e groupe	3e groupe
Rég. jusqu'à 49.50	Rég. 59.50	Rég. jusqu'à 69.50
EN VENTE **8.99**	EN VENTE **16.99**	EN VENTE **19.99**

PANTALONS
de SKI EXTENSIBLES pour dames

Choix de teintes: noir — or — mauve — bleu et rouge.

Rég. 14.95 EN VENTE **7.79**

JUPONS
A LA TAILLE pour DAMES

Choix des plus nouvelles teintes. Tailles: petite, moyenne et grande.

Rég. 1.95 EN VENTE **59¢**

ACHAT SPECIAL !

LOT DE 500 PANTALONS pour HOMMES



Tissus à votre choix... dans les plus nouvelles teintes.

Rég. 10.95 EN VENTE **2.99**

Patins DAOUST
JUNIORS
MAURICE "Rocket" RICHARD

Rég. 18.95 EN VENTE **10.95**

Patins DAOUST
SENIORS
JEAN BELIVEAU

Rég. 20.95 EN VENTE **12.29**

BOTTINES DE SKI DAOUST

Rég. 26.95 EN VENTE **16.95**

850 COMPLETS
pour hommes... à deux pantalons



Complets provenant de séries désassorties. Confectionnés dans les plus nouveaux styles et tissus. Choix de tailles: 36 à 46.

1er GROUPE Rég. 49.95, EN VENTE **11.95**

2e GROUPE Rég. 59.95, EN VENTE **16.95**

3e GROUPE Rég. 65.00, EN VENTE **19.95**

TERMES FACILES SI DESIRE

Vaste choix de manteaux de

FOURRURE



Visitez notre rayon de fourrures au deuxième étage et constatez les plus bas prix à Montréal. Réductions en bas du prix coûtant sur manteaux de vison, mouton de Perse gris et noir, chat sauvage rasé, castor et rat musqué.

Voici quelques spéciaux...

MOUTON PERSE	RAT MUSQUE	MOUTON PERSE
gris, avec col de vison. Rég. 595.00	Peaux de dos. Rég. 359.00	noir, avec col de vison. Rég. 595.00
POUR **299.00**	POUR **169.00**	EN VENTE **299.00**

SOULIERS
WEDGE pour DAMES

Choix de pointures: 4½ à 8.

Rég. 7.95 EN VENTE **3.99**

SOULIERS
POUR HOMMES

Modèles à pointures désassorties dans les teintes noires ou brunes. Pointures: 6 à 11½.

Rég. jusqu'à 9.95 EN VENTE **3.99**

SKIS
CORTINA (Hickory) à base plastique

Rég. 59.95 EN VENTE **19.95**

PALETOTS D'AUTO
pour hommes

Chaudement doublés. — Choix de couleurs: bleu et noir.

Rég. 19.95 EN VENTE **$6.59**

Couvertures D'AUTO

Modèles carrelés, confectionnés d'un mélange de laines pour vous protéger des froids d'hiver.

GRAND SPECIAL **1.45**

EQUIPEMENTS de golf

Marque "Johnny Power"; sac, cinq fers et deux bois.

Rég. 54.95 EN VENTE **38.95**

PALETOT D'AUTO en nylon

Avec doublure "arctique"

Rég. 19.95 EN VENTE **11.95**

PYJAMAS
pour hommes

confection drap fin

Rég. 3.95 EN VENTE **2.79**

BOTTILLONS
pour dames

Jolis modèles en caoutchouc

GRAND SPECIAL **1.99**

Surveillez nos boîtes à surprises au 1er étage !

Vous serez réellement étonnés de nos aubaines !

BRASSIERES
"Exquisite Form"

REG. 2.95 pour **1.79**

REG. 5.95 pour **3.49**

COMPLETS
pour GARÇONS

Complets à 2 pantalons

REG. 1[illegible] EN VENTE **7.88**

TRAINE SAUVAGE
de qualité

Avec coussins. Grandeurs: 3 à 10 pds de long.

spéciaux à partir de **5.95**

CHEMISES
pour HOMMES

De marque "Tooke" en drap fin de coton.

Rég. 4.95 EN VENTE **2.19**

COSTUMES
pour DAMES

Confectionnés dans les plus nouveaux tissus importés d'Angleterre. Choix de couleurs: noir, brun et bleu. Tailles: 10 à 20 ans.

Rég. 49.95 EN VENTE **18.95**

SPECIAL ! — SPECIAL !

VENTE D'UN CENT
sur toute peinture "MADISON"

Achetez-en 1 gal. au prix régulier, ajoutez 1¢ et obtenez un autre gallon.

PRIX REGULIER	6.89
plus 1¢	.01
2 GALLONS	6.90

SKIS ARLBERG

Vendus aux plus bas prix en ville !

VISITEZ NOTRE RAYON DES SKIS

ET CONSTATEZ NOS AUBAINES FABULEUSES

"Le Roi des Bas Prix"

Faucher CONFECTION

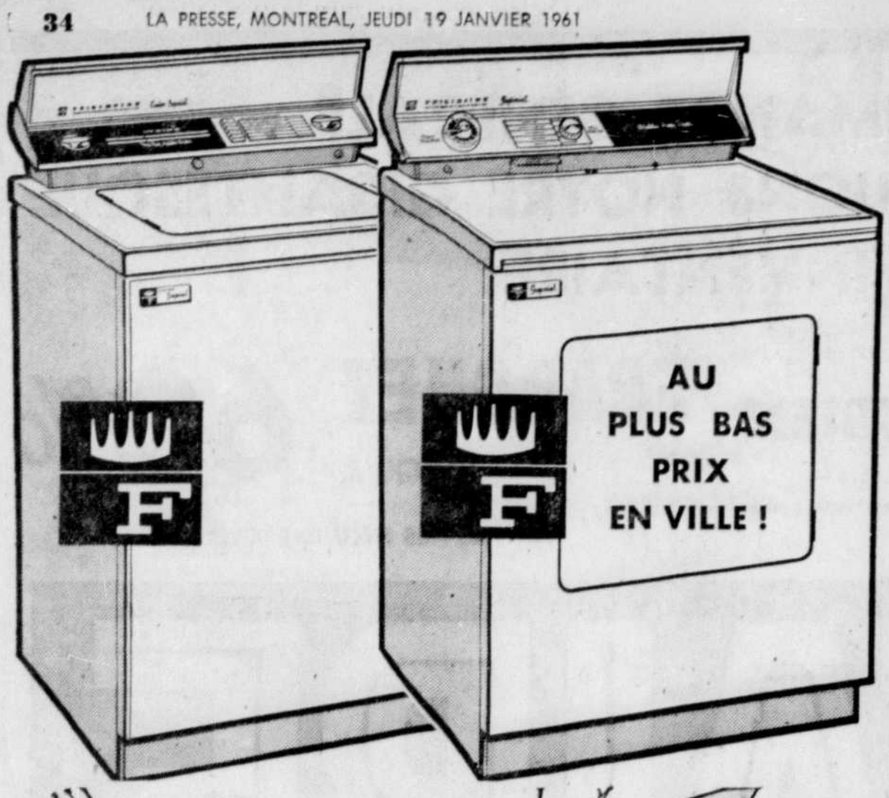
PNEUS D'HIVER FIRESTONE

SPECIAL ! — PNEUS SANS CHAMBRE A AIR

NOIRS — FLANCS BLANCS

750 x 14	560 x 13	900 x 14
20.77	**20.29**	**32.69**

Visitez notre rayon de pneus !



LESSIVEUSE AUTOMATIQUE
FRIGIDAIRE
Modèle WI-61

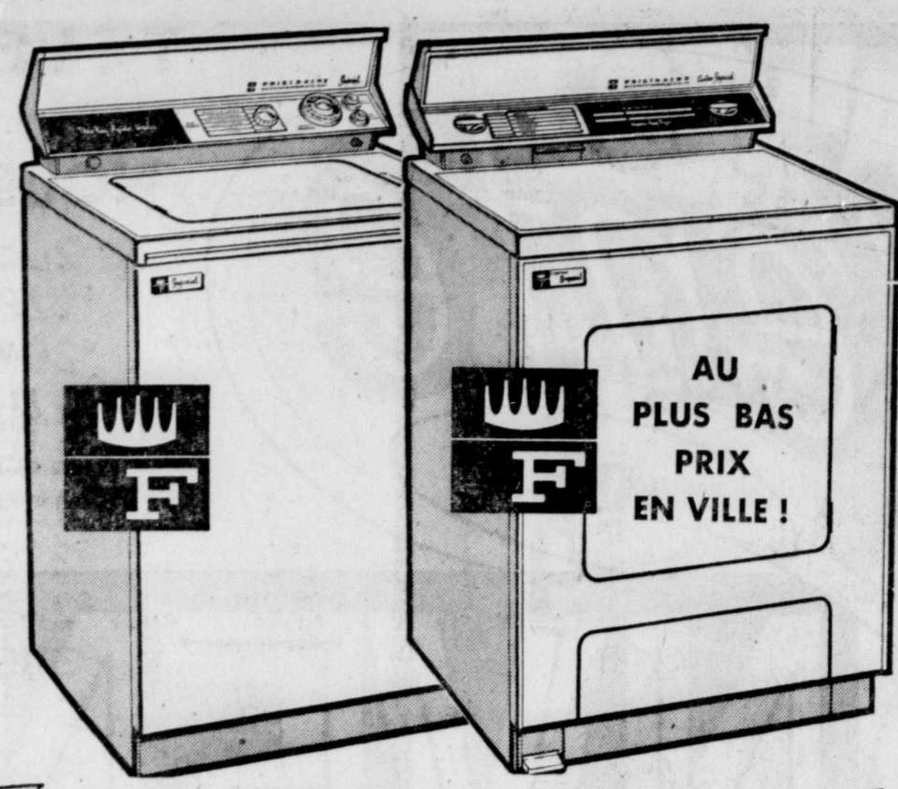
Lessiveuse "Imperial" à agitateur à trois anneaux, culbutage exclusif de la lessive (pas de battage, ni pales). Un cadran règle 90% du lavage. Filtrage automatique des effilochures. Le détergent et la teinture se mêlent automatiquement à l'eau, etc.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

SECHEUSE AUTOMATIQUE
FRIGIDAIRE
Modèle DCIF-61

Sécheuse entièrement nouvelle et électrique. Pas de plomberie, ni ventilation, ni problème d'effilochures. Modèle "Imperial Custom" à l'exclusif "Moisture-Minder" : la buanderie ne sera plus transformée en étuve ! Circulation de la chaleur, cycle de séchage automatique, "Cool 'n Fluff" automatique à chaque cycle, cuve finie émail-porcelaine inattaquable, etc.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !



LESSIVEUSE AUTOMATIQUE
FRIGIDAIRE

Lessiveuse "Imperial Custom" à agitateur à trois anneaux, avec exclusif culbutage de la lessive (pas de battage, ni pales). Un cadran règle 90% du lavage. Filtrage automatique des effilochures. Le détergent et la teinture se mêlent à l'eau automatiquement, etc.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

SECHEUSE AUTOMATIQUE
FRIGIDAIRE

Sécheuse "Imperial", la "Wrinkles-Away", avec circulation de la chaleur, cycle de séchage automatique, "Cool 'n Fluff" automatique à chaque cycle, cuve finie émail-porcelaine inattaquable, sélecteur de tissus à 5 positions, etc.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

TERMES FACILES

Toujours de l'avant chez le roi des bas prix!

Frigidaire '61

FAUCHER

"LE ROI DES BAS PRIX"

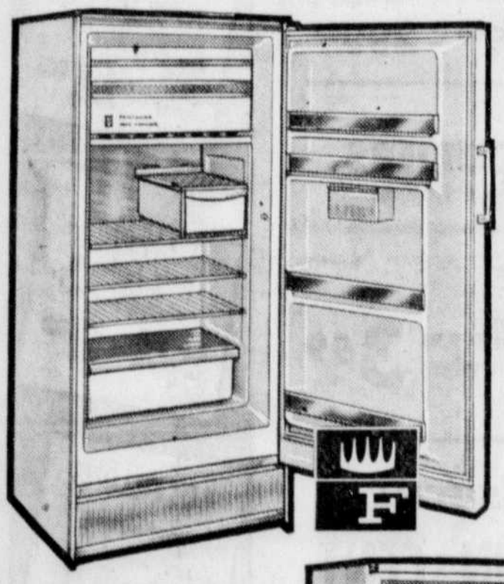




REFRIGERATEUR *Frigidaire*
Modèle FI-13C-61

Réfrigérateur-congélateur de 12.5 pi. cu., le "Imperial" avec le fameux dégivrage "Cycla-Matic". Congélateur pleine largeur d'une capacité de 61 livres d'aliments. Tiroirs hydrateurs jumelés. Fini émail-porcelaine résistant aux acides. Porte magnétique étanche, pouvant s'ouvrir de l'intérieur, etc.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !



REFRIGERATEUR
FRIGIDAIRE
Modèle FD-11C-61

Modèle de luxe de 10.2 pi. cu., avec dégivrage "Cycla-Matic". Congélateur d'une capacité de 44 livres. Hydrateur pleine largeur. Compartiment à viande, capacité 9.8 livres. Ample espace d'emmagasinage dans la porte. Porte magnétique étanche. Extérieur fini émail "Dynakote" blanc "Snowcrest". Garantie : 1 an sur le réfrigérateur, plus plan de protection de 4 ans sur le système frigorifique, etc.

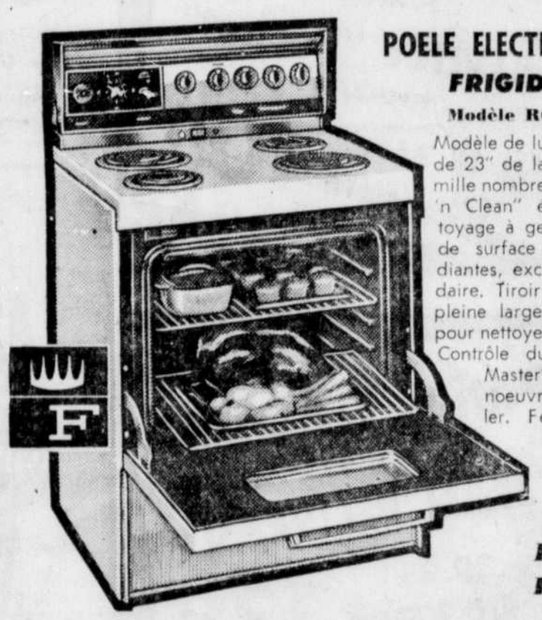
AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !



REFRIGERATEUR
FRIGIDAIRE
Modèle D-9C-61

Modèle de luxe de 10 pi. cu., avec dégivreur semi-automatique. Congélateur pleine largeur renfermant plus de 37 livres de viande à une température sous zéro. Hydrateur coulissant pleine largeur. Tiroir "Meat Tender" à glissière. Ejecteur de glace disponible à un coût supplémentaire minime. Fermoir de porte magnétique. Modèle qui peut loger encore plus d'aliments dans la porte, etc.

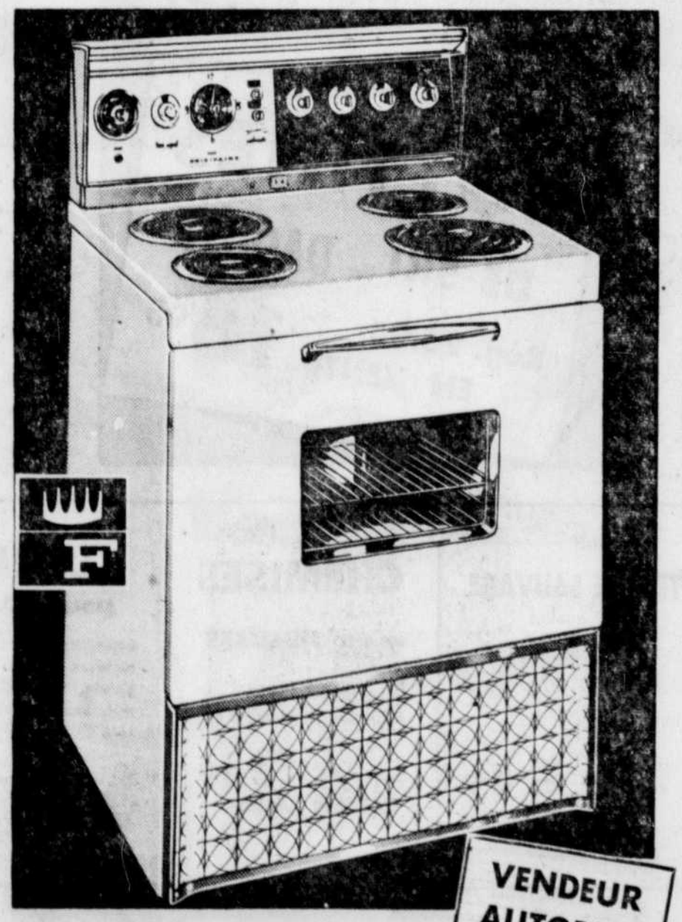
AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !



POELE ELECTRIQUE 30"
FRIGIDAIRE
Modèle RCDG-39C-60

Modèle de luxe. Four géant de 23" de largeur pour famille nombreuse. Four "Pull 'n Clean" évitant le nettoyage à genoux. 4 unités de surface tubulaires radiantes, exclusives à Frigidaire. Tiroir d'entreposage pleine largeur, amovible pour nettoyer sous le poêle. Contrôle du four "Cook-Master" facile à manoeuvrer et à surveiller. Fenêtre-vision dans la porte du four, etc.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE!



JOLI POELE ELECTRIQUE
FRIGIDAIRE
Modèle RDG-39C-61, de luxe

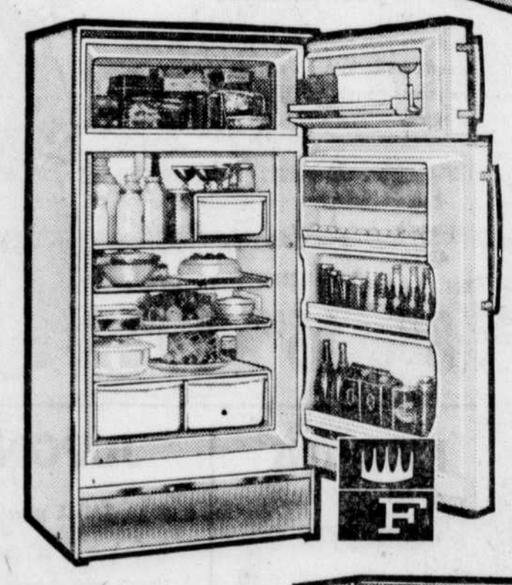
Four éclairé, se tire vers l'extérieur pour un nettoyage plus facile. Nouveaux régulateurs de surface pour tous les degrés de chaleur. Régulateur automatique "Heat-Minder". Dosseret illuminé, avec horloge et minuteur électrique. Vous pouvez lever les éléments de surface... tandis que vous enlevez les garnitures circulaires et les cuvettes pour les nettoyer. Grand tiroir de remisage à la largeur en nouvelle silhouette sculptée et attrayante. Extérieur d'étincelant émail-porcelaine blanc "Snowcrest".

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

PAIEMENTS FACILES, SI DESIRE

Voici le
FRIGIDERAMA
En vedette : les appareils électriques domestiques FRIGIDAIRE de General Motors vus au
MOTORAMA
FAUCHER OFFRE

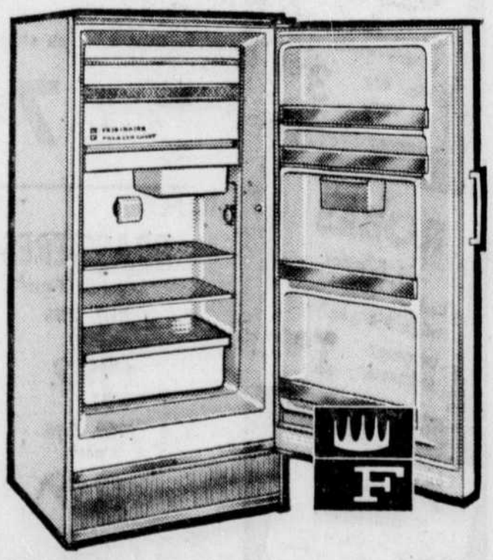
ce festival unique au bénéfice de la population québecoise ! En effet, c'est la qualité Frigidaire à prix Faucher... et cela veut dire marchandise supérieure à coût inférieur ! Venez au FRIGIDERAMA... vous ne le regretterez pas !



REFRIGERATEUR
FRIGIDAIRE
Modèle FI-13TC-61

Réfrigérateur-congélateur de 12.5 pi. cu., modèle "Imperial", avec dégivrage "Cycla-Matic". Congélateur pleine largeur contenant 89 livres d'aliments. Tiroirs hydrateurs jumelés. Eclairage intérieur 2 façons. Les 2 portes sont à fermeture magnétique étanche. Extérieur fini "Dynakote" de différentes teintes "Snowcrest".

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !



REFRIGERATEUR
FRIGIDAIRE
Modèle D-11C-61

Modèle de luxe de 10 pi. cu., avec dégivreur semi-automatique. Congélateur pleine largeur d'une capacité de 61 livres d'aliments. Grand tiroir refroidissant à coulisse et logeant plus de 9 livres de viande fraîche. Hydrateur pleine largeur. Beaucoup d'espace d'entreposage dans la porte. Un an de garantie sur tout le réfrigérateur, plus plan de protection de 4 années sur le système frigorifique.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

"Le Roi des Bas Prix"

Faucher
ÉLECTRIQUE LTÉE

251 est, rue BEAUBIEN — CR. 4-4373

AUBAINES FABULEUSES

VENEZ VOUS RENDRE COMPTE PAR VOUS-MEME!

Souffleuse à neige SNOW-QUEEN



Rég. $189

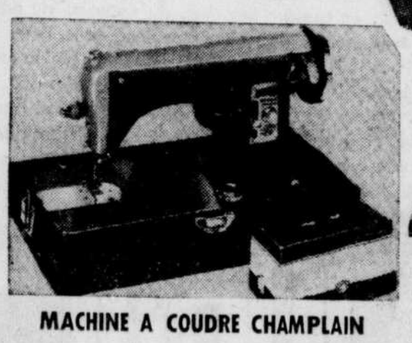
BAS PRIX D'INVENTAIRE

$99

- **Poids :** 60 livres.
- **Moteur :** 2.1 c.v., 2 cycles, monté sur caoutchouc.
- **Démarreur :** semi-automatique.
- **Largeur de déblaiement :** 16 pouces.
- **Capacité :** 60 pi. cu. à la minute.
- **Paliers :** scellés, à lubrification.
- **Roues :** à bandage de caoutchouc.
- **Construction :** acier soudé.

C'est le temps d'en profiter!

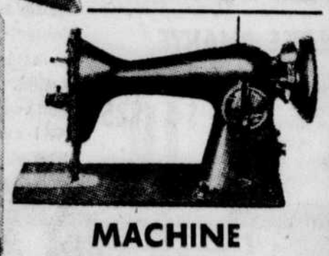
TERMES FACILES, SI DESIRE



MACHINE A COUDRE CHAMPLAIN

Modèle no 200 — Style profilé cacao et crème. Piqûre droite. A fenêtre, lumière à même. Coud avant et arrière. Garantie de 25 ans. **Rég. $89.95.**

SPECIAL D'INVENTAIRE **$65.95**

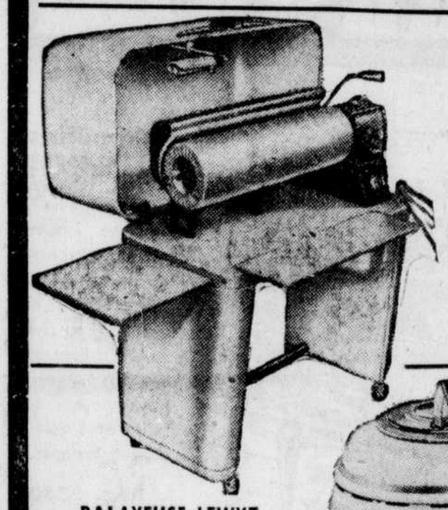


MACHINE La SALLE

REGULIERE

- Coud avant et arrière
- Embobineur automatique.

SPECIAL D'INVENTAIRE **$45.95**



REPASSEUSE AUTOMATIQUE THOR

BAS PRIX D'INVENTAIRE **$199**

Vous n'avez qu'à guider le linge pendant que le rouleau applique chaleur et pression, entraînant la pièce et lui donnant un doux fini vraiment professionnel.



BALAYEUSE LEWYT La "ZEPHYR"

SPECIAL D'INVENTAIRE **$44.95**

Buse pour tapis et planchers — Accessoires pour interstices — Brosse à dépoussiérer — Brosse pour murs — Buse pour tentures et rembourrages. Il est léger, élégant, à 2 tons, il roule ou plutôt il glisse, il pivote, il nettoie partout, sous les meubles, le haut des escaliers, partout, partout ... Il n'y en a pas de meilleur que lui!

Modèle 103-ICX

PAIEMENTS FACILES, SI DESIRE

TÉLÉVISEURS

	VALEUR REGULIERE	BAS PRIX D'INVENTAIRE
Westinghouse, 2V51K	$309.00	$199.00
Westinghouse, K-4260	$369.95	$264.00
Westinghouse, K-3720	$319.00	$229.00
Westinghouse, K-4250	$369.95	$264.00
Philco, 4660	$319.00	$229.00
Philco, 4667	$319.00	$229.00
Philco, 4678	$359.00	$259.00
Philco, 4812	$349.00	$239.00
Fairbanks-Morse, 9LIG-13	$349.00	$249.00
Philips, C-129	$399.00	$309.00
Philips, C-324	$469.00	$359.00
Philips, T-121	$299.00	$229.00
Marconi, 303K-23	$439.00	$339.00
Marconi, 305 K-21	$349.00	$279.00
Marconi, 112K-23	$399.00	$309.00
Marconi, 302K-23	$399.00	$319.00
RCA VICTOR, 23TC-501	$459.00	$319.00
RCA VICTOR, 23TC-514	$389.00	$299.00
RCA VICTOR 23TC-516	$399.00	$314.00
RCA VICTOR, 21TC-512	$349.00	$249.00



T.V. PHILCO, no 4812

Le "PARK RIDGE"

Voici un téléviseur de qualité qui vous donnera grande satisfaction ... et par son rendement et par son apparence! Cabinet au fini noyer ou acajou. Réglages en avant. Antenne incorporée. **Rég. $349.**

AUBAINE SPECIALE **$239**



T.V. RCA VICTOR

Modèle console no Z3TC-514

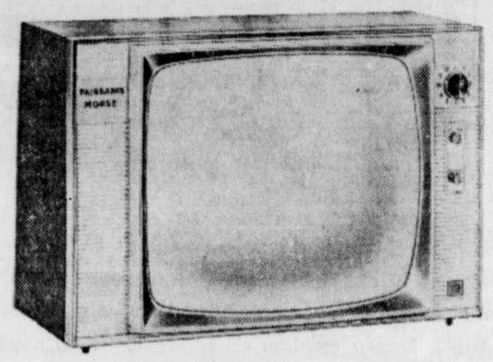
Le "JAMISON"

Image totale de 23". Tonalité FM. Indicateur de canaux illuminé. En véritable acajou, noyer ou chêne cérusé massifs et contre-plaqués. **Rég. $389.**

AUBAINE SPECIALE **$299**

TELEVISEURS PORTATIFS

RCA VICTOR, 17", style mallette.	$169.00
RCA VICTOR, 14"	$149.00
RCA VICTOR, 17"	$159.00
PHILCO, 17"	$169.00
ADMIRAL, 17"	$169.00
SYLVANIA, 17"	$169.00
FAIRBANKS-MORSE, 17"	$169.00
WESTINGHOUSE, 19"	$189.00



T.V. FAIRBANKS-MORSE — Le "ACADIA"

Modèle sur table de 19". Rég. $279.95. AUBAINE D'INVENTAIRE **$169**

Vente AVANT L'INVENTAIRE CHEZ FAUCHER

C'est la révolution!!!

Oui, c'est la révolution des prix chez FAUCHER! Faucher l'emporte définitivement par ses aubaines éclatantes, ses spéciaux imbattables. Participez à cette victoire des économies, ne manquez pas cette occasion unique et REVOLUTIONNAIRE!



TERMES FACILES, SI DESIRE

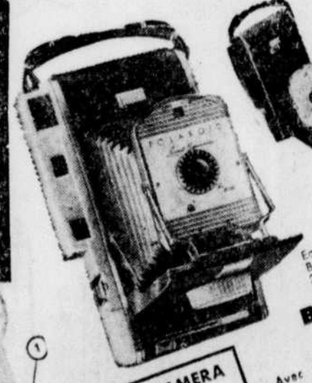
"LE ROI DES BAS PRIX"

LAVEUSES de VAISSELLE

Modèle YOUNGSTOWN	$172.95
Modèle ADMIRAL	$189.00
Modèle KITCHEN AID, kdzp	$289.00
Modèle G. E. MOBILE	$199.00
Modèle WASTE-KING, fspjc	$359.00
Modèle KITCHEN AID, kd1z	$339.00
Modèle FRIGIDAIRE "Sous-comptoir", de luxe	$279.00
Modèle FRIGIDAIRE "Sous-comptoir", "Custom Imperial"	$339.00
Modèle WESTINGHOUSE "Sous-comptoir"	$289.00
Modèle RCA WHIRLPOOL "Sous-comptoir"	$349.00
Modèle FRIGIDAIRE mobile	$229.00

CAMERA "POLAROID LAND"

No 800 avec équipement



SUPER-AUBAINE D'INVENTAIRE **$120**

Equipement comprend: étui, camera, lampe-éclair B.C., support de lampe-éclair, 2 bobines de pellicules, 25 pellicules dimension carte-postale, 2 albums pouvant recevoir inscription et filtre orange.

BARRE A PROJECTEURS FLEXMASTER "MINI/VERSAL"

Ensemble convenant à tout appareil photographique. Utilise petites lampes R/30. Commutateur de lumière gradué à poussoir. Garantie à perpétuité.

Avec ampoules et coffret: PRIX FAUCHER **$21.00**

Avec ampoules: PRIX FAUCHER **$16.95**

CINE-CAMERA BELL & HOWELL

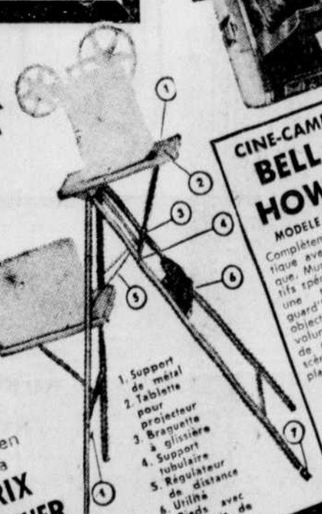
MODELE No 392E

Complètement automatique avec oeil électrique. Munie de 3 objectifs spéciaux f/1.8 dans une tourelle "Safeguard" qui protège les objectifs, diminue le volume et vous permet de croquer différentes scènes sans vous déplacer.

Rég. $199.95 SPECIAL **$99.95**

TABLE-ESCABEAU AJUSTABLE 48" de HAUTEUR POUR PROJECTION

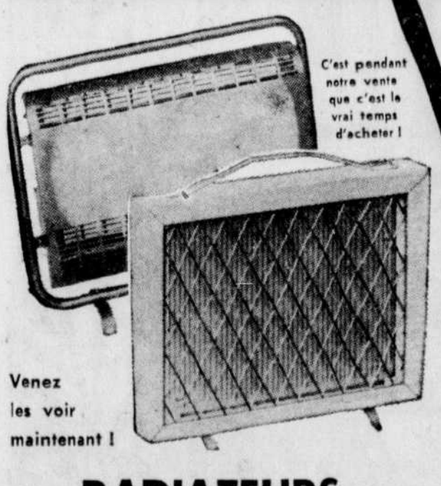
- Supporte plus de 300 livres.
- Construction tubulaire tout acier
- Pas de vibrations
- Bobine pour film en extra



1. Support de métal
2. Tablette pour projecteur
3. Manivelle à glissière
4. Support tubulaire
5. Régulateur de distance
6. Utilité
7. Pieds avec embouts de caoutchouc

PRIX FAUCHER **$26.95**

C'est pendant notre vente que c'est le vrai temps d'acheter!



Venez les voir maintenant!

RADIATEURS

ELECTROMAID, 1337-BCHT	Rég. $52.45	$29.95
ELECTROMAID, 1337-DL	Rég. $55.95	$36.50
ELECTROMAID, 1333-BT	Rég. $75.00	$46.50
MARK-HOT, 3100, 1250 watts	Rég. $79.95	$47.50
MARK-HOT, 200A, 1000 watts	Rég. $52.45	$32.50
MARK-HOT, 2100, avec eau	Rég. $79.95	$47.50
MARK-HOT, 4100	Rég. $49.95	$28.95
MARK-HOT, 8100 thermostat	Rég. $56.95	$34.50
SUPER, avec ventilateur, thermostat 6	Rég. $22.50	$12.50
SUPERIOR, avec ventilateur, thermostat	Rég. $29.50	$19.50
ROSEMONT, 1000, à "Prestone"	Rég. $79.95	$47.50

FAUCHER vous offre un choix de 1ère classe de fournaises et radiateurs à des bas prix vraiment introuvables ailleurs.

FOURNAISES

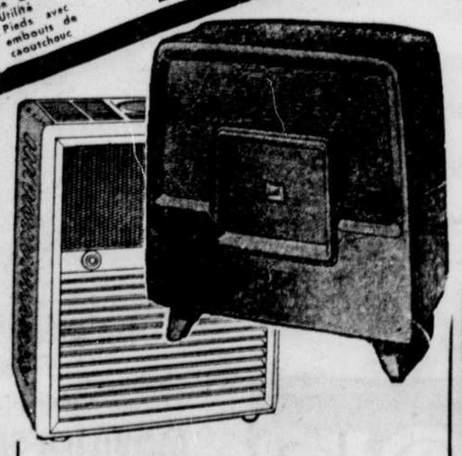
A L'HUILE ET AU GAZ

COLEMAN

871-Huile (35,000 BTU)	Rég. $79.50	$54.50
4110-Huile (37,500 BTU)	Rég. $89.95	$67.50
4111-Huile (51,000 BTU)	Rég. $124.95	$99.00
2101-Gaz (18,000 BTU)	SPECIAL	$59.00
2102-Gaz (30,000 BTU)	SPECIAL	$89.00
Fournaise au plancher No 88	SPECIAL	$149.00

QUAKER

4308 (35,000 BTU)	Rég. $84.95	$55.00
4008 (40,000 BTU)	Rég. $109.95	$85.00
4010 (50,000 BTU)	Rég. $121.00	$92.50
8110 (55,000 BTU)	Rég. $159.95	$119.00



SUPER FLAME

99C-Huile	Rég. $89.95	$65.00
99CW-Huile (blanche)	Rég. $99.50	$69.95
CGH-20-Gaz (20,000 BTU)	Rég. $124.95	$93.50
CGH-Gaz (35,000 BTU)	Rég. $159.95	$114.50
SGH-50-Gaz (50,000 BTU)	Rég. $183.00	$119.50

LAMPES-SOLEIL SPERTI

$21.50



SOYEZ EN FORME ... et préparez votre teint pour l'été!

CEINTURE à MASSAGE

TORCAN — 2 vitesses

SPECIAL FAUCHER D'INVENTAIRE **$49.75**

En vous servant régulièrement de ce vibrateur, vous retrouverez votre taille de jeune fille. Des exercices quotidiens vous maintiendront en forme tout en vous procurant une détente salutaire.



Appareil idéal pour masser

- la nuque
- les bras
- la taille
- l'abdomen
- les jambes

Aussi, autres modèles A PRIX D'INVENTAIRE

BARBADOS **$9.95**

GEN. ELEC. **$9.95**

TRAVELAIRE **$29.95**

HUMIDIFICATEURS

HANKSCRAFT, no 206 **$10.95**



HANKSCRAFT, no 202	$8.95
"HUMIDETTE" par Electrohome	$19.95
ELECTROHOME, 57-D	$34.50
ELECTROHOME, 77-D	$47.50
TRAVELAIRE	$49.95

"Le Roi des Bas Prix"

Faucher ÉLECTRIQUE LTÉE

251 est, rue BEAUBIEN -- CR. 4-4373

MOBILIER DE CHAMBRE DE STYLE SCANDINAVE



Comprend un grand bureau double de 55" de long et une tête de lit disponible dans les grandeurs suivantes : 39", 48" et 54" (léger supplément dans les grandeurs 80" et 102"). Bureau construit de contreplaqué de noyer solide, avec poignées de bois, et surmonté d'un miroir genre "Plate Glass" encadré de bois. Le devant est garni de motifs décoratifs. Les tiroirs sont à coulisse centrale et les coins sont de construction spéciale permettant au tiroir de s'ouvrir plus facilement et permettant une plus grande durabilité. Le bureau simple a 3 tiroirs et est de même hauteur que le bureau double. Les bureaux se placent bout à bout ou séparément. C'est une autre exclusivité Faucher !

Rég. $389
Spécial d'inventaire les 4 mcx :
$219



MOBILIER DE SALON DE STYLE PROVENÇAL FRANÇAIS

Sofa à 4 places — Ensemble 2 mcx

Rég. $689
Spécial d'inventaire les 2 mcx :
$369

Coussins en véritable caoutchouc-mousse d'environ 5" d'épaisseur, de 1ère qualité, pourvus d'une fermeture-éclair pour un entretien plus facile. Base à double construction à ressorts et recouverte avec le même matériel qui couvre tout le mobilier. Le contour des bras, du siège ou du dossier est de bois sculpté ainsi que le contour de la base. Peut s'obtenir dans le fini noyer, "Fruit wood" ou acajou rouge. Le matériel de couverture est un matelassé italien de 1ère qualité. Voilà un style de toute beauté, que seul Faucher peut vous offrir à un prix aussi bas ! C'est une autre création 1961 exclusive à Faucher, conçue pour les réputés spécialistes de DU BARRY.



CHAISE PLIANTE

C'est le confort à bon marché ... Et très utile pour les invités ... Cadre en métal brun, siège et dossier recouverts de tissu nylon "Jersey Back". Choix de couleurs.

REG. $16.95
SPECIAL FAUCHER
$10.25

N.B. : Aucun cadeau pour cet achat

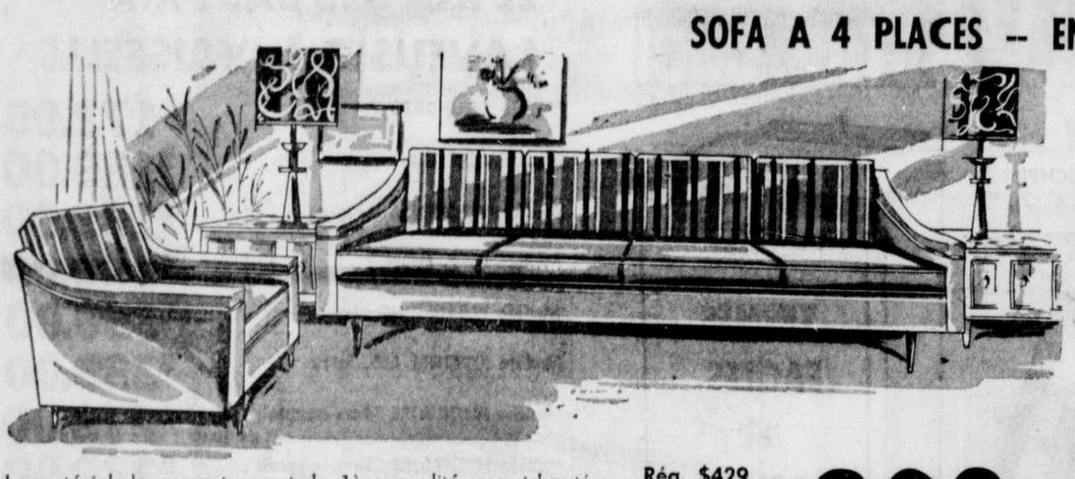
Vente AVANT INVENTAIRE

ENTREPOSAGE GRATUIT

JUSQU'A LIVRAISON REQUISE

SOFA A 4 PLACES -- ENSEMBLE DE 2 MCX

de style scandinave, exclusif à Faucher

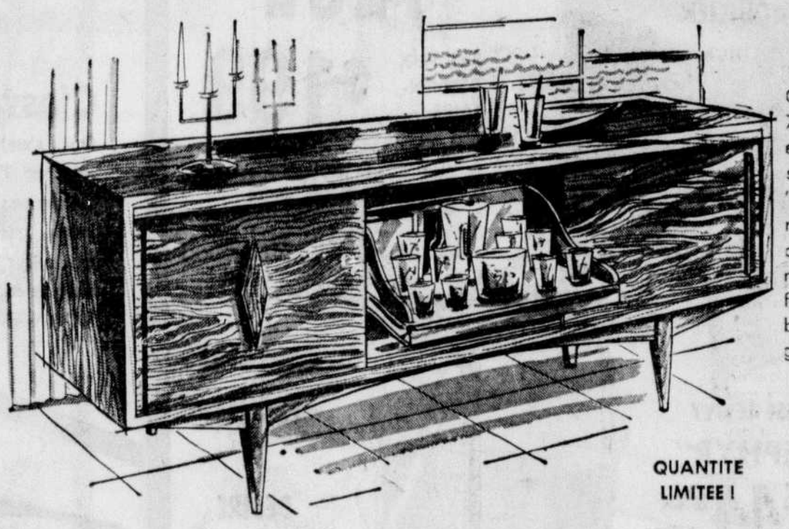


SON PRIX EST TELLEMENT BAS QUE NOUS DEVONS TAIRE LE NOM DU MANUFACTURIER.

Les coussins sont en caoutchouc-mousse d'environ 5" d'épaisseur et garnis d'une fermeture-éclair.
Les dossiers sont munis de 4 coussins en caoutchouc-mousse, et aussi avec fermeture-éclair.
Les bras sont recouverts de caoutchouc-mousse.
La base est à ressorts ne s'affaissant pas, rembourrée de feutre de coton blanc et montée sur une construction de bois franc séché au four.
Peut s'obtenir dans les 2 tons rayés et unis, dans le tout uni ou le tout rayé dans les plus jolies teintes à la mode.

Le matériel de couverture est de 1ère qualité, caoutchouté et lavable. C'est un mobilier que tout foyer moderne devrait posséder.

Rég. $429
Spécial les deux mcx :
$209



Magnifique BAHUT

Ce meuble de 70" de longueur est fini en noyer solide ou acajou "Silver Fox", chêne blond ou chêne cérusé. Bar intérieur en "Arborite" fonctionnant sur billes et à éclairage automatique.

Rég. $249
SPECIAL FAUCHER
$115

QUANTITE LIMITEE !



DE STYLE SCANDINAVE...

TRES CHIC SOFA

Complètement fabriqué de caoutchouc-mousse dans siège, dossier et bras et monté sur une base de noyer solide. Le matériel de couverture est en peluche de première qualité. Variété de couleurs. Ce sofa vous sera d'une grande utilité dans le vivoir ou le sous-sol. **Venez le voir, il vous émerveillera !**

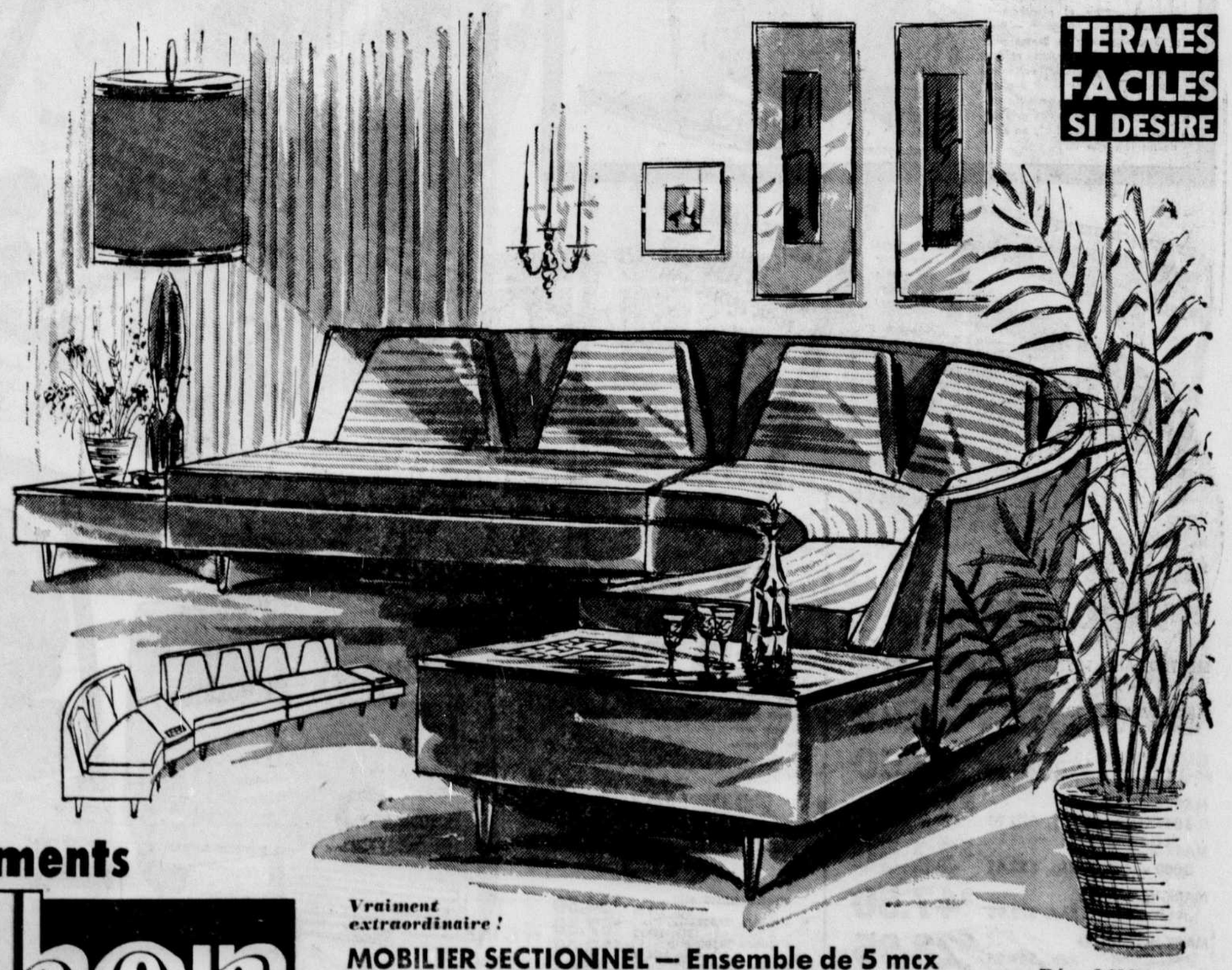
Rég. $309
SPECIAL FAUCHER
$175

LIVRAISON PAR TOUT LE CANADA

ATTENTION ! Quel que soit l'endroit où nous livrons notre marchandise, nos clients peuvent être assurés d'obtenir la même garantie que les résidants de Montréal.



TERMES FACILES SI DESIRE



D'inspiration scandinave ...

MOBILIER DE CUISINE
CREATION '61

SPECIAL D'INVENTAIRE les 5 morceaux : **$169**

Comprend grande table de 36" x 48", s'ouvrant à 60" à l'aide d'un panneau rentrant. Les pattes restent en place lorsque vous ouvrez la table. Le dessus de la table est en "Arborite" à motifs décoratifs en brun et blanc pur. Le dossier des chaises est en "Arborite" et est surmonté d'une tige de métal bronzé pour une manipulation plus facile. Les sièges sont en caoutchouc-mousse et recouverts dans un des plus jolis matériels de nylon lavable. Le dessous des chaises est muni de supports spéciaux qui relient les pattes pour plus de solidité. Rég. $289.95

Les Ameublements Faucher LTÉE

"Le Roi des Bas Prix"

"Le magasin où l'on amène ses vrais amis"

232 est, rue BEAUBIEN — CR. 1-4741

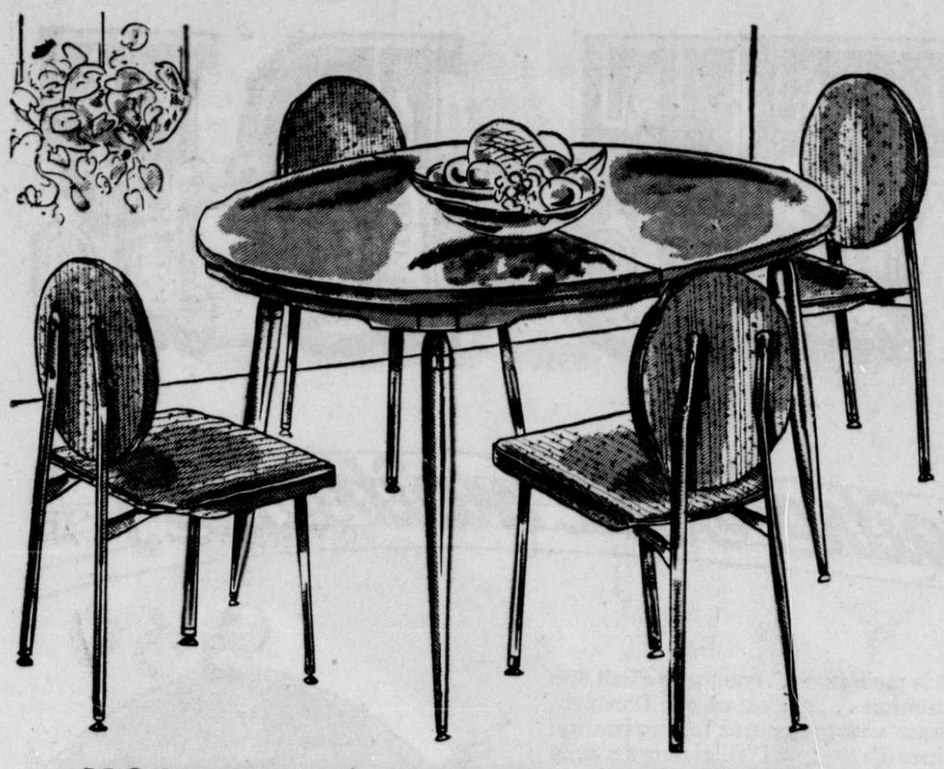
Vraiment extraordinaire !

MOBILIER SECTIONNEL — Ensemble de 5 mcx

Se vend aussi par morceaux séparés

Peut être disposé de différentes façons. Comprend 2 demi-sofas, centre incurvé et 2 tables pour extrémités. Les coussins réversibles sont en véritable caoutchouc-mousse d'environ 5" d'épaisseur et munis d'une fermeture éclair pour faciliter l'entretien. Les coussins du dossier sont aussi en caoutchouc-mousse. Les tables sont de noyer contreplaqué, huilé et solide, avec motifs décoratifs de céramique. Disponibles aussi sans céramique. Le matériel de couverture est de première qualité, lavable et caoutchouté, et peut s'obtenir en 2 tons ou uni.

Rég. $499
PRIX SPECIAL D'INVENTAIRE POUR LES 5 MCX
$285



MOBILIER DE CUISINE -- CREATION '61

Peut aussi servir de dinette

Fini bronze ou chrome. Comprend table ronde de 42" de diamètre, avec panneau de 18" qui l'agrandit à 60" en lui conférant une forme ovale. Le dessus de la table est fini en "Arborite" à l'épreuve du feu et des taches et donnant vraiment l'illusion de marbre "TRAVERTINE". Le rebord de la table est à motifs décoratifs en "Arborite" pour entretien plus facile. Le dossier des chaises est de forme ovale et les sièges sont en caoutchouc-mousse recouvert de matériel nylon renforcé de "Jersey Back". Une autre création exclusive à Faucher !

REG. $249.95
EN GRAND SPECIAL

$139

MOBILIER DE CHAMBRE A COUCHER

REG. $309
SPECIAL
D'INVENTAIRE
LES 3 MCX :

$159

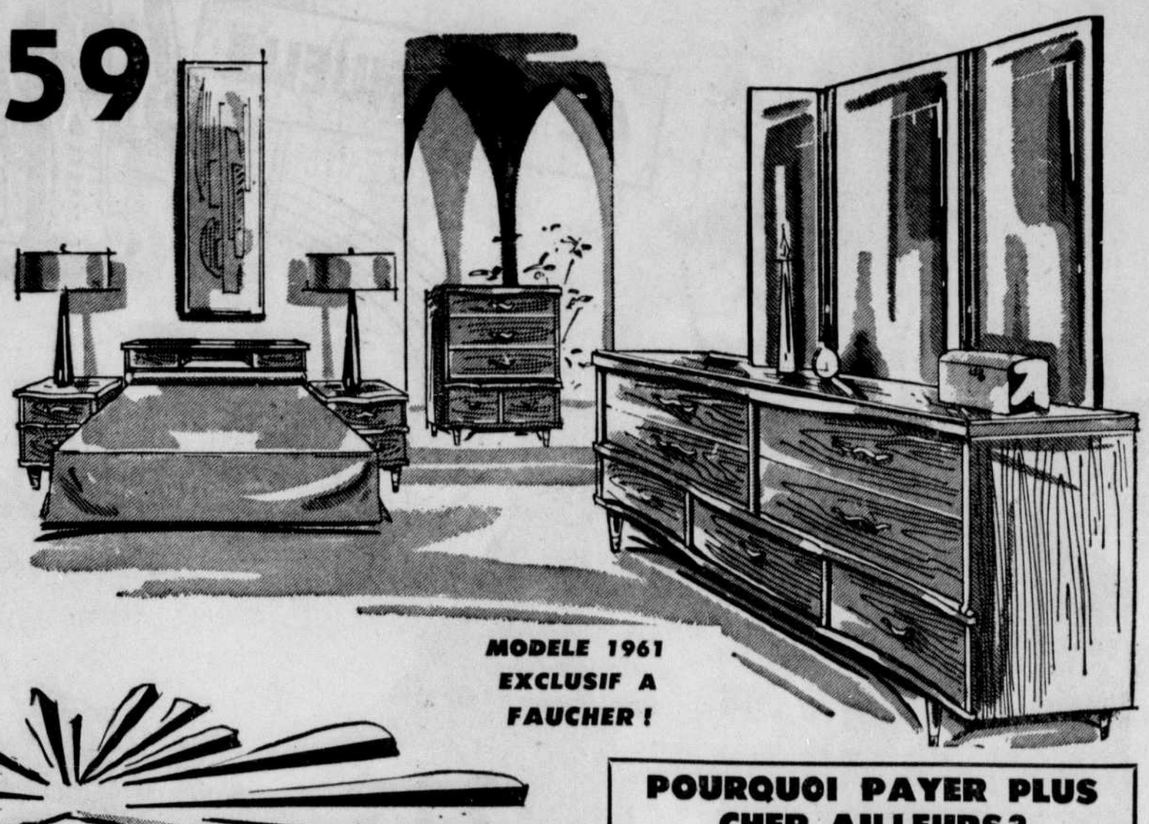
Comprenant un grand bureau triple de 56" de long avec tiroirs à coulisse centrale en métal moulée dans un seul morceau.

Le bureau est surmonté d'un miroir biseauté divisé en 3 sections. Peut s'obtenir aussi avec un miroir ordinaire.

Le devant du meuble est incurvé pour une plus belle apparence.

Ce mobilier comprend aussi un spacieux chiffonnier et un lit à tête-bibliothèque.

Le mobilier peut s'obtenir dans les teintes de noyer "Ginger" et "Golden Bisque".



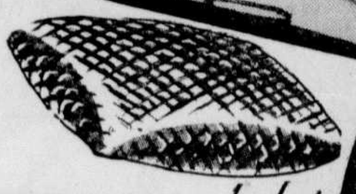
MODELE 1961 EXCLUSIF A FAUCHER !

TERMES FACILES, SI DESIRE

POURQUOI PAYER PLUS CHER AILLEURS ?

chez FAUCHER

FAUCHER offre à sa nombreuse clientèle L'UN DE CES MAGNIFIQUES CADEAUX AVEC CHAQUE ACHAT DE L'UN DES SPECIAUX QUI PARAISSENT DANS CETTE ANNONCE. Cette offre se veut un remerciement à la population pour l'encouragement qu'elle a accordé à cette maison progressive, essentiellement canadienne-française. LES PRIX N'ONT PAS ETE AUGMENTES POUR CETTE OCCASION, comme pourront constater ceux qui suivent les annonces de FAUCHER régulièrement. Ne manquez pas de profiter de cette vente unique à Montréal, de ces aubaines incroyables à des bas prix quasi extraordinaires !



PRENEZ NOTE DE

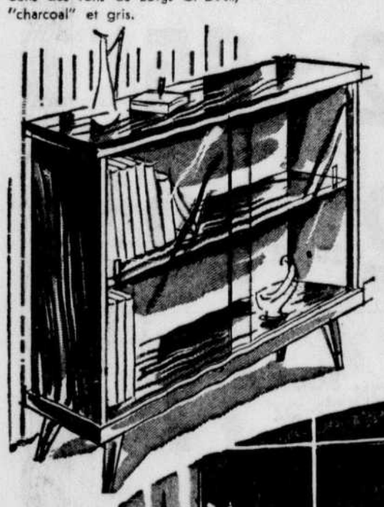
MAGNIFIQUE MOBILIER DE CUISINE, 5 mcx

REG. $209
SPECIAL FAUCHER

$109

Fini chrome ou bronze à l'épreuve de la rouille et de l'écaillage. Comprend grande table de 36" x 48", s'ouvrant à 60" à l'aide d'un panneau rentrant. Le dessus et les côtés de la table sont en "Arborite" et montés sur "Plywood" de ¾" d'épaisseur. Les chaises sont fabriquées de caoutchouc-mousse. Recouvert de tissu nylon renforcé de "Jersey Back". Le siège est à ressorts ne s'affaisant pas. Le dessus de la table peut s'obtenir dans des tons de beige et brun, "charcoal" et gris.





Un meuble remarquable !

BIBLIOTHEQUE

REG. $35.95
BAS PRIX
D'INVENTAIRE

$19.95

Jolie bibliothèque avec portes coulissantes en vitre, avec tablette intérieure. Le dessus fini "Arborite" à l'épreuve des taches et les côtés sont de bois fini noyer, aussi chêne blond ou acajou rouge.

N.B. : Aucun cadeau pour cet achat.



C'est épatant ! Voyez !

VOTRE CHOIX DE CADEAUX

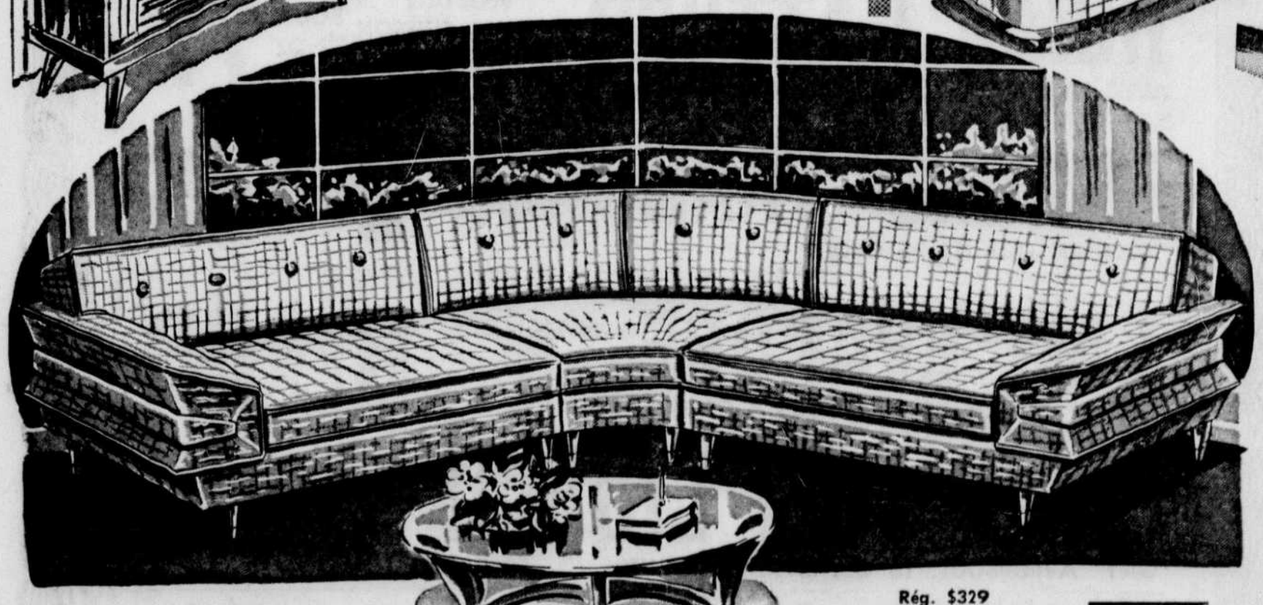
- Table à téléphone en fer noir
- Panier à linge
- Oreiller en caoutchouc-mousse
- Sommier à lames
- Table à café
- Chaise berçante
- Tabouret chromé
- Cendrier en fer noir



TOUS CES CADEAUX SONT ABSOLUMENT

GRATUITS

Aussi, cadeaux sur tout achat d'un mobilier de salon, de cuisine ou de chambre en montre à notre magasin.



De style scandinave . . .

SPLENDIDE MOBILIER DE CHAMBRE A COUCHER, 3 mcx

Exclusif à Faucher pour 1961 . . . à un prix défiant toute concurrence !

Comprenant un grand bureau triple de 84" de long, avec porte coulissante dissimulant 3 tiroirs. Tous les tiroirs sont à queue d'aronde et à coulisse centrale. Les poignées sont en bois et encavées. Les côtés, le devant et le dessus des meubles sont en noyer de choix contreplaqué solidement. Les meubles sont finis avec un nouveau produit chimique : "TRUE OIL", résistant aux brûlures de cigarettes, aux parfums et aux "Cutex", ainsi qu'aux égratignures. Ce mobilier comprend aussi un chiffonnier et un lit à panneaux pleins dans les grandeurs 3'3" — 4' — 4'6". **(supplément de $10 pour 80" — 102").** Le grand bureau triple est surmonté d'une magnifique "Plate Glass" encadrée du même bois.

REG. $529
pour le bureau, le lit, la commode, le miroir
EN GRAND SPECIAL

$289



Venez les voir !

MOBILIER SECTIONNEL, 3 mcx

AVEC CAOUTCHOUC-MOUSSE

Voici un autre record de Faucher . . . et pour le prix et pour la qualité ! Car ce mobilier est vraiment plus qu'une aubaine ! Il faut le voir ! Sa base est de bois franc séché au four, ses coussins détachables et réversibles, en caoutchouc-mousse de 5" d'épais, avec fermeture-éclair.

Rég. $329
SUPER-SPECIAL
D'INVENTAIRE

$139



LIT PLIANT

SE TRANSPORTE FACILEMENT !

Rég. $29.95
SPECIAL
FAUCHER

$18.95

Avec matelas à ressorts et sommier à lames.

N.B.: Aucun cadeau pour cet achat.



CHAISE HAUTE

Rég. $18.95
BAS PRIX FAUCHER

$8.95

Telle qu'illustrée. — Construction robuste, choix de couleurs variées : "Waverly", "Sahara" ou "Sparkle".

N.B.: Aucun cadeau pour cet achat.

P.S. Peut s'obtenir aussi avec le grand miroir biseauté de 32" x 72" pour un montant supplémentaire de **$20** — Le bureau triple se vend dans la longueur de 70" à **$20** de moins que celui de 84".

TERMES FACILES, SI DESIRE



42ème ANNUELLE

VENTE DE

Bonjour le maître et la maîtresse!

Bonjour le maître et la maîtresse ... comme le disait une bonne chanson d'autrefois ... et c'est ce que Dominion veut vous dire lorsque vous parcourez le magasin qui vous offre des aubaines d'autrefois. D'ailleurs, qui n'aime pas les aliments à bas prix après toutes les dépenses du temps des Fêtes! Voila pourquoi Dominion veut vous faire plaisir en offrant de grandes quantités d'aliments délicieux et nourrissants à bas prix, au cours de la 42ème vente annuelle de janvier. Vous pouvez économiser de deux façons! D'abord en apprêtant des repas sains et nourrissants pour l'hiver en vous procurant des aliments à bas prix comme on les offrait autrefois. Ensuite, vous pouvez faire des provisions de ces aliments de qualité au cours de la vente en janvier au Dominion. Quelques produits seulement sont énumérés dans cette annonce. Venez voir les étalages intéressants qui vous offrent des bonnes aubaines appréciables d'autrefois au DOMINION.

DOMINION

LA PLUPART DES MARCHES DOMINION DU GRAND MONTREAL SONT
OUVERTS TOUS LES **JEUDI** ET **VENDREDI SOIRS**
VOYEZ VOTRE GERANT DOMINION
OUVERTS TOUTE LA JOURNEE **LUNDI**

SPECIAUX DE LA PATISSERIE

DOMINION AU ROND POINT DORVAL ET A ST-MARTIN — L'ABORD-A-PLOUFFE

Tout est cuit au magasin même !

BEIGNES SUCRES A LA LEVURE Rég. 49¢, douz. **39¢**

TARTE AU CITRON CREME CHIFFON Rég. 55¢, chacune **49¢**

BAS PRIX EXCEPTIONNEL!

KAM-PREM OU PORC CANADIEN
PAINS DE VIANDE PRETS A MANGER — BOITE 12 OZ. **29¢**

PETITS PAINS AU LAIT "RICHMELLO" DOUZAINE DE BOULANGER — PAQUET DE 13 **25¢**

VEDETTES DES PRODUITS PROCTER & GAMBLE

LA VENTE QUI BAT 4 AS!
$1500 D'EPICERIES EN PRIX
FORMULE GRATUITE A VOTRE DOMINION

TIDE	24¢ de moins format familial	$1.29
Offre spéciale ! 12¢ de moins format géant 75¢		
M. NET	Bout. 32 oz	89¢
Nettoyeur pour la maison 16 oz 49¢		
NETTOYEUR COMET	2 grands formats	37¢
Offre spéciale 5¢ de moins Format Gt 2/49¢		
CAMAY	Savon de toilette 4 pains rég.	43¢
Vente moitié prix !	3 pains de bain	47¢

Faites votre choix
PRIMES OU ALIMENTS avec les TIMBRES **HORIZON** GRATUITS au DOMINION
Vous pouvez échanger vos livrets de TIMBRES HORIZON pour de jolis CADEAUX illustrés dans le CATALOGUE ou des CERTIFICATS POUR MARCHANDISES dans tout vos achats au DOMINION comme suit:
1 LIVRET — CERTIFICAT DE $2.25
½ DE LIVRET — CERTIFICAT DE 1.50
⅓ DE LIVRET — CERTIFICAT DE 1.12
¼ DE LIVRET — CERTIFICAT DE .75

QUICKLES "CORONATION" NOUVEAU GOUT DIFFERENT — PQT 32 OZ. **45¢** — EPARGNEZ 4¢

SHORTENING "JEWEL" PQT 1 LB. **29¢** — OFFRE SPECIALE ! 4¢ DE RABAIS BAS PRIX

SACS DE THÉ SALADA PQT 60 **83¢** — ORANGE PEKOE

BISCUITS DAVID 2 PQTS 14 OZ. **65¢** — SANDWICH ASSORTIS

JUS de TOMATE 2 BTES 20 OZ **29¢** — "LIBBY'S" SURCHOIX — BAS PRIX SPECIAL ! BOITE 48 oz 31¢

HUILE GATTUSO VEGETALE POUR LA CUISSON OU LES SALADES BOUT. 32 OZ **77¢** — AVEC LIVRET DE RECETTES CALENDRIER GRATUIT

ANANAS TRANCHÉS 2 BTES 20 OZ. **45¢** — "KONTIKI" QUALITE DE CHOIX

LAIT ÉVAPORÉ EPARGNEZ 7¢ — 6 BTES 16 OZ **83¢** — "CRINO" APPROVISIONNEZ-VOUS A CE BAS PRIX

DÉTERGENT LIQUIDE CONT. 20 OZ. **69¢** — "GAY" AVEC BOUT. 16 OZ. JAVEX GRATUITE EPARGNEZ 15¢

PAPIER de TOILETTE 8 ROUL. REG. **69¢** — "VOGUE" EMPAQUETE DANS UN SAC POLYTHENE



EN VENTE DANS LES GRANDS MARCHES

ROBES POUR DAMES Valeur $3.98 **$1.99** — COTON "SANFORIZED" — 9 MODELES ATTRAYANTS

BAS DE TRAVAIL POUR HOMMES Valeur 79¢ la paire **59¢** — "PENMAN'S", FABRICATION CANADIENNE

Les prix sont en vigueur jusqu'à la fermeture samedi 21 janvier 1961 aux Dominion dans l'île de Montréal, Pont-Viau, Ville Lemoyne, Longueuil, St-Lambert, St-Vincent-de-Paul, Valleyfield, Beauharnois, St-Eustache, Repentigny, St-Martin, St-Jérôme, Beloeil et Ste-Agathe.



DOMINION STORES LIMITED

JANVIER



DOMINION

ALIMENTS FRAIS CONGELES!

POIS BIRDS EYE QUALITE SURCHOIX 2 paquets 12 oz 45¢

POIS ET CAROTTES YORK 2 paquets 11 oz 37¢

PATATES FRITES "McCAIN" 2 paquets 9 oz 37¢

FÈVES VERTES "BIRDS EYE" COUPEES A LA FRANÇAISE 2 pqts 10 oz 53¢

FÈVES AU LARD "LIBBY'S" BRUN FONCE 2 btes 15 oz 37¢

POIS SURCHOIX—'DELMONTE' GROSSEURS VARIEES 2 btes 10 oz 29¢ — Btes 15 oz 2/37¢

BEURRE D'ARACHIDE "RICHMELLO" SEULEMENT AU DOMINION Pot 16 oz 35¢

ALIMENTS POUR BEBE

- CEREALES POUR BEBE Assorties "Gerber" — Paquet 8 oz 25¢
- ALIMENTS POUR BEBE Ou Junior Assorties "Gebber" — 6 boites 5 oz 65¢
- DINERS GERBER Ou Junior Assortis "Gerber" — 2 boites 5 oz 65¢

POULETS CATÉGORIE "A" FRAIS

ÉVISCÉRÉ SPÉCIAL COMPLETS 2-3 LB — POUR FRIRE OU BAR-B-Q — LB 35¢

POULET dans le PANIER Catégorie "A" — Dépecé en morceaux — Idéal pour frire — livre 39¢

POULET, CUISSES ou POITRINES Dépécées prêtes à frire ou rôtir! Achetez votre morceau préféré! — livre 69¢

SAUCISSES FUMEES SWIFT Avec coupon de 5¢ sur l'achat d'un paquet de petits pains de votre choix — pqt 1 livre 49¢

PAINS HOT DOG RICHMELLO — PQT de 12 35¢

ou **PAINS HAMBURG** "RICHMELLO" Pqt de 8 25¢

En vente seulement au DOMINION



BOLOGNE FRAIS TRANCHE A LA MODE DE CHEZ NOUS 39¢ LA LIVRE

PÊCHES TRANCHEES — CALIFORNIE "PACIFIC GOLD" 3 btes 28 oz $1.00

PLUS AMICAL! • VRAIMENT CANADIEN! • TOUT EST GARANTI!

LA CRÈME DE LA RÉCOLTE **FRUITS & LEGUMES**

PAMPLEMOUSSES SAC 10 65¢
BLANCS SANS PEPIN — "INDIAN RIVER" LA MEILLEURE QUALITE! DE LA FLORIDE GROSSEUR 96

ORANGES GROSSEUR 200 DOUZ. 49¢
DE LA FLORIDE — No 1 DES E.-U. — REMPLIES DE JUS ET DE VITAMINES "C"

POMMES "CORTLAND" SURCHOIX 5 LB POUR 39¢
RECOLTE DU QUEBEC — EXCELLENTES POUR TABLE OU LA CUISSON

CAROTTES 2 PAQUETS POUR 29¢
JEUNES — TENDRES — FERMES — DE LA CALIFORNIE — No 1 DES E.-U.

VEDETTES DE L'EPICERIE!

- MENTHES "Watson's" thick ou scotch — paquet 11 oz SPECIAL! 27¢
- CHEEZ WHIZ Ordinaire Kraft — Pot 8 oz 35¢ — Pot 16 oz 63¢
- FARINE 'FIVE ROSES' TOUT USAGE — sac 5 lb 45¢

ACHETEZ-EN 2 OBTENEZ 1 GRATIS!

MELANGE DE SOUPE **POULET et NOUILLES** "STUART HOUSE" SPECIAL 3 env. rég. 25¢

PATÉS de VIANDE CONGELES "YORK" ASSORTIS — 4 VARIETES MELANGE ou ASSORTIMENT 3 patés 8 oz 69¢





SACRE DE NN. SS. CHARBONNEAU ET WINDLE — Nous apercevons, étendus au pied de l'autel, les nouveaux évêques auxiliaires d'Ottawa, NN. SS. PAUL-EMILE CHARBONNEAU (le plus petit) et JOSEPH-RAYMOND WINDLE, lors de leur sacre, hier matin, en la basilique Notre-Dame. Le consécrateur (au pied de l'autel) était MGR LEMIEUX, archevêque d'Ottawa; MGR SMITH (au premier plan) et MGR FRENETTE agissaient comme évêques co-consécrateurs.

Consécration de deux évêques à Ottawa

par **Marcel ADAM**

OTTAWA. — Devant ses vieux parents bouleversés d'émotion, S. Exc. Mgr Paul-Emile Charbonneau était sacré évêque hier matin en la basilique Notre-Dame d'Ottawa, en compagnie de S. Exc. Mgr Joseph-Raymond Windle.

Les nouveaux pasteurs deviennent les premiers évêques auxiliaires de l'archidiocèse d'Ottawa, que dirige S. Exc. Mgr Marie-Joseph Lemieux, o.p. A 38 ans, Mgr Charbonneau est aujourd'hui le plus jeune évêque du Canada.

Cette cérémonie longue de trois heures et très impressionnante de grandeur, de solennité et de symbolisme, avait ceci de rare qu'elle donnait lieu à la consécration simultanée de deux évêques.

Mgr Lemieux était l'évêque consécrateur et NN. SS. Emilien Frenette, évêque de Saint-Jérôme (d'où vient Mgr Charbonneau), et Joseph William Smith, évêque de Pembroke (ex-diocèse de Mgr Windle), agissaient comme évêques co-consécrateurs.

Une quarantaine d'archevêques canadiens, ou leurs représentants, avaient pris place dnsa le choeur, alors que plus d'une vingtaine de prélats et de clercs assuraient le service dans un sanctuaire plutôt exigu.

La basilique était décorée comme aux plus grandes solennités et une foule compacte de membres du clergé et des familles des deux nouveaux évêques, sans parler des fidèles, emplissait le temple à sa capacité. (Soulignons en passant l'efficacité du service d'ordre qui a permis aux photographes et journalistes d'accomplir leur travail avec une telle discrétion qu'à aucun moment l'attention de l'assistance ne fut distraite.)

Après le traditionnel interrogatoire des nouveaux évêques par le consécrateur sur le rôle de l'évêque et sur des matières de foi, questions auxquelles ils répondaient chaque fois par "C'est mon sentiment" ou "Je le crois", eut lieu la concélébration de la messe, la lecture des litanies et le geste capital: l'imposition des mains sur la tête des deux nouveaux pasteurs agenouillés, suivi de la consécration de la tête, des mains, de la remise de la crosse, de l'anneau, du livre des Evangiles, de la présentation des offrandes, de la remise de la mitre et des gants.

LL.EE.NN.SS. Percival Caza et Charles-Léon Nelligan prononcèrent les sermons de circonstance.

Parlant le premier, Mgr Caza, après avoir fait l'éloge de son ancien élève, Mgr Charbonneau, dont il fut également le directeur spirituel, a parlé de la mission du collège des évêques, "qui est celle du collège apostolique, celle de l'Eglise, celle du Christ".

Il a souhaité que cette cérémonie de la consécration raffermisse notre foi dans la mission du collège des évêques, dépositaire de droit divin de la mission de l'Eglise.

Pour sa part, Mgr Nelligan a dit que la principale signification d'une telle cérémonie repose dans le fait qu'elle souligne la continuité de l'Eglise de Dieu, de génération en génération. On peut dire, ajouta-t-il, que le miracle le plus stupéfiant de l'histoire du monde est la vie, la croissance ininterrompues de l'Eglise établie par le Christ pour accomplir sa mission divine.

Notes biographiques

Mgr Charbonneau est né à Sainte-Thérèse de Blainville de Benoit Charbonneau et Alice Delvigne. Après ses études classiques au séminaire de Sainte-Thérèse, il faisait ses études théologiques au grand séminaire de Montréal et était ordonné prêtre le 13 mai 1947. Il fit une année d'études à l'Angelicum, à Rome, où il obtint une licence en philosophie.

Il était nommé en 1955 curé d'office de la paroisse de la cathédrale de Saint-Jérôme. Bientôt il devenait chanoine et, peu de temps après, prélat romain. En 1959, il était nommé vicaire général du diocèse de Saint-Jérôme.

L'élection à l'épiscopat oblige à faire un retour sur les prévenances de Dieu

-- Mgr Charbonneau

OTTAWA. (par **M. A.**) — L'élection à l'épiscopat nous oblige à faire un retour sur les prévenances amoureuses de Dieu, a dit hier après-midi Mgr Paul-Emile Charbonneau, au déjeuner offert à l'occasion de son sacre et de celui de Mgr Windle, les deux nouveaux auxiliaires du diocèse d'Ottawa.

Ce magnifique banquet avait lieu à 2 h. dans la salle de bal du Château Laurier, et groupait plusieurs centaines de convives.

Dans son allocution, le jeune évêque de 38 ans a fait un court historique de sa nomination et des interrogations qu'elle suscita dans son esprit.

"Il y a dans nos vies, dit-il, des événements qui nous purifient, qui nous font prendre une conscience plus vive, plus éclairante de l'amour de Dieu sur nous. L'élection à l'épiscopat, avec tous les points d'interrogation qu'il nous plante dans le coeur, est un de ces événements qui nous oblige à faire un retour sur les prévenances amoureuses de Dieu et qui nous font Lui dire tout d'un coup, spontanément: 'Béni soit Dieu, le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ'."

Il a ensuite rendu grâce à Dieu et à tous ceux qui ont été au cours de sa vie les instruments de Dieu, particulièrement à l'occasion de sa consécration épiscopale. Il remercia Dieu de lui avoir conservé ses parents, sa grande soeur (devenue veuve très jeune), et lui demanda de bénir les maisons qui l'ont reçu, aussi bien que ses confrères, sans oublier les évêques consécrateurs, son ancien évêque, le délégué apostolique et le Saint-Père.

PRÊTS ACCRUS DE LA BANQUE ROYALE AUX PROPRIÉTAIRES DE PETITES ENTREPRISES

(fabricants, grossistes, détaillants, artisans)

...pour améliorer leur outillage ou en acheter du neuf

...pour améliorer ou agrandir leurs locaux

Pour l'**OUTILLAGE MOBILE,** ils peuvent emprunter jusqu'à 80% du prix d'achat comptant ou du coût du contrat.

Pour l'**OUTILLAGE FIXE,** ils peuvent emprunter jusqu'à 80% du prix d'achat comptant, y compris les frais d'installation, ou du coût du contrat.

Pour les **LOCAUX,** ils peuvent emprunter jusqu'à 90% du coût du contrat.

Les prêts de toutes catégories sont remboursables par versements (mensuels si possible).

Pour renseignements complets, adressez-vous au gérant de n'importe quelle succursale de **LA BANQUE ROYALE DU CANADA**



VOTEZ POUR VOTRE CAISSIÈRE FAVORITE ET GAGNEZ

un mois complet de

MAGASINAGE GRATUIT



Comme nous pensons que nous avons les plus gentilles jeunes femmes qui soient à nos caisses enregistreuses, nous allons, au cours des quelques prochaines semaines, en choisir une pour représenter toutes les caissières du pays au Concours International de la Caissière de l'Année. Nous aimerions que vous nous aidiez à la choisir. Votez pour votre caissière préférée lors de votre prochaine visite au Dominion.

VOUS POUVEZ GAGNER UN MOIS DE MAGASINAGE GRATUIT. Vous n'avez rien à acheter. Le vote que vous remettez pour votre caissière préférée est votre formule de participation. Assurez-vous bien d'y inscrire vos nom et adresse. Ce vote vous permettra peut-être de gagner $100 en certificats de magasinage Dominion, ce qui est suffisant pour faire votre marché gratis pendant un mois.

CONCOURS INTERNATIONAL DE LA CAISSIÈRE DE L'ANNÉE

VOTRE CAISSIÈRE PRÉFÉRÉE PEUT GAGNER...

... prix en espèces, mallettes, radios, trophées nationaux et internationaux, étole de vison, deux semaines de vacances, toutes dépenses payées, en Floride ou à Hawaii.

DOMINION

Dans l'affaire Ste-Marie

Me Yves Prévost nie toute responsabilité

QUEBEC. (M.F.) — Par l'intermédiaire de son procureur, Me Julien Chouinard, l'ancien secrétaire de la Province, Me Yves Prévost, vient de produire sa défense à l'accusation portée contre lui par des membres de la succession J.-Ulysse Ste-Marie.

Dans l'accusation, on disait notamment que Me Prévost (il est accusé conjointement avec André Ste-Marie, un des héritiers, la Société d'administration et de fiducie et l'industriel J.-E. Gagnon) aurait eu quelque chose à voir dans la préparation d'un bill privé, en 1955, destiné à régler la succession et qu'il aurait été de connivence avec André Ste-Marie pour détourner des contrats du gouvernement de la succession à André Ste-Marie.

Dans sa défense, Me Prévost admet avoir été consulté par Mme Ste-Marie et ses enfants, mais il déclare leur avoir exposé immédiatement qu'à cause des fonctions publiques qu'il occupait à l'époque, il se trouvait constamment éloigné de l'exercice de sa profession d'avocat et que, par conséquent, il ne serait pas en mesure de les diriger chaque fois qu'ils auraient besoin de conseils légaux.

Bill approuvé par la famille

Ce n'est donc qu'à cause des relations d'amitié qu'il avait eues avec le défunt que le défendeur accepta de discuter la situation générale de la succession et d'intervenir auprès d'un certain nombre de personnes à ce sujet, en particulier les représentants de la Banque Provinciale du Canada. Me Chouinard prétend que ce n'est qu'à ce titre que M. Prévost a participé aux affaires de la succession.

Me Chouinard nie que son client ait préparé le bill privé concernant la succession J.-Ulysse Ste-Marie, bien qu'il admette que M. Prévost ait pu être consulté dans une mesure bien limitée quant à la rédaction de certains articles de cette loi. De plus, souligne la défense, le projet de loi fut soumis aux héritiers à l'occasion d'une assemblée tenue à la résidence de la demanderesse, Mme Ste-Marie, et une seule clause ne rencontra pas l'approbation unanime des héritiers et cette clause fut modifiée.

Le projet de loi qui a été adopté par la suite était donc conforme à leur volonté exprimée durant cette assemblée. Et il ne serait pas à la connaissance de Me Prévost qu'aucun des héritiers, particulièrement Arthur Ste-Marie, ait eu l'intention de s'opposer au bill, lors de sa présentation à la Législature.

Pour confirmer ses avancés, la défense produit d'ailleurs une lettre de Mme Ste-Marie exprimant sa satisfaction et celle de ses enfants de tout ce qui avait été fait jusqu'à cette date, soit ultérieurement à la passation du bill.

Jusqu'au 22 juin, date des dernières élections provinciales, de poursuivre Me Chouinard, les héritiers ont toujours exprimé une grande reconnaissance pour les services que M. Prévost leur aurait rendus.

Les contrats

Me Prévost nie, de plus, avoir jamais eu affaire à quoi que ce soit dans l'attribution des contrats de drainage par le ministère de l'Agriculture, département sur lequel il n'avait aucune responsabilité. De même, il nie avoir jamais agi de connivence avec le défendeur André Ste-Marie pour nuire aux intérêts de la succession Ste-Marie.

Enfin Me Prévost allègue que les dommages réclamés dans la demande sont imaginaires, la succession Ste-Marie qui devait au début environ $2,400,000, compte tenu des droits successoraux, ne devant plus rien actuellement de ce passif originaire.

De plus, au cours des années 1956 à 1960, les compagnies possédées par la succession J.-Ulysse Ste-Marie auraient reçu du gouvernement de la province une somme totale d'environ $3,400,000 pour divers travaux exécutés pour le compte du ministère de la Voirie, y compris une somme de $150,000 pour l'achat d'une bâtisse en 1957, tel qu'il appert aux Comptes publics de la province.

Par contre, de continuer la défense, on peut voir dans les mêmes livres que la compagnie André Ste-Marie Inc., pendant la même période, n'aurait reçu du gouvernement qu'une somme de $300,000. Ces contrats auraient cependant été exécutés hors la connaissance du défendeur.

En terminant, la défense prétend que l'action est illégalement intentée par les demandeurs ès-qualité et demande au tribunal de rejeter l'action avec dépens. Les autres défendeurs dans cette cause, soit la Société d'administration et de fiducie, M. André Ste-Marie ainsi que M. Joseph-Edouard Gagnon n'ont pas encore produit leur défense.

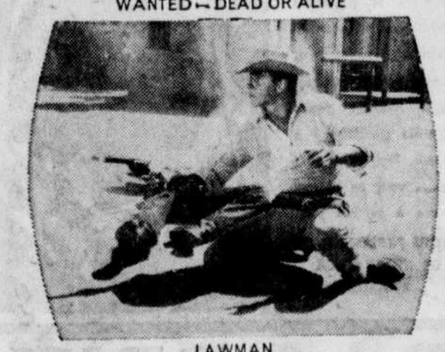
Elections aux Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc de St-Laurent

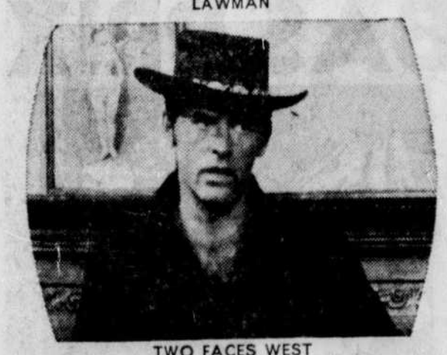
Dimanche dernier, les cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc de St-Laurent procédaient à leurs élections annuelles. Sous la présidence du président régional, M. Antonio Roy, on procéda à l'élection et à l'installation de l'exécutif.

Elus chez les Lacordaires : président : M. Florian Lagüe ; 1er vice-président, M. Mathias Demers, 2e vice-président, M. Gérard Dion.

Chez les Jeanne-D'Arc, les élues sont : présidente, Mlle Pauline Senécal, 1ère vice-présidente, Mme Harmel Canuel, 2e vice-présidente, Mme Mathias Demers ; secrétaire des deux cercles, Mme Liliane Senécal ; trésorière des deux cercles, Mlle Marie-Andrée Gince. Les conseillers et conseillères seront installés à la soirée anti-alcoolique annuelle du dimanche 29 janvier.


WANTED — DEAD OR ALIVE


LAWMAN


TWO FACES WEST

Vous manquerez la fusillade...
si vous n'avez pas Rediffusion!

Ces moments qui vous tiennent en suspens jusqu'au dénouement . . . ces drames vécus . . . vous attendent lorsque vous avez REDIFFUSION! Si vous aimez l'action et l'excitation des films du Far-West pour adultes . . . vous serez pleinement satisfait par la variété que vous offrent les canaux américains par l'entremise de REDIFFUSION. REDIFFUSION par fil direct vous place au premier rang pour jouir des productions les plus coûteuses . . . à un peu plus que dix cents par jour! Faites poser REDIFFUSION dès maintenant . . . et voyez les formidables Westerns venant du sud de notre frontière!

Rediffusion Inc., CR.6-2501
6301, ave. du Parc, Montréal

LA GRANDE VENTE DE FEU

se continue A LA LIVING ROOM FURNITURE

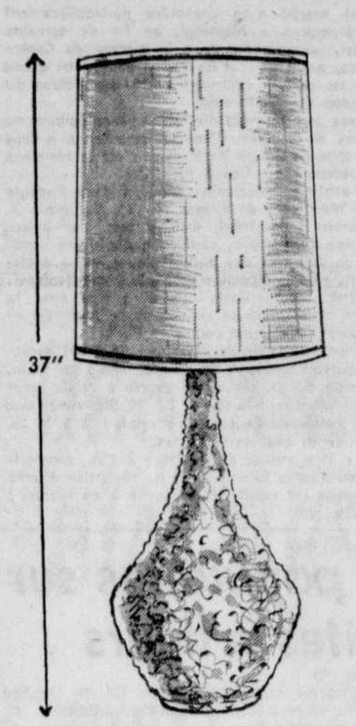
SUCCES SANS PRECEDENT, car des milliers de clients ont bénéficié D'AUBAINES INCROYABLES !



LAMPES POTICHE
Plusieurs modèles récents à votre choix.
REG. $14.95 — PRIX DE VENTE $7.95



TABOURETS DE SALON
Régulier $12.95
PRIX DE VENTE $5.95


37"

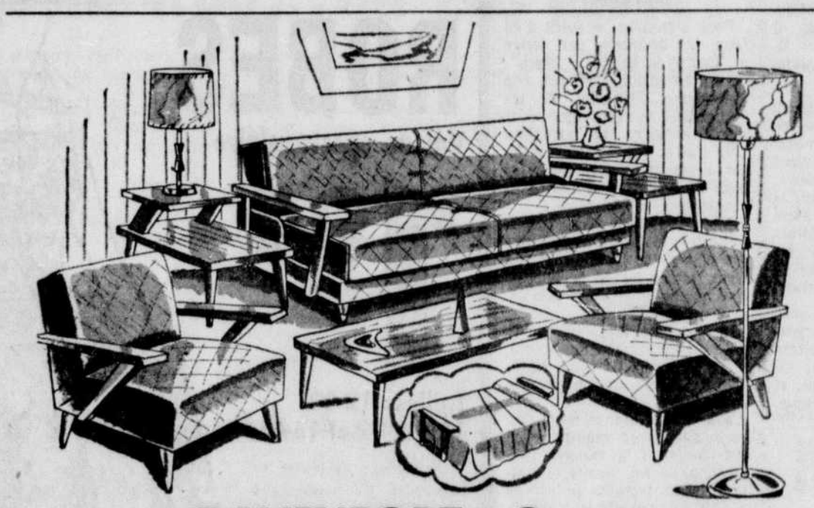


OREILLERS DE CHOIX
Régulier $1.99
PRIX DE VENTE 69¢



SET DE CUISINE 8 MCX
- 6 chaises
- 1 table extension, dessus arborite incrusté
- 1 berçante chromée

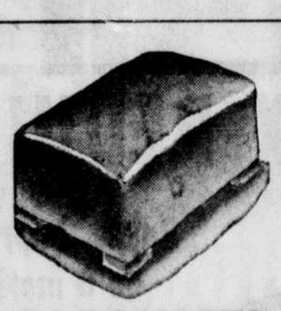
REG. $169 — PRIX DE VENTE $89



DAVENPORT -- 3 mcx
REG. $149 — PRIX DE VENTE $79



DUO-NITER
REG. $49.95 — PRIX DE VENTE $28.95



TABOURETS
REGULIER $3.95
PRIX DE VENTE 99¢



COUSSINS
REGULIER $1.99
PRIX DE VENTE 49¢



CHESTERFIELD -- 2 mcx
Coussins "air-foam", couvertures frisé nylon, couleurs au choix.
REG. $239 — PRIX DE VENTE $139



LIT CONTINENTAL
PRIX DE VENTE
REG. $49.95 — COMPLET 30" — $29.95



TABLES
En grand SPECIAL
A PARTIR DE $1.99
CHOIX LIMITE

MATELAS A RESSORTS, SEUL
REG. $29.95 — PRIX DE VENTE $16.95
toutes grandeurs

Ouvert JEUDI SOIR
et
VENDREDI
OUVERT JUSQU'A
9.30
SAMEDI
TOUTE LA JOURNEE

Paiements faciles

LIVING ROOM FURNITURE MANUFACTURERS Limited
J.-MAURICE LANGELIER, président

2566 est, STE-CATHERINE
LA. 6-449?*

VENTE
ANNUELLE
AUX 3 MAGASINS
Clovis Electric Ltd.

MAGASIN RUE MT-ROYAL

	SPECIAL
FIXTURES #21150, cuivre et noir. 10 lumières. Rég. 270.00	69.50
1 FIXTURE #9-4228, Electrolier. 8 lumières avec abat-jour or. Rég. 99.00	19.99
1 FIXTURE #548, noire, Progress. Modèle "Florentin". 8 lumières. Rég. 110.79	29.99
1 FIXTURE, poulie, #8803, cuivre, 2 lumières, fini cuivre Rég. 19.75	8.99

	SPECIAL
1 LAMPE, CL614, cuivre. Rég. 23.50	9.99
1 LAMPE de plancher, céramique et cuivre, FL9932. Rég. 29.50	12.99
1 LAMPE de plancher, cuivre et verre fumé. Rég. 29.95	12.99
2 LAMPES de plancher, #FL598, cuivre et noyer. Rég. 21.00	9.99
1 LAMPE de plancher, noir et cuivre, F23. Rég. 34.95	12.99
2 LAMPES de plancher, cuivre et bois, FL994. Rég. 23.95	9.99
1 LAMPE-POTEAU, 2 réflecteurs. Rég. 75.00	34.99
1 LAMPE de plancher, en cuivre, #2210. Rég. 43.95	21.99
1 LAMPE torchère cuivre, #4117, Rég. 47.95	22.99
1 LAMPE torchère, cuivre et noyer. Rég. 52.85	24.99
1 LAMPE de plancher avec réflecteur pour lecture, #6314. Rég. 34.95	16.99
1 LAMPE-POTEAU avec pot à fleur. Rég. 69.95	34.99
1 LAMPE-POTEAU #5900, 2 bras. Rég. 57.00	19.99
1 LAMPE-POTEAU, cadran, scandinave. Rég. 121.25	39.95
1 LAMPE-DIVISION, #1001, 2 lumières. Rég. 79.95	49.95
1 LAMPE-DIVISION, largeur 39", #1002. Rég. 99.50	69.95
1 LAMPE de plancher, céramique et cuivre. Rég. 23.95	9.99
1 LAMPE de plancher, #905, en noyer. Rég. 36.80	14.99
1 LAMPE de plancher, #FL793, noyer et céramique. Rég. 30.50	12.99

MAGASIN RUE SAINT-HUBERT

	SPECIAL
1 FIXTURE pendant 3 lumières, #2063. Rég. 99.00	49.95
2 FIXTURES F2078PT. Rég. 173.25	59.99
1 FIXTURE-POULIE #2100 Rég. 69.95	9.95
FIXTURE, provençal. Rég. 179.95	79.95
1 FIXTURE Dayna #7266 Rég. 308.10	99.50

	SPECIAL
1 LAMPE sur pied, noyer et céramique. Rég. 39.95	19.95
1 LAMPE table, pierre naturelle, #1602, 43" hauteur. Rég. 69.95	39.99
1 LAMPE table, pierre naturelle. Rég. 56.50	34.99
1 LAMPE table, W141, noyer. Rég. 46.95	25.99
1 LAMPE table, #W144, céramique suédoise. Rég. 64.50	33.99
1 LAMPE table scandinave, D050, 40" hauteur. Rég. 35.95	19.99
1 LAMPE table, noyer, avec céramique, W107. Rég. 49.95	24.99
1 LAMPE table, en cuivre (3 lumières), 40" hauteur. Rég. 34.95	14.99
1 LAMPE table, céramique, beige et or, oriental, 47" hauteur, #1601. Rég. 76.95	39.99
3 LAMPES table, style Empire, #1702, hauteur 41". Rég. 100.00	59.99
1 LAMPE, 4 poteaux, cuivre, 31" hauteur, #540A. Rég. 82.95	29.99
1 LAMPE table, céramique, or impérial, 36" hauteur. Rég. 45.95	29.99
1 LAMPE table, céramique suédoise, 38" hauteur. Rég. 64.50	39.99
1 LAMPE table D010, scandinave, 40" hauteur. Rég. 29.95	19.99
1 LAMPE table, GL454, verre français, 33" hauteur. Rég. 90.75	39.99
1 LAMPE table, mosaique, noir et blanc. Rég. 75.00	39.99
1 LAMPE sur pied, cuivre, #2210. Rég. 43.95	19.99
1 LAMPE sur pied, noyer, K80. Rég. 49.95	24.99
1 LAMPE table, style directoire; noir et cuivre, #1007, 33" de hauteur. Rég. 29.95	14.99
1 LAMPE table, style Empire; noir et cuivre, #1006, 35" hauteur. Rég. 24.95	12.99
1 LAMPE table, cuivre, style français, 37" hauteur. Rég. 44.50	21.99
2 LAMPES table, céramique brune, style, 29" hauteur. Rég. 44.50	21.99
2 LAMPES table, cuivre avec base de marbre, 33" haut. Rég. 25.95	12.99
1 LAMPE, métal et noyer, scandinave, 35" hauteur. Rég. 49.50	24.99
2 LAMPES, F31, base cuivre, 33" hauteur. Rég. 32.95	14.99
2 LAMPES de piano, 31" hauteur. Rég. 33.50	9.99
12 LAMPES, verre de Bristol (3 lumières), 30" hauteur. Rég. 21.95	11.95
1 LAMPE, bahut (noir et blanc), 25" hauteur. Rég. 28.95	13.99
1 LAMPE table, verre de France, GL420, 31" hauteur. Rég. 46.95	22.99
1 LAMPE-POTEAU, #112. Rég. 69.95	33.99
1 LAMPE-POTEAU, #103, bleu. Rég. 79.95	39.99
1 LAMPE-POTEAU (avec un cadran électrique), #855. Rég. 133.50	24.99
1 LAMPE sur pied cuivre, #2000. Rég. 32.95	16.99
1 LAMPE sur pied, cuivre, style (méridien). Rég. 112.50	39.99
1 LAMPE table, céramique, noir, blanc, 36" hauteur. Rég. 59.95	29.99

MAGASIN DE VERDUN

	SPECIAL
1 LAMPE de table, ananas; en noyer. Rég. 39.95	19.99
1 LAMPE de table, noir et blanc. Rég. 34.50	17.25
1 LAMPE table, #805, base céramique, bleu et blanc. Rég. 30.50	14.99
1 LAMPE table, #225, base céramique, bleu et blanc. Rég. 22.50	11.99
1 LAMPE de table, #99410, base céramique scandinave. Rég. 19.95	12.99
1 LAMPE de table, #5401, base scandinave. Rég. 14.95	9.99
1 LAMPE de table, #1030, base céramique. Rég. 30.95	19.99
2 LAMPES de piano, #9819. Rég. 16.75	8.99
1 LAMPE, ballerine rose. Rég. 34.95	19.99
1 LAMPE sur pied, scandinave. Rég. 34.95	19.99
1 LAMPE de table, #12916. Rég. 19.95	7.99
1 LAMPE sur pied. Rég. 27.95	19.99
2 LAMPES table, céramique italienne, 31" hauteur. Rég. 29.95	14.99
2 LAMPES table céramique, noir. Rég. 20.45	16.99
1 LAMPE table céramique, fini porcelaine, #2004. Rég. 54.95	49.95
1 LAMPE table #1701, cuivre, 40" hauteur. Rég. 101.50	49.95
2 LAMPES de table, #1503, style provençal, 37" haut. Rég. 59.95	47.99
1 LAMPE table, porcelaine, #1234. Rég. 48.95	39.99
2 LAMPES table, style Empire, 37" hauteur. Rég. 65.95	44.99
2 LAMPES table, céramique scandinave, #1403. Rég. 20.50	13.99
1 LAMPE table, #1319, 36" de hauteur. Rég. 35.95	19.99
6 LAMPES de table, verre de Bristol (3 lumières). Rég. 21.95	11.95
2 LAMPES de table, #5429, hauteur 31". Rég. 21.95	14.99
1 LAMPE table, W103, base en noyer. Rég. 46.95	22.99

ACCEPTONS COMMANDES POSTALES ET TELEPHONIQUES

Clovis ELECTRIC CO. LTD.

1126 est, ave MONT-ROYAL LA. 6-2801 | 6924, rue ST-HUBERT CR. 6-2621 | 5001, rue WELLINGTON PO. 6-4333

TOUTE VENTE FINALE

Loisirs et Récréation

par DOLLARD MORIN

Au Centre Sportif

Tournoi Canada-E.-U. en chaises roulantes

Un événement sportif d'un caractère particulièrement remarquable se déroulera à Montréal, en fin de semaine prochaine. En effet, au gymnase et à la piscine du Centre Sportif Maisonneuve, angle Viau et Boyce, se tiendra un grand tournoi athlétique en chaises roulantes entre une équipe du Canada et une équipe des Etats-Unis.

Ces deux équipes sont formées d'athlètes paraplégiques ou qui ont été victimes de la polio. L'équipe canadienne a déjà pris part à de tels tournois à New York, mais c'est la première fois que ces compétitions ont lieu à Montréal.

Il y aura 15 athlètes américains groupés dans l'équipe Bulova, venant de New York et dirigée par M. Benjamin J. Lipton ; ils arriveront à Montréal, demain soir, par avion. Par ailleurs, l'équipe canadienne, composée d'athlètes montréalais, membres de la Ligue des paraplégiques, aura également 15 concurrents, sous la direction de M. William Hepburn.

Ce grand tournoi Canada-Etats-Unis aura lieu avec la généreuse collaboration du Service des parcs de Montréal et l'aide de la Fondation canadienne contre la Polio.

Voici le programme de la fin de semaine : SAMEDI après-midi, à 2 h., compétitions variées : tir à l'arc, tennis sur table, lancer libre du ballon, dards, slalom et course à relais (tout effectué en chaises roulantes) ; le soir, à 7 h. 30, bienvenue aux visiteurs ; à 8 h., finale de la course à relais ; à 8 h. 30, joute de ballon-panier en chaises roulantes.

DIMANCHE : à 11 h., visite de la ville ; à 3 h., compétitions à la piscine du Centre Sportif ; à 7 h., réception offerte par la Ville. Le public est cordialement invité à ce tournoi ; l'entrée sera libre.

Cours populaires sur les boîtes à fleurs

Des cours populaires sur la façon de préparer des boîtes à fleurs seront offerts au public, au Jardin botanique de Montréal, à compter du mardi, 21 février, vient d'annoncer M. André Champagne, surintendant du Jardin.

Cette année, le personnel du Jardin donnera deux séries de cours en français, le mardi soir : la première se déroulant le 21 février, les 7 et 21 mars; la deuxième, les 28 février, 14 et 21 mars. Il y aura aussi deux séries de cours en anglais, le jeudi soir : la première, les 23 février, 9 et 23 mars; la deuxième, les 2, 16 et 23 mars.

Les cours auront lieu le soir, de 8 à 10 h. Les deux premières séances, de caractère pratique, se tiendront dans les serres du Jardin botanique, et la troisième, plus théorique, dans la salle 336 de l'édifice administratif du Jardin.

Inscriptions

Pour s'inscrire, il suffit d'en faire la demande par lettre à "Cours de boites à fleurs", Jardin botanique, 4101 est, rue Sherbrooke, Montréal 36. On peut obtenir des renseignements supplémentaires en signalant UN. 1-3811, poste 2647. Un léger déboursé couvre tous les frais de matériel et les outils nécessaires.

Pour des raisons pédagogiques évidentes, le Jardin n'acceptera pas plus de 30 inscriptions par série. Seules les 30 premières inscriptions de chaque série seront acceptées.

M. Adélard Bisaillon, horticulteur contremaître des serres, et M. François Grignon, régisseur au Jardin, agiront comme instructeurs.

La première séance porte sur les méthodes de multiplication des plantes à la maison, préparation du sol, semis et boutures. (Les terrines préparées par les participants leur appartiennent et ils pourront les emporter).

La deuxième séance traite plus spécialement de la construction d'une boite à fleurs, repiquage, transplantation de jeunes plants, plantation d'une boite. (Les participants sont propriétaires des boites de repiquage et pourront les emporter).

Président des Scouts

Les Scouts catholiques de Montréal annoncent l'élection de M. Bernard-M. Lechartier au poste de président du comité directeur pour l'année 1960-61, en remplacement du lt-colonel Laurent Roy qui occupait ce poste depuis 4 ans.

M. Lechartier est gérant général et directeur du Crédit Foncier Franco-Canadien de Montréal. Il est aussi président et directeur de plusieurs compagnies du Canada.



M. Bernard-M. Lechartier

Né à Châlons-sur-Marne en 1908, il est au Canada depuis 1945. Il compte quelque 23 ans d'expérience dans le scoutisme. En mai 1919, il entrait chez les Entraineurs Catholiques de St-Honoré d'Eylau, qui prirent le nom de "Troupe St-Louis" de Paris, lors de la formation de la Fédération Nationale des Scouts de France.

M. Lechartier fut par la suite: second de la patrouille de "la Mouette" en 1923, et c.p. en 1924; routier et assistant-louvetier à la 6e Meute de Paris en 1926; chef de troupe à Nancy, en 1928; assistant-commissaire de district chez les Eclaireurs, à Paris, en 1936; commissaire du district No 1, en 1937; commissaire national des Routiers en 1939 et de la province de l'Ile de France, en 1941.

Durant la 2e guerre mondiale, M. Lechartier a accompli son service militaire et il fut fait prisonnier; il est officier de la Légion d'Honneur.

A St-Simon

Au centre récréatif St-Simon-Apôtre, trois équipes de ballon-chasseur se sont formées chez les filles, âgées de 12 à 15 ans, sous la direction de la monitrice Yolande Leblanc. Ce sont: les "Tulipes", avec Suzanne Latulippe comme capitaine; les "Lys", avec France Cardinal; les "Lilas", avec Lucette Jalbert.

Ces équipes groupent 17 membres et voici leur classement actuel: 1—les "Lilas", 2—les "Lys", 3—les "Tulipes". (Ces jeunes filles doivent être félicitées pour les jolis noms qu'elles ont données à leurs équipes; ces noms bien français sonnent vraiment mieux que les "Wings", les "Rockets" et autres du même genre !).

Ralph Page à Montréal

"Une des plus grandes personnalités, sinon la plus grande, dans le monde du folklore, sera l'invitée du Centre de Loisirs Immaculée-Conception lors de son grand tournoi folklorique annuel", vient d'annoncer M. André Arsenault, meneur de l'équipe "Le Cotillon" du Centre L-C.

En effet, M. Page sera le président du jury de ce 5e tournoi de folklore qui groupera une trentaine d'équipes de la province, les 25 et 26 mars prochain. Cette année, le tournoi prendra la forme d'un festival où plusieurs équipes évolueront dans des costumes nationaux aux couleurs vives et gaies.

Le juge en chef de ce tournoi, M. Ralph Page, s'occupe activement du folklore depuis plus de 40 ans; il est réclamé comme professeur par tous les camps folkloriques les plus importants des Etats-Unis. En outre, c'est la plus grande autorité actuelle dans le domaine des danses de la Nouvelle-Angleterre. Ses recherches et son talent ont permis de faire revivre d'une façon éclatante les danses anciennes de cette région des Etats-Unis.

En plus d'être l'éditeur de la revue "Northern Junket", M. Page est l'organisateur de deux camps folkloriques fort réputés aux Etats-Unis et qui groupent les meilleurs professeurs de folklore. Il est aussi président de la "New England Folk Festival Association".

M. André Arsenault précise que ce sera le premier voyage de M. Ralph Page à Montréal et que le Centre Immaculée-Conception a eu la main heureuse en s'assurant ses services comme juge de son prochain tournoi folklorique. Toutes les équipes intéressées à prendre part à ce tournoi, sont invitées à s'y inscrire au plus tôt, en s'adressant au secrétariat du centre, 4265, rue Papineau, à Montréal (LA 2-1109).

A Val-Martin

De joyeuses réjouissances sont à s'organiser aux Loisirs St-Pie X de Val-Martin. En effet, un grand souper canadien s'y déroulera vendredi et samedi prochains, 20 et 21 janvier.

Cette double fête se tiendra au sous-sol de l'église paroissiale, angle Pie X et Cardinal. Le vendredi, à 6 h. du soir, le souper sera pour les enfants qui accueilleront aussi avec joie la visite d'un magicien de renom. Le lendemain, à la même heure, les adultes seront invités au souper canadien qui sera suivi de danses du "bon vieux temps".

Valeurs SPECTACULAIRES
MAGASINS UNITED

Il est sage d'acheter maintenant !

JUPES en TWEED de LAINE

Une valeur remarquable. Qualité vraiment supérieure et bas prix incroyable. Jupes en tweed italien ou en lainage de tons unis. Modèle amenuisant et nuances variées. Tailles 12-20.

Valeur spectaculaire **1.99**

BLOUSES EN "TETORON"

Nouveau tissu fabuleux "TETORON" infroissable, "lavez et portez". Deux modèles de blouses se portant à l'intérieur ou à l'extérieur de la jupe. Manches courtes à revers. Tons de blanc, bleu, rose et beige. Tailles 12-20.

Valeur spectaculaire **1.97**



ACHAT SPECIAL ET BAS PRIX DE VENTE !

ROBES

Valeur spectaculaire **1.99**

Tailles : 12-20
18½-24½ et 16-44

Vente annuelle de janvier de cotonnade. Un spectaculaire achat de robes a rendu possible ce bas prix. L'apparence, le tissu et la confection de ces robes justifieraient un prix beaucoup plus élevé. Toutes ces robes sont en cotonnade de première qualité et de modèles très variés. Achetez-en deux ou trois à ce bas prix.



Offre répétée à la demande générale !

NYLONS

Valeur spectaculaire

60¢ LA PAIRE

UNE VALEUR REGULIERE DE 77¢

Ces bas, **tous garantis de première qualité** se vendent dès que nous les recevons.

Ce ne sont ni des imparfaits, ni des soldes ! Pointures 8½ à 11 et longueurs proportionnées. Venez dès aujourd'hui. Beau choix de nuances d'hiver.

PRIX REDUIT !



Rayés, imprimés ou à motifs

Valeur spectaculaire

2.47

PYJAMAS

en finette lavable et de bonne qualité. Avec élastique et cordon à la taille. Couleurs diverses. Tailles pour hommes A, B, C, D, E.

EXCEPTIONNEL !

Vente finale à ce bas prix !

2.67

Vareuses et paletots molletonnés, chaudement doublés, pour garçons. Quelques-uns avec capuchon. Modèles variés dans les grandeurs 8 à 16 ans. Profitez de l'offre... vous ne pouvez perdre à ce bas prix.

TOUS PROVIENNENT DE NOTRE STOCK REGULIER.



AUBAINE

Valeur spectaculaire **1.57** l'ens.

CHEMISES de flanelle
PANTALONS doublés

Pantalons doublés genre boxeur, avec chemise de flanelle imprimée s'harmonisant. Braguette à glissière. Cordé Bedford tissé serré et lavable. Marine, gris et loden. 3-8 ans.



BAS PRIX



Bas prix mais qualité supérieure. Grands fichus 32" x 32", en mélange de soie hydrofuge 6¼ mm. Bords roulés à la main. De couleurs et de motifs variés. Pas des soldes de manufacturiers mais bien des articles de toute première qualité.

VALEUR SPECTACULAIRE **39¢**

3845 Ontario Est | **6565 St-Hubert** | **4830 Wellington, Verdun**
1809 Mont-Royal Est | **3795 N.-Dame Ouest** | **950 N.-Dame, Lachine**

Aussi en vente à nos magasins des centres d'achats de DORVAL, ST-MARTIN et VILLE JACQUES-CARTIER

• ST-JEAN • GRANBY • JOLIETTE • RIMOUSKI • CHICOUTIMI
• VALLEYFIELD • SHERBROOKE • SHAWINIGAN • QUEBEC • OTTAWA, ONT.
• ST-HYACINTHE • DRUMMONDVILLE • SOREL • JONQUIERE • ST-JEAN, N.-B.

Québec fixe un prix maximum pour les chambres d'hôpital

(par Jacques MONNIER)

QUEBEC. — Le Dr J.-A. Couturier, ministre de la Santé publique, a annoncé hier après-midi, à l'Assemblée législative que, le 13 janvier dernier, le cabinet provincial a fixé un maximum pour le prix des chambres d'hôpital. Le prix maximum dépend des tarifs en vigueur dans les divers établissements hospitaliers avant le 31 décembre 1960.

Le député de Rivière-du-Loup affirme que la mesure, ayant pour but de "mettre fin à la confusion qui semble exister", aura pour résultat, dans bien des cas, de faire baisser le prix des chambres.

SESSION PROVINCIALE

De toute façon, d'après le Dr Couturier, l'argent déboursé par un malade pour un lit d'hôpital, argent qui donnait droit seulement à l'usage de ce lit avant le 31 décembre, sert en plus maintenant à des dépenses supplémentaires pour certains extras auxquels les patients ont le droit de s'attendre dans les établissements hospitaliers.

Le ministre de la Santé publique fait observer que les versements, effectués aux hôpitaux par le gouvernement, seront l'objet d'ajustements.

Le député de Rivière-du-Loup formule ces remarques à propos d'une question posée, la semaine dernière, par M. Daniel Johnson, député U.N. de Bagot, affirmant que le directeur du service provincial de l'assurance - hospitalisation encourage la direction de ces institutions à majorer leur tarif.

On se rappelle qu'à ce moment l'ancien ministre des Ressources hydrauliques et M. Maurice Cloutier, porte-parole de Québec-Centre à la Chambre basse, avaient produit un tableau de chiffres mettant en lumière la grande différence entre des sommes accordées par l'administration pour chaque lit d'hôpital occupé.

Le Dr Couturier répond à MM. Johnson et Cloutier qu'il s'agissait uniquement des "avances" faites par le gouvernement aux établissements hospitaliers pour défrayer les dépenses prévues par la législation.

Les raisons pour lesquelles il y a de très grandes différences pour des institutions de même catégorie sont les suivantes, d'après le ministre :

1—Les frais généraux varient d'un hôpital à l'autre ;

2—L'aide financière des autorités provinciales dépend de la proportion des lits occupés par rapport au nombre total de lits dans un établissement ;

3—Les états financiers, fournis par les institutions, et sur lesquels on s'est basé dans les calculs, n'ont pas tous été préparés avec la même exactitude.

En résumé, les chiffres cités il y a quelques jours par MM. Johnson et Cloutier ne correspondaient qu'à un barème "provisoire". Une rectification sera faite lorsque les budgets de 1961 auront été approuvés. De toute façon, quand le tarif définitif aura été déterminé, il aura un effet "rétroactif" jusqu'au premier janvier dernier. De plus, le cas échéant, si les frais généraux d'un hôpital — (du moins ceux qui sont acceptés par le législateur) — dépassent à la fin de l'année les sommes reçues du ministère de la Santé publique, ce département comblera la différence : l'établissement, quel qu'il soit, ne perdra pas un seul sou.

M. Yves Gabias, député UN de Trois-Rivières, qualifie de "belle mise en scène" les explications du Dr Couturier.

Sur quoi M. Jean Lesage répète que les institutions hospitalières "ne sont plus libres d'augmenter le prix des chambres" privées ou semi-privées.

Le malade qui se trouve dans une salle publique n'a plus rien à payer; et s'il n'y a pas de place dans la salle publique où le patient veut entrer, on doit mettre gratuitement à sa disposition une chambre privée ou semi-privée.

Assistance publique

Au cours du débat, le Dr Arthur Leclerc, député de Charlevoix, a soutenu que l'assistance publique n'existe pratiquement plus.

Le premier ministre réplique qu'elle existe encore pour les services hospitaliers externes; le Dr Couturier ajoute que c'est aussi le cas pour les tuberculeux, pour les personnes souffrant de maladies mentales, et pour les patients se trouvant dans des situations non prévues par l'assurance-hospitalisation.

Relevant les assertions d'un rédacteur d'un hebdomadaire montréalais, le député de Rivière-du-Loup fait ainsi plusieurs rectifications pour mettre un terme à des rumeurs "inexactes, de nature à semer l'inquiétude dans le public".

Le ministre de la Santé déclare que :

1 — L'assistance publique va continuer à aider la population;

2 — L'indigent qui n'est pas hospitalisé peut se faire examiner tout comme autrefois;

3 — Il est faux de prétendre qu'avant l'assurance-hospitalisation l'assistance publique rémunérait le médecin et payait tous les frais d'examen médical. C'était l'hôpital qui assumait une grande partie de ce fardeau;

4 — En ce qui concerne les médicaments, les médecins peuvent choisir les remèdes convenant le mieux aux malades dans la liste approuvée par le bureau et par la direction de tout établissement hospitalier.

M. Paul Dozois, député U.N. de St-Jacques, se plaint de ce que les institutions hospitalières exigent du patient qui y est admis de faire dès son entrée un dépôt garantissant le paiement de la différence entre le prix total de la chambre privée ou semi-privée et la somme accordée par le gouvernement.

M. Lesage : "Je déplore grandement cette façon d'agir."

Le Dr Leclerc : "L'hôpital doit verser aux autorités provinciales les 60% de la différence entre le prix total de la chambre privée ou semi-privée et la somme accordée par le gouvernement. Si le malade ne payait pas, l'institution se

Voir HOPITAUX en page 56

DES TAUX MINIMA ETABLIS POUR LES CHAMBRES PRIVEES ET SEMI-PRIVEES

De même que, par arrêté ministériel, le gouvernement vient de fixer un prix maximum pour le prix des chambres d'hôpital ainsi que l'a souligné hier le Dr J.-A. Couturier devant l'Assemblée législative, les autorités provinciales ont établi des prix minima pour les chambres privées ou semi-privées d'hôpital, prix minima qui ont été approuvés, ces jours derniers, par le conseil des ministres avec le texte suivant :

"Le ministre de la Santé a l'honneur de recommander :

"Qu'en vertu de l'article 9, paragraphe 1, des règlements de la loi de l'assurance-hospitalisation concernant les frais supplémentaires pour logement en chambre semi-privée ou privée dans les hôpitaux publics, les dispositions suivantes soient observées dans le calcul des taux :

1 — Que les taux minima soient établis comme suit :

	Chambre	
Hôpitaux généraux et maternités	**semi-privée**	**privée**
Ile de Montréal	**$5**	**$8**
Ailleurs dans la province	**$4**	**$7**
Hôpitaux pour maladies chroniques		
Partout dans la province	**$1.50**	**$3**

2 — Que les taux minima ci-dessus remplacent les minima qui étaient en vigueur dans chaque hôpital avant le 1er janvier 1961, pour les catégories de chambres correspondantes.

3 — Pour les chambres semi-privées ou privées de prix plus élevé que les anciens minima, que les taux nouveaux soient établis à partir des minima prévus par le présent règlement, selon la même gradation qui existait dans les taux en vigueur dans chaque hôpital, avant le 1er janvier 1961."

Les épouses des hommes d'affaires reprochent :

"Nos maris nous sortent trop... ou pas assez!"

Les épouses des hommes d'affaires reprochent à leurs maris ou de les sortir trop ou de ne pas les sortir assez...

C'est contradictoire, dites-vous ?

Vous avez raison mais vous êtes dans l'erreur si vous croyez que cela manifeste tout simplement que les femmes ne savent pas ce qu'elles veulent.

Expliquons-nous.

On peut diviser les hommes d'affaires en deux catégories. (Du moins c'est ce qu'a avancé M. Fernand Roussel, chargé de cours au Centre de recherches en relations humaines de l'Université de Montréal, mardi soir, dans une causerie devant une quinzaine de membres de l'Association professionnelle des industriels et leurs épouses. M. Roussel donnait les résultats d'une rapide enquête sur le problème de l'équilibre entre la vie familiale et la vie professionnelle du chef d'entreprise.)

Le premier type est celui de l'homme qui vient de se lancer dans les affaires ou qui, parce que son entreprise le demande, doit y consacrer d'innombrables heures. L'épouse de cet homme se plaint que son mari ne la sort pas assez. CQFD.

Par ailleurs, existe le chef d'une entreprise florissante qui est membre de multiples associations. A une demi-heure d'avis, sa femme doit être prête pour une sortie. Cette femme reproche donc à son mari de la sortir trop. CQFD.

Mais ce que la femme de l'homme d'affaires demande le plus de son époux, toujours selon M. Roussel, c'est une présence. Non pas une stricte présence physique mais une disponibilité. "Elle veut sentir une présence masculine dans la maison et elle aimerait que son époux réponde à ses désirs avant qu'elle formule une demande," a dit plus précisément le jeune professeur.

En guise de conclusion, M. Roussel notait que l'homme d'affaires exerce lui-même son choix entre la famille et l'entreprise; cela n'est pas vrai pour multiples professions, souligne-t-il. Existe donc, enchaînait-il, le problème d'une option à faire, option auquelle tout couple doit arriver de la façon la plus lucide possible.

M. Roussel a aussi mis en relief le problème de communication entre époux. "Il faut d'abord écouter pour comprendre l'autre", a-t-il déclaré.







"Trop sortir... ou pas assez... ...contradiction !"

photos Yves Beauchamp, LA PRESSE

AVIS

A PARTIR DU 1er FEVRIER NOTRE BUREAU DE LA RUE STE-CATHERINE SERA TRANSFERE A

1479 MANSFIELD (nord de Ste-Catherine) **VI. 9-1274**

J. HENRY RICHARDSON, O.D.

J. HENRY RICHARDSON, Jr. O.D.

autrefois ELITE OPTICAL

★ OPTOMETRISTES ★ OPTICIENS



LA MAISON AU 1,000,000 DE TUILES

TUILES TAPIS CERAMIQUE

VENTE $100,000!

Tuiles de planchers CERAMIQUE et MOSAIQUE

On peut les poser sur du contre-plaqué de ¾" ou sur béton grâce à notre ciment spécial. Choix de 5 teintes. Imperméable pour la vie

50¢ le pi. ca.

Il vous est maintenant possible de poser les

TUILES de CERAMIQUES MURALES

Les vieux murs ont l'air de neufs. Plus de problèmes d'eau. On peut les poser directement sur les murs peinturés. N'importe qui peut les couper et les poser.

Grandeur 4¼" x 4¼"

6¢ chacun

Tuiles de céramiques JOHNSON

PRELARTS de VINYL

5,000 VER. CAR.

- Largeurs 2 et 3 verges
- Couleurs discontinuées

REG. $1.79 $1.19 VERG. CAR.

MAINTENANT EN VENTE

PRELARTS

"Brillant comme le verre"

- Largeur 2 verges
- Imparfaits de choix

REG. 89¢ 49¢ VERG. CAR.

MAINTENANT EN VENTE

PRELARTS IMPARFAITS

de qualité moyenne

REG. 55¢ 33¢ VERG. CAR.

MAINTENANT EN VENTE

PRELARTS SPECIAUX

Largeur 3 verges

REG. 79¢ VGE CAR. 59¢ VERG. CAR.

MAINTENANT EN VENTE

CONGOLEUM "GOLD SEAL"

2 et 3 verges de large

69¢ la verge

"BATTLESHIP" LINOLEUM

- Epaisseur 1/8"
- Coupon
- 4 à 20 verges carrées

REG. $2.69 VER. CAR.

MAINTENANT EN VENTE

$1.39 verge carrée

VISCOSE WILTON BROADLOOM

Largeur 9 pi. seulement

5 nouvelles teintes

39¢ le pi. ca.

MONTREAL FLOOR COVERING LTD.

15, RUE BERNARD EST (près St-Laurent) CR. 4-5528

1504, RUE BLEURY (près Ontario) VI. 2-8871

CENTRE D'ACHATS PONT-MERCIER Boul. Lafleur DO. 6-7705

Tous les magasins sont ouverts le vendredi soir jusqu'à 9 heures et toute la journée le samedi.
Le magasin du centre d'achats est ouvert le jeudi soir jusqu'à 9 heures.

CHALIFOUR vous offre 3 dans 1!

3 ARTICLES - POUR MOINS QUE LE PRIX DE LA MACHINE SEULE!



CHALIFOUR & FRERES LIMITEE

6510 DeLORIMIER, angle Beaubien

RA. 1-7801

MACHINES à COUDRE WHITE ZIG-ZAG CONSOLE AVEC BANC de COUTURE et CABINET de COUTURE – Rég. 203.90

VENDONS TOUTES les MARQUES de MACHINES à COUDRE

85 MODELES DIFFERENTS à partir de $9.95

CHOIX de MEUBLES en ARBORITE en BOIS – 35 MODELES DIFFERENTS

SPECIAL de 3 JOURS **$99.95**

OUVERT JEUDI et VENDREDI jusqu'à 9 h. 30 -- Samedi toute la journée -- Démonstration personnelle avec chaque livraison

Spectacles et Concerts

Au Forum

Le ROYAL BALLET: discipline et froideur

ROYAL BALLET DE LONDRES, dans le dernier de trois spectacles au Forum

Programme

"Les Sylphides" (musique de Chopin, chorégraphie de Michel Fokine)
"Tritsch-Tratsch Polka" (Johann Strauss — John Cranko)
"Concerto" (Vivaldi — Rodrigues)
Danse napolitaine, de "Lac des cygnes" (Tchaikowsky — Ashton)
Scène d'amour, de "Raymonda" (Glazounoff — Ashton)
"Les Patineurs" (Meyerbeer — Ashton)

•

Le Royal Ballet de Londres (ex-Sadler's Wells) a donné hier soir, devant une très bonne assistance, le dernier de ses trois spectacles prévus pour Montréal.

Programme varié mais assez conventionnel, composé de deux ballets substantiels et de quatre divertissements, tous puisés dans le répertoire éprouvé de la compagnie.

Pour commencer, les éternelles "Sylphides". Ensuite: l'amusant et très court "Tritsch-Tratsch Polka" à trois personnages; "Concerto", d'après l'un des innombrables concertos grossos de Vivaldi (pour douze danseurs); la Danse napolitaine de "Lac des cygnes" chorégraphiée par Frederick Ashton; et la Scène d'amour de "Raymonda". Pour finir, le populaire ballet d'Ashton sur la grosse musique de monsieur Mayerbeer, "Les Patineurs", qui est vraiment une oeuvre faite pour le Forum.

•

La solide et considérable troupe britannique a donné là une autre démonstration de sa discipline et de sa froideur toutes deux aussi désarmantes que légendaires.

Une technique qui peut servir de modèle à tous les danseurs du monde, une virtuosité parfois étourdissante (Alexander Grant dans sa Danse napolitaine), un ensemble absolument irréprochable dans le corps de ballet, chez les femmes et chez les hommes, de la jeunesse, de la classe, du raffinement, parfois même de la grâce mais, malheureusement, aucune émotion véritable . . .

Cette Scène d'amour de "Raymonda" entre Margot Fonteyn et Michael Somes est en tous points parfaite, et pourtant on n'y croit pas. On admire le Sphinx mais on ne l'aime pas. Notre pauvre petit Ballet National, avec tous ses défauts, nous a valu des moments d'émotion autrement supérieurs.

Costumes d'une grande beauté et d'un goût exquis, décors gigantesques et très vraisemblables, éclairages bien dosés.

Très bon orchestre — soixante musiciens, dont une vingtaine de Montréal. Très bon chef, dont j'ognore, malheureusement, le nom.

C.G.

MARGOT FONTEYN QUITTE LA DANSE

(UPI) — Dame Margot Fonteyn, prima ballerina du Royal Ballet, a annoncé hier qu'elle prendrait sa retraite immédiatement après avoir effectué une tournée en Russie, en juin prochain.

La ballerine de 41 ans a précisé qu'elle quittait non seulement la scène mais le monde de la danse, et qu'elle n'avait aucune intention de rester liée au ballet comme chorégraphe, professeur ou directrice de troupe. "Je veux simplement avoir la satisfaction d'avoir dansé au Bolshoï . . . Ensuite, je veux me consacrer à ma famille. Je ne suis pas de ces gens qui vivent de ballet 24 heures par jour", a dit Mme Fonteyn.

A la Boulangerie

CLAUDEL, en première canadienne

Les Apprentis-Sorciers continuent leur saison avec "L'Histoire de Tobie et de Sara" de Paul Claudel, dont la première aura lieu ce soir. Cette oeuvre fut jouée pour la première fois par le Théâtre National Populaire au festival d'Avignon en 1953.

D'inspiration biblique, "L'Histoire de Tobie et de Sara" est toutefois profondément humaine et les personnages ont dans la souffrance ou la joie cette force, cette densité, cette vérité et cette poésie particulières à leur auteur.

Les représentations auront lieu les jeudis, vendredis et samedis à 8 heures trente et le dimanche à 7 heures trente. Comme par le passé il est toujours préférable de réserver ses places.



"LES PATINEURS", à l'affiche du programme de divertissements présentés hier par le Royal Ballet au Forum.

Troisième récital KEMPFF ce soir

L'intégrale des Sonates pour piano de Beethoven par Wilhelm Kempff se poursuivra ce soir au Plateau, à 8 h. 30.

Le programme du troisième des sept récitals comprendra la Sonate op. 22, en si bémol majeur; la Sonate op. 26, en la bémol majeur; les deux Sonates "Quasi una fantasia", op. 27 no 1, en mi bémol majeur, et no 2, en do dièse mineur, la célèbre sonate dite "Clair de Lune".

Les autres concerts de la série ont lieu les 21, 24, 22 et 30 janvier.

Programme de la Philharmonia

Voici le programme du prochain concert de l'orchestre Philarmonia de Montréal, au Plateau, le lundi 13 février: Ouverture de "Rienzi" (Wagner); Concerto pour contrebasse (andante), (Koussevitsky) avec comme soliste Joan Hershorn; "Valse triste" (Sibelius); Concerto en ré majeur (Stamitz); Symphonie no 5, en mi mineur (Tchaikowsky). L'orchestre sera dirigé par Louis Haritver.

JACQUES-GÉRARD
music-hall 61
COMEDIE COMEDIE COMEDIE
ARLEIGH PETERSON — ROGER JOUBERT — PAUL BERVAL
LES FIELD SISTERS — JUDY ET BENNY — DENISE FILIATRAULT
"LES CHAMPIONS DE LA GAIETE"
Roger Pierre et Jean-Marc Thibault
"Une cascade de rires... Chaque numéro provoque une explosion de rires. On ne peut vraiment manquer ça." Jean Hamelin (La Presse)
"Le rire envahit le théâtre. On ne s'en lasse point. Ils vous font pouffer et tordre de rire dès que vous tentez de vous redresser." Lawrence Sabbath (The Montreal Star)
"C'est un feu roulant de bons mots, de gestes comiques, de sketches dont chaque repartie soulève des éclats de rire. Il faut les voir." Gilles Hénault (Le Devoir)
A LA COMEDIE CANADIENNE — UN. 1-3339
Tous les soirs cette semaine à 8 h. 30 — $3.00-$2.00-$1.25
Matinée sam. et dim. à 2 h. 30 — $2.00-$1.50-$1.00

AUJOURD'HUI — AUX CINES UNITED
Alhambra — "NIGHT FIGHTERS", Robert Mitchum, Anne Heywood. "REBELLION OF THE HANGED", avec Pedro Armendariz.
Lucerne — "INHERIT THE WIND", Spencer Tracy, Fredric March, Gene Kelly. "SURPRISE PACKAGE", Yul Brynner, Mitzi Gaynor, Noel Coward.
Monkland — 3e semaine — "THE APARTMENT", Jack Lemmon, Shirley MacLaine. En plus au Monkland: "ODDS AGAINST TOMORROW", Robert Ryan. En plus au Outremont: "DEVIL'S DISCIPLE", Burt Lancaster, Kirk Douglas.
Outremont
York — Aux deux cinés — Van Horne
"DESIRE IN THE DUST", en CinémaScope, Raymond Burr, Martha Hyer, Joan Bennett. "THE MAGNIFICENT SEVEN", Yul Brynner, Eli Wallach.
Le soir dès 6 h., STATIONNEMENT SPECIAL POUR LES CLIENTS DU CINEMA YORK AU GARAGE MANSIONS — TARIF: 25¢ pour 5 heures.

ETUDIANTS de 16 ans et plus EN TOUT TEMPS 99¢
"L'un des dix meilleurs films de l'année!" —NATIONAL BOARD OF REVIEW
THE ALAMO
TODD-AO Technicolor
JOHN WAYNE / RICHARD WIDMARK
LAURENCE HARVEY / RICHARD BOONE
GUICHET OUVERT de 11 h. a.m. à 10 h. p.m.
SEVILLE Ste-Cath. près du Forum
MATINÉES A 2 H. P.M. MERC. $1.50 SAM., DIM. ET FETES $2.00
SOIREES A 8 H. P.M. LUN. A VEN. $2.00 SAM., DIM. ET FETES $2.50
COMMANDES TELEPHONIQUES ACCEPTEES WE. 2-1139

LE FILM QUI FERA SENSATION EN 1961
LA DANSEUSE ET LE BON DIEU
EN GRANDE PRIMEUR MONDIALE FRANÇAISE
EN SUPERBES COULEURS
LES FIANCÉS de la MORT
Canadien — Ste-Catherine et Montcalm — TOTALSCOPE
PLAZA — coin St-Hubert et Beaubien

ODEON
CHAMPLAIN — CREMAZIE — MERCIER — ELECTRA — VILLERAY — BEAUBIEN — VERDUN PALACE
Mirage de la Vie — ACAPULCO
VENTURA — CLASSE tous RISQUES — ESPIONNE ROUSSE
N.B. — Sur la scène au théâtre MERCIER — Jeu HOLLYWOOD — Prix en argent.
LE SANG DU VAMPIRE — L'IMPLACABLE POURSUITE
N.B. — Sur la scène au théâtre BEAUBIEN — Jeu HOLLYWOOD — Prix en argent.
L'EPEE DE ROBIN BOIS
N.B. — Sur la scène au théâtre VERDUN PALACE — Jeu HOLLYWOOD — Prix en argent.



A New York, elle sont un genre de vie. On les voit dans les endroits les plus chics, elles sont ravissantes et vêtues selon la plus haute élégance. On ne peut s'en douter rien qu'à les voir!

WARNER BROS. PRESENTS
"Girl Of The Night"
starring ANNE FRANCIS — LLOYD NOLAN — KAY MEDFORD — JOHN KERR
...tiré du "Best Seller" vivement controversé du Dr Harold Greenwald, "The Call Girl".
AU MEME PROGRAMME!
Toute la révoltante histoire du plus implacable chef de bande dans le royaume de la pègre de New York!
"THE RISE AND FALL OF LEGS DIAMOND"
Presented by WARNER BROS. STARRING RAY DANTON - KAREN STEELE - ELAINE STEWART - Written by JOSEPH LANDON

DEMAIN
A 8 CINEMAS
PRINCESS UN. 1-2697 — CHATEAU CR. 1-4400
PAPINEAU LA. 1-6853 — GRANADA CL. 5-2428 — EMPRESS HU. 4-3367
RIALTO CR. 7-3700 — SAVOY PO. 9-7372 — ROSEMOUNT RA. 1-8930
Dernier jour à tous les 8 cinémas: "ESTHER AND THE KING", plus un second film à chaque cinéma.

PREMIERE, MERCREDI LE 25 JANVIER
REVUE BLEU ET OR les 1961
INSOLENCES DU KID UNTEL
TEXTE ORIGINAL DE BERNARD SICOTTE
MUSIQUE COMPOSÉE ET ORCHESTRÉE PAR GILLES RICHER
COMEDIE-CANADIENNE, UN. 1-3339
ED. ARCHAMBAULT, 500 est, Ste-Catherine et 2140, De la Montagne

OPERA GUILD
Présente
ROMEO - JULIETTE
de Charles Gounod
THEATRE HER MAJESTY'S
Jeudi et Samedi 26 et 28 janvier à 8 h. p.m.
sous la direction de
WILFRID PELLETIER
Avec des artistes de l'opéra d'Etat de Vienne et de New York City Centre
PIERRETTE ALARIE
RICHARD CASSILLY
Mise en scène de
VLADIMIR ROSING
Prix: $1.15 à $5.50 Taxe incluse
BILLETS EN VENTE AU THEATRE

FELLINI
(l'auteur de LA STRADA et LA DOLCE VITA)
AU PAROXYSME DE SON LYRISME LE PLUS HUMAIN ET DE SON HUMOUR LE PLUS VIRTUOSE
avec
LE SHEIK BLANC
au CENTRE D'ART DE L'ELYSEE 35 OUEST MILTON
et SUZANNE RIVEST dans JE un film de L. PORTUGAIS
VENDREDI—SAMEDI 11.30 p.m. au CHAT NOIR
CLAUDE LEVEILLE et CLAUDE ST-DENIS
★ ★ ★
Spécialités Bourgetel
VI. 2-6053

LE SEUL THEATRE CINERAMA AU CANADA
CE SOIR à 8 h. 40!
CINERAMA HOLIDAY
EN TECHNICOLOR
RESERVATIONS: AV. 8-5603
IMPERIAL
1430 BLEURY Avenue 8-7102

COMMODORE
Merc. Jeu. Ven. — FE. 4-8560
"LA CITE DISPARUE"
Couleur, John Wayne et Sophia Loren
"DOUZE HOMMES EN COLERE"
Henry Fonda et Lee J. Cobb

RITZ CR. 2-5290
3 grands films:
"LE SHERIF" ciné-couleur Robert Ryan
"LES SOUCOUPES VOLANTES ATTAQUENT"
aussi
"TOUT PRES DE SATAN"

LA SCALA
TEL. RA. 1-5107
Festival de la Chanson
Trois films en couleurs
Luis Mariano
"LE TZAREWITCH"
Georges Guétary
"AMOUR TANGO. MANDOLINE"
Antonella Lualdi
"CASTA DIVA"

Vous Tremblerez de Rire!
110 MINUTES DE RIRE... DE GAIETE
DEAN MARTIN — JERRY LEWIS
Tu Trembles Carcasse
ELIZABETH SCOTT — CARMEN MIRANDA
Tripoli
JOHN PAYNE — MAUREEN O'HARA
TECHNICOLOR
A L'AFFICHE FRANÇAIS RIVOL

Quand 20,000 FILLES rencontrent 20,000 GARS il finit par se passer QUELQUE CHOSE
METRO-GOLDWYN-MAYER presents A EUTERPE PRODUCTION
"Where the Boys Are"
starring DOLORES HART — GEORGE HAMILTON — YVETTE MIMIEUX — JIM HUTTON — BARBARA NICHOLS — PAULA PRENTISS
with FRANK GORSHIN and introducing CONNIE FRANCIS
3e SEMAINE! LOEW'S
Stationnement au Garage Peel-Windsor à partir de 6 p.m.

CE SOIR à 8 heures
• MATINEES •
Mer. sam. dim. et fêtes à 1 h. 30 p.m.
Tous sièges réservés
KIRK DOUGLAS — LAURENCE OLIVIER — JEAN SIMMONS — CHARLES LAUGHTON — PETER USTINOV — JOHN GAVIN — TONY CURTIS as ANTONINUS
SPARTACUS
Le guichet est ouvert de 9 h. a.m. à 10 h. p.m. UN. 1-2807
Attention spéciale accordée aux associations et groupes — UN. 1-7814
ALOUETTE STE-CATHERINE & BLEURY UN. 1-2807

4e SEMAINE SENSATIONNELLE!
Dans toute sa version originale!
MARTINE CAROL
Madame du Barry
CHRISTIAN-JAQUE — HENRI JEANSON
EASTMANCOLOR
Elle voulait aimer librement...
Stella FEMME LIBRE
MELINA MERCOURI
la gagnante de l'Oscar 1960 à Cannes
ORPHEUM
VI. 9-2153 — 525 Ste-Catherine O.

Orchestre de Chambre McGill
chef d'orchestre: ALEXANDER BROTT
CONCERT MOZART
soliste: LILI KRAUS
(pianiste de renom international)
SALLE REDPATH, lundi soir, 23 janvier 8.45
Billets à la porte
Réservation et information: WE. 5-4876

PASSE-TEMPS
Mont-Royal et Fabre — LA. 1-7870
— COMMENÇANT DEMAIN —
"BABETTE S'EN VA T'EN GUERRE" CinemaScope Couleurs BRIGITTE BARDOT-Jacques Charrier "L'ETOILE BRISEE" CinemaScope Couleurs Audie Murphi-Gia Scala "LES 39 MARCHES" Couleurs Kenneth More-Taina Elg.

PREMIERE FOIS A MONTREAL!

BASHKIROV
pianiste soviétique
DEMAIN SOIR
THEATRE SAINT-DENIS
Billets: $2, $2.50, $3, $4, $5 taxe incl. En vente au théâtre St-Denis; Canadian Concerts & Artists, 1822 Sherbrooke o.; Ed. Archambault, 500 Ste-Cath. e. et 2140 de la Montagne; Salon de l'Horlogerie, 6960 St-Denis; Independent Cigar Store, 506 McGill et à 310 Henri Bourassa o.

Amherst
Angle Amherst et Ste-Catherine UN. 6-6851
L'INSPECTEUR AIME LA BAGARRE
PAUL MEURISSE
CIRCUS STARS
COULEURS — TROUPE D'ETOILES
NUIT DE CHASSEUR
ROBERT MITCHUM

2 FILMS "GLACANTS" en couleurs
Le DOUBLE d'émotions

BRIDES OF DRACULA
HORROR OF DRACULA
STRAND — DEMAIN
Auj. — "Machine Gun Kelly" et "The Bonnie Parker Story"

ST-DENIS et BIJOU
La peur atroce qui vous "prend aux tripes"

DANIEL GELIN • JEANNE MOREAU
3 JOURS A VIVRE
Un "suspense" en crescendo
EGALEMENT A L'AFFICHE
Plus fort que Casanova et Don Juan réunis

JACQUES JOUANNEAU — GENEVIÈVE CLUNY — PIERRETTE BRUNO
Le TOMBEUR

DEBORAH KERR • ROBERT MITCHUM • PETER USTINOV
FRED ZINNEMANN'S production of THE SUNDOWNERS

GLYNIS JOHNS
TECHNICOLOR•
2e SEMAINE!
FACILITES DE STATIONNEMENT au garage Peel-Windsor depuis 6 p.m.
PALACE

ELVIS PRESLEY
interprète avec beaucoup de force et de vigueur
FLAMING STAR
Ecoutez Elvis chanter FLAMMING STAR, A CONE AND STARCHED A HIGH COLLAR

CO-STARRING BARBARA EDEN — STEVE FORREST — DOLORES DEL RIO — JOHN McINTIRE
CINEMASCOPE COLOR by DE LUXE
★ DES DEMAIN ★
CAPITOL
DERNIER JOUR: Gerry Lewis dans "CINDERFELLA"

LES APPRENTIS-SORCIERS
5140, De Lanaudière
L'Histoire de Tobie et de Sara — Paul Claudel
Jeudi, vendredi, samedi 8h. 30, Dimanche 7h. 30
LA. 5-2732 — RA. 2-5363

LAVAL
2 GRANDS FILMS
Gina LOLLOBRIGIDA, Burt LANCASTER, Tony CURTIS dans "TRAPEZE", CinémaScope et couleurs. Aussi Bob HOPE, FERNANDEL, Anita EKBERG dans "PARIS TOUS LES DEUX", Technicolor, Technirama.

Le Rideau Vert
CE SOIR 8 h. 30
LORSQUE L'ENFANT PARAIT
Comédie de A. Roussin
Au Stella
4664 ST-DENIS — VI. 4-1793

"Ashini" à l'écran !



"Ashini", le roman indien d'Yves Thériault, n'est pas en librairie depuis quinze jours que déjà on en prépare une adaptation cinématographique. Hier après-midi, le producteur et réalisateur Charles Desmarteaux rencontrait Yves Thériault et Guy Dufresne pour signer le contrat qui va permettre la réalisation de ce projet.

Guy Dufresne tirera de l'oeuvre de Thériault les éléments d'un scénario, et l'auteur lui-même fera le dialogue. La mise en scène sera de Charles Desmarteaux, et les techniciens et comédiens seront québécois. On se réserve seulement d'aller chercher à l'étranger des conseillers techniques si nécessaires. Tourné en extérieurs, sur la Côte-Nord, le film sera commencé en mars prochain, et le travail durera quelques mois à cause de la nécessité d'y faire intervenir diverses saisons. L'histoire d'Ashini est celle des Indiens, mais surtout le problème moral du destin des minorités, ou que ce soit dans le monde. Cet aspect du film en permettra la distribution partout dans le monde.

Actuellement, trois compagnies américaines, et deux compagnies franco-allemandes prennent connaissance du scénario. On se souvient que Paramount, l'hiver dernier, avait acheté le film de Ch. Desmarteaux "Carnaval". Actuellement, ce film a été traduit en espagnol, en portugais, en allemand, en français et en anglais, et 1,200 copies sont en circulation à travers le monde. Deux autres courts métrages du même cinéaste suivront bientôt le même chemin.

"Ashini" sera produit, tout comme les films de la nouvelle vague, avec un budget réduit fourni par la coopérative dont seront membres tous ceux qui y travaillent, techniciens, auteurs, comédiens, etc. De cette façon, on espère éviter de sacrifier la qualité à la finance. Et l'enjeu est de taille : au moment précis où le film sera terminé, il sera temps d'expédier les demandes de participation soit à Cannes ou à Venise pour les grands Festivals. Ce serait le premier long métrange canadien, si la réponse est affirmative, à figurer aux grands festivals méditerranéens.

Pour l'instant, on se contente d'espérer. Mais les comédiens se mettent dans la peau des personnages, et les cinéastes rêvent d'images.

J.P.

Dans "Britannicus"

Vifs éloges au Néron de Robert Hirsch

PARIS — (AFP) — La Comédie-Française vient de remettre à l'affiche "Britannicus", de Racine et vingt vedettes du théâtre et de l'écran ont assisté à la répétition générale, entre autres Jean Marais, Jean-Paul Belmondo, Edwige Feuillère, Fernand Gravey, Marguerite Jamois, etc.

Cette reprise ne serait qu'une manifestation normale de l'activité du théâtre français si la distribution ne portait un nom qui, ces derniers mois, a été associé à quelques chroniques dont s'est réjoui la société parisienne. C'est celui de Robert Hirsch, l'un des plus brillants acteurs comiques de cette génération et l'enfant terrible de la Maison de Molière. Cet acteur réputé pour faire rire joue aujourd'hui, dans la tragédie de Racine, le rôle de Néron.

Robert Hirsch a été, en effet, il y a deux ans, l'un des comédiens français les plus mécontents à la suite de la conférence de presse dans laquelle M. André Malraux, ministre des Affaires culturelles, avait dénoncé le trop petit nombre de tragédies jouées au Théâtre-Français.

A l'affiche, on trouvait, en effet, des comédies de Labiche ou Feydeau, dans lesquelles Robert Hirsch excellait, plutôt que les pièces de Corneille où il n'avait rien à faire.

Deux ans plus tard, Robert Hirsch répond habilement aux directives de M. André Malraux en jouant une tragédie. Il est vrai qu'il a choisi la plus dramatique, la moins solennelle des tragédies de Racine. Et Bertrand Poirot-Delpech dans "Le Monde" décrit ce Néron : "Visage lézardé de tics, les ongles aux dents, la voix errante, un enfant taré tombe en crise". Et il ajoute : "La virtuosité de l'exploit fascine. A chaque syllabe, à chaque seconde de silence, le comédien s'identifie presque maladivement au personnage."

Même critique élogieuse de Paul Gordeaux dans "Francesoir" : "Robert Hirsch domine l'interprétation de sa personnalité aiguë et tourmentée... C'est un magnifique artiste, aux moyens étendus et divers. On l'a acclamé."

Grosse tortue

(PC) — La tortue lyre, qui habite certaines îles océaniques, pèse jusqu'à 1,500 livres, atteint neuf pieds de longueur.

Deux pièces canadiennes au Festival de Monaco

MONTE-CARLO — (AFP) — Un drame japonais, un drame américain, un drame canadien, des ballets soviétiques, un second drame américain, une fantaisie française, un second drame canadien et un documentaire américain, plus une pochade soviétique hors compétition, tel fut hier le lourd menu offert à la fringale, sinon à la voracité des jurés et des journalistes, au Festival d'Art dramatique (à la TV), de Monaco.

Chacun s'accorde à reconnaître que c'est beaucoup pour une seule journée.

Hormis "The Moon and Six Pence", adaptation américaine sans relief, (malgré la présence de Laurence Olivier), du roman de Somerset Maugham, et les deux films canadiens "L'échéance du vendredi", de Marcel Dubé, et "His Crucible", les autres films ont, à des titres divers, retenu l'attention des membres du jury.

Le Japon a fait son entrée dans la compétition avec une oeuvre intéressante malgré ses longueurs : "Le Souterrain", réalisé par Masayoshi Abe, d'après le scénario de Kaneto Shindo.

Les deux oeuvres soviétiques "Le Libéral" et "Miniatures chorégraphiques" venant après la remarquable "Eugénie Grandet" de la première journée, montrent que l'URSS a soigneusement sélectionné ses envois.

Les Etats-Unis ont été plus heureux avec leur quatrième programme qu'avec les précédents. "Un garçon de notre Temps" présenté par la C.B.S. est une adaptation du roman de Michel del Castillo "Tanguy", réalisé avec grand talent par George Roy Hill.

La société de production française Paris-Télévision a présenté un film comique réalisé avec brio par Claude Barma sur un très bon scénario de P. A. Bréal, avec Jean Richard dans le principal rôle, celui d'un clochard.

Enfin, les Etats-Unis avec "Projet Echo", documentaire sur le satellite artificiel "Echo I", ont, les premiers, fait entrer le monde d'aujourd'hui dans ce festival un peu trop voué aux spectacles et aux adaptations de pièces ou de romans.

Triomphe des Soviétiques, déroute des Américains, triomphe pour les Japonais, inexistence des Canadiens, telle est actuellement l'opinion générale à la mi-temps du Festival de télévision de Monte-Carlo. Ce classement unanime n'a évidemment qu'une valeur relative, puisque le festival se déroule sans la participation des télévisions de l'Union européenne de Radio-Diffusion, et en particulier sans la RTF, la BBC la RAI. L'absence des grandes télévisions européennes se fait encore plus sentir depuis la révélation apportée par la télévision soviétique.

Au niveau ou se situent les films envoyés par l'URSS à Monte-Carlo, seules les grandes émissions de prestige des télévisions nationales européennes pouvaient entrer en lice. Telles sont les conclusions à tirer après la projection de la moitié des films en compétition.

Avec "L'énigme NFI", l'URSS a marqué à quel point elle avait assimilé ce nouvel art appelé déjà le huitième. C'est la meilleure oeuvre de télévision pure jusqu'à présent projetée, et on aura une idée de ses mérites en sachant qu'elle a réussi à passionner les spectateurs sans qu'ils comprennent un mot du texte.

Deux films portant les couleurs canadiennes ont été projetés : "General Motors" et "Les Trois Valses".

Les projections se dérouleront jusqu'à vendredi et le palmarès sera connu samedi.

HORAIRES

Théâtres

ANJOU : "La Bonne Anna" : 9 h.
COMEDIE-CANADIENNE : Variétés: 8 h. 30.
LA BOULANGERIE : "L'Histoire de Tobie et de Sarah" : jeudi, vendredis et samedis à 8 h. 30 ; le dimanche à 7 h. 30.
STELLA : "Lorsque l'enfant paraît : 8 h. 30.

Cinémas

ALOUETTE : "Spartacus": 1.30, 8.
AVENUE : "Doctor in Love": 1.05, 3.05, 5.10, 7.15, 9.25.
BIJOU : "Le Tombeur": 12.44, 4.05, 6.54, 10; "Trois jours à vivre": 2.05, 5.30, 8.35.
CANADIEN et PLAZA : "Les Fiancés de la Mort" : 1.40, 5, 8.20; "La danseuse et le bon Dieu": 12, 3.20, 6.40, 10.
CAPITOL : "Cinderfella" : 10.30, 1, 3.15, 5.25, 7.35, 9.45.
CHAMPLAIN, CREMAZIE : "Mirage de la Vie": 11.45, 3.20, 6.45, 10.15; "Acupulco": 1.45, 5.20, 8.45.
CHATEAU, GRANADA, PAPINEAU, RIALTO, SAVOY : "Girl of the Night" : 2.55, 6.20, 9.40; "The Rise and Fall of Legs Diamond" : 1.10, 4.35, 8.00.
ELECTRA : "Classe tous risques" : 1.17, 4.48, 8.19; "L'Espionne rousse": 12, 3.12, 6.43, 10.14.
ELYSEE : 3 h., 6 h. et 9 h. le dimanche, 6 h. et 9 h. en semaine. A l'affiche : "Le Cheik Blanc", "L'Auberge Jolifou".
FRANÇAIS : "Tu trembles, carcasse": 2.10, 5.50, 9.30; "Tripoli": 12.30, 4.10, 7.50.
IMPERIAL : "Cinérama Holiday" : tous les soirs à 8 h. 40 ; le dimanche s'ajr à 7 h. 30 ; matinées les mercredis, samedis et dimanches à 2 h.
KENT : "The Entertainer": 1.05, 3.10, 5.15, 7.20, 9.25.
LA SCALA : "Le Tsarévitch", "Amour, Tango et Mandoline", "Casta Diva". A partir de midi trente.
LOEW'S : "Where the Boys Are" : 10.30, 12.45, 3, 5.15, 7.30, 9.45.
MERCIER : "Classe tous risques" : 12, 2.50, 6.20, 9.50; "L'espionne rousse": 1.15, 4.45, 8.17.
ORPHEUM : "Madame du Barry" : 11.40, 3.05, 6.25, 9.50 ; "Stella femme libre": 10.10, 1.30, 4.50, 8.15.
PALACE : "The Sundowners": 9.30, 11.50, 2.10, 4.30, 6.50, 9.15.
PRINCESS : "Esther and the King": 11.35, 2.55, 6.10, 9.30 ; "Squad Car": 10.25, 1.40, 4.55, 8.20.
REGENT : "Song of the Ukraine" : 1.45, 3.50, 5.50, 7.50, 9.50.
SAINT-DENIS : "Trois jours à vivre" : 12.44, 4.05, 6.54, 10; "Le Tombeur" : 2.09, 5.30, 8.39.
SEVILLE : "The Alamo" : 8 h. p.m. Matinées à 2 h. p.m. les mercredi, samedi et dimanche.
STRAND : "Brides of Dracula" : 10., 1, 4, 7, 10.; "Horror of Dracula": 11.30, 2.30, 5.30, 8.30.
WESTMOUNT : "Tiger Bay": 1, 3, 5.05, 7.10, 9.15.

LES PROGRAMMES DES CINEMAS

Elvis et les "call-girls"

"STATION DU DESIR" et "RENCONTRE A PARIS"

Les cinémas Saint-Denis et Bijou mettront ces deux films à leur programme samedi.

"Station du désir" est un drame mettant en vedette Amedeo Nazzari et Katia Loritz. Voici un résumé du scénario.

Miguel (A. Nazzari) est conducteur de camion. Un désir obstiné le guide : acheter une station-service, mais il ne possède pas la somme intégrale qui lui serait nécessaire. Son patron, homme fourbe et sans scrupule, lui dit toute l'inquiétude que lui cause l'entreprise rivale qui vient d'acquérir un camion frigorifique. Il lui laisse entendre que si ce camion était accidenté, il accepterait peut-être de compléter la somme. Miguel cède et débouloune une roue avant du camion concurrent qui va s'écraser dans un ravin, causant la mort d'un des chauffeurs et l'invalidité de son coéquipier. Miguel est durement frappé par les conséquences de son geste. Il craint qu'Hélène, une jolie fille, ex-chanteuse de music-hall qui vit auprès de ses parents, propriétaires d'une petite auberge, ne l'ait vu accomplir son acte de sabotage. Il décide de gagner sa confiance et, pris à son propre jeu par la beauté de la jeune femme, il finit par lui demander de l'épouser.

"Rencontre à Paris", qui complète le programme, est l'histoire d'une riche héritière qui découvre que ce n'est pas l'argent qui fait le bonheur, mais... Mais il faut voir le film pour savoir le secret de la brave femme. En vedette: Robert Lamoureux, Betsy Blair, Pierre Dux, Jacques Castelot, Raymond Bussières, Julien Carette, Jacques Duby, Gérard Sety, Mona Goya.

"FLAMING STAR"

"Flaming Star", qui débute au Capitol demain, est le dernier film d'Elvis Presley. Il s'agit d'un western dans lequel notre chanteur joue le rôle d'une jeune cowboy de descendance indienne. Dolores del Rio incarne sa mère et Steve Forrest complète la distribution. Le film est en Cinémascope et couleur.

"GIRL OF THE NIGHT" et "THE RISE AND FALL OF LEGS DIAMOND"

Un film sur les "call-girls", tel est "Girl Of The Night", qui prend l'affiche demain aux cinémas Château, Empress, Granada, Papineau, Princess, Rialto, Rosemont et Savoy. Anne Francis joue le rôle principal et le film met aussi en vedette Lloyd Nolan et John Kerr.

Au même programme : "The Rise and Fall Of Légs Diamond", l'histoire du célèbre gangster, incarné par Ray Danton.

Reprises et films maintenus à l'affiche

"Spartacus", à l'Alouette; "The Alamo", au Séville; "Quand passent les cigognes", (en anglais) au Régent; "Doctor In Love", à l'Avenue; "The Entertainer", au Kent; "Tiger Bay", au Westmount; "The Dark At The Top Of The Stairs", au Snowdon; "The Apartment" et "The Devil's Disciple", à l'Outremont; "Tu Trembles, carcasse" et "Tripoli", au Français et au Rivoli; "Where The Boys Are", au Loew's; "The Sundowners", au Palace; "Madame du Barry" et "Stella, femme libre", à l'Orphéum; "Mirage de la vie" et "Acapulco", au Champlain et au Crémazie.

Champions et championnes aux Ice Follies

L'édition de 25e anniversaire des "Ice Follies", que l'on applaudira au Forum du 5 au 12 février, nous fera apprécier le talent d'une pléiade de champions et de championnes venant des quatre coins du globe ainsi que des numéros nombreux, dont plusieurs à grand déploiement, qui sont tous de belle qualité et fort bien présentés.

Les "Ice Follies" ont réussi un coup de maître en faisant signer un contrat à David Jenkins et à Ina Bauer. Jenkins est le champion olympique qui a fait fureur à Squaw Valley, tandis que Mlle Bauer est une jolie rousse qui s'est assuré le championnat de l'Allemagne de l'Ouest à trois reprises consécutives avant de devenir professionnelle. Elle a récemment fait ses débuts au cinéma aux côtés du réputé champion skieur Toni Sailer, dans un film qu'on verra à Montréal au printemps.

Les "Ice Follies" comptent aussi sur d'autres nouveaux venus, tels Lee Carroll, de la Californie, les champions américains de la danse sur patins, Don et Andrée Jacoby, et les fameux acrobates canadiens Oscar Dussault et Beverley McLean, en plus des favoris de toujours qu'on ne se lasse jamais d'applaudir : Richard Dwyer, Lesley Goodwin, Carol Caverly, Sandra Kulz, Barbara Myers, l'étonnante jeune acrobate de 13 ans Janet Champion, les Beatty, les frères Kermond, Monsieur Frick, Wall et Dova, les Epouvantails et plusieurs autres qui font de ce spectacle d'anniversaire le mieux réussi dans l'histoire des "Ice Follies".

Le programme d'été de l'Opéra de chambre de Vienne

VIENNE. — Dans le cadre du 8e Festival d'Eté au Théâtre du Château de Schonbrunn, l'Opéra de Chambre de Vienne donnera les pièces suivantes en juillet et août 1961: "Zaïde" de Mozart et "L'Occasion fait le larron" de Rossini. Les deux opéras sont adaptés ou même traduits spécialement pour les besoins de l'Opéra de Chambre.

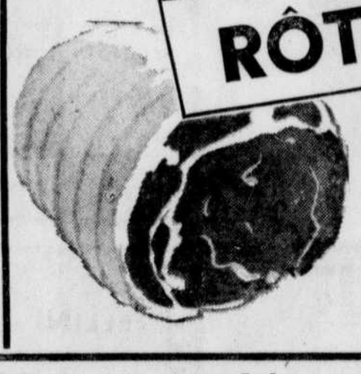
VOTRE EPICIER CORONET

SERVICE RAPIDE et COURTOIS

LIVRAISON GRATUITE

SAUCISSE DE BOEUF 3 lb pour 89¢

RÔTI-DE-CÔTE ROULE – DESOSSE 99¢ lb



JAMBON PIC-NIC FUME SANS JARRET MARQUE LEGRADE 5 A 7 LB ENTIER 43¢ lb

BLE-D'INDE EN CREME ALYMER CHOIX 20 OZ. 2/39

JAVEX 32 OZ 27¢

BOVRIL CORDIAL 5 OZ 51¢

SALAD DRESSING HELLMANN'S 39¢ 16 OZ

CEREALES PABLUM 8 OZ 25¢

SUCRE BLANC GRANULE 5 LB 44¢

SOUPES HABITANT POIS OU LEGUMES 28 OZ 6 BOITES POUR 1.00

POUR LE CARNAVAL JELL-O SAVEURS ASSORTIES FORMAT REGULIER 9 PAQUETS POUR 83¢

BISCUITS SODAS CHISTIE PREMIUM 16 OZ 39¢

CIRE LIQUIDE SUCCESS HEAVY DUTY 40 OZ 1.19

BEURRE D'ARACHIDE YORK 16 OZ ICE BOX 47¢

MARMELADE 3 FRUITS GOOD MORNING 24 OZ 55¢

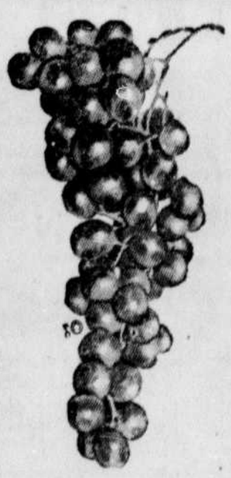
PECHES DEMIES OU TRANCHEES ALL GOOD 28 OZ CHOIX 37¢

JUS ANANAS DEL MONTE 48 OZ 35¢

POIS DE FANTAISIE GREEN GIANT 15 OZ 5 BOITES POUR 1.00



CELERI PASCAL FLORIDE NO 1 GROSSEUR 48 2 pieds pour 19¢



RAISIN ROUGE EMPEREUR 2 lbs pour 29¢



RADIS CELLO 2 PAQUETS POUR 15¢

BISCUITS A LA CREME CORONET EMPAQUETES SPECIALEMENT PAR WALKER'S BISCUITS 3 PAQUETS 1 lb POUR 1.00

NETTOYEUR BIG-FIVE



FORMAT REGULIER 3 BOITES POUR 49¢

ASSORTIMENT DE FRUITS LEGUMES POISSONS CONGELES

CHOIX DE FROMAGE POUR PLAIRE A TOUS

TOMATES AYLMER



CHOIX 28 ON. 4 BOITES POUR 1.00

VENTE D'INVENTAIRE

A NOS DEUX MAGASINS

30% D'ESCOMPTE

SUR TOUT NOTRE STOCK REGULIER DE

DISQUES

sur toutes les marques distribuées à Montréal, telles que :

- ANGEL
- ARCHIVE
- CAPITOL
- COLUMBIA
- RCA VICTOR
- DEUTSCHE GRAMMOPHON

HI-FI ET STEREO

AUSSI 20% D'ESCOMPTE

sur équipements

- STEREO HI-FI
- AMPLIFICATEURS
- HAUT-PARLEURS
- TABLES TOURNANTES
- "TAPE RECORDERS"

JULES JACOB INC.

2 magasins

1700 RUE BERRI (Palais du Commerce) VI. 2-1415

6645 ST-H'JBERT (Près St-Zotique) CR. 4-2633

Mt. Royal

Épargnez jusqu'à 50%

VENTE GÉANTE



FANTASTIQUE !

Vous n'avez jamais vu un si grand choix en un seul endroit, sur un même plancher. Des centaines d'aubaines ne sont pas annoncées faute d'espace !

ENTREPOSAGE GRATUIT
JUSQU'A DEMANDE

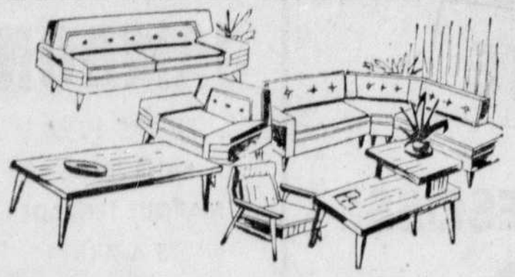
EPARGNEZ JUSQU'A 50% SUR $400,000 DE MARCHANDISES TOUTES NEUVES ET ENTIEREMENT GARANTIES PAR MT. ROYAL ET LES MANUFACTURIERS !

Mt. Royal Furniture & TV, toujours à l'affût pour vous procurer des meubles et appareils électriques de qualité aux plus bas prix, vous offre une autre vente géante de stock de banqueroute, provenant de "Ameublements Rachel Ltée" (en faillite) et "Ameublements Gilles Enr'g." (en faillite). Vous êtes ainsi assurés de payer les plus bas prix possibles !

OUVERT TOUS LES SOIRS jusqu'à 11 p. m.

Cette vente a lieu seulement à notre nouvel entrepôt

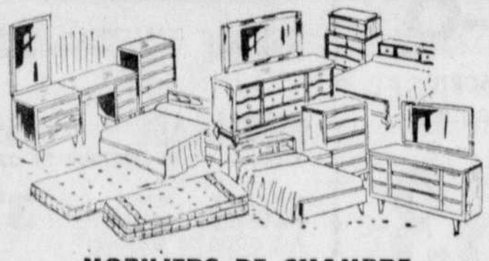
3510 boul. ST-JOSEPH est près Pie IX



MOBILIERS DE VIVOIR
Kroehler, Simmons, Singer, Durable, Sklar, etc....

12 Divans "Hollywood" **22.00**
14 Sauve-espace **29.00**
14 Davenports, 3 morceaux ..... Rég. 57.00 **69.00**
10 Chesterfields, 3 morceaux, diverses couleurs ..... Rég. 185.00 **99.00**
6 Davenports, 3 morceaux, tissu et cuirette, diverses couleurs ..... Rég. 255.00 **129.00**
9 Mobiliers 3 pièces, chesterfield à 4 places, style scandinave, coussins en caoutchouc-mousse, toutes les couleurs, fonds surbaissés et recouverts de tissus caoutchoutés .. Rég. 300.00 **150.00**
8 Mobiliers 3 pièces, chesterfield, coussins à glissières caoutchouc-mousse, modèle futuriste ..... Rég. 270.00 **139.00**
10 Mobiliers 3 morceaux, divan-lit d'un élégant modèle classique, confortable, reposant et hygiénique, choix de couleurs ..... Rég. 350.00 **179.00**
12 Lits Hide-Away, matelas Marshall, donne un lit double ..... Rég. 230.00 **119.00**
10 Mobiliers 3 morceaux, chesterfield à 4 places, modèles modernes, très chic, caoutchouc-mousse, tissus de très haute qualité, coussins réversibles ..... Rég. 450.00 **279.00**

ET PLUSIEURS AUTRES MODELES



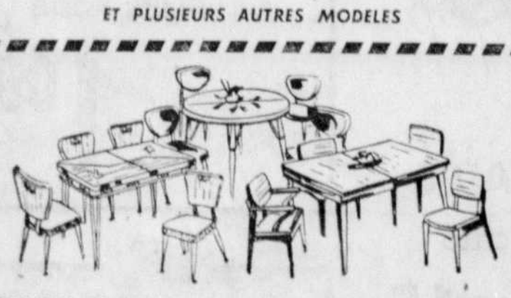
MOBILIERS DE CHAMBRE
Pepplar, Gibbard, Andrew Malcolm, Kaufman, Victoriaville, etc....

8 3 morceaux, fini noyer, tel quel **48.00**
6 3 morceaux, noyer, écume de mer ..... Rég. 130.00 **69.95**
12 3 morceaux, fini noyer, acajou, écume de mer ..... Rég. 195.00 **99.00**
10 Le Château, 3 morceaux, tiroirs à queue d'aronde et coulisses de nylon ..... Rég. 250.00 **129.00**
12 Victoriaville Furniture, 3 morceaux à l'épreuve de la poussière, fini noyer luisant ..... Rég. 385.00 **199.95**
6 Peppler, 3 morceaux, fini noyer, style scandinave, bureau extra long ..... Rég. 445.00 **225.00**
10 Kaufman, 3 morceaux, style américain moderne ..... Rég. 500.00 **269.95**
4 Princeville, 3 morceaux, fini noyer luisant, bureau triple, tiroirs à l'épreuve de la poussière ..... Rég. 560.00 **299.00**
4 Gibbard, 3 morceaux de style contemporain, en acajou ..... Rég. 695.00 **349.00**

LITERIE

Lits continentaux **21.95**
40 Sommiers à lames **7.95**
30 Lits pliants **9.95**
40 Matelas à ressorts **11.95**
37 Matelas, construction "Posture Pad" toutes dimensions reposants et hygiéniques ..... Rég. 38.00 **18.50**
10 Matelas en damas Marshall, toutes dimensions ..... Rég. 45.00 **24.00**
22 Matelas à boutons Simmons ..... Rég. 39.95 **23.00**
42 Matelas de marques très réputées, 800 ressorts enveloppés, toutes dimensions, les matelas les plus confortables qui soient ..... Rég. 109.00 **59.00**

ET PLUSIEURS AUTRES MODELES



MOBILIERS DE CUISINE

12 Modèles "Futuristic" choix de 3 couleurs **22.50**
14 Modèles "Reliable Specialties" 5 morceaux, diverses couleurs **38.50**
24 Modèles "Universal" 5 morceaux, Arborite .... Rég. 88.00 **49.95**
21 Modèles avec table deux tons, 36 x 64, fini cuivre, panneaux tournants choix de 6 couleurs ..... Rég. 133.00 **69.95**
40 Modèles "Liberty" couverture de luxe en nylon, table 36 x 64 ..... Rég. 172.00 **89.00**

DINETTES

Peppler, Samton, Universal, Knechtel, etc.
20 Dinettes modèle "Universal" table ronde, fini bronze, style scandinave ..... Rég. 194.00 **99.00**
8 Dinettes, modèle "Adelis" 7 morceaux, Arborite, fini cuivre, couverture de nylon ..... Rég. 250.00 **129.00**
14 Modèles "Samton" sièges en caoutchouc-mousse, revers jersey, 5 morceaux ..... Rég. 275.00 **149.00**
8 "Modern Steelworks" table 36 x 64 bronze et chrome, inoxydable, fini avec moulures ..... Rég. 235.00 **119.00**
10 "Samton" 5 morceaux, modèle scandinave, table avec panneaux pliants ..... Rég. 299.00 **159.00**
4 7 morceaux, style Early American ou scandinave, fini noyer ..... Rég. 495.00 **249.95**

ET PLUSIEURS AUTRES MODELES

COUVERTURES DE LAINE pour tous les besoins — $1.49 (une seule par client)

LAMPES DE TABLE — 99¢

DE PLANCHER — $5.95

TABLES à CAFE ou ETAGERES dessus en arborite — $3.49 (une seule par client)

CHAISES de cuisine, chromées — $3.95

RADIOS DE TABLE 5 LAMPES — $9.95

TABLES POUR TELEPHONE — $4.99 (une seule par client)

PLANCHES A REPASSER pliantes, ajustables, en métal — $5.95

FERS à VAPEUR Morphy-Richards — $8.95 (un seul par client)

GRILLE-PAIN AUTOMATIQUES Magic Maid — $8.95 (un seul par client)

LITS PLIANTS avec matelas — $9.95 1 seul par client

CHIFFONNIERS pour hommes — $9.95 (un seul par client)

LITS CONTINENTAUX avec pattes — $19.95

STEREOS FLEETWOOD AVEC RADIO AM/FM ONDES COURTES REG. 349.00 — $179

MATELAS A RESSORTS — $11.95 (un seul par client)

LESSIVEUSES automatiques LAUNDROMAT WESTINGHOUSE Rég. 329.00 — $176

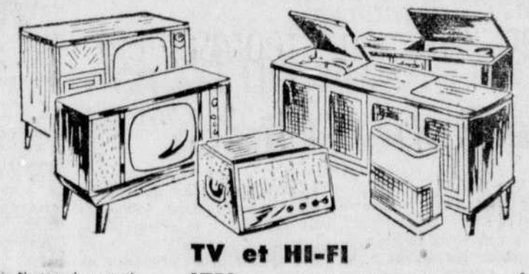
SOFAS DAVENPORT faisant lit double — $24.95 (un seul par client)

POELES ELECTRIQUES Gurney — 30 pouces — $112.95 (un seul par client)

LITS SUPERPOSES en bois, avec matelas — $39.95 1 seule par client

TELEVISEURS 21 POUCES Emerson — $129 (un seul par client)

SECHEUSES automatiques FRIGIDAIRE SUPER DE LUXE Rég. 279.00 — $139



TV et HI-FI

8 Hi-Fi, Fleetwood, portatif ..... Rég. 59.00 **47.50**
9 Stéréo, Dumont, 4 haut-parleurs D-64 ..... Rég. 139.00 **69.00**
4 Radio Hi-Fi, Shelburn ..... Rég. 159.00 **79.00**
14 Radio-Stéréo, Fleetwood, 6 haut-parleurs, ondes courtes, AM-FM ..... Rég. 399.00 **199.00**
10 Radio-Stéréo, Fleetwood, radio AM/FM, ondes courtes ..... Rég. 349.00 **179.00**
7 Westinghouse, radio-phono, stéréo modèle console de Luxe, fini noyer ..... Rég. 279.00 **139.00**
4 Marconi TV, 21" modèle console ..... Rég. 239.00 **119.00**
6 Fleetwood, T.V. 21", 21 lampes ..... Rég. 329.00 **169.00**
4 Westinghouse TV 21" ..... Rég. 299.00 **179.00**
2 Philco 21" modèle console, Super de Luxe. Rég. 329.00 **169.00**
4 RCA Victor 21", modèle console ..... Rég. 349.00 **199.00**
6 Fleetwood combiné, TV — radio-stéréo, modèle 1960 ..... Rég. 479.00 **279.00**

ET PLUSIEURS AUTRES MODELES



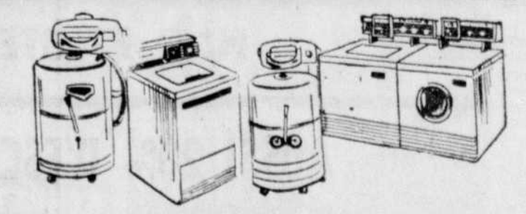
REFRIGERATEURS

6 Defrost-O-Matic, 6 pi. cu. ..... Rég. 219.00 **119.00**
12 Defrost-O-Matic, 8 pi. cu. ..... Rég. 299.00 **149.00**
18 Frigidaire 1960, 9 pi. cu. ..... Rég. 299.00 **179.00**
17 Roy, 10 pi. cu. modèle 1960, très spacieux ..... Rég. 299.00 **159.00**
16 Defrost-O-Matic, 11 pi. cu. automatique, zone zéro ..... Rég. 349.00 **199.00**
16 Westinghouse 10 pi. cu. ..... Rég. 329.00 **189.00**
6 General Electric, 10 pi. cu. grand congélateur ..... Rég. 349.00 **189.00**
4 Frigidaire réfrigérateur-congélateur combiné, 10.4 pi. cu. entièrement automatique ..... Rég. 439.00 **259.00**
12 General Electric, 12 pi. cu., entièrement automatique, zone zéro, tablettes tournantes ..... Rég. 449.00 **279.00**
13 Moffat, 12 pi. cu. 1960, grand congélateur ..... Rég. 399.00 **219.00**
10 RCA 12 pi. cu., grand congélateur ..... Rég. 399.00 **219.00**
10 Moffat, 12 pi. cu. automatique, congélateur, avec zone zéro ..... Rég. 489.00 **249.00**
12 Roy 13 pi. cu., automatique, congélateur très grand ..... Rég. 499.00 **249.00**
15 Frigidaire, 11 pi. cu. ..... Rég. 389.00 **199.00**

POELES

9 Poêles électriques, 2 ronds, 110 volts **27.00**
25 Danby électriques, 4 éléments, 220 volts ..... Rég. 169.00 **89.95**
6 Moffat, au gaz, 30", contrôle automatique 100% ..... Rég. 229.00 **139.00**
7 Royal Rose, au gaz, 4 ronds ..... Rég. 139.00 **79.00**
12 Frigidaire électriques, 22 pouces ..... Rég. 199.00 **119.00**
12 Gurney, électriques 30", four automatique ..... Rég. 239.00 **112.00**
11 Moffat, 30", électrique, four automatique ..... Rég. 249.00 **139.00**
8 Westinghouse, 30", horloge, four automatique, etc. ..... Rég. 299.00 **189.00**
5 Frigidaire, 30" horloge élément et four automatique avec toutes les commodités ..... Rég. 299.00 **199.00**
11 Gurney, 30" avec horloge et four automatique, B.B.Q. ..... Rég. 399.00 **199.00**
15 Westinghouse, 30" avec rôtisserie, entièrement automatique, De Luxe ..... Rég. 389.00 **199.00**

ET PLUSIEURS AUTRES MODELES



LESSIVEUSES AUTOMATIQUES

8 Westinghouse, Laundromat, entièrement automatique ..... Rég. 329.00 **176.00**
15 General Electric, automatique, Filter-Flo ..... Rég. 299.00 **199.00**
6 Inglis, entièrement automatique ..... Rég. 349.00 **229.00**
14 Philco, automatique ..... Rég. 349.00 **199.00**
4 Moffat-Norge, automatique de luxe ..... Rég. 369.00 **199.00**
7 Frigidaire automatique, modèle 1960 ..... Rég. 389.00 **199.00**

SECHEUSES AUTOMATIQUES

5 Frigidaire automatique, Super de Luxe. Rég. 279.00 **139.00**
5 Westinghouse De Luxe ..... Rég. 249.00 **149.00**
6 Inglis, automatique ..... Rég. 299.00 **179.00**

LESSIVEUSES A ESSOREUSE

6 Westinghouse ..... Spécial **79.00**
6 Inglis ..... Rég. 159.50 **89.95**
29 General Electric, avec pompe automatique ..... Rég. 169.00 **99.00**
20 Thor, modèle carré avec pompe automatique ..... Rég. 249.00 **139.00**
6 Whirlpool RCA, avec pompe automatique ..... Rég. 199.00 **99.00**

ET PLUSIEURS AUTRES MODELES

ARTICLES DIVERS EN VENTE "TELS QUELS" (PLUSIEURS AUTRES NON ANNONCES)

1 SHELBERN, radio hi-fi combiné, modèle console **59.00**
1 TV RCA VICTOR 21 po., modèle 1959, démonstrateur **99.00**
1 TV PHILCO, 21 po., console 1960, échantillon de plancher **119.00**
1 WESTINGHOUSE laveuse-essoreuse avec pompe, modèle 1960 ..... **59.00**
4 LESSIVEUSES avec essoreuse **69.95**
6 POELES A FRIRE neuves, grand format carré, avec couvercle et contrôle automatique **9.95**
1 REFRIGERATEUR Defrost-O-Matic, 11 pieds cubes **119.00**
1 REFRIGERATEUR Leonard, 8 pi. cu., modèle 1959 ..... **99.00**
1 DAVENPORT 3 mcx, No 125, rouge, modèle échantillon, Rég. 259.00 ..... **85.00**
1 MOBILIER DE CHAMBRE Gelco, 3 mcx, No 381, Rég. 289.00 ..... **89.00**
6 MALAXEURS "Super" neufs, modèle à main **9.95**
24 SOMMIERS A LAMES anti-rouille, neufs, ... **7.95**

PAS DE DEPOT • 36 MOIS POUR PAYER
ENTREPOSAGE GRATUIT JUSQU'A DEMANDE

Mt. Royal
FURNITURE & TELEVISION INC.

À notre nouvel entrepôt seulement — 3510 boul. ST-JOSEPH est

CAHIER No 4 — NOUVELLES DE SPORT — LA PRESSE — NOUVELLES DE FINANCE — PAGES 47-60
77e ANNEE — No 81
MONTREAL, JEUDI 19 JANVIER 1961

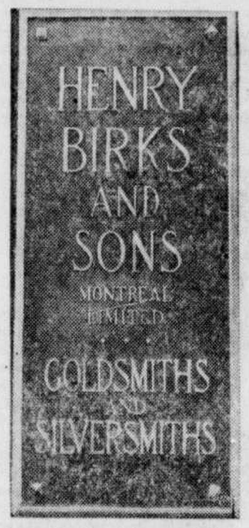
Le français dans les magasins

La louange peut être une arme aussi puissante que la critique

par **Renaude LAPOINTE**

Les résultats de notre tournée d'observation dans les magasins de l'ouest ne seraient pas complets si nous ne rapportions quelques témoignages de commis de langue anglaise ou d'origine étrangère qui ont répondu aimablement à nos questions.

Un monsieur grisonnant, portant noeud papillon et de mise impeccable comme il se doit, puisqu'il est au rayon des vêtements masculins chez Ogilvy, répond en bon français à deux clients, marchandant des casquettes. Je l'aborde et il me confie qu'il voit beaucoup de clients canadiens-français. "Même s'il n'est pas nécessaire d'être bilingue pour être engagé ici, je me débrouille", dit-il modestement. La plupart me demandent d'abord : "Parlez-vous français ?" Ça commence toujours comme ça . . ."



Deux superbes plaques de cuivre comme celle-ci, à la porte de chez Birks. Pourquoi pas une en français ?

Chez Simpson, un jeune homme du rayon des articles de sport me raconte qu'un jour, une cliente s'amène et parle en français. Il lui répond de son mieux, ayant étudié le français au high school. Elle achète ce qu'elle désire et au moment de partir, elle se met à lui parler en excellent anglais. Surpris, il lui demande pourquoi elle ne l'a pas fait dès le début. Elle réplique alors en riant : "C'est pour vous faire pratiquer votre français, jeune homme !" Il ajoute enfin qu'il fait environ 15 p. 100 de ses ventes en français.

Une dame d'âge moyen, au comptoir des nappes, chez Simpson, me sert en un français satisfaisant. A ma question, elle répond : "Je trouve que c'est rien que poli, de parler français . . ."

Au rez-de-chaussée, une employée vient rapidement en consulter une autre : "Do you speak French ?" "L'autre répond : " A little bit". "Then, tell me something : "meilleur marché", is that "cheaper ?"

"Moi, je suis contente d'être "half and half" (Irlandaise et Française)" dit une employée chez Eaton. "Même si ce n'est pas nécessaire pour gagner sa vie, nous nous tirons bien mieux d'affaire quand nous parlons aussi le français."

Toujours chez Eaton, un jeune Italien, né à Montréal, s'esclaffe parce que je l'ai pris pour un Canadien français "pure laine". Au même endroit, à un comptoir de bijoux, même méprise au sujet d'une employée qui avoue être . . . Egyptienne. Au 2e étage, les collègues canadiens-français décernent sans hésiter un certificat de bilinguisme intégral à M. Green, qu'ils appellent aussi M. Vert.

Chez Renfrew, c'est sous l'oeil critique d'une Française que nous palpons les foulards parisiens. A la succursale Rockland de chez Morgan, une Juive se dit heureuse de pouvoir répondre dans leur langue aux Canadiennes françaises, grandes acheteuses de lingerie de maison.



Photos J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

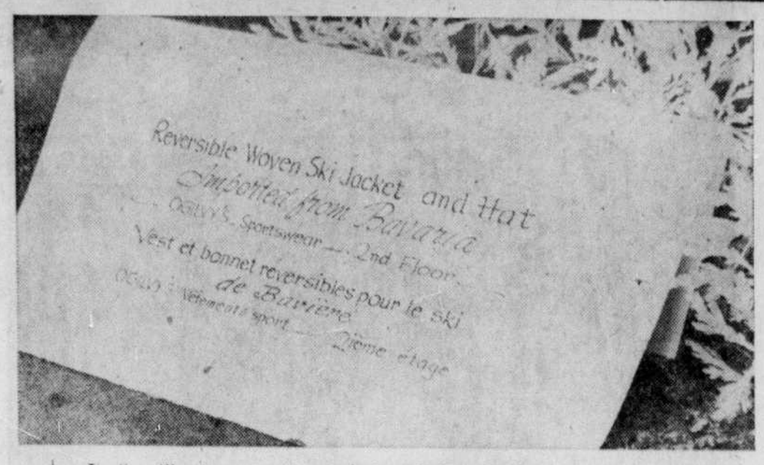
M. Green, parfait bilingue, est entouré, au 2e chez Eaton, de plusieurs confrères de langue française.

Il deviendrait fastidieux d'allonger cette liste. Voilà donc un échantillonnage des réponses et attitudes amicales cueillies au hasard des comptoirs. Sans doute, bon nombre d'employés de langue anglaise de tous ces établissements trouvent-ils que nous leur compliquons l'existence à plaisir et que c'est un problème d'habiter une province comme la nôtre. Mais avouet-on ces choses-là aux journalistes ?

La direction

Egalement au hasard de mes pérégrinations, je frappe au bureau du personnel, chez Eaton, où le porte-parole de l'établissement, M. Adolphe Leduc, du service de la traduction, nous révèle que le nombre des employés bilingues doit atteindre maintenant 80 p. 100, vu qu'il était de 78 p. 100 il y a plusieurs mois. Nous fournissons, dit-il, un effort considérable pour établir le bilinguisme dans ce magasin.

A tous les nouveaux commis, nous donnons un livret d'instructions contenant les phrases d'usage le plus courant, en anglais et en français. Tous les "nouveaux" subissent un entraînement de trois jours. Ceux qui ne sont pas bilingues, nous tâchons de les placer dans des endroits où ils auront moins de contact avec le public.



La "vest" est raccourcie, mais les vitrines Ogilvy sont bilingues.

Croyez bien, ajoute M. Leduc, qu'il y a aussi bon nombre d'employés canadiens-français qui ne savent pas beaucoup l'anglais et que nous acceptons quand même. Chez les jeunes employés de langue anglaise, plusieurs désirent apprendre le français; il y en a même qui ont suivi ou suivent des cours du soir à cette fin.

Parmi nos chefs de rayons, plusieurs sont canadiens-français et chez les assistants, il y en a toute une série.

Nous apprenons d'autre source que la maison Eaton se rend chaque année à l'U. de Montréal pour engager des diplômés qu'elle entraîne dans l'étude du commerce de détail.

A son tour, M. W. Johnson, adjoint au directeur du personnel chez Morgan, nous dit que 66 p. 100 du personnel au complet de la maison Morgan est bilingue et que ce pourcentage est plus élevé si l'on ne considère que les commis ayant affaire au public.

M. Johnson parle le français comme vous et moi, puisque, dit-il, "je suis moitié-moitié".

Si nous avons devant nous deux personnes d'expérience égale, notre politique est de donner la préférence à celle qui est bilingue. Aucune influence ne joue contre aucune nationalité et nos manuels d'instructions et règlements sont rédigés dans les deux langues, tout comme nos formules d'assurance-maladie et autres.

Au sujet des immigrants, ajoute-t-il, vous comprenez qu'il est difficile pour nous d'exiger qu'ils apprennent le français en plus de l'anglais.

M. Carl, directeur du personnel chez Simpson, était débordé lorsque nous nous sommes présentés à son bureau, où plusieurs aspirants attendaient en silence leur verdict.

Revendication ou collaboration ?

En guise de conclusion à cet article, je pose cette fois la question suivante, mais en public.

Croyez-vous qu'il est de bonne politique d'adresser uniquement vos plaintes à la direction des grands magasins, lorsque le français ou le client canadien-français y sont lésés ou maltraités ?

Si, au lieu de revendiquer constamment et de ne voir que dans cette ligne de conduite le moyen d'obtenir ce qu'elle désire, la clientèle canadienne-française se faisait aussi un point d'honneur d'exprimer non moins spontanément sa satisfaction, son encouragement, son approbation chaque fois qu'une initiative, une amélioration au service, un geste généreux ou la conduite particulièrement aimable d'un employé le méritent, la direction de ces établissements verrait en nous autre chose qu'une masse d'éternels mécontents et cette attitude cordiale aurait un effet psychologique certain.

Que nous soyons vigilants, j'en suis. Que nous revendiquions chaque fois que la justice, le bon sens et notre fierté l'exigent, très bien. Que nous ayons le courage de déranger nos petites habitudes en boycottant les établissements qui affichent délibérément un dédain chronique du caractère bi-ethnique de la population de Montréal et de la province, c'est souhaitable.

Mais soyons également capables de témoigner notre appréciation et notre appui en bloc solide à ceux qui s'emploient à nous prouver d'année en année leur bonne volonté. La force du nombre est toujours éloquente.

Contre les 310 "oui" pour la fusion

Les 199 "non" représentent des VRAIS résidants de Renaud (Le maire Demers)

Le maire de Renaud, M. Emile Demers, est d'avis que le résultat du référendum tenu lundi dans sa ville, sur le projet de fusion des villes de L'Abord-à-Plouffe, St-Martin et Renaud, dans l'île Jésus, "a prouvé que nous avions raison, et que le mémoire que nous avons présenté au premier ministre l'hon. Jean Lesage, était exact et représentait bien l'opinion des contribuables de la ville de Renaud.

"J'en suis donc satisfait", de dire le maire.

M. Demers est d'avis que "les 310 "oui" recueillis représentent surtout l'opinion des non-résidents, dont la plupart sont de gros propriétaires et des spéculateurs qui ont vu dans cette fusion une occasion d'accroître la valeur de leurs propriétés, sans se soucier des intérêts de leurs clients actuels et éventuels qui eux demeureront en permanence dans le territoire de la ville de Renaud".

"Le référendum dit-il, met donc en relief l'importance du vote des résidents, qui, fusion ou non, sont appelés à faire face aux problèmes de la ville, et à toutes fins pratiques à payer les taxes. Leurs aspirations devraient logiquement et équitablement compter beaucoup plus que celles d'un groupe de l'extérieur.

"Je crois, précise M. Demers, que les 199 "non" recueillis au scrutin, représentent sans aucun doute, l'opinion des 220 signataires de la requête s'opposant au projet de fusion.

"J'ai d'ailleurs la conviction qu'au moins 200 des quelque 250 contribuables résidants de Renaud se sont prévalus de leur droit de vote. Je comprends aussi que quelques-uns de ces contribuables ne se sont pas rendus aux bureaux de scrutin.

"Cela s'explique d'autant plus que les 199 "non" représentent une évaluation de $2,064,200, comparativement à $4,898,700 pour les 310 "oui" recueillis.

Majorité des "Oui" : 111

C'est par une majorité de 111 voix que les contribuables de Renaud ont approuvé le projet de fusion, lundi, lors d'un référendum.

Les rapports de Me Gérard Lavoie, secrétaire de la ville et un des deux présidents du référendum, donnent les résultats suivants :

526 contribuables sur 787 inscrits se sont prévalus de leur droit de vote.

On a enregistré 310 "oui", contre 199 "non", les uns représentant une évaluation de $4,898,700 et les autres $2,064,200. L'évaluation totale était de $10,266,760. Une certaine quantité de bulletins, dont 17 en nombre, a été rejetée.

Lors du référendum de Renaud . . .

Condamnés à $100 d'amende pour avoir tenté de voter à la place de deux autres

Le référendum du 16 janvier, à Renaud, à l'issue duquel les contribuables ont décidé de la fusion de leur municipalité à celles de L'Abord-à-Plouffe et de Saint-Martin, a eu son écho en Cour, au palais de Justice, hier, lorsqu'une femme et un homme, accusés "de supposition de personne", se sont reconnus coupables.

Le juge Paul Hurteau devant qui ils avaient comparu leur a imposé une amende de $100 plus les frais, chacun.

Il s'agit de Mme Roger Tremblay, 1580 boul. des Laurentides, Cap Saint-Martin, qui a admis avoir tenté de voter à la place de Mme veuve Yvette Vigneault lorsque celle-ci avait déjà enregistré son vote; et d'Emilien Thériault, 5324, rue des Ormeaux, Montréal, qui a tenté le même stratagème en se faisant passer pour M. Gédéon Lessard qui avait, lui aussi, exercé son droit de suffrage.

Me Roch-A. Bédard, avocat des deux prévenus, a insisté sur le fait que ses clients ne possédaient pas de dossier judiciaire, que c'était leur première "visite" en Cour. Il a demandé et obtenu la clémence du tribunal qui a dit ne pas imposer de peine de prison . . . vu que jamais auparavant ils n'avaient été mêlés "à une fraude électorale". Le juge leur a dit, toutefois, de ne pas récidiver . . . sans quoi !

Mais à la sortie de la Cour, Thériault, des témoins l'ont entendu, a déclaré:

"L'amende . . . c'est rien, nous avons gagné le référendum . . ."

Statue offerte à N.-Y. par les gens d'Alsace

MULHOUSE. (AFP) — Afin de resserrer les liens culturels entre Colmar et New York, l'Alsace offrira à la ville américaine une statue représentant le sculpteur colmarien, Bartholdi.

La remise officielle à la ville de New York sera la réplique exacte de celle de Bartholdi érigée à Colmar devant le château d'Ea.

La remise oficielle à la ville de New York aura lieu le 28 octobre prochain et son emplacement sur l'île Liberty sera voisin de celui de la statue de la Liberté.

MEMO
N.B. du CONTROLEUR:
AU GÉRANT DES VENTES
Veuillez prendre note que les vérificateurs entreprendront l'inventaire de l'entrepot et des magasins, Lundi le 30 Janvier.
Leur surcharge requiert une liquidation de stock aussi complète que possible d'ici cette date pour faciliter la vérification des comptes ....

VENTE d'Inventaire chez HARTNEY...



IL EST AVANTAGEUX POUR NOUS de solder nos marchandises avant la prise de l'inventaire par les vérificateurs le 30 janvier.
Nous avons des centaines d'articles d'ameublement et d'appareils ménagers d'excellente qualité. Plutôt que de les reporter dans le stock de l'année suivante, nous préférons les offrir en vente à PRIX CONSIDERABLEMENT REDUIT, SANS EGARD à leur coût ou valeur véritables. Veuillez noter que cette annonce ne constitue qu'un exemple de ce que vous pourrez trouver au magasin. Quelques quantités sont restreintes et sujettes à vente antérieure. Nous vous suggérons de faire diligence ! MALGRE CES BAS PRIX INCROYABLES, LES FACILITES DE PAIEMENT HARTNEY SONT TOUJOURS EN VIGUEUR !

SUR TOUT EN MAGASIN

MOBILIERS de SALON
MOBILIER CHESTERFIELD KROEHLER, 2 ARTICLES, TOUT MOUSSE — Une aubaine exceptionnelle. Rég. $259 $139
MOBILIER DAVENPORT KROEHLER, 2 ARTICLES — Un sofa le jour — un lit la nuit. Rég. $229 $129
CAUSEUSES SCANDINAVES — Sièges et dossiers tout mousse. Choix de teintes modernes. Rég. $119 $69
SOFA-LIT TRANSFORMABLE SINGER à matelas à ressorts pleine grandeur. Choix de teintes. Rég. $199 $128.60
MOBILIERS A SECTIONS, 3 ARTICLES — Sofa incurvé et 2 autres articles. Coussins réversibles tout mousse. Choix de 4 teintes. Rég. $289 $199
FAUTEUILS INCLINABLES — Genre Lazy Boy. Choix de teintes. Combinaison de cuirette. Rég. $59.95 $39.95
Chaises de tous genres, pour toutes pièces — A rabais fantastiques ! Nombre d'autres

MOBILIERS de CHAMBRE
MOBILIERS DE CHAMBRE PROVINCIAL FRANÇAIS, 3 ARTICLES — Grand bureau à miroir encadré, chiffonnier, lit à panneau. Rég. $379 $199
MOBILIER DE CHAMBRE EN NOYER AMERICAIN, 3 ARTICLES — Bureau double, commode et lit. Rég. $219 $129
MODERNE, 8 ARTICLES — Bureau triple, lit et commode assortis, choix de finis. Rég. $259 $169
MOBILIER DANOIS MODERNE, 3 ARTICLES — Bureau à panneau coulissant, commode et lit. Rég. $289 $189
VICTORIAVILLE, 3 ARTICLES — Bureau triple à 9 tiroirs, commode et lit, en noyer "Suntan". Rég. $389 $198
MOBILIERS MODERNE DE LUXE, EN NOYER, 5 ARTICLES — Bureau triple de 84", lit à tête de lit de 104" et 2 tables de chevet et commode. Un mobilier des plus beaux. Rég. $699 $499
Nous avons un grand étage de mobilier de chambre de tous genres à prix de rabais fantastiques

MOBILIERS de CUISINE
DINETTE CHROMEE, 5 ARTICLES — Table à dessus Arborite garnie de chrome ainsi que 4 chaises. Rég. $59 $39
DINETTE A TABLE EXTENSIBLE, GRANDEUR APPARTEMENT — Toutes nuances $38
MOBILIER DE CUISINE, 5 ARTICLES, table à dessins incrustés. Chaises à contour chromé de 1". Rég. $79 $53.95
TABLE EXTENSIBLE ET 6 CHAISES — Un mobilier élégant pour la grosse famille. Rég. $119 $79
MOBILIER DE SALLE A MANGER, 6 ARTICLES — Buffet, table et chaises. Rég. $339 $199
MOBILIER DE SALLE A MANGER PROVINCIAL FRANÇAIS, 9 ARTICLES — Magnifique fini cerisier avec chaises recouvertes de tapisserie. Un mobilier dont vous serez fier. Rég. $699 $549
Et nombre d'autres

TV's, Hi-Fi's, STEREOS
Zenith, Fleetwood, RCA, Philco Admiral, Westinghouse !
Toutes les marques réputées, à rabais pour solder !
RADIO-STEREO COMBINE WESTINGHOUSE. Modèle console. Rég. $179 $119
TV PORTATIVE RCA "SLIMLINE". Rég. $249 $189
TV CONSOLE WESTINGHOUSE 23" Rég. $329 $249
RADIO-PHONO-TV FLEETWOOD. Rég. $499 $389
NOMBRE D'AUTRES NON ENUMERES !

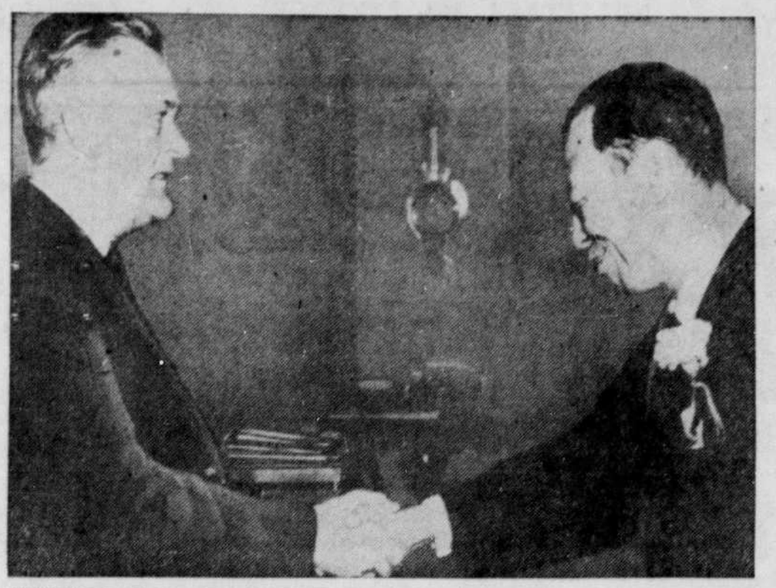
REFRIG. POELES, LAVEUSES
REFRIGERATEUR WESTINGHOUSE — Avec congélateur de 50 livres. Rég. $299 $199
WESTINGHOUSE AVEC CONGELATEUR DE 75 LIVRES — Etagère dans la porte, humitiroir. Rég. $329 $249
POELE KELVINATOR 30" — Fourneau automatique. Rég. $279 $179
POELE AUTOMATIQUE WESTINGHOUSE 30" avec fenêtre, Rôtisserie disponible. Rég. $289 $199
LESSIVEUSE WESTINGHOUSE à pompe automatique. Essoreuse à action coussinée $109
LESSIVEUSE WESTINGHOUSE AUTOMATIQUE — Nouveaux modèles 1961 à vitesses variées. $234.95
SECHEUSE ASSORTIE $174.95

LITTERIE
Matelas — Simmons, Bemco, Giddings, Singer, United — toutes les marques réputées sont offertes aux prix les plus modiques jamais vus !
LITS CONTINENTAUX comprenant matelas, sommier-boîte et pattes $29.95
LITS ETAGES comprenant 2 matelas, 2 sommiers, 2 lits, échelle et garde-fou pour seulement $49.95
MATELAS "DREAMAID" BEMCO — Un des meilleurs. Seulement $49.95
MATELAS A RESSORTS seulement $14.95
LITS CONTINENTAUX "BACKREST" — Toutes grandeurs. Le matelas seul se vend $119. Les 2 maintenant pour le prix d'un seul ! Rég. $239 — Vente $119
LIT CONTINENTAL "BEMCO" — Matelas et sommier-boîte à fabrication ressort contre ressort. Tête de lit et pattes. Rég. $119.95 $79.95
CHOIX DE DIVERSES TABLES DE CHEVET — Prix régulier de $49.95 et plus... Maintenant à compter de $9.95

— DIVERS —
Tables et lampes — jusqu'à 50% de rabais — chaises diverses, tous genres — tapis à grand rabais.
Brûleurs à huile, crédences, discothèques, orgues, meubles non peinturés, commodes diverses.

Tous ces articles sont sujets à être vendus antérieurement. Nous regrettons, pas de commandes postales ni téléphoniques
OUVERTS LES JEUDI ET VENDREDI SOIRS

PAS D'ACOMPTE — PLUSIEURS MOIS POUR PAYER
SATISFACTION GARANTIE
TOUS CONNAISSENT... Hartney's ...CONSULTEZ VOTRE VOISIN!
1180 rue STE-CATHERINE ouest, UN. 6-8541 • 7055 rue ST-HUBERT, CR. 7-3111
Stationnement GRATUIT chez Tilden's — Stationnement GRATUIT à la station-service B-A



EMINENT DIPLOMATE CHEZ LE PREMIER MINISTRE — L'ambassadeur du Japon au Canada, S. Exc. M. Toru Hagiwara, a été reçu, hier, par le premier ministre de la province, M. Jean Lesage, à ses bureaux du Parlement. M. Lesage s'étant excusé d'être quelque peu en retard au rendez-vous parce qu'il avait été retenu en Chambre, le diplomate lui a répondu dans un excellent français que les premiers devoirs d'un premier ministre étaient justement de diriger les débats de la Chambre.

SESSION PROVINCIALE

Un comité est formé en vue de la fondation d'un journal officiel des débats

M. Jean Lesage, chef du gouvernement provincial, a proposé à l'Assemblée législative la formation d'un comité ayant à sa tête le président de la Chambre basse, M. Lucien Cliche, et composé, par ailleurs, du secrétaire de la province, M. Lionel Bertrand, du député de Missisquoi, M. Jean-Jacques Bertrand, et du député de Montcalm, M. Maurice Tellier. Cet organisme sera chargé de mettre à l'essai les recommandations faites par un comité analogue l'an dernier en vue de la fondation d'un journal officiel des débats.

A la suite de l'expérience qu'ils tenteront prochainement, MM. Cliche, L. Bertrand, J.-J. Bertrand et Tellier devront faire un rapport sur la possibilité de créer au plus tôt un tel journal où les débats parlementaires seront rapportés in extenso.

Les conclusions auxquelles on en était venu l'an dernier, c'était d'utiliser un nombre suffisant de sténographes et de sténotypistes. L'organisme en activité au cours de la session 1959-1960 était constitué de M. Antoine Rivard, procureur général du temps, M. Georges-Emile Lapalme, chef de l'opposition de l'époque, et M. Germain Caron, alors vice-président de l'assemblée.

La députation a voté la motion proposée hier par M. Lesage.

M. Talbot félicite le premier ministre et fait son éloge

QUEBEC. (J. M.) — M. Antonio Talbot, chef de l'opposition, a félicité hier après-midi, à la Chambre basse, M. Jean Lesage, premier ministre, qui recevra vendredi prochain un doctorat en droit "honoris causa" de l'Université Laval :

— "En mon nom personnel et au nom de l'opposition, je me réjouis de ce que l'Alma mater du premier ministre, qui est aussi la mienne, ait songé à l'honorer ainsi. Je remarque que l'Université Laval n'a pas pensé à ce geste lorsque l'actuel député de Québec-Ouest faisait partie du cabinet à Ottawa, dit M. Talbot. Cela prouve que le titre de premier ministre du Québec vaut mieux que celui de ministre fédéral. Le député de Québec-Ouest a tort de regarder avec nostalgie du côté d'Ottawa.

"Nous avons également appris que le premier ministre avait reçu le titre de conseiller de la reine. Venant du procureur général, cette distinction a encore plus de prix", commente le chef de l'opposition, qui fait l'éloge des qualités professionnelles de M. Lesage et ajoute : "Depuis le début de la session, il nous a prouvé qu'il était de loin le meilleur avocat du gouvernement".

M. Jean Lesage remercie et se dit "touché". Il a toujours considéré et considère encore que son élection comme premier ministre a été une promotion. C'est le plus haut poste auquel quelqu'un puisse aspirer au Québec, déclare-t-il.

Le député de Québec-Ouest affirme que le doctorat est pour lui un honneur extraordinaire.

Il rappelle qu'il a vécu 11 ans dans les murs du Séminaire et de l'Université Laval où il a puisé aux sources de la culture française et de la culture classique.

"En vieillissant, on s'aperçoit que les années d'étude étaient les plus beaux jours de notre vie", conclut le chef du gouvernement.

Etude remise de 2 projets de loi

L'étude de deux projets de loi en vue d'adoptions a été interrompue hier, durant la séance du comité des bills de l'Assemblée législative, à la demande des avocats chargés d'expliquer les deux mesures réclamées du Parlement ; et cette étude, si elle doit avoir lieu plus avant, ne reprendra que dans quinze jours.

La décision des avocats a fait suite à une déclaration de M. Jean Lesage, parlant à titre de ministre des Finances et suggérant à la députation d'inclure un nouvel article dans chacun des textes pour que rien ne soit changé au sujet des droits successoraux payables par les enfants, s'ils sont adoptés, en cas de mort de leurs parents adoptifs.

M. Fernand Dostie tue une rumeur

Le sous-ministre du Bien-être social n'aspire pas à la direction de l'UN

QUEBEC. (J.M.) — M. Fernand Dostie, sous-ministre du Bien-être social, ancien collaborateur de M. Paul Sauvé, tient à tuer une rumeur qui l'a mis en cause dernièrement.

Le bruit a couru en effet que certains jeunes de l'Union nationale souhaitent de faire élire, au prochain congrès de leur parti, un chef jeune comme eux et qu'ils songent à faire appel à M. Dostie.

Interrogé à ce sujet, le sous-ministre du Bien-être social a déclaré hier au représentant de LA PRESSE :

"Je suis heureux que vous attiriez mon attention là-dessus. J'avais entendu cette affaire à gauche et à droite. Mais je croyais que c'était pour badiner. Je ne m'en suis pas occupé.

"De ma vie, je n'ai d'ailleurs jamais fait de politique et je n'ai pas l'intention de commencer à mon âge... D'autant plus que je ne me connais aucune qualification pour ce faire et que je n'ai aucune ambition de cette nature...

"Je vous avoue sincèrement que je n'aurais jamais pensé au dessein qu'on m'a prêté... Je trouve excellent toutefois que des jeunes s'intéressent à la vie publique ; et je les encourage fortement à s'y mêler activement, quelles que soient leurs croyances politiques, s'ils sont convaincus d'être dans la bonne voie...

"Aujourd'hui l'administration de la chose publique est devenue tellement lourde de responsabilités — et j'en sais quelque chose — et les conséquences des actes publiques ont des répercussions si profondes dans la vie de nos concitoyens qu'il nous faut les plus hautes compétences à la tête des partis politiques.

"Encore une fois, je ne me connais aucune qualification et je n'ai aucune ambition dans le sens que m'a prêté la rumeur. Mais je suis content de l'occasion qui m'est offerte pour mettre fin à ce bruit. Je n'ai jamais été ni officiellement ni officieusement approché par qui que ce soit en autorité.

"J'ai été tout simplement renversé par la référence à mon nom qui, me semble-t-il, est due à ce que j'ai été l'un des collaborateurs de l'hon. Paul Sauvé pendant tant d'années en sa qualité tout d'abord de ministre du Bien-être social et de la Jeunesse, puis de premier ministre...

Loi de l'UN dénoncée par un député de l'UN

Le ministre de la Chasse et de la Pêche, M. Gérard-D. Lévesque, a déclaré hier à la Chambre basse que le permis de $10 exigé de ceux qui font la pêche aux petits poissons des chenaux avait été fixé par un arrêté en conseil du 14 janvier 1960, sous le gouvernement de l'Union nationale.

M. Lévesque répondait alors à une question que lui avait posée précédemment M. Maurice Bellemare, député (U.N.) de Champlain. M. Bellemare s'était inquiété de la répercussion désastreuse que le permis exigé pouvait avoir sur cette industrie touristique avantageuse pour son comté.

"Renseignements pris au sein de mon ministère, a précisé M. Lévesque, j'ai appris que si cet arrêté n'avait pas été appliqué plus tôt, c'était à cause des ingérences indues de celui qui m'a posé la question."

M. Bellemare a reconnu qu'il était membre du conseil exécutif à titre de ministre d'Etat lorsque l'arrêté a été adopté et il a même confessé être intervenu "indûment" pour empêcher son application.

"Mais je ferai remarquer au ministre, a-t-il ajouté, que St-Paul a déjà dit: L'esprit de la loi vivifie et la lettre de la loi tue."

A la demande du premier ministre

Deux compagnies de gaz retirent leurs projets de loi

Les grandes lignes du projet de loi pour le contrôle des dépenses gouvernementales

M. Jean Lesage a expliqué hier les grandes lignes du projet de loi pour le contrôle des dépenses gouvernementales. Le bill, qui a été adopté en première lecture par la Chambre basse, change d'abord l'appellation du "Bureau de la trésorerie", modifie sa composition et ses pouvoirs. L'organisme sera connu, à l'avenir, sous la dénomination de "Conseil de la trésorerie".

Par ailleurs, les autorités provinciales entendent obliger un contrôleur à tenir en permanence, un registre où tous les engagements financiers pris par le cabinet seront consignés.

De plus, lors de la préparation du budget, à chaque poste, il faudra fournir des prévisions détaillées.

Dans ce même budget, il n'y aura plus de colonne distincte pour les dépenses que la législation permet d'avance et qui sont connues comme "dépenses statutaires". Toutefois un "s" inscrit à côté de chacune de ces dernières sommes permettra de les différencier des dépenses régulières. La colonne libérée permettra aux députés d'inscrire les crédits votés l'année précédente, ce qui facilitera les comparaisons.

D'après le projet de loi dont la députation va commencer sous peu l'étude, le gouvernement ne signera pas de contrat quand, d'après le contrôleur, il n'y aura pas d'argent disponible. Cela évitera la répétition de la situation dans laquelle l'administration provinciale s'est trouvée au lendemain des élections du 22 juin 1960.

En vertu du bill, on élaborera un règlement pour la répartition des crédits.

Toute dépense de plus de $25,000 devra être approuvée par le Conseil de la trésorerie. Il suffira de l'approbation du contrôleur pour les autres.

Absolution donnée à Montréal-Est pour des "péchés de jeunesse"

La ville de Montréal-Est est venue confesser des "péchés de jeunesse" ce matin devant le comité des bills privés de l'Assemblée législative, et elle a reçu l'absolution à condition de s'amender dans l'avenir.

Par son bill 153, la ville demandait au comité de ratifier certains actes ou transactions qu'elle avait passés depuis plus de 25 ans et dans lesquels s'étaient glissées des irrégularités qui compromettaient la clarté des titres de ceux qui avaient transigé avec elle.

Le premier ministre, M. Jean Lesage, a reproché à la ville d'avoir continué, après l'avertissement formel qui lui avait été servi en 1943, à vendre illégalement, et de gré à gré, sans l'autorisation du ministre des Affaires municipales, des immeubles dont elle était devenue propriétaire.

Tout en confessant abondamment les fautes de l'administration municipale, le procureur de la ville, le sénateur Thomas Vien, a cherché à lui trouver des excuses. Il a par ailleurs donné l'assurance que la cité n'avait plus rien à vendre et que ces irrégularités ne se reproduiraient plus à l'avenir.

Le ministre des Affaires municipales, M. René Hamel, a alors lancé : "La ville, n'ayant plus rien à vendre, a décidé de se faire ermite. C'est l'impuissance qui va créer la vertu dans Montréal-Est".

Le maire de la ville, Me Roland McDuff, a signalé que toutes ces irrégularités s'étaient glissées avant son accession au poste de premier magistrat et il a demandé aux membres du comité de ne pas lui en imputer la responsabilité.

— "Allez et ne péchez plus", s'est exclamé M. Hamel.

— "La nature humaine est faible", a conclu le sénateur Vien au milieu de l'hilarité générale.

QUEBEC. (par J.-L.L.) — A la demande du premier ministre, M. Jean Lesage, la Corporation de gaz Cartier et la Quebec Gas Transmission Lines Inc. ont retiré ce matin les projets de loi les concernant devant le comité des bills privés de l'Assemblée législative.

Les deux compagnies rivales demandaient sensiblement les mêmes pouvoirs exclusifs de distribution et de vente de gaz naturel dans un territoire ayant à peu près les mêmes limites.

Le premier ministre a signalé que, pour la bonne administration de la province, il était nécessaire d'attendre les résultats de l'enquête sur la vente du réseau gazier de l'Hydro-Québec avant de déterminer la politique du gouvernement concernant la vente et la distribution du gaz naturel dans la province.

"Le premier ministre aurait pu s'informer auprès de l'opposition et nous nous serions fait un plaisir de le renseigner", a lancé le député de Bagot, M. Daniel Johnson.

"Je sais que plusieurs anciens ministres de l'Union nationale sont très familiers avec le gaz naturel", a répliqué en riant M. Lesage.

Déclaration d'une compagnie intéressée

A l'issue de la séance du comité, la Corporation de gaz Cartier a remis à la presse une déclaration signée par Me Pierre Dessaulles, C.R., secrétaire de la compagnie. Voici la teneur de ce document :

"La Corporation de gaz Cartier est naturellement heureuse de se conformer au désir du gouvernement provincial quant à la distribution du gaz naturel aux régions éloignées de la province.

"Nous avons consacré près de trois ans à l'étude et au développement de ce projet envers lequel nous constatons avec plaisir que le gouvernement adopte une attitude éclairée.

"La Corporation de gaz Cartier constitue une industrie d'une valeur de $57,000,000, prête à s'établir dans la province de Québec. Il est naturel que les représentants du peuple veuillent scruter un tel projet minutieusement afin de s'assurer que les auteurs en soient des gens sérieux, décidés à donner les services qu'ils promettent, qu'ils aient la confiance qu'exigent la construction et le fonctionnement d'un système de distribution de gaz naturel et, surtout, qu'ils aient les ressources financières nécessaires à l'exécution d'une entreprise de cette envergure. L'appui de The Consumers' Gaz Company, qui a 112 ans d'expérience dans l'industrie du gaz, apporte cette assurance aux instigateurs du projet Cartier et au peuple du Québec.

"L'histoire démontre que l'expansion de l'industrie s'est faite parallèlement à la distribution du gaz naturel. Nous sommes heureux d'être en mesure de participer à l'essor de la province de Québec au moment où de nouveaux progrès s'annoncent dans le domaine de l'industrie."

Noyade à Sillery

QUEBEC. (PC) — Un bambin de huit ans, André Béland, de Sillery, s'est noyé dans le St-Laurent en jouant sur la glace avec deux compagnons, hier après-midi. Selon la police, le bambin serait tombé à l'eau en tentant de grimper sur un bloc de neige.

Plus de 75 employés de la Régie des liqueurs congédiés ?

par Jean-Luc LACROIX

Le député (U.N.) de Québec-Centre, M. Maurice Cloutier, a soutenu hier à la Chambre basse que plus de 75 employés attachés à la Commission des liqueurs dans la ville de Québec avaient été congédiés sans préavis le 13 janvier dernier.

M. Cloutier a relevé une déclaration du vice-président de la Commission des liqueurs à Québec, M. L.-D. Lachapelle, à l'effet qu'il n'était pas question de renvois massifs parmi les employés de la Commission.

"C'est une affaire tellement simplette", avait même dit M. Lachapelle au journaliste qui l'interrogeait à ce sujet.

Le député de Québec-Centre a ajouté que la plupart des employés congédiés le 13 janvier étaient des pères de famille nombreuse et il a prié le procureur général de dire si ces destitutions massives avaient été décidées de par sa compétence et sans que le vice-président de la commission en soit informé.

"Sachant par ailleurs que les employés de la Commission des liqueurs de Québec ne bénéficient d'aucune assurance-chômage à leur départ, a-t-il commenté, et que de ce fait ils se trouvent dans une situation financière précaire, je demanderais au procureur général si c'est son intention de rengager ces employés en totalité ou en partie."

M. Laplame a répondu qu'il n'était pas au courant de ces renvois et que, de toute façon, il n'était jamais intervenu et n'interviendrait jamais dans les affaires de la Commission des liqueurs. "Contrairement à ce qui se passait autrefois", a-t-il ajouté en guise de commentaire.

OUVERT le vendredi soir jusqu'à 9.30

OMER DESERRES

STATIONNEMENT GRATUIT à tous nos MAGASINS



Pour chambre à coucher...

Vaporisateur-humidificateur électrique "Hankscraft"

- Répand sa vapeur soulageante pendant toute la nuit
- S'arrête automatiquement quand le réservoir est vide
- Modèle de table

Réservoir pour une durée de 4 à 5 hres $ 9.95

Réservoir pour une durée de 12 à 14 hres $14.95

MAGASINS ST-DENIS, ST-HUBERT ET WILDERTON

À PRIX SPÉCIAL !

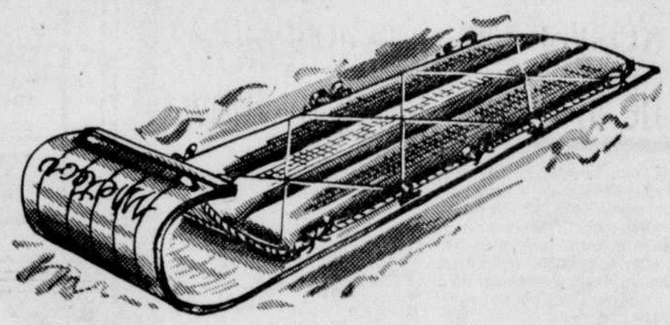
TRAINES SAUVAGES "METEOR"

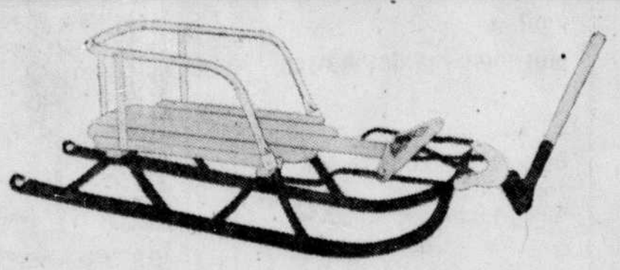
4 PIEDS SEULEMENT

- D'érable verni naturel
- Câble d'entourage et corde pour traîner

AVEC COUSSIN BOURRE

REG. $7.95 SPECIAL $6.25





25% DE RÉDUCTION

TRAINEAUX CONVERTIBLES POUR BEBE

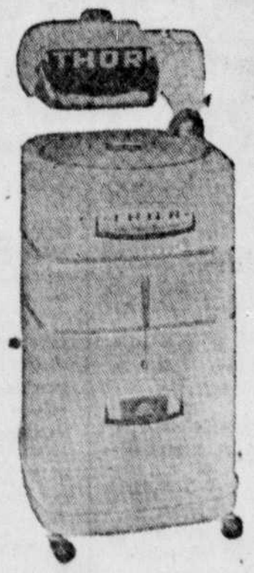
Siège de bois franc verni naturel — Lisses d'acier — Dossier d'aluminium. Facilement convertible en un traîneau à direction ordinaire, 13½" x 33". — No 320, tel qu'illustré. Rég. $7.25 — SPECIAL $5.45

TRAINEAUX POUR BEBE

Siège et dossier de bois franc verni naturel. Lisses d'acier. Monté sur skis de bois. 15" x 32". No 330. Rég. $9.95 — SPECIAL $7.45

MAGASINS ST-DENIS, ST-HUBERT WILDERTON ET ROCKLAND

Vente avant inventaire



EXTRA SPÉCIAL

LESSIVEUSES "THOR"

MODELE F-26

- Essoreuse de sécurité à pression nettoyante
- Filtreur exclusif
- Compte-minutes automatique
- Action de lavage "Hydro-Swirl"
- Pompe de vidange automatique
- Capacité 10 livres de linge sec

GARANTIE DE 5 ANS

REG. $209.95 SPECIAL $139.00

COMPTANT $14.73 — BAL. 18 VERSEMENTS: $8.36 CHACUN

A PRIX SANS PRECEDENT

SECHEUSES AUTOMATIQUES "THOR"

Modèle FP43

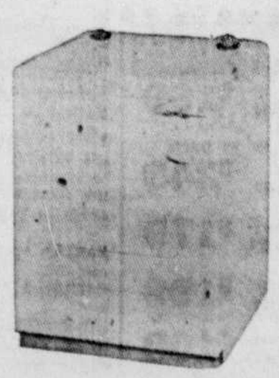
- Fini émail porcelaine étincelant
- Contrôle de température "tous tissus"
- Contrôle automatique de durée de séchage
- Filtre géant pour la charpie
- Opération sans bruit
- Fonctionne sur 110 ou 220 volts
- Largeur 26⅛" ; hauteur 36" ; profondeur 26⅛"

Double garantie d'Omer DeSerres et du manufacturier

SPECIAL $139.00

Comptant : $14.73. Bal. en 18 versements de $8.36 chacun

APP. DOMESTIQUES, 2ième ETAGE 1406 ST-DENIS SEULEMENT





Pour le séchage du linge à l'intérieur

SECHOIRS PLIANTS

- Tout aluminium
- Equivaut à 50 pieds de corde
- Ouvert, il couvre une superficie de 2' x 2'
- Se replie dans un espace de 24" x 39" x 2"
- Pieds avec embouts de caoutchouc

VAL. $5.95

SPECIAL $3.95

MAGASINS ST-DENIS, ST-HUBERT ET WILDERTON



Pour la chambre à coucher, la cuisine, le bureau...

PURIFICATEURS D'AIR "PURITRON"

- Lampes à rayons ultra-violets
- Tue les microbes et filtre l'air
- Recommandé pour appartement de 15' x 15'
- Ne nécessite aucune installation
- Dimensions : 9½" x 7" x 7¼"

GRIS PALE ET TAN $49.95

Autres modèles et grandeurs jusqu'à $95.00

COUSSINS ELECTRIQUES "INFRA RAY"

Pour soulager les muscles endoloris, névralgie... Contrôle de chaleur 3 positions. Quadrillé vert. Modèle 84.

$6.95

AUTRES MODELES MAGASINS ST-DENIS, ST-HUBERT ET WILDERTON



POUR COMMANDES TELEPHONIQUES AV. 8-0251

Profitez de nos différents modes de paiements

- 1406 St-Denis, angle Ste-Catherine
- 6955 St-Hubert, angle Bélanger
- Centre d'Achats Wilderton
- Centre d'Achats Rockland (Sport seulement)

OMER DESERRES



FROTTER NE DONNE RIEN... il faut REARGENTE

Votre argenterie n'a plus sa beauté des premiers jours ! Elle est désargentée... et vos efforts pour la rendre étincelante restent vains.

Nous pouvons la restaurer et lui rendre l'éclat du neuf, à un prix très raisonnable. Un estimé du coût vous sera donné sur demande, sans aucune obligation de votre part.

Tél. : LA. 3-3108

CASSIDY & MAILLARD 1156, rue Papineau, Montréal

Problèmes néo-canadiens

Le Collège des Dentistes répond au Dr S. Dumenco

A la suite de la décision prise par le Dr Simon Dumenco, Néo-Canadien diplômé d'écoles d'art dentaire étrangères qui a épousé une Canadienne française, d'attirer l'attention du public sur les difficultés qu'il éprouve à se faire admettre à l'exercice de sa profession dans le Québec, le Collège des chirurgiens dentistes de la province de Québec apporte les précisions suivantes.

En 1957, M. Simon Dumenco a présenté au Collège des Chirurgiens Dentistes de la province de Québec une requête demandant l'autorisation de présenter à la Législature provinciale une loi aux fins de pratiquer l'art dentaire dans la province de Québec.

Le Bureau des Gouverneurs du Collège, présidé par le Dr Victorien Dubé et non par le Dr Albert Surprenant, après avoir examiné les antécédents de M. Dumenco, a passé la résolution suivante, le 1er juin 1957.

Il est proposé par le Dr Albert Surprenant, secondé par le Dr Roland Gendron,

"Que permission soit accordée à M. Simon Dumenco de présenter à la Législature de Québec un bill privé, autorisant le Collège des Chirurgiens Dentistes de la province de Québec à l'admettre à l'exercice de la chirugie dentaire, en autant qu'il subira avec succès les examens requis."

Cette résolution fut adoptée à l'unanimité. Ce bill privé a été adopté par l'Assemblée Législative le 3 décembre 1957.

Je tiens à souligner que d'après la Loi Dentaire du Québec, la licence n'est accordée qu'après un examen final passé devant les examinateurs choisis par le Collège. Il n'y a pas d'exception à cette loi. Le Collège des Médecins et le Barreau ont les mêmes exigences.

Contrairement aux affirmations de M. Dumenco, les quatre examinateurs qui ont été désignés, non seulement pour lui faire subir son examen, mais également pour examiner quatre autres candidats, ont tous enseigné à la Faculté Dentaire de Montréal. Deux d'entre eux ont même été professeurs agrégés.

Donc au mois de mai 1958, M. Dumenco a dû faire ses preuves devant nos examinateurs.

Les notes qu'il a obtenues ont été très au-dessous de la moyenne générale de 66% qui est exigée. Ce fut donc un échec complet dans toutes les matières. Cette lamentable faillite nous a surpris, car à l'entendre sa supériorité le classait au-dessus de l'élite de la profession.

Il est à remarquer que les autres candidats dont deux Néo-Canadiens ayant également obtenu un bill du Gouvernement ont passé le même examen avec succès.

Devant ces résultats, le Bureau des Gouverneurs a conseillé à M. Dumenco de faire un stage dans une Faculté Dentaire reconnue, avant de se représenter à l'examen. Cette même recommandation a d'ailleurs été faite et suivie par de nombreux dentistes étrangers.

Non seulement M. Dumenco a refusé de suivre ce conseil mais il s'est proclamé victime d'une persécution raciale, religieuse et politique.

Il est parfaitement humain qu'un candidat ayant échoué se croie victime d'une injustice, cela n'est pas nouveau.

Mais le Collège est déterminé à ne donner un droit d'exercice que sur la preuve d'une compétence minimum. Ceci pour conserver le prestige de notre profession et pour la sauvegarde du public.

Nous avons actuellement dans la province de Québec un très grand nombre de dentistes néo-canadiens, de toutes races, religions et couleurs politiques.

Tous, après s'être qualifiés, ont passé avec succès l'examen requis pour l'obtention de la licence.

Nous sommes fiers de leur présence parmi nous et de leur parfaite éthique professionnelle.

Qu'il me soit permis de mentionner notamment deux éminents professeurs de la Faculté de chirurgie dentaire de l'Université de Montréal, les Drs Zdenek Mezl et Henryk Silbert, dont la science nous fait honneur.

La générosité que montre notre profession dans la province de Québec à l'égard des dentistes immigrants est aussi grande que celle des pays européens envers les étrangers qui veulent s'y établir.

Notre générosité ne nous rend cependant pas aveugles et nous continuerons d'exiger des garanties de compétence.

La mise au point est signée par le Dr Robert-M. Le Blanc, régistraire-secrétaire.

Réunion des fonctionnaires de la marine tenue à Ottawa

OTTAWA (DNC) — Les fonctionnaires supérieurs régionaux des services de la marine du ministère des Transports, auxquels incombe la gestion des installations de la marine du gouvernement fédéral par tout le Canada, confèrent cette semaine à Ottawa.

Les délégués se réunissent avec les fonctionnaires des services de la marine du bureau central afin d'étudier la récente réorganisation survenue au bureau central des services de la marine et d'examiner les plans et les problèmes que posent les opérations dans leurs domaines respectifs d'activité. Les séances se termineront aujourd'hui.

Sont présents: M. H. L. Land, de Montréal, chef de la Division du chenal maritime du Saint-Laurent, et les agents régionaux de la marine J. N. Ballinger, d'Halifax (N.-E.), R. E. Stone, de Saint-Jean, (T.-N.), F. A. McKinnon, de Saint-Jean (N.-E.), le capitaine G.-E. Gaudreau, de Québec, J. S. Barrick, de Prescott (Ont.), F. K. McKean, de Parry Sound (Ont.), le capitaine James Goodwin, de Fort Smith (T.-N.-O.), K. Dixon, de Victoria (C.-B.), et le capitaine E. O. Ormsby, de Prince Rupert (C.-B.).

L'ingénieur régional N. Paquette, de Sorel (P.Q.), représente l'agent régional de la marine H. Beauchemin, de Sorel, alors que le surintendant des feux F. G. Osborne, de Charlottetown (I.-P.-E.), représente l'agent régional de la marine E. K. McNutt. Le capitaine R.-W. Forbes, sous-agent de Port Arthur, est aussi présent.

Les ingénieurs surintendants aussi présents sont: MM. W. D. Bennett, de Peterborough (canal de la Trent); L. W. Clark, d'Ottawa (canaux du Rideau et de la Nouvelle-Ecosse); J. Morin, de Montréal (canaux du Québec).

Une exposition Cézanne à Vienne

VIENNE. — De la mi-avril à la mi-juin 1961 se tiendra au Belvedere de Vienne une exposition consacrée à Cézanne et organisée par la Municipalité de Vienne: 52 collectionneurs privés et musées ont mis des oeuvres de ce peintre à la disposition des organisateurs de cette exposition.

COFFRETS DE SURETE
Disponibles maintenant
$4 par année
Les clients apprécieront notre emplacement central et nos heures commodes. Du lundi au jeudi, de 9 h. a.m. à 5 h. p.m. Vendredi, de 9 h. a.m. à 6 h. p.m.
GUARANTY TRUST
Company of Canada
427 St-Jacques ouest
VI. 9-5705

MAL DE DOS? ...pas moi!


Pour le soulagement du mal de dos ou de la sensation de fatigue, je compte sur

ONGLE INCARNÉ

Soulagez *vite* la douleur agaçante avec OUTGRO liquide. Après quelques applications, OUTGRO endurcit la peau tendre et relève l'ongle pour qu'il se coupe facilement et sûrement.

ANNONCE
Femme souffrant de DÉMANGEAISON INSUPPORTABLE
"Après avoir souffert pendant 7½ ans d'une démangeaison intolérable, j'ai découvert une nouvelle crème qui fait des merveilles. Je suis heureuse aujord'hui," écrit Mme. D. Ward.
Une étonnante nouvelle formule scientifique appelée LANACANE apporte un soulagement bienfaisant des tortures de la démangeaison vaginale, rectale, des échauffaisons, des éruptions de l'eczéma. Cette crème médicamentée à effet rapide et qui ne tache pas tue les bactéries nocives, tout en soulageant les tissus de la peau enflammés, irrités, au vif. Met fin grattage, hâtant la cicatrisation. Ne souffrez pas une minute de plus. Procurez-vous LANACANE aujourd'hui. Toute pharmacies.

PROMPT SOULAGEMENT DES DOULEURS RHUMATISMALES
LINIMENT "TRIOMPHE DE LA DOULEUR" MINARD

JUBILÉ D'OR WOODHOUSE 50 1911-61
Woodhouse à l'avant-garde depuis 1911
Jubilé d'Or Woodhouse

VALEURS PEU COMMUNES!
Ci-bas, quelques-unes de nos aubaines sans pareille à prix modiques! — Nous vous suggérons d'en prendre note!

Une épargne extraordinaire de 75.45
Solide ensemble de chambre à coucher 3 mcx
Rég. 169.95
1.75 par semaine **94.50**
Consiste d'un bureau double, une commode et un lit à panneau. Fini noyer satiné.

Une épargne extraordinaire de 100.45
Ensemble bureau double 3 mcx
Rég. 219.95
1.25 par semaine **119.50**
Choix de fini moka ou noyer. Ensemble à un bureau avec miroir, commode et lit.

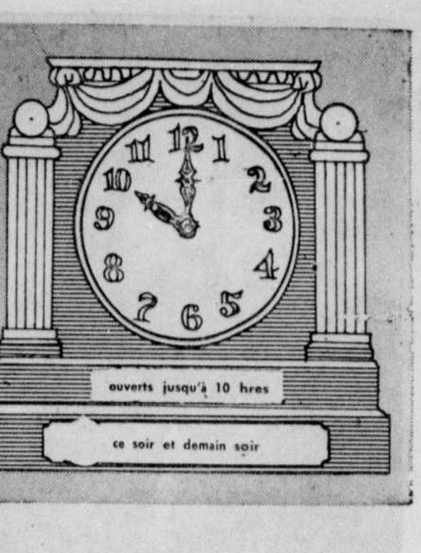
Une épargne extraordinaire de 12.45
Matelas à ressorts
Rég. 26.95
Termes faciles **14.50**
Matelas à 180 ressorts, couvert de piqué de qualité. Grandeur: 3'3", 4', 4'6".

Une épargne extraordinaire de 90.45
Ensemble chesterfield 2 mcx
Rég. 219.95
1.50 par semaine **129.50**
Ou ensemble davenport. Couvert de nylon. Coussins en caoutchouc-mousse. Couleurs assorties.

Une épargne extraordinaire de 25.45
"Sauve espace" pratique
Rég. 59.95
40¢ par semaine **34.50**
Grandeur d'un lit double, couvert de matériel de qualité. Choix de couleurs décoratives.

... beaucoup plus en magasin!

Woodhouse
La vente se termine samedi
VENTE BALAYAGE DU GERANT
Merci Montreal pour avoir fait de ceci une grande Tradition Woodhouse



Il n'y a pas de doute! En fait, seuls les acheteurs diligents sauront profiter de ces aubaines... car n'oubliez pas que cette vente se termine samedi!



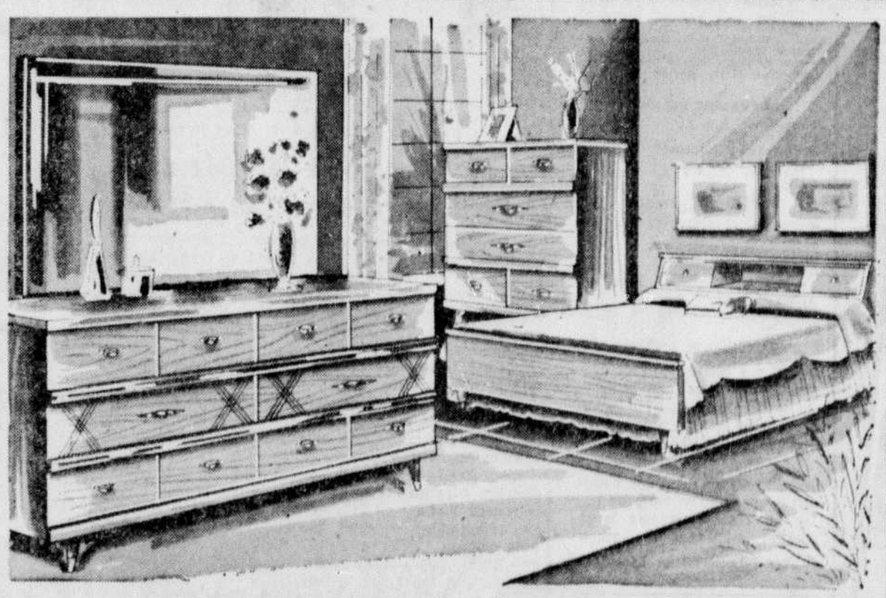
Pour la plus moderne des maisons!

Une épargne extraordinaire de 30.45
Ensemble de cuisine chromé
Rég. 64.95
40¢ par semaine **34.50**
La table mesure 30" x 38", s'agrandit jusqu'à 48". Choix de couleurs. 15 seulement.

Une épargne extraordinaire de 7.45
Berceuses chromées. 15 seul.
Rég. 19.95
Termes faciles **12.50**
Avec appuie-bras, couverts de plastique et couleurs. Siège et dossier rembourrés. 3 seul.

Une épargne extraordinaire de 60.45
Réfrigérateur 10 pi. cu.
Rég. 259.95
$2 par semaine **199.95**
Congélateur de 37 livres. Plateau frigorifique. Compartiments dans la porte. Garantie.

Une épargne extraordinaire de 10.45
Grille-pain — 20 seulement
Rég. 19.95
Termes faciles **9.50**
Complètement automatique, complet avec corde. Différents degrés.

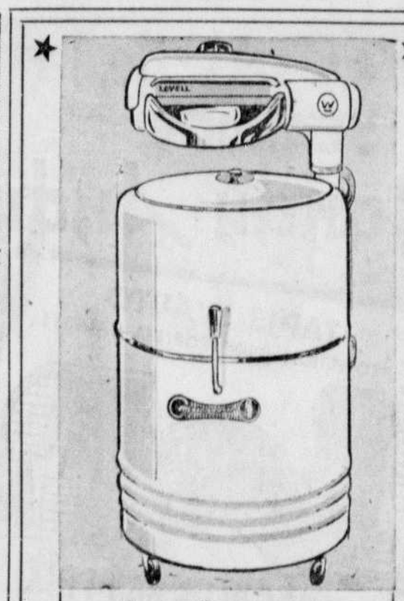


Un spécial extraordinaire du Jubilé d'Or! Vôtre pour 1.25 par semaine!

Ensemble de chambre à coucher à bureau double, 3 mcx

Qui oserait nier l'épargne sur un tel achat? Certainement pas ceux qui en profitent! Cet ensemble, 3 mcx, très pratique est de lignes simples et contemporaines, avec un fini inégalé. Les pattes et poignées de cuivre ajoutent une note décorative. Autres faits saillants:
- Un fini à la main, dans le joli et populaire Sienna
- Un bureau double à 6tiroirs avec miroir basculant et à bords biseautés
- A remarquer; tous les tiroirs sont à glissoires latérales
- Une GRANDE commode à 4 tiroirs; ces messieurs l'envieront!
- Lit à tête-bibliothèque à 2 panneaux coulissants.

Rég. 229.95
119.50
vous épargnez 110.45



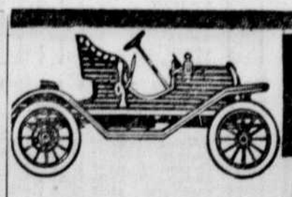
Lessiveuse Westinghouse
Rég. 149.50 **109.50**
$1 par semaine
En résumé, la voici: la laveuse qui répond aux besoins des ménagères! Pompe automatique; essoreuse Lovell; une cuve en porcelaine contenant 9 livres.
Acclamée pour sa puissance de nettoyage

VOUS POUVEZ GAGNER UN RADIO!
Un radio "Fleetwood" de grande valeur sera donné chaque samedi au magasin, gracieuseté du poste CKVL, 850 au cadran.

Surveillez les aubaines super économiques du Jubilé d'Or Woodhouse, annoncées tous les jours par Léon Lachance au poste CKVL.

MENUS ARTICLES
Ensemble à dîner 52 mcx
16 seulement
Rég. 19.95 **9.50**
termes faciles
Service de 8 couverts. Fabrication anglaise à motif populaire.
— Et ce n'est pas tout
Il y a plusieurs autres aubaines en meubles, ameublements, literie, radios et télévision.

NOS TERMES FACILES SONT UNE AUTRE TRADITION WOODHOUSE
AUCUN DEPOT JUSQU'A 3 ANS POUR PAYER
(Taxe de vente payable à l'achat)


Les automobiles stationnent au Town Parking Ltd., sur la rue Clark, au sud de Ste-Catherine ouest. — Présentez votre billet au vendeur.
STATIONNEMENT GRATUIT

Woodhouse
105 OUEST, STE-CATHERINE
COIN ST-URBAIN VI 5-9261

DISPONIBLES
A 3913 RUE WELLINGTON, VERDUN



PILOUS ET BLAKE DISCUTENT DU CLUB D'ETOILES — "Les experts ont négligé Glenn Hall et plusieurs de mes joueurs", s'est écrié RUDY PILOUS en se cachant les yeux chaque fois qu'il le fait en rencontrant TOE BLAKE, qui lui rappelle trop de défaites de son club aux mains du Canadien. Pilous et Blake ont discuté ensemble du choix du club d'étoiles de la ligue Nationale pour la première moitié de la saison.

Lors de la victoire de 4-0 du Canadien à Chicago

Le trio Backstrom-Hicke-Tremblay en vedette

par **André TRUDELLE**
envoyé spécial de "La Presse"

CHICAGO. — C'est Jacques Plante qui a eu le mot de la fin dans la victoire de 4-0 des Canadiens aux dépens des Black Hawks de Chicago, devant 10,135 spectateurs, au stade de Chicago, hier soir. "De la façon dont Charlie Hodge joue depuis deux mois, c'est impossible pour moi de songer à le remplacer . . ."

CANADIEN — Buts Hodge ; Défenses : Johnson, Talbot, Turner, Langlois, J.C.Tremblay ; Avants : Rousseau, Richard, Moore, Béliveau, Backstrom, Hicke, Provost, Goyette, G. Tremblay, Marshall, Gendron.

CHICAGO — Buts : Hall ; Défenses : Pilote, St-Laurent, Arbour, Vasko, Evans, Fleming ; Avants : Wharram, Mikita, McDonald, M. Balfour, Sloan, Murphy, Hay, Litzenberger, Nesterenko, E. Balfour.

Arbitre : Dalton McArthur ; Juges de lignes : George Hayes et Neil Armstrong.

PREMIERE PERIODE

1—Canadien, Béliveau (G. Tremblay, Talbot) 9.21
2—Canadien, G. Tremblay (Hicke, Langlois) 15.09
3—Canadien, Hicke (Backstrom) 15.44
Punitions : Béliveau 2.15, Nesterenko 5.44, Fleming 9.03, Langlois 17.27.

DEUXIEME PERIODE

4—Canadien, Backstrom (Johnson, Moore) 9.57
Punitions : Litzenberger 8.38, Richard 10.08, Mikita 10.08.

TROISIEME PERIODE

Aucun but.
Punitions : Johnson 0.57, G. Tremblay 5.06, Richard et Fleming 8.08, Talbot 16.27, Pilote 18.57.

ARRETS :

HODGE	5	8	5	— 18
HALL	9	13	7	— 29

Hodge n'a cependant pas été la grande vedette de la victoire qui a permis au Tricolore de reprendre son avance de quatre points au sommet de la Ligue Nationale. Une magnifique exhibition de la part du trio Backstrom-Hicke-Tremblay, un jeu défensif admirable autant des avants que des joueurs de défense, tels ont été les faits saillants de la victoire. Et, il faut bien l'ajouter, les Black Hawks ont mal joué, très mal joué, à moins que leurs adversaires ne les aient tout simplement mal fait paraître.

Au début de la joute, il a semblé que les Hawks seraient très agressifs, grâce au travail de Mikita, Wharram et McDonald. Cela n'a guère duré.

C'est au cours de cette première période que les Canadiens se sont assuré la victoire, en marquant trois buts. Continuant à exceller pendant les jeux de puissance, le Canadien a pris les devants pendant l'absence de Reggie Fleming. Jean Béliveau a compté sur le retour d'un lancer de Gilles Tremblay.

Ce dernier, avec ses coéquipiers Hicke et Backstrom, ont participé à tous les buts et c'est en eux que Blake a logé sa confiance pour les jeux de puissance.

Les deux buts suivants, celui de Gilles Tremblay et celui de Hicke, ont été de petits chefs-d'oeuvre de précision dans les passes.

Après la deuxième période, les Canadiens n'ont pas attaqué avec la même vigueur, se contentant de bien protéger leur gardien qui a enregistré son quatrième blanchissage de la saison.

Tout ce que les Hawks ont fait était mal fait. Jack Evans en particulier a très mal joué. S'il fallait choisir des étoiles chez les vainqueurs, la tâche ne serait pas facile, après le trio Backstrom-Hicke-Tremblay.

Claude Provost a joué aux côtés de Béliveau et Gendron et Rousseau avec Henri Richard et Moore.

Phil Goyette, Don Marshall et Bob Turner n'ont pas joué beaucoup. Du côté des Hawks, les lignes ont été passablement mêlées, sauf celle de Wharram-Mikita-McDonald, la meilleure.

Ken Reardon a assisté à la joute de la loge des journalistes et il a révélé que Robert Rousseau sera probablement retourné aux Canadiens de Hull si Geoffrion revient au jeu samedi.

Le cas de Doug Harvey n'est plus douteux. Le vétéran arrière-garde s'est bel et bien fracturé la cheville mais Jean-Claude Tremblay fait si bien que la direction du club ne s'inquiète nullement.

Jacques Plante et Bobby Hull étaient voisins pendant la joute, dans la loge des journalistes. Hull a raté sa troisième partie de l'année à cause d'une blessure à l'épaule. Il ne sait pas quand il pourra retourner au jeu.

Plante a révélé pour sa part qu'il était heureux de retourner au jeu, même avec le Royal. "Je vais voir ce que je vaux", a-t-il dit. Il sera dans le filet ce soir même, au Forum, contre les Canadiens de Hull. Hodge n'a bloqué que dix-huit lancers contre 31 pour Hall. Deux ou trois seulement contre Hodge ont été réellement difficiles.

Il y a eu un échange de coups entre Mikita et Henri Richard, mais aucun des deux n'a eu le temps de placer de bons coups.

La foule a patienté longtemps mais elle a hué ses porte-couleurs au milieu de la troisième période et ce jusqu'à la fin.

Notes — Maurice Richard et son épouse étaient dans l'assistance . . . Toe Blake a félicité ses joueurs qui tous, sans exception, on assisté aux funérailles de Léo Lamoureux, au début de la semaine, à Windsor... Bobby Hull ne peut expliquer la tenue inégale de ses coéquipiers . . . Il est un peu déçu de ne pas avoir récolté plus de votes au scrutin de l'équipe d'étoiles . . . St-Laurent a été atteint à la figure par une rondelle qui avait dévié sur un bâton, mais il n'a pas été blessé gravement . . . Elmer Vasko a été le meilleur des Hawks à la défensive . . . Il y a eu protestations de Glenn Hall sur le but de Backstrom, mais la rondelle qu'il avait échappée de son gant avait pénétré de deux ou trois pouces derrière la ligne des buts et le juge a allumé la lumière rouge avec raison.

SPORTS

Red Kelly marque 2 buts et Toronto annule, 4 à 4

TORONTO (PC) — Deux buts de Red Kelly dans les cinq dernières minutes de jeu ont permis aux Maple Leafs de Toronto de s'en tirer avec une joute nulle de 4-4 avec les Rangers de New York. L'issue de la joute a laissé les Maple Leafs en deuxième place dans le classement de la Ligue Nationale, à quatre points des meneurs, le Canadien. Ces derniers ont gagné leur joute d'hier par 4-0 à Chicago.

Les Leafs ont dû marquer trois buts dans la dernière période pour s'en tirer avec une joute nulle.

Kelly a marqué son premier but à 16:20 et son deuxième alors qu'il ne restait plus que 25 secondes à faire, après que Johnny Bower eût été retiré du filet des Leafs et remplacé par un sixième joueur d'attaque.

Des combats

Les deux dernières périodes ont donné lieu à du jeu rapide et franc, mais la première a été marquée de rudesse et une bagarre a éclaté dans les derniers moments de l'engagement. La bataille a envoyé un joueur à l'hôpital et un autre à la clinique du Gardens.

Lou Fontinato, de la défense des Rangers, a été hospitalisé après qu'un coup de patin lui eût ouvert une large entaille au-dessus du genou

Voir TORONTO en page 56

NEW-YORK — Buts : Worsley; défenses : Gadsby, Fontinato, Spencer, Hanna, Howell, Johns ; avants : Henry, Hebenton, Cullen, Hannigan, Sullivan, Ingarfield, Wilson, Prentice, Hampson, Smith, Bathgate.

TORONTO — Buts : Bower; défenses : Baun, Hillman, Stanley, Horton; avants : Harris, Armstrong, Duff, Kelly, Nevin, Mahovlich, Keon, Shack, Olmstead, Regan, Stewart.

Arbitre : John Ashley; juges de lignes : Bruce Sims, Bill Morrison.

PREMIERE PERIODE

1—New-York : Gadsby (Sullivan, Bathgate) 5:35
2—New-York : Bathgate (Prentice, Gadsby) 5:59
3—New-York : Hampson (Gadsby) 13:17
Punitions : Duff 7.22, Fontinato, (mineure) 12:04, (majeure et mauvaise conduite) 17:11, Olmstead (mineure) 12:04, (majeure et mauvaise conduite) 17:11, Gadsby 16:47, Hanna (majeure) 17:11, Horton (majeure) 17:11.

DEUXIEME PERIODE

4—Toronto : Hillman (Baun, Stewart) 10:11
5—New-York : Ingarfield (Smith, Henry) 17:34
Punitions : Hanna 5:08, Spencer 8:15.

TROISIEME PERIODE

6—Toronto : Duff (Harris, Armstrong) 12:27
7—Toronto : Kelly (Nevin, Hillman) 16:20
8—Toronto : Kelly 19:35
Aucune punition.

Arrêts :

WORSLEY	10	14	12—36
BOWER	8	12	13—33

LES COMPTEURS DU CANADIEN

	N.-Y.	Bost.	Tor.	Dét.	Chi.	B.	A.	Pts
Geoffrion	7-7	5-7	7-10	5-4	3-7	27	35	62
Moore	8-2	7-4	4-9	5-5	6-6	30	26	56
Béliveau	3-9	1-3	3-11	5-7	6-5	18	35	53
Richard	2-5	6-7	6-7	3-6	1-3	18	28	46
Hicke	1-5	3-6	4-2	2-1	4-3	14	17	31
Bonin	1-5	1-1	4-7	1-7	1-2	8	22	30
Harvey	1-8	0-2	1-4	1-4	0-4	3	22	25
Talbot	2-3	0-4	1-4	0-4	0-3	3	18	21
Backstrom	3-3	2-3	1-2	0-3	1-2	7	13	20
x-Gendron	0-3	1-2	5-2	0-2	0-1	6	10	16
Marshall	0-0	0-2	1-1	1-2	2-1	4	6	10
Provost	2-0	2-1	0-0	2-1	1-0	7	2	9
Langlois	0-5	0-1	0-1	1-0	0-1	1	8	9
Johnson	0-5	0-1	0-1	0-1	1-3	1	8	9
Tremblay	1-1	1-2	0-0	1-0	2-3	5	4	9
Goyette	4-1	0-0	0-0	1-0	1-1	6	2	8
Rousseau	1-1	0-0	0-0	0-1	0-0	1	2	3
Turner	0-0	0-0	0-0	1-1	0-0	1	1	2
Gauthier	0-0	0-0	0-1	0-0	0-0	0	1	1

x-Gendron avait un record de 1-7 avec le Boston.

La ligue Nationale

AUJOURD'HUI

Détroit à Boston.

HIER

Canadien	4	Chicago	0
New-York	4	Toronto	4

Parties gagnées et perdues

	Ca	Ch	NY	Bo	Dé	To	Vic
Canadien	—	4	7	6	4	6	27
Chicago	2	—	3	4	5	4	18
New-York	2	3	—	5	2	1	13
Boston	2	3	1	—	2	0	8
Détroit	2	3	5	4	—	2	16
Toronto	3	5	7	6	3	—	24
Défaites	11	17	23	25	16	13	105

Joutes nulles

	Ca	Ch	NY	Bo	Dé	To	Vic
Canadien	—	3	0	2	2	0	6
Chicago	3	—	3	2	2	0	9
New-York	0	3	—	2	2	1	8
Boston	2	2	2	—	1	3	10
Détroit	2	2	2	1	—	4	11
Toronto	0	0	1	3	4	—	8
Total	9	8	10	11	8	53

Le classement

	J	G	P	N	P	C	Pts
Canadien	44	27	11	6	161	117	60
Toronto	45	24	13	8	150	119	56
Chicago	44	18	17	9	118	120	45
Détroit	43	16	16	11	119	128	43
New-York	43	12	23	8	119	143	32
Boston	43	8	25	10	107	147	26

ICI et LA dans LE SPORT

Commentaires de Blake et Pilous sur le choix des joueurs étoiles

par André TRUDELLE

CHICAGO. — Le choix des équipes d'étoiles pour la première moitié de la saison a été publié cette semaine et la lutte n'a pas été serrée du tout entre les concurrents aux différents postes.

Quelle est l'opinion des instructeurs en marge de ces choix ? Nous avons consulté Toe Blake et Rudy Pilous à ce sujet, peu avant la rencontre d'hier entre les deux équipes. Si Blake voit son équipe installée au premier rang, ses hommes occuper les places de choix chez les compteurs, il n'a pas été surpris d'apprendre que cinq des siens apparaissaient sur l'une ou l'autre des deux équipes. Par ailleurs, la situation est beaucoup moins encourageante pour Pilous ; ses Hawks sont troisièmes par peu, un seul de ses compteurs est au nombre des dix premiers et un seul également sur les équipes d'étoiles, et encore, sur la deuxième !

Pourtant leurs réactions sont à peu de choses près les mêmes. "S'il m'est arrivé parfois de critiquer ou de désapprouver le choix des chroniqueurs et commentateurs sportifs, je suis à peu près d'accord avec eux pour la première demie de la saison," de dire Blake.

"Je trouve tout simplement que la lutte entre Jean Béliveau et Henri Richard aurait pu être plus serrée. Henri a connu une très bonne moitié de saison et il aurait dû récolter plus de votes au scrutin.

Il en est de même pour Tom Johnson, qui s'est montré beaucoup plus utile à son club que Carl Brewer.

Toe Blake approuve le choix de Mahovlich aux dépens de Moore

Je crois que les élus le méritent. J'approuve même le choix de Frank Mahovlich aux dépens de Dickie Moore. Si le vote avait eu lieu trois semaines plus tôt, j'aurais choisi Moore. Mais aujourd'hui, Mahovlich mérite le poste. On a un peu critiqué le choix de Marcel Pronovost, du Détroit, je ne vois pas pourquoi. Pronovost est un excellent joueur de défense.

Il est facile de critiquer, je l'avoue, mais quand je l'ai fait je me suis cru justifié.

L'an dernier, par exemple, je n'ai pas aimé la préférence accordée à Bronco Horvath, des Bruins, au détriment de Henri Richard. Cette année, je suis d'accord avec les sélectionneurs et je le dis."

Au sujet de Horvath, qui a fait la deuxième équipe d'étoiles l'an dernier, Blake ne voit pas pourquoi ce joueur réchauffe le banc du Boston. "Ce n'est pas à moi à passer des réflexions à ce sujet, mais puisque vous me demandez mon opinion . . . Horvath est le deuxième meilleur compteur des Bruins, après Don McKenney, faites la différence vous même. Que fait-il sur le banc ?"

Au sujet de Jacques Plante, Toe Blake déclare ceci : "je considère toujours Jacques Plante comme le meilleur gardien de buts dans la Ligue Nationale. Mais dans les circonstances, que voulez-vous que je fasse.

Tant et aussi longtemps que Charlie Hodge défendra le filet du Canadien comme il l'a fait depuis deux mois, le poste

Voir ICI ET LA en page 56

Au ski international en Autriche

Périllat et Duvillard favoris au Hahnenkamm

KITZBUEHEL, Tyrol. (AFP) — La 22e reprise annuelle des épreuves internationales de ski alpin du "Hahnenkamm", qui se disputeront samedi et dimanche à Kitzbuehel promettent une confrontation plus intéressante encore que celle du "Lauberhorn".

En effet, les équipes nationales d'Allemagne fédérale, d'Autriche et surtout de France s'y affronteront au complet. Les "Tricolores", notamment, aligneront leurs plus forts descendeurs avec Adrien Duvillard (vainqueur 1960), Guy Périllat (vainqueur du Lauberhorn 1961) et Léo Lacroix, révélation de la saison, appuyés de Charles Bozon, François Bonlieu et quelques espoirs.

De leur côté, les Allemands ont récupéré Willy Bogner, remis de sa blessure à la cheville et Ludwig Leitner, récemment gracié de la mesure de suspension qui le frappait.

Enfin, les Autrichiens, qui se battront sur leur terrain, aligneront l'ensemble de leurs meilleurs éléments.

Les organisateurs ont reçu jusqu'à présent les inscriptions de 88 hommes et de 48 dames de 19 pays — (Allemagne fédérale, Allemagne démocratique, Argentine, Autriche, Canada, Chili, Etats-Unis, France, Hollande, Inde, Irlande, Italie, Liechtenstein, Norvège, Nouvelle-Zélande, Suisse, Suède, Tchécoslovaquie et Yougoslavie).

Contrairement aux compétitions de Wengen, les courses du "Hahnenkamm" donneront lieu à un combiné alpin et non pas à un combiné deux épreuves. Autrement dit, la descente sera qualificative pour le slalom spécial, auquel seul les 40 meilleurs descendeurs seront admis.

Bien qu'il n'ait pas neigé depuis une dizaine de jours, l'état des pistes de descente est satisfaisant. En revanche, les pentes du "Ganslern", réservées au slalom spécial sont fortement glacées.

Hull bat Kingston

KINGSTON, Ont. (PC) — Une foule de 3,527 personnes — la plus grande à Kingston cette saison — a vu la défensive de ses favoris s'effondrer, hier soir, alors que le Canadien de Hull a défait le Frontenac de Kingston au compte de 5-3 dans une joute de la ligue Professionnelle de l'Est.

Le Frontenac avait pris une avance de 3-1 dans la première période, mais cet avantage s'est gâté lorsque André Drolet a deux fois volé le disque à des joueurs du Kingston et a enregistré deux buts pour le Canadien.

Cliff Pennington a également marqué deux buts pour les vainqueurs, cependant que Wayne Freitag en a marqué un.

Georges Gosselin, Buddy Boone et Harry Sinden ont été les compteurs du Frontenac.

Le Frontenac a eu l'avantage du jeu, mais la brillante tenue d'Ed Johnston dans les filets du Canadien a fait la différence. Kingston a eu un avantage de 43-26 pour le nombre de lancers.

HOTEL LA SAPINIERE
ECOLE DE SKI "RAYMOND LANCTOT"
T-BAR AU MONT PLANTE
SEMAINE DE SKI
60 chambres • Cottages
Motel de luxe avec TV
RESTAURANT ET CAVE DE REPUTATION
VAL DAVID
Pour informations, circulaires, prix :
Val David : Tél. 326-1313 - Mtl : UN. 6-8262

CHALET des CHUTES
MONT-TREMBLANT
INN, ou motels. A proximité du Mont-Tremblant. Atmosphère exclusive, cuisine excellente, danse tous les soirs. Semaine de ski, 40 chambres, motels de luxe. Inf.: Léo Samson, tél.: 425-2738.

SKIEZ • MANGEZ • DORMEZ
pour $6.00 par jour
à NORTH VALLEY
1½ mille de Ste-Agathe
• MONTE-PENTE
• DORTOIRS — 80 LITS
• COUVERTURES DE LIT NON FOURNIES
• REPAS COMPLETS
★ RENSEIGNEMENTS ★ BUREAU DU TOURISME
STE-AGATHE-DES-MONTS — TEL. 326-0457

HOTEL Belmont
Ste-Marguerite du Lac Masson
Situé à 5 min. des monte-pentes COCHAND ! Plan américain $8 — Plan européen $3 ! Informations : CA. 8-2012 — M. Gilles Gauthier.

LE MONTCLAIR
STE-ADELE EN HAUT
85 CHAMBRES
Semaine de Ski — Ecole de Ski
Monte-pente — T-Bar
Cuisine exquise, plan américain ou européen, orchestre de danse, tout notre personnel parle le français.
ROGER COUILLARD, gérant

SPECIAL pour SKIEURS
FIN DE SEMAINE
du vendredi au dimanche
23.95 par personne
incluant chambre et 6 repas par notre fameux CHEF WILLIAM. Usage du T-BAR du JASPER-en-QUEBEC. 6 pistes de descente, transport. Tout inclus dans ce prix minimum.
DANSE avec ORCHESTRE tous les samedis soir dans notre nouveau cocktail lounge.
Pour réservation, tél. No 1 HOTEL
Château du Lac
ST-DONAT-DE-MONTCALM, QUE.

SKI.. Chalet Cochand
45 milles nord de Montréal par autoroute à Ste-Marguerite Station
FIN DE SEMAINE
PLAN EUROPEEN ; A PARTIR DE $5
PLAN AMERICAIN ; (trois repas) A PARTIR DE $11
Aussi SEMAINE DE SKI tout l'hiver.
Facilités de restaurant. Ecole de ski.
DOUBLE CHAISE AERIENNE
T-BAR et MONTE-PENTE
Danse avec orchestre
Autobus direct et train C.P.R.
Pour renseignements UN. 1-5212

MONT GREEN TIMBER (HILLCREST) NORTH HATLEY, P.Q.
MONTE-PENTE POMA, 2,500 pds
• MONTE-PENTE A CABLE
• TRACTEUR A NEIGE (SNO-CAT)
• ECOLE DE SKI
POUR DES EMOTIONS INEDITES...
NOUVELLES PISTES PARFAITES POUR LE SKI
Toute la famille passera des vacances parfaites
North Hatley, P.Q., au coeur des Cantons de l'Est. Voile sur glace, promenades en traineau, patinage, curling, pêche sur glace. Semaines de ski toutes dépenses comprises. Atmosphère reposante et accueillante.
CONNAUGHT INN
Hôtel paisible et confortable à l'atmosphère familiale. Bonne cuisine. Vous serez traité aux petits soins ! Tarif sur demande. Tél. North Hatley, VI. 2-2458.
HOVEY MANOR
Ce charmant manoir de style georgien offre le summum en confort. L'un des meilleurs hôtels de villégiature du Québec. Tout ce qu'il faut pour des vacances d'hiver parfaites. Coté AAA. Tél. North Hatley, VI. 2-2421.
PLEASANT VIEW
200 chambres ! L'hôtel de villégiature le plus considérable des Cantons de l'Est. Protégé contre les incendies par gicleurs. Cocktail lounge, danse. Recommandé par Duncan Hines. Atmosphère familière pour le ski. A 5 minutes du Mont Green Timber en auto. Tél. North Hatley, VI. 2-2431.
TERRACE CLUB (ci-devant Brae Manor)
Très confortable chalet suisse dominant le village et le magnifique lac Massawippi. Récemment rénové, atmosphère accueillante. Cheminée dans quelques chambres, salle de bain privée. Nouvelle administration. Ecrivez ou téléphonez au North Hatley Terrace Club, North Hatley, VI. 2-2496.
DOMAINE Montjoye
HILLCREST LODGE
Situé seulement 7 milles de Sherbrooke au pied du MONT GREEN TIMBER et des MONTE-PENTE
atmosphère canadienne-française. Prix spéciaux pour convention.
Inf.: R. NADEAU, Prop. NORTH HATLEY, VI. 2-2433
Semaine de ski $59.50 par semaine monte-pente compris

MOTEL "LA CANADIENNE"
MONT HABITANT
ST-SAUVEUR-DES-MONTS
ACCOMMODATIONS pour SKIEURS
DIM. à SAM. MIDI (6 nuits et 7 jours)
DOUBLE $57 par personne
SIMPLE $67 par personne
LUNDI au VEND. midi (4 nuits et 5 jours)
DOUBLE $37 par personne
SIMPLE $42 par personne
Comprenant chambre avec bain, déjeuner, diner, école de ski, monte-pente, T-Bar
Inf.: VI. 9-4531 — CR. 6-3449, St-Sauveur CA. 7-2621

SPECIAL de la Semaine
Handy Andy
TAPIS D'AUTO
PROTECTION D'UNE PORTE A L'AUTRE !
A NOTRE PLUS BAS PRIX
En caoutchouc solide ! Idéal pour l'automobilisme en hiver. Le tapis d'avant, mono-pièce, s'ajuste à toutes les autos ordinaires. Diverses couleurs. Rég. 5.98 4.25
Tapis arrière "Cross Country" de 18" x 62¼", s'adaptant à toutes autos ordinaires. Diverses couleurs. REG. 4.75 3.45
PERCEUSE NAINE ¼"
Construite pour standards professionnels. Voici la plus petite, la plus légère perceuse sur le marché ; elle a cependant beaucoup de pouvoir pour l'usage quotidien. 7" de long, pèse 2½ lb, complète avec mandrin à engrenages et clé. Fabriquée par Speedway.
Rég. 15.95 SPECIAL HANDY ANDY 12.95
PLUS DE 100 MAGASINS DANS L'EST DU CANADA
20 MAGASINS a MONTREAL
IL Y A UN MAGASIN HANDY ANDY DANS VOTRE VOISINAGE

SKIEURS
NE LAISSEZ PAS LES PIEDS DOULOUREUX gâter votre plaisir. Appliquez du White Rub de Buckley, ne tachant pas, avant et après votre entrée sur la piste. Il est aussi très bon contre les brûlures du vent, crevasses, morsures du froid, muscles raides et endoloris, engelures et ampoules. Si ce n'est pas le meilleur remède jamais essayé, vous serez remboursé.
57¢ dans toutes les pharmacies.

SKI
STE-AGATHE-DES-MONTS
ET
PRENEZ PART AU
CARNAVAL D'HIVER LAURENTIEN
20 JANVIER au 14 FEVRIER
(Invitation spéciale aux groupes organisés)
★ 20 janvier — FETE DE NUIT
★ 21-22 janvier — COURSE DE CHIENS A TRAINEAU
★ 28 janvier — COURONNEMENT DE LA REINE
★ 4- 5 février — FEU D'ARTIFICE — PARADE
★ 29 janvier, 5-12 février — COURSES DE SULKY SUR LE LAC — COMPETITIONS DE SKI
PALAIS DE GLACE — SCULPTURES
TOURNEES EN CARRIOLES — PAYS DES MERVEILLES
Pour informations, écrire à case postale 482, STE-AGATHE-DES-MONTS, P.Q.

Divertissez-vous pleinement en FAISANT du SKI au
MONT GABRIEL Lodge
MONT GABRIEL CLUB
L'endroit de villégiature toute saison le plus distingué des Laurentides
Tarifs de logement : confortables chambres d'hôtel et de cottage, de $14 à $20 pour chambres doubles, $8 à $16 pour chambres simples ; chambres dotées de cheminée, de $16 à $20 pour deux personnes. Aucuns frais pour enfants de 12 ans et moins lorsqu'ils partagent la même chambre que leurs parents.
Nourriture, rafraichissements, divertissements : repas selon le plan européen, comportant menus de gourmet à prix abordables. Charmants lounges, musique de danse tous les soirs sauf le dimanche.
SKI : les sept T-Bars fonctionnent maintenant tous les jours, 15 magnifiques pentes bien entretenues, quelques-unes de près d'un mille de longueur. Aussi ski le soir, quatre fois par semaine, du mercredi au samedi inclusivement. Ski gratuit aux clients inscrits pour la nuit, dès le lendemain. Tarifs, en semaine, $2.50, ski du soir compris. A moins d'une heure de Montréal, par auto. Service de location d'autos Hertz. Amenez la famille et les amis !
Réservez dès maintenant ! Ecrivez à MONT GABRIEL LODGE Mont-Gabriel, Qué.
A Montréal, tél. : UN. 1-1203
Appel interurbain : St-Adèle CApital 9-3547
Paul Hurtubise, gérant général

Le Ski

Les Streeter gagne le combiné du club Nordik

Le jeune skieur norvégien Thorlief Bogen n'a peut-être pas décroché les honneurs du comité alpin du club Nordik en fin de semaine à St-Sauveur mais il a clairement prouvé qu'il demeurait le skieur à battre en ce début de saison de compétition. Le vétéran Les Streeter, porte-couleur du club Redbirds, s'est mérité la victoire au combiné en triomphant au slalom géant après avoir fini 3e au slalom.

Bogen, vainqueur du slalom devant Russell Légaré, du Mont-Tremblant, a terminé au 2e rang en slalom géant mais la marge de temps selon le système de points de la Fédération Internationale de Ski a valu le combiné à Streeter, 3e au slalom.

Jim Quarles, du Redbirds, a obtenu la 4e place au combiné devant Pierre Léonard, de St-Sauveur, H. Harris, de l'Université McGill, Phil Beaulieu, du club hôte et Jean-Marc Léonard, de St-Sauveur.

Ricki Gougeon, du club Nickle Teen de Sudbury, a dû se contenter d'une 9e position devant J. Carpentier, du Mont-Tremblant, et Roland Doré, de l'Université de Montréal.

Robert Fugère, du club Epervier, s'est distingué en l'emportant dans le junior B, sortant vainqueur dans les deux épreuves du combiné.

Sally Drury, du club Ski Jay, a décroché la palme chez les filles en l'emportant devant Anne Graham, de McGill, et Gillian Ross, de St-Sauveur. Joanne Taylor, favorite pour triompher, a subi la disqualification. Thérèse Bourque, du club Epervier, a fini en tête dans le groupe senior B.

Ecole de l'ACSM

Rita Miron, du club Ste-Adèle, et Yvon Demers, des Chevaliers Sportifs, ont décroché le trophée ACSM décerné chaque année à ceux qui ont connu le plus de succès à l'école de ski amateur de l'Association des Clubs de Ski de Montréal.

La remise des certificats a eu lieu samedi soir à St-Jérôme sous la présidence du maire Camille Richer, de Prévost, et de Roger Milette, président de l'ACSM. L'école de cette année était sous la direction du moniteur Lionel Burt, du Mont Alouette.

Des mentions honorables ont été décernées à Pierrette Herbert, du club Ste-Adèle, à M. l'abbé Gérard Guénette, aumônier des Loisirs St-Christophe de Pont-Viau, ainsi qu'à Yvon Bourassa, des Jeunes Copains, et Jean Monette, de la brigade ambulancière St-Jean. Jocelyne Côté, du Cerf Blanc, et le policier montréalais Laurent Guertin ont mérité un trophée spécial pour s'être respectivement classés au 2e rang suivis de Huguette Harwood, du club Prévost, et Gaston Lamothe, du Eureka.

L'ACSM, qui a dirigé 100,000 skieurs dans les Laurentides depuis dix ans et formé plus de 150 moniteurs de ski, s'est donc enrichie de 37 autres collaborateurs qui enseigneront gratuitement aux membres de leur club respectif.

A Val David

Entre temps, sur le flanc du mont Plante, à Val David,

Voir LE SKI en page 56

Fracture décelée à la cheville

Le Canadien serait privé de Doug Harvey pendant un mois

Le joueur de défense Doug Harvey, du Canadien de Montréal, a appris hier qu'un os de sa cheville droite est fêlé et que le membre devra demeurer dans le plâtre pour au moins trois semaines.

Harvey, importuné par les blessures depuis qu'il a subi une dislocation d'épaule la veille de Noël, a dû quitter ses coéquipiers et rentrer hier à Montréal. Le Canadien est tout de même parvenu à l'emporter par 4-0 hier soir à Chicago.

La direction du Canadien a également annoncé hier que Marcel Bonin est encore au rancart à cause d'une blessure au dos, que Bernard Geoffrion se rétablit de façon très satisfaisante d'une blessure à un genou et que Jacques Plante sera dans les buts du Royal de la ligue professionnelle de l'Est ce soir, contre le Canadien de Hull-Ottawa. Pour ce qui est de Geoffrion, il doit commencer à patiner dès aujourd'hui et il se pourrait qu'il soit en mesure de jouer dès samedi soir, alors que le Tricolore recevra la visite des Red Wings de Détroit.

La perte de Harvey, pour un mois peut-être, sera un dur coup pour le Canadien. L'équipe montréalaise travaille présentement d'arrache-pied pour



se maintenir en première place au classement de la Ligue Nationale.

Fracture superficielle

Harvey, qui vient d'être choisi à la défense de la première équipe d'étoiles de la Ligue Nationale, n'a joué que peu souvent depuis la veille de Noël. Il a été blessé à la cheville dans une joute à New-York le 8 janvier.

Lorsque le Canadien revint à Montréal après cette joute, Harvey subit un examen aux rayons-X. Les plaques ne démontrèrent aucune fracture. Le Tricolore a joué à Détroit dimanche soir et Harvey subit un nouvel examen après cette partie. Cette fois, on constata qu'il y avait fracture superficielle.

La triste nouvelle fut confirmée par des examens qu'il a subis à nouveau hier à Montréal. Un porte-parole de l'équipe a déclaré que, dans le cas de blessures du genre, il faut parfois attendre au moins une semaine avant que la fracture puisse être décelée aux rayons-X.

Jeunes rappelés

Geoffrion a eu des ligaments du genou droit luxés samedi soir dernier, lors d'une joute contre les Bruins de Boston. Les cartilages du genou n'ont toutefois pas été endommagés et il est en très bonne voie de rétablissement.

Pour ce qui est de Bonin, on ne sait nullement quand il sera en mesure de revenir au jeu. Lui aussi a été blessé samedi soir, mais dans son cas il s'agissait d'une vieille blessure qu'il a aggravée.

Pour tenir le coup en dépit de toutes ces blessures, le Tricolore a rappelé deux jeunes du Canadien de Hull dans la Ligue professionnelle de l'Est. Ce sont le joueur d'avant Roland Rousseau et le joueur de défense Jean-Claude Tremblay. Tous deux ont participé à la joute d'hier soir à Chicago et joueront contre Détroit samedi soir. Il est possible que Rousseau s'aligne avec le Canadien de Hull ce soir contre le Royal.

On parle d'eux

La Ligue Métropolitaine dans une situation très délicate

par GILLES TERROUX

Le fait que quatre arbitres de la catégorie "A" aient laissé savoir qu'ils abandonneraient la Ligue Métropolitaine si aucune augmentation n'est accordée à la rémunération actuelle a soulevé de nombreux commentaires. Lors d'une réunion des propriétaires des équipes le 23 décembre dernier, les officiels avaient en effet vu leur demande d'augmenter le salaire des arbitres de $10 à $15 et celui des juges de lignes de $5 à $7.50 refusée à l'unanimité.

Cette semaine, le président Alex McKellar, qui détient aussi la présidence du comité des arbitres, au désaccord de plusieurs, a fait parvenir une lettre à la direction des équipes, demandant de considérer de nouveau la décision prise au mois de décembre.

Cette nouvelle demande, McKellar l'a faite à titre de président de la Ligue Métropolitaine. Il semble bien, cependant, que les arbitres, qui doivent travailler sous ses ordres, n'obtiendront pas gain de cause et devront se contenter du cachet qu'ils reçoivent dans le moment. L'arbitre Dick Munn a imité le geste de Bill Roberts, à Verdun mardi soir, en annonçant qu'il avait officié dans la Ligue Métropolitaine pour la dernière fois. Frank Daigneault et Howie Harvey ont aussi laissé voir leur mécontentement tandis que Jim McAuley est encore indécis.

De toute façon, la situation n'est guère encourageante. Car hier soir, nous apprenions de Joe Colligan, un juge de lignes et arbitre classé "B", que les membres de cette dernière division étaient également décidés à faire la grève. Si tel est le cas, la Ligue Métropolitaine sera dans l'obligation d'utiliser uniquement des arbitres de catégorie "C". Plusieurs se plaisent à dire que ces derniers, en dépit de leur manque d'expérience, n'auront pas tellement de difficulté à abattre une aussi bonne besogne que certains qui portaient les classifications "A" et "B".

Une suggestion au président

Le Rosemont a fermement l'intention d'inciter **McKellar** à n'assumer les fonctions de président qu'à un seul poste... Il est à prévoir que d'autres équipes imiteront ce geste pour le bien général du circuit qui connaît cette saison un regain de popularité... A l'occasion du carnaval de Montréal, **M. de Maisonneuve** mettra la rondelle au jeu à la Ligue Transportation dimanche soir au Centre Paul-Sauvé... **Edmund T. Asselin** deviendra président de la section junior de la Canadian Rugby Union lors de l'assemblée annuelle le 28 janvier... Le club **Parc Extension** abandonnerait sa franchise dans la Ligue de baseball Montréal-Royale Junior à cause de difficultés financières... Les piètres succès enregistrés au cours des dernières saisons ne sont pas de nature à encourager la direction de l'équipe...

Joutes de hockey

AUJOURD'HUI

Ligue de l'Est

Hull à Royal
Kitchener à S. Ste-Marie

Ligue Provinciale Junior

As Junior à Shawinigan, 8 h. 15

HIER

Ligue Américaine

Rochester 2, Buffalo 5
Springfield 3, Hershey 4

Ligue de l'Est

Hull 5, Kingston 3

Ligue Métropolitaine

St-Jérôme 4, Valleyfield 3

Ligue Provinciale Junior

Trois-Rivières 3, Citadelles 8

Ligue Interuniversitaire

Loyola 1 — Carabins 3

Ligue Américaine

	J	G	P	N	P	C	Pts
Springfield	45	32	10	0	223	121	64
Cleveland	42	21	21	0	134	142	42
Hershey	42	20	20	2	129	126	42
Buffalo	41	20	20	1	157	162	41
Rochester	40	18	19	3	141	142	39
Québec	41	18	22	1	125	152	37
Providence	44	15	29	0	138	204	30

Ligue de l'Est

	J	G	P	N	P	C	Pts
Hull	29	27	8	4	171	96	58
S. Ste-Marie	41	21	16	4	145	143	46
Kitchener	40	16	17	5	139	145	41
Kingston	42	18	21	3	169	177	39
Sudbury	43	14	23	6	151	180	34
Royal	43	10	23	10	102	136	30

Ligue Métropolitaine

	J	G	P	N	P	C	Pts
St-Jérôme	28	18	5	5	165	117	41
Lachine	26	17	6	3	137	82	37
National	27	13	11	3	114	97	29
Sorel	26	11	11	4	109	129	26
Verdun	27	11	15	1	123	127	23
N.D.G.	27	9	14	4	100	153	22
Rosemont	27	7	13	7	110	120	21
Valleyfield	23	7	13	3	103	136	17

Ligue Provinciale Junior

	J	G	P	N	Pts
As Juniors	30	24	6	0	48
Citadelles	28	18	10	0	36
Shawinigan	25	13	11	1	27
T.-Rivières	29	11	18	0	22
St-Hyacinthe	28	8	19	1	17
Montréal-Nord	26	8	18	0	16

Ligue Interuniversitaire

	J	G	P	N	P	C	Pts
Toronto	4	4	0	0	36	16	8
Carabins	3	1	2	0	17	27	2
McGill	4	1	3	0	15	22	2
Laval	3	1	2	0	10	11	2

Ligue Dépression

	J	G	P	N	P	C	Pts
Hobos	11	5	4	2	29	37	12
Grads	11	6	5	0	39	44	12
Sages	11	4	5	2	41	47	10
Totem	11	4	5	2	37	28	10

Ligue Senior d'Ontario

	G	P	N	P	C	Pts
Windsor	10	8	1	133	93	37
Stratford	14	13	1	110	108	29
Chatham	12	9	4	100	83	28
Galt	10	9	6	75	83	26
Woodstock	10	17	1	87	114	21
Strathroy	7	15	5	97	123	19

Ligue Junior "A" d'Ontario

	G	P	N	P	C	Pts
Guelph	21	4	6	178	112	48
Niagara Falls	16	11	2	108	104	34
St. Michael's	15	9	3	94	94	33
Peterborough	12	14	4	118	126	28
Hamilton	11	13	6	118	106	28
St. Catharines	8	18	2	101	133	18
Marlboros	6	15	5	88	129	17

CHASSE et PÊCHE

Concours de rédaction pour les écoliers montréalais

Les élèves du cours secondaire, 8e, 9e, 10e et 11e année, des écoles de langue française et de langue anglaise de Montréal, pourront gagner une somme totale de $760 au concours annuel de rédaction des Pêcheurs et Chasseurs de Montréal qui a commencé le 10 janvier.

M. Oscar Houde, président des Pêcheurs et Chasseurs de Montréal, a déclaré que le sujet des rédactions sera cette année : "POURQUOI PROTEGER NOTRE FAUNE ?". Il ajoute que les textes devront compter entre 300 et 500 mots et être mis à la poste avant le 20 février 1961. Ils doivent être adressés à CONCOURS DE REDACTION, PECHEURS ET CHASSEURS DE MONTREAL, INC., suite 210, Palais du Commerce, Montréal. Les prix seront présentés au Salon du Sportsman de Montréal en mars prochain.

M. Houde a également déclaré que dans chaque groupe, 8e, 9e, 10e et 11e année, des prix de $50 et $25 seront décernés au premier et au deuxième gagnants ainsi que de nombreuses mentions honorables, avec prix de $10 chacune. On pourra se procurer les informations concernant le concours dans toutes les écoles secondaires de Montréal. Les lauréats et les trente concurrents suivants, accompagnés de leurs professeurs, participeront à une excursion dans un centre réputé de conservation, le printemps prochain.

L'an dernier, environ 650 élèves se sont inscrits au concours. Les gagnants et leurs professeurs se sont rendus dans deux autobus, à la ferme forestière Harrington où, ils furent pendant toute la journée, les invités de la Canadian International Paper Co.

La chasse au N.-B.

A Fredericton, les autorités du gouvernement étudient les statistiques après la première saison de chasse à l'orignal permise depuis un quart de siècle dans la province du Nouveau-Brunswick.

M. A.-T. Pelletier, directeur de la Chasse et de la Pêche dans cette province a déclaré qu'il présentera un rapport complet dans un mois. De la conclusion qu'il tirera dépendra les conditions de la chasse l'automne prochain.

Des 383 chasseurs qui ont obtenu la permission d'acheter un permis de chasse en 1960, 174 ont réussi à tuer un orignal. Pas moins de 209 chasseurs sont revenus bredouilles. La dernière année que la chasse à l'orignal fut permise au Nouveau-Brunswick, soit en 1936, 205 orignaux avaient été abattus. L'année record a été 1920 avec 1,596 orignaux tués.

Lors de la campagne électorale l'an dernier, les libéraux ont promis une saison de chas-

Voir CHASSE en page 56

St-Jérôme vainqueur

VALLEYFIELD, (PC) — Le 37e but de Jean Bélisle a aidé les Alouettes de St-Jérôme à triompher des Braves de Valleyfield, 4 à 3, dans la seule joute au calendrier de la Ligue de hockey Métropolitaine.

Ernest Grenier, Claude Guilbault et Robert Charlebois ont été les autres compteurs du St-Jérôme. Léo-Denis Payment a réussi deux buts tandis que Claude Labelle a été l'autre compteur du Valleyfield.

3e étape du marcheur

Jos Maurice est arrivé à Eastman

Le marcheur Jos. Maurice souhaite de la température froide. Il a exprimé ce souhait après son succès remporté au cours de la journée d'hier alors qu'il a franchi avec très grande facilité l'étape entre Granby et Eastman.

"J'ai quitté Granby vers 7 h. 15 a.m. et je suis arrivé à Eastman à 2 h. de l'après-midi. La température froide était idéale pour la marche. Rien de mieux que le froid pour donner du courage à un marcheur solitaire. Je souhaite du froid pour tout le reste de ma randonnée. J'espère arriver à Lewiston jeudi prochain. Je me sens parfaitement bien. Je n'ai pas eu de crampe ni aucune douleur depuis mon départ. Naturellement, plusieurs automobilistes s'arrêtent sur la route pour m'offrir de monter avec eux, mais je refuse toute invitation le plus poliment possible. Je n'ai pas le droit de monter dans une auto avant mon arrivée à Lewiston et je suis étroitement surveillé", a déclaré Jos. Maurice.

Un raquetteur de Ville Jacques-Cartier également, Emile Gobeil, du club des Coeurs Joyeux, a décidé à la toute dernière minute de faire comme Jos. Maurice, i.e. de faire le voyage à pied jusqu'à Lewiston, Me. Il devait partir tôt ce matin et espérait compléter le voyage en neuf jours.

Une histoire de pêche au golf...

(PA) — Deux balles de golf, frappées de différents départs, sont entrées en collision en plein air et les golfeurs du club Gravesend se demandent maintenant si la chose s'est déjà produite dans le passé.

Harold Drewett a frappé son drive du premier départ alors que Sid Basson agissait de la même façon au 18e trou. Les deux balles sont entrées en collision et les deux golfeurs se sont consolés en déclarant : "Une chance sur un million que cela nous arrive".

FORUM
Ce soir à 8 heures
Ligue de hockey professionnelle de l'Est
HULL-OTTAWA
vs
ROYAL
Prix : Sièges réservés $1.75, $1.50 et $1.25. Entrée $1.00. Enfants 50¢ dans les sections non réservées.
Billets MAINTENANT en vente

Elégante – Spacieuse – Economique
LES TOUTES NOUVELLES
AUSTIN 850 1961
Modèles Station-Wagon et Van
Prix à partir de $1,395

$95 COMPTANT
BALANCE JUSQU'A 30 MOIS POUR PAYER
LIVRAISON IMMEDIATE SUR TOUS LES MODELES
L. TESSIER
AUTOMOBILE LTEE
Au service de l'automobiliste depuis 30 ans
7400 LAJEUNESSE CR. 4-3753
Dépositaire autorisé AUSTIN, PEUGEOT, SKI-DOO

MID-TOWN MOTOR SALES
GRANDE VENTE DE NOS
AUTOS USAGÉES

1959 Cadillac $4650 — No 1201 — Fleetwood équipée au complet, noir, intérieur bleu.
1958 Cadillac $2875 — No 1136 — Fleetwood équipée au complet, noir avec intérieur gris.
1957 Cadillac $1850 — No 1297 — Sedan de ville équipée au complet, couleur or.
1956 Cadillac $1475 — No 816A — Sedan de ville, équipée au complet, couleur noir et blanc, intérieur noir.
1956 Cadillac $1475 — No 1212A — Fleetwood, équipée au complet, couleur gris charcoal, intérieur gris.
1955 Cadillac $1125 — No 1238 — Fleetwood, équipée au complet, couleur bleu.
1954 Cadillac $1375 — No 1289A — Limousine équipée au complet, couleur noir.
1959 Pontiac $2295 — No 1315 — Parisienne, convertible 6 cylindres, gris, intérieur rouge et blanc.

1957 Olds. $1475 — No 1357 — Convertible 88, radio, automatique, servo-direction, freins, couleur bleu pâle.
1957 Lincoln $1695 — No 1296 — Première Hard-Top 2 portes, équipée au complet, couleur bleu.
1959 Pontiac $1895 — No 1367 — Coach Laurentien, radio, power glide, couleur vert.
1958 Pontiac $1195 — No 1254 — Coach Strato Chief, radio, bleu.
1958 Ford $1475 — No 1237 — Coach Fairlane, radio, automatique, gris.
1957 Ford $1175 — No 1330 — Coach Custom, automatique, gris.
1959 Dodge $1575 — No 1332 — Coach Regent, automatique, gris.
1959 Pontiac $2175 — No 1256 — Station Wagon, radio, automatique, Strato Chief, gris.
1958 Pontiac $1475 — No 1244 — Sedan Strato Chief, power glide.

1956 Lincoln $1275 — No 1156 — Première sedan, équipée au complet, blanc et noir, intérieur blanc.
1959 Ford $1775 — No 1121 — Sedan Custom, automatique, vert.
1959 Chrysler $3350 — No 1268 — Sedan Imperial, Hard-Top, équipée au complet, blanc.
1958 Chrysler $2350 — No 1181A — Sedan Crown Imperial, équipée au complet, blanc et bleu.
1957 Chrysler $1275 — No 1308 — Sedan Windsor, Hard-Top, radio, automatique, servo-direction, blanc.
1958 DeSoto $1475 — No 1209A — Firedome, Sedan, radio, automatique, servo-direction et freins, noir.
1960 Moretti $1775 — No 1260A — Sport, coupé, couleur olive, 2,800 milles seulement.
1957 G.M.C. $775 — No 4 — 1 tonne panel.

UN GRAND CHOIX DE PLUSIEURS AUTRES MODELES, MARQUES ET COULEURS
Très grandes FACILITES DE PAIEMENT
MID-TOWN MOTOR SALES
1395 OUEST, BOUL. DORCHESTER (angle Bishop) MONTRÉAL · UN. 6-9961

BOND 1961
VENTE ANNUELLE
Complets sur mesures
$18.61 — 2 pièces — Tailles jusqu'à 44
$43.61 — 2 pièces — Tailles jusqu'à 44
$53.61 — 2 pièces — Tailles jusqu'à 44
Commandez ÉCONOMISEZ JUSQU'A $16.34 sans délai
Le complet le plus en vedette au Canada
Une fois de plus c'est le temps des boni chez BOND — l'événement vestimentaire de l'année. Faites votre choix parmi la plus belle collection de tissus worsted anglais tout laine importés ou domestiques.* Superbes textures aux nouveaux dessins quadrillés, à rayures ou unis, en de chauds coloris. Chaque complet est coupé, cousu et méticuleusement confectionné suivant vos goûts personnels.
*Pantalon supplémentaire disponible dans tous les tissus.
...PLAN BUDGÉTAIRE...
26 SEMAINES POUR PAYER
NOTRE GARANTIE: SATISFACTION TOTALE OU REMBOURSEMENT TOTAL
La coupe **BOND** *est imbattable*
OUVERT JUSQU'A 9 H. P.M. LE VENDREDI
OUEST : 3001 ouest, rue Ste-Catherine à Atwater ; 5808 ouest, rue Sherbrooke angle Melrose ; 7105, chemin Côte St-Luc (Centre d'Achats)
CENTRE : 500-520 ouest, rue Ste-Catherine au Carré Phillips
NORD : 1279 est, rue Mont-Royal, angle Chambord ; 6685, rue St-Hubert, près St-Zotique
ST-LAURENT : 993, boul. Décarie
LACHINE : 1290, rue Notre-Dame angle 13e avenue
VERDUN : 4449, rue Wellington angle Willibrord
SUD : 350 ouest, rue Craig, angle Bleury
ST-HENRI : 3604 ouest, rue Notre-Dame, angle Rose-de-Lima
ROSEMONT : 2746, rue Masson, angle 4e av.
EST : Centre d'achats St-Georges 12960 est, rue Notre-Dame

LES QUILLES

Un triple de 800, sera-ce pour bientôt ?

par **Paul-Emile PRINCE**

Au moment où les records nouveaux se bousculent dans presque tous les sports, celui des quilles déroge si peu à cette nouvelle coutume qu'on se demande maintenant à quand un triple de 800 ? Cela, bien entendu, dans un match de ligue. Car de telles performances ont été réussies dans des matches hors concours.

Il y a une vingtaine d'années, comme le mille en moins de quatre minutes paraissait une utopie, la possibilité de réaliser un triple de 800 dans un match de ligue ne semble plus qu'une question de temps. Ce qu'on a réussi dans un match amical, de pratique, pourquoi ne le réussirait-on pas dans un match de ligue ? Les quilleurs aussi s'approchent de plus en plus de cet objectif. La condition des allées permet d'espérer que ce jour n'est pas éloigné.

Il arrive, il ne faudrait pas dire fréquemment, qu'un quilleur réussisse une partie parfaite, mais il est très rare que cette partie coïncide avec deux autres brillantes performances pour former un excellent triple. Mais récemment, **Jean-Paul Charpentier**, de Beloeil, un quilleur âgé de 27 ans et qui pratique ce sport depuis une dizaine d'années, a réussi cet exploit peu commun à la salle Météor, en même temps qu'une partie parfaite, il réussissait deux autres brillantes parties et du fait même établissait un record de la salle avec un score de 790 pour ses trois parties.

Cette réussite établissait, naturellement, un record de la Ligue St-Gabriel dont M. Charpentier est membre. Le quilleur de Beloeil en était, nous apprend-on, à la quatrième partie parfaite de sa carrière, dont une au cours de la même semaine au Centre Immaculée-Conception.

Un autre quilleur qui a réussi un exploit quasi identique nous expliquait ses émotions récentes:

"Un peu nerveux, j'ai repris mon aplomb par la suite", voilà ce que nous déclarait **Raymond Fortier** qui a connu récemment la meilleure soirée de sa carrière de 15 ans comme quilleur alors qu'il a joué une partie parfaite. "J'étais un peu surpris de moi-même, et je commençai très mal la partie suivante. Mais j'ai repris mon aplomb par la suite.

Ainsi, après avoir joué une partie parfaite de 300, au Centre Immaculée-Conception. Fortier nous raconte qu'il a commencé très mal la partie suivante mais a finalement terminé avec un score de 185. Puis il a retrouvé sa forme dans la 3e partie en jouant un 266 pour un superbe triple de 751. Ce match était disputé dans la Ligue des Etoiles de l'Immaculée-Conception.

M. Fortier nous confie qu'il était venu à un cheveu déjà de réussir une partie parfaite mais avait raté sa chance à la dernière boule. "Mais, hier, tout allait pour le mieux. Nous jouions avec des quilles flambant neuves."

Rolland Léonard en tête avec 196

Dans la ligue intérieure de la salle Lebeault, **François Lavigne**, avec un triple de 628, et Jimmy Woodard, avec des simples de 244, 224 et 152 pour un triple de 620.

Rolland Léonard est toujours en tête de la ligue avec une moyenne de 196, suivi d'André Wilkie, 191; Aimé Myette, 176; Al Hart, 174; Réal Deblois, 173, et François Lavigne, 173. Al Villeneuve a réussi le plus haut simple de l'année jusqu'ici, avec 268, tandis que Réal Deblois a roulé le plus haut triple, 685.

Paul Lacharité, de l'équipe Dominion Bridge a encore fait parler de lui dans la ligue des Manufacturiers à la salle Windsor; en effet, Paul a porté sa moyenne à 179 en roulant un triple de 620 avec des parties de 160, 227 et 233.

Ont roulé 500 et plus : William Ferns 575, Jean Lacroix 539, Edouard Nuttall, 524, Jean-Guy Clermont 520, Aimé Durocher 520, Gaston Tessier 520, David Hewott 518, Jean-Paul Durocher 515, André Blondeau 512, Alez Edinbury 506 et Daniel Hamel 502.

Les six meilleurs : Paul Lacharité 179, William Ferns 170, Max Lang 163, John Tokessy 162, Val Harit 161 et Fernand Turcotte 160.

CLASSEMENT DES EQUIPES

	G.	P.	Pts		G.	P.	Pts
Section "A"				Section "B"			
Can. Pittsburgh	35	18	43	Modern Packers	37	14	51
Steel Company	29	22	38	Northern Electric	32	19	42
Imperial Tobacco	27	24	37	Dominion Oilcloth	30	21	40
Sherwin Williams	26	25	34	Macdonald Tobacco	29	22	40
Can. Steel Fdries	23	28	30	Can. Gen. Electric	30	21	39
R.C.A. Victor	18	31	25	Mitchell Group	28	33	37
Dominion Bridge	17	34	25	Int. Business M	25	26	36
Mtl Transport	5	46	5	General Foods	19	32	24

RESERVES — Dans la Ligue Intérieure Jean Talon, **S. Masi** s'est récemment signalé avec un triple de 548, dont des parties de 222, 137 et 189. **B. Plano** a également brillé dans la même ligue avec un triple de 531... à Sherbrooke, dans la ligue des employés d'hôtel, **J.-M. Claude** a récemment réussi le plus haut simple, 222, en même temps que le plus haut triple, 562. Il rejoignait ainsi Léo Marquis en tête avec une moyenne de 153... le grand tournoi de 50 parties commencera le 21 janvier à la salle Moderne, de Montréal. Il y aura deux classes, A et B. Le tournoi se disputera sur 10 allées à raison de cinq parties par semaine, pendant 10 semaines consécutives.



UN ROLE BIEN DIFFERENT — Sur un terrain de football, ces deux athlètes sont fort à leur aise mais un seul peut également se distinguer sur patins. GERRY JAMES, en pantalon court, aide ici son coéquipier de football, le centre-arrière CHARLIE SHEPARD, des Blue Bombers de Winnipeg, qui en était à sa première tentative à patiner lors d'une joute contre les chroniqueurs sportifs à Winnipeg récemment. La joute était au profit d'une œuvre de charité.

Conférencier à Québec

Perry Moss refuse de commenter l'échange Etcheverry-Patterson

par **Jean POULIOT**

QUEBEC. — Invité par René Lemyre à rencontrer les membres de la galerie sportive aux voûtes Talon, l'instructeur des Alouettes de Montréal, Perry Moss, s'est refusé à tout commentaire sur l'échange de Sam Etcheverry et Hal Patterson aux Tiger-Cats de Hamilton. On ne sait pas si c'est le fait que l'affaire ira bientôt en cour qui a amené cette réticence de la part du grand responsable de cet échange, mais il a dit que Ted Workman se réservait tout commentaire à ce sujet. "Je n'ai rien à dire pour ou contre Etcheverry comme joueur, de commenter Moss. Je puis simplement dévoiler que nous ne nous attendions pas à le voir signer un contrat avec un club américain".

Au sujet de Gilchrist

Invité à commenter la déclaration de Cookie Gilchrist faite la veille à Toronto, Moss a badiné : "Si Gilchrist voulait une augmentation de salaire, il n'avait qu'à aller voir Lew Hayman".

Plus sérieusement, il a affirmé que les Alouettes avaient autant de joueurs américains que les autres années, et que de fait, ils n'avaient plus qu'un joueur à obtenir pour compléter leur alignement. Il a cependant admis que la situation deviendrait plus critique, car c'est la première fois de l'histoire que trois ligues se font la lutte pour découvrir les meilleurs joueurs collégiaux.

Exemple suivi

En admettant que la faiblesse des Alouettes résidait chez les joueurs canadiens, il a expliqué qu'il a essayé plus que tout autre à les envoyer dans la mêlée sur la première équipe, même si cela pour le moment pouvait s'avérer coûteux. Frank Clair a connu ce risque à Ottawa et il possède aujourd'hui les meilleurs joueurs canadiens. Moss espère en faire autant dans le même intervalle, soit à peu près cinq ans. Il a précisé que les Alouettes avaient quatre joueurs dans des universités américaines et qu'il se proposait d'en envoyer cinq autres l'an prochain.

Il a ajouté qu'il voulait former un club bien équilibré capable de jouer également sur terre et dans les airs. "Je me suis rendu compte de dire Moss en terminant, que nous devions faire des changements, quand nous avons perdu en semi-finale contre Ottawa, nous avions un bon plan de partie, nous avons joué notre meilleure rencontre de l'année mais nous avons tout de même perdu".

Ligue Métropolitaine spéciale

Gerald MacWha sur la 1ère équipe d'étoiles

Gerald MacWha n'a obtenu qu'une seule assistance en fin de semaine dernière pour tout de même conserver le premier rang des compteurs de la Ligue Métropolitaine spéciale. MacWha, du Snowdon, devance Claude Beauchamp, du St-Eusèbe par trois points.

La direction du circuit a fait connaître le choix des deux équipes d'étoiles pour la première moitié de la saison. Sur la première équipe, nous retrouvons Tom Pritchard, du Lachine, Bill Smith, du St-Laurent et Robert Lemieux, du Snowdon à la défense, l'ailier droit Michel Corbin, du Ahuntsic, le centre MacWha et l'ailier gauche Bob Toombs, du Lachine. La deuxième équipe est composée du gardien de buts Jack Wrigley, du Snowdon, les joueurs de défense John Tolson, du Ville Mt-Royal et C. Bryant, du N.D.G., l'ailier droit Harold Edsell et le centre Claude Beauchamp, tous deux du St-Eusèbe, et l'ailier gauche Pat O'Meara, du National.

LE CLASSEMENT

	J	G	P	N	P	C	Pts
Ahuntsic	17	10	7	0	62	55	20
Lachine	17	8	5	4	50	46	20
V. M. Royal	19	8	7	4	68	66	20
St-Eusèbe	17	9	8	0	54	56	18
St-Laurent	17	8	7	2	59	57	18
Snowdon	18	5	7	6	53	57	16
N.D.G.	16	7	8	1	60	63	15
National	15	3	9	3	45	48	9

LES MENEURS

	B	A	Pun	Pts
G. MacWha, Snow.	14	17	45	31
C. Beauchamp, St-Eus.	17	11	24	28
R. Robinson, Ahunt.	11	16	8	27
H. Edsell, St-Eusèbe	9	18	24	27
M. Corbin, Ahuntsic	10	15	4	25
M. Richard, Ahuntsic	11	13	8	24
B. Toombs, Lachine	15	8	27	23
B. Pilgrim, St-Lau.	9	14	12	23
F. Fitzpatrick St-Lau.	11	10	22	21

Contre Hull, ce soir

Jacques Plante et Cliff Connelly avec le Royal

Le Royal remportera-t-il sa première victoire de la saison sur le Canadien de Hull ce soir ? Le pilote du club, Floyd Curry, le désire ardemment et l'espère, alors que son club alignera deux nouveaux joueurs.

Tel qu'annoncé hier, le gardien de buts Jacques Plante sera au poste. Plante devait garder les buts à l'étranger, vendredi soir dernier, mais à cause d'un malentendu son équipement est arrivé trop tard à destination et Plante n'a pas pu jouer. Mais ce soir, il sera devant la cage du Royal contre les puissants compteurs du Canadien de Hull.

L'autre nouveau venu sera Cliff Connelly, un ailier gauche qui jouait dans la Ligue Senior du nord de l'Ontario, avec le Rouyn-Noranda. Connelly, le frère de Wayne Connelly, évoluera sur la même ligne d'attaque que son frère et avec Skippy Burchell comme centre.

Connelly a pratiqué avec le club, au cours de la matinée, et il a vraiment impressionné, révélait Albert Trottier, le publiciste du Royal. Cette saison, Cliff Connelly avait marqué 27 buts depuis le début de la présente saison avec le Rouyn-Noranda.

Agé de 26 ans, Connelly est un robuste joueur de six pieds pesant 185 livres. En 197 parties dans le hockey senior, il a marqué 188 buts.

Floyd Curry est confiant de former ainsi une puissante ligne d'attaque. Wayne a apparemment retrouvé sa forme des meilleurs jours et devrait compter avec régularité d'ici la fin de la saison.

Ainsi, à cause de la présence de Jacques Plante devant les buts, un retour en forme de Wayne Connelly et la formation d'un trio susceptible de produire, Curry croit que le Royal décrochera sa première victoire de la saison sur le Hull et commencera peut-être une série de victoires.

Tentative de Howe

BOSTON. (PA) — Gordie Howe tentera un retour au jeu ce soir à Boston, où les Bruins recevront la visite des Red Wings de Détroit. Howe a manqué la dernière joute des Red Wings à Détroit dimanche dernier contre le Canadien, à cause d'une blessure à une jambe.

D'autre part, les Bruins seront privés des services de Gerry Ouellette qui a été hospitalisé d'urgence mardi soir pour une période indéfinie. La joute Détroit-Boston est la seule au calendrier de la ligue Nationale ce soir.

A la Ligue des As

Tom Butler porte son avance à cinq points

Trois buts de Tom Butler ont permis au Trèfle de triompher du Carreau pour la première fois depuis le début de la saison à la Ligue des As, 8 à 3. Butler a de plus récolté une assistance pour porter son avance au premier rang des compteurs à cinq points sur Jacques Lauzon, du Pique.

Gilles Viens, avec deux buts, André Dubuc, Gaston Vocelle et Lucius ont été les autres compteurs des vainqueurs. André Soulière, Roger Létourneau et Claude Martin ont enregistré les buts du Carreau. Cette dernière équipe était privée de son gardien de buts régulier Maurice Babeu, malade. Claude Poudrier a protégé la forteresse du Carreau.

Dans l'autre joute, le Coeur a blanchi le Pique, 5 à 0. Raymond Lépine, Marcel Tremblay, Jacques Lauzon, Simon Lemire et Pierre Gingras ont trouvé le fond du filet. André Bissonnette a mérité le blanchissage.

Chuvalo fera face à London

Toronto. (PC) — George Chuvalo, champion canadien des poids lourds, rencontrera Brian London, de Londres, dans un match de dix rondes disputé le 20 février au Maple Leaf Gardens. London a perdu son titre poids lourd d'Angleterre et de l'Empire Britannique à Henry Cooper l'an dernier. Il perdit par mise hors de combat aux mains de Floyd Patterson en 1959 dans une tentative de s'approprier le titre mondial.

Chuvalo, d'autre part, devait faire face au Montréalais Robert Cléroux à Toronto le 6 février, mais cette rencontre fut remise indéfiniment lorsqu'on apprit que Cléroux s'était blessé au bras à l'entraînement.

57e Vente ANNIVERSAIRE

Réductions de 20% à 50%



THEO. BONIN
Président-Fondateur
57 ANS EN AFFAIRES

sur toute notre marchandise EN MAGASIN

● PALETOTS ● COMPLETS ● GILETS ¾
● MERCERIE de tout genre

Bonin Frère Ltée

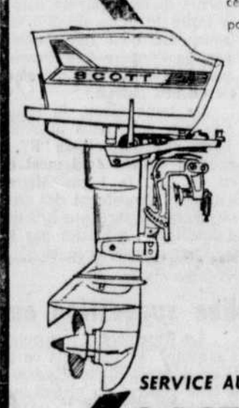
ETABLIE EN 1904

901 est STE-CATHERINE
Voisin Dupuis Frères
VI. 5-6878

GRANDE VENTE

MOTEURS HORS-BORD SCOTT

Profitez de cette vente d'avant saison pour économiser sensiblement sur les célèbres moteurs hors-bord Scott. Achetez le vôtre maintenant ; nous l'entreposerons gratuitement.



FLAMBANT NEUFS — EMBALLAGE DE LA MANUFACTURE — PLEINE GARANTIE

	REGULIER	SPECIAL
3.6 H.P.	$165.00	$132.00
7.5 H.P.	$325.00	$243.75
12 H.P.	$395.00	$296.25
25 H.P. (manuel)	$549.00	$411.75
25 H.P., élect., avec générateur	$670.00	$502.50
40 H.P. (manuel)	$640.00	$480.00
40 H.P., élect., avec générateur	$795.00	$596.25
40 H.P., Royal, avec générateur	$875.00	$656.25
60 H.P., élect., avec générateur	$1029.00	$811.75

SERVICE AUTORISE DE LA MANUFACTURE SCOTT

GASTON P. GAZAILLE
1309 BEAUBIEN E. OUVERT VENDREDI JUSQU'A 10 P.M. CR. 7-1227

COMMANDES POSTALES PROMPTEMENT EXECUTEES

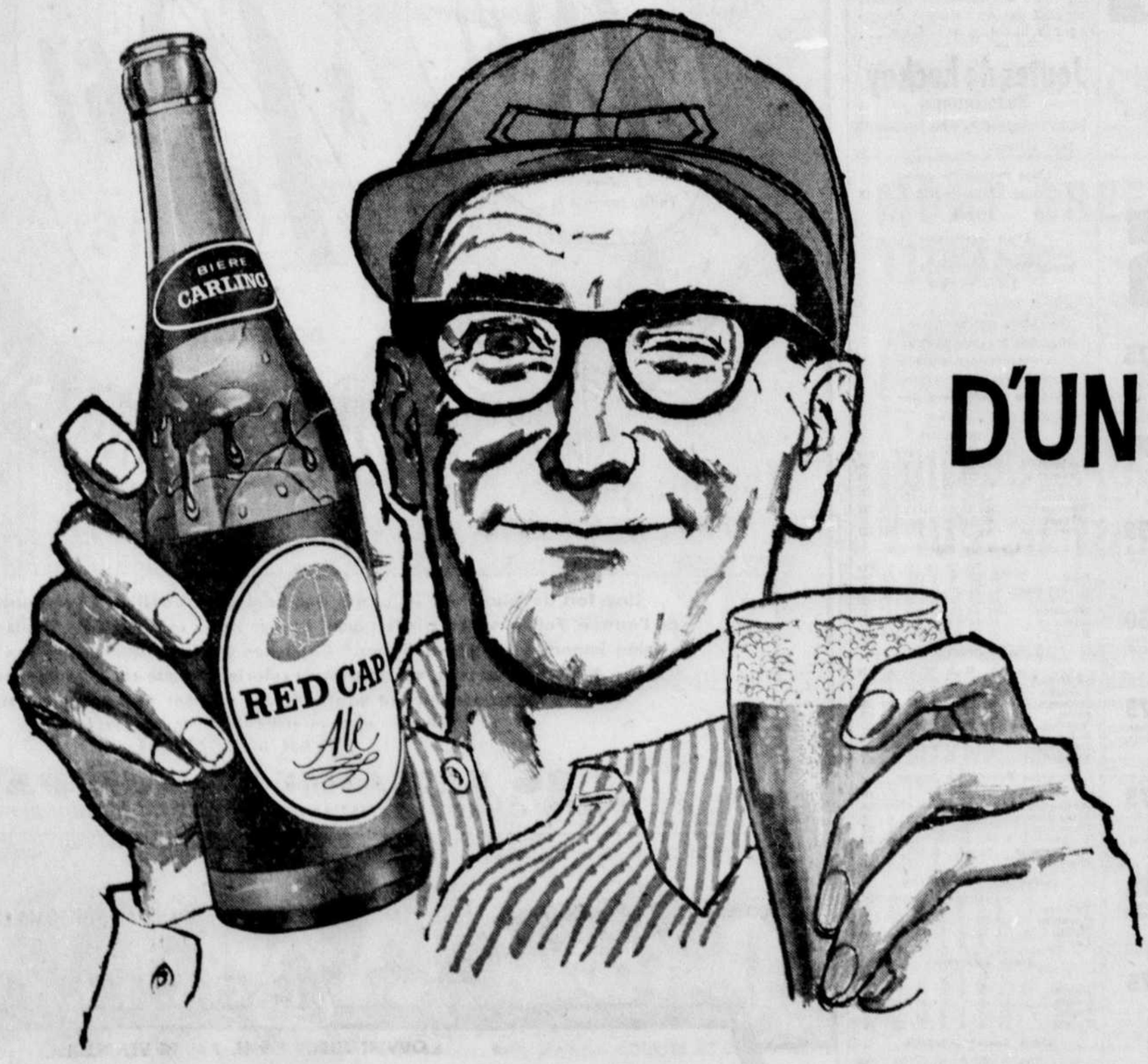
FACILITES DE PAIEMENT
ENTREPOSAGE GRATUIT

SPECIAUX de JANVIER

Raquettes d'armée	1.95	Sous-vêtements thermos	
Mocassins d'armée	2.95	Bottes doublées mouton	7.95
Pantalons laine d'armée	2.95	B-29 Jacket	10.95
Overalls d'armée	1.88	en deux morceaux	9.95
.303 10 coups d'armée	8.95	Foulards d'armée	.50
Kit Bag pour hockey	1.95	Tuques d'armée	.50
		Passe-montagnes d'armée	.50

SMITH SALES CO.
4638 boul. ST-LAURENT Victor 9-4475

T.V. à LOUER
Service gratuit
DU. 9-4772
PAIEMENT DE LOCATION DEDUIT SUR L'ACHAT
RADIO & APPLIANCES
1448 EST, rue FLEURY



D'UN SEUL COUP...

la bière Red Cap vous procure saveur et satisfaction

La brasserie CARLING RED CAP Limitée
SIÈGE SOCIAL ET BRASSERIE : MONTRÉAL

Conditions de ski

Selon le bureau provincial de la météorologie sont de passables à très bonnes dans tous les centres de ski de la province où une couche de neige poudreuse sur fond dur a recouvert les pentes hier. Les monte-pentes fonctionnent partout.

	Prof.	N.N.	Cond.	Pentes
Mont-Tremblant, N.E.	23-33	1"	poudreuse, fond dur	B. à T. Bon
Mont-Tremblant, S.O.	16-26	½	" "	Pass. à Bon
Lac Ouimet	19-22	½	" "	" "
St-Jovite	14	½	" "	" "
St-Faustin	19-25	½	" "	" "
Mont-Blanc	19-25	½	" "	" "
Ste-Agathe	20-22	½	" "	" "
Mont-Ste-Agathe	20-22	½	" "	" "
Mont-Chevreuil	16-18	½	" "	" "
Foster	16-18	½	" "	" "
Ste-Marguerite	17-21	½	" "	" "
Ste-Adèle	16-18	½	" "	" "
Mont-Alouette	16-18	½	" "	" "
Val-David	16-18	½	" "	" "
Mont-Plante	16-8	½	" "	" "
Val-Morin	16-18	½	" "	" "
Mont-Sauvage	16-8	½	" "	" "
Mont-Bélair	16-8	½	" "	" "
Sun Valley	20-23	1"	" "	" "
Far Hill	20-23	1"	" "	" "
St-Sauveur	18-20	½	" "	" "
Shawbridge	18-20	½	" "	" "
Prévost	18-20	½	" "	" "
Lesage	18-20	½	" "	" "
St-Donat				
Mont-Jasper	20-28	½	" "	" "
Mont-Gabriel	20-21	½	" "	B. à T. Bon
Morin Heights	20-21	½	" "	Pass. à Bon
Rawdon	16-17	½	" "	" "
Lac Beauport	34	2"	" "	B. à T. Bon
Montmagny	34	1"	" "	" "
Mont-Ste-Anne	33	½	" "	" "
Grand'Mère	22	1"	" "	" "
Shawinigan	22	1"	" "	" "
Trois-Rivières	22	1"		
Jonquière	25	2"	" "	" "
Kénogami	25	2"	" "	" "
Alma	20	2"	" "	" "
Mont-Mars	21	3"	" "	" "
Portage des Roches	23	1"	" "	" "
Sherbrooke (Municipale)	24-25	½	" "	" "
North Hatley	27-29	1"	" "	Bon
Hillcrest	27-29	1"	" "	B. à T. Bon
Magog (Mt-Orford)	32-44	¼	" "	" "
Mont-Sutton	30-40	¼	" "	Pass. à Bon
Thetford-Mines (Mt-Adstock—Mt-Granit)	53	¼	" "	B. à T. Bon
Kingsmere	17	0"	" "	Pass. à Bon
Camp Fortune	15	0"	" "	" "
Mont-Royal	11	0"	" "	Bon

Aux championnats de ski de la Zone Laurentienne

Les championnats de slalom et de slalom géant de la Zone Laurentienne de ski pour compétiteurs des catégories A et B seront disputés à St-Sauveur samedi et dimanche. Les concours de cette saison sont organisés sous les auspices du club de ski de St-Sauveur.

Les deux épreuves seront disputées sur la pente 71 où Phil Beaulieu a tracé les deux parcours.

Le slalom géant sera disputé samedi à compter de 11 h. 00 de la matinée et le slalom aura lieu à la même heure le dimanche matin.

Voici la liste complète des inscrits aux deux épreuves :

SLALOM

Dames Junior "B"

1—Joanne Taylor, Ski Jay; 2—Anne Graham, McGill; 3—Elizabeth Dench, McGill; 4—Gillian Ross, St-Sauveur.

Dames Senior "B"

8—Thérèse Bourque, Epervier; 9—Gael Eakin, McGill; 10—Marian MacDougall, McGill.

Messieurs Junior "A"

14—Kent Taylor, St-Sauveur; 15—Peter Rose, L.C.C.

Messieurs Senior "A"

19—Jean Carpentier, Mt-Tremblant; 20—Les Streeter, Red Birds; 21—Jim Quarles, Red Birds; 22—Russell Légaré, Mt-Tremblant; 23—Tom Barbeau, Nordik; 24—Thorleif Bogen, Ptarmigan; 25—Pierre Léonard, St-Sauveur; 26—Riki Gougeon, Nickel Teen; 27—Jean-Marc Léonard, St-Sauveur; 28—Tony Blair, McGill; 29—Hugh Harris, McGill; 30—Nicholas Matossian, McGill; 31—Phil Beaulieu, Nordik; 32—Joseph Travers, Canadian Bob Sled; 33—Rolland Doré, U. de Mtl; 34—A. Maxwell, McGill; 35—Vic Nikitin, Red Birds; 36—Peter Kirby, Red Birds; 37—G. Krause, Martian; 38—Chris Gribbin, U. de Mtl; 39—Gerry Gilmour, Nordik; 40—Murray Elder, McGill; 41—Peter Mellen, McGill; 42—Peter Kay, Nordik; 43—Heli Summerauer, Mt-Ste-Agathe; 44—Jack Tosch, Nordik.

Messieurs Junior "B"

48—Stuart Holland, L.C.C.; 49—Jean-Pierre Rivet, St-Sauveur; 50—Dave Stotland, Nordik; 51—André Charette, St-Sauveur; 52—Sean Booth, St-Sauveur; 53—Bernard Fortin, St-Sauveur; 54—Nils Badenduck, Val David; 55—Peter Howlett, Nordik; 56—Michel Dubreuil, Mt-Tremblant.

Messieurs Senior "B"

60—Robert Fugère, Epervier; 61—John Fuller, Martian; 62—Jean Préfontaine, St-Sauveur; 63—Raymond Raymond, Epervier; 64—Jean Bernard, U. de Mtl; 65—Mike Wiegele, Mt-Tremblant; 66—Peter Huber, Ptarmigan; 67—Fernand Beaudry, Epervier; 68—Peter Laffoley, Red Birds; 69—T. Rankin, Martian; 70—Andy Howick, Nordik; 71—Pierre Huot, Epervier; 72—Pierre Bertrand, U. de Mtl.

73. Ray Lafrenière, Ptarmigan; 74. Evan Price, St-Sauveur; 75. Denis Démers, Ptarmigan; 76. Keller Wolfgang, Mt-Tremblant; 77. J. Borwick, McGill; 78. Bob Cormack, Nordik; 79. Olaf Skorzewnki, Ptarmigan; 80. Richard Bienvenue, U. de Mtl; 81. Bruce McNaughton, Ptarmigan; 82. Bob Davidson, Ptarmigan; 83. Wilfred Snyder, Ptarmigan; 84. P. Dowie, Ptarmigan; 85. L. Laing, Mt-Ste-Agathe; 86. Maurice Lévesque, St-Sauveur; 87. Jack Edwards, Ptarmigan; 88. Bert Snyder, Ptarmigan; 89. Yves Quenville, Epervier; 90. Graham Watt, Nordik.

SLALOM GEANT

Dames Junior "B"

1. Gillian Ross, St-Sauveur ;2. Anne Graham, McGill ; 3. Joanne Taylor, Ski Jay ; 4. Elizabeth Dench, McGill.

Dames Senior "B"

8. Gael Eakin, McGill ; 9. Marian MacDougall, McGill ; 10. Thérèse Bourque, Epervier.

Messieurs Junior "A"

14. Peter Rose, L.C.C. ; 15. Kent Taylor, St-Sauveur.

Messieurs Junior "A"

19. Les Streeter, Red Birds;20. Biki Gougeon, Nickel Tten ; 21. Russell Légaré, Mt-Tremblant ; 22. Thorleif Bogen, Ptarmigan; 23. Tom Barbeau, Nordik; 24. Jean Carpentier, Mt-Tremblant; 25. Jim Quarles, Red Birds; 26. Pierre Léonard, St-Sauveur; 27. Tony Blair, McGill; 28. Joseph Travers, Canadian Bob Sled; 29. Nicholas Matossian, McGill; 30. Jean-Marc Léonard, St-Sauveur; 31. Rolland Doré, U. de Mtl; 32. Phil Beaulieu, Nordik; 33. Hugh Harris, McGill; 34. G. Krause, Martian; 35. Murray Elder, McGill; 36. Vic Nikitin, Red Birds; 37. Gerry Gilmour, Nordik; 38. A. Maxwell, McGill; 39. Peter Kirby, Red Birds; 40. Chris Gribbin, U. de M.; 41. Heli Summerauer, Mt-St-Agathe; 42. Peter Mellen, McGill; 43. Jack Iosch, Nordik; 44. Peter Kay, Nordik.

Messieurs Junior "B"

48—Sean Booth, St-Sauveur ; 49—Michel Dubreuil, Mt-Tremblant ; 50—Stuart Holland, L. C. C. ; 51—Nils Badenduch, Val David ; 52—André Charette, St-Sauveur ; 53—Dave Stotland, Nordik ; 54—Peter Howlett, Nordik ; 55—Bernard Fortin, St-Sauveur ; 56—Jean-Pierre Rivet, St-Sauveur.

Messieurs Senior "B"

57—Raymond Raymond, Epervier ; 58—T. Rankin, Martian ; 59—Peter Huber, Ptarmigan ; 60—Mike Wiegele, Mt-Tremblant ; 61—Peter Laffoley, Red Birds ; 62—Robert Fugère, Epervier ; 63—Fernand Beaudry, Epervier ; 64—John Fuller, Martian ; 65—Jean Bernard, U. de Mtl ; 66—Jean Préfontaine, St-Sauveur ; 67—Pierre Bertrand, U. de Mtl ; 68—Denis Demers, Ptarmigan ; 69—Evan Price, St-Sauveur ; 70—Andy Howick, Nordik ; 71—Ray Lafrenière, Ptarmigan ; 72—Pierce Huot, Epervier ; 73—Olaf Skorzewnki, Ptarmigan ; 74—Maurice Lévesque, St-Sauveur ; 75—Bert Snyder, Ptarmigan ; 79—Richard Bienvenue, U. de Mtl ; 80—L. Laing, Mt-Ste-Agathe ; 81—Keller Wolfgang, Mt-Tremblant; 82—Yves Quenville, Epervier ; 83—Jack Edwards, Ptarmigan ; 84—P. Dowie, Ptarmigan ; 85—Bob Davidson, Ptarmigan ; 86—Bob Cormack, Nordik ; 87—J. Berwick, McGill.

Gimeno bat Gonzales

VANCOUVER. (PC) — Andres Gimeno, déjà reconnu comme le plus grand athlète produit par l'Espagne, a surpris en battant le champion mondial professionnel Pancho Gonzales, dans un match disputé à Vancouver. Gimeno a gagné, 8-3. Les deux joueurs ont tous deux un record de 4-1 dans le tournoi à la ronde de $35,000. Earl Buchholz a remporté sa première victoire aux dépens de Barry MacKay, 9-7.



NOUVEAU CLUB DE CURLING — C'est par un premier bonspiel que les dirigeants ont inauguré récemment le nouveau club de curling Bel-Aire à Beloeil. Ci-haut, son honneur le maire PAUL FRECHETTE lance la première pierre. En arrière de lui, de gauche à droite, le président J. PINK, le skip A. WRIGHT ST-GEORGE, le skip L. AVERILL et GEORGES-L. DUPONT, président du bonspiel.

d'un SPORT à l'autre

La grève des joueurs de soccer britannique qui devait éclater samedi n'aura pas lieu, annonce John Hare, ministre du Travail au Parlement. On en est finalement venu à une entente relativement au système de transferts, dernier obstacle au règlement du conflit . . . Les jockeys Manuel Ycaza et Ralph Neves ont écopé tous deux d'une suspension de cinq jours pour interférence. Les suspensions, qui débuteront demain, ont été imposées par les officiels de la piste Santa Anita, en Californie . . . Dave Charnley, champion poids léger européen et britannique, défendra son championnat d'Europe contre le Français Fernand Nollet à Londres le 21 février prochain. Cette nouvelle a été annoncée 18 heures seulement après que Charnley eut défait l'Américain Gene Gresham dans un match de dix rondes, mardi . . . Le troisième combat entre Floyd Patterson et Ingemar Johansson prévu pour le 13 mars à Miami Beach sera chose officielle aujourd'hui alors que les deux boxeurs signeront leur contrat à New-York.



Roving Minstrels, qui aurait été un des favoris de la grande classique Flamingo d'un enjeu de $100,000, a dû être détruit par le vétérinaire hier à la piste Hialeah. Le pur sang de trois ans, appartenant au financier Lou Wolfson, s'était blessé mardi en sortant de sa stalle. Le cheval n'était pas assuré . . . Les meilleurs golfeurs du monde sont actuellement à Pebble Beach, Californie, en vue du tournoi annuel Bing Crosby qui débute aujourd'hui à cet endroit. Parmi les Canadiens inscrits, on remarque Stan Leonard et Al Balding. Le favori y sera évidemment Arnold Palmer qui remportait la semaine dernière l'omnium de San Diego, battant Balding en supplémentaire . . . L'Australien John Konrads a gagné hier à Sydney l'épreuve des 440 verges à la nage style libre pour les championnats des Nouvelles Galles du Sud. C'était la quatrième année de suite que Konrads se méritait cet honneur.



Remis une première fois l'an dernier, bâclé de nouveau avant-hier, le match Archie Moore - Erich Schoeppner pour le championnat mondial des poids mi-lourds détenu par Moore, ne semble pas encore chose définitive. En effet, Walter Englert, gérant de l'Allemand Schoeppner, champion européen de la division, a déclaré qu'il n'avait plus confiance aux promoteurs américains et qu'il réclamerait une garantie en argent avant de discuter davantage de cette rencontre qui est prévue pour le Garden de New York en mars . . . Le pur sang Crozier a remporté hier après-midi à la piste Hialeah, en Floride, l'épreuve principale d'une bourse de $25,950. Favori à deux contre un, le vainqueur a défait Vapor Whirl par une longueur et demie. Glencara s'est classé troisième . . . Le vice-président des Dodgers de Los Angeles, Buzzie Bavasi, a annoncé hier que les vétérans Gil Hodges et Duke Snider avaient signé leur contrat en vue de la prochaine saison. Ils ont tous deux accepté une diminution de salaire.



Un bon joueur ne se décourage jamais...

par L. PERCIVAL

Plusieurs joueurs de hockey se sont fait une réputation comme vedettes sur la défensive à cause de leurs inlassables efforts, leur désir incomptable de tenter une deuxième fois, après avoir été mis en échec. Le bon joueur de hockey qu'un instructeur se félicite d'avoir sur son équipe imite un joueur de football qui tombe de tout son poids en bloquant un adversaire, puis se relève pour regarder s'il ne pourrait pas bloquer un deuxième joueur adversaire.

Le désir de faire une deuxième tentative s'adapte particulièrement dans le jeu défensif, mais peut également avoir sa place dans le hockey offensif. Un bel bel exemple est celui qui survient quand le porteur du disque est mis en échec par un joueur de défense adversaire. Bien souvent le porteur du disque s'écartera du joueur de défense. Dans pareille circonstance, trop de joueurs de centre se contentent d'avoir fait un premier effort ou ne savent tout simplement pas comment réagir.

Alex Delvecchio des Red Wings de Détroit est un homme, qui devrait être imité par plusieurs joueurs de centre et il est remarquable de constater combien ce joueur est difficile à décourager. Alex Delvecchio n'est pas un athlète très robuste, mais lorsqu'il est mis en échec par un joueur de défense ennemi il revient à la charge et continue à batailler pour la possession de la rondelle.

Imiter Delvecchio ne demande pas aucune qualité exceptionnelle. Il s'agit d'avoir du courage et de ne jamais abandonner. En continuant à batailler pour la possession du disque le long de la clôture, Delvecchio réussit souvent à effectuer une passe à un de ses coéquipiers.



ALEX DELVECCHIO

Norm Van Brocklin nommé instructeur

MINNEAPOLIS - ST-PAUL. (PA) — Norm Van Brocklin, l'excellent quart qui a mené les Eagles de Philadelphie au championnat de la Ligue Nationale, a été nommé instructeur en chef du nouveau club, les Vikings de Minnesota.

La nomination de Van Brocklin met fin à quatre mois de recherches par les dirigeants du club pour choisir un instructeur. Il a signé un contrat de trois ans mais les conditions de celui-ci n'ont pas été dévoilées.

L'instructeur Bud Grant, des Blue Bombers de Winnipeg, qui étudiait la même offre depuis une semaine, avait annoncé quelques heures auparavant qu'il avait refusé mais avait retardé d'annoncer la nouvelle à la demande de la direction du club. Grant s'est dit fort satisfait de son contrat à Winnipeg encore valide pour trois ans.

Succès de Grant

Au cours des quatre dernières années, Grant a dirigé son club avec beaucoup de succès, le menant à trois triomphes consécutifs de la coupe Grey tout en finissant en tête du circuit l'an dernier pour ensuite perdre en finale aux mains des Eskimos d'Edmonton. Grant a connu beaucoup de succès à Minneapolis comme joueur de ballon-panier, football et baseball à l'Université du Minnesota. En 1951, il avait été proclamé le meilleur athlète du premier demi-siècle à avoir fréquenté cette université.

LEGARÉ

PROFITEZ DE CES VALEURS SAISONNIERES DURANT CETTE PERIODE DE SUPER-ÉCONOMIE

AUCUN DÉPÔT JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER (Taxe de vente payable à l'achat.)

Recherchez les "étiquettes rouges" dans notre magasin . . . elles vous assurent de reelles économies!

EPARGNEZ 50% ET PLUS

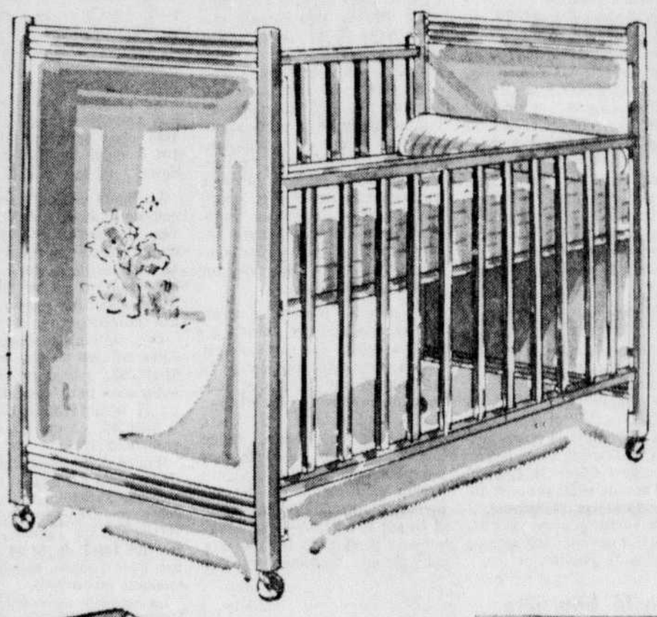
VENTE ETIQUETTE ROUGE

3 DERNIERS JOURS!

OUVREZ UN NOUVEAU COMPTE!

La vente étiquette rouge est une opportunité annuelle de vous procurer des articles de toutes sortes à des prix que nous réduisons intentionnellement afin d'écouler notre marchandise 1960. Vous bénéficierez de réductions allant jusqu'à 50% et plus. Recherchez les étiquettes rouges, elles apparaîtront jusqu'au samedi, le 21 janvier.

DES FABRICANTS de RENOM SOLDENT LEUR STOCK 1960



Du confort pour votre bébé!

Lit d'enfant 27" x 51"

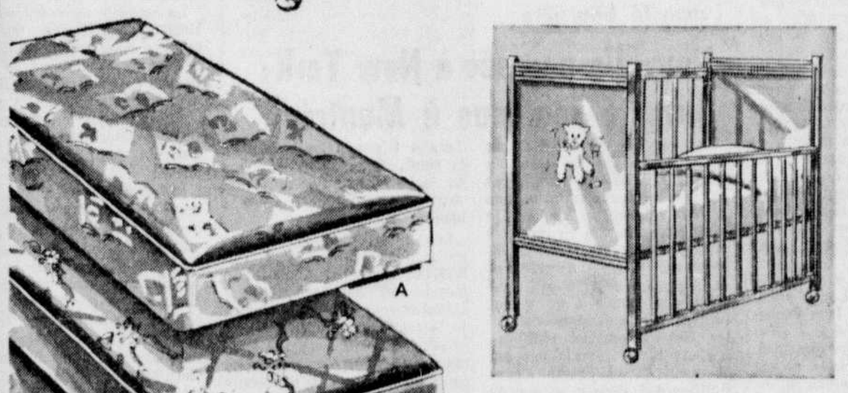
REG. 32.95 **19.95**

La construction de ce lit d'enfant est entièrement de bois dur. Le fait que les 2 côtés s'abaissent permet de placer le lit n'importe où. Le sommier s'ajuste à différentes hauteurs.

- Se déplace sur des roulettes de plastique de 2"
- Grandeur ; 27" x 51"
- Fini naturel ou "Roxatone".

Aussi disponible dans la grandeur

30" x 54" en spécial à 24.95





Lit d'enfant 27" x 51"

Construit de bois dur. Les deux côtés s'abaissent. Le sommier s'ajuste à la hauteur voulue. Roulettes en plastique de 2". Fini "Roxatone", naturel ou couleurs.

REG. 24.95 **16.95** Epargne de $8

Lit d'enfant 30" x 54"

Fabrication en bois dur. Sommier à câbles ajustable. Un côté s'abaisse. Fini naturel, "Roxatone" ou couleurs.

REG. 35.95 **22.95** 25¢ par semaine

Veillez au confort de votre bébé

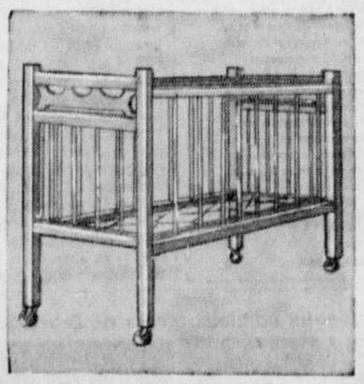
Matelas pour bébés

A) MATELAS POUR LIT D'ENFANT — Rembourré de Tufflex. Recouvert de tissu imprimé et lavable. Plastique sur les 2 côtés. Grandeur 16" x 34". REG. 6.95 **3.95** EPARGNEZ $3

B) MATELAS D'ENFANT — 42 ressorts spiraux. "Flex-o-loc" et isolation. Rembourré de feutre blanc. Plastique lavable. 3 Gr. 24" x 48". REG. 15.95 **9.95** EPARGNEZ $6

C) MATELAS D'ENFANT — 42 ressorts spiraux. "Flex-o-loc" et isolation. Rembourré de feutre blanc. Plastique lavable. Gr. 27" x 51". REG. 18.95 **11.95** EPARGNEZ $7





Lit d'enfant 24" x 48"

Fabrication de bois dur. Un côté s'abaisse. Sommier ajustable. Boules de plastique décoratives au pied du lit. Fini naturel ou "Roxatone."

REG. 22.95 **15.95** vous épargnez $7

Lit d'enfant 18" x 36"

Fabrication en bois dur. Sommier à câbles sur cadre de bois. Roulettes de 1½". Joints solides à mortaises.

REG. 10.95 **7.49** Une réelle épargne

POUR QUE VOTRE ENFANT AIT UN SOMMEIL INEGALE, FIEZ-VOUS A LEGARE

Legaré

11 MAGASINS A MONTREAL

1200, rue AMHERST — Victor 2-8911
858 est, rue STE-CATHERINE — Victor 4-2861
6960, rue ST-HUBERT — CRescent 1-4668
3734 ouest, rue NOTRE-DAME — WEllington 5-6994
4660 est, rue STE-CATHERINE — CLairval 5-7029
1020, rue NOTRE-DAME — MEIrose 7-5825
4078, rue WELLINGTON — POntiac 8-8912
5184 ouest, rue NOTRE-DAME — WEllington 5-7813
3250, rue MASSON — RAymond 7-5770
1278 est, MONT-ROYAL — LAfontaine 1-5373
3730 est, rue ONTARIO — LAfontaine 6-1667

L'actualité

NOUVELLES et COMMENTAIRES

Il se peut que le marché des valeurs soit de nouveau stimulé par l'inflation

Depuis quelques années, le problème causé par la prime du dollar canadien est comme une épine dans le dos des exportateurs canadiens de matières premières. Il n'y a aucun doute, affirme la maison de change torontoise Doherty Roadhouse & Co., qu'un dollar valant 98 cents américains favoriserait nos grandes industries exportatrices et améliorerait notre balance des paiements envers les autres pays. La politique du gouvernement canadien semble orientée en ce sens depuis quelques mois, comme on a pu le constater par le récent budget supplémentaire. La maison ajoute cependant qu'à son avis on n'a pas réussi à atténuer le problème du chômage durant l'hiver 1960-61, que dans certains secteurs les salaires industriels sont trop élevés pour le degré de productivité, comparé à d'autres pays, de sorte qu'il semble bien que nous aurons du chômage, quoi que fasse le gouvernement. Par suite du financement déficitaire, les disponibilités monétaires continueront probablement à augmenter. Ceci semble indiquer qu'il y a lieu de s'attendre à une nouvelle vague d'inflation, mais cette situation sera probablement favorable au marché des valeurs, conclut la maison.

Si la conjoncture commande la prudence, on n'a aucun motif d'être pessimiste

Les marchés sont plus actifs présentement et cette activité semble se propager à un grand nombre de valeurs, mais les mouvements de groupes sont assez variés. Pendant que les titres ayant quelque rapport avec la défense affichent une vigueur remarquable, les actions des fabricants de constructions électriques, par exemple, sont relativement faibles, fait observer la maison J. R. Timmins & Co. Certains commentateurs optimistes affirment qu'ils ne voient pas très bien ce qui pourrait introduire un élément d'hésitation dans le présent mouvement de hausse. D'autre part, il se peut que les rapports annuels des compagnies n'indiquent pas dans l'ensemble, les résultats qu'on avait prévus et l'on peut s'attendre à d'autres suppressions de dividendes. On prévoit toutefois que l'accroissement des dépenses du gouvernement stimulera les affaires et plusieurs observateurs sont d'avis que ce facteur continuera à exercer une influence favorable sur les marchés des valeurs.

Nos difficultés actuelles résulteraient du ralentissement de notre progression

Ce qui caractérise peut-être la situation actuelle de notre économie c'est qu'elle a suivi de très près la régression de 1957-58 et que l'expansion économique qui s'est produite durant ce court intervalle a été très modeste. Le rythme de progression de l'économie canadienne a ralenti sensiblement depuis 1956. C'est précisément ce ralentissement qui semble être à la base des difficultés auxquelles l'économie canadienne doit faire face présentement, affirme le président de la Canadian Acceptance Corporation Ltd., M. Charles S. Jensen. Il ajoute que même si cette situation se redresse d'elle-même vers la fin du premier trimestre, à mesure que les stocks seront utilisés, le chômage se maintiendra vraisemblablement à un niveau élevé, à moins que nous ne parvenions à rétablir sans tarder le degré d'expansion qui a déjà rendu notre économie si florissante. A son avis, pour atteindre cet objectif, il faut accroître la dépense de consommation et les exportations pour utiliser pleinement la capacité excessive de production qui pèse sur notre économie.

Eugène LAFOND

Le monde des affaires

Canadian Dyno Mines Ltd. a fait un bénéfice net de $117,593 durant l'exercice clôturé le 31 juillet 1960, après les amortissements et autres déductions s'élevant à $2,359,059, au regard d'une perte de $1,699,342 en 1959. Le revenu provenant des concentrés d'uranium s'est élevé à $5,349,164, y compris un montant de $2,373,815 provenant de l'entente conclue avec Gunnar Mines.

* * *

Le millionième permis de TV a été accordé en Suède au milieu du mois de décembre. Depuis novembre 1959, le nombre a augmenté de 500,000. Cette augmentation rapide a dépassé toute attente. Selon une estimation faite lors d'une enquête gouvernementale en 1954, il devait y avoir, au plus, 180,000 permis accordés à la fin de 1960 et le chiffre d'un million de téléviseurs ne devait jamais être atteint.

* * *

La Bowater Paper Corporation Ltd. de Londres a offert d'acheter toutes les actions en cours de Paper Industries Ltd., de St. Moritz. Cette offre est toutefois subordonnée à l'approbation des autorités britanniques du contrôle des changes. Les détails de l'offre seront transmis aux actionnaires de la compagnie suisse vers le 1er février. L'offre prévoit, en particulier, l'échange de 42 actions ordinaires de Bowater Paper et le paiement en espèces de 20 francs suisses (environ $4.40 canadiens) contre chaque action de Paper Industries Ltd.

* * *

M. Howard J. Lang, président de la Canada Iron Foundries Ltd., de Montréal, a affirmé que l'industrie traverse présentement une période de rajustement et qu'il faudra encore six mois pour en arriver à équilibrer l'offre et la demande. Il a ajouté qu'on peut raisonnablement s'attendre à ce que ce retour à l'équilibre contribue à stimuler de nouveau l'activité industrielle.

* * *

La onzième Conférence générale des poids et mesures, qui groupait les délégués de 32 gouvernements, a adopté une nouvelle définition du mètre, estimant que l'actuel prototype international ne définissait plus l'unité de longueur avec suffisamment de précision. Cette importante décision a conduit à l'installation, au Bureau international des poids et mesures de Sèvres (France), d'un comparateur photo-électrique interférentiel, appareil d'une extrême précision, étudié et fabriqué par la Société genevoise d'instruments de physique. Cet appareil a exigé près de quatre ans de recherches et d'essais, représentant plus de 80,000 heures de travail pour une importante équipe de spécialistes. Ce comparateur, construction qui fait honneur à l'industrie suisse, est un appareil unique au monde à l'heure actuelle; il permet la visée de traits avec une précision de quelques millionièmes de millimètre.

* * *

La production de Dome Mines s'est élevée à $532,884 en décembre, la mine ayant traité 59,700 tonnes de minerai d'une valeur moyenne de $8.08 à la tonne, ce qui porte la valeur totale de la production de 1960 à $6,052,104 et la quantité de minerai traité à 714,600 tonnes d'une valeur moyenne de $8.46 à la tonne. Ce chiffre se compare à celui de $5,871,434 pour 712,000 tonnes de minerai en 1959, alors que la valeur moyenne était de $8.23 à la tonne.

* * *

Les ventes consolidées de Scythes & Company Limited au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 1960 ont augmenté à $3,807,898, mais le bénéfice net a diminué de 7.7%, soit de $58,739 à $54,188 ou l'équivalent de 85 cents l'action ordinaire. Le fonds de roulement a baissé de $25,000 au chiffre de $1,262,968.

ASSEMBLÉE ANNUELLE

La quatre-vingt-onzième assemblée annuelle des détenteurs de polices de la

MUTUAL LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

se tiendra au siège social, à Waterloo, Ont., jeudi le 2 février 1961, à deux heures, aux fins de recevoir le rapport du conseil d'administration pour l'année terminée, d'élire des administrateurs en remplacement de ceux dont le mandat est expiré, et de traiter toutes autres questions qui peuvent de bon droit être soumises à l'assemblée — y compris la considération et, s'il y a lieu, la confirmation d'un règlement du conseil d'administration touchant la caisse de retraite du personnel de la Compagnie.

W. H. BREITHAUPT
Vice-président et secrétaire

Waterloo, Ont.
le 29 décembre 1960.

Nouveaux administrateurs de Laura Secord



M. FRANK J. PHELAN

M. RALPH M. BARFORD

L'élection de MM. Frank J. Phelan et Ralph M. Barford au conseil d'administration de Laura Secord Candy Shops Limited a été annoncée hier, à l'assemblée annuelle, par le président, M. Robert J. McGillis.

M. Frank J. Phelan est un des associés de la firme H. B. Housser & Co., membres de la Bourse de Toronto, et membre du conseil d'administration de Fanny Farmer Candy Shops Inc. et de plusieurs autres compagnies.

M. Ralph M. Barford est président et administrateur de Dominion Merchandising Company, de Scarborough, et de ses filiales.

Les autres membres du conseil d'administration sont : MM. John D. Hayes, président du conseil d'administration; Ralph R. Corson, vice-président; Robert J. McGillis, président de la compagnie; J. Maitland Macintosh, C.R., et J.-Raoul Bourassa. Le secrétaire est M. Lawrence J. Malone. —•

Canadian Breweries Ltd.

Nouveaux sommets des ventes et profits en 1960

Malgré la très vive concurrence qui s'est fait sentir, les ventes et les profits de Canadian Breweries Ltd., ont atteint, pour l'exercice terminé le 31 octobre 1960, un sommet sans précédent, annonce M. B. P. Taylor, président du conseil d'administration. Les ventes ont totalisé $340,852,368 pour accuser une augmentation de $7,083,000. Les profits nets se sont accrus de 11% au chiffre de $13,761,464 ou $3.25 l'action, au regard de $12,395,992 ou $3.62 l'action en 1959; le profit par action est calculé sur 4,202,207 actions en 1960 et sur 3,346,904 en 1959. En réalité, les ventes de 1960 sont en hausse de $18,491,000 ou 5.7%, car celles de 1959 incluaient les chiffres de 13 mois dans le cas de la filiale américaine.

La température de l'été dernier ayant été des plus désappointante, l'augmentation des ventes a été bien inférieure aux prévisions, souligne M. Taylor ; sur tous les marchés importants, la compagnie a toutefois élargi sa part du volume des ventes de l'industrie. Le gain le plus marqué s'est produit aux Etats-Unis, où la part de la compagnie est passée de 4.9 à 5.4 pour cent. Les brasseries de Vancouver, Etobicoke (Toronto métropolitain) et Baltimore commenceront à fonctionner le printemps prochain, ce qui parachèvera un vaste programme d'expansion.

Au sujet des perspectives, M. Taylor déclare que les ventes de l'industrie de la bière, au Canada comme aux Etats-Unis, devraient augmenter durant l'exercice courant et que le rythme de croissance de la compagnie devrait surpasser celui de l'industrie, tout particulièrement aux Etats-Unis. L'augmentation des ventes, alliée à la plus grande efficacité des opérations, devrait entraîner des profits plus élevés.

Le 31 octobre dernier, le fonds disponible se chiffrait à 2.6 fois le montant du passif exigible. Les dépenses de capital se sont élevées à $27,864,000. Les placements (non compris dans l'actif disponible) se sont accrus de $3,046,000 au total de $19,929,530. La dette à longue échéance est de $3,540,000 plus de roulement s'établissait à $44,326,446, hausse de $7,986,000; élevée au montant de $59,584,000 par suite d'un emprunt de $7,500,000 à six ans, moins les rachats de $3,960,000. Le 31 octobre, le surplus réalisé était de $67,491,053.

Canadian Breweries, propriétaire de 10% des actions ordinaires de United Breweries Ltd., au Royaume-Uni, s'en trouve le plus important actionnaire; cette compagnie existe depuis trop peu de temps pour bénéficier des économies d'exploitation possibles dans un tel cas mais les résultats des six premiers mois dépassent les prévisions et augurent bien pour l'avenir, dit M. Taylor.

ÉCONOMIE — FINANCE

Dividendes

Aluminium Ltd., 15 cents (US) l'action, 4 mars, inscription 3 février.

Eddy Paper Co. Ltd., 25 cents l'action "A" et 37½ cents l'action ordinaire, 15 mars, inscription 15 février.

Consumers' Glass Co. Ltd., 20 cents l'action ordinaire, 28 février, inscription 31 janvier.

Agnew-Surpass Shoe Stores, 17 cents l'action, 1er mars, inscription 31 janvier.

L'activité boursière

Nouvelle poussée à New York; fermeté soutenue à Montréal

Une nouvelle poussée d'achats a fait rebondir les cours à **WALL STREET** et les affaires se sont poursuivies avec une activité intense, si bien que le téléscripteur a été en retard à plusieurs reprises. Le mouvement en était un d'envergure et la plupart des groupes, sauf celui des mines d'or, y ont participé. Les chemins de fer, les électroniques et plusieurs anciens titres favoris ont été particulièrement recherchés. Baltimore & Ohio a grimpé de 3 points, DuPont de 1½ point, Ford d'un point, IBM de 7 points, Texas Instruments, Air Reduction, American Photo, Polaroid et Zenith de 2 points. Certains expliquent cette reprise soudaine au fait qu'on prévoit une hausse très prononcée du découvert, dont le total sera connu incessamment.

Le ton est encore vigoureux à **MONTREAL** dans la plupart des compartiments et les transactions sont nombreuses. L'activité s'est concentrée surtout sur Dominion Tar et Howard Smith à cause de la rumeur à l'effet que Dominion Tar ferait l'acquisition de la compagnie de papier. Stelco a monté d'un point, Moore de ¾ et Salada-Shirriff et Gatineau de ½. Texaco (Canada) a baissé de ¼ point, Atlas Steels et Price de ¾ et Cons. Paper de ½. Aux mines, Campbell Chib a haussé de 10 cents.

Les mines d'or ont été les seuls titres déprimés à **TORONTO**, alors que le reste du marché affichait une vigueur exceptionnelle. Moore a monté de ¼ point aux industrielles et Crown Trust et General Dynamics ont avancé d'un point. Les papeteries ont essuyé les reculs les plus prononcés, alors que Price a cédé ⅜ de point et Cons. Paper ¾, Campbell Red Lake a perdu ⅞ de point et Giant Yellowknife ¾ de point. Aux métaux, Nickel a grimpé d'un point. Les pétroles offraient peu d'intérêt, bien que passablement soutenus.

La physionomie générale du marché reste satisfaisante à **PARIS**. Les échanges sont toujours copieux et cela dans presque tous les groupes et malgré la densité des ordres transmis. La demande s'ajuste sensiblement à l'offre, de sorte que les niveaux précédents se retrouvent souvent à peine modifiés. La conjoncture reste conditionnée par le facteur algérien. Aux internationales, les valeurs allemandes montrent de très bonnes dispositions.

Toronto Industrial Leaseholds

Changement en matière de politique générale et administrative

M. William Zeckendorf, fils, vice-président de Webb & Knapp (Canada) Limited et M. Alex J. Rubin, président de Toronto Industrial Leaseholds, font part d'un changement dans la politique général et administrative de la Toronto Industrial Leaseholds.

En conformité de ces changements, Toronto Industrial Leaseholds consolidera ses activités et Webb & Knapp (Canada) Limited participera de façon plus directe au développement et aux opérations financières de la compagnie.

Les administrateurs de Toronto Industrial Leaseholds Limited et de Flemingdon Park Developments Limited comprendront maintenant M. William Zeckendorf, fils, faisant fonction de président et d'administrateur en chef et M. A. Gary Fieger, de Webb & Knapp, qui sera vice-président et directeur général. M. Alex Rubin deviendra président du conseil d'administration.

Parmi les entreprises, industrielles, commerciales et résidentielles, que la Toronto Industrial Leaseholds a dirigées à travers le Canada, se place le domaine planifié de Flemingdon Park, dont la conception, le lancement et l'aménagement était la responsabilité de M. Rubin. Par l'intermédiaire de la Toronto Industrial Leaseholds, cette importante entreprise demeurera une réalisation conjointe Webb & Knapp (Canada) - Rubin, l'équipe actuelle demeurant intacte. Rien n'est changé dans les apports financiers de Webb & Knapp et de M. Rubin à la Toronto Industrial Leaseholds et à Flemingdon Park.

L'on annonce que M. Rubin formera sa propre compagnie de mise en valeur (Realty Leaseholds Ltd.), dont il sera le président et qui aura la responsabilité de terminer, sous contrat, bon nombre des entreprises de construction en cours de la Toronto Industrial Leaseholds. La nouvelle compagnie s'occupera aussi de réaliser, à travers le Canada, son propre programme de construction et d'aménagements.

Dominion Bridge Company Limited

Perte élevée causée par la grève

L'état consolidé des revenus de Dominion Bridge Company Limited pour l'exercice terminé le 31 octobre 1960 indique une perte nette de $2,116,778, après déduction de $1,887,842 pour les amortissements et compte tenu d'un crédit de recouvrement d'impôts de $927,962 représentant la partie de la perte applicable au calcul du revenu imposable de l'année 1959. Le rapport dit que le solde de la perte qui peut être reporté et appliqué au calcul du revenu imposable des cinq prochaines années pourrait permettre une diminution des impôts pouvant atteindre $2,000,000.

En 1959, la compagnie avait fait un bénéfice net de $4,468,273. La baisse des résultats est due à la perte infligée à la compagnie par la grève. Cependant, précise le rapport, une partie appréciable de cette perte est récupérable, grâce aux crédits de recouvrement d'impôts que la compagnie pourra appliquer à son revenu imposable des années à venir, et en partie au moyen des revenus que produiront les travaux qui seront terminés durant l'année suivante, travaux qui, normalement, auraient été exécutés durant la grève. D'autre part, la Compagnie ne jouira pas des bénéfices possibles de nouvelles commandes qu'elle aurait pu recevoir durant cette période d'inactivité.

Le tonnage des commandes non complétées au 31 octobre 1960 était inférieur de 26 p. 100 à celui de l'année précédente à la même date.

Le fonds de roulement au 31 octobre était de $32,324,229, soit une diminution de $4,535,961 durant l'année après avoir viré au surplus une somme de $574,234 résultant de révisions des bénéfices et des impôts de l'année précédente.

Les immobilisations effectuées en 1960 se sont élevées à $2,347,592. Les immobilisations autorisées mais non dépensées au 31 octobre 1960 s'élevaient à $585,786, et ce montant est reporté à 1961.

Quatre dividendes trimestriels de 20 cents par action et un dividende supplémentaire de 20 cents, payé en février, ont été versés durant l'année, ce qui fait un total de $1.00 par action pour l'année, soit le même montant qu'en 1959.

La nouvelle usine-entrepôt de Regina dont il avait été fait mention dans le rapport de l'an dernier a commencé à fonctionner en mai, mais a dû fermer ses portes durant la grève.

En annonçant le dividende du trimestre terminé le 31 juillet 1960, la compagnie avait déclaré :

"D'après les résultats obtenus à ce jour et les estimations établies jusqu'au 31 octobre 1960, date à laquelle se termine l'exercice financier de la compagnie, nous nous attendons à ce que les profits nets pour l'exercice courant, une fois la dépréciation déduite sur la même base que l'an dernier, se chiffrent par quelque 80 cents par action, soit une diminution d'environ 50% en comparaison de 1959.

"On estime que la valeur des commandes exécutées ainsi que des matériaux en entrepôt et des produits de notre aciérie, se chiffreront par quelque $120,000,000 pour les douze mois se terminant le 31 octobre prochain, soit approximativement le même montant qu'en 1959. Une portion d'environ 70% de la valeur des produits fabriqués compris dans ces commandes exécutées, provient de contrats signés avant le 31 octobre 1959, et plus particulièrement durant les deux années précédant immédiatement cette date, alors que la concurrence était très intense et qu'il nous a fallu accepter des commandes à bas prix afin de nous assurer une part convenable du marché.

"Les nouvelles commandes acceptées jusqu'ici durant l'exercice en cours se comparent à la moyenne établie pour toute l'année 1959. Les prix de vente des produits manufactures, bien qu'ils ne soient pas encore satisfaisants, se sont quelque peu améliorés en comparaison du niveau très bas atteint au cours des deux années précédentes."

Les résultats de l'année n'ont pas été ceux que l'on attendait en raison des grèves qui se sont produites à toutes les usines de la compagnie, sauf deux, durant le mois d'août, et qui se sont poursuivies pendant une période allant de onze à quatorze semaines.

Magasins à rayons

Ventes en hausse de 2.3% en novembre, mais en baisse de 12.4% la semaine dernière

OTTAWA. (PC) — Le Bureau fédéral de la statistique rapporte que les ventes des magasins à rayons pendant le mois de novembre 1960 ont été de 2.3 pour cent plus élevées qu'en novembre 1959. Elles ont représenté en novembre 1960 la somme de $156,218,000 ; comparativement à $152,764,000 en novembre 1959.

Les ventes de la période comprise de janvier à novembre 1960 représentent une augmentation de 1.4 pour cent sur celles de la même période en 1959, dans toutes les provinces du Canada, à l'exception de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Dans les provinces de l'Atlantique, les augmentations ont été de 3.3 pour cent et dans le Québec, de 3.8 pour cent. En Ontario, il y a eu une augmentation de 1.9 pour cent dans les ventes ; au Manitoba, de 0.3 pour cent et en Colombie-Britannique, de 0.2 pour cent.

Les ventes des magasins à rayons ont diminué de 12.4 pour cent dans la semaine terminée le 14 janvier, comparativement à la même semaine de 1960.

La plus forte diminution a été inscrite dans les provinces de l'Atlantique. Les ventes y ont diminué de 29.8 pour cent.

Dividendes

Banque Royale du Canada, 55 cents l'action, 1er mars, inscription 31 janvier.

Banque de Montréal, 45 cents l'action, 1er mars, inscription 31 janvier.

National Drug & Chemical Co. of Canada Ltd., 20 cents l'action ordinaire et 15 cents l'action privilégiée, 1er mars, inscription 3 février.

Laura Secord Candy Shops Ltd., 17½ cents l'action, 1er mars, inscription 15 février.

Western Canada Breweries Ltd., 30 cents l'action ordinaire, 1er mars, inscription 31 panvier.

Trans-Canada Corporation Fund, 25 cents l'action ordinaire, 1er avril, inscription 15 mars ; 1er juillet, inscription 15 juin ; 1er octobre, inscription 15 septembre ; 1er janvier 1962, inscription 15 décembre 1961.

Newfoundland Light & Power Co. Ltd., 50 cents l'action ordinaire, 1er mars, inscription 10 février.

FONDS D'ETAT ETRANGERS

	Achat	Vente
Australie 3½% 1966	92	93
Brésil 3½% Série 1	97½	97½
Brésil 3½% Série 6-30	97	97
Bolivie 7%	17	17
Chili 2½% 1993	43¾	44¼
Colombie 3% 1970	73	74½
Grèce 6% 1968	29	30¼
Italie 3% 1977	76¼	77
Pérou 3% 1997	44⅜	44¾

La Brasserie Dow Limitée

Le chiffre d'affaires s'est maintenu à peu près au même niveau qu'en 1959

Au cours de l'exercice terminée le 31 octobre 1960, la Brasserie Dow Limitée a fait un bénéfice net de $3,001,030, comparativement à $3,401,761 en 1969. Le chiffre d'affaires a été approximativement le même même que l'année précédente, mais la hausse des frais d'exploitation a réduit le bénéfice net, souligne le rapport annuel. Les amortissements se sont élevés à $1,736,024.

Au cours de l'exercice, la compagnie a racheté pour $1,000,000 de débentures. Le fonds de roulement a diminué de $19,722,732 à $15,811,067. Le rapport entre les disponibilités et les exigibilités est passé de 5.7 à 5.3 à 1. Les dépenses d'ordre capital se sont élevées à $1,279,696 en 1960 et le programme en cours est de l'ordre de $6,300,000. Ce montant comprend le prix d'achat de la brasserie O'Keefe à Toronto.

Le rapport précise que l'acquisition de cette brasserie moderne renforcit la position de la compagnie sur le marché le plus important de l'Ontario et lui assure une capacité de production suffisante pour quelques années à venir. La compagnie espère prendre possession et commencer l'exploitation de cette brasserie au cours du mois de février prochain.

Stocks de beurre dans neuf villes

OTTAWA. — Les stocks de beurre de fabrique dans neuf grandes villes canadiennes, le 12 janvier, atteignaient 69,862,000 livres, soit 25.4 p. 100 de plus que l'an dernier (55,711,000) ; c'est ce que révèle un communiqué spécial du BFS. Voici, en milliers de livres, les stocks au 12 janvier : Québec, 5,871 (6,134 un an plus tôt) ; Montréal, 35,008 (23,439) ; Toronto, 6,448 (4,344) ; Winnipeg, 11,836 (14,846) ; Regina, 2,911 (1,582) ; Saskatoon, 2,938 (1,897) ; Edmonton, 2,834 (4,388) ; Calgary, 783 (720) et Vancouver, 1,233 (861).

Les chargements ferroviaires au début de 1961

OTTAWA. — Les chargements de marchandise canadiens, durant la semaine terminée le 7 janvier de cette année, ont totalisé 48,259 wagons, soit une diminution de 1.2 p. 100 sur les 48,839 d'un an plus tôt. Les arrivages de l'étranger ont baissé durant la semaine de 24,219 à 20,531 et les chargements du service rail-route ont augmenté de 1,880 à 2,030.

Voici les principales marchandises transportées en moins grande quantité durant la semaine terminée le 7 janvier: bétail, 543 wagons (994 un an plus tôt); oilles, poteaux, étais et pieux, 507 (1,097); automobiles, camions et pièces, 744 (1,187); chargements incomplets, 5,257 (6,394). Et voici les augmentations: blé, 3,724 wagons (2,240); produits miniers "divers", 1,563 (1,148); bois a pâte, 3,242 (2,808).

Cours des titres à revenu fixe

Cours complètes à la source par l'"Investment Dealer's Association of Canada". Ils ne sont donnés qu'à titre indicatif.

Emissions	Taux	Ech.	Ach.	Ven.
GOUVERNEMENT DU CANADA				
Canada	3	1961	99¾	100
Canada	3½	1962	102¼	103¼
Canada	4	1963	99½	100
Canada	3¾	1965	95¾	96¾
Canada	2¾	1968	87½	88½
Canada	4¼	1972	91½	92½
Canada	5½	1975	99¾	100¾
Canada	5¼	1976	78¼	79¼
Canada	4½	1983	89¼	90¼
Canada	5½	1969	102½	103½
Canada	3	perp	67¾	68¾
Canada	5½	1969	102¾	103¾
Canada	5½	1975	99½	100½
C.N.R.	5¼	1935	103	104
C.N.R.	4	1981	83	84
C.N.R.	5½	1964	102½	103½
C.N.R.	5	1987	94	95
C.N.R.	5¼	1985	102¼	103¼
C.N.R.	5	1987	93½	94½
EMPRUNTS CONVERTIBLES				
Abitibi P.	4½	1966	99½	101½
Atlas Steel	5	1967	98	101
Brazilian	4½	1971	72½	74½
B. C. Elec	6	1984	112	114
C. Delhi	5½	1973	87	89
Can. Pfina	4	1972	80	83
Can. Util.	5¾	1977	106½	111½
Cockshutt	5	1968	88	92
Dom Text	4	1966	92	94
Grey L.	5½	1978	103	108
Home Oil	5¾	1971	95½	98
Home Oil	6	1975	101	103
Inland N.G.	5½	1977	85	87
Inland N.G.	5½	1977	84	86
Loblaw	4¾	1976	133	139
Pac. Pete	5	1977	96	98
Simpson	5	1976	121	128
Simpson	5½	1979	105	107
T.C.P. Nts	5½	1967	138	143
Triad Oil	4¾	1971	80	82
WWest. Co	5½	1988	93	95
EMPRUNTS PROVINCIAUX				
Alberta Tl.	4¼	1978	85	87
B.C. Power	5	1982	89	91
Man.	5½	1979	96	97
N. Bruns.	3½	1965	92	93
N. Bruns.	5	1979	91¼	92¼
Terre-N.	6¼	1980	100	101½
N.-Ecosse	3¼	1965	91	92
N.-Ecosse	5½	1980	96¼	97¼
Ontario	5½	1980	97¾	98¼
Ontario	3	1965	91¼	92¼
Ont. Hydro	5½	1980	97¼	98¼
Ont. Hydro	4	1965	94¼	95¼
Ont. Hy	5½	1980	98¾	99¾
Québec	4	1961	98¼	99¼
Québec	4	1962	98½	99½
Québec	4¾	1977	91¼	92¼
Québec	5½	1981	97½	98½
Ont. Hydro	3	1980	98½	99½
N.-Ecosse	5¾	1965	91½	92½
Ont. Hydro	4	1966	95	96
Qué. Hydr	3½	1975	80½	81½
Q. Hydro	5½	1982	97	98
Saskat.	5½	1981	97½	98½
Nova Sco	5½	1980	97½	98½
Abitib P&P	6¼	1977	103	105
Algoma St	5¼	1978	94	96
INDUSTRIES				
Albert G T	5¼	1981	94	96
Alum of Ca	4½	173	91½	—
B A Oil	5¾	1977	95	97
Can. Brew	5	1983	91½	93
Can. Cem.	5¼	1978	95	97
C.B. Alum.	5¾	1980	96	98
C. Chem.	5¼	1971	95	—
C. I. L.	5¼	1977	99½	101
Can. Oil	4	1977	84	85
C.P.R.	3¾	1972	85½	87
C.P.R.	5	1983	90½	92
C.S. Den.	5	1962	99½	100½
Cred. Fonc.	5½	1974	95	98
Dom Stores	5½	1976	98	100
D. Tar&C.	5¼	1978	92	94
C Motor A.C.	4¾	1969	94	96
Imperial O	3	1969	86	88
Ind. Acc.	5½	1978	95	97
Loblaw Gr	6	1977	100	102
Lorado Ur.	6	1962	100½	—
Bassey Fr.	4½	1976	88	—
Millik. Ur.	6	1962	100	101
North S Oil	5¾	1977	100	102
Reyn. A	5¾	1978	97	99
Saskat	5½	1980	101½	103½
St-Law Crp	5	1978	92	94
Simpson's	4½	1973	94	96
Stanleigh U	5½	1962	98½	100½
Stanl. U	5½	1962	100	101
Steinbergs	5¼	1973	85	—
Trad. Fin.	5¾	1974	97	100
T. C. Pipe	5.85	1987	93½	95½
Geo West	4¾	1971	92	94
Simpson's	5	1976	112	116
West. Coast C	5½	1988	87	89
TCP Notes	5½	1967	127	130
SERVICES PUBLICS				
Ang C Tel	6	1983	99	101
Av. Tel.	3½	1966	85½	—
Bell Tel.	3¾	1979	78½	80½
Bell Tel.	6¼	1978	103	105
Bell Tel.	5¾	1982	101½	103½
Bell. Pow	6½	1978	105	107
Braz Tract	4¾	1970	78	80
B.C. Elect.	5¾	1977	97½	99½
B. C. Elec	5¾	1977	98½	100½
B. C. Elect	5¼	1978	89	91
B.C. Tele	5¼	1983	93	—
Cal. Pow.	3¼	1972	81	—
Canada Ele	4	1968	85	—
Cn. W. Nt.	5⅜	1983	97	100
Cons. Gas	5¾	1977	100½	103
Con. Gas	5	1978	94	96
East. L&P	4	1969	65	—
Gt. Lk. Pw.	5¾	1977	98	100
Inland N.G.	6	1982	97	10
Mariti Ele.	4	1975	81	—
Nfld L&P.	4½	1974	89	—
Nfld L&P.	5½	1978	96	—
N. Ont N.G.	5½	1982	91	93
North. Tel.	5¼	1978	93	—
Powr Corp	5½	1977	94	—
Qué N Gas	5¾	1985	78	81
Que. Tel	6	1977	99	101
Shaw. P	4¾	1976	92	—
Shaw. P	4¾	1976	93	—
Union Gas	5	1977	93	95
Union Gas	5½	1977	97½	—
Bell Tel.	5¾	1982	99	101
IMMEUBLES				
Brant C	6	1978	90½	93½
Brantf C.	6	1978	91	—
Eaton Rlty	3½	1968	89	—
Eaton Rlty	5	1978	92	—
Lob. Lease	5½	1983	96	99

Les 1er et 2 février

Assemblée annuelle de la Coopérative Fédérée

La trente-neuvième assemblée générale des membres de la Coopérative Fédérée de Québec aura lieu à l'hôtel Mont-Royal, à Montréal, les 1er et 2 février prochains. Elle sera présidée par M. Adélard Bellemare, cultivateur d'Yamachiche.

Le programme de la séance inaugurale comporte, en outre, le rapport du gérant général, M. Raynald Ferron, la présentation du bilan pour l'exercice terminé le 31 octobre 1960 et l'élection des directeurs. Dans l'après-midi, il y aura rapport du bureau de direction et de la gérance, et étude des problèmes soumis par les délégués. Le lendemain, l'assemblée poursuivra l'étude des problèmes et des rapports amorcés la veille.

L'assemblée générale de la Coopérative Fédérée est constituée du délégué ou substitut de chacune de ses 365 coopératives affiliées. Toutefois, les autorités sont heureuses d'y inviter les officiers et les sociétaires des coopératives locales, ainsi que les nombreux amis de la cause coopérative.

La Coopérative Fédérée est la plus vaste entreprise dont les cultivateurs aient la propriété, l'administration et le contrôle. Parce qu'elle est la centrale des coopératives agricoles, que ses activités se répercutent sur l'économie agricole de la province et que ses succès font naître, chaque année, de nouveaux espoirs pour l'avenir de la classe agricole, son assemblée générale constitue l'un des grands événements de l'année pour les cultivateurs. Environ 1,500 personnes sont attendues à celle des 1er et 2 février 1961.

L'ACTIONNAIRE



— Je lui fais faire un bon placement : je l'ai convaincu de m'amener déjeuner !

Membre du Conseil de l'Union Carbide



M. ALLEN T. LAMBERT

a été élu membre du conseil d'administration de l'Union Carbide Canada Limited. M. Lambert est président de La Banque Toronto-Dominion et administrateur de plusieurs compagnies canadiennes. Il est gouverneur de l'Université York et membre actif de divers organismes communautaires et de charité. •

EMISSION DE

$100,000,000

D'OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

La Banque du Canada est autorisée par le ministre des Finances à recevoir des souscriptions à un emprunt à émettre contre espèces ainsi qu'il suit:

OBLIGATIONS 4% À 3 ANS ET 3 MOIS
ÉCHEANT LE 1er MAI 1964
PRIX D'EMISSION: 98.50%
RAPPORTANT ENVIRON 4.50% JUSQU'À L'ECHEANCE

Non remboursables par anticipation
Intérêts payables le 1er mai et le 1er novembre
Intérêts de 3 mois payables le 1er m

Economie française

La balance commerciale s'est équilibrée à un niveau élevé

PARIS. (AFP) — En 1960, les réserves de la France en devises ont continué à s'accroître en dépit du remboursement de près de six cents millions de dollars sur la dette extérieure, a annoncé M. Wilfrid Baumgartner, ministre des Finances et des Affaires économiques, au déjeuner organisé par la Société française de Géographie économique.

La balance commerciale, a poursuivi le ministre, s'est équilibrée à un niveau élevé. L'expansion économique a été marquée depuis le début de 1959 par des progrès substantiels. Compte tenu des derniers renseignements parvenus, les objectifs du plan intérimaire — accroissement de 5.5 pour cent de la production globale — auront été non seulement atteints mais dépassés à la fin de 1960. Le maintien de ce rythme, que l'on peut escompter en 1961, permettra d'assurer un taux d'expansion supérieur à la moyenne des périodes qui ont suivi la libération. Sur le plan extérieur, le nouveau franc s'est affirmé comme une monnaie forte.

Après avoir réaffirmé qu'il ne croyait pas à "des aventures monétaires", M. Baumgartner a conclu : "Mais l'heure est venue d'une coopération plus étroite entre les pays d'Europe — y compris la Grande-Bretagne — qui ont reconstitué leurs forces, et les Etats-Unis, notamment dans le domaine de l'assistance aux pays sous-développés".

Transactions immobilières

Quartiers Ahuntsic — Rue Jean Bourdon No 7600. Lot No 87-211, terrain 60 x 80 pds. Iris Development Corporation à René Beauparlant, $26,000.00 — 1512199.

Bourget — Rue Cartier, Nos 3425 à 3431. Lot No 1225-208, terrain 25 x 62 pds. Joseph Patenaude et al à Roger Dessureault, $16,000.00 — 1512212.

Crémazie — Rue Savignac, No 356 à 358A. Lot No 399, terrain 1,092 pds en sup. Hervé Thuot à Mme Joseph Beaudry, $6800.00 — 1512318.

Rosemont — 1ère Avenue, Nos 5470-5472. Lots Nos 172-1528 à 1530, terrain 75 pds de front. Yves Thuot à Hervé Thuot Inc. $24,300.00 — 1512317.

St-Georges — Rue de la Montagne, No 2010. Lot No Pt 1707. F. Derice Ltd à H. Brummer Construction Co. Ltd, $90,000.00 — 1512201.

Villeray — Rue Berri, No 7483. Lot No 2645-50, terrain 20 x 85 pds. Henri Dumontet à Laurent Drouin, $10,000.00 — 1512239.

* * *

Villes de Dorval — Avenue George V, No 237. Lot No Pt 872-112, terrain 39'7" x 91 pds. Olivier A. Perras à Mme Antoine Bourget, $19,000.00 — 1512210.

Hampstead — Ave MacDonald No 6660. Lot No 68-756-18. Yves Thuot à Hervé Thuot Inc. $19,320.00 — 1512316.

St-Laurent — Rue Buchanan, No 814. Lots Nos 468-571 Pt 572. Gérard Blais, es-qual à Niagara Finance Corporation Ltd, $16,500.00 — 1512285.

St-Pierre — Rue Norman. Lots Nos Pt 119, 120. Auld Realties Limited à Airco Installations Ltd, $29,081.50 — 1512251.

Westmount — Avenue Clarke, Nos 367 à 371. Lots Nos 311-I,2, terrain 6000' pds en sup. Mme Samuel Chechik à Abraham Chad, $40,000.00 — 1512303.

Informations boursières

Nouvelle inscription

PRAIRIE GAS LTD. a inscrit sur la liste des inscriptions de la Bourse Canadienne 250,000 actions ordinaires, sans valeur au pair, dont 149,502 actions sont émises et en circulation et 100,500 inscrites sous réserve de leur émission à la suite de l'exercice de "warrants" d'achats d'actions. On transige sur ces valeurs sur le marché précité depuis 10:00 a.m. lundi le 16 janvier et leur symbole sur le téléscripteur est "PRG". On transige aussi sur les "warrants" précités depuis la même date et leur symbole est "PRG Wts".

Offre d'achat d'actions

PROVO GAS PRODUCERS LTD. a fait savoir à la Bourse Canadienne qu'en vertu d'un accord en date du 1er décembre 1960, conclu avec Western Naco Petroleums Limited, il est projeté que Naco devienne une filiale en propriété exclusive, en vertu des dispositions de la section 139 de la loi des compagnies de l'Alberta. Cet accord stipule que les détenteurs d'actions de Naco recevront 1 action de Provo, pour chaque 6 actions détenues. Cet accord est sous réserve de son approbation par la majorité en nombre représentant les ¾ en valeur des actionnaires convoqués à cet effet et présents et ayant droit de vote en personne ou par procuration, lors de l'assemblée tenue à cette fin, et aussi, sous réserve de l'approbation du dit accord par la Cour Suprême de l'Alberta, tel qu'il est exigé par la Loi des compagnies en Alberta. Lorsque ces approbations auront été obtenues, tous les actionnaires de Naco y seront soumis, sauf, conformément aux clauses de la Loi des compagnies de l'Alberta, les dissidents de fait avec cet accord et ils recevront alors, au temps et à la manière fixée par la Cour, telle compensation, s'il y en a, qui pourrait être déterminée par cette dernière. Avant que l'accord entre en vigueur, il faudra aussi que les options aux fins d'acheter 582,173 actions de Naco soient abandonnées par leurs détenteurs.

Renseignements généraux

Ford Motor Company a fait savoir à la Bourse de Montréal qu'il a été émis récemment 10,300 actions, à la suite de l'exercice d'options consenties en vertu du plan de 1955, ce qui porte le total en circulation à 16,724,352 actions.

Home Oil Company Limited a notifié la Bourse de Montréal qu'une option sur 300 actions de la classe B, consentie le 3 octobre 1958 à un employé, a pris fin à cause de son départ.

Moore Corporation Limited a déclaré à la Bourse Canadienne qu'il y avait entre les mains du public, le 31 décembre 1960, 6,641,515 actions ordinaires, soit 26,559 de plus que le total au 30 juin 1960. Cet accroissement provient de la conversion de 151 actions privilégiées de la classe A, au taux de 48 à 1, et de la conversion de 4 actions de la classe B, au taux de 72 à 1, et, enfin, de l'exercice d'options sur 19,203 actions.

Salada-Shirriff-Horsey Ltd. a avisé la Bourse de Montréal qu'il y avait 2,144,281 actions ordinaires en circulation au 30 décembre 1960 et qu'il restait 158,300 actions disponibles pour l'exercice de "warrants" attachés aux débentures, amortissables, 6%.

Standard Brands Incorporated a annoncé à la Bourse de Montréal, par l'intermédiaire de son agent de transfert, qu'il a été émis 250 actions additionnelles ordinaires à la suite de l'exercice d'options, d'où un total de 6,605,584 actions en circulation.

Steinberg's Limited a avisé la Bourse de Montréal que 500 actions de la classe A, parmi les 50,000 réservées pour satisfaire les options consenties à certains employés seniors de la compagnie, ont été souscrites, allouées et émises comme entièrement payées, d'où un total de 1,321,201 maintenant en cours.

Marché hors bourse

Section inaustrielle et financière

(Cours fournis par Kippen & Co. Inc)

	Ach.	Ven.
Anglo Tel "A"	44½	46
Argon Welding	2	3
Banque d'Economie	43	—
Banque d'Epargne	67	—
Brinco	1¾	2¼
Cdn Delhi	4¼	4⅜
Corp. d'Expansion	10⅜	—
Crown Life	215	—
Dupuis priv.	16	—
Eastern Trust	34	—
Great West Life	408	—
Hudson Bay	21	21½
Imp Chemicals	900	930
La Prévoyance	80	—
La Sauvegarde	80	—
La Solidarité	50	—
Les Prévoyants	63	—
London Life	185	195
Pac Gas Transm.	15	15½
Pouv. Bas St. L. Priv.	16	18
Québec-Tél. 5% priv.	18½	19½
Soc. d'Administration	128	—
Sovereign	185	205
Trust Général	16½	17½
Velox priv.	7½	—
Westcoat Trans.	16½	17

Section minière

par G. E. LESLIE & CO.

Acanic	.20	.30
Aconic vtc	.10	.20
Alsah	—	.30
Amal Mining	.10	.20
Amora	—	.02
Assoc. Develop.	.05	.07
Atlas Chip	.01	.03
Balo Mountains	.10	.12
Basson	.10	.15
Big Nell	.15	.20
Black Hawks	.17	.20
Bracenac	.06	.08
Brosnan	.04	.08
Can Javelin	8.00	8.50
Copper Stream	—	.35
Dauphin	.10	.15
Franksin	—	.20
Ghislau	—	.75
Gibson	.02	.05
Glencona	.00¼	.00¾
Hastings	.85	.93
Hull Iron	.85	.90
Imperial Minerals	.05	.10
Independent Ash	.08	.10
Kenmac	.03	.05
Laduboro	.75	.85
Lake Chib	—	.10
Lake Sup. Iron	.20	.30
Lun Echo	.20	.24
Main Oka	.40	.50
Marpic	.02	.04
Martin Bird	.03	.05
Mattagami Expl.	.05	.10
Miller Copper	.04	.06
National Mal	.38	.42
Nipiron	.06	.09
North Matagami	.08	.11
Okiend	.03	.05
Olympia	.36	.41
Pascalis	.15	.18
Pine Point	10.50	11.00
Quedon	—	.05
Quejo	.03	.05
Rand Malartic	.03	.05
Roxford	.31	.36
Saucon	.80	.90
Sheraton	—	.30
St-Jude	.06	.11
St. Helen	.06	.10
Scott Chib.	.01	.03
Starlight	.01	.02
Tarmoint	.00½	.01½
Valmont	.06	.10
Wm Leys	.01	.03
Young Dave	.17	.20

NATIONAL DRUG AND CHEMICAL COMPANY OF CANADA LIMITED

DIVIDENDE SUR LES ACTIONS ORDINAIRES

Avis est ici donné qu'un dividende de 20¢ par action a été déclaré sur les actions ordinaires en cours, de la compagnie, pour le trimestre prenant fin le 28 février 1961, et payable le 1er mars 1961, aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres, le 3 février 1961.

D'ordre du Conseil :
Le secrétaire-trésorier,
J. G. McDiarmid

Montréal, le 17 janvier 1961.

NATIONAL DRUG AND CHEMICAL COMPANY OF CANADA LIMITED

DIVIDENDE TRIMESTRIEL No 58 SUR LES ACTIONS PRIVILEGIEES CUMULATIVES ET CONVERTIBLES

Avis est ici donné qu'un dividende de 15¢ par action a été déclaré sur les actions privilégiées, cumulatives et convertibles en cours de la compagnie, pour le trimestre prenant fin le 28 février 1961, payable le 1er mars 1961 aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres, le 3 février 1961.

D'ordre du Conseil
Le secrétaire-trésorier,
J. G. McDiarmid

Montréal, le 17 janvier 1961.

Bourse de New York

(Séance de mercredi)

	Haut	Bas	Clôt.
Abbott Laboratr.	59¾	59¼	59¾
Admiral Corp.	12⅞	—	—
Air Reduction	83⅞	—	—
Allis-Chalmers	26¾	26¼	26¾
Am. Can. (xd)	36¾	36¾	36¾
Amerada Pete	73¼	72¾	73⅜
Am. Locomotive	88	—	—
Am. Tel. & Tel.	127¼	127⅜	127⅛
Am. Tobacco	68⅜	68⅜	68⅜
Anaconda Copper	47⅞	46¼	47⅜
Armco Steel	—	68¾	—
Atchison	25¼	25½	25⅜
Baltimore & Ohio	41⅜	37¼	41⅜
Bethlehem Steel	42¾	43	42¼
Boeing Aircraft	39¼	38⅝	39
Borden's Co.	57⅛	57¼	57¼
Canada Dry	23	22⅞	22⅞
Canadian Pacific	22⅝	22¼	22¼
Canadian Pacific	22⅝	22¼	22¼
Caterpillar Tractor	31¼	31⅜	31⅜
Cerro de Pasco	32⅜	32⅜	32⅜
Chance-Vought	39¾	39⅝	40
Chesapeake & Ohio	67⅜	67¼	67¼
Chrysler	40	39¾	39¾
Coca Cola	85½	86	85½
Colgate-Palm. (xd)	36¼	31⅛	31¼
Cons. Ed. of N. Y.	66	67⅜	67⅛
Continental Can	39⅝	39¼	39¼
Cont. Oil	56¾	—	—
Corn Products	78	—	—
Curtiss Wr. Corp.	17⅛	16⅞	17⅛
Delaware & Huds.	19⅛	19½	19⅞
Douglas Aircraft	35⅝	—	—
Du Pont	202¾	199	202¾
Eastman Kodak	110	109⅜	109⅜
Eversharp	23½	24	24
Firestone	34⅜	34⅛	34⅛
Gen. Electric	68⅝	68¼	68⅜
Gen. Foods	71¼	72¼	71¼
Gen. Dynamics	43⅜	43	43⅜
Gen. Motors	43¾	44	44
Goodrich	54½	54¾	54¾
Goodyear Tire	36¼	36⅛	36⅛
Homestake Mining	52	51	52
Illinois Central	36¼	—	—
Int. Harvester	49¼	48⅝	48⅝
Int. Paper	32¾	32	32⅜
Int. Nickel	63	61⅞	62¾
Inter. Tel. and Tel.	48	47⅜	48
Johns-Manville	60⅝	60¼	60¼
Kennecott Copper	79⅛	78⅜	79⅛
Lockheed	—	28¼	—
Mack Trucks	38⅜	—	—
Mont. Ward	29	28⅜	28¾
Motorola	79¾	79¼	79¼
Nat. Biscuit	72¼	72⅜	72¼
Nat. Cash Reg.	70½	70⅜	70⅝
Nat. Dist.	27¼	26⅞	27
New York Central	43¾	45	45
North Am. Aviat.	47½	48⅜	47½
Northern Pacific	44⅜	44⅜	44⅜
Ohio Oil	37⅜	37⅜	37⅜
Owens-Illinois	74	—	—
Pennsylvania R.R.	13¾	13¼	13⅜
Pepsi Cola	48¼	—	—
Phelps Dodge	48¾	—	—
Phillips Pete	54¼	53½	54¼
Pitts. Pl. Gl.	—	71½	—
Pullman	35¼	35½	35¼
Pure Oil	35⅝	34⅞	35
Radio Corp.	51⅝	53	53
Republic Steel	55¾	55½	55½
Schenley Dist.	25¾	25⅜	25¾
Shell Union	41⅛	—	—
Simmons	47¼	47	47½
Sinclair Oil	41	40¼	41
Socony Mobil	42⅜	42⅛	42⅛
Southern Pacific	22	—	—
Southern Railway	50¾	50¼	—
Standard Oil (N.J.)	42⅞	41⅞	42
Standard Brands	—	52½	50¾
Studebaker	8⅛	8⅜	8⅜
Texas Co.	85½	85⅜	85
Union Carbide	125	124¼	125
Union Pacific	30	29⅞	29⅞
Unit. Aircraft Cp.	41⅞	41½	41½
United Coporation	—	7¼	—
U.S. Rubber	47⅛	47¾	47¾
U.S. Smelters	—	37⅜	—
U.S. Steel	80¾	80	80
Vanadium Steel	20¾	20⅛	20¾
Western Un. Tel.	45	44¼	45
Woolworth	67⅜	67¼	67½
Youngstown S.&T.	97	96	96
Zenith Radio	108¼	—	—

Bourse américaine

(Séance de mercredi)

	Haut	Bas	Clôt.
2200 Allegh cp wts	8	8⅜	8
1500 Atlas cp wts	1⅜	1½	1½
7600 Braz T L P	4	3⅞	4
1000 Breeze Crp	5⅛	5⅜	5⅜
400 Brit Am Oil	33⅜	33¼	33⅜
4200 Brit Pet	6⅞	6¾	6⅞
700 Brown Co	13⅜	13½	13⅜
600 Cal East	2¾	2⅝	2¾
1300 Cadn Javelin	8¾	8¼	8¾
200 Can Marconi	5⅛	5	5
100 C Petrofina pf	8⅝	8⅜	8⅜
1000 Cent Hadley	1¼	—	—
1000 Cons M-S	21	20¾	20⅞
2900 Creole Pet	31⅜	31⅛	31⅜
4400 Eb Share	27⅜	27¼	27¼
4500 Fairchild C-I	151¼	143⅜	150¼
500 Felmont Pet	5⅜	—	—
1400 Imp Chem	9⅞	9⅜	9⅞
300 Imp Oil	39⅛	39⅛	39⅜
700 Jeannette Gl	13⅞	13¾	13¾
400 Mlybdenm	39¼	38⅞	38⅞
400 NJ Zinc	19⅞	19⅜	19⅜
2300 Pancoastal vtc	1⅛	1	1⅛
200 Pantepec Oil	⅞	⅞	⅞
1200 Sapphire Pet	⅞	⅞	—
3200 Servry Rbw Oil	5⅞	5⅜	5⅜
300 Seeman Brs	21⅜	21	21⅜
300 Std Oil Ky	69½	69	69½
500 Tri Cont wts	27⅛	27	27⅛
500 US Foil B	35⅛	34⅜	34⅜
1600 Webb - Knapp	1⅛	1	1⅛

COURS DES DEVISES

A New York, le dollar canadien est en hausse de 1/64 à une prime de 23/32 pour cent et la livre sterling est en hausse de 3/64 à $2.80 23/32.

A Montréal, le dollar américain est inchangé à 11/16 pour cent d'escompte ; la livre sterling est cotée à $2.78¾, en baisse de 1/16.

Devises étrangères

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

France, franc	0.2029
Belgique, franc	0.0200
Italie, lire	0.0016
Espagne, peseta	0.0167
Suisse, franc	0.2309
Pays-Bas, florin	0.2636
Norvège, couronne	0.1392
Danemark, couronne	0.1443
Suède, couronne	0.1922
Tchécoslovaquie, couronne	0.1381
Allemagne, deutsch mark	0.2383
Mexique, peso	0.0795
Venezuela, bolivar	0.2991

Marchés à bestiaux

Il n'y a pas eu de vente de bovins, de veaux, d'agneaux ou de moutons ce matin, sur les marchés à bestiaux de la métropole. Une enchère doit avoir lieu cet après-midi.

Les arrivages se sont chiffrés ce matin par 31 bovins, 18 veaux, 137 porcs et aucun d'agneaux ou de moutons. Les arrivages étaient chiffrés, hier, par 330 bovins, 282 veaux, 353 porcs et 43 agneaux et moutons.

Sur le marché de l'ouest, les arrivages se sont chiffrés par 401 porcs et trujes cette semaine. Les porcs de la catégorie A ont rapporté 25 et 50 cents de plus que la semaine dernière, alors qu'ils se vendaient $31.50-31.75. Les prix des truies étaient stables à $22-24.

Sur le marché de l'est, les arrivages se sont chiffrés par 355 porcs et truies, cette semaine. Les porcs se sont vendus 50 cents plus cher que la semaine dernière ; 237 ont rapporté $31.50 et 131, $31.50 plus 60 cents la tête. Les truies ont rapporté un dollar de plus ; elles se sont vendues $22-24 ; quelques-unes à 80 cents de plus la tête.

Les trottoirs obstrués

Les camelots et les livreurs de paquets qui laissent leur sac ou leur voiturette au milieu du trottoir créent des obstacles aux aveugles qui marchent seuls. Les parents, les instituteurs et les marchands doivent enseigner aux jeunes à ne jamais laisser d'obstacles sur le trottoir qui peuvent causer des accidents.

Bourse de Toronto

(Séance de mercredi)

(INDUSTRIELLES)

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Abitibi	680	$ 40¾	40¾	40¾
Abit pr	z15	$ 23½	23½	23½
Acad-Atl	5210	$ 18½	18	18¼
Acad-Atl A	250	$ 20	20	20
Alta Dist	1600	210	205	205
Alta Dis	500	62	62	62
Alta Gas	4190	$ 26¼	25⅞	26
Alta Gas	70	$106⅞	106	106
Alta Gas	3191	860	835	845
Alta Nat	2880	$ 17¼	16¾	17
Alg C	125	$ 57¼	57	57
Algoma	1045	$ 35⅛	35	35⅛
Alumini	3321	$ 34¼	34	34¼
Alum 1 pr	z60	$ 22	22	22
Analog	z40	325	325	325
Argus	xd 775	$ 35⅜	35	35⅛
Argus	2.80 70	$ 49	49	49
Ashdown B	200	$ 12	12	12
Atlas Steel	z200	$ 23	23	23
Auto El	100	$ 7	6¾	6¾
Aut Fab A	100	$ 7	7	7
Aut Fab B	1100	325	325	325
Bank Mont	1120	$ 61	60½	60⅝
Bank NS	408	$ 68⅜	68¼	68⅜
Bath Pow	250	$ 45¼	44⅜	45
Bath Pow	35	$ 34¾	34¾	34¾
Beatty	225	$ 7¼	7¼	7¼
Beav Lumb	470	$ 21¼	21¼	21¼
Beav Lb p	210	$ 27	27	27
Bell Phone	4088	$ 49	48¾	48⅞
Bowater pr	202	$ 48	47¾	47¾
Bow 5½ pr	65	$ 51	51	51
Bowater	215	$ 7¾	7¾	7¾
Brazil	2938	390	380	380
Br Tnk	400	$ 6½	6¾	6½
BA Oil	5255	$ 33⅛	32¾	32⅞
BCE 4 pr	z5	$ 77¼	77¼	77¼
BCE 4¼ pr	75	$ 90¾	90½	90½
BCE 5 pr	450	$ 48¼	48	48
BC Forest	1965	$ 13¾	13½	13½
BC Pow	1700	$ 37¾	37½	37⅝
BC Phone	276	$ 47½	47¼	47½
Build Prod	380	$ 34	33¾	34
Bullochs B	z30	425	425	425
Burns	1205	$ 12½	12¼	12½
Cal Pow	860	$ 26	24¾	24¾
Cal P 5 pr	30	$102	102	102
C Bread B	z20	$ 49¼	49¼	49¼
Can Cem	2050	$ 26¼	26	26
C Cem pr	39	$ 26½	26½	26½
CI Fndry	700	$ 19¾	19¾	19¾
CI F 4¼	z10	$ 78	78	78
Can Malt	400	$ 67	66½	67
C Pack A	900	$ 50	49¾	50
C Pack B	1100	$ 50	49¾	50
C Perm	225	$ 63	63	63
C Safe 4 pr	50	$ 90¾	90¾	90¾
CSL	376	$ 45½	45	45
CSL pr	80	$ 12⅛	12⅛	12⅛
Can Wire B	200	$ 7¼	7¼	7¼
C Bk Com	1266	$ 62½	62¼	62⅜
Cdn Brew	1165	$ 44½	43¾	44
C Br Alum	z130	$ 10¼	10¼	10¼
CBAL A w	700	295	290	290
CBAL B w	430	280	280	280
C Can A	z25	$ 13½	13½	13½
C Celan	1145	$ 24	24	24
C C $1.75 p	250	$ 33	32¾	33
C Chem	510	$ 6¾	6½	6¾
C Chem w	3750	240	225	240
C Colries	400	$ 7¾	7¼	7¾
C Colli pr	150	77	77	77
C Curt w	100	95	95	95
C Drawn pr	425	$ 10	10	10
C Dredge	z65	$ 14	14	14
C Fairbs A	550	$ 11	10¾	11
C Fairbk B	125	$ 8¼	8¼	8¼
CF Prod	150	$ 5½	5	5½
CF Prod A	150	$ 44¾	44¾	44¾
CF Pro p 2	95	$ 40¼	40¼	40¼
C Gas In pr	125	450	450	450
C Ga In w	1600	95	90	90
CG Sec A	z25	$ 16	16	16
C Husky	3292	$ 5⅜	5¼	5⅜
C Husky w	100	165	165	165
C Hydro	z25	$ 9½	9½	9½
C Hydro w	z90	30	30	30
CDN Ind	5580	$ 5¼	5	5¼
CIL	z15	$ 15¼	15¼	15¼
Cdn Oil	410	$ 24¾	24¾	24⅝
Cdn Oil pr	60	$144	144	144
Cdn Oil 5	30	$100	100	100
CPR	4420	$ 22⅜	22¼	22⅜
Cdn Pet pr	z59	$ 8½	8½	8½
Cdn Salt	110	$ 43	43	43
Cdn Tire	305	$ 45½	45	45½
C Tire A	2220	$ 42	41¾	42
CWN Gas	z40	$ 16	16	16
CWN G 5½	100	$ 15	15	15
C Westng	125	$ 38	38	38
Chrysler	z10	$ 39	39	39
Cockshutt	210	$ 13⅞	13⅝	13¾
Col Cell	850	410	400	400
Comb Ent	500	$ 9	8¾	9
Con Gas	24163	$ 16¾	16¼	16⅝
Con Gas B	20	$106	105½	105½
Corby vt	150	$ 16	16	16
Cosmos	100	$ 11⅞	11⅞	11⅞
Crain RL	125	$ 18½	18½	18½
Crown Tr	220	$ 37½	36¾	37½
Crush Int	200	$ 6	6	6
Crush pr	25	$ 97¾	97¾	97¾
Dist Seag	1325	$ 32¾	32½	32¾
D Bridge	3150	$ 18¼	17¾	18
Dom Elect	100	$ 5¼	5¼	5¼
D Fndry	512	$ 47¼	47	47¼
Dom Store	375	$ 67¼	67½	67¾
Dom Tar	3638	$ 15¾	15½	15⅝
Dom Tar pr	z10	$ 19¾	19¾	19¾
Dom Text	400	$ 10⅝	10½	10½
Easy W pr	z15	$ 16	16	16
Eddy	z5	$ 59½	59½	59½
Fam Play	1400	$ 18¼	18	18
Fanny F	z25	$ 17½	17½	17½
Fed Grain	125	$ 48¼	48	48
Ford US	85	$ 69	69	69
Frndtn	410	$ 11¼	11	11
Fraser	425	$ 23	22	23
Frosst A	2360	$ 21¼	20¾	21¼
Gatineau	1175	$ 38	37¾	38
G Dev	1800	$ 12	11	11¾
G Dynam	200	$ 43	43	43
GMC	99	$ 42¼	42¼	42¼
GS Wares	1430	$ 7¼	7⅛	7¼
Globe A	125	$ 11	11	11
Goodyear	25	$129	129	129
G Marck A	155	$ 6¾	6¾	6¾
G Mack B	100	$ 7	7	7
GL Paper	900	$ 44¼	44	44¼
GL Pow w	155	840	840	840
GN Gas	600	$ 5¾	5¾	5¾
GN G 2.80 p	120	$ 42	42	42
GN Gas w	150	75	75	75
Gr Wpg G	1066	$ 11¾	11½	11½
Gr Wp 5	265	$ 11¾	11¾	11¾
Gr Wp 56 w	880	390	385	390
Greening	100	280	280	280
Greyhd	z100	$ 12¼	12¼	12¼
Guar Tr	87	$ 34	34	34
Guar Tr r	1114	220	200	220
Hardee	270	$ 13¾	13¾	13½
Hard Crp	275	$ 12¼	12	12¼
Hi-Tower	z91	$ 10	10	10
Holden A	225	$ 6½	6½	6½
Holden B	z45	255	255	255
H Smith	430	$ 39	39	39
Hur Erie	50	$ 70	70	70
Imp Bank	156	$ 71	70¾	70¾
Imp Inv A	1348	$ 11½	11¼	11½
I Inv 125 p	275	$ 20	20	20
Imp Life	58	$ 90¼	90¼	90¼
Imp Oil	2890	$ 39	38¾	38⅞
Imp Tob	2360	$ 13¼	13¼	13¼
Imp To pr	2115	$ 5¾	5¾	5¾
Ind Accep	415	$ 44¼	44	44
I Ac wts	400	$ 19	19	19
Inglis	43725	470	450	450
Inla Gas	3900	470	465	475
Inlnd G w	900	120	105	105
Int Bronze	z20	$ 12½	12½	12½
Int Util	1675	$ 38¾	37¾	38
Int Util pr	875	$ 43¾	43	43¾
Intpr B 59 w	40	30	30	30
Inter PL	440	$ 62¾	62½	62¾
Int Sil P	29030	270	250	250
Inv Syn	105	$ 38	38	38
Inv Syn A	535	$ 32	31¾	31¾
Jefferson	300	$ 6¼	6¼	6¼
Jockey C	9640	270	260	265
Jock C pr	200	$ 9¼	9¼	9¼
Jock wts	10200	$ 47	44	45
Kelly D A	250	$ 6¾	6¾	6¾
Kelly wts	1125	325	320	320
Labatt	625	$ 32½	32¼	32½
Lafarge	z10	$ 9¾	9¾	9¾
Lafarge A	100	$ 7¾	7¾	7¾
Lakeld	200	200	200	200
Laura Sec	165	$ 16	16	16
Levy pr	550	$ 22¼	22¼	22¼
Lob Co A	2220	$ 32½	31¾	32½
Lb C A w	1880	$ 10¼	975	10¼
Lob Co B	585	$ 33½	33	33¼
Lob Co p	140	$ 47¼	46½	46½
Lob GB p	150	$ 31¼	31¼	31¼
Loeb M	z10	$ 8¾	8¾	8¾
Lon Hos A	z30	$ 7½	7½	7½
MB PR	1775	$ 17	16¾	16¾
Maher	50	$ 26½	26½	26½
M Lf Mill	200	$ 15½	15½	15½
M Lf M p	100	$ 95	95	95
Mass-F	5023	$ 10⅞	10⅝	10⅝
Mass-F 5½	55	$101⅜	101	101⅜
Mid-West	2103	170	160	170
Milt Brick	100	250	250	250
Molson A	287	$ 25¼	25	25¼
Molson B	356	$ 25¾	25	25¼
Molson pr	z6	$ 41¼	41¼	41¼
Moly	100	$ 38¾	38¾	38¾
Mont Loco	135	$ 13¾	13¾	13¾
Moore	3077	$ 47¾	46¾	47¾
Nat Drug	325	$ 14¼	14¼	14¼
Nat Trust	60	$ 72½	72½

NAISSANCES

THIBERT — A St-Léonard-de-Port-Maurice, le 1er janvier 1961, à l'hôpital Jean-Marie Vianney, à M. et Madame Yvon Thibert, née France Provost, une fille baptisée Lucie. Parrain, M. Richard Provost; marraine, Mlle Ginette Thibert. Porteuse, Mme Pierre Provost, tante de l'enfant. 1—R

DECES

BOUMAN — A Montréal, le 16 janvier 1961, à l'âge de 52 ans, est décédé William Bill Bouman, époux de Armandine Tardif, demeurant à 216 Bord de l'eau, Pte-Claire. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret, No 6446, 25e Avenue, Rosemont, angle Beaubien, à 8.30 hrs, pour se rendre à l'église St-Zoachim de Pte-Claire, où le service sera célébré à 9.30 hrs et de là au cimetière de Pte-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARETTE — A St-Laurent, le 17 janvier 1961, à l'âge de 52 ans, est décédé Armand Charette, époux de Phyllis Parker. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée, No 790 Boul. Ste-Croix, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Fatima où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 80-2

CHARETTE — A Montréal, le 17 janvier 1961, à l'âge de 64 ans, est décédé Willie Charette, époux de Laure-Annette Jodoin, demeurant à 6760, Louis-Hémon. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons George Godin, No 2251, rue Jean-Talon Est, pour se rendre à l'église St-Barthélemy, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 80—3

CLERMONT — A Montréal, le 16 janvier 1961, à l'âge de 65 ans, est décédé Philippe Clermont, époux de Yvonne Deligne, demeurant à 8906 St-Denis. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 745 rue Crémazie Est, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 80—2

CLOUTIER — A Ste-Rose, le 18 janvier 1961 à l'âge de 78 ans est décédé J. Arthur Cloutier, époux en 1ères noces de Alice Robert et en 2e noces de feu Yvonne Forget, demeurant 17 boul. Labelle. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-M.-D. Cyr, no 167 boul Ste-Rose à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 81—2

CREVIER — A Montréal, le 17 janvier 1961, à l'âge de 70 ans, est décédé Cyrille Crevier, employé au C.P.R. à sa retraite, demeurant à l'hôpital de la Merci. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de Frais Funéraires, No 7030, rue St-Denis, à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Edouard. Le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 80—2

DELFOSSE — A Montréal, le 18 janvier 1961, à l'âge de 61 ans, est décédée Eva Mathieu, épouse de feu J. Rodrigue Delfosse. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée No 5650 chemin Côte-des-Neiges pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 81—2

DESCHENEAUX — A Montréal, le 16 janvier 1961, à l'âge de 51 ans, est décédé Clément Deschenaux, époux de Madeleine Aubain, demeurant 5620 Deliormier. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Guindon Enrg. no 4951 rue Adam à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Clément de Viauville où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEZIEL — Accidentellement, à Montréal, le 16 janvier 1961, à l'âge de 30 ans, est décédé Mathieu Déziel, époux de Jeannine Vincent, demeurant à 9631, 62ème avenue, Rivière-des-Prairies. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Oscar St-Ours, no 2205 rue Champlain, à Shawinigan, à 9 hrs, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Mathieu du lac Beillemare, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 79—3

FERRON — A Montréal, le 18 janvier 1961 à l'âge de 54 ans est décédé Raymond Ferron, époux de Marguerite Charron, demeurant 6631 Chambord. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons O. Duquette Inc., no 1350 rue Beaubien est à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Ambroise où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 81—2

JOLICOEUR — A Cartierville, le 18 janvier 1961, à l'âge de 72 ans, est décédé Carmélie Ladouceur, épouse de Thomas Jolicoeur. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée, no 5503 boul. Gouin ouest pour se rendre à l'église Notre-Dame des Anges de Cartierville où le service sera célébré à 9.30 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 80—3

FUNERAILLES DE J.-P. BOISVERT
chauffeur d'autobus

Ces jours derniers ont eu lieu en l'église Ste-Claire de Tétreaultville les funérailles de M. Jean-Paul Boisvert, époux de Marguerite St-Jean, décédé le 24 novembre à l'âge de 50 ans. Il laisse, outre son épouse, ses fils Guy, Lionel et Maurice; ses frères et belles-soeurs MM. et Mmes Irénée, Raymond et Martial Boisvert; sa soeur et son beau-frère M. et Mme Arthur Morency (Marie-Alma); ses beaux-frères et belles-soeurs MM. et Mmes Renaud Bessette et Lionel Simard; plusieurs neveux et nièces. Dans le cortège on remarquait en sus des porteurs, compagnons de travail du défunt, de nombreux parents et amis.



PROFITEZ DE NOS BAS PRIX D'HIVER
AUCUN DÉBOURSÉ AVANT L'INSTALLATION AU PRINTEMPS
FORTIZR
ROCK OF AGES
AVANT D'ACHETER VISITEZ NOTRE CENTRE DE MONUMENTS
Todoro Bigras
MAURICE BOUCHER, propriétaire
6752 EST, rue SHERBROOKE
Tél.: CL. 5-4076 — DU. 7-9404
Situé en face du cimetière de l'Est

DECES

GAUDET — A Montréal, le 18 janvier 1961, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Alphonse Gaudet, née Eva Léger, demeurant 10,890 Péloquin. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 10,302 rue Lajeunesse, à 9.45 hres pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 80—3

GOUGEON — A Montréal, le 17 janvier 1961, à l'âge de 56 ans, est décédée Mme veuve Armand Gougeon, née Angélina Cesare dit Jesery. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., 6603, rue St-Laurent, à 8 h., pour se rendre à l'église Ste-Philomène où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 80-3

HEBERT — A Montréal, le 18 janvier 1961, à l'âge de 61 ans 4 mois, est décédé Mastaï Hébert (Pit) époux de Fabienne Delorme, frère de Bernadette, Marie-Ange et Thérèse, demeurant 10,849 Blvd Pie IX. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Giroux et Fils Inc. No. 11130 Boul. Pie IX à 10 heures, pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie, où le service sera célébré à 10 hrs 15 et de là au cimetière de St-Urbain de Châteauguay lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 80—3

LADOUCEUR — A Ste-Adèle, le 17 janvier 1961, à l'âge de 64 ans, est décédé Hilaire Ladouceur, époux de Lina Gagnon, père de Jean. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Jean McGuire, No 383, rue Morin, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Adèle, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 81—2

LAVALLEE — A St-Hyacinthe, le 17 janvier 1961, à l'âge de 68 ans, est décédé J. Elzéar Lavallée, époux d'Adrienne Gaudette, demeurant 2035 Girouard. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partia des salons René J. Mongeau Ltée, no. 1105 rue Girouard à 9 h. 45, pour se rendre à la Cathédrale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Ste-Victoire, co. Richelieu, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 80—2

LAVIGNE — A Montréal, le 17 janvier 1961, à l'âge de 62 ans, est décédé Philippe Lavigne, époux de Laureza Beaudoin, demeurant à 10047, rue Lille. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partiras des salons Urgel Bourgie Ltée, No 745 est, rue Crémazie, à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église Sts-Martyrs-Canadiens, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimtière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 81—2

MARLEAU — A Montréal, le 18 janvier 1961, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme veuve Henri Marleau, née Anita St-Jean, demeurant à 6915, Dumas. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partiras des salons Urgel Bourgie Ltée, No 6259, boul. Monk, pour se rendre à l'église Ste-Mathilde, où le service sera célébré, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 1—

MICOLL — A Verdun, le 16 janvier 1961, à l'âge de 77 ans, 8 mois, est décédée Mme veuve Napoléon Micoll, née Marie-Louise Gosselin, demeurant à 2341, rue Workman. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons L. Thériault, No 512, rue de l'Eglise, à 8 h. 40, pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetiere de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 80—3

MIRON — A Lachine, le 18 janvier 1961 à l'âge de 75 ans est décédé Arthur Miron, époux de Laetitia Bisson, demeurant à 143, 12ème Avenue. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Raoul Bourgie Inc., no 1345 rue Notre-Dame à Lachine, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Des Saints Anges où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONGEON — A Montréal, le 17 janvier 1961, à l'âge de 49 ans, est décédée Mme Paul Mongeon, née Eva Desormiers, demeurant 4110, rue Des Erables. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Sanscartier, 4036, rue Bélair, entre Pie-IX et 21e avenue à 8:45 hres pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 79—3

OUELLETTE — A Montréal, le 17 janvier 1961, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Henri Ouellette, née Azilda Nantais, demeurant à 4566 Brébeuf. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de Frais Funéraires, No 4848, rue Papineau, à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Stanislas de Kostka, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 80—3

PARE — A Montréal, le 18 janvier 1961, à l'âge de 44 ans, est décédé Roger Paré, époux de Germaine Desormeaux demeurant 5872 Clarke. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., no 6603 rue St-Laurent pour se rendre à l'église St-Georges où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 80—3

PRIMEAU — A Valleyfield, le 18 janvier 1961, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Michel Primeau, née Marie-Louise Saulnier, autrefois de St-Anicet. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Larin & Fils Inc., No 317, rue Victoria, à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Anicet, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY — A Montréal, le 19 janvier 1961, à l'âge de 73 ans, est décédée Berthe Gelly, épouse de Henri Roy, demeurant 7358 Droiet. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Rémi Allard No 7304 rue St-Denis à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRUDEAU — A Montréal, le 17 janvier 1961, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Eudore Trudeau, née Laura Hamel, autrefois de St-Mathias de Rouville. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc., No 3254 rue Bellechasse, à 9 hres, pour se rendre à l'église St-Mathias de Rouville où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 80—3

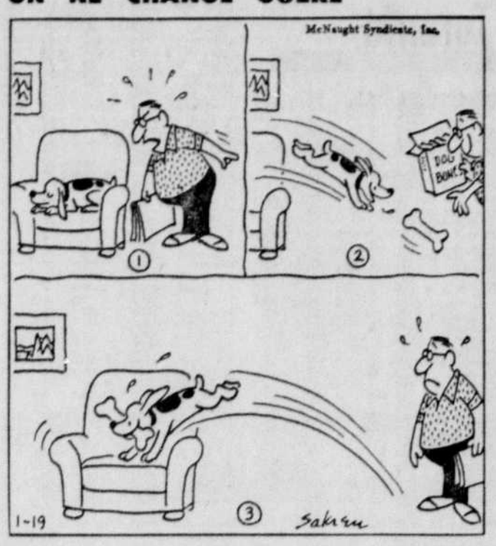
VILLANDRE — A Ville St-Pierre, le 18 janvier 1961, à l'âge de 49 ans, est décédé Alfred Villandré, époux d'Emilienne Goyer, demeurant à 166, rue Camille. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Raoul Bourgie Inc., No 1345, rue Notre-Dame, à Lachine, à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Pierre-aux-Liens, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

IN MEMORIAM

CARRIERE, Simon-Paul — A la douce mémoire de notre Simon-Paul tant aimé. Nous pensons toujours à toi. Des grand-messes seront chantées à Lachute et à St-Hermas. Papa, maman, oncle Jean-Philippe, tante Georgette.

DUBE, ARMAND — 6 années se sont écoulées et ton souvenir restera toujours gravé dans nos coeurs. Du haut du ciel, veille sur nous. Une grand-messe anniversaire sera chantée à l'église St-Denis, samedi 21 janvier, à 8 hrs. Ton épouse Cécile, et ta fille Monique.

ON NE CHANGE GUERE



Le SKi



SUITE DE LA PAGE 51

l'école officielle de la Division du Québec de l'Association canadienne amateur de ski a connu un beau succès, sous la direction des moniteurs Raymond Lanctôt et Chris Gribbin.

Aldée Beaudoin, du club de l'Immaculée - Conception, s'est le plus distingué et les dirigeants des cours n'ont pu faire autrement que le recommander à l'Alliance des moniteurs pour qu'il soit reconnu officiellement comme moniteur attitré.

Lucie Martin, de Val David, a reçu un certificat de moniteur amateur tandis que Doug Raaflaub, de Sundridge, Ontario, Louis Lavallée et Claude Boulet, de Val David, ont reçu le titre de ski conseil. Bernie Hanlon, de Halifax, et Jean-Guy Lortie, de Val David, sont devenus ski conseil adjoint. Le vétéran Raoul Dandurand a été proclamé moniteur amateur à vie en reconnaissance de son magnifique travail à l'âge de 65 ans.

Jerta Schir gagne

TRENTE. (AFP) — L'Italienne Jerta Schir a remporté le slalom spécial international qui s'est disputé samedi à Folgaria, sur une piste de 350 mètres pour 160 mètres de dénivellation et comportant le passage, dans les deux manches, de 42 portes.

Voici le classement : 1) Jerta Schir (Ita.) 100'5 48''8 51''7) ; 2) Jolanda Schir (Ita.) 102''3 (50''2-52''1); 3) Christl Reuter (Autriche) 106''5 (52''-54''5).

Duvillard battu

MORZINE (AFP). — Voici les classements des épreuves de descente (masculine et féminine) du grand prix international de ski de Morzine :

MESSIEURS :

1—Léo Lacroix 1M46S6/10
2—Adrien Duvillard, 1M49S5/10
3—Ex-Aequo : Pierre Stanos et Yves Bienvenu, 1M51S2/10
5—Michel Arpin, 1M52.

DAMES :

1—Marguerite Leduc, 2M09S7/10.
2—Marielle Goitschel, 2M11S9/0.
3—Janine Monterrain, 2M13S6/10
4—Anne Samoze, 2M-3S7/10
5—Traudl Aider (Autriche) 2M20S3/10.

Voici les résultats officiels des slaloms spéciaux féminin et masculin, disputés hier à Morzine. Les deux épreuves comprenaient respectivement 50 et 57 portes.

DAMES :

1—Marielle Goitschel (France 53''-8/0'' 50-4/10; 104''-2/10.
2—E. Trauld (Autriche) 58''-3/10'' 54''-4/10; 112''-7/10.
3—Marguerite Leduc (France) 120''-9/10.

MESSIEURS :

1—Jean Claude Killy (France) 46''-6/10'' 45''-6/10; 92''-2/10.
2—Ex-Aequo, Léo Lacroix (France) et E. Solchi Autriche) 47''-9/10'' 44''-6/10; 92''-5/10.
4—Albert Gacon (France) 93''.

Nécrologie

Mme N. Dubé

Mme Napoléon Dubé, née Marie-Anne Robitaille, est décédée lundi à l'Hôpital Général de Québec à l'âge de 82 ans et 9 mois.

Elle laisse pour pleurer sa perte ses fils : Edgar Dubé, de Normétal, Abitibi, M. Paul-Emile Dubé, président et gérant du syndicat industriel de St-Romuald et secrétaire enquêteur du bureau des mécaniciens de machines fixes à Québec, ses filles : Mme Donat Fecteau, née Annoncia, de St-Romuald, Mme Jacques Pinault, née Cécile, de Québec, Mme André Dusseault, née Marie-Blanche, de Montréal, son frère M. Léon Robitaille, de Lévis, ses soeurs: Mlle Marie-Louise Robitaille, de St-Romuald, Mme Adolphe Bélanger, née Eveline, de St-Romuald, la R.S. Marie Sainte Blanche, née Valérie, des soeurs de la Présentation de Marie à St-Hyacinthe.

Les funérailles ont eu lieu, ce matin à 9 heures en l'église de St-Romuald et l'inhumation se fera au cimetière paroissial.

La dépouille mortelle est présentement exposée à la résidence funéraire Claude Marcoux Enr., 96 de la Fabrique à St-Romuald.

Mme J.-R. DELFOSSE

Le 18 janvier, est décédée à l'âge de 81 ans, Mme J.-R. Delfosse, née Eva Mathieu. Elle était la veuve de Jean-Rodrigue Delfosse.

Elle laisse dans le deuil ses filles, Jeannine et Claire (Mme Gérard Brais) ; ses soeurs, Mme A.-B. Dufresne et Mme L.-O. Prévost; son gendre, Gérard Brais; ses petits-enfants, Jacques, Pierre et Louise Brais ; une belle-soeur, Mme Georges Delfosse, ainsi que des neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 h. a.m., à l'église Notre-Dame-des-Neiges.

CHASSE

SUITE DE LA PAGE 51

se ouverte à titre d'essai. Les libéraux ont gagné l'élection en juin et en octobre, le premier ministre Louis J. Robichaud a tiré au sort les noms de dix chasseurs parmi 8,231 personnes qui réclamaient un permis de chasse pour la première fois en un quart de siècle. Les noms de 400 chasseurs furent tirés à la courte paille. De ce nombre, seulement 17 ont négligé de débourser la somme de $15.00 pour payer leur permis de chasse. Chaque chasseur avait le droit de tuer un orignal. 90 des 97 chasseurs ont réussi à tuer un original dans le comté Albert. Deux femmes ont eu du succès durant la saison de chasse. Mmes Gladys Kingston et Raymond Parlee ont tué un orignal.

Ricochets. — Une résolution réclamant que la chasse soit permise le dimanche en Nouvelle-Ecosse a été refusée par l'Association de Chasse et de Pêche de la Nouvelle-Ecosse lors d'une assemblée annuelle hier . . . la 22e assemblée annuelle de l'Association des Sportsmen de Verdun a lieu ce soir à l'Académie Richard . . . un film sera présenté et on procédera aux élections des officiers et directeurs pour l'année 1961 . . . M. Robert Raynault, technicien agricole et éditeur de la revue agricole "La Ferme", de Montréal, a été réélu président de l'Association forestière québecoise Inc. . . . M. Raynault s'intéresse à l'Association forestière et aux Clubs 4-H depuis plusieurs années . . . les membres des associations de chasse et de pêche de la province de Québec sont invités au congrès annuel de la Fédération des associations de chasse et de pêche de l'Ontario en fin de semaine . . . le congrès a lieu à Timmins, Ont. . . .

HOPITAUX

SUITE DE LA PAGE 43

rait obligée de débourser quand même les 60%."

M. Lesage : "Le règlement prévoit que l'hôpital paie les 60% après déduction de 15% à cause des créances douteuses . . ."

Pendant la discussion, l'opposition reproche aux autorités provinciales de céder à des considérations politiques quand vient l'heure de prendre certaines décisions de nature administrative.

C'est ainsi que, d'après M. Johnson, pour faire bénéficier de l'assurance-hospitalisation l'hôpital de St-Jean-Port-Joli, un haut fonctionnaire du ministère de la Santé publique aurait exigé l'abolition, dans cet établissement, du poste de "surintendant médical", occupé par l'ancien député Fernand Lizotte.

ICI et LÀ dans LE SPORT

SUITE DE LA PAGE 50

lui appartient. Les joueurs ne font pas mieux devant lui qu'ils l'ont fait devant Plante. La meilleure moyenne, c'est cependant Hodge qui l'a conservée."

"Chose certaine je ne vous donnerai pas mon propre choix", nous a déclaré d'emblée Rudy Pilous. "Vous savez, nous ne voyons chaque club qu'occasionnellement et une équipe qui excelle contre nous ou un joueur qui fait bien contre nous ne le fait pas toujours contre les autres clubs. Par exemple, Lorne Worsley a été merveilleux contre nous. Il en est de même pour le joueur de défense Pete Goegan, du Détroit.

Pilous croyait que le gardien Glen Hall allait être choisi

Je n'ai qu'une remarque à formuler en marge du choix des deux équipes, j'aurais cru que Glenn Hall aurait été choisi sur la première équipe. Evidemment, si vous, chroniqueurs sportifs qui arrêtez les choix, le faites d'après la moyenne des buts, le poste appartenait à Johnny Bower. Pour le reste, je suis d'accord. Mes joueurs n'ont pas été réguliers. Quand l'un se signalait, l'autre ne faisait rien qui vaille. Pierre Pilote, par exemple, vient tout juste de commencer à donner son plein rendement. Nous avons une équipe de jeunes. Quand tout va bien, que nous gagnons, ils s'enflent la tête.

C'est la seule façon que je puisse expliquer leur rendement inégal. Ma tâche à moi est de prévoir leurs réactions. Si je manque mon coup, c'est mon poste qui est en jeu.

Je crois quand même que les chroniqueurs et commentateurs sportifs devraient prendre plus en ligne de compte la tenue défensive des joueurs. Même à l'attaque, le rendement d'un joueur ne s'évalue pas seulement à sa production de buts et de passes.

Ron Murphy, par exemple, ne compte pas régulièrement, mais son record défensif se compare avantageusement à celui des grands noms de la ligue. Voilà mon opinion sur le choix des équipes d'étoiles. Mais vous ne me prendrez pas à vous dévoiler mon propre choix."

Fontinato à l'hôpital

TORONTO, (UPI) — Lou Fontinato, joueur de défense des Rangers de New York, a été hospitalisé hier soir à la suite de la bagarre qui a fait rage entre les Rangers et les Maple Leafs de Toronto, hier soir dans la Ville Reine. Fontinato a reçu une profonde coupure au-dessus du genou gauche, résultat d'un coup de patin. Dans cette échauffourée générale qui a débuté vers la fin du premier vingt, Fontinato a eu affaire à Bert Olmstead d'abord puis à Tim Horton venu à la rescousse de son coéquipier. Fontinato serai absent de l'alignement pour au moins une dizaine de jours.

L'enquête sur les publications

L'Institut canadien d'éducation des adultes présente un mémoire

OTTAWA. — L'Institut canadien d'éducation des adultes a soumis mardi ses recommandations à la Commission royale d'enquête sur les publications siégeant à Ottawa. Il a proposé un programme d'aide positive du gouvernement aux magazines canadiens et de restrictions à l'endroit des magazines étrangers.

Distinguant d'abord entre les publications canadiennes de caractère culturel et les autres de caractère commercial, l'Institut a proposé que les premières jouissent d'un statut spécial et qu'elles aient la priorité dans l'octroi de contrats de publicité de la part des ministères et organismes du gouvernement fédéral. Il a ajouté que si, à l'instar du gouvernement provincial, les ministères, organismes et agences du fédéral pratiquaient une politique plus large et plus ouverte de ce côté, cela constituerait une forme précieuse d'assistance indirecte.

L'Institut a suggéré de plus l'achat de quelques centaines de copies de chaque numéro des principaux organes d'expression culturelle existant au pays, pour diffusion à l'étranger, principalement par le canal des ambassades et postes diplomatiques. Cette liste pourrait être dressée par le Conseil des Arts du Canada.

L'Institut suggère également des tarifs postaux réduits, des subventions spéciales aux petites revues de caractère hautement culturel (arts et poésie), d'autres subventions, du Conseil des Arts ou du gouvernement ou d'autres agences, aux publications de caractère scientifique et des publications visant à développer de meilleures relations entre les groupes culturels de la population.

Il suggère aussi l'attribution, par le Conseil des Arts, de prix annuels en argent aux auteurs des meilleurs articles parus dans les revues culturelles.

Publications commerciales

L'Institut croit que les publications de caractère commercial devraient pouvoir vivre par elles-mêmes mais que, soumises ici à des conditions de concurrence qui peuvent les mettre dans une position désavantageuse, elles pourraient bénéficier aussi de certaines mesures de protection, notamment des taux spéciaux d'amortissement, de certains avantages postaux, de certains allègements d'impôt.

Il suggère que les propriétaires de ces publications se groupent pour mettre sur pied un service coopératif de distribution, que les éditeurs établissent un code d'éthique et que les récents amendements au code criminel soient appliqués.

Publication étrangères

L'Institut est d'avis que les publications étrangères de caractère culturel recommandées par le Conseil des Arts ou autre organisme similaire jouissent d'une complète liberté d'entrée au Canada, quel que soit le pays d'où elles émanent et la langue dans laquelle elles sont rédigées.

Par contre, les publications de caractère commercial devraient, dit-il, être soumises à certains droits d'entrée, à des frais de manutention postale plus élevés qu'actuellement, à une taxe sur les revenus de publicité qu'elles cueillent au Canada.

L'Institut ajoute que les publications obscènes ou exploitant le sexe ou le crime devraient être soumises, avant admission, à des exigences sévères de la part des autorités douanières. Il ajoute encore qu'aucune revue étrangère ne devrait être autorisée à se présenter avec l'étiquette "édition canadienne" à moins que 50 p. 100 de son contenu rédactionnel ne soit d'origine canadienne.

Il suggère que tous les périodiques étrangers portent, clairement indiquée, la date de leur parution et de leur périodicité, pour rendre illégal l'envoi de retours non vendus de publications mises d'abord en circulation dans d'autres pays.

En guise de conclusion, l'Institut suggère la création d'un index complet et permanent de tous les périodiques canadiens, l'établissement d'une parfaite parité pour les revues et auteurs canadiens qui veulent pénétrer sur le marché américain et la création par l'Imprimeur de la reine, de bureaux de distribution permanents dans chacun des principaux centres du pays.

Dans un bref complémentaire soumis à la Commission royale, le magazine "Time" a prétendu aujourd'hui qu'il exerce une influence enrichissante sur le Canada tout en ne mettant aucunement en danger l'avenir des périodiques canadiens.

Ce bref fut présenté par M. Lawrence E. Laybourne, directeur administratif de "Time International of Canada", en présence de M. Henry Luce, de New York, rédacteur en chef de "Time", et de MM. Robert T. Elson, premier rédacteur de la section canadienne, John M. Scott, rédacteur aîné de la même section, et Roy Alexander, ancien directeur devenu rédacteur, qui discutèrent respectivement les chapitres 4, 5 et 6.

Réaffirmant que "Time" est loin d'être le vilain qui court après les revenus de la publicité grâce à son édition canadienne ou qui présente mal la pensée canadienne, ses défenseurs déclarèrent que "Time Canada" a prouvé, après 17 ans, son influence comme médium de publicité nationale et que les mesures restrictives ne peuvent qu'affaiblir cette influence et diriger l'annonceur vers d'autres media. Il est douteux, ont-ils ajouté, que les magazines canadiens recevraient de ce fait beaucoup plus d'annonces que leur pourcentage actuel.

Ils ont ajouté que la circulation du "Time" au Canada a été de 225,200 copies par semaine en 1960, soit 8 p. 100 de plus qu'en 1959, et 2 p. 100 seulement de moins que la moyenne annuelle de 10 p. 100 d'augmentation depuis 17 ans.

En réponse à M. O'Leary, qui avait mis en doute le rôle de "Time" comme projecteur du visage culturel du Canada, lors de l'audition du 16 novembre, le nouveau bref ajoute que le président avait délibérément choisi des articles frivoles ou divertissants pour ridiculiser la prétention de "Time" mais que si ce magazine accorde une certaine place à de tels articles comme toute publication bien balancée, il doit être jugé en raison de ses articles et reportages sérieux qui constituent la majorité de ce qu'il offre à ses lecteurs.

Aux Communes

Le comité de la procédure est réactivé

OTTAWA — (DNC) — Tous les partis ont endossé avec enthousiasme hier, aux Communes, la renaissance d'un comité chargé de modifier la procédure de la Chambre. On a reconnu qu'un tel comité, l'an dernier, a accompli de l'excellente besogne notamment en proposant — ce qui a été adopté — que la durée des débats sur le budget et le discours du trône soit réduite de deux jours et que les discours ne durent que 30 minutes au lieu de 40. Ceci à l'exception de ceux du premier ministre, du leader de l'opposition officielle, ainsi que des ministres présentant un projet de loi et du premier orateur de l'opposition à leur répondre.

Le premier ministre a soutenu que la réduction de la durée des discours des députés a amélioré la qualité . . . de leurs allocutions et il a rappelé le mot de Wilson qui affirmait avoir besoin de trois jours de délai pour préparer un discours d'une heure et de deux mois pour en préparer un de dix minutes.

M. Pearson a reconnu que le comité a abattu de la belle besogne l'an dernier, grâce à des propositions constructives et il a ajouté que l'on devrait continuer de rechercher ainsi des mesures pouvant permettre à la Chambre de procéder plus efficacement.

M. H. Argue, leader du PSD aux Communes, a abondé dans le même sens mais a souhaité que comme l'an dernier, on exige l'unanimité tant au comité qu'en Chambre avant de modifier les règlements, de façon à protéger les droits de l'opposition. Il a aussi suggéré que le gouvernement ait moins recours à sa majorité que l'an dernier, dans les comités parlementaires.

M. Argue a déploré que la Chambre ait, l'an dernier, négligé d'étudier les rapports de certains comités, les laissant tomber, faisant donc une farce des recommandations qui s'y trouvaient contenues.

Enfin, a-t-il rappelé, il faudra peut-être trouver une formule pour "sortir les bills de divorce" des Communes, surtout si le Sénat refuse d'approuver un bill que la Chambre basse a adopté avant les fêtes et dans lequel on veut confier exclusivement au Sénat l'étude des bills de divorce, pour le Québec et Terre-Neuve.

Equilibre des naissances

CALAIS, France. (PA) — La statistique démographique de la municipalité révèle un parfait équilibre : les 1,890 naissances de l'an dernier se partagent également entre 945 filles et 945 garçons.

TORONTO

SUITE DE LA PAGE 50

gauche. Olmstead s'est rendu à la clinique après avoir subi des entailles aux deux yeux. Olmstead n'est pas revenu au jeu, non plus que Fontinato.

Les Rangers, qui n'ont gagné qu'une seule partie à Toronto cette saison, ont menacé de sceller l'issue de la joute d'hier soir dès la première période, alors que Bill Gadsby, Andy Bathgate et Ted Hampson ont tour à tour déjoué Bower. Earl Ingarfield a été l'autre compteur des Rangers dans la deuxième période.

Pour Toronto, Larry Hillman a marqué le premier but après dix minutes de jeu de la deuxième période. Dick Duff en a également marqué un à 12:27 de la troisième.

Les deux gardiens de buts ont été superbes. Lorne Worsley a bloqué 36 lancers dans la cage des Rangers, soit trois de plus que Bower.

MINISTERE DES TRANSPORTS
OTTAWA, ONTARIO
SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant la mention "Soumission pour bijouterie — Montréal", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (HNE) le 1er février 1961, pour l'exploitation d'une bijouterie à la nouvelle aérogare de l'aéroport international de Montréal (Dorval).

On pourra examiner les devis et autres documents de soumission et s'en procurer des exemplaires au bureau du Directeur d'aéroport, aérogare internationale, aéroport international de Montréal (Dorval).

Le Secrétaire,
F. T. COLLINS

10 janvier 1961.

GERANTS DEMANDES
pour
magasins de tissus et draperies
Faut être expérimenté et bilingue. Bon salaire, assurance maladie, boni, vacances payées et autres bénéfices d'employés.
Demander M. BERT HARRISON à
LAfontaine 7-1521
HARRISON'S FAMOUS FABRICS LTD

2 VENDEURS D'AUTOS DEMANDES
Avec exp

OFFRE D'ANNIVERSAIRE

ÉCONOMISEZ

23¢

sur le

Hi-spot

CANADA DRY

2/59¢

cartons

plus le dépôt de consigne!



Une excellente occasion d'économiser

2 cartons de Hi-Spot (bouteilles 12 oz) prix normal 82¢

prix spécial 59¢

VOUS ÉCONOMISEZ 23¢

Cette offre, faite pendant une période limitée, n'est valable que dans la région de Montréal.

Une trentaine de permis de la Commission des liqueurs émis depuis le 1er novembre

De notre édition finale d'hier

QUEBEC, (J.M.) — A l'Assemblée législative, M. Daniel Johnson, député U.N. de Bagot, a attiré l'attention de M. Jean Lesage, premier ministre de la province, sur une trentaine d'établissements, épiceries, hôtels, clubs, tavernes, auberges, cafés, auxquels des permis ont été octroyés par la Commission des liqueurs depuis le premier novembre 1960. Ayant pris connaissance de la liste, le chef libéral a souligné qu'on y remarque notamment plusieurs clubs de joueurs de curling et que, dans ce cas au moins, il s'agit de permis "temporaires".

Avant l'arrivée des libéraux au pouvoir, ces dernières associations, vendaient des boissons alcooliques sans permis, c'est-à-dire illégalement, mais en bénéficiant de la tolérance de l'Union nationale, explique le député de Québec-Ouest. Depuis, il a été décidé que ces groupements qui violaient continuellement la loi sous le gouvernement précédent, obtiendraient des permis temporaires pour leur période d'activité.

M. Lesage dit qu'au sujet des autres établissements il consultera M. Georges-Emile Lapalme, procureur général, pour être mis au courant de chaque cas en particulier.

Quand le débat roulait sur les clubs d'amateurs de curling, qui ont obtenu l'autorisation de vendre des spiritueux, M. Johnson s'est exclamé : "Il y a pourtant moins de monde au curling qu'à l'aérogare de Dorval . . ."

M. Lapalme riposte :

— "Pouvez-vous dire qui est le locataire à l'aéroport de Montréal ? Il n'y a même pas de bail : tant et aussi longtemps qu'il n'en existera pas, le problème du permis restera à l'étude . . ."

Voici la liste des nouveaux détenteurs de permis, que le porte-parole de Bagot a communiquée au premier ministre:

—Epiceries : F. Couture, rue Régina, Verdun ; J. Beaulieu, St-Jérôme, Terrebonne.

—Hôtels : Holiday Inn, 6036 Côte de Liesse, Ville St-Laurent ; hôtel Lakeshore, Dorval (Jacques-Cartier) ; hôtel St-Laurent, boul. Décarie, Ville St-Laurent ; hôtel Castel, Dolbeau ; hôtel King Edward, Napierville.

—Auberges : auberge Royale, Yamaska - Est ; Auberge Moderne, St - Guillaume ; Carrefour Laurentien, Notre-Dame des Laurentides.

—Tavernes : J. Lahould, taverne Queen, rue du Pont, Québec.

—Clubs : Montreal Caledonia Curling Club, rue Hillside, Westmount ; Bel-Air Curling Club, rue Martel, St-Hilaire ; Laurier Curling Club, Victoriaville ; Association de chasse et pêche, Thetford-Mines ; Sutton Curling Club, Sutton ; St-Sauveur Curling Club, St-Sauveur-des-Monts ; Ste-Anne-de Bellevue Curling Club, Senneville ; Huntingdon Curling Club, Huntingdon ; Club L'audacieux, Sherbrooke ; Canada Paper Curling Club, Windsor Mill ; Légion canadienne, Matane ; Ormstown Curling Club, Ormstown ; Heather Curling Club, avenue Kensington, Westmount ; Lacolle Curling Club, Lacolle ; Danville Curling Club, Danville ; Montreal Curling Club, Montréal - Ouest ; Club Social Inc., St-Jean.

—Cafés : café Rose Land, rue Ste-Catherine est, Montréal ; restaurant Astoria, rue St-Laurent, Montréal.

Se tournant ensuite vers M. Lapalme, M. Johnson pose la question suivante :

—"Le procureur général est-il au courant que la Commission des liqueurs installe à Sept-Iles un magasin dans un local loué le 19 octobre 1960 au prix de $85,000 pour dix ans alors qu'elle avait, le 15 mars 1960, signé un bail pour un local moins coûteux — ($75,000 en dix ans) — que le propriétaire a aménagé selon les exigences de la Commission ?"

M. Lapalme répond : "Oui. Les détails viendront plus tard".

Situation de l'emploi et du chômage au Canada

OTTAWA — (PC) — Voici le tableau indiquant la situation du chômage à la mi-décembre : (en milliers).

	Déc. 1960	Nov. 1960	Déc. 1959
Pour tout le Canada			
Effectif ouvrier	6,430	6,458	6,231
Au travail	5,902	6,029	5,825
En chômage	528	429	406
Région de l'Atlantique			
Effectif ouvrier	578	583	543
Au travail	509	530	487
En chômage	69	53	56
Québec			
Effectif ouvrier	1,805	1,807	1,747
Au travail	1,622	1,664	1,604
En chômage	183	143	143
Ontario			
Effectif ouvrier	2,375	2,384	2,310
Au travail	2,222	2,257	2,199
En chômage	153	127	111
Régions des Prairies			
Effectif ouvrier	1,092	1,101	1,070
Au travail	1,032	1,052	1,020
En chômage	60	49	50
Région du Pacifique			
Effectif ouvrier	580	583	561
Au travail	517	526	515
En chômage	63	57	46

Journaliers et ouvriers de la construction sont le plus durement atteints

OTTAWA — (PC) — Les ouvriers de la construction et les journaliers sont ceux qui sont le plus durement atteints par le chômage.

Les moyennes établies pour le dernier trimestre de 1960 démontrent que 19.8 p. 100 des journaliers et 16 p. 100 des ouvriers de la construction étaient sans travail, au cours de cette période.

Ces chiffres sont beaucoup plus élevés que celui de l'ensemble des occupations où, pour la même période, il y avait en moyenne 6.8 p. 100 de l'effectif ouvrier en chômage. Pendant les trois derniers mois de l'année dernière, le nombre de chômeurs a été en moyenne de 442,000.

A l'exception des ouvriers de la construction et des journaliers, seule l'industrie des transports avait un niveau de chômage plus élevé que la moyenne, avec un niveau de 9.1 p. 100 de l'effectif.

Chez les employés de bureau et les professionnels, seulement 2.4 p. 100 de l'effectif était en chômage.

Le rapport de l'Office national de la statistique, publié aujourd'hui, indique que le nombre de personnes au travail a été en moyenne de 6,021,000, au cours des trois derniers mois de 1960, soit 1.5 p. 100 de plus qu'à la même période, l'année précédente.

Mais l'augmentation du nombre d'emplois ne s'est produite que dans les services.

Dans les industries fabriquant des produits de consommation, l'emploi a baissé de 2.2 p. 100. C'est dans la construction, l'industrie minière et les industries de biens non périssables que les emplois ont le plus baissé.

Le délégué apostolique:

Il faudrait diminuer le coût des frais funéraires

De notre édition finale d'hier

OTTAWA. (PC) — Le délégué apostolique au Canada, S. E. Mgr Sebastian Baggio, a instamment demandé aujourd'hui aux entrepreneurs de pompes funèbres de reviser les tarifs de leurs services et de modifier les coutumes et les ornements d'inspiration païenne qui se sont infiltrés dans leur profession.

Le délégué du Vatican a exprimé ces vues dans une lettre adressée à M. James O'Hagan, fils, secrétaire-trésorier de l'Association des entrepreneurs de pompes funèbres du Canada. La lettre a été rendue publique par la Conférence catholique canadienne.

M. O'Hagan avait demandé l'opinion de S. E. Mgr Baggio sur la question dans un article éditorial paru le 10 décembre dernier dans le "Canadian Register", hebdomadaire catholique publié à Kingston, Ontario.

Cet article soulignait que le coût élevé des services funéraires constituait un problème qui prenait des proportions croissantes au Canada.

Dans sa lettre au délégué apostolique, M. O'Hara, qui est catholique, déclarait au nom de ses confrères que cet article "semblait contraire à la ligne de conduite de l'Eglise catholique".

S. E. Mgr Baggio a répondu qu'il approuvait l'éditorial du "Canadian Register".

Coupons volés au Québec encaissés à Edmonton

De notre édition finale d'hier

EDMONTON. (PC) — Un directeur de banque de la province de Québec a déclaré lundi que 80 coupons d'obligations épargne encaissés en décembre dernier dans une banque d'Edmonton correspondaient à ceux qui lui avaient été volés au mois d'octobre précédent.

M. Claude Lespérance, directeur de la Banque Canadienne de Commerce de St-Chrysostome a dit que ces 80 coupons, qui représentent une somme de $1,800, faisaient partie d'un lot d'une valeur de $60,000.

Il a fait cette déclaration en cour, alors que trois personnes de Vancouver subissaient leur enquête préliminaire sous une accusation de contrefaçon d'obligations d'épargne.

Alexander MacDonnald, 41 ans ; Gordon McLennan, 30 ans, et Grace Harden ont été accusés de complicité.

Grande exposition au collège Basile-Moreau

De notre édition finale d'hier

A l'occasion de la Semaine canadienne organisée par le Collège Basile-Moreau, le public est cordialement invité à visiter l'exposition de peinture, de céramique et de livres qui se tiendra jusqu'au 25 janvier en la salle de l'Auditorium, 831 boulevard Ste-Croix, Ville St-Laurent.

L'ouverture officielle a eu lieu mardi.

La salle d'exposition sera ouverte tous les soirs de 7 h. à 9 h. 30. On pourra y admirer les oeuvres des grands artistes de chez-nous : Borduas, Pellan, Giunta, Marie-Anastasie et plusieurs autres.

Congrès annuel de la FNEUC à Ottawa, le 20

De notre édition finale d'hier

OTTAWA. (PCf) — Une soixantaine de délégués de tous les coins de l'Ontario participeront, en fin de semaine prochaine à l'Université d'Ottawa, au congrès provincial annuel de la Fédération nationale des étudiants des universités canadiennes (FNEUC).

Le congrès s'ouvrira vendredi soir, le 20 janvier, et se terminera dimanche après-midi, le 22 janvier.

Les organisateurs du congrès ont invité quelques personnalités du monde universitaire canadien, dont M. Bruce Rawson, de Saskatoon, président national de la FNEUC, M. Léonard Legault, de Calgary, nouveau secrétaire exécutif de la Fédération, et Mlle Caroline Robins, d'Ottawa, secrétaire exécutif de la Conférence canadienne sur l'éducation.

M. Marc Somerville, de l'Université de Toronto, président ontarien de la FNEUC, présidera aux délibérations, secondé de M. Richard Gathercole, de l'université Queen's de Kingston, vice-président. M. Sid Horovitz, d'Ottawa, président de FNEUC à l'Université, est chargé d'organiser le congrès.

Les universités représentées seront Carleton, Western Ontario de London, McMaster de Hamilton, Queen's, Assomption de Windsor, Toronto, Waterloo et Laurentienne de Sudbury, ainsi que le collège Saint-Patrice d'Ottawa et le Collège d'agriculture de Guelph.

Satellite franco-américain

PARIS. (Reuters) — Des représentants de la France et des Etats-Unis sont en train de mettre au point le plan de lancement d'un satellite qui serait fabriqué par les savants des deux pays. Le satellite proprement dit serait réalisé en France tandis que le missile qui le projetterait dans l'espace serait construit aux Etats-Unis. On croit que le lancement sera effectué en mars, d'une base américaine.

Chez dupuis

ETES-VOUS PHOTOGENIQUE A LA "TV"?

Venez vous voir à l'écran de télévision installé dans la vitrine Dupuis, rue Ste-Catherine.

attractions... démonstrations

AUX SOULIERS POUR DAMES, 2e ETAGE

Etalage spécial des produits de haute qualité utilisés dans la fabrication des souliers fins pour dames.

2 FILMS PARLANTS EN COULEURS

a) Film sur la fabrication des tapis Harding
b) Film sur la fabrication des prélarts Vinyle Armstrong

Chaque jour cette semaine à 10 h. 30 le matin et à 3 h. l'après-midi, au rayon des tapis, 6e étage.

AU RAYON DES CORSETS, 2e ETAGE

Mlle MAY BUDD, corsetière experte de la maison DOMINION CORSET accordera gratuitement ses conseils aux dates suivantes: 17, 18, 19, 20, 21 janvier.

LES PATRONS "SIMPLICITY" 3e ETAGE

Mlle JASMIN, représentante de "SYMPLICITY" sera au rayon des patrons pour vous aider de ses conseils les 17, 18, 19, 20 janvier.

CONFECTION GRATUITE DE VOS RIDEAUX, 5e ETAGE

Achetez la marquisette, une couturière experte confectionnera sous vos yeux, vos rideaux d'après vos propres mesures les 17, 18, 19, 20 janvier.

CONSEILS TRICOTEUSE "MARY MAXIM", 3e ETAGE

Madame ROBERT, tricoteuse experte, vous guidera dans le choix de laine, patrons Mary Maxim vous aidant de ses conseils sur tricots de gros chandails les 18 et 19 janvier.

CAOUTCHOUC-MOUSSE TAILLE POUR VOUS, 3e ETAGE

Apportez vos mesures, une personne taillera le caoutchouc-mousse pour vous — sans frais, les 17, 18, 19, 20 janvier.



au SOUS-SOL Chez dupuis Frères

Grandes aubaines de janvier

BON MOUTON

(Agneau traité) teint Hollander

$99 ORD. $109.

Le confort de la fourrure à si bas prix ! Nouvelle coupe hiver 1961, col châle, ou grand collet enveloppant, manches cocktail. Doublure satin unie, fleurie, rayée. Grandeurs: 10 à 20 et 40 ans.

Payable en 12 mensualités de 9.24 chacune

aucun versement comptant

seule la taxe de vente est payable au moment de l'achat



AGNEAU TRAITE

(BON MOUTON) Teint Hollander

Ord. $139

Payable en 12 mensualités de 11.11 chacune $119

Manteaux d'apparence beaucoup plus chère due au col orné de rat musqué teint Seafoam ou de martre de montagne. Trois modèles au choix dont un illustré. Doublure selon les derniers rites de la mode. Grandeurs: 10 à 20 et 40 ans.

DUPUIS, SOUS-SOL, RAYON 1515



Pour dames

Corduroy

10 à 18 ans

ORD. 2.98

2.27

Pantalons corduroy lavables, jambes fuselées, une poche côté. Très pratiques pour le sport ou la maison. Carreaux noir/blanc, rayures or/vert, or/rouge.

VI. 2-6171

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1545



300 paires de PANTALONS

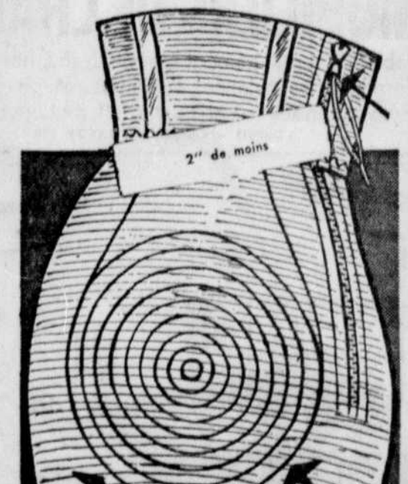
Worsted flanelle/viscose, gabardine/viscose.

ORD. 3.98

2.59 2 pour 5.00

Ceinture à la taille, 3 grandes poches, plis et glissière devant, revers au bas. — GRIS, CHARCOAL, BLEU, BRUN. Pour garçons 6 à 18 ans.

DUPUIS, SOUS-SOL, RAYON 1655



"GAINES" REDUCE-EZE

à "cercle magique contrôlant l'abdomen et l'arrière, qui réduit votre taille de 2". Grand confort et élégance avec la taille haute de 4", ne roulant pas sur elle-même. Glissière de côté jusqu'à moitié, devant/arrière soutenus. Les gaines ne sont pas échangeables.

Ord. 4.95

3.95

TAILLE	Petite	Moyenne	Grande	xgrande	2xgrande	3xgrande	4xgrande	5xgrande
CEINTURE	25-26	27-28	29-30	31-32	33-34	35-36	37-38	39-40
HANCHES	34-36	37-38	39-40	41-42	43-44	45-46	47-48	49-50

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1385

Ouverts le vendredi soir jusqu'à **9** h.

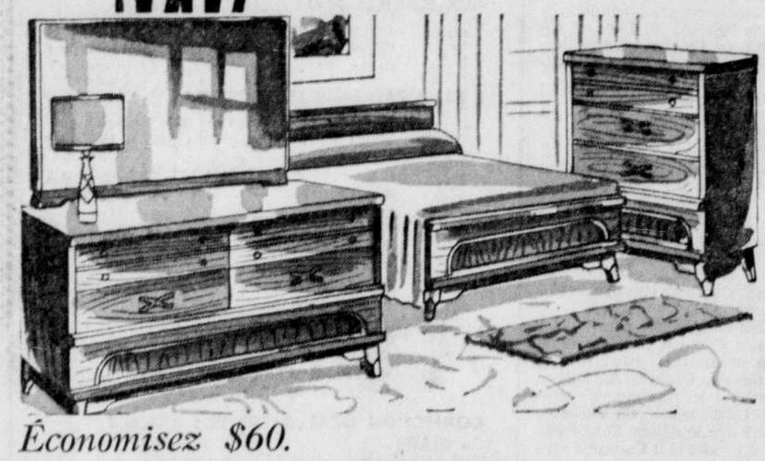


Chez dupuis Carnaval D'AUBAINES

25% DE RABAIS

VENDREDI AU RAYON DE LA LITERIE

GRANDES ECONOMIES
3 MOBILIERS POPULAIRES



Économisez $60.

MOBILIERS DE CHAMBRE

ORD. 259.

3-pèces : bureau double : 50 x 17 x 32", miroir : 40 x 28", commode: 32 x 19 x 41", lit double ordinaire. FINI noyer ou Sienna, résistant aux égratignures, alcool et autres acides. Tiroirs bien sablés à queue d'aronde avec coulisse centrale. Miroir basculant.

$199.

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 710



noyer véritable fini huilé

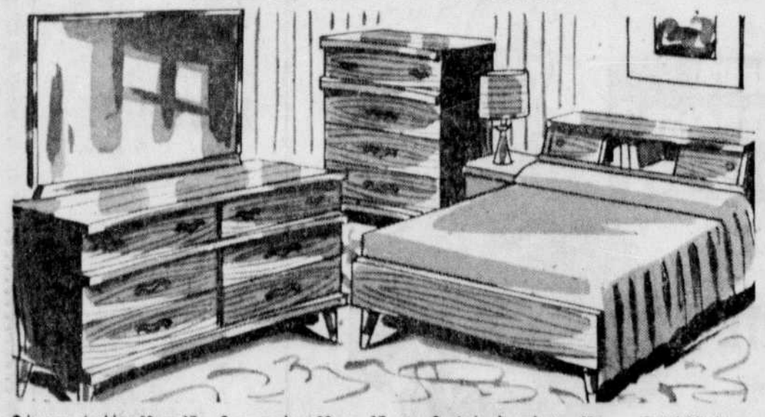
MOBILIERS DE CHAMBRE

ORD. 259.00

Bureau triple, 9 tiroirs, longueur 70". Miroir 24 x 38", en glace repolie, avec encadrement. Poignées en noyer. Lit à panneaux (toutes dimensions usuelles). Livraison immédiate ou ultérieure.

$199.

AUSSI PEU QUE 1.62 PAR SEMAINE



• bureau double : 50 x 17 x 32½" • commode : 30 x 17 x 40½" • miroir basculant : 38 x 28" • Lit-bibliothèque

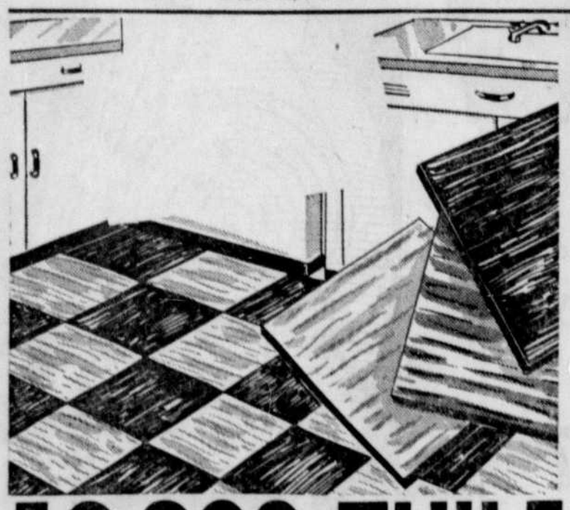
MOBILIERS DE CHAMBRE

3 PIECES

Fabrication entièrement en bois franc, fini noyer moderne. Jolies poignées brillantes. Miroir de qualité. Style très nouveau et tout à fait moderne.

$169.

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 710



Aubaine fantastique

CHACUNE

.05

50,000 TUILES
DE LINOLEUM INCRUSTE 9" x 9"

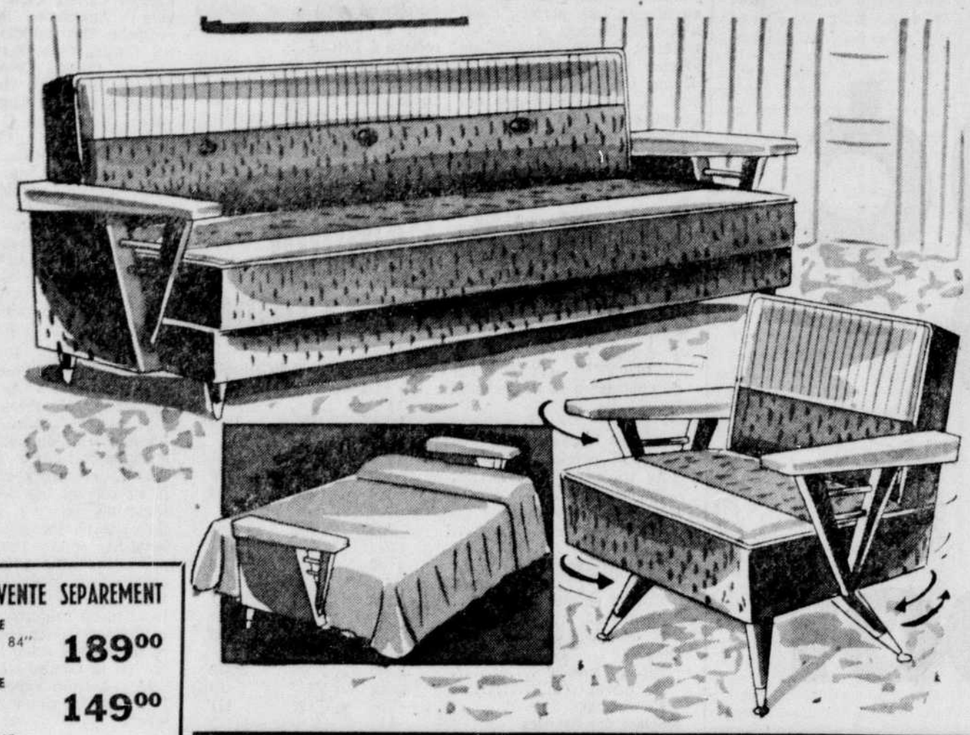
Fabrication anglaise, gauge domestique. Incrustation de part en part. Coloris divers. Profitez de cette offre pour couvrir vos planchers: chambre, cuisine, salle de jeu, salle de bains.

S.V.P. pas de commandes postales ni téléphoniques

CIMENT A TUILES (pour posage) le gallon **1.25**

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 730

MOBILIERS DAVENPORT 2-pièces



marque réputée "Berkshire"

10 modèles au choix

style 1960 et 1961

$129 à $239

VOICI UN EXEMPLE

mobilier 2-pièces

129.00

Sofa Davenport à ressorts formant lit pour 2 personnes. Couverture en tissu d'ameublement dans les teintes en vogue.

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 711

AUSSI EN VENTE SEPAREMENT

BUREAU TRIPLE (non illustré) 84" avec miroir	189.00
BUREAU TRIPLE (illustré-70") avec miroir	149.00
BUREAU DOUBLE 6 tiroirs (non illustré 56", avec miroir	109.00
COMMODE 4 tiroirs (non illustré)	89.00
LIT A PANNEAUX, double, ¾, simple	50.00
TABLE DE CHEVET 2 tiroirs	39.00

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 710

aucun versement comptant

Seule la taxe de vente est payable au moment de l'achat





FAUTEUIL 72 x 90" **6.95** — **SOFA** 90 x 108" **7.95**

COUVERTURES DE MEUBLES "THROWS"

Tissu damas, texture solide et durable. Motifs de tons contrastants. Fond: rouge, or, vert. Rien de mieux pour protéger les meubles neufs ou déguiser les défraîchis. Rien à ajuster, ou à épingler, VOUS N'AVEZ QU'A JETER SIMPLEMENT CETTE COUVERTURE SUR LE FAUTEUIL OU LE SOFA.

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 740

PORTES "ACCORDEON"

PANNEAUX MASONITE RECOUVERTS DE PLASTIQUE VINYLE. • GRIS ou • BEIGE. Décoratives et non encombrantes, remplaçant les portes ordinaires. Une surface résistante, lavable à l'eau et au savon. Installation facile.

32 x 80" ORD. 15.50 **11.95**

36 x 80" ORD. 17.95 **13.95**

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 740

ALLOCATION DE 220.00

DUPUIS OFFRE TOUJOURS DES ALLOCATIONS ELEVEES

RADIO-COMBINE-TELEVISION

Modèle 7W2103 — LE BALMORAL — Fini noyer Ord. **598.00**

allocation d'échange sur votre TV actuel (fabrication canadienne) quel qu'en soit l'état **220.00**

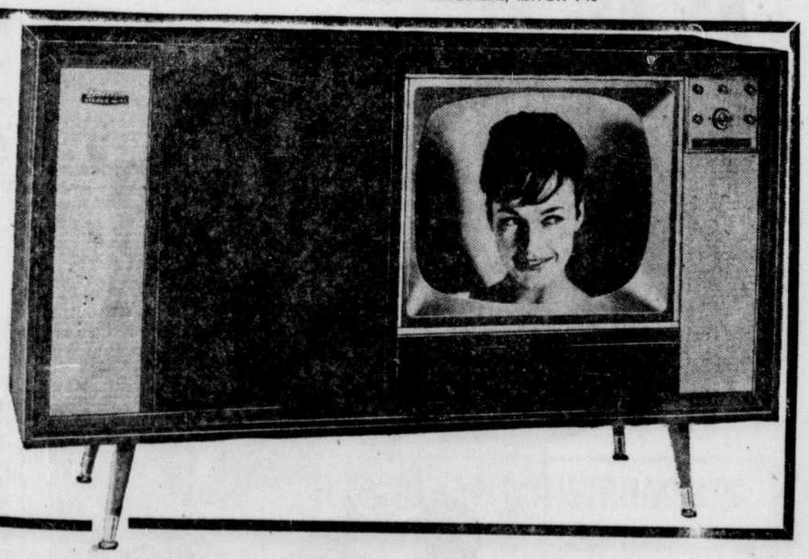
Emerson - Marconi

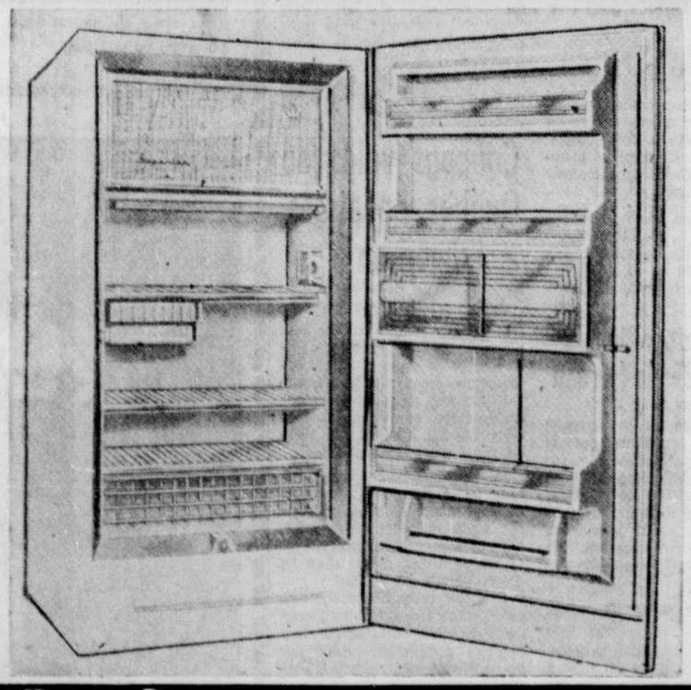
Téléviseur - Radio-Phono Haute-Fidélité Stéréophonique. Superbe cabinet bois noyer, 19 lampes, 3 haut-parleurs à l'avant, lampe-écran de 21" de 110°, séparés, 8 lampes, Radio Citation, phono stéréo. Joue les disques de toutes les vitesses.

PLEINE GARANTIE DUPUIS

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 843

VOUS NE PAYEZ QUE **$378**





grand spécial

RÉFRIGÉRATEUR DUPREX

hauteur 60", encombrement 30 x 28" **12.8 PI. CU.**

marque exclusive à Dupuis

CONGELATEUR 60 LB
IDEAL POUR GRANDE FAMILLE

Pouvant conserver une semaine durant les provisions suffisantes pour toute la famille. Tiroir à refroidissement rapide pour viandes, capacité env. 15 lbs. Panier pour fruits et légumes. Porte garde-manger avec niches pour oeufs, étagères pour bouteilles hautes.

PROTECTION DE 5 ANS SUR L'UNITE SCELLEE
SERVICE ET GARANTIE DUPUIS

$199.

Aussi peu que 1.87 par semaine

PLUS VOTRE REFRIGERATEUR USAGE actuel, avec unité scellée, marque connue et en état de fonctionnement.

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 773

Satisfaction garantie ou argent remis Dupuis Frères RAYMOND DUPUIS, président - 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE COMMANDES TELEPHONIQUES VI.2-6171

Ouverts le vendredi soir jusqu'à 9 h. — Le samedi 9 h. 30 à 5 h. 30 —

Chez dupuis

carnaval D'AUBAINES

Incroyables spéciaux de janvier pour hommes

vendredi, pour hommes, jeunes gens

TOUT NOTRE STOCK FOULARDS et GANTS

pour l'hiver et la mi-saison

½ PRIX *foulards*

prix ord. 2.95 à 15.00 — ½ prix

1.48 à 7.50

gants

doublés ou en laine

prix ord. 2.50 à 12.50 — ½ prix

1.25 à 6.25

CETTE VENTE VOUS APPORTE DES VALEURS SENSATIONNELLES — Ces accessoires sont nécessaires maintenant et jusqu'à la fin de l'hiver. Variété de modèles et nuances. **VENEZ DES 9 H. 30 POUR UN PLUS VASTE ASSORTIMENT.**

Pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620



SUPERBES PALETOTS

chauds... élégants POUR L'HIVER

- ***luxueux drap laine et cachemire***
- ***aussi drap velours tout laine***

PRIX ORD.

$75 - $79.50 - $85 - $89.50

PRIX DE SOLDE DUPUIS

$65.

PAIEMENTS FACILES DUPUIS

un grand spécial en plein hiver

Portez un paletot neuf, élégant pour terminer la saison et vous l'aurez l'an prochain. — Paletots de confection soignée provenant de fabricants locaux de renom. Genre pour chaque âge.

devant droit

SLIP ON avec épaules à même.

SLIP ON épaules mi-raglan, mi-tailleur

SLIP ON avec épaules Raglan.

• gris • brun • bleu

carreaux — fantaisies tout unis.

Statures: ordinaire, courte, élancée. 36 à 46.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE
CONFECTION POUR HOMMES, RAYON 610



RAYON DU SPORT sur la mezzanine

PANTALONS DE SKI

pour hommes, jeunes gens

Qualité extensible en gabardine à fibre synthétique. Noir ou bleu. Tailles 30 à 40. ORD. 18.95 **14.95**

Pantalons "PEDIGREE" aussi extensibles en tissu gabardine qualité supérieure. Noir ou bleu. Tailles 30 à 40. ORD. 29.50 **22.95**

COUPE-VENT DE NYLON

Doublure matelassée
pour les skieurs et sportsmen

Modèle ordinaire Ord. 18.95 **10.98**

Modèle réversible Ord. 24.95 **18.95**

Confection parfaite en nylon, rouge, noir, vert, avec doublure matelassée. Fermeture glissière. Col-capuchon protégeant contre le vent et le froid.

"ANORAK" NYLON 7.98

DUPUIS — SPORT
MEZZANINE, RAYON 920



VI. 2-6171

série discontinuée **NYLONS FILET**



sans couture

BERKSHIRE

Une marque renommée de bas nylon, ord. 1.39

.98 *la paire*

3 paires 2.85

C'est en profitant de pareilles offres que l'élégante pratique l'économie . . . en obtenant la qualité. Nylon filet 400 aiguilles, le 15 deniers. Talon/bout renforcés. 8½ à 11.

classic — **brun foncé**
rhapsodie — **beige medium**

VI. 2-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 370

belles **PANTOUFLES "OPERA"**

économisez 1.00



PRIX ORD. 4.45 — la paire

3.45

Fabrication "PARIS MAID" en cuir souple de premier choix marron ou brun. Semelles et talons rembourrés doux sous les pieds. Pointures: 6 à 12 dans le groupe.

Commandes téléphoniques exécutées avec soin.

VI. 2-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 670



SOLDES "MI-JANVIER"

en vêtements d'hiver pour garçons

(Mezzanine Dupuis)







GANTS NYLON "SIMPLEX" ET GANTS DE LAINE

PRIX ORD. 1.69 -- 1.99

"SIMPLEX" NYLON DOUBLE
"CRISTALLON" NYLON LAVABLE

Ces gants sont aimés. Dupuis offre divers modèles fantaisie. — Pointures: 6 à 7½.

• blanc • beige • noir

Pas de commandes postales ni téléphoniques s.v.p.

AU CHOIX, LA PAIRE

1.39

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 350

GANTS NYLON DOUBLES
GANTS DE LAINE D'AGNEAU

- laine d'agneau, chat sauvage et nylon en gris ou naturel.
- laine Botany dos à tricot fantaisie. Diverses teintes.
- mitaines de laine épaisses, chaudes.
- gants nylon à doublure laine, noir, chocolat.

dans le groupe: 6 à 7½ mais non dans chaque série.

ENSEMBLES NEIGE ½ PRIX

vendredi et samedi

Laine fantaisie — Prix ord. 9.95 à solder **4.97**

Nylon traité Neoprene — 12.95, 19.95, 29.95 à solder **6.47-9.97-14.97**

Lainage genre Esquimau — 25.00 à solder **12.50**

Tous ces costumes avec gilet à CAPUCHON

Pas de commandes postales ni téléphoniques svp

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 660

CHEMISES RAYEES

pour étudiants, garçons
encolures : 11½ - 12 - 13 seulement
ord. 2.98

1.79 2 pour 3.50

"LITTLE PRINCE" — Marque fameuse pour sa belle confection. Broadcloth "Sanforized" lavable sans refouler. Rayures aussi délicats motifs surtout en marron, bleu, brun. Manches longues, col à pointes courtes. Poche poitrine.

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 661

Satisfaction garantie ou argent remis Dupuis Frères RAYMOND DUPUIS, président - 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE COMMANDES TELEPHONIQUES VI.2-6171

Ouverts le vendredi soir jusqu'à **9** h.

Chez **dupuis**

Carnaval D'AUBAINES

VI.2-6171





Profitez des aubaines extraordinaires au salon de la

FOURRURE

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS
JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER

Manteaux longs **$357**

CASTOR CANADIEN NATUREL
MOUTON DE PERSE GRIS NATUREL COL VISON
MOUTON DE PERSE TEINT BRUN COL VISON
MOUTON DE PERSE TEINT NOIR COL VISON
RAT MUSQUE (PEAUX ALLONGEES) TEINT NUANCE VISON
CENTRE DOS RAT MUSQUE DU NORD (qualité extra supérieure) TEINT NUANCE VISON

DUPUIS — DEUXIEME, SALON DE LA FOURRURE, RAYON 590





aucun versement comptant sur achats budgétaires de $15.00 et PLUS — seule la taxe de vente payable au moment de l'achat.

S.V.P. pas de commandes postales ni téléphoniques

nouveautés printanières

(modèle illustré) **$25**

Autres modèles à compter de **19.99** jusqu'à **39.99**

COSTUMES

tricot importé
"la vogue du jour"

Ces nouvelles créations vous sont offertes dès le début du printemps . . . ces costumes se portent aussi à l'automne et à l'hiver.

Ravissant trois-pièces . . . ou encore un deux-pièces à gilet Chanel, sans col, à jupe à plis pressés et piqués jusqu'à la hanche. Tailles 8 à 16 ans dans tons • lilas • vert menthe • rose crevette • beige or.

S.V.P. pas de commandes postales ni téléphoniques

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 511

GRATIS
UNE GAINE SARONG de $10.00

est attribuée chaque jour cette semaine

GAGNANTE DU 17 JANVIER
Mme LUCIEN LAPLANTE
38 rue BERRI
Pont Viau, P.Q.



$219 Aubaine manteaux longs

MOUTON RASE TEINT BRUN COL VISON
CENTRES DOS RAT MUSQUE DU NORD TEINT VISON

DUPUIS — DEUXIEME, SALON DE LA FOURRURE, RAYON 590

POUR DAMES ET JEUNES FILLES PRATIQUES



1/2 prix

MANTEAUX FOURRURE SYNTHETIQUE

ORD. 89.99 - 150.00

$45 à $75

RICHE COL CHALE

Souples et chauds manteaux pour jeunes dames pratiques et pour celles qui travaillent et ont à voyager tous les jours. Manches cocktail, le large col fait un contraste très flatteur. Belle doublure brocart. Ganses et boutons additionnels. Tailles 8 à 16 dans le groupe. Nuances: "BLACK PEARL" ou IMITATION CASTOR.

Avons aussi manteaux demi-saison, beau lainage, col castor canadien. —
Ord. 119. — SPECIAL **59.00**
Ord. 89.99 — SPECIAL **49.00**
Choix de teintes en vogue cette saison.

S.V.P. pas de commandes postales ni téléphoniques

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 510

JAQUETTES

REVERSIBLES

19.99

Texture 100% nylon

REVERSIBLE 1 côté uni, 1 côté imprimé. Gilet léger, doublure Cellutate accordant plus de chaleur. Texture côtelé en longueur. Poches sur glissière. Col laine souplé avec capuchon nylon dissimulé et monté sur glissière. Cordonnet resserrant la taille et le capuchon. Poignets tricot laine. En **tailles 12 à 16. Ton VERT dominant** pour le côté nylon uni.



S.V.P. pas de commandes postales ni téléphoniques

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 512

PANTALONS

DE SKI

EXTENSIBLES

tailles : courte, moyenne, longue dans cette série

ORD. 12.98

9.99

TRAITES AU "DURALEEN"

pour les rendre pratiquement infroissables, intachables, à l'épreuve de l'eau. Jambes fuselées, sous-pieds élastiques, pochette intérieure à la ceinture, glissière au côté. Fausse-ceinture en caoutchouc-mousse tenant parfaitement à la taille. 10 à 20, la plupart en noir, aussi choix de vert, bleu, or. Tissu viscose/nylon.

tailles	10	12	14	16	18	20
p.						
m.						
g.						



DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 512

1/2 PRIX

"BULKY" GROS TRICOT

ORD. 12.99 ET 14.99

6.60

A) CARDIGAN à manches raglan. P.M.G. en blanc, noir, or, violet, bleu.

B) COL TORTUE, pull-ovec en tailles P.M.G. Blanc, or, beige, bleu, violet.

C) CARDIGAN à motif câbles de fantaisie. P.M.G. en blanc, noir, or, violet, beige.

D) CARDIGAN à grosses mailles filet de pêcheur. P.M.G. en gris charcoal seulement.

COMMANDES TELEPHONIQUES EXECUTEES AVEC SOIN — VI. 2-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 540

Satisfaction garantie ou argent remis Dupuis Frères RAYMOND DUPUIS, président - 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE COMMANDES TELEPHONIQUES **VI.2-6171**